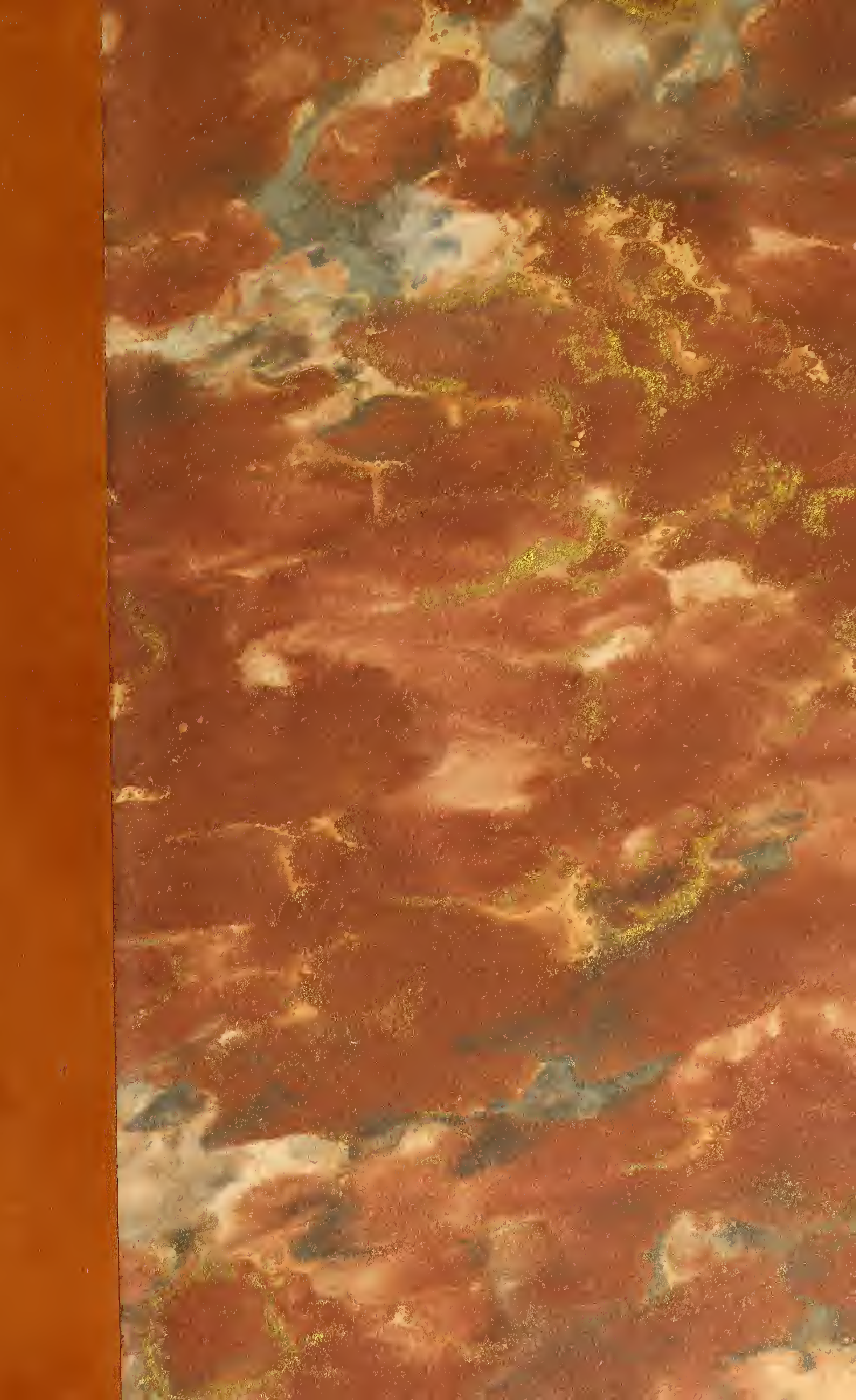


HISTOIRE ET THÉORIE

DE

L'ARCHITECTURE

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C[ie]

56, RUE JACOB, 56

HISTOIRE ET THÉORIE

DE

L'ARCHITECTURE

PAR

J.-B. LESUEUR

ANCIEN ARCHITECTE DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR DE THÉORIE A L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

56, RUE JACOB, 56

—

1879

HISTOIRE ET THÉORIE

DE

L'ARCHITECTURE

INTRODUCTION.

§ 1. — Plan de l'ouvrage.

L'architecture n'ayant point pour base l'imitation de la nature, comme les autres arts du dessin, doit être nécessairement traditionnelle. C'est pour cela qu'il est utile à l'architecte, plus qu'à tout autre artiste, de bien connaître l'histoire et la théorie de son art. Il est impossible, en effet, d'apprécier les édifices transmis par le cours des siècles, si l'on ignore les circonstances qui les ont fait naître, c'est-à-dire le caractère, les mœurs, la religion des peuples qui les ont érigés, le climat du pays, la constitution géologique du sol, et les produits naturels qui fournissent les moyens d'exécution.

Une observation judicieuse apprend à distinguer ce qui est inhérent au génie de chaque nation d'avec les principes généraux, vraiment traditionnels, communs à tous les âges, à tous les pays liés par des relations politiques ou commerciales. On peut remarquer aussi que, souvent, un peuple s'est approprié seulement l'esprit d'une conception monumentale étrangère, sans pour cela lui emprunter son goût particulier et son caractère local.

En suivant pas à pas la marche de l'art, on n'aperçoit point de différence radicale entre deux monuments d'époques voisines ; le style

se modifie de degré en degré, pendant plusieurs siècles, avant de se transformer entièrement. Aucun homme ne saurait donc s'attribuer l'invention de telle ou telle architecture ; ce qui caractérise les divers styles est naturellement né de la force des choses, et l'enfantement a été long.

C'est ce que l'on s'efforcera de démontrer dans cet ouvrage. Nous remonterons d'abord, autant que possible, aux monuments les plus anciens, prototypes présumés des édifices postérieurs, afin de saisir le point initial de cette longue chaîne qui se déroule de siècle en siècle, et nous suivrons chaque type dans tous ses développements, depuis son origine jusqu'aux temps modernes.

Mais cette origine, où la trouver ? La plupart vont la chercher dans l'Inde ; ceux-ci en Égypte ; ceux-là en Chine ou au Mexique. Il est impossible, cependant, de passer outre sans éclaircir ce fait ; et puisque Vitruve a traité « *de la vie des premiers hommes, et des principes de toutes* « *choses, suivant l'opinion des philosophes* », on nous permettra bien de remonter aussi, non pas jusqu'aux premiers hommes, mais au moins jusqu'à la plus ancienne civilisation, afin d'y découvrir l'architecture primitive.

Parmi les nations qui prétendent à une haute antiquité, trois seulement ont inventé le système graphique avec lequel elles écrivaient leur histoire. Ce sont les Égyptiens, les Mexicains et les Chinois. C'est déjà, sinon une preuve complète, du moins une forte présomption en faveur de leur priorité.

§ 2. — Architecture chinoise.

Nous examinerons d'abord les annales des Chinois, parce que leur architecture semble empreinte, plus que toute autre, d'un caractère particulier d'originalité.

Les Chinois ne sont guère d'accord, sur l'antiquité de leur nation, qu'en remontant jusqu'à onze cents ans avant notre ère. Au-dessus de cette époque, chaque auteur a un système de chronologie tout diffé-

rent. Cependant, suivant l'opinion la plus accréditée, la première de leurs vingt-deux dynasties commence la onzième année du neuvième cycle de soixante ans, l'an 2207 avant J.-C.

On place avant cette première dynastie deux empereurs. Le plus ancien livre des Chinois nous représente le premier de ces deux empereurs, *Yao,* occupé à faire écouler les eaux « *qui, s'étant élevées* « *jusqu'au ciel, baignaient encore le pied des plus hautes montagnes, cou-* « *vraient les collines moins élevées, et rendaient les plaines impraticables* (1). » Ce Yao, selon plusieurs lettrés, aurait régné quatre-vingt-dix ans et son successeur cinquante, ce qui porte le commencement de son règne à l'an 2347 avant l'ère chrétienne.

Mais toutes ces dates importent peu au sujet qui nous occupe, car, les monuments chinois étant construits en bois, il n'en reste aucun de très-ancien. D'ailleurs, l'empereur *Tsin-Chi-Houang-Ti,* deux cent quarante-six ans avant notre ère, fit démolir tous les édifices importants, pour qu'il ne restât rien qui témoignât de la grandeur et de la puissance de ses prédécesseurs. Sauf quelques temples et quelques tombeaux creusés dans les montagnes, il n'y a pas en Chine de temple ou de palais qu'on puisse faire remonter à une haute antiquité.

Si la fameuse théorie, qui fait dériver d'une cabane l'ordonnance dorique tout entière, devait trouver sa confirmation, c'est sans doute chez un peuple où tous les temples sont entièrement construits en bois. Eh bien, les colonnes chinoises, toutes en bois comme la toiture, n'ont jamais de chapiteaux, et, à l'inverse de l'ordre dorique, elles ont toutes des bases et point de cannelure. Quant à leur couronnement, il ne comporte ni triglyphes, ni mutules, ni fronton.

En résumé, l'architecture chinoise, renfermée dans un cercle étroit, en a parcouru toute l'étendue, et a produit à peu près tout ce qu'il lui était donné de produire. Elle n'a reçu aucun élément étranger, mais aussi elle n'a exercé aucune influence sur les monuments des autres nations. La théorie de l'architecture n'a donc rien à lui demander, et il faut chercher ailleurs la source de l'art européen.

(1) *Chou-king,* trad. française, p. 9.

§ 3. — Architecture mexicaine.

La trouverons-nous mieux chez cet autre peuple qui, né dans un monde inconnu des anciens, a vécu aussi à l'abri de toute influence étrangère ? Nous ne le pensons pas ; cependant examinons.

Le Mexique est la terre classique de la civilisation et des arts en Amérique. Les voyageurs qui ont étudié cet ancien empire ont remarqué des constructions de différents genres et de plusieurs époques : ce sont des tertres tumulaires, des temples pyramidaux ou *téocallis,* des sépultures souterraines taillées dans le roc, des constructions exécutées dans le système cyclopéen et formant des ponts, des aqueducs, et enfin des forteresses.

Les temples sont les édifices les plus anciens et les plus nombreux du Mexique. Ils sont tous édifiés sur le même plan. Ce sont des pyramides à plusieurs assises, dont les côtés suivent exactement la direction du méridien et du parallèle du lieu. Un grand escalier, avec ou sans rampe, conduisait au sommet de la pyramide. Celle-ci, dans les téocallis les plus anciens, était tronquée et surmontée d'une chapelle abritant des idoles de taille colossale. Dans les téocallis plus récents, la plate-forme de la chapelle supportait les images des dieux et l'autel des sacrifices. C'est là aussi que les prêtres entretenaient le feu sacré. Le spectacle, que présentaient les pratiques du culte, était d'ailleurs fort imposant. Tout le monde voyait la procession des prêtres, montant et descendant l'escalier de la pyramide, disposition qui n'a d'analogie avec aucun autre culte. Les téocallis n'étaient pas seulement des édifices religieux : il est certain qu'à leur intérieur on pratiquait des chambres sépulcrales dans lesquelles on renfermait la dépouille mortelle des rois et des princes. L'art était si bien traditionnel au Mexique, que le téocalli de Mexico, bâti six ans avant l'invasion de Fernand Cortez, était fait sur un plan tout à fait identique à celui des pyramides de *Saint-Jean-de-Téotihuacan,* attribuées à la nation toldèque, la plus ancienne du Mexique.

Sous l'empire de cette vieille opinion qui n'admet qu'une seule et même origine pour tout le genre humain, sans tenir aucun compte des diverses races d'hommes, on n'a pas manqué de soutenir que les Toldèques avaient eu anciennement des communications avec l'Asie et l'Égypte ; et on allègue comme preuve qu'*on a trouvé chez les Mexicains un calendrier, une mythologie, des monuments pyramidaux, une sorte de caractères hiéroglyphiques et jusqu'à un papier végétal, toutes choses qui ont leurs analogues chez les Égyptiens.*

Rien n'est plus facile que de trouver des analogies. Il en existe toujours entre deux peuples placés dans des conditions plus ou moins semblables, et l'on a tort d'en conclure qu'ils ont eu nécessairement des relations. Il faut aussi, et avant tout, considérer les différences. C'est ce que nous allons faire à l'égard des Mexicains.

D'abord ils ont une langue originelle, c'est-à-dire qui ne dérive d'aucune autre. Ensuite ils ont inventé un système graphique qui leur est propre et n'a, quoi qu'on en ait dit, aucune ressemblance avec l'écriture égyptienne. Nous avons examiné avec soin un grand nombre de manuscrits mexicains, et nous n'avons reconnu aucun signe qui ressemblât, même de loin, à un hiéroglyphe égyptien. Le système d'écriture employé dans ces manuscrits nous a été expliqué par leur savant possesseur, qui les lit parfaitement : ce système est tout autre que celui des Égyptiens, lequel aurait plutôt de l'analogie avec les lettres chinoises.

Enfin, un fait très-curieux, et qui prouve de la manière la plus péremptoire l'isolement de la civilisation mexicaine, c'est qu'ils ont une arithmétique toute différente de celle des autres peuples. Ce sont les seuls qui comptent par vingtaines au lieu de compter comme tout le monde par dizaines; c'est-à-dire qu'ils ont vingt chiffres; le nombre correspondant à notre centaine est composé de vingt fois vingt ou quatre cents, le mille de vingt fois quatre cents, etc. Ce système a un caractère on ne peut plus primitif. Il est facile de comprendre en effet que les premiers hommes de cette contrée, non encore pourvus de chaussures, et sans doute assis ou accroupis à la manière orientale, de même que les figures représentées sur leurs bas-reliefs, après avoir

compté jusqu'à dix sur leurs doigts, comme les enfants, ont pu continuer de compter sur les doigts des pieds. C'est là évidemment l'origine de leur système arithmétique.

Quant à leurs monuments, nous n'y voyons point d'analogie significative avec les pyramides d'Égypte. Ils sont même d'une forme très-différente, et les images, qui couvrent parfois les murs, sont sculptées en relief, tandis que les hiéroglyphes et bas-reliefs égyptiens sont sculptés en creux. Il y a bien des murs en retraite les uns sur les autres, mais c'est là une de ces ressemblances qui se produisent tout naturellement lorsque deux pays sont placés dans des conditions ayant quelques rapports. Les principes de stabilité en construction sont dans la nature, et l'homme les conçoit instinctivement. Il en est de même de certains détails. On fera dans toutes les parties du monde, par exemple, les portes plus hautes que larges, et non basses comme les font les castors, parce que l'homme marche debout. En voulant voir de l'imitation partout, on rabaisserait l'intelligence humaine au-dessous de celle de certains animaux qui, sans l'avoir appris, savent si bien construire leurs demeures.

L'histoire des Mexicains ne remonte qu'à l'an 472 de notre ère. Les manuscrits dont nous avons parlé contiennent les annales complètes de la contrée, et ces annales remontent plus haut que la date que nous venons de citer, mais elles ne dépassent pas l'ère chrétienne.

En résumé, le Mexique n'a rien produit en architecture, du moins sous le rapport du style, qui mérite d'être imité; et quand même cela serait, l'imitation eût été impossible, puisque cette contrée a été entièrement ignorée jusqu'à l'expédition de Fernand Cortez.

Ce n'est donc ni en Chine ni au Mexique que nous trouverons l'origine de l'art.

§ 4. — Architecture indienne.

Parmi les peuples que l'on croit très-anciennement civilisés, les Indiens, selon l'opinion la plus généralement répandue, auraient la

priorité. En effet, les divers ouvrages publiés récemment sur l'histoire de l'architecture, adoptant ce système, placent tous en tête de leur livre les monuments de l'Indoustan. Ainsi, suivant M. Batissier (1), « c'est par cette contrée que commence l'histoire du monde, et c'est là qu'ont dû vivre et s'assembler les premières familles humaines ». Selon M. Hope (2), « l'architecture indienne est plus ancienne que celle de l'Égypte », etc., etc.

Sur quels fondements est donc basée une telle opinion? Est-ce qu'on a découvert dans l'Inde des livres ou des monuments sculptés qui attestent cette suprématie? C'est, ce nous semble, ce qu'on aurait dû tout d'abord examiner, et l'on aurait reconnu que les Indiens n'ont pas même d'histoire ancienne. « Au milieu de cette infinité de livres de théologie mystique ou de métaphysique abstruse que les brames possèdent, et que l'ingénieuse persévérance des Anglais est parvenue à connaître, il n'existe rien qui puisse nous instruire avec ordre sur l'origine de leur nation et sur les vicissitudes de leur société; ils prétendent même que leur religion leur défend de conserver la mémoire de ce qui se passe dans l'âge actuel (3). » Le seul ouvrage à peu près historique qui existe dans la littérature indienne est le *Râdjatarangini* ou histoire des rois du Kachmîr. Mais cet ouvrage ne date que du milieu du XIIe siècle de notre ère, époque à laquelle il a été rédigé, d'après les documents antérieurs, par Kalhana (4).

On considère, en général, comme le berceau de la culture intellectuelle des Indous, les régions élevées de cette partie de l'Asie qui comprend le Thibet, le Butan, le Kachmîr et le Kaferistan. C'est surtout le Kachmîr qui paraît être un pays remarquable par la place qu'il occupe dans l'histoire et par ses rapports avec toute l'Asie centrale sous le point de vue des traditions historiques et de la constitution physique (5).

(1) *Hist. de l'art monumental.*
(2) *Hist. de l'architecture.*
(3) Cuvier, *Disc. sur les révolutions du globe.*
(4) Voir la trad. de M. Troyer publiée en 1840, notes.
(5) Charles Ritter, cité par M. Troyer, *Râdj.*, préface, p. XXI.

L'auteur du Râdjatarangini commence son histoire par le récit mythique d'un grand événement, le desséchement du lac qui jadis avait rempli tout le terrain enfermé entre les hautes montagnes entourant la vallée élevée qu'on nomme *le pays de Kachmîr*.

Ce récit contient un trait dont la concordance avec ce qui résulte des monuments historiques plus occidentaux est faite pour fixer l'attention. Le desséchement de l'ancien lac du Kachmîr n'est pas le seul exemple d'un fait de ce genre dans l'Inde. Tous les documents de l'antiquité relatifs aux montagnes de l'Himalâya et des pays septentrionaux qui leur sont adjacents (1) s'accordent à représenter la vallée de Nepal comme ayant été jadis un lac immense, lequel, dans la suite des âges, s'est retiré graduellement entre les rives du fleuve Bâgamatî.

Le nom de *Nâubandhanam,* donné à une montagne qui, située dans le pays ou dans le voisinage de Kachmîr, est un lieu très-fréquenté par des pèlerins, prouve la tradition dominante, là comme ailleurs, que, pendant une inondation, des hommes se sont sauvés, au moyen d'un navire, sur le point le plus élevé du terrain inondé. D'après le *Mahabharat* (principal poëme épique des Indiens), où il s'agit d'une grande inondation prédite par la Divinité, et de la préservation de Manu dans un navire, c'était au plus haut sommet de l'Himavat que ce navire fut attaché, lequel sommet s'appelle encore aujourd'hui *Naubandhanam.* Il y a sans doute plus qu'une fable dans l'ancienne tradition qu'Apollonius de Tyane (2) reçut de la bouche de l'Indien Jarchas. Selon celui-ci, le gigantesque Gangès, fils du fleuve de ce nom, procura à son père, qui inondait l'Inde, une issue dans la mer. Pour revenir à l'exemple déjà cité du Nepal (3), selon les récits traditionnels, la rivière de Bâgamatî resta renfermée pendant trois siècles dans la vallée sans trouver une issue. Il est naturel de penser qu'il en fut à peu près de même dans la vallée de Kachmîr. Or, nous pouvons établir ici un synchronisme fort remarquable.

(1) Documents recueillis par le colonel Kirkpatrik; London, 1811, p. 169-70.

(2) Liv. III, chap. xx.

(3) Kirkpatrik, à l'endroit déjà cité.

Selon la chronologie de Kalhana (l'auteur de l'histoire des rois du Kachmîr), Gonarda, premier roi de cette contrée, commence son règne l'an 2448 avant notre ère, époque au-delà de laquelle il n'existe que des souvenirs extrêmement vagues. En ajoutant à cette date la durée du dessèchement du lac qui, par analogie, serait d'environ trois cents ans, nous placerions la *grande inondation* vers l'an 2748; et c'est, à trente-six ans près, l'époque du déluge des Chaldéens, lequel est identique à celui des Hébreux (1); car ce déluge, d'après les inscriptions trouvées dans les ruines de la tour de Babel, doit être fixé à l'an 2784 avant J.-C.

On peut tirer de cette concordance notoire une première conséquence : c'est qu'aucun monument de l'Inde ne saurait être antérieur à l'an 2784. Et, fait non moins remarquable, l'usage de construire des temples en bois a duré au moins jusqu'au IVe siècle de notre ère.

C'est à cette époque que le buddhiste chinois Fa-Hian fit un pèlerinage dans l'Inde, et nous possédons la relation de son voyage. Il y signale les monuments du buddhisme, ici en bon état, là depuis longtemps en ruines, et il compte les temples et les sanctuaires où l'on vénérait Buddha, sur toute sa route du Pendjab jusqu'au Bengale, et aux embouchures du Gange, où ce pieux Chinois s'embarqua pour retrouver dans l'île de Ceylan sa religion, l'unique objet de son pèlerinage, qui dura seize ans.

Entre autres faits plus ou moins intéressants, il raconte, avec des détails précis, l'incendie d'un temple; et il est impossible, après l'avoir lu, de se méprendre sur la nature de la construction de cet édifice.

« Le temple de *Tchi Huan,* dit-il, avait primitivement sept étages. Les rois et les peuples de divers royaumes étaient pleins de vénération pour ce lieu et venaient y célébrer des fêtes. On y suspendait des banderoles et des dais, on répandait des fleurs, on brûlait des parfums. Les lanternes y suppléaient au jour, et, de jour même, ne s'éteignaient jamais. Un rat, ayant pris à la bouche une des bougies

(1) Manu est le même que Noé, la tradition chaldéenne étant évidemment empruntée à l'Inde.

des lanternes, mit le feu aux banderoles et aux draperies des pavillons, et *les sept étages du temple furent entièrement consumés.*

L'auteur de cette relation ajoute que « l'idole même était en bois de santal (1) ». Nous pensons donc qu'il est suffisamment établi que ces anciennes pagodes étaient de bois. Fort de cette première découverte, nous allons maintenant aller plus loin, et démontrer un fait tout aussi curieux et encore plus inattendu, c'est que les pagodes de pierre sont l'imitation des temples de bois, et que ceux-ci n'étaient guère qu'une copie des *raths* ou grands chars de triomphe qu'on traînait dans les cérémonies religieuses.

Nous avons les descriptions de deux de ces chars, écrites, l'une au IVe siècle de notre ère par ce même voyageur chinois Fa-Hian, l'autre dans le siècle dernier par un de nos missionnaires de l'Inde. En lisant ces descriptions, on est tenté de croire qu'il s'agit d'une pagode et non d'un char, tant la ressemblance est grande.

Voici d'abord le texte de Fa-Hian :

« Tous les ans, pour célébrer le huitième jour de la lune de Mao (c'est-à-dire du quatrième mois), on fait des chars sur lesquels *on dresse cinq étages* en bambou soutenus par des lances, de manière qu'ils forment une haute colonne qui a l'aspect d'une tour. On la couvre de tapis de feutre blanc, sur lesquels on peint ensuite les images de toutes les divinités célestes, qu'on décore avec de l'or, de l'argent et du verre de couleur. En haut, on attache un toit d'étoffe brodée; aux quatre coins sont pratiquées de petites chapelles, dans chacune desquelles est un Bouddha assis, avec des Bodhisattwas à ses côtés. Il peut y avoir environ vingt de ces chars, qui diffèrent tous l'un de l'autre pour le faste et pour l'importance (2). »

Passons maintenant au récit du missionnaire. Il y avait encore de son temps, près de la principale pagode de Madoureh, laquelle est élevée au centre de la citadelle de cette ville, trois chars appelés *rath,* destinés à promener l'idole dans les fêtes publiques. Notre auteur décrit naturellement le plus remarquable par sa grandeur et sa magni-

(1) *Foë Kouë Ki*, trad. franç., chap. XX, p. 172.

(2) *Foë Kouë Ki*, trad. franç., p. 254.

ficence. « On y fait monter, dit-il, *jusqu'à quatre cents personnes,* dont les fonctions sont différentes. *De grosses poutres forment cinq étages,* et chaque étage a plusieurs galeries. Quand cette machine est couverte de toile peinte, de pièces de soie de diverses couleurs, de banderoles, d'étendards, de parasols, de guirlandes, de fleurs représentées sous diverses figures, et que tout cela se voit au milieu de la nuit, à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que ce ne soit un spectacle extraordinaire. Il ne faut pas moins de plusieurs milliers d'hommes pour traîner ce char, qui s'avance au son des tambours, des trompettes, des hautbois et de divers autres instruments. Il marche si lentement qu'il est trois jours à faire le tour de la forteresse (1). »

Nous n'avons pu trouver aucun dessin de ces chars; mais il existe au musée ethnologique du Louvre un modèle réduit du *rath* ou chariot de Visnou à Chandernagor. Ce char n'a que deux étages, plus un soubassement contenant les roues, au nombre de dix (2). Cependant il peut donner une idée exacte de la construction de ces sortes d'édifices mobiles, surtout pour la disposition des roues. On peut composer sur cette donnée un char à cinq étages afin de le comparer aux pagodes que nous connaissons. Le trait le plus caractéristique est dans le soubassement, et prouve invinciblement que ce sont bien les pagodes qui ont imité les chars, et non ceux-ci, comme on pourrait le croire, qui sont l'imitation des pagodes; car ce soubassement, dans les monuments de pierre, est conçu exactement selon le système et les proportions convenables pour recevoir des roues.

Si les côtés de cette espèce de tour étaient perpendiculaires, le moindre défaut de niveau du terrain qu'elle doit parcourir la ferait sensiblement osciller, ce qui est inadmissible à cause des quatre cents personnes occupant les divers étages. On aura donc été porté tout naturellement à lui donner une forme pyramidale, ce qu'indique parfaitement d'ailleurs la construction de la plate-forme inférieure. Cette combinaison d'étages en retraite les uns sur les autres permet aussi de pratiquer, dans les angles, les quatre chapelles consacrées à

(1) *Lettres édifiantes*, t. XIII, p. 129. La forteresse a un mille de circonférence.
(2) Pour un char à cinq étages, il faudrait vingt-six roues.

Bouddha, selon le texte du voyageur chinois, et telles que les indiquent les pagodes construites en matériaux incombustibles.

Il est fort regrettable qu'il ne reste aucune construction de ce genre d'époque ancienne; nous y trouverions, avec sa simplicité native, le vrai type de l'architecture indienne. Sans doute, dans leur ensemble, ces édifices sont une création remarquable appartenant en propre à l'Inde; mais les détails de mauvais goût dont ils sont surchargés font presque entièrement disparaître l'originalité primitive.

Le roi Ranâdditya « fit bâtir, par des architectes, deux magnifiques édifices qui portaient son nom, ainsi que *deux lingas de pierre* (1). » Nous nous étendrons un peu sur ce dernier genre de monuments parce que, faute de le bien connaître, on est tombé de nos jours, en l'imitant, dans une erreur étrange.

Civa, dieu de la destruction et de la génération, troisième personne de la trinité indienne et la plus vénérée, est très-souvent et très-pieusement adoré sous la forme du Linga, qui n'est autre que le Phallus des anciens. On place ordinairement cet emblème sur un piédestal au milieu du sanctuaire. Dans la pagode de Mandoureh, c'est un bloc de granit de forme conique. Les grandes pagodes dédiées à Civa renferment plusieurs sanctuaires ou pagotins, au nombre de cinq, ayant tous la forme d'un cône arrondi à son sommet et posant sur une base cubique. Dans le principal est le Linga. L'édifice entier ne représente lui-même qu'un grand Linga sur son piédestal.

M. Langlès croit ce culte d'origine égyptienne. « On connaît, dit-il, la vénération des Égyptiens, des Phéniciens et des Grecs pour le Phallus. »

Le tombeau d'Alyatte, en Lydie, qui, selon Hérodote, était couronné par *cinq bornes de pierre,* et le monument connu sous le nom de tombeau des Horaces et des Curiaces, à Albano, ont une analogie frappante avec les temples dédiés à Civa. Groupez régulièrement les cinq chapelles des grandes pagodes, et liez ensemble leurs bases, vous aurez très-précisément le mausolée d'Albano.

(1) *Radjat.*, liv. III, § 459.

On doit comprendre maintenant, sans que nous insistions là-dessus, combien il est inconvenant d'appliquer, ainsi qu'on l'a fait de nos jours, un pareil symbole à des sépultures chrétiennes. Le Linga n'est et ne sera jamais, pour nous autres chrétiens, qu'une monstrueuse obscénité.

Un édifice d'un ordre fort différent des pagodes est le Tchoultry de Trimal-Naïk; nous n'en parlerons que pour montrer une fois de plus combien on s'est fait illusion sur l'antiquité des monuments de l'Inde. Certes, si la date de celui-ci était inconnue, on n'eût pas manqué de le classer parmi les plus anciens. Construit à la manière égyptienne, tout en granit, il se compose de cent vingt-quatre piliers, chacun d'un seul bloc; son plafond, formé de longues pierres qui vont d'un pilier à l'autre, fut mis en place au moyen de plans inclinés.

« Les fondations furent jetées la seconde année du règne de Tre-
« mal-Naïk II, qui y consacra vingt-deux années de travaux et plus
« de vingt-quatre millions de francs (1). »

La seconde année du règne de Tremal-Naïk correspond à l'an 1623 de notre ère et au règne du roi de France Louis XIII.

Il nous reste à examiner maintenant les fameux temples souterrains d'Elora, auxquels on a voulu attribuer une antiquité extraordinaire.

Fa-Hian, le voyageur chinois dont nous avons parlé plus haut, et qui parcourut l'Inde, au IVe siècle de notre ère, pendant seize ans, signala les temples qu'il rencontra sur sa route; et il ne fait mention d'aucune espèce d'édifice souterrain ou taillé dans la masse des montagnes. Trois siècles plus tard, un autre Chinois, Hiouang-Tsang, fit les mêmes excursions pendant vingt ans, donna une nomenclature des édifices religieux qu'il avait vus, et, comme son prédécesseur, il n'a point connu les nombreuses excavations d'Elora, d'Elephanta, de Kennery, de Carli, etc.

En examinant de près et en détail le style de ces monuments, on ne trouve rien qui justifie l'opinion de ceux qui leur supposent une haute

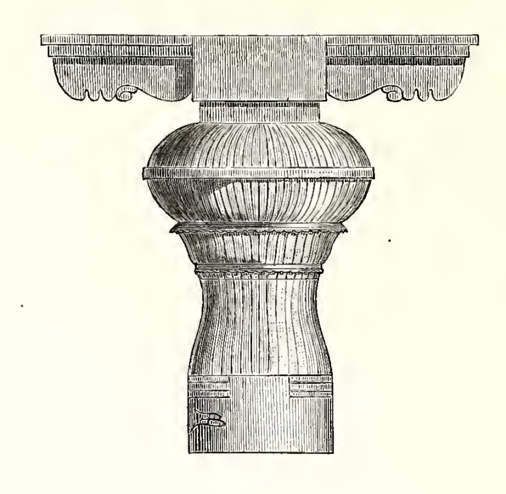
(1) *Mon. de l'Hind.*, t. II, p. 7, pl. VI, VII, VIII.

antiquité. Ce qui frappe surtout dans les temples souterrains de l'Inde, c'est, avec des détails d'un goût hellénique, un caractère de décadence très-prononcé. Les lourds piliers qui supportent leurs plafonds écrasés ne sont qu'un vase grec mal agencé sur un piédestal cannelé. Les profils de ce piédestal sont tout aussi grecs que le vase, lequel est presque la copie de celui qu'on voit au musée du Louvre et qui provient de Métaponte.

Il nous paraît impossible, après avoir analysé sérieusement ces édifices, de se méprendre sur leur époque plus ou moins moderne. M. Langlès, qui les a publiés, ne les croit pas antérieurs au VIIe siècle de notre ère, et nous partageons entièrement son opinion.

Peu s'en est fallu cependant qu'on ne regardât les tombeaux de Thèbes et les temples d'Ibsamboul comme des imitations des grottes d'Elora. Les uns et les autres sont, à la vérité, creusés dans les montagnes, mais c'est la seule ressemblance qui existe entre eux.

Il est presque superflu d'ajouter, après tout ce que nous venons d'exposer, que la théorie de l'architecture ne saurait tirer aucun enseignement utile des monuments de l'Inde.



LIVRE PREMIER

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE

HISTOIRE DE L'ART AVANT LE DÉLUGE DE NOÉ

PREMIÈRE PARTIE

De Phtha, 1[er] roi d'Égypte, à Ménès, pendant une période de 5,731 ans

---

CHAPITRE PREMIER.

ENTRÉE EN MATIÈRE.

La découverte de Champollion, en nous donnant la possibilité de classer les monuments égyptiens par ordre chronologique, nous permet de les étudier avec beaucoup plus de fruit que l'on n'avait pu le faire jusqu'alors, et de prouver leur antériorité, trop souvent contestée.

L'histoire monumentale de l'Égypte occupe trois époques principales, savoir : l'époque pharaonique, l'époque grecque, l'époque romaine. Mais, au point où la science est parvenue, il est possible et il importe de diviser l'époque pharaonique en deux grandes sections. La première comprendra les monuments antérieurs au déluge de Noé.

Dans ces temps reculés, le génie égyptien, dégagé de toute espèce d'influence étrangère, apparaît dans la naïve expression de sa simplicité primordiale.

Cependant il faut renoncer à surprendre les premiers linéaments de

cet art. Si haut que l'on remonte dans le passé, on rencontre toujours, avec une surprise mêlée d'admiration, l'Égypte parvenue à une civilisation très-avancée. Ainsi, d'après les édifices qui nous restent, les habitants des bords du Nil semblent débuter dans l'art par une des sept merveilles du monde, les grandes pyramides, lesquelles sont suivies de près par un ouvrage non moins merveilleux, le lac Mœris. Tels sont les plus anciens monuments de l'Égypte, ceux du moins dont nous avons la date certaine.

La haute antiquité des pyramides proteste contre des opinions longtemps accréditées et difficiles à déraciner; aussi a-t-il fallu accumuler les preuves pour combattre, sinon convaincre les incrédules. Mais la succession des dynasties égyptiennes de Manéthon, confirmée par les manuscrits et les monuments nationaux, ne peut laisser sur ce sujet aucun doute raisonnable. Selon l'*historiographe* de Ptolémée Philadelphe, la fondation de la pyramide de Chéops (1) remonte à l'an 4975 avant notre ère (2), c'est-à-dire 2,191 ans avant le déluge chaldéen, identique avec le déluge de Noé, 2,215 ans avant la fondation de Tyr par les Phéniciens, 2,244 ans avant la fondation de la tour de Babel, dont une découverte récente permet de fixer exactement l'âge (3).

Nous n'avons point osé, bien que cela soit possible, remonter tout d'abord à l'origine de l'art égyptien; son antiquité est si extraordinaire qu'elle eût paru fabuleuse. Nous avons voulu nous appuyer avant tout sur un témoignage matériel.

Les grandes pyramides attestent d'abord par des inscriptions leur haute antiquité; ensuite, par leur orientation exacte, leur bonne exécution, et surtout par la perfection du système d'écriture hiéroglyphique et du tracé des signes qui le composent, elles prouvent, jusqu'à la dernière évidence, qu'elles sont d'une époque fort éloignée de l'enfance de la civilisation.

(1) Le Souphis Ier de Manéthon et des monuments.

(2) En comptant, comme les Égyptiens, par années vagues de 365 jours juste.

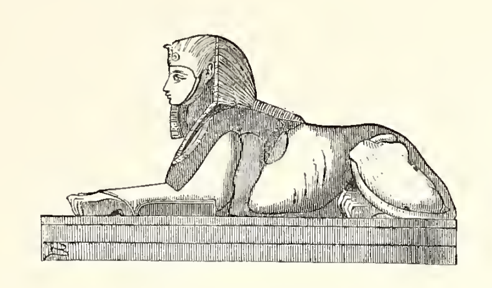
(3) Voir, pour plus de détails sur cette dernière date, notre mémoire intitulé : *Recherches sur la date de la fondation de la tour de Babel,* inséré dans la *Revue archéologique,* 14e année, 1857.

L'écriture hiéroglyphique, abstraction faite du sens des caractères, et considérée seulement sous le rapport figuratif, présente, outre les figures d'hommes, d'animaux de toute espèce, de plantes, etc., l'image d'objets appartenant à l'agriculture, à la marine, à l'industrie, aux arts, et particulièrement à la musique. Sur les parois de la plus grande pyramide, par exemple, on voit des théorbes. Enfin, les deux colonnes d'hiéroglyphes gravées sur le cercueil de Mycérinus, trouvé dans la troisième pyramide, sont exécutées avec une pureté de contour qui n'a point été dépassée depuis.

On devait espérer, en trouvant des inscriptions dans des monuments d'une aussi haute antiquité, de surprendre l'écriture égyptienne dans son enfance; le système hiéroglyphique s'y montre, au contraire, avec toutes ses complications et ses derniers perfectionnements.

Ainsi les Égyptiens, à l'époque où ils élevaient leurs merveilleuses pyramides, c'est-à-dire il y a près de sept mille ans, savaient la musique, avaient atteint dans l'art du dessin le point où ils aspiraient, étaient déjà parvenus, en un mot, à une civilisation avancée, et, évidemment, cet état de choses n'était pas alors nouveau

C'est ce que nous saurions depuis longtemps, si, rejetant les hypothèses des modernes, nous voulions croire les auteurs anciens.



CHAPITRE II.

ANTIQUITÉ DE LA CIVILISATION ÉGYPTIENNE.

Une vieille tradition, rapportée par Diodore de Sicile (1), dit « qu'il faut compter, entre le temps où vécurent Osiris et Isis et le règne d'Alexandre, *plus de dix mille ans* ».

Un ancien texte égyptien confirme pleinement cette assertion.

C'est un manuscrit d'une grande étendue et d'une très-belle écriture hiératique. Il fut trouvé intact dans un des tombeaux de Thèbes, et acquis par M. Drovetti. Transporté par eau du Caire à Alexandrie par des hommes qui n'en comprenaient pas l'importance, il souffrit déjà plusieurs avaries ; emballé ensuite sans soin pour l'Europe, il arriva au musée de Turin brisé en plus de cent fragments, dont quelques-uns sont encore, heureusement, assez importants.

Ce précieux document est un Canon chronologique commençant, ainsi que les listes de Manéthon, par le règne des dieux *dynastes*. Leurs noms sont précédés du titre : *roi,* et suivis de la durée de leur règne. La partie relative aux demi-dieux est presque entièrement détruite. Vient ensuite une dissertation sur la manière de compter les années pendant cette période primitive, et cette dissertation se termine par deux résumés de la durée totale du règne des dieux. Le même fragment contient le commencement de la première dynastie des rois ; enfin ces dynasties se succédaient ainsi jusqu'à une époque antérieure à la XVIIIe, c'est-à-dire jusqu'à environ deux mille ans avant notre ère, époque où le manuscrit a sans doute été rédigé.

(1) Liv. I, chap. XXIII.

La durée des règnes y est exprimée en années, mois et jours; et, de loin à loin, les séries de rois sont interrompues par des résumés qui supputent les années.

Il ne faut point s'étonner de ce titre de dieux donné aux premiers souverains de l'Égypte. Cet ancien usage de diviniser les rois s'est perpétué tant qu'a duré la religion égyptienne. Le musée de Turin possède un décret en faveur du roi Horus, de la XVIIIe dynastie, analogue au décret gravé sur la pierre de Rosette en faveur de Ptolémée Épiphane. Plusieurs inscriptions attestent qu'Aménophis et Rhamsès le Grand avaient des prêtres attachés à leur temple longtemps après la mort de ces divins Pharaons. Cette coutume était générale sous les rois grecs (1), et rien ne prouve que ce fût alors une innovation. Enfin, les empereurs romains furent divinisés à leur tour. Ainsi, tandis que nous constatons, d'une part, qu'un certain nombre de dieux portaient le titre de roi, nous voyons, d'autre part, des Pharaons se parer du titre de « *dieux bienfaisants* ». C'est que ces deux mots, dieu et roi, étaient presque synonymes dans l'ancienne Égypte; l'écriture hiératique emploie même, pour l'un et l'autre mot, un déterminatif commun; si bien que, d'après les textes, on pourrait dire à la lettre que les Égyptiens, à toutes les époques de leur histoire, n'ont été gouvernés que par des dieux.

Par un hasard providentiel, le Canon hiératique, presque entièrement perdu pour les premières dynasties de rois, a conservé, au contraire, la partie la plus obscure et la plus contestée de la chronologie égyptienne. Un grand fragment, échappé à la destruction, donne le résumé du temps écoulé depuis la fondation de la monarchie élective jusqu'à Horus, fils d'Osiris, avec un second résumé du temps écoulé depuis Horus jusqu'à Ménès, fondateur de la royauté héréditaire. Un autre fragment du même papyrus, où se trouvent les noms des sept premiers des douze dieux dont parle la *Vieille Chronique*, lesquels noms, comme nous venons de le dire, sont précédés du titre *roi*, et suivis de la durée de chaque règne, un autre fragment, disons-nous, permet

(1) Voir l'inscription de Rosette.

d'assigner une date à chacun de ces personnages, et de vérifier ainsi l'assertion de Diodore de Sicile.

On compte d'Alexandre le Grand à Ménès, suivant Manéthon.	5,441	années.
Le temps écoulé depuis le règne de Ménès jusqu'à celui d'Horus, d'après le second résumé du Canon hiératique, est de.	4,628	—
Durée du règne de Seth (Typhon), prédécesseur d'Horus.	29	—
Durée du règne d'Osiris, prédécesseur de Typhon. .	34	—
Soit de la 1re année du règne d'Osiris à Alexandre.	10,132	années.

Et, selon Diodore de Sicile, « plus de dix mille ans ». Sans doute Diodore connaissait exactement ce chiffre; mais, ne voulant faire qu'un abrégé de l'histoire d'Égypte, il donne toutes les dates en nombres ronds. Le premier résumé du Canon, qui donne le temps écoulé depuis la fondation de la monarchie élective jusqu'à Horus, le fixe à 1,103 ans, ce qui reporte cette fondation à la plus ancienne date que nous connaissions, l'an 11504 avant l'ère chrétienne (1). Hérodote donne une date qui se rapproche beaucoup de celle-ci. Voici ce qu'il rapporte : « Ce que les prêtres de Jupiter (Ammon) avaient fait à l'égard d'Hécatée, l'historien qui a vécu avant moi, ils l'ont fait également pour moi. Ils me conduisirent dans une vaste salle, où ils me firent voir une suite de colosses de bois, au nombre de trois cent quarante-cinq; chaque grand prêtre ayant soin d'y placer son image de son vivant. En me les comptant tous, à commencer par celui qui était mort le plus récemment, ils me firent remarquer que chacun de ces personnages avait succédé à son père, sans interruption, jusqu'au dernier. Or, ajoute-t-il, trois cents générations font dix mille ans, en comptant cent ans pour trois générations, etc., » ce qui donne 11,500 ans depuis le premier grand prêtre jusqu'à l'époque où Héro-

(1) *Chronol. des rois d'Égypte*, p. 296.

dote voyageait en Égypte. Mais ce n'est là qu'un calcul approximatif. En supposant les générations de trente-deux ans, on aurait la même date que celle donnée par le Canon hiératique, 11,500 ans avant J.-C. Et en effet, selon le même passage d'Hérodote, cette suite de grands prêtres remonterait jusqu'au premier roi, qui est Phtha, et non Ménès.



CHAPITRE III.

PREMIERS INDICES DE CIVILISATION.

Diodore de Sicile rapporte (1), d'après les Égyptiens, « que, dans le commencement de toutes choses, les premiers hommes naquirent en Égypte par suite de l'heureuse température du pays et des propriétés physiques du Nil, dont les eaux, naturellement fécondes et produisant d'elles-mêmes divers genres d'aliments, ont pu nourrir sans peine les premiers êtres qui reçurent la vie. En effet, la racine du papyrus, le lotus, la fève d'Égypte, le corséon et beaucoup d'autres plantes, fournissent une subsistance appropriée à la nature de l'homme..... Il est donc évident que, dans la première formation du monde, l'Égypte a été la contrée la plus favorable à la génération des hommes, par l'excellente constitution du sol.

« Aussi c'est en Égypte que les plus anciens des hommes, ayant levé les yeux sur le monde qui les environnait, frappés d'admiration en contemplant l'ordre naturel de l'univers, reconnurent des divinités éternelles, antérieures à toute autre (2).

« Les Égyptiens disent qu'indépendamment de ces premiers dieux, il en est d'autres, qu'ils nomment dieux terrestres, qui sont nés mortels, mais ont acquis l'immortalité par l'étendue de leur intelligence et les services qu'ils ont rendus au genre humain. Plusieurs d'entre eux ont régné en Egypte (3).

« Dans ces temps primitifs, la succession n'appartenait pas aux des-

(1) Liv. I, chap. x.
(2) Liv. I, chap. xi.
(3) Liv. I, chap. xiii.

cendants naturels, mais à ceux qui avaient rendu les plus grands services au peuple, soit que les hommes invitassent, par cette institution, les rois qu'ils se donnaient à ne s'occuper que du bien de la société, soit que leurs livres sacrés leur en eussent fait un précepte (1).

« Le premier qui régna en Égypte se nommait Phtha; il avait découvert l'usage du feu, et, par ce bienfait, mérité l'empire (2).

« La nourriture des Égyptiens, dans les temps les plus reculés, consistait en herbages, etc.; mais, dans leur seconde manière de vivre, ils se nourrissaient des poissons que le fleuve leur fournissait en abondance, et qu'ils recueillaient surtout à cette époque où, après sa crue, les eaux se retirant, il laisse à sec le terrain qu'il a inondé. Bientôt ils imaginèrent de dévorer la chair des animaux et de se servir de leur peau pour vêtement, enfin de se construire des habitations avec les tiges des joncs. On trouve même encore, ajoute Diodore, des traces de ce dernier usage chez les bergers égyptiens, qui tous disent n'avoir jamais eu jusqu'ici d'autres demeures que des cabanes de roseaux (3). »

Dans un pays où les choses changent peu, principalement sur les rives du haut Nil, dans la Nubie supérieure, où, la civilisation moderne n'ayant pas pénétré, beaucoup d'usages antiques se sont conservés jusqu'à nos jours, on peut se faire, par analogie, une idée assez exacte de ce qu'étaient les premières habitations des Égyptiens.

En remontant le Nil de Sennâr à Singué, point le plus reculé vers le sud auquel les Européens soient parvenus dans cette partie du globe, dans une étendue de cent lieues de longueur, « les habitations consistent en cabanes circulaires, recouvertes de chaume, et de forme conique » (4). Cette forme, étant la plus simple et la plus facile à construire, se sera sans doute conservée par tradition, ainsi que beaucoup d'autres usages anciens.

Dans la partie la plus méridionale, le pays produisant abondamment

(1) Diodore de Sic., liv. I, chap. XLIII.
(2) Diodore de Sic. (liv. I, chap. XIII), d'accord avec Manéthon.
(3) Diodore de Sic., liv. I, chap. XLIII.
(4) *Voyage à Méroé*, par Cailliaud. Voir vol. I, pl. de I à VIII incl., et vol. II, pl. LVI, fig. 1 et 2.

une espèce de bambou, on en fait des cloisons cylindriques ; dans le Sennâr, les murs circulaires sont en limon du Nil (1). Les cabanes de joncs et de roseaux, dont parle Diodore, devaient être fort analogues à celles-ci, et nécessairement coniques, forme qui résulte du mode de construction donné naturellement par ces matériaux.

Telles étaient évidemment les premières demeures des Égyptiens. Mais ceci ne fait point les affaires des esprits systématiques. On est parti de ce principe : que « les hommes furent, en raison de leurs positions variées, ou pasteurs, ou agriculteurs, ou chasseurs ; et dans cette dernière classe se trouve comprise celle des ichthyophages (2) ».

C'est chose convenue que les peuples pasteurs habitaient des tentes, les agriculteurs des cabanes, les chasseurs des grottes. On en conclut que, « de même que ces principes divers ont suggéré aux hommes des demeures d'une nature très-différente, de même ces primitives demeures ont suggéré à l'art des imitations d'une espèce très-variée (3) ».

Les Indiens et les Égyptiens étaient, bien entendu, originairement chasseurs et ichthyophages.

Appliquant ces théories, on a dit que « les temples de l'Inde et de la Nubie ont les plus grands rapports avec les antres des peuples troglodytes (4) ». On soutient, d'autre part, que « l'imitation des souterrains se lit sur toutes les formes de l'architecture indienne. Et on trouve dans tous les édifices de l'Égypte, dans leur ensemble et dans tous leurs détails, une conformité parfaite avec le goût et le genre des souterrains (5) ».

Tout cela est fort ingénieux sans doute ; seulement, c'est tout l'opposé de la vérité.

Nous avons vu ce qu'il en est pour les monuments de l'Inde. Or, les Égyptiens élevaient des pyramides longtemps avant de creuser des

(1) Cailliaud, *Voy. à Méroé.*
(2) Quatremère de Quincy, *de l'Arch. égypt.*, p. 15.
(3) *Ibid.*, p. 17.
(4) Batissier, *Hist. de l'art mon.*, avant-propos.
(5) Quatremère de Quincy, *de l'Archit. égypt.*, p. 18 et 19.

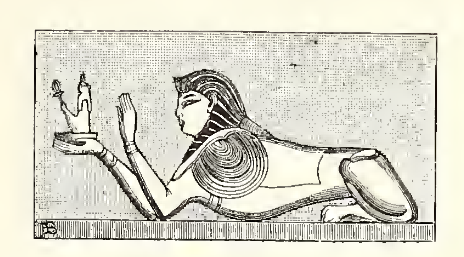
tombeaux dans les montagnes. Les tombeaux des rois, à Thèbes, sont postérieurs aux pyramides de plus de dix siècles. Les temples souterrains d'Ibsamboul, en Nubie, érigés par Rhamsès le Grand, sont, par conséquent, postérieurs à la plupart des grands édifices de Thèbes ou leurs contemporains, ils sont enfin postérieurs de dix mille ans au règne de Phtha.

Loin que les édifices construits à ciel ouvert soient l'imitation des souterrains, ce sont les premiers tombeaux taillés dans le roc qui ont, au contraire, imité en partie le mode de construction des maisons, ainsi qu'on peut le voir aux hypogées de Beni-Hassan et de Memphis.

Et voilà comme, en mettant des hypothèses à la place des faits, on travestit l'histoire.

Phtha, dans les inscriptions hiéroglyphiques, est qualifié de « *Roi des deux mondes terrestres* », et aussi du titre synonyme, plus explicite, de « *Roi de la Haute et de la Basse-Égypte* ». Le premier de ces titres, qui s'est perpétué comme toute chose en Égypte, était sans doute plus vrai alors que les rives du Nil nourrissaient, sinon les seuls hommes qui habitassent le globe, bien certainement les seuls qui fussent civilisés.

Phtha portait aussi le titre d' « Instituteur de la royauté » ; il est quelquefois représenté sur les monuments en costume de Pharaon, ayant pour attributs un sceptre et un nilomètre.



CHAPITRE IV.

ORIGINE DES ARTS.

Chez les Égyptiens, écrire et peindre sont synonymes, et l'ancienne langue n'a qu'un seul et même mot pour exprimer ces deux idées. C'est qu'en effet, le système hiéroglyphique ne se composant que d'images, écrire et peindre (ou dessiner) ne sont chez eux qu'une seule et même chose. A l'invention de l'écriture remonte donc tout naturellement l'invention du dessin. Le premier, ou plutôt les premiers Hermès, car il y en a plusieurs, appartiennent, par conséquent, au sujet que nous traitons. Nous nous emparons d'autant plus volontiers de ces personnages, véritablement historiques, qu'ils sont, ce nous semble, d'un intérêt général; c'est la source primitive d'où découlent toutes les connaissances humaines.

Les Égyptiens comptaient, suivant Manéthon (1), quatre Hermès. Ce fait est pleinement confirmé par les monuments. Les images de ces quatre Hermès, accompagnées de leurs attributs, couvrent les parois du temple de Dakkeh, en Nubie. L'un de ces personnages tient un caducée, comme l'Hermès grec, le Mercure des Romains.

Il est utile de rappeler ici qu'en Égypte, non-seulement l'écriture hiéroglyphique est complexe, mais aussi que plusieurs genres d'écriture étaient en usage. Il n'est pas vraisemblable que ces diverses complications soient l'œuvre d'un seul homme. La raison veut, au contraire, que la méthode la plus simple ait été inventée d'abord, et que le développement de la civilisation ait enfanté des perfectionnements succes-

(1) Cité par Le Syncelle, *Chronogr.*, p. 720.

sifs. Les écritures égyptiennes peuvent se diviser en quatre classes (1), et c'est précisément le nombre des personnages honorés comme inventeurs de l'art de fixer graphiquement la pensée. Il est, par conséquent, très-probable que l'invention de chacune de ces classes appartient aux quatre Hermès que nous venons de citer.

Le musée de Turin possède un très-ancien et très-précieux monument. C'est un autel en granit noir qui contient sur son fût cylindrique, outre la légende du roi qui le fit ériger, vers l'an 3200 avant J.-C., une longue nomenclature de ces personnages que les Égyptiens nommaient « *dieux terrestres* (2) ». Les plus anciens de ces *dieux,* « *nés mortels* (3), » sont rangés par ordre chronologique, et l'on y trouve précisément les noms des quatre Hermès.

L'Hercule égyptien, Kaï, s'y trouve aussi, placé au milieu des Hermès, et un passage de Diodore de Sicile, qui donne la date de ce personnage, nous permet de fixer approximativement l'époque de ceux qui l'entourent. Diodore nous apprend en effet que « l'Hercule grec est né d'Alcmène *plus de dix mille ans* après l'Hercule égyptien (4) ».

Alcée, ou l'Hercule grec, est antérieur d'une génération (ou trente ans) à la prise de Troie, laquelle est de l'an 1183. L'Hercule égyptien remonte, par conséquent, au moins à l'an 11213 avant notre ère (5).

Nous comptons, de cette date au règne de Phtha, 291 ans.

C'est pendant cette période que vécurent les deux premiers Hermès, nommés sur les monuments : *Pahetnofré* et *Arihosnofré.* Les annales d'une nation ne pouvant guère s'étendre au-delà de l'invention de l'écriture, il est permis de croire que Pahetnofré, le plus ancien des Hermès, est d'une époque voisine du premier roi divinisé.

Il paraît, d'après Manéthon, que ces primitives annales, si vénérables par leur antiquité extraordinaire, étaient de véritables monuments.

Elles se composaient de « *stèles* conçues en dialecte sacré, et gra-

(1) 1° Système figuratif; 2° système symbolique; 3° système phonétique ou alphabétique; 4° écriture hiératique.

(2) Diodore de Sic., liv. I, chap. XIII.

(3) *Ibid.*

(4) Liv. I, chap. XXIV.

(5) 1,183 + 30 + 10,000 = 11,213.

vées par le premier Hermès, en caractères hiérographiques, puis traduites (ou plutôt transcrites) en caractères hiéroglyphiques par Agathodæmon, le troisième Hermès, et déposées en des livres dans les sanctuaires des temples de l'Égypte (1) ».

Il est difficile de savoir au juste ce qu'étaient ces premiers caractères *hiérographiques* inventés par Pahetnofré. Quoi qu'il en soit, toujours est-il que les signes purement idéographiques, c'est-à-dire n'ayant aucun rapport direct avec les *sons des mots* de la langue parlée, mais représentant chacun une idée distincte, ont dû évidemment, dans l'origine, constituer seuls l'écriture hiéroglyphique, comme on l'a observé aussi pour l'écriture chinoise.

Les Égyptiens disaient qu'« Hermès fut le premier qui observa l'harmonie produite par les voix et les sons naturels (2) ». Or, le nom du second Hermès, Arihosnofré, signifie, selon Champollion : « *celui qui produit les chants harmonieux* (3) ». Nous devons donc reconnaître en lui l'inventeur de la musique.

Après Arihosnofré apparaît dans l'histoire l'Hercule égyptien, à qui l'on attribue les premiers travaux entrepris pour régulariser les inondations périodiques du Nil.

On rapporte, en effet, « que, vers le temps de l'année où l'astre de Sirius commence à se lever (époque à laquelle le Nil a la coutume de grossir), le fleuve, renversant dans sa fureur toutes les barrières, inonda la plus grande partie de l'Égypte, où il fit de grands ravages. Mais Hercule, qui sut accomplir tant de pénibles entreprises, s'empressant d'employer la force de son bras pour arrêter ces ravages, combla promptement les déchirures que les eaux avaient faites dans les rives du fleuve, et le força, *par les canaux qu'il lui creusa*, à rentrer dans son premier lit (4) ».

(1) Dédicace de Manéthon à Ptolémée Philadelphe, citée par Le Syncelle, *Chronogr.*, p. 72.

(2) Diodore de Sic., liv. I, chap. XVI.

(3) Trad. de Champollion, *Lettres d'Égypte*, p. 149 : « *Arihosnofré* est un nom composé de trois mots égyptiens conservés dans la langue copte : ⲁⲣⲓ, *fac, facite*; ϩⲱⲥ, *canticum*; ⲛⲟϥⲣⲉ, *bonum*. »

(4) Diodore de Sic., liv. I, chap. XIX. La phrase soulignée est tirée du Scoliaste d'Apollonius de Rhodes, qui rapporte le même fait. V. 1250 à 1253, liv. II.

Diodore fait observer avec raison que plusieurs des actions d'Hercule s'appliquent mal au temps où les Grecs font naître leur Alcée; « mais qu'elles s'adaptent parfaitement, comme les Égyptiens l'affirment, à l'époque de la première origine des hommes. Ainsi, dit-il, la massue et la peau de lion ne peuvent convenir qu'à l'Hercule antique, parce que, dans le temps où il vécut, l'art de fabriquer des armes avec les métaux n'étant pas encore inventé, les hommes ne se servaient que de bâtons pour repousser leurs adversaires, et n'avaient, pour se mettre à l'abri des coups de leurs ennemis, que des peaux de bêtes. Alcée fut par la suite appelé Héraclès ou Hercule, non parce que sa gloire vient de Junon, mais parce que, digne émule des travaux de l'antique Hercule, il hérita à la fois de sa célébrité et de son nom. Enfin, ce que les Égyptiens racontent s'accorde avec la renommée qui, de temps immémorial, s'est conservée parmi les Grecs, et suivant laquelle Hercule purgea la terre des animaux qui l'infestaient, tradition que l'on ne peut cependant appliquer à l'Hercule qu'ils font naître seulement une génération d'hommes avant la guerre de Troie, puisque alors la plus grande partie de la terre était civilisée, l'agriculture pratiquée, que des villes existaient et que beaucoup de contrées se trouvaient déjà peuplées d'une foule d'habitants. Mais ce premier pas en faveur de la civilisation des peuples se place bien plus naturellement dans les temps reculés où les hommes étaient encore exposés à la fureur d'un grand nombre d'animaux sauvages, et surtout dans l'Égypte, qui touche à des régions plus élevées et encore ou désertes, ou habitées par des bêtes féroces. Il était donc tout naturel qu'Hercule, qui regardait cette contrée comme sa patrie, après avoir employé son bras à la purger des monstres, ait livré ensuite la terre aux travaux des agriculteurs, et mérité, par un tel bienfait, de participer aux honneurs divins (1). »

Après Phtha et ses successeurs, formant la première dynastie, trois rois (2) régnèrent en Égypte pendant quatre-vingt-six ans (3). Ces rois

(1) Diodore de Sic., liv. I, chap. XXIV.
(2) Atmou, Thoé et Thorré.
(3) De l'an 10647 à l'an 10561 av. J.-C.

furent considérés comme des incarnations successives du dieu Phré (le Soleil). Diodore place en effet le Soleil parmi les dieux *terrestres*. Dans la suite, un usage analogue devint général; l'incarnation ne fut plus l'attribut de l'autorité suprême, mais on se dit *Fils du Soleil*, et c'est ce que signifie le titre de *Pharaon*, porté par tous les rois d'Égypte.

Immédiatement après ces trois rois commence le règne d'Agathodæmon, le troisième Hermès. C'est lui qui, comme nous l'avons vu plus haut, transcrivit en caractères hiéroglyphiques les stèles de Pahetnofré, le premier Hermès, lesquelles étaient en caractères *hiérographiques;* ceci nous porte à croire qu'Agathodæmon a puissamment modifié et perfectionné l'ancien système graphique.

Afin d'apprécier la part qui peut lui appartenir dans cette grande invention, il est bon d'exposer brièvement ici quelques faits qui éclairciront ce point important.

On a cru longtemps « que l'écriture égyptienne, dite hiéroglyphique, ne représentait nullement le son des mots de la langue parlée; que tout caractère hiéroglyphique était le signe particulier d'une idée distincte; enfin, que cette écriture ne procédait à la représentation des idées que par des symboles et des emblèmes (1) » : Champollion a complétement détruit ces erreurs.

« L'écriture sacrée égyptienne, dit-il, comptait trois classes de caractères bien tranchées :

« 1° Les caractères *figuratifs,* qui expriment précisément l'objet dont ils présentent l'image;

« 2° Les caractères *symboliques,* qui expriment les idées abstraites par des images d'objets physiques ayant des rapports avec les objets des *idées* qu'il s'agissait de rendre graphiquement;

« 3° Les caractères *phonétiques* ou *signes de son,* les plus importants, qui représentent, non des idées, mais des *sons* ou des prononciations, et dont la série constitue un véritable *alphabet* (2). »

Les Égyptiens ont dû naturellement commencer par le système le

(1) Champollion, *Gramm. égypt.*, introd., p. vij.

(2) *Ibid.*, p. 22, 23, 27.

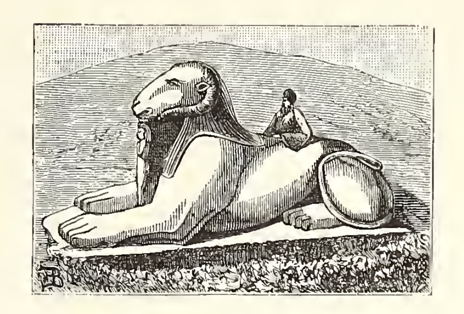
plus simple : celui qui consiste à exprimer directement les idées par des images. Mais de là à la pensée de donner, pour ainsi dire, une forme matérielle aux sons de la langue parlée, il y a fort loin. Cette conception, le plus grand effort peut-être de l'esprit humain, a dû venir ensuite, et elle s'applique mieux au troisième Hermès qu'à tout autre.

C'est sans doute à lui qu'il faut appliquer ces paroles de Diodore : « Ce fut cet Hermès qui, le premier, fixa une articulation précise au langage commun, qui donna des noms distincts à un grand nombre d'objets auxquels, jusqu'à lui, on n'en avait pas assigné, et qui trouva l'art de tracer des *lettres.* »

Agathodæmon (1), dont le nom égyptien est Meuï, monta sur le trône en 10561 avant notre ère et régna cinquante-six ans.

Il porte, dans les inscriptions monumentales, le titre de « *Fils du Soleil* » (Pharaon).

(1) *Mnémôn* rendrait mieux le sens du nom égyptien ; Meuï est le masculin de Mnémosyne.



CHAPITRE V.

PROGRÈS DE LA CIVILISATION SOUS LE RÈGNE D'OSIRIS.

Le roi Seb succéda immédiatement à Agathodæmon, épousa sa sœur Natphé, et donna successivement le jour à cinq enfants : Osiris, Aroëris, Seth (Typhon), Isis et Nephtis.

« Osiris épousa Isis ; et, parvenus à la royauté, l'un et l'autre contribuèrent, par leurs nombreux bienfaits, au perfectionnement de la vie sociale.

« Isis ayant découvert les fruits du froment et de l'orge, et Osiris ayant inventé l'art de les cultiver, bientôt les hommes s'empressèrent d'échanger leur ancienne nourriture contre ces fruits nouvellement acquis. On dit aussi qu'Isis a, la première, établi les lois d'après lesquelles les hommes se rendent réciproquement justice.

« Les prêtres rapportent unanimement qu'Osiris éleva aux auteurs de ses jours *un temple célèbre par sa grandeur et sa magnificence, où l'on voyait deux édicules d'or,* la plus grande consacrée au Jupiter céleste (c'est-à-dire à Ammon, roi des dieux), et la plus petite à son père (Seb), qui régna en Égypte. Il consacra également *des édicules d'or* aux autres dieux, régla les honneurs qu'on devait leur rendre, et chargea des prêtres du soin de leur culte. Osiris et Isis eurent en grande estime tous ceux qui découvrirent les arts ou qui indiquèrent la route des connaissances utiles aux hommes. Sous leur protection, on exploita, dans la Haute-Égypte, des mines d'or et de cuivre ; on mit en œuvre ces métaux et l'on en fabriqua des instruments pour labourer la terre et des armes pour donner la chasse aux animaux. Par ces

heureux essais, la contrée se civilisa, et *l'art de fabriquer les simulacres des dieux ou de leur construire des édicules d'or se répandit* (1). »

L'inscription de Rosette explique ce qu'on doit entendre par ces édicules appelées *naos* dans le texte grec. C'étaient des espèces de dais posés sur quatre colonnes au milieu desquelles est placée la statue d'un dieu ou d'un roi, et tels que ceux qu'on voit dans les bas-reliefs gravés sur les murs des temples ou peints dans les tombeaux. La même inscription dit aussi des « *édicules d'or* », mais on sait qu'elles étaient en bois doré et non en or massif (2).

Voici d'ailleurs le passage qui nous intéresse :

« ... Qu'il soit consacré au roi Ptolémée (Épiphane) une statue et « une *édicule d'or* dans le plus saint des temples, que cette édicule soit « placée dans le sanctuaire avec toutes les autres, et que dans les « grandes solennités où l'on a coutume de faire sortir du sanctuaire « les édicules, on fasse sortir aussi celle du dieu Épiphane, etc. » (Inscr. de Rosette.)

Diodore affirme que « l'art de fabriquer les simulacres des dieux se « répandit sous le règne d'Osiris ».

Or, selon Platon, cet art paralysé, par une loi, serait resté stationnaire à partir d'une époque fort voisine du temps où régnait Osiris. Et il ne faut pas perdre de vue que Platon a étudié en Égypte, pendant treize années, chez les hiérogrammates d'Héliopolis.

« Il y a longtemps, dit-il, qu'on a reconnu chez les Égyptiens la « vérité de ce que nous disons ici, que dans chaque État la jeunesse « ne doit employer habituellement que ce qu'il y a de plus parfait en « fait de figure et de mélodie. C'est pourquoi, après en avoir choisi « les modèles, on les expose dans les temples, et il n'est permis, ni « aux peintres, ni à aucun de ceux qui pratiquent les arts du dessin, « de rien innover au-delà des habitudes nationales. Cette interdic- « tion subsiste encore, et s'étend même à la musique tout entière. « A l'appui de cela, vous observerez en Égypte des peintures et des « sculptures faites depuis *dix mille ans* (je parle véritablement et non

(1) Diodore de Sic., liv. I, chap. XIII, XIV, XV.

(2) Voyez, à cet égard, Drumann, p. 212.

« pour ainsi dire de dix mille ans), qui ne sont ni plus ni moins « belles que celles que l'on fait maintenant; en un mot, absolument « semblables aux œuvres du jour (1). »

L'époque indiquée par Platon correspond au règne d'Horus, fils d'Osiris. Selon Diodore, en effet : « Thoth, *sous la dictée d'Horus,* rédi- « gea les règlements concernant les choses sacrées (2). » Il est donc fort présumable que l'*interdiction* dont parle Platon faisait partie de

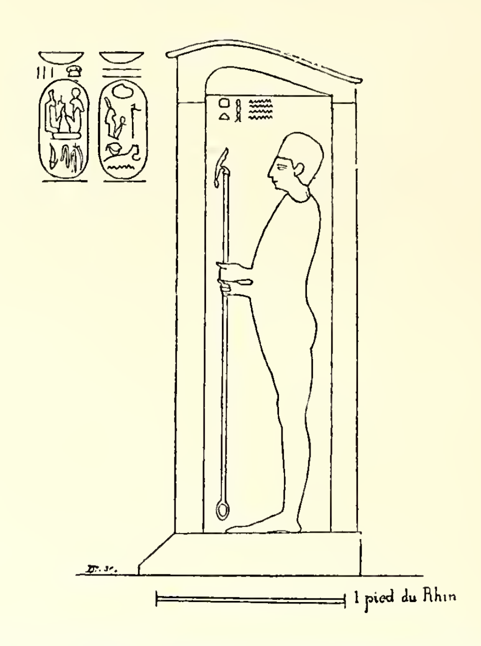


Fig. 1. — Phtha dans son édicule. — Bas-relief exécuté sous le règne de Rhamsès le Grand (XVIIe siècle av. J.-C.), mais où la loi hiératique a été observée.

ces règlements. Cette interdiction a été rigoureusement observée tant qu'a duré la religion égyptienne. Ainsi, dans ces anciens temps, qui datent maintenant de plus de douze mille ans, la sculpture et la peinture avaient justement les qualités et l'imperfection de toutes celles produites depuis en Égypte.

Hâtons-nous d'ajouter qu'heureusement, cette loi hiératique ne

(1) Platon, *Leg.,* I, p. 656, Steph.
(2) Diodore de Sic., liv. I, chap. XVI.

s'appliquait pas à la construction des temples. Ceux qui pensent que l'architecture est esclave de règles systématiques et absolues, doivent croire qu'un peuple qui assujettissait à des règles la peinture et la



Fig. 2. — Peinture du XLVIIe siècle.

sculpture, a dû à plus forte raison imposer des lois aux architectes. Une étude approfondie nous a prouvé qu'il existait, au contraire, dans l'architecture égyptienne, une variété de proportions très-étendue, et une grande liberté dans la composition des plans.

Il serait sans doute fort intéressant de savoir au juste à quel degré

de perfection cet art était parvenu à l'époque reculée où la peinture et la sculpture se montraient déjà telles qu'on les a vues dans les âges postérieurs.

Malheureusement, il ne nous reste aucun indice matériel pour fixer, avec certitude, une opinion là-dessus. Toutefois, il est très-présumable que le temple d'Ammon, érigé par le divin roi Osiris, était un sanctuaire entouré de piliers carrés, formant ce que les Grecs ont appelé un *périptère*. C'est du moins la plus simple et la plus ancienne disposition de temple connue.

Quant aux progrès faits depuis l'enfance de l'art jusqu'à cette époque, le parallèle suivant, où le type le plus archaïque se trouve en présence d'une édicule du XLVIIe siècle, peut en donner une idée approximative.

N° 1. Phtha dans son édicule. Bas-relief exécuté sous le règne de Rhamsès le Grand (XVIIe siècle avant J.-C.), mais où la loi hiératique a été observée (1).

N° 2. Peinture du XLVIIe siècle (2).

Nous reprenons la suite chronologique des faits.

« Bienfaiteur de la société et ambitieux d'acquérir de la gloire, Osiris forma le projet de parcourir toute l'Égypte, dans le dessein de propager l'art de planter la vigne et de semer le froment et l'orge. Il se flattait qu'en appelant les hommes à un régime de vie plus doux, il se rendrait, par l'importance d'un tel service, digne de l'immortalité (3). Typhon qui, pendant l'absence de son frère Osiris, n'avait osé rien innover, parce qu'Isis administrait le royaume avec autant de vigilance que de fermeté, lui tendit des embûches, lors de son retour, et fit entrer dans la conjuration soixante-douze complices (4). »

Osiris périt victime de cette conjuration, après trente-cinq ans de règne.

« Les habitants de Chemmis furent instruits les premiers de cet

(1) Stèle gravée sur un rocher, à l'ouest de Silsilis. Lepsius, t. III, pl. CLXXIV (vol. VII).

(2) Pyramides de Saquara, tombeau n° 16, V^e dynastie. Lepsius, t. III, pl. LXI.

(3) Diodore de Sic., liv. I, chap. XVI.

(4) Plutarque, *Traité d'Isis et d'Osiris*.

événement, et en répandirent la nouvelle... Isis n'en fut pas plus tôt informée, qu'elle coupa, dans le lieu où elle l'apprit, une boucle de ses cheveux, et prit une robe de deuil. Ce fut à l'endroit où est aujourd'hui la ville de Copto.

« Isis avait confié son fils Horus aux prêtres de la déesse Bouto, et ils l'avaient caché dans l'île de Chemmis, située sur un lac vaste et profond, pour le soustraire à la recherche de Typhon, qui voulait s'emparer du fils d'Osiris.

« Horus reçut les conseils de Thoth (le quatrième et dernier Hermès), et il fut instruit dans le maniement des armes, afin qu'il pût un jour venger la mort de son père. Dès qu'il fut assez préparé pour le combat, une foule d'Égyptiens passèrent dans son parti. Horus et Thoth attaquèrent alors Typhon, près du lieu où fut depuis la Lycopolis du nome Busirite (1). » « Le combat dura plusieurs jours et Horus remporta la victoire (2). »

« Typhon, qui avait épousé sa sœur Nephtys, régna despotiquement sur l'Égypte pendant vingt-neuf ans. C'était un homme impie et d'un naturel violent, mais expert dans l'art de la guerre et habile à tirer de l'arc (3). »

Ces talents l'ont fait estimer par plusieurs Pharaons, grands guerriers, qui n'ont pas craint de porter son nom, lequel en égyptien est *Seth*. D'après les monuments, en effet, les Égyptiens n'auraient point eu anciennement pour Typhon cette horreur profonde qu'ils ont manifestée depuis, et qui ne paraît pas remonter au-delà de la domination grecque. Plusieurs tableaux pharaoniques représentent le dieu Seth ou Typhon en rapport avec Horus, fils d'Isis, soit pour instruire un roi dans l'art de la guerre, soit pour le couronner.

(1) Inscr. de Rosette, texte grec.

(2) Plutarque, *Traité d'Isis et d'Osiris*, p. 60 à 62.

(3) Diodore de Sic., liv. I, chap. XXI.

CHAPITRE VI.

DES PLUS ANCIENNES VILLES DE L'ÉGYPTE.

On peut remarquer, non sans une sorte de surprise, que toute cette histoire de la famille de Seb a pour théâtre la Basse-Égypte, communément appelée Delta. Selon Plutarque (1), en effet, « Busiris fut la patrie du roi Osiris », et Hérodote place cette ville au milieu du Delta (2). Isis revient de Biblos à Buto, ville située près de l'embouchure sébennytique du Nil (3), parcourt les marais environnants, et cache son fils Horus dans l'île de Chemmis, voisine de Buto. Enfin, le combat entre Typhon et Horus se livre dans le nome Busirite, c'est-à-dire au centre de la partie orientale du Delta.

Cependant on admet généralement, avec raison, que la Basse-Égypte est un terrain d'alluvion conquis sur les eaux de la mer, et l'espace entre les montagnes qui dominent cette contrée paraît avoir été jadis un golfe de mer (4). Les Égyptiens racontèrent même à Hérodote que « dans le temps du *premier homme* qui régna en Égypte, à l'exception du nome Thébaïque, le reste de l'Égypte était un marais (5) ».

Il est donc indispensable de se former une opinion là-dessus, et de s'assurer si véritablement le Delta existait à l'époque où l'on place l'histoire d'Osiris.

M. de Rosière, qui a étudié cette question, dit que, dans le Delta, l'accroissement est moins rapide que dans le reste de l'Égypte, et

(1) *Traité d'Isis et d'Osiris.*
(2) Hérod., liv. II, chap. LIX.
(3) Hérod., *ib.*, chap. CLV.
(4) *Ibid.*, chap. V et X.
(5) *Ibid.*, chap. IV. Hérodote, qui n'a point eu connaissance du règne de Phtha, croit toujours que le premier règne est celui de Ménès.

peut être évalué à environ 60 millimètres pour chaque siècle (1).

Cette précieuse donnée peut nous conduire à la solution du problème; car on a constaté en même temps que des fouilles de 14 à 15 mètres, faites dans le Delta, « n'ont traversé que des couches de terre végétale entremêlées de sable semblable à celui que charrie le Nil ». Or, les dépôts du fleuve s'élevant à 60 millimètres par siècle, ne produiraient, en douze mille ans, qu'un exhaussement de 7 mètres 20 centimètres. Il faut donc rejeter fort au-delà des temps historiques l'époque où le Delta, suivant l'opinion d'ailleurs très-judicieuse d'Hérodote, était un golfe de mer.

Après avoir établi, par des faits historiques, que la civilisation égyptienne s'est manifestée d'abord dans la Basse-Égypte, il n'est pas inutile d'aborder une question importante longtemps controversée, et encore indécise. Plusieurs auteurs anciens et modernes ont pensé que la civilisation éthiopienne est antérieure à celle de l'Égypte. Parmi les derniers, M. Cailliaud, qui a étudié la question en parcourant ces contrées, s'est formé une opinion qui mérite principalement de fixer l'attention. « L'Égypte, dit-il, sous un climat sec et brûlant, ne put être habitable que lorsque le Nil, y déterminant son cours, vint déposer son limon au pied des chaînes de rochers toujours arides qui le bordent. L'Éthiopie, au contraire, pays pluvieux et élevé, n'eut jamais besoin, pour être fertile, de ce secours étranger et précaire.

« On a dit que c'est en descendant les fleuves que se faisaient les migrations des peuplades qui cherchaient à former un établissement. En adoptant cette gradation naturelle, on ne saurait se refuser à conclure que l'Éthiopie fut habitée avant l'Égypte. C'est donc l'Éthiopie qui eut d'abord des lois, des arts, une écriture (2). »

L'auteur du *Voyage à Méroé* confond ici, ce nous semble, deux choses distinctes : la priorité d'apparition des peuplades et l'antériorité de civilisation. Que l'Éthiopie ait été habitée avant l'Égypte, cela ne paraît pas douteux. On peut même, adoptant cette idée, en pousser plus loin les conséquences. Non-seulement, « plus on s'élève dans le sud en remon-

(1) *Descr. de l'Égypte, Hist. nat.*, t. II, p. 494.

(2) *Voyage à Méroé,* t. III, p. 272 à 275.

tant le Nil, plus le sol décèle son caractère primordial (1), » mais encore les races d'hommes changent, et deviennent aussi plus primitives. Au-dessus des Abyssiniens à la peau noire, mais dont les traits sont réguliers, les cheveux longs et soyeux, habitent les nègres imberbes, aux cheveux crépus, aux traits aplatis. Ces derniers ne sont véritablement qu'une ébauche de l'homme. L'étude de la géologie nous montre, depuis l'origine du globe, dans le règne animal, une succession d'êtres de plus en plus perfectionnés; c'est là une des lois de la création. Or, suivant cette loi, la race nègre étant la moins parfaite, a dû nécessairement précéder les autres sur la terre, et l'état primitif du sol vient à l'appui de cette observation.

Sur ce sol, qui n'est empreint d'aucune trace récente de cataclysmes, la race noire a donc pu exister depuis des myriades. d'années, des myriades de siècles, peut-être. Mais cette race, comme l'a très-bien observé Cuvier, «la plus dégradée des races humaines, dont les formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier, ni à la moindre apparence de connaissances suivies, cette race n'a conservé nulle part d'annales ni de traditions anciennes (2) ». On ne saurait donc raisonnablement déduire l'antériorité de civilisation de la priorité de race.

Sans doute les Abyssiniens, l'un des types des anciens Éthiopiens, sont d'une nature plus noble que les nègres proprement dits. Mais, s'ils sont propres à recevoir la civilisation, rien ne prouve qu'ils soient aptes à la créer, ni qu'ils soient parvenus très-anciennement à un état social un peu avancé. Les pyramides de Méroé et du mont Barkal sont très-postérieures à celles de Giseh; elles ne paraissent même pas remonter à une haute antiquité. Les plus anciens édifices éthiopiens encore subsistants portent le nom d'Aménophis (*Memnon*), qui régnait sur l'Égypte et l'Éthiopie vers le milieu du XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne (3), longtemps après la fondation de Thèbes.

(1) Cailliaud, *ibid.*, p. 277.

(2) Cuvier, *Discours sur les révol. du globe*, p. 221.

(3) De 1757 à 1726.

Les monuments viennent donc confirmer les faits historiques sur cette importante question ; et nous devons croire que les hommes qui se sont immortalisés par les premières inventions civilisatrices sont véritablement originaires de l'Égypte, et, qui plus est, de l'Égypte inférieure.

Enfin, la plus importante de ces inventions, l'écriture, qui donna naissance aux premiers éléments des arts du dessin, décèle, par sa nature même, qu'elle fut inventée en Égypte. Nous avons dit que l'écriture hiéroglyphique se compose, entre autres choses, de l'image de toute sorte d'animaux ; eh bien, ces images reproduisent seulement les animaux qui peuplent le sol égyptien. Si l'écriture eût été formée à Méroé ou dans la vallée supérieure du Nil, la girafe, l'éléphant, le léopard, l'antilope, l'autruche, etc., figureraient dans les hiéroglyphes. Nous devons donc conclure de cette absence d'animaux habitants des bords du haut Nil, que les caractères idéographiques égyptiens ont été inventés dans l'Égypte même, et non en Éthiopie.

De l'ensemble des faits que nous avons exposés jusqu'ici, il ressort, avec la dernière évidence, que, dès les temps les plus reculés, la civilisation, partant du Delta, s'est propagée vers les régions supérieures des bords du Nil ; et nous verrons, par la suite, qu'à tous les âges historiques, les arts ont remonté de l'Égypte en Éthiopie.

Aussi voyons-nous les plus anciennes villes dont il soit fait mention dans l'histoire situées dans la Basse-Égypte. Memphis a précédé Thèbes de plus de quatre mille ans, ainsi que nous le prouverons plus tard, et il est fort probable que Méroé, du moins comme ville de quelque importance, est très-postérieure à Thèbes.

Il faut donc abandonner cette vieille hypothèse, suivant laquelle « les arts, perfectionnés seulement en Égypte, remontèrent le fleuve *qu'ils avaient jadis descendu dans leur enfance* ».

CHAPITRE VII.

HORUS ET THOTH.

Suivant les annales égyptiennes, Horus succéda à Seth (Typhon) et régna vingt-cinq ans (1). « Instruit par sa mère Isis dans l'art de guérir et dans la science de la divination, il fut le bienfaiteur du genre humain, par les remèdes qu'il inventa et les oracles qu'il rendit (2). »

« *Horus* (3) faisait grand cas, et plus que de tout autre homme, de Thoth, qui, en ce temps, se distingua par la pénétration de son esprit et une intelligence supérieure dans les inventions propres à contribuer aux douceurs de la société humaine. Ce fut ce *quatrième* Hermès qui régularisa le culte rendu aux dieux, ainsi que les sacrifices, et qui, le premier, observa l'ordre des révolutions des astres. Il enseigna également à lutter, à mouvoir le corps en cadence et à le disposer avec grâce. Enfin, *il rédigea les règlements concernant les choses sacrées,* sous la dictée d'*Horus,* qui lui communiquait tous ses secrets, et qui profita souvent des conseils de son ministre. Thoth est aussi le premier inventeur de la culture de l'olivier (4). » Aussi les Égyptiens, reconnaissants de tous ces bienfaits, lui ont-ils témoigné leur gratitude en l'élevant à la royauté, après la mort d'Horus, et en lui décernant les honneurs divins.

Le grand nombre de livres sacrés écrits par lui nous portent à croire

(1) Canon hiératique, Le Syncelle, *Chronogr.*

(2) Diodore de Sic., liv. I, chap. xxv.

(3) *Ibid.*, chap. xv. Diodore fait ici, évidemment, un anachronisme en mettant Osiris pour Horus : Thoth est mort soixante-douze ans après Osiris. Selon l'inscription de Rosette, en effet, Thoth est contemporain d'Horus.

(4) *Ibid.,* chap. xvi.

qu'il a imaginé l'écriture hiératique, laquelle, n'étant qu'une tachygraphie des hiéroglyphes, a dû être inventée la dernière.

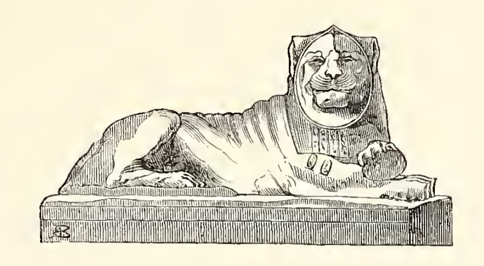
Ainsi se termine la série des créateurs de la civilisation. Dès les premiers siècles, l'Égypte a produit ses hommes les plus illustres, et donné au monde et à la postérité ce grand spectacle d'un peuple civilisé au milieu de tribus barbares ou de pays déserts.

Après l'enfantement de sa civilisation, l'Égypte semble jouir paisiblement de ses nouvelles institutions. Elle est comme épuisée par la production de tant de grands hommes, et il s'écoule un long espace de temps avant l'apparition d'un personnage célèbre ou d'un événement de quelque importance.

Au roi Thoth, qui régna dix-huit ans, succéda la reine Thméi, dont les Grecs ont fait leur Thémis. Cette reine a été divinisée, et elle est représentée sur les monuments avec les attributs de la Justice et le sceptre en main. Puis, suivent environ trente-sept rois divinisés. Quelques-uns de leurs noms seulement sont parvenus jusqu'à nous, et l'on ignore entièrement leur histoire.

Ici se termine la grande période primitive, connue sous le nom de *règne des dieux,* et pendant laquelle on comptait par années lunaires de trente jours. Cette période, réduite en années égyptiennes de trois cent soixante-cinq jours juste, donne une durée de deux mille cent cinq ans neuf mois et cinq jours (1).

(1) *Chronol. des rois d'Ég.,* p. 308.



CHAPITRE VIII.

LES DEMI-DIEUX, LES ANCIENS ROIS, LA THÉOCRATIE.

Nous disions tout à l'heure que l'on compta d'abord, en Égypte, par années de trente jours.

On compta ensuite par années ou saisons de quatre mois, et cette manière de diviser le temps est parfaitement conforme à la nature du pays, où les champs offrent trois tableaux différents, suivant les trois saisons de l'année égyptienne.

Amrou, le sauvage lieutenant d'Omar, résumait ainsi ces trois différents aspects : « L'Égypte présente successivement l'image d'un *champ de poussière,* d'une *mer d'eau douce,* et d'un *parterre de fleurs.* »

On compta donc, à partir de l'an 9398 avant notre ère, par années ou saisons de quatre mois. Mais il était impossible que les Égyptiens n'eussent pas alors une connaissance, au moins approximative, de l'année solaire. La succession régulière de leurs trois saisons et, avant tout, la crue périodique du Nil, avaient dû leur en donner de bonne heure une idée. Selon Plutarque (1), en effet, Thoth, le même Hermès qui, comme nous l'avons vu, « avait observé l'ordre des révolutions des astres », Thoth ajouta cinq jours *épagomènes* ou complémentaires à l'année, qui auparavant n'avait que trois cent soixante jours; ce fait est confirmé par les monuments. Néanmoins, la force de l'habitude avait fait conserver dans les annales, par des motifs religieux sans doute, l'ancienne manière de supputer le temps, et il en fut ainsi jusqu'au règne de Ménès.

Après la période des *dieux,* les rois ne reçurent plus que le titre de

(1) *Traité d'Isis et d'Osiris.*

demi-dieux. Ces derniers forment deux dynasties. La première, composée de huit rois dont les noms ont été plutôt traduits que transcrits par les auteurs grecs, nous est parvenue avec la durée de chaque règne.

Les demi-dieux ont régné en tout pendant quatre cent treize années.

Puis, les rois déchurent encore, et ne furent plus considérés que comme simples mortels. Ces anciens rois, proprement dits, se groupent en trois dynasties.

La première a duré cinq cent quatre vingt-dix-sept ans.

Malgré le laconisme de l'histoire sur ces souverains sans renommée, elle contient cependant des indications de nature à étonner l'esprit. Ainsi, la seconde de ces dynasties se composait de « *trente rois memphites* », c'est-à-dire originaires de Memphis. La fondation de cette ville célèbre est donc antérieure aux antiques Pharaons dont il est ici question, et par conséquent à l'an 8388 avant l'ère chrétienne. Cette haute antiquité nous surprendra moins si nous réfléchissons que, vu la nature du sol de l'Égypte, on peut facilement expliquer les contradictions apparentes qui existent dans les divers auteurs qui ont parlé de Memphis.

« Il est naturel de croire, dit M. de Rozière, que les architectes égyptiens ne connaissant pas bien, dans les premiers temps, le phénomène de l'exhaussement progressif du sol de la vallée et des inondations, ou ne considérant les premiers effets qu'ils en avaient remarqués que comme un événement accidentel et sans conséquence pour l'avenir, les temples n'étaient pas placés alors à une élévation aussi considérable que celle où ils ont été portés depuis, ce qui est d'ailleurs confirmé par l'histoire; de sorte qu'au bout d'un petit nombre de siècles, leurs fondations se trouvaient atteintes par les eaux pendant les débordements, ce qui en amenait la prompte destruction (1). »

La même cause a dû surtout, après un certain nombre de siècles, rendre inhabitables les plus anciennes villes, et les rois qui les firent rebâtir sur un sol plus élevé, et sans doute aussi avec plus de magnificence, ont pu faire oublier les premiers fondateurs.

La troisième dynastie de rois nous suggère une observation ana-

(1) *Descr. de l'Égypte*, t. XXI, p. 45 de l'édition Panckoucke.

logue à celle que nous venons de faire : elle était originaire de Teinis, qui paraît être la même que l'ancienne Tennis, ville située dans le Delta, près de la mer. Or, il est fort remarquable que Memphis et Teinis ont fourni aussi les quatre premières dynasties, à partir de Ménès, ce qui vient à l'appui de notre opinion sur la civilisation née dans le Delta, et prouve la longue prédominance de la Basse-Égypte sur les contrées supérieures.

Memphis n'est pas la seule ville importante qui remonte à une haute antiquité. Selon Platon (1), un vieux prêtre de Saïs disait à Solon : « *Depuis l'établissement de notre ville, nos livres sacrés parlent d'un espace de huit mille ans.* » Solon vint en Égypte vers l'an 560; la fondation de Saïs remonterait donc à l'an 8560 environ, c'est-à-dire près de deux siècles avant l'ancienne dynastie des rois memphites.

Les trois dynasties dont nous venons de parler ont eu ensemble une durée de mille trois cent un ans. Ces anciens rois ont régné, par conséquent, jusqu'à l'an 7685.

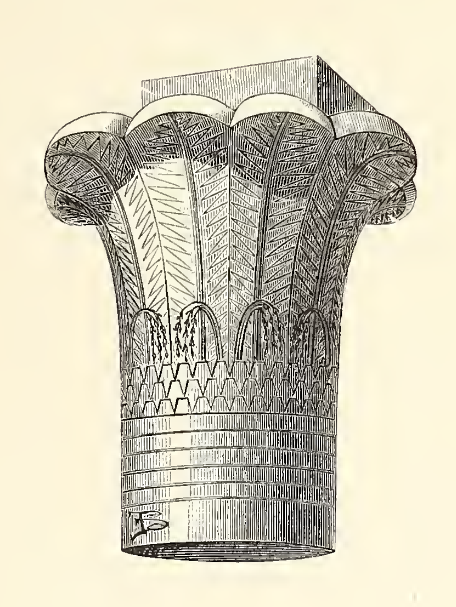
L'Égypte, malgré la profonde sagesse de ses législateurs, ne fut pas toujours, même dans les premiers âges, à l'abri des révolutions. A l'époque où nous sommes parvenus, on ambitionnait déjà la suprématie et, pour y parvenir, on sapait le pouvoir royal. Le gouvernement monarchique existait depuis trois mille huit cent vingt ans, lorsqu'il fut tout à coup renversé par la caste sacerdotale.

Cette caste avait en Égypte une extrême influence. Elle paraît avoir mûri et préparé de longue main le projet de s'emparer de l'autorité suprême. Depuis les brillants règnes d'Osiris, d'Horus et de Thoth, le pouvoir royal était graduellement déchu de son ancienne splendeur. Les rois perdirent en grande partie leur prestige lorsqu'ils ne furent plus divinisés qu'à demi. On les priva ensuite de toute considération, aux yeux des Égyptiens, en abolissant entièrement cet antique usage.

La forme du pouvoir théocratique, qui succéda à la monarchie, ne nous est pas parfaitement connue; on sait seulement que la théocratie constitue une longue période désignée sous le titre de *Règne des mânes*

(1) Timée.

et des demi-dieux. On croit que ces demi-dieux étaient des grands prêtres qui régnaient au nom de dieux, dont ils mettaient les images sur le trône. Cette théocratie eut une durée de cinq mille huit cent treize saisons égyptiennes, qui font mille neuf cent onze années. Le temps écoulé depuis le règne de Phtha, fondateur de la monarchie, jusqu'à la fin de la théocratie, est de cinq mille sept cent trente et un ans.



LIVRE II

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE

HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART AVANT LE DÉLUGE DE NOÉ

DEUXIÈME PARTIE

De Ménès au déluge, pendant une période de trois mille ans.

CHAPITRE PREMIER.

MÉNÈS, MEMPHIS.

Bien que l'histoire ne nous ait conservé aucun détail sur l'obscure période théocratique, toujours est-il que ce mode de gouvernement n'a point jeté d'éclat sur le pays et qu'il n'avait pas ses sympathies, puisque Ménès s'est acquis une gloire immortelle en le renversant.

Ses brillants succès, comme chef de l'armée égyptienne, lui facilitant l'accès au pouvoir, Ménès rétablit l'ancien ordre de choses, auquel il apporta d'heureuses modifications. « Homme remarquable, doué d'une âme élevée, il fut, parmi les législateurs dont la mémoire s'est conservée, celui qui a rendu le plus de services à la vie sociale (1). » Les principaux changements introduits par lui furent d'abord l'hérédité de la couronne et l'adoption officielle de l'année de

(1) Diod. de Sic., liv. I, chap. XCIV.

trois cent soixante-cinq jours. « Il montra ensuite à préparer les tables des repas, les siéges pour s'y placer, à les couvrir de riches tapis, en un mot, il introduisit dans la manière de vivre le luxe et la magnificence (1). »

Son fils Athothis, qui lui succéda, fit bâtir le palais des rois à Memphis.

Manéthon et Diodore de Sicile, qui nous ont fourni les principaux faits du règne de Ménès, ne disent point qu'il fut le fondateur de Memphis. Hérodote n'étant pas d'accord sur ce point avec les deux historiens précités, nous allons examiner son récit, qui ne nous paraît pas aussi éloigné de la vérité qu'on pourrait le supposer d'abord.

« Ce que je vais dire actuellement sur l'histoire des Égyptiens, dit-il, je ne l'ai appris que d'eux, et je le rapporte, *en y ajoutant seulement quelques circonstances que j'ai pu observer de mes propres yeux.* » Nous devons donc, dans ce qui suit, discerner ce qui est rapporté d'*après les Égyptiens* des propres observations de l'auteur.

« Les prêtres disent, poursuit Hérodote, qu'entre autres travaux, Ménès fit construire les levées qui garantissent Memphis des inondations. » Ainsi à cette époque, suivant le témoignage même des prêtres égyptiens, le sol de Memphis était au-dessous des hautes eaux du Nil. Comme il est impossible de supposer que la ville ait été, dès l'origine, établie ainsi, cette précieuse assertion, loin de contredire ce qui précède, prouve au contraire la très-haute antiquité de Memphis. On était dans l'usage, en Égypte, de fonder les villes sur des tertres factices, afin de les élever au-dessus des inondations; et, quelque supposition que l'on fasse, on ne saurait admettre qu'une ville ait été bâtie au-dessous du niveau des hautes eaux. Or, depuis les vieux rois originaires de Memphis, dont nous avons parlé plus haut, jusqu'à Ménès, il s'était écoulé plus de deux mille six cents ans. Le sol de la vallée du Nil s'élevant en moyenne de cent vingt-six millimètres par siècle dans la Haute-Égypte, et de cent vingt seulement au droit des ruines de Memphis (2), nous aurions, pour deux mille six cents ans, un exhaussement

(1) Diod. de Sic., liv. I, chap. XLV.

(2) Giraud, *Descr. de l'Égypte,* t. XX, p. 116, Édit. Panckoucke.

de trois mètres douze centimètres. Mais ceci n'est qu'un *minimum*, car la fondation de l'antique cité peut remonter plus haut, et même jusqu'à Phtha, qui en était le dieu protecteur. Le lit du fleuve s'élevant dans la même proportion que la vallée, ces observations précises expliquent clairement pourquoi, du temps de Ménès, la ville consacrée à Phtha courait le risque d'être submergée. Cet état de choses était fort précaire, et le danger, augmentant de siècle en siècle, devait à la longue devenir intolérable. C'est sans doute ce qu'a pensé le roi Uchoréus, qui vivait près de deux mille ans après Ménès, puisqu'il jugea nécessaire de reconstruire entièrement Memphis. C'est ainsi du moins que nous interprétons le passage de Diodore de Sicile, qui attribue à Uchoréus la fondation de cette ville (1). Il faut en effet ou rejeter entièrement cette assertion ou l'entendre de cette manière, car Manéthon atteste de plus en plus l'existence antérieure de Memphis, qui, depuis Ménès, a fourni cinq dynasties de rois (2).

Des édifices importants, tous postérieurs à la ville fondée à nouveau par Uchoréus, viennent à l'appui de la version de Diodore. Ainsi, trois siècles après cette nouvelle fondation, « Mœris construisit les propylées du temple de Phtha, situés du côté septentrional, qui l'emportaient en magnificence sur tous les autres. » Beaucoup plus tard, Rhamsès le Grand « fit élever, en avant du même temple, diverses statues d'une seule pierre; deux desquelles, la sienne et celle de sa femme, avaient trente coudées de hauteur, et les quatre autres, qui n'avaient que vingt coudées, étaient celles de ses enfants (3) ». La statue de Rhamsès a été découverte dans les ruines de Memphis. C'est un monolithe en granit rose, ayant, en effet, au moins trente coudées de hauteur. Deux autres propylées furent successivement ajoutés au temple de Phtha sur les faces orientale et occidentale (4). Enfin, Psammétichus mit la dernière main à l'édifice « en faisant construire les propylées qui regardent le midi; il fit élever aussi la cour où l'on nourrit Apis lorsqu'il apparaît.

(1) Diod. de Sic., liv. I, chap. L.

(2) Les IIIe, IVe, VIe, VIIe et VIIIe. Uchoréus est de la IXe dynastie, originaire d'Héraclée. Diod., ibid., chap. LI.

(3) *Ibid.*, chap. LVII, et Hérod., liv. II, chap. CX.

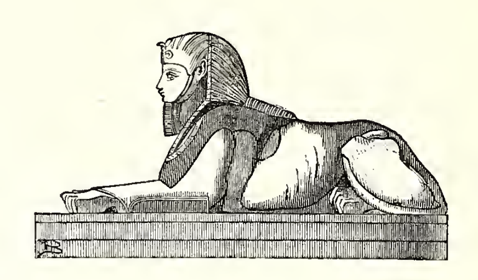
(4) Hérodote, liv. II, chap. CXXI et CXXXVI.

Cette cour était située en face des propylées. Un péristyle, dont les murs étaient couverts de figures sculptées, régnait autour, et était soutenu, au lieu de colonnes, par des colosses de douze coudées de haut (1). »

Uchoréus avait sans doute, suivant l'usage, élevé un sanctuaire au dieu éponyme de la ville qu'il reconstruisait ; or, en comptant le temps écoulé depuis ce roi jusqu'à Psammétichus, on trouve que l'édification du temple de Phtha, avec tous ses compléments, a duré plus de trois mille ans. Et ceci n'a rien qui doive nous surprendre, car nous rencontrerons en Égypte plus d'un fait analogue.

Les successeurs immédiats d'Athothis, fils de Ménès, n'ont élevé aucun édifice remarquable, excepté Ouenephès, quatrième roi de cette dynastie, qui éleva la plus ancienne pyramide dont il soit fait mention dans l'histoire. C'est très-probablement la grande pyramide de Sacquara, que Champollion croyait plus ancienne que celles de Memphis. Ouenephès étant monté sur le trône en 5653 avant J.-C., l'antiquité de ce monument remonterait à plus de sept mille cinq cents ans.

(1) *Hérodote,* liv. II, chap. CLIII.



CHAPITRE II.

INSTITUTION DU CULTE DES ANIMAUX SACRÉS.

Kaiéchôs, second roi de la IIe dynastie des rois héréditaires, institua le culte d'Apis à Memphis, de Mnévis à Héliopolis, et du bouc à Mendès (1).

Cette institution prouverait, au besoin, que Memphis a été fondée longtemps avant le règne d'Uchoréus, et elle atteste l'existence, à cette époque, c'est-à-dire au LVe siècle avant notre ère, de deux villes importantes situées dans la Basse-Égypte : Héliopolis et Mendès.

Une connaissance sommaire de la religion des Égyptiens étant nécessaire pour bien apprécier leurs édifices religieux, nous allons dire quelques mots là-dessus.

L'écriture hiéroglyphique, à cause de sa nature, s'étant trouvée dans la nécessité, surtout pour les sujets religieux, d'exprimer les idées abstraites par des symboles, ces images symboliques devinrent après un long espace de temps, un objet de vénération ; et, par extension, on vénéra aussi les êtres vivants dont plusieurs de ces symboles étaient la représentation. C'est là, sinon ce qui justifie, du moins ce qui explique le culte des animaux.

Plutarque fait judicieusement observer que « ce n'est pas aux animaux que s'adressait en réalité le culte, mais aux dieux dont ils étaient les symboles. Les philosophes, dit-il, honorent l'image de Dieu, quelque part qu'elle se montre, même dans les êtres qui sont sans vie, bien plus encore par conséquent dans ceux qui sont animés. On doit

(1) Manéthon, cité par Le Syncelle.

donc approuver, non ceux qui adorent ces créatures, mais ceux qui par elles remontent jusqu'à la Divinité (1). »

« La religion égyptienne était un *monothéisme* pur, se manifestant extérieurement par un *polythéisme symbolique,* c'est-à-dire un seul Dieu, dont toutes les qualités et les attributions étaient personnifiées en autant d'agents actifs ou divinités obéissantes (2). »

A Saïs, l'antique inscription gravée sur l'architrave du temple au-dessous du grand symbole signifiant l'*Esprit de Dieu,* donne une haute idée de la théologie égyptienne. Voici cette inscription :

« *Je suis tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera;*
« *Nul n'a soulevé le voile qui me couvre;*
« *Le fruit que j'ai enfanté est le Soleil.* »

Les cérémonies religieuses se faisaient avec pompe et magnificence dans l'intérieur des temples et non en dehors comme dans la religion grecque ou romaine. Il en résulte naturellement que les édifices sacrés de l'Égypte ont beaucoup plus d'analogie avec ceux des chrétiens que les temples de tout autre peuple. Ces édifices, élevés par la nation la plus profondément religieuse de l'antiquité, étant fortement empreints de majesté, d'un caractère grave, mystérieux, recèlent plus d'un enseignement utile. Nous nous proposons donc de les étudier avec soin, au fur et à mesure qu'ils sortiront successivement de la nuit des temps.

La troisième dynastie n'offre rien d'intéressant pour l'histoire de l'art monumental; la quatrième nous ramène à notre point de départ : les grandes pyramides.

(1) *Traité d'Isis et d'Orisis,* p. 377.
(2) Champollion-Figeac, *Égypte,* p. 244.

CHAPITRE III.

DES PYRAMIDES, ET, EN GÉNÉRAL, DES TOMBEAUX.

« On doit chercher l'origine des pyramides dans les croyances religieuses sur la résurrection, ou le dogme partout établi du retour à une autre vie. Il n'y a que la puissance d'une telle opinion qui soit capable de rendre aussi importante qu'elle le fut dans l'antiquité la pratique des tombeaux. De là, chez les Égytiens, ce soin particulier de la conservation des corps, et de là ces énormes édifices ou ces profonds souterrains qui semblaient en devoir être les éternels gardiens. Le même esprit, quoique avec moins de grandeur apparente, se retrouve chez les Grecs et les Romains. S'ils n'entassèrent pas pour leurs tombeaux d'aussi hautes montagnes de pierres, ils en firent toujours les édifices les plus solides et les plus durables que leur architecture ait produits (1). »

On a dit que les tombeaux creusés dans les montagnes de la nécropole thébaine avaient fait naître l'idée des pyramides. Il est facile de constater cependant que la fondation de Thèbes est postérieure aux grandes pyramides de près de dix siècles, et que les premiers rois originaires de cette capitale apparaissent cinq cents ans après sa fondation. Les pyramides sont, par conséquent, antérieures aux plus anciens tombeaux thébains d'au moins mille cinq cents ans (2).

Les pyramides n'ont donc point emprunté leur forme aux mon-

(1) Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'architecture,* au mot *Mausolée.*

(2)

Fondation de la grande pyramide, en	4975 av. J.-C.
Fondation de Thèbes, vers l'an	4000
Première dynastie thébaine, commence en	3516
Tombeau d'Aménophis (Memnon), le plus ancien de date certaine .	1757

tagnes de la nécropole thébaine, comme on l'a dit (1), et il faut chercher ailleurs le principe originel de ces monuments.

Rappelons d'abord que, suivant Diodore de Sicile, « les Égyptiens mettaient peu d'importance au temps pendant lequel ils jouissaient de la vie, mais en attachaient une très-grande à faire vivre après leur mort la mémoire de leurs vertus. En partant de cette idée, ils regardaient leurs habitations, pendant la durée de leur existence, comme de simples hôtelleries où l'on ne fait de séjour qu'en passant, tandis qu'ils appelaient les tombeaux *demeures éternelles,* parce que les morts doivent habiter éternellement dans le *monde inférieur.* Ainsi ils s'occupaient beaucoup moins de l'arrangement de leurs maisons que de celui de leurs tombeaux, pour lesquels ils déployaient un luxe excessif (2) ».

Le programme de ces antiques sépultures est tout entier dans ces deux mots : « *demeures éternelles.* » De là l'idée d'un édifice qui pût braver à toujours les injures du temps, de là la forme qui offre le plus de stabilité et le genre de construction qui assure le plus de durée : la forme pyramidale et la construction massive. Les pyramides remplissent admirablement toutes les conditions de ce programme.

Sans doute la forme conique eût rempli tout aussi bien ces conditions; mais ces *demeures éternelles* étaient soumises à une croyance qui domine dans le *Rituel funéraire :* le séjour des morts dans l'Occident. Cette croyance exige une forme indiquant les quatre points cardinaux. La base carrée, pouvant seule remplir ce but, devait être choisie de préférence. Peut-être aussi les rois qui élevèrent ces antiques sépulcres ont-ils voulu, par une orientation exacte, transmettre à la postérité un témoignage de leurs connaissances astronomiques à cette époque.

Le tumulus, engendrant la forme conique, ne saurait être le principe des pyramides, ainsi que plusieurs l'ont avancé (3). Ce principe réside principalement dans les raisons que nous venons de déduire.

(1) Voir Nestor L'hôte, *Lettres écrites d'Égypte,* p. 148 à 153. Cette hypothèse a été reproduite par M. Gaillabaud dans son *Hist. de l'art monumental.* Voir aussi *Dict. d'arch.* de Quatremère, au mot *Tombeau,* p. 585.

(2) Diod. de Sicile, liv. I, chap. LI.

(3) Entre autres, Quatremère de Quincy, *Dict. d'arch.,* au mot *Tombeau*, p. 585.

L'inhumation simple a produit les tumulus; la combustion des corps a fait naître l'idée de tombeaux à plusieurs étages, en imitation des bûchers; l'embaumement exigeait des sépulcres d'un caractère particulier, appropriés aux croyances psychologiques de l'Égypte.

Thèbes, nous le répétons, a été fondée longtemps après les grandes pyramides. Les rois originaires de cette capitale, trouvant dans le voisinage une chaîne de montagnes qui formait, pour ainsi dire, une série de pyramides naturelles, durent concevoir facilement l'idée d'y creuser leur chambre sépulcrale. La topographie de cette partie de l'Égypte se prêtait peu d'ailleurs à la construction de pyramides. Ainsi, loin que les tombeaux de Memphis aient puisé leur principe originel dans ceux de Thèbes, ce seraient plutôt ces derniers qui auraient imité les pyramides.

La forme quadrilatère, donnée aux plus anciennes tombes des Pharaons, a permis, avons-nous dit, d'indiquer les quatre points cardinaux; cette forme peut aussi avoir été adoptée pour atteindre un autre but. Les rois qui ont élevé les grandes pyramides paraissent avoir voulu établir un étalon des mesures en usage dans l'Égypte.

Le système métrique égyptien, ayant exercé son influence sur certaines proportions monumentales, lesquelles ont ensuite été adoptées par les Grecs, doit nécessairement entrer dans notre domaine. Nous allons donc essayer de fixer avec exactitude ses principaux éléments.

Selon Platon : « Thoth avait découvert la science des nombres, la géométrie, le calcul et *les mesures* (1). » On peut donc espérer que l'étude des monuments laissés par les Égyptiens y fera retrouver exactement leur système métrique.

Il est naturel à l'homme de faire servir ses pieds, ses bras, sa taille, au mesurage des objets qui sont à sa portée. On l'a donc fait dès l'origine de la civilisation; on a même imposé aux mesures les noms des parties du corps. Ainsi on appela *coudée* la mesure comprise entre le coude et l'extrémité de l'index; cette mesure se divise en 6 *palmes* ou largeurs de main, le palme en 4 *doigts*. La coudée comprenait par

(1) Platon, *in Phædro.*

conséquent 24 doigts. Plus tard, on admit le rapport de 2 à 3 entre le *pied* et la coudée, bien que ce rapport n'existe pas dans la nature, et seulement pour la facilité des calculs; le pied se divisait en 4 palmes et en 16 doigts. Enfin, toujours pour la même raison, on supposa systématiquement que la stature, nommée *orgye,* comprenait juste 4 coudées ou 6 pieds, et l'on conserva les noms des premières mesures quand celles-ci furent assujetties à un système régulier.

100 pieds formèrent un *plèthre;*

6 plèthres, 600 pieds, ou 400 coudées firent un *stade.*

Lorsqu'on eut fait en Égypte, sans doute pour les besoins de l'astronomie et de la géographie, une mesure du degré terrestre, on eut l'idée d'en déduire les mesures itinéraires et même les mesures usuelles, pour les fixer sur une base invariable. Ce fait, qui n'était point de nature à périr parce qu'il était assez honorable au génie de l'homme pour être conservé dans ses annales, nous est attesté par un ancien écrivain sur l'astronomie : « On rapporte, dit Achille Tatius, « que *les Égyptiens, les premiers, mesurèrent le ciel et la terre,* et inscri-« virent leurs découvertes sur des stèles pour en transmettre la « mémoire à leurs descendants (1). »

Les coudées trouvées dans les tombeaux et celles gravées sur les nilomètres nous ont, toutefois, révélé l'existence d'une mesure particulière, connue des anciens sous le nom de *coudée royale,* laquelle ne se rattache pas au système sexagésimal, mais qui paraît avoir été en usage dans plus d'un cas. Elle servait certainement à mesurer la crue du Nil. Cette mesure se composait de 7 palmes, et était divisée en 28 doigts, c'est-à-dire qu'elle avait un palme de plus que la coudée commune et naturelle; elle était, par conséquent, avec celle-ci dans le rapport de 7 à 6.

Les Égyptiens semblent avoir voulu transmettre à la postérité, par des monuments plus durables que des stèles, les découvertes dont parle Achille Tatius. Selon Diodore de Sicile : « Chaque côté de la base de la seconde pyramide est d'*un stade*..... » et « chaque côté de la base

(1) Achille Tatius, *Uranol. Petav.*, p. 121.

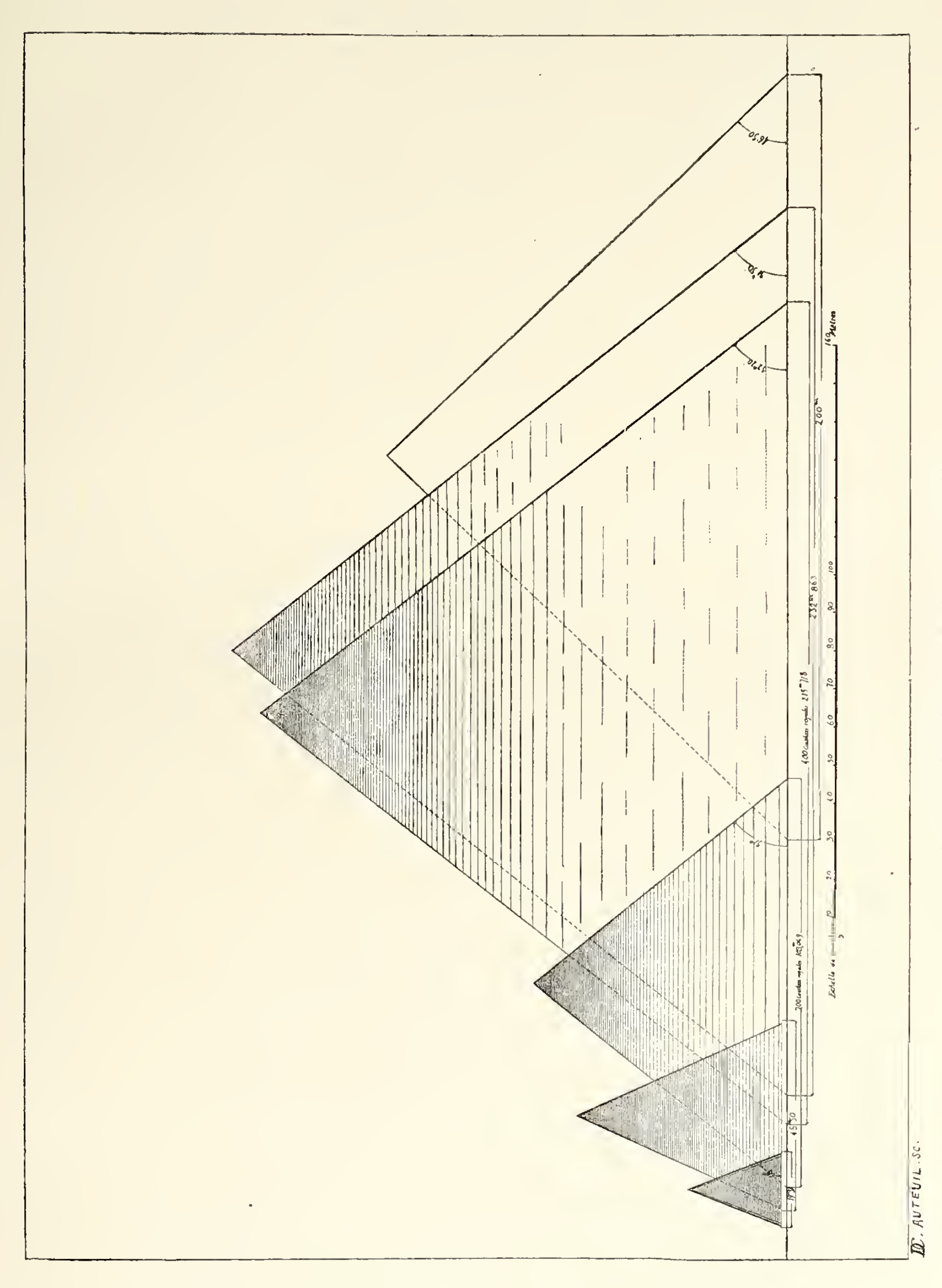


Fig. 3. — Dimensions comparatives des pyramides.

de la pyramide de Mycérinus est de *trois plèthres* ». C'est-à-dire que la base de celle-ci aurait en largeur précisément la moitié de l'autre, et que toutes deux seraient un étalon des grandes mesures égyptiennes. C'est là un fait très-important, mais qui mérite confirmation.

Le colonel Wyse entreprit, en 1837, des travaux d'exploration considérables autour des grandes pyramides. Des déblais, ayant mis à nu les bases de ces monuments, permirent de les mesurer avec beaucoup plus d'exactitude que n'avaient pu le faire les membres de la commission d'Égypte. La pyramide de Mycérinus, grâce à la conservation des premières assises de son revêtement de granit sur deux faces opposées, pouvait, mieux que les autres, être mesurée avec précision. Nous nous attacherons donc principalement à celle-ci.

La base de cette pyramide, suivant le colonel Wyse, est de 354 pieds 6 pouces anglais, mesure qui, traduite en mètres, est de 108m,0496 (1).

Selon Diodore de Sicile, cette base aurait *trois plèthres*, c'est-à-dire un demi-stade ou 200 *coudées*. Il est facile de voir tout d'abord qu'il s'agit ici de *coudées royales*. Nous prendrons donc pour point de comparaison la coudée des nilomètres.

La mesure moyenne des coudées du nilomètre de Roudah est de 19 pouces 11 lignes 7′ du pied de Roi (2), ou. 0m,5404

La base de la troisième pyramide étant supposée de 200 coudées, nous divisons 108m,0496, mesure de cette base, par 200, et nous obtenons 0m,5402
mesure égale à la coudée du nilomètre, à 2 dix-millièmes près.

Nous allons examiner maintenant dans quel rapport est la base de la troisième pyramide avec le stade égyptien, présumé le même que le stade olympique, c'est-à-dire égal à la 216,000e partie de la circonférence de la terre, soit. 185m,185185

Le pied, ou 600e partie de ce stade, est de 0m,308642

La coudée royale étant avec la coudée commune dans le rapport de 7 à 6, la base de la pyramide de Mycérinus, qui est de 200 coudées royales, est égale à 350 pieds du stade égypto-olympique.

(1) D'après le Bureau des Longitudes, qui donne, pour le pied anglais : 0m,30479449

(2) D'après le même Bureau des Longitudes, le pied de Roi est égal à . 0m,32484

350 pieds de ce stade (ou 0^{m}.308642 × 350) = 108^{m},0247.
La base de la troisième pyramide est de 108^{m},0496.

Différence en plus 0^{m},0249,

c'est-à-dire un peu moins d'un pouce du pied anglais.

Quelque soin que l'on suppose dans l'opération de mesurage du colonel Wyse, on ne saurait tirer aucune conséquence contraire d'une si minime différence. M. Wyse ne paraît pas d'ailleurs avoir prétendu lui-même à une plus grande précision, puisqu'il ne donne nulle part des fractions de pouce. Il faut donc nécessairement se contenter d'une mesure exacte à un pouce près.

Quant à la seconde pyramide, dont chaque côté de la base aurait, selon Diodore, *un stade,* cette base, avec son revêtement, devait avoir, en effet, le double de celle de la pyramide de Mycérinus, soit 400 coudées royales ou 700 pieds du stade ordinaire.

Nous ne voulons pas exagérer les conséquences que l'on peut tirer de ces résultats, mais ils prouvent évidemment les assertions de Diodore de Sicile et d'Achille Tatius, et l'on peut en conclure sans hypothèse, la coudée royale dérivant d'une coudée partie aliquote de la circonférence du globe, que les Égyptiens avaient véritablement mesuré *le ciel et la terre,* comme le dit Achille Tatius, et qu'ils avaient pris pour cela le degré moyen de la Terre et non le degré moyen de l'Égypte, ainsi que l'a pensé Jomard.

On sait qu'il y eut, anciennement, des relations entre l'Égypte et la Grèce, et que cette dernière a beaucoup emprunté à l'antique civilisation pharaonique. Un des premiers emprunts faits aux Égyptiens, emprunt non constaté jusqu'ici, est bien certainement leur système métrique. Nous en avons la preuve dans le plus célèbre des temples grecs : le Parthénon. Ce monument était aussi appelé *hecatompedon,* et c'est de la largeur qu'il faut entendre cette mesure de *cent pieds.* En effet, selon les mesures prises récemment avec le plus grand soin, par M. Paccard (1), la largeur de la façade du Parthénon est

(1) Auteur d'une très-belle restauration du Parthénon.

de . . . . 30^{m},853

ce qui donnerait pour le pied grec, 100e partie de cette mesure : . . . . 0^{m},3085

Le pied égyptien, déduit de la troisième pyramide, est de 0^{m},3087

Total. 0^{m},6172

Moyenne. . 0^{m},3086

Pied du stade, 216,000^{e} partie de la circonférences de la Terre. . . . . 0^{m},3086

Devant de pareils résultats, il nous paraît impossible de ne pas admettre l'identité des deux mesures, et bien difficile de ne pas les croire partie aliquote de la circonférence du globe.

Le temple du Soleil, à Palmyre, était aussi un hecatompedon.

Il n'existe point de rapport constant entre la base et la hauteur des pyramides. L'angle formé par les faces inclinées sur leurs bases varie, pour les trois principales, de 51° à 52°.20. La seule proportion géométrique qu'on y remarque est dans la grande pyramide, où la hauteur oblique, ou apothème, est avec la base dans le rapport de 4 à 5 (1).

Les pyramides éthiopiennes sont beaucoup plus aiguës. L'angle d'inclinaison varie, en général, de 67° à 74°, ce qui donne, pour la hauteur verticale, une mesure supérieure à la base.

Pour la grande pyramide de Sacquara, au contraire, la hauteur n'a guère plus de la moitié de la base, l'angle d'inclinaison étant peu au-dessus de 45° (46°.50). Champollion croyait cette pyramide, de forme aplatie, antérieure à celle de Chéops. D'autre part, les pyramides aiguës de l'Éthiopie sont évidemment de l'époque la plus récente. Peut-être pourrait-on conclure de cette observation que les plus anciennes pyramides ont été bâties sous un angle à 45°, ou à peu près, cette forme étant plus facile à construire. C'est d'ailleurs une tendance naturelle de l'esprit humain d'élever de plus en plus les édifices comparativement à leur base. Cette tendance se manifeste suc-

(1) Suiv. le colonel Wyse, la base de la grande pyramide a 764 pieds anglais et la hauteur oblique 611 pieds. ($764 - \frac{1}{5} = 611$.)

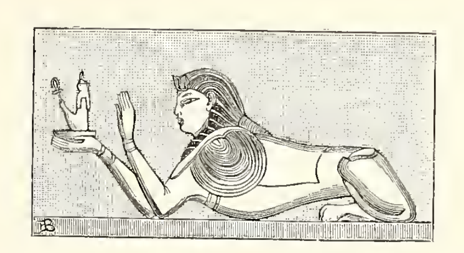
cessivement à toutes les époques de l'art, depuis les pyramides jusqu'aux flèches aiguës des cathédrales du moyen âge.

Il existe beaucoup de variété dans la construction de ces antiques tombeaux. Les uns sont en briques crues ou cuites au soleil, comme la pyramide du Labyrinthe; la plupart sont en pierre, avec revêtements en grands blocs à joints horizontaux. Toutefois, il existait au moins un de ces revêtements ayant les joints perpendiculaires au plan d'inclinaison des faces, ce qui a pu permettre de commencer l'opération au sommet suivant la méthode rapportée par Hérodote (1).

Les tombeaux égyptiens en général, et particulièrement les pyramides, ont exercé une grande influence sur les monuments funéraires des autres nations. On rencontre presque partout, dans l'antiquité, des tombeaux taillés dans le flanc des montagnes, ou des sépulcres d'une construction massive et de forme pyramidale. Parmi ces derniers, les plus célèbres sont le tombeau de Mausole à Halicarnasse, d'où nous vient le mot *mausolée,* et le monument que l'empereur Adrien fit ériger pour sa propre sépulture. Toutefois ces édifices ont emprunté l'esprit plutôt que la forme des tombes égyptiennes, c'est-à-dire l'idée de durée éternelle.

Le Christianisme admet, ainsi que la religion égyptienne, une autre vie où les bons sont récompensés et les méchants punis. L'embaumement, sans être chez nous d'un usage général, y est cependant quelquefois pratiqué. Pourquoi donc n'érigerions-nous pas aussi des tombeaux d'une masse imposante et d'une longue durée?

(1) Voir les planches de la *Descr. de l'Égypte*, A. vol. IV et V, relatifs aux pyramides.



CHAPITRE IV.

LE LAC MŒRIS.

A une époque fort reculée, dans le XXXVIe siècle avant notre ère, Mœris conçut l'idée la plus gigantesque, la plus hardie qu'ait enfantée le génie humain; en un mot, il entreprit de régulariser les inondations périodiques du Nil.

Le Nil fut de tout temps, pour la terre d'Égypte, le véritable principe créateur et conservateur; c'est au limon annuellement apporté par ses eaux que cette riche contrée doit son existence. Aussi, ce fleuve bienfaisant était-il regardé comme un dieu, et il eut en cette qualité un culte et des prêtres.

Avant Mœris, « lorsque le Nil était abandonné à lui-même, il formait des inondations dont l'étendue était variable; tantôt il dépassait, tantôt il n'atteignait pas la mesure de laquelle dépend la fertilité du sol. Mœris conçut donc le projet de *construire* un lac assez vaste pour recevoir et conserver la surabondance des eaux du fleuve, afin d'empêcher, d'un côté, que dans l'excès de l'inondation il ne formât des marais et des étangs, et de l'autre, que cette inondation restant au-dessous des besoins, une partie des terres privées d'arrosement ne fût condamnée à la stérilité. Il fit tirer, du fleuve au lac, un canal qui recevait ou détournait suivant le besoin les eaux du fleuve. Au moyen de ce canal, on distribuait, avec le secours de divers ouvrages d'art, dont la manœuvre entraînait de grandes dépenses, la juste proportion d'arrosement réclamée par les agriculteurs pour le travail de leurs terres. Il n'en coûtait pas moins de cinquante talents (275,000 fr.) pour ouvrir ou fermer cet appareil compliqué. En *construisant* ce lac, Mœris laissa subsister dans

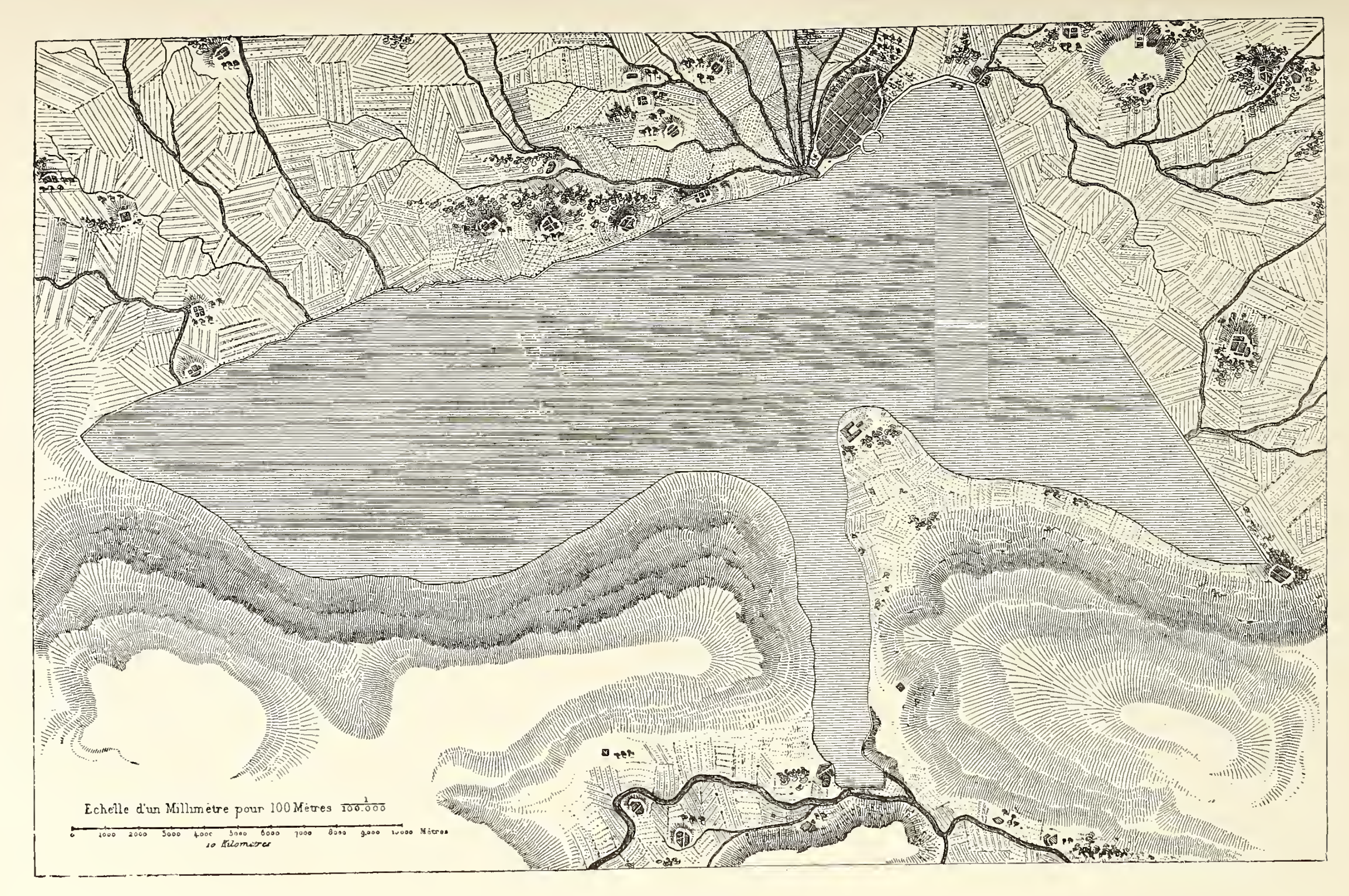


Fig. 4. — Le lac Mœris.

l'intérieur un espace de terre sur lequel on éleva deux pyramides devant servir de sépulture, une pour lui et une pour sa femme. Il fit aussi placer au sommet de chacune une statue colossale qui représente une figure assise sur un trône, espérant laisser par ces grands travaux un éternel et honorable souvenir de lui (1). »

Le lac Mœris était situé dans le nome Arsinoïte, aujourd'hui province de Fayoum, et, comme cette province renferme encore à présent un lac important, le lac Keïroun, la plupart des écrivains qui ont traité ce sujet ont été amenés à croire que ce lac était l'ancien lac Mœris. Cette hypothèse s'est évanouie devant une étude topographique plus approfondie et une interprétation plus judicieuse des auteurs anciens.

M. Linant de Bellefonds, ingénieur français, depuis longtemps au service du vice-roi d'Égypte, fut frappé du peu d'accord des preuves qui identifiaient les deux lacs Mœris et Keïroun. « L'objet utile surtout du lac Mœris, dit-il (2), me paraissait incompatible avec la position actuelle du lac Keïroun, et pourtant je trouvais peu philosophique de conclure, avec certaines personnes, que le récit des effets bienfaisants de ce grand travail devait être rejeté parmi les fables. Plus tard, lorsque ma position en Égypte me fit un devoir de rechercher attentivement la véritable position du lac, afin de pouvoir le restaurer et renouveler ainsi son action salutaire, j'ai acquis, après bien des recherches et des investigations, la certitude que le lac Mœris n'était pas le lac Keïroun, et j'ai reconnu la vraie situation de cet ancien lac ou réservoir d'eau. Le Fayoum est un bassin de terres cultivées, circonscrit dans la chaîne libyque par les montagnes ou le désert, et vers le nord-ouest de ces terres par un grand lac. Cette petite province se relie au bassin du Nil par une bande de terres cultivées, qui traverse la lisière du désert libyque, et au milieu de laquelle coule une dérivation du Bahr ou canal Jousef. Le Bahr Jousef lui-même n'est qu'un cours d'eau naturel dérivé du fleuve, et non un canal creusé de main d'homme. Le sol du Fayoum est en pente de l'est à l'ouest; et, depuis l'entrée de cette province jusqu'au point le plus bas, c'est-à-dire jusqu'au fond du lac Keïroun,

(1) Diod. de Sic., liv. I, chap. LII.

(2) *Mémoire sur le lac Mœris*, publié par la Société égyptienne. Alexandrie, 1843.

il y a vingt-sept mètres. Ce lac, n'a donc pu jouer le rôle de modérateur du Nil, ni servir aux irrigations, en rendant les eaux qu'il avait reçues; effets qu'on attribue au lac Mœris. »

Mais il en est tout autrement si on suppose un lac construit dans la partie supérieure du Fayoum. C'est là en effet que M. Linant a trouvé d'énormes digues faites de main d'homme, les unes en bonne maçonnerie de près de 10 mètres de largeur sur 12 mètres de hauteur, avec un fort talus vers le bas, et des contre-forts nombreux en aval; les autres en terre d'environ 60 mètres d'épaisseur.

« Les nombreuses traces de ce grand ouvrage, dit M. Linant, se montrent en tant d'endroits que je pus facilement les réunir par la pensée et en faire une ligne continue. » Cette ligne s'étend du nord au sud, en formant un coude à l'ouest, dans un développement de 5 myriamètres (12 *lieues et demie*). Ce lac, limité à l'est par la chaîne libyque, avait 112 kilomètres de circuit (28 *lieues*). Sa superficie était de 405,480,000 mètres. M. Linant a calculé que le volume d'eau fourni par le Bahr Jousef pendant le temps de l'inondation était de trois milliards de mètres cubes; ce volume, réparti sur la surface du lac, produirait une couche d'eau de 7 mètres 60 c. d'épaisseur.

« On conçoit qu'en détournant une portion aussi considérable du cours du fleuve, on pouvait empêcher une partie des dégâts occasionnés par les trop grandes crues, et qu'on produirait encore aujourd'hui le même effet par le même moyen.

« Le lac remplissait donc en cela le but que les traditions historiques lui attribuent. »

On voit encore, dans les terres où fut le lac Mœris, les bases des deux pyramides dont parlent les auteurs anciens, et qui étaient couronnées chacune par une statue colossale assise. Les Arabes appellent ces ruines *Corsi-t-Pharaoun,* ou *chaises de Pharaon.*

CHAPITRE V.

DES ORDRES PRIMITIFS.

Première partie.

Les monuments que nous allons étudier maintenant embrassent une période de vingt siècles, de l'an 4950 à l'an 2950 environ ; ce sont les tombeaux de la nécropole de Memphis et ceux de l'heptanomide ou Moyenne-Égypte.

« Les nombreuses constructions qui entourent les pyramides seraient remarquées partout ailleurs ; ici, elles sont effacées par celles du voisinage. Le gigantesque du Sphinx, le colossal des pyramides et des chaussées, l'énormité des matériaux les écrasent ; elles échappent à la vue et sont comme imperceptibles (1). » Néanmoins, les antiques sépulcres de Dgiseh ont, en général, 20 mètres de longueur, et il en existe plusieurs de 45 mètres ; l'un d'eux atteint même jusqu'à 90 mètres dans sa plus grande dimension.

« Ces constructions ne sont pas placées sans ordre ; loin de là, elles ont toutes leurs côtés dirigés, est et ouest, nord et sud. Ce sont des tombeaux en forme de pyramides tronquées, à base oblongue. La pierre en est choisie et fort belle. Les parements sont travaillés avec un grand soin, et revêtus d'un certain poli ; les assises sont bien réglées, et l'on y remarque des joints obliques, caractère des plus anciennes constructions de Thèbes (2). »

Leur nombre, d'après le plan général de M. Lepsius (3), devait être

(1) Jomard, *Descr. de l'Égypte ant.*, t. V, p. 667.

(2) Jomard, *Ibid.*, p. 665, 666.

(3) *Mon. de l'Égypte*, etc. t. I, pl. 14. Voir aussi *Descr. de l'Égypte*, A. vol. V, pl. I, le plan général des environs de Memphis.

d'environ 600, dont plus de moitié sont encore visibles, et les autres plutôt enfouis sous les sables que détruits.

« Toutes les *habitations* de cette antique ville des morts, comme les appelaient les Égyptiens, ne sont pas des monuments bâtis; plusieurs sont des constructions souterraines, comme à la nécropole de Thèbes, mais non pas disposées en syringes, c'est-à-dire en long canaux et en labyrinthes. Elles ressemblent aux hypogées, parce qu'elles sont creusées dans le roc, et que les sculpteurs en ont orné les parois par la représentation des scènes agricoles, civiles et domestiques. Le rocher formant le plateau des pyramides est taillé en murailles droites ou inclinées; l'on y a pratiqué des ouvertures qui simulent des portes bâties donnant entrée à une chambre sépulcrale et à de grandes salles dont le plafond est soutenu par des piliers carrés (1). »

Les hypogées sont beaucoup moins nombreux que les tombeaux construits; on en compte une centaine au plus, tandis qu'il faut ajouter, aux 600 monuments élevés sur le plateau, 200 sépulcres construits dans la partie basse et sur un mamelon situé à environ 1,600 mètres de la grande pyramide.

Tous ces tombeaux, suivant ceux qui ont été publiés par M. Lepsius, et dont le nombre s'élève à 206, appartiendraient, à quelques rares exceptions près, à l'époque des ɪvᵉ et vᵉ dynasties, c'est-à-dire, de l'an 5000 à l'an 4470 environ. Les tombeaux de Saquarah et d'Abusir sont de la même époque.

Il est fort remarquable qu'on n'ait trouvé aucun monument sépulcral contemporain des sept dynasties suivantes, et qu'il existe sur ce point une lacune de près de douze siècles.

On sait que la décoration intérieure de ces tombeaux retraçait les scènes de la vie privée. Or, les arts d'imitation corporelle, ayant avec l'architecture des rapports sensibles, ont dû exercer une influence sur les édifices.

Il importe donc de rechercher les rapports qui peuvent exister entre les figures, peintes ou sculptées, et les divers ordres d'architec-

(1) Jomard, *Descr. de l'Égypte ant.*, p. 667-668.

ture, afin de s'assurer si, en effet, l'étude du corps humain a exercé cette influence sur les monuments égyptiens.

Voyons d'abord ce que dit là-dessus Vitruve :

« Pour bien ordonner un édifice il faut avoir égard à la *proportion,* qualité à laquelle les architectes doivent surtout s'attacher. Or, la proportion dépend du *rapport* que les Grecs appellent *analogie;* et par rapport il faut comprendre *la convenance de mesure, l'harmonie et la symétrie* qui se trouvent entre une certaine partie des membres et le reste de tout le corps de l'ouvrage, et par laquelle toutes les proportions sont réglées; car jamais un bâtiment ne pourra être bien ordonné s'il n'a cette proportion et ce rapport, et si les parties ne sont, à l'égard les unes des autres, ce que sont celles du corps d'un homme bien formé, étant comparées ensemble.

« Le corps humain a naturellement et ordinairement cette proportion, que la tête, qui comprend depuis le menton jusqu'au sommet, en est la huitième partie... Le pied a la sixième partie de tout le corps, la coudée la quatrième, etc. Les autres parties ont chacune leurs mesures et proportions, sur lesquelles les peintres et les sculpteurs les plus célèbres de l'antiquité se sont toujours réglés; de même il faut que les parties qui composent un temple aient chacune un rapport convenable avec le tout.

« Si donc la nature a tellement composé le corps de l'homme, que chaque membre a une proportion avec le tout, ce n'est pas sans raison que les anciens ont voulu que dans leurs ouvrages ce même rapport des parties avec le tout fût exactement observé. Mais parmi les ouvrages dont ils ont réglé les mesures, ils se sont principalement attachés à déterminer les proportions des temples des dieux.

« La division et même la nomenclature de toutes les mesures pour les différents ouvrages ont été prises sur les parties du corps humain; c'est ainsi que l'on a eu le doigt, le palme, le pied, la coudée, etc.

« Les mathématiciens ont observé que la longueur du pied de l'homme est la sixième partie de toute sa hauteur, et que, suivant le nombre de pieds que cette hauteur contient, on a estimé que *la proportion la plus parfaite était celle où la hauteur contenait six fois la gran-*

deur du pied; que le coude (ou coudée) a six palmes et vingt-quatre doigts de long, etc. (1). »

Où Vitruve a-t-il pris tout cet assemblage de proportions entièrement basé sur le système métrique égyptien? Il nous l'avoue avec une parfaite loyauté dans la préface de son VII[e] livre :

« Je ne cherche point, en écrivant cet ouvrage, dit-il, à cacher où j'ai pris ce que je produis sous mon nom, ni à blâmer les inventions d'autrui pour faire valoir les miennes; je professe, au contraire, la plus grande reconnaissance envers les écrivains qui ont recueilli, comme je le fais, tout ce que les auteurs anciens ont préparé et amassé chacun dans sa profession; car c'est comme autant de sources où nous pouvons puiser abondamment; nous profitons du travail de nos prédécesseurs pour entreprendre avec assurance de composer de nouveaux ouvrages, et j'avoue ingénument que cela m'a donné une facilité très-grande pour l'exécution de mon dessein, pour lequel j'ai trouvé une infinité de choses toutes préparées. »

Vitruve rapporte ensuite les noms et le sujet des ouvrages de ces écrivains, tous Grecs, et au nombre de trente-six. Malheureusement aucun de leurs livres n'est parvenu jusqu'à nous, ce qui rend celui de leur compilateur doublement précieux.

Vitruve ajoute : « J'ai pris dans les livres de tous ces auteurs ce dont j'ai jugé pouvoir me servir pour me faire un recueil, parce que j'ai remarqué que les Grecs ont composé beaucoup de livres sur ce sujet, et que les Romains en ont fort peu écrit. »

Ces auteurs grecs, moins scrupuleux que Vitruve, apparemment, ne disent point où ils ont pris leur système métrique, et cette proportion parfaite déduite du rapport du pied de l'homme avec sa stature. Mais l'origine de ce rapport *de un à six* se révèle de soi-même, car cette proportion n'est pas prise dans la nature humaine. Comme l'a très-bien observé Perrault : « Il ne se trouve point que dans les hommes de notre siècle le pied soit la sixième partie de sa hauteur, ni qu'un homme bien fait, dont la tête est la huitième partie de tout le corps,

(1) Vitruve, liv. III, chap. I, p. 88 à 93 de la trad. de Perrault, édit. de 1837.

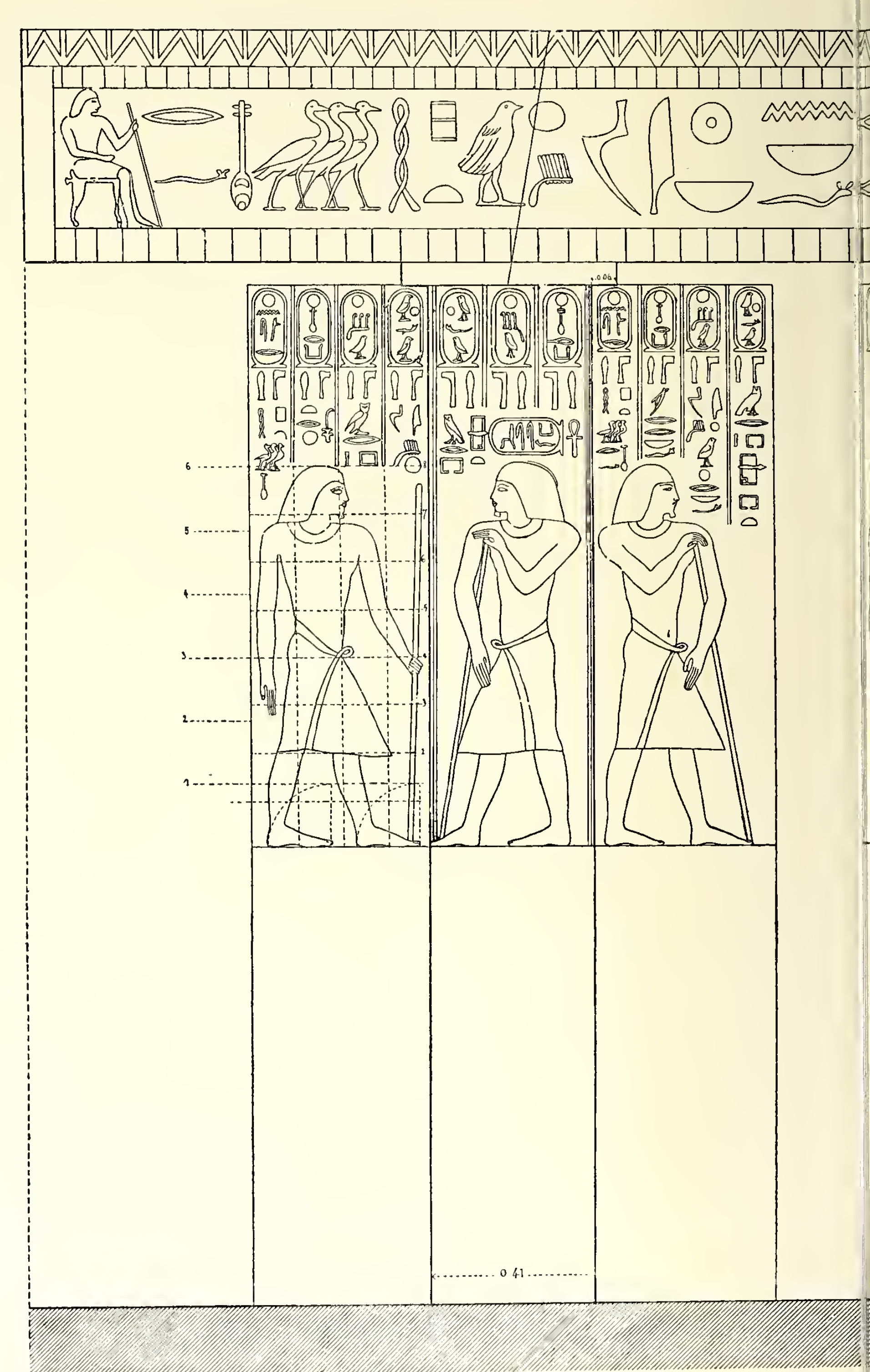
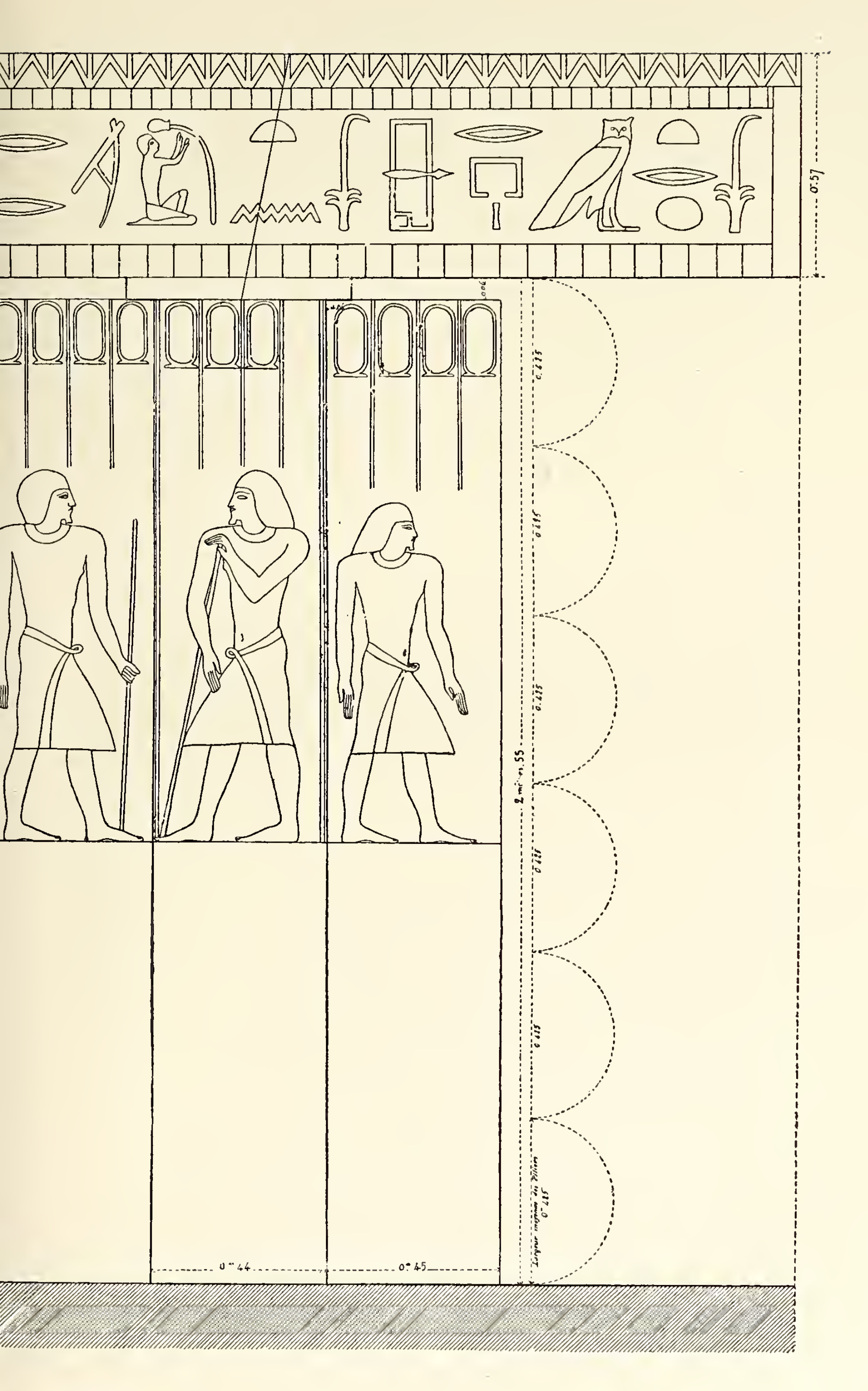


Fig. 5. — Tombeau de l'



que nécropole de Memphis.

ait le pied plus grand que la septième. » C'est en effet cette dernière proportion qui était suivie par les sculpteurs grecs, et non celle du sixième, comme le dit Vitruve. Mais chez les Égyptiens, l'orgye, qui représente la stature humaine, se divisant en six pieds, la proportion des figures sculptées s'explique par le système métrique du pays.

Ainsi, d'après les planches de M. Lepsius, lesquelles sont établies sur une grande échelle et dessinées avec beaucoup de soin, nous avons mesuré les figures des bas-reliefs peints décorant les tombeaux de Dgiseh et d'Abousir, tous du temps des IVe et V^e^ dynasties, et nous en avons déduit une moyenne. Opérant ensuite de même pour les tombeaux de Beni Hassan, contemporains des XIIe et XIIIe dynasties, nous avons reconnu :

1° Qu'il existe une différence de style entre les deux époques, comme l'a observé Rosellini, les figures de Beni Hassan ayant des proportions plus élégantes;

2° Que toutes ces figures ont été librement dessinées et non soumises à une méthode systématique (la loi hiératique s'appliquant seulement aux images des dieux), d'où il résulte que les proportions en sont assez variables ;

3° Que toutefois les proportions indiquées par Vitruve se retrouvent exactement dans la plupart des figures de l'une et de l'autre époque, les plus anciennes s'en écartant parfois en lourdeur, et les autres, parfois aussi, par excès de légèreté (1).

En résumé, prenant la moyenne sur tous ces monuments, on obtient pour résultat, comparativement à la stature humaine :

Que la tête en est *la huitième partie,* le pied *la sixième,* la coudée *le quart.*

Quant à la proportion de *un à six* appliquée à un ordre d'architecture, nous la trouvons en Égypte fort longtemps avant que les Athéniens envoyassent en Asie treize colonies sous la conduite d'Ion. Ces colonies, voulant élever un temple à Apollon Panionius, et « ne sachant pas bien, dit Vitruve, quelle proportion il fallait donner aux colonnes,

(1) Voir Lepsius, t. III, pl. II.

prirent la mesure du pied d'un homme, *qui est la sixième partie de sa hauteur*, et se réglèrent sur cette proportion (1) ». Ce n'est là qu'une des nombreuses fables sous lesquelles les Grecs, peu reconnaissants, déguisèrent leurs emprunts faits à l'Égypte.

Cette proportion d'un à six se manifeste dans les plus anciennes colonnes égyptiennes, et, dès la plus haute antiquité, dans les piliers des tombeaux de la nécropole de Memphis. Ces piliers, ornés parfois d'un chapiteau et portant architrave, constituent le point de départ d'un véritable ordre d'architecture qui se développera plus tard, ainsi que nous allons l'exposer.

Les tombeaux de Memphis se divisent en deux catégories : les monuments creusés dans le roc, ou hypogées, et les monuments construits. Dans les hypogées, les piliers, ayant à soutenir le poids de la montagne, sont en général plus robustes. Mais, dans les tombeaux construits, c'est le rapport du pied à la stature humaine qui domine, et paraît avoir été un principe fondamental. Cependant cette proportion se trouve aussi parfois dans les plus anciens hypogées. Ainsi, un tombeau creusé dans le roc, au sud-est, en avant de la grande pyramide, nous donne un exemple de deux piliers ayant en hauteur six fois la largeur de leur base (2). Ce monument, consacré à une jeune princesse, fille de Souphis I[er] (le Chéops d'Hérodote) (3), date de près de cinq mille ans avant notre ère.

Un grand tombeau érigé vers le milieu de la v[e] dynastie (4600 ans environ avant J.-C.), et situé au nord de la grande pyramide, au centre du plateau, est un des plus intéressants de l'antique nécropole de Memphis (4). L'un des piliers de ses trois portiques (5) offre en même temps un principe et son application; c'est-à-dire que ces piliers ont des proportions très-exactement déduites de celles des figures d'hommes gravées sur leurs parois, ces figures ayant précisément en hauteur six fois

(1) Vitruve, liv. IV, chap. I.
(2) Lepsius, t. I, pl. 29. Giseh, tomb. n° 92.
(3) Détails du même tombeau, t. II, pl. 34.
(4) *Ibid.*, t. I, pl. 21, Dgiseh, n° 15.
(5) Marqué A sur le plan et la coupe principale. Voir le détail en grand : Lepsius, t. III, pl. 55.

la longueur du pied, et les piliers six grands modules ou six fois leur largeur. (Voyez la fig., pages 72-73.)

Le portique formant le vestibule du même tombeau (1) présente une particularité non moins remarquable. La largeur des piliers, véritable module, y règle non-seulement la hauteur de ces piliers, mais encore la hauteur et l'épaisseur de l'architrave, qui a ici un module dans tous les sens. (Voyez ci-contre, page 77.)

Les piliers carrés étaient ornés soit de figures et d'inscriptions, ainsi que nous venons de le voir, soit d'une simple colonne d'hiéroglyphes, comme dans un tombeau de Saquara (2), soit enfin d'un élégant bouquet de plantes, encadré, comme dans deux hypogées de Sauiel et Meitin (3).

Un ancien tombeau de Saquara, dont la date n'est pas précisée par un nom royal, présente un fait remarquable. Ses piliers, avec pans coupés aux angles, font pressentir la forme octogone qui se manifestera plus tard, pour la première fois, dans les hypogées de Beni Hassan, près de deux mille ans après les plus anciens piliers des tombeaux de Memphis.

Les hypogées de Beni Hassan semblent former la nécropole de la caste militaire. Les plus importants sont au nombre de trente environ, tous à une même hauteur dans le rocher; leurs portes sont sur un même plateau. Douze à quinze sont couverts de peintures dont les sujets sont pleins d'intérêt et les couleurs parfaitement conservées.

« Les grottes sont de différentes grandeurs; quelques-unes ont leurs piliers détruits et leurs peintures effacées; d'autres sont fort petites. Dans l'une, qui est tout à fait au sud, on remarque une porte, d'une belle proportion, décorée d'une gorge qui n'est pas cannelée. En général, l'architecture en est peu ornée, mais elle plaît par sa symétrie et sa simplicité (4). »

(1) Marqué B sur le plan et la coupe.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 64, tomb. nº 16, de la fin de la vᵉ dynast., de 4549 à l'an 4505 avant J.-C.

(3) *Ibid.*, t. I, pl. 5, tomb. nºˢ 1 et 2, XIIIᵉ dynastie. Voir aussi 2 piliers du grand temple de Karnac, A, vol. II.

(4) Jomard, *Descr. de l'Égypte*, t. IV, p. 336.

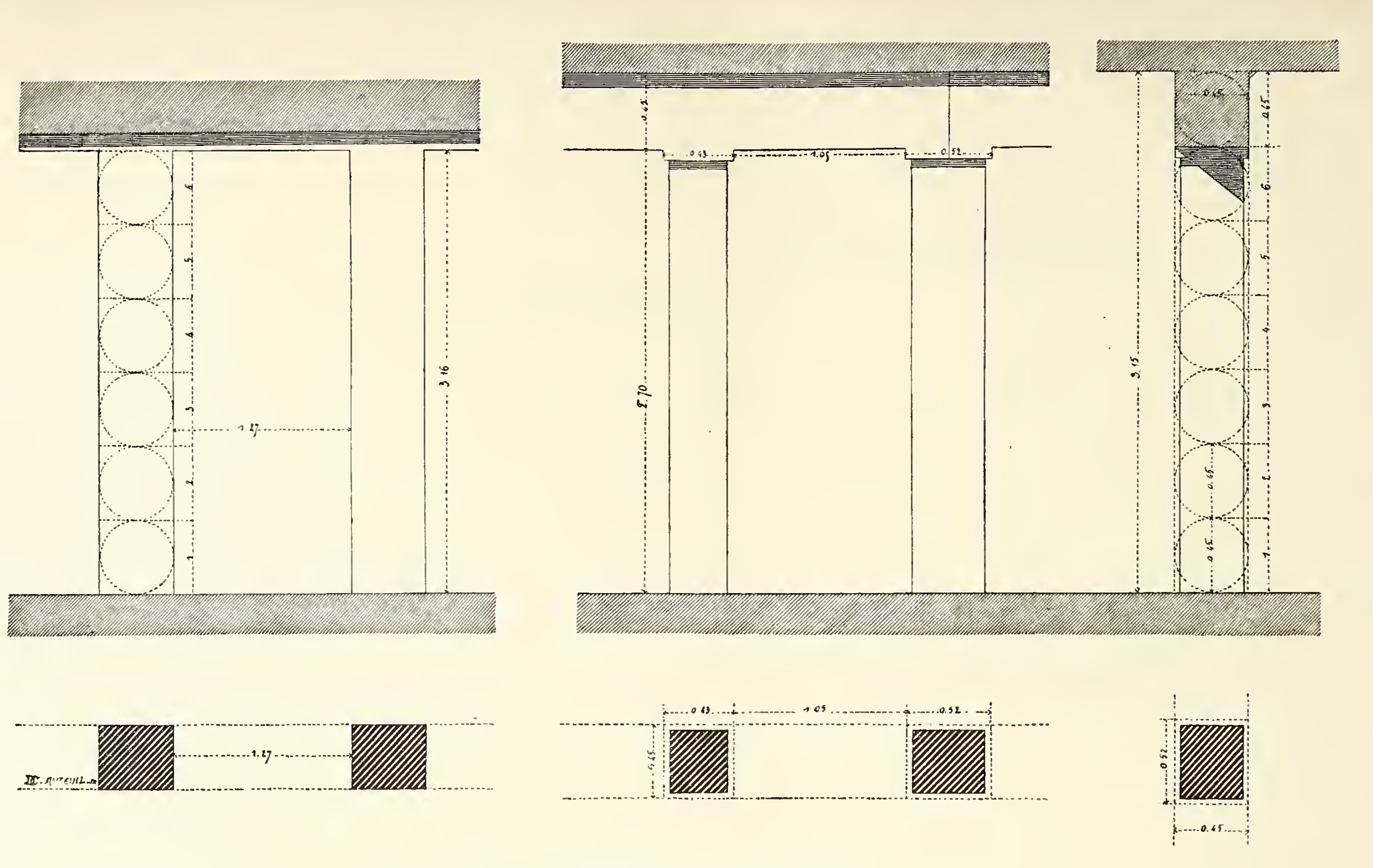


Fig. 6. — Vestibule du tombeau précédent (fig. 5).

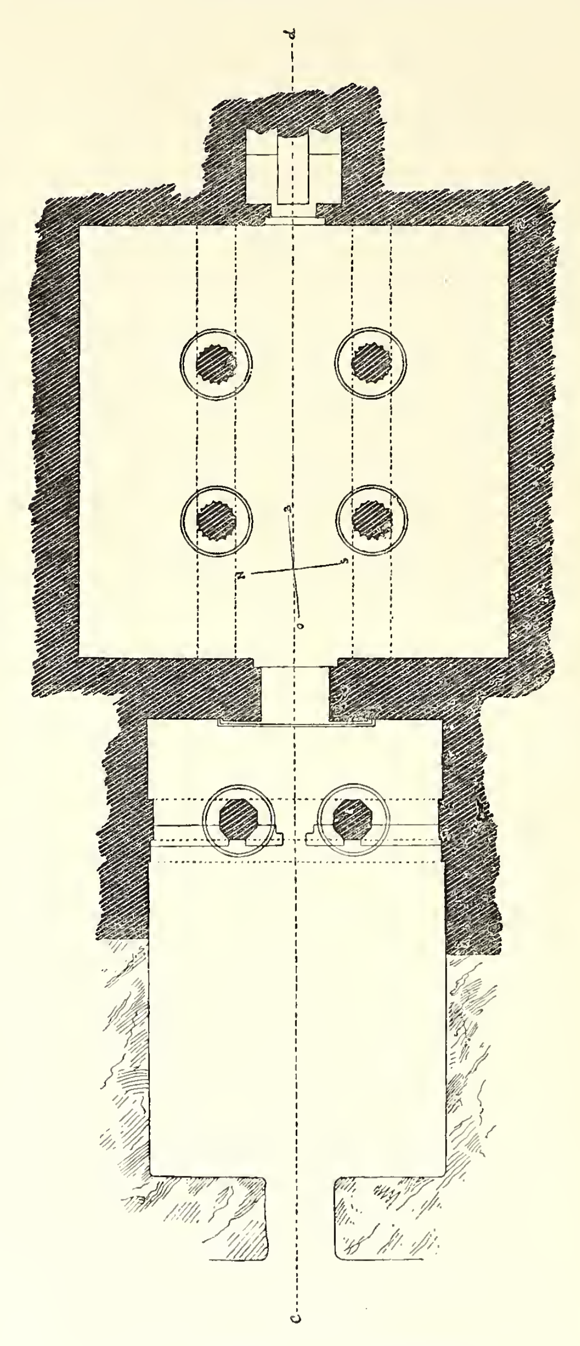


Fig. 7. — Beni Hassan. 1er Tombeau. *Plan.*

Mais voici ce qui surprend le plus dans ces remarquables monuments : tandis qu'à l'entour de Memphis, les tombes, ou construites ou

taillées dans le roc, ont leurs plafonds soutenus par de simples piliers carrés, les voûtes des hypogées de Beni Hassan sont supportées par les plus élégantes colonnes qu'ait enfantées l'art égyptien. En un mot, les progrès de l'architecture s'y manifestent avec éclat, et prouvent que, loin d'être stationnaire, elle a fait un grand pas depuis les pyramides.

Le portique du premier tombeau, situé au nord et appartenant à un chef militaire, est formé de deux colonnes octogones avec tailloir semblable à ceux des piliers carrés dont ces colonnes dérivent évidemment.

Un des faits qui, en Égypte, ont le plus étonné les voyageurs, est

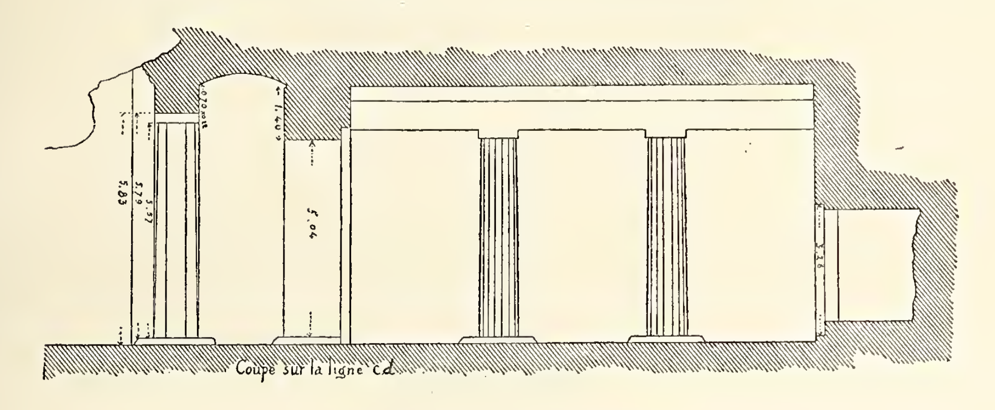


Fig. 8. — Beni Hassan. 1er Tombeau. *Coupe.*

l'existence de colonnes cannelées qui ressemblent aux colonnes doriques des Grecs. Cette observation fut faite, dans les hypogées de Beni Hassan, d'abord par Jomard, ensuite par Champollion, qui donna judicieusement à ces colonnes le nom de *proto-doriques-égyptiennes*.

L'étonnement redouble quand on considère la haute antiquité de ces monuments. Dans le premier et le plus ancien, celui dont le plafond est soutenu par quatre colonnes cannelées, on lit, sur le chambranle intérieur de la porte, une date de la XLIIIe année du règne de Tosortasen Ier, date remontant à plus de trois mille ans avant notre ère.

Le second tombeau, avec portique à colonnes proto-doriques, appartenait aussi à un chef militaire; il est daté de l'an VI du règne de Tosortasen II, quatrième successeur de Tosortasen Ier.

Les colonnes proto-doriques ont seize cannelures légèrement creu-

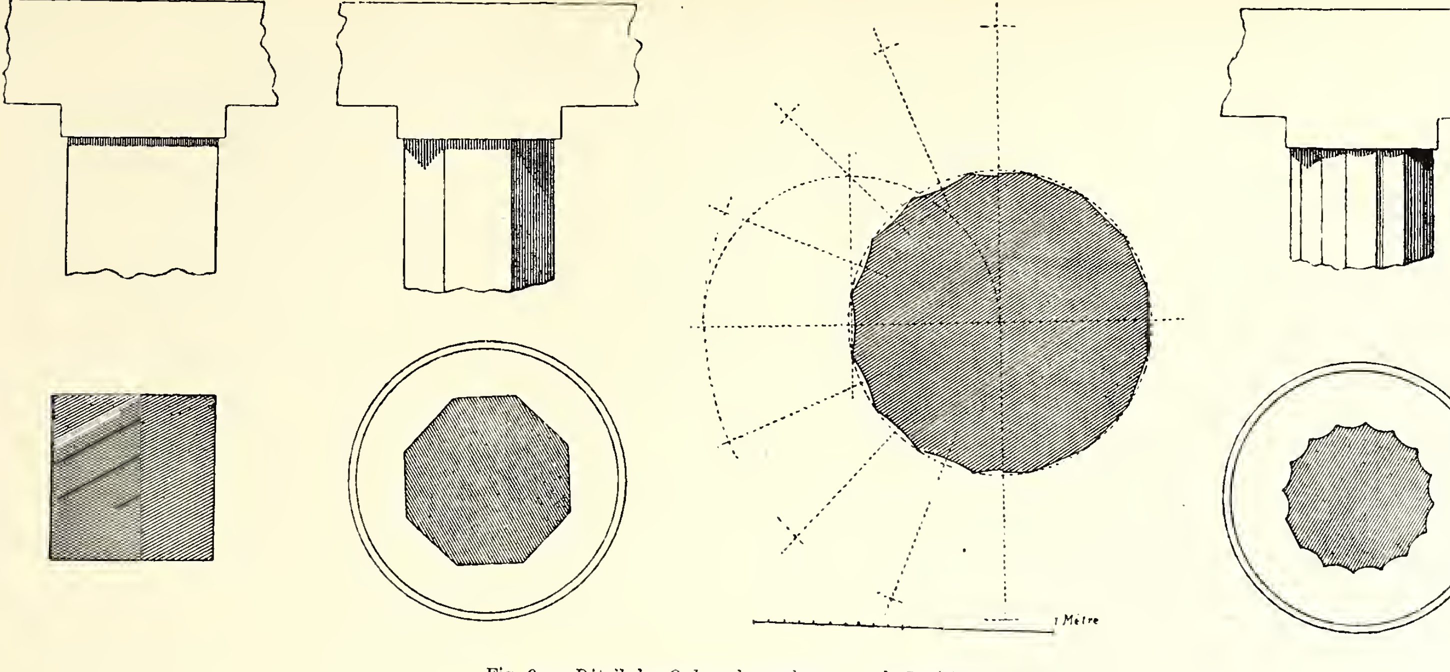


Fig. 9. — Détail des Ordres du tombeau nº 1 de Beni Hassan.

sées. Des colonnes à seize pans droits se trouvant aussi à une époque ancienne, bien que non précisément déterminée, il est permis de croire que celles-ci ont précédé les colonnes cannelées, dont elles ne sont d'ailleurs qu'une ébauche indispensable.

Il existe des colonnes cannelées de plusieurs époques successives jusqu'au règne de Rhamsès le Grand inclusivement, c'est-à-dire qu'elles furent en usage pendant quinze siècles.

De tout ce qui précède, il paraît évident que :

Du pilier carré on fit le pilier à pans coupés;

Que du pilier à pans coupés au plan octogone régulier il n'y a qu'un pas; toutefois, la colonne octogone n'apparaît que près de deux mille ans après les premiers piliers carrés;

De la colonne octogone on fit la colonne à seize pans, opération simple et naturelle, analogue à celle du pilier carré transformé en octogone.

Enfin, pour mieux articuler les arêtes un peu molles des seize pans, on creusa légèrement chaque facette; de là naquit incontestablement la colonne cannelée.

Devant de tels faits s'évanouit le fameux système où les colonnes dérivent des troncs d'arbres et les cannelures de l'écorce de ces mêmes arbres, système revu et embelli par Quatremère de Quincy, et suivant lequel le sublime de l'art consiste dans l'imitation en marbre d'une cabane de bois. C'est avec raison « que l'on a trouvé ridicule que la pierre fût assujettie à feindre les combinaisons qui appartiennent au bois. Il faut en effet que chaque matière existe sous ses véritables propriétés sans contrefaire l'apparence d'une autre, qu'enfin, renonçant à cette transposition d'une cabane de bois dans la construction en pierre, on n'imagine aucune forme étrangère aux moyens simples et naturels de cette construction (1) ».

Par contre, on voulait que l'architecture égyptienne ne fût autre que l'imitation des souterrains, et nous avons établi que les pyramides sont antérieures aux hypogées.

(1) Opinion citée par Quatremère de Quincy pour la réfuter, ce qu'il essaye sans succès. *De l'archit. égypt.*, p. 125-126.

CHAPITRE VI.

DES ORDRES PRIMITIFS.

Deuxième partie.

CONSTRUCTIONS EN BOIS.

Il semble que l'histoire se fasse un malin plaisir de renverser successivement toutes les hypothèses des archéologues : dans un parallèle entre l'architecture grecque et l'architecture égyptienne, un célèbre antiquaire a dit : « Autant le caractère propre aux constructions en bois, autant les types essentiels de la charpente, avec toutes ses parties constitutives, se trouvent empreints *dans l'ensemble et dans tous les détails de l'architecture grecque,* dont ils sont le principe originaire, autant on doit dire qu'ils sont étrangers au système architectural de l'Égypte... La matière des premières habitations de l'Égypte, de celles qui influèrent sur le goût et les formes de l'imitation architecturale, fut la pierre et non le bois. Le caractère propre et spécial de son architecture ne retrace aucune des formes et des combinaisons de la charpente; enfin, elle se modela sur un type tout différent de celui des Grecs, et ce type fut celui des souterrains (1). »

Malheureusement pour son auteur, cette brillante hypothèse s'écroule devant les faits révélés par les monuments. L'opinion du docte antiquaire a le défaut d'être beaucoup trop absolue. La vérité est que les Grecs ont imité le bois seulement dans quelques parties secondaires de leurs temples, et que la même espèce d'imitation s'était produite longtemps auparavant en Égypte.

Nous avons vu, plus haut, que les premières habitations des Égyp-

(1) Quatremère de Quincy, *De l'état de l'archit. égypt.*, p. 26, 27.

tiens étaient des cabanes de roseaux de forme conique. Mais ils firent ensuite des maisons carrées ayant des murs en maçonnerie, et couvertes en terrasse par un plancher en bois. Ces maisons furent souvent imitées dans l'édification des tombeaux. Voici pourquoi :

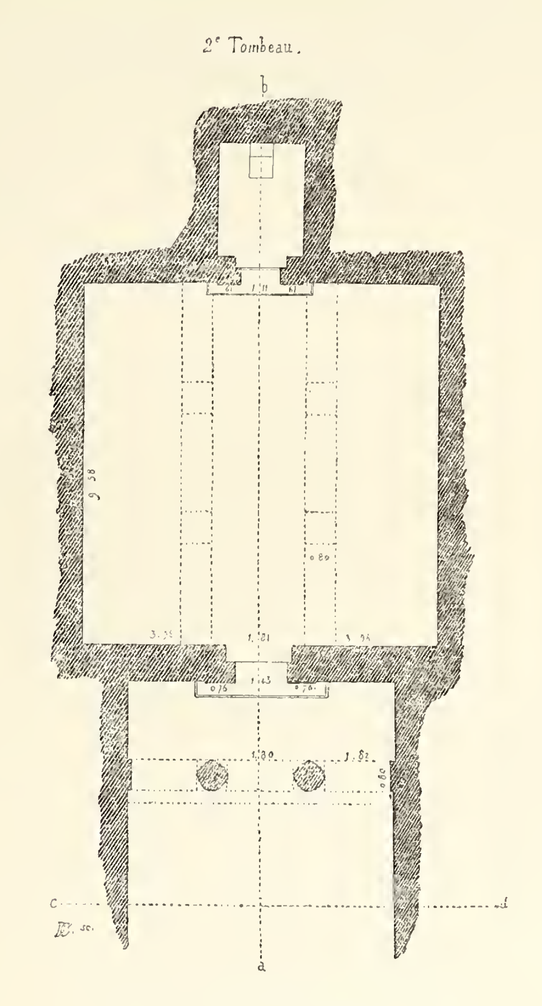
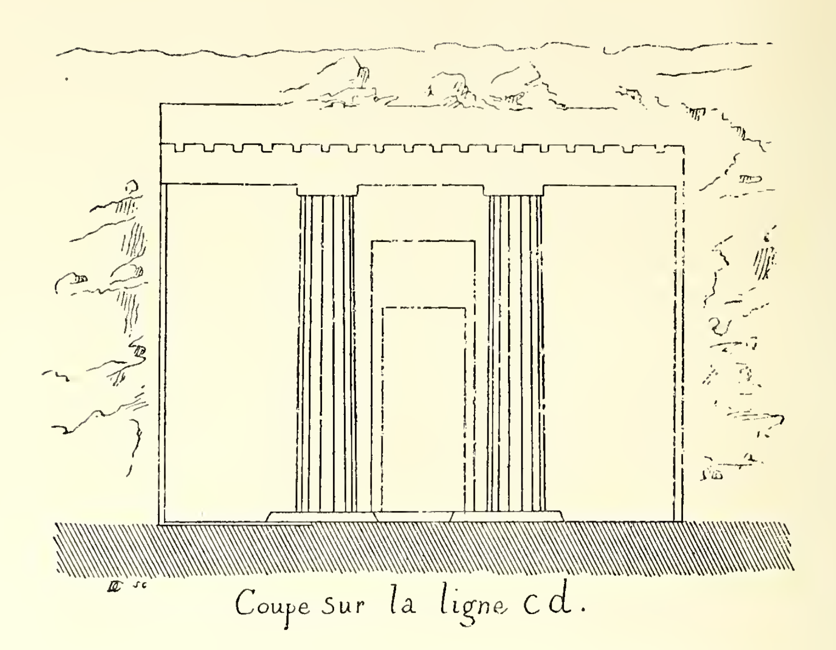


Fig. 10. — Beni Hassan. 2e tombeau. *Plan.*

Selon le Rituel funéraire et l'inscription gravée sur la porte de plusieurs hypogées, le tombeau était « *Une bonne maison avec des vivres, des parfums* (1), etc. » Sa décoration intérieure retraçait les scènes de la

(1) Rosellini, *Mon. civ.*, t. I, p. 52. Champollion, *Notice sur le papyrus hiérat. du cercueil de Pitaménoph.*



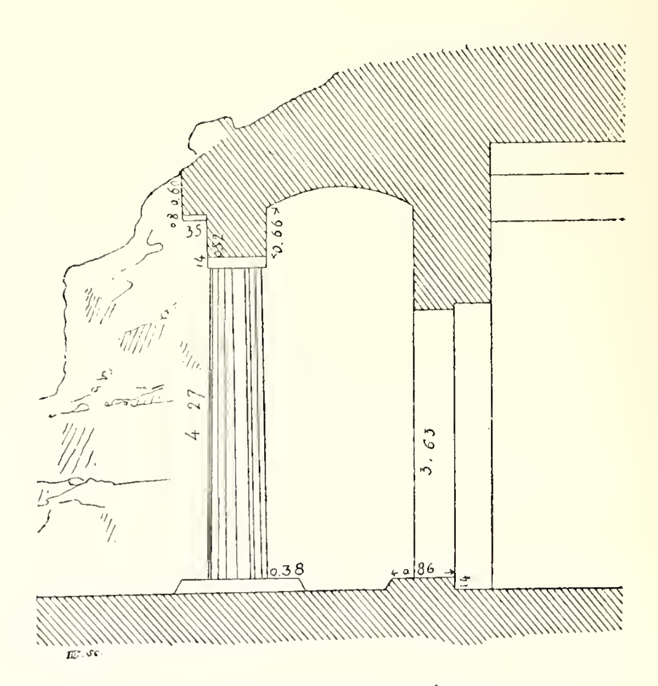


Fig 11. — Beni Hassan. 2e tombeau. *Élévation, coupe.*

vie privée, de la vie intime. « Toutes les occupations des Égyptiens, les plus sérieuses comme les plus futiles, leurs travaux et leurs jeux, leurs cérémonies et leurs fêtes, leurs deuils et leurs plaisirs, les détails de

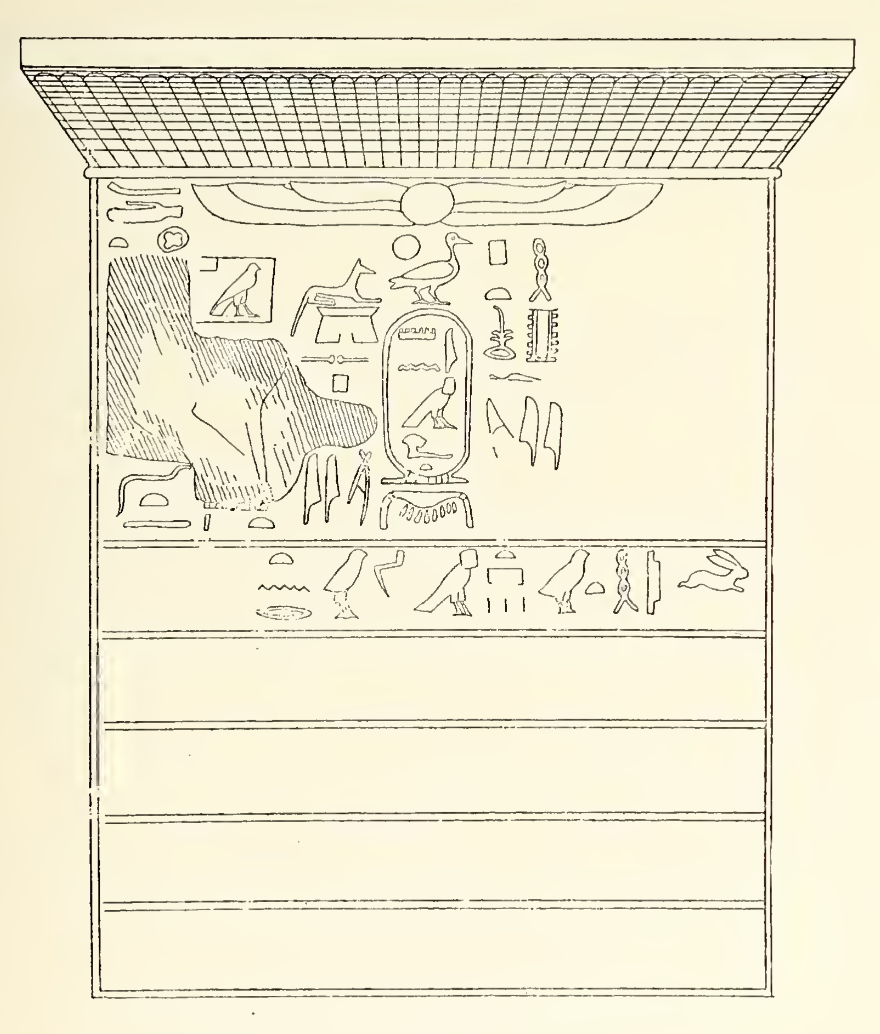


Fig. 12. — Table du rocher de Tura.

leur industrie et de leur commerce, le récit de leurs conquêtes, tout est là, vivant, animé, plein de faits (1). »

Or, dans les anciens temps, la forme même du tombeau retraça

(1) Feydeau, *Hist. des usages funér.*, p. 192.

l'image de la demeure occupée pendant la vie. Ainsi, le linteau de porte des plus anciens sépulcres fut une imitation du linteau en bois des maisons; dans de vieux tombeaux de Saquara et d'Abusir, le plafond imite en relief les solives cylindriques formant le plancher des habitations (1). Enfin, à Beni Hassan, on voit l'image de ces mêmes solives, taillées dans le roc, former auvent au-dessus de l'entrée du second hypogée. Là les solives, séparées par des entrevous, nous offrent en même temps et l'origine et le plus ancien exemple de *mutules*. Dans les vieux tombeaux de la nécropole memphitique, au contraire, les solives sont join-

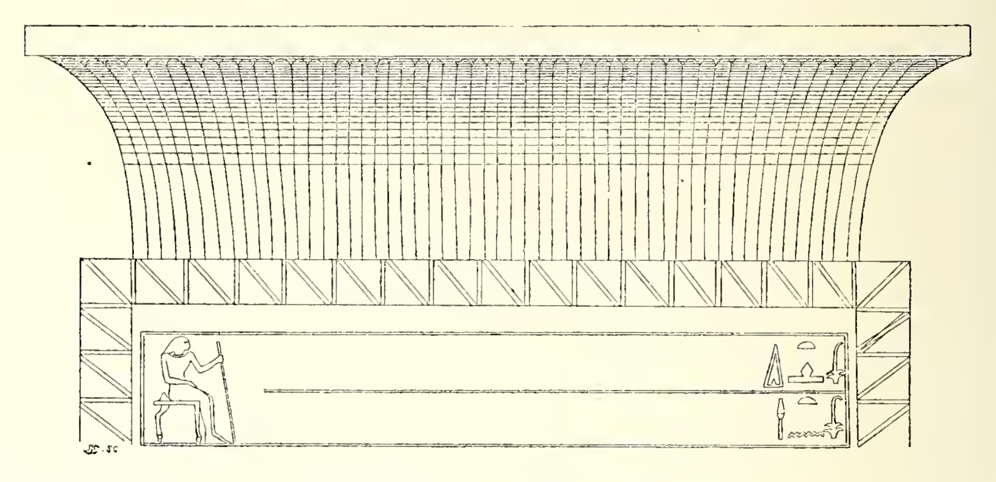


Fig. 13. — Tombeau de Saquara.

tives. Une stèle, gravée sur un rocher de Tura, présente l'effet, en perspective, de solives, jointives aussi, ayant conservé la forme naturelle du bois, et se prolongeant au-delà du nu du mur pour abriter une stèle. C'est là évidemment le type originel des corniches cannelées couronnant tous les temples égyptiens; il est rare de trouver une étymologie aussi claire que celle-là.

En Égypte, où l'on a bien moins à se mettre à l'abri des eaux du ciel que des rayons d'un soleil brûlant, les maisons furent couvertes en terrasse, et les solives, se prolongeant au-dessus de l'entrée, la couvrirent

(1) Voir ces tomb., Leps., t. I, pl. 38. Saquara, tomb. nº 6, et t. III, pl. 3, Abusir, chambre sépulcrale nº 1, datant de la IVe dynastie.

de leur ombre protectrice. De là, avons-nous dit, l'origine de la corniche égyptienne. Et, afin qu'on n'en puisse douter, un vieux tombeau de Saquara (fig. 13) nous la montre à l'état d'enfance, décorée de l'expression pure et simple du relief des solives. Ce tombeau est contemporain du roi Tanchérès, de la v[e] dynastie, qui régna pendant la seconde moitié du XLVI[e] siècle (1).

Dans un tombeau de Schech-Saïd (fig. 14 et 15), la corniche de la fausse porte intérieure est ornée de cannelures à filets, de l'espèce dite *rudentée*. Cette corniche étant perfectionnée doit être, par conséquent, postérieure

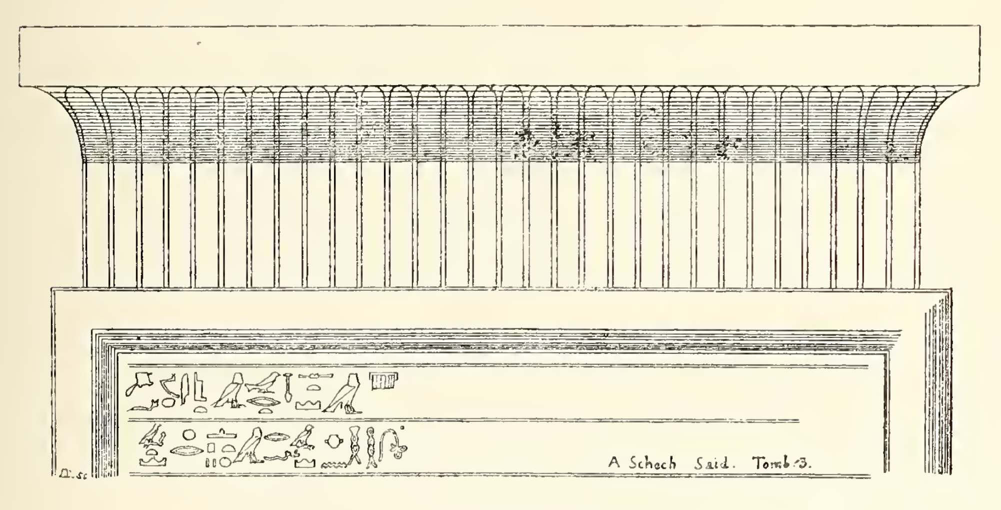


Fig. 14. — Schech-Saïd. Tombeau n° 3.

à la première. En effet, suivant les inscriptions, ce monument est du temps d'Apophis, qui monta sur le trône vers l'an 3200 avant notre ère.

Les Égyptiens avaient l'esprit trop juste pour donner à leurs édifices religieux l'apparence d'une construction vulgaire et périssable. S'ils empruntèrent l'idée du couronnement des temples à une forme produite par la nécessité, ils la déguisèrent en imitant la courbure gracieuse des palmes du dattier, courbure sur laquelle l'image des solives se transforma en cannelures. Et sur ce riche fond de canaux se dessina, plus tard, le disque ailé, symbole de la toute-puissance divine.

(1) De l'an 4549 à l'an 4505 av. J.-C.

Ainsi que la corniche, la colonne fut soumise à certaines causes locales dont les résultats lui imprimèrent une forme, une physionomie qu'elle ne perdit plus. Un usage remontant jusqu'au règne d'Osiris et même au delà produisit la principale de ces causes.

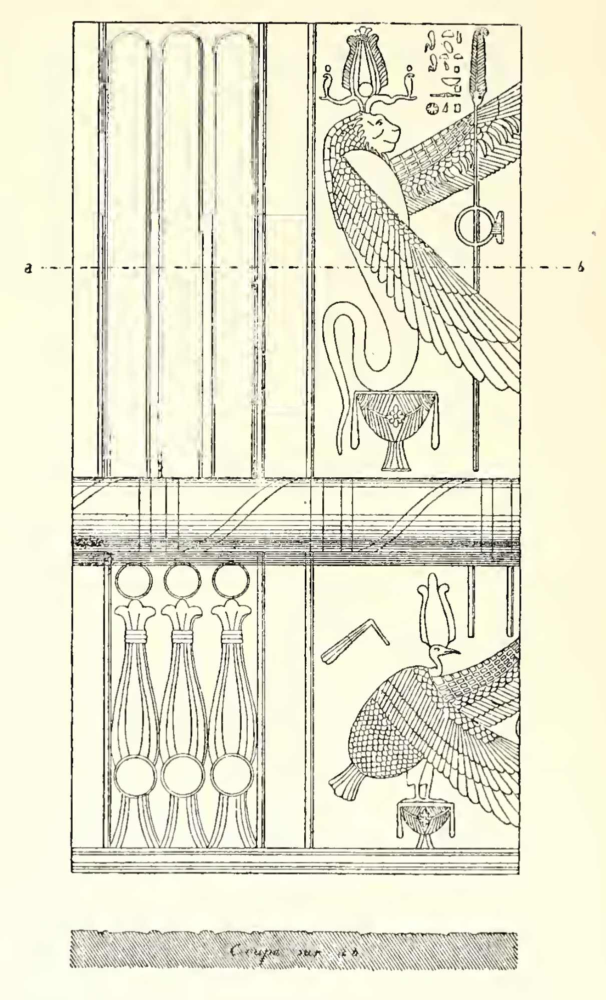


Fig. 15.

On fit dès la plus haute antiquité, en Égypte, des édicules d'or, selon les textes grecs, mais ornés plus vraisemblablement de feuilles d'or battu, fixées sur le bois. Ces édicules sont souvent figurés dans la décoration des temples et des tombeaux de toute époque. C'est, nous le

répétons, une espèce de dais posé sur quatre colonnes au milieu desquelles est ordinairement placée la statue d'un dieu ou d'un roi; « l'édicule était en évidence dans l'intérieur des temples (1) ».

Une stèle, gravée sur un rocher de Silsilis, nous montre ce petit édifice dans toute sa naïve rusticité, en harmonie avec la statue du dieu Phtha, qu'il encadre, et dont le caractère hiératique est de conserver la forme sous laquelle ce roi divinisé fut représenté dans les âges primitifs, alors que l'art était encore dans l'enfance (2). Plus tard, la sculpture s'épurant, les édicules prirent des proportions, des formes élégantes, enfin le simple poteau devint une gracieuse colonnette.

Pendant une longue suite de siècles, chaque nature de construction, la pierre et le bois, eut son caractère propre bien tranché. Mais vers l'époque où l'on creusa les hypogées de Beni Hassan, les édifices de pierre, tout en conservant leurs principes constitutifs, tels que nous les avons établis, empruntèrent aux colonnes de bois des idées décoratives.

Le lotus et le papyrus avaient en Égypte une certaine importance; ils prenaient rang parmi les caractères sacrés, ils signifiaient symboliquement la haute et la basse Égypte, et leur image répétée ornait souvent les frises des temples. La pensée de faire des colonnes à l'imitation de ces plantes semble donc s'être

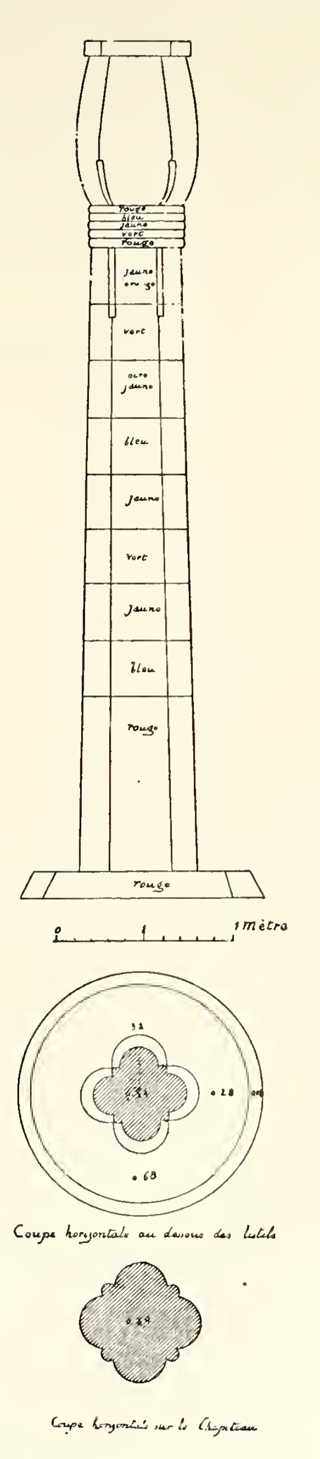


Fig. 16. — Beni Hassan. 7e tombeau.

(1) Inscription de Rosette.
(2) Voyez notre pl. 1re.

naturellement présentée à l'esprit des Égyptiens. Toutefois, d'une faible tige de roseau à un robuste pilier de pierre la distance était trop grande pour être franchie tout d'abord; on n'y dut pas songer. Mais il en est bien autrement de la légère huisserie des chapelles portatives.

Enfantée par le besoin de la variété, cette transformation nous apparaît pour la première fois dans un tombeau construit sous les rois de la ve dynastie, vers le XLVIe siècle avant notre ère. Les parois de cet antique monument nous offrent l'image d'un édicule avec colonnes à chapiteau ayant la forme d'un bouton de lotus tronqué; le sommet du fût est entouré d'élégantes bandelettes qui se retrouvent aussi à toutes les colonnes du même genre représentées postérieurement dans les bas-reliefs. Ce remarquable ornement donna naissance aux annelets couronnant les colonnes de pierre. Les annelets des chapiteaux doriques ont

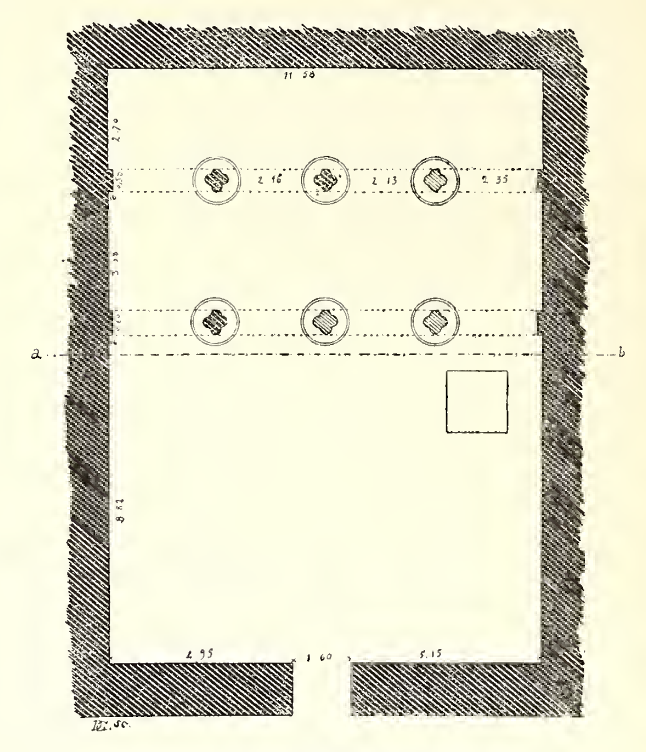


Fig. 17. — Beni Hassan. 7e tombeau. *Plan.*

probablement une origine analogue ou sont un emprunt fait à l'Égypte.

Un autre tombeau, à peu près de la même époque, présente le plus ancien exemple de chapiteaux imitant la fleur épanouie du lotus.

Comme nous le disions tout à l'heure, l'idée ne vint pas aux Égyptiens de faire des colonnes de pierre imitant directement les tiges et les fleurs des plantes. Cette imitation existait peut-être déjà du temps d'Osiris, mais bien certainement depuis plus de seize siècles dans les colonnettes de bois, lorsque les colonnes de pierre commencèrent à emprunter à celles-ci leur forme et leur décoration. Cependant, pour

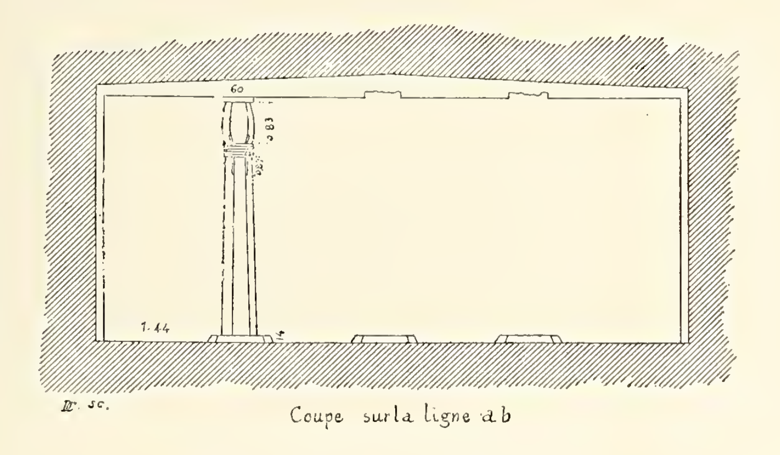


Fig. 18. — Beni an. 7e tombeau. *Coupe.*

donner à ces nouveaux supports la force nécessaire à des constructions durables, sans trop s'écarter de l'élégance du modèle et des proportions naturelles, on imagina de former des faisceaux en groupant d'abord quatre colonnettes, que plus tard on porta jusqu'à huit.

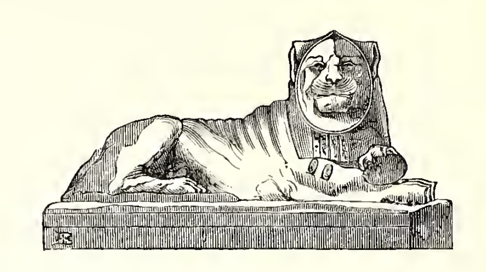
Les colonnes de ce genre sont fort nombreuses à Beni Hassan ; elles sont composées de quatre tiges seulement. Celles du tombeau n° 7 (1), qui ont été plus particulièrement mesurées, sont de la proportion la plus élégante existant dans l'antiquité égyptienne ; elles ont sept grands modules ou diamètres de hauteur, et la diminution du fût est d'un quart. Le chapiteau se compose d'un groupe de quatre boutons de lotus tron-

(1) Lepsius, t. I, pl. 58 et 60.

qués et surmontés d'un tailloir carré. Les tiges formant le fût sont liées à leur sommet par cinq annelets représentant des bandelettes sacrées dont les bouts retombent entre les tiges.

Les colonnes en faisceaux à huit tiges apparaissent, peu de temps après celles que nous venons de décrire, dans le célèbre labyrinthe du nome Arsinoïte. Celles-ci, taillées dans un seul bloc de granit, sont d'une exécution parfaite. Le chapiteau est composé de huit boutons de lotus; les bandelettes forment cinq annelets, comme dans les colonnes précédentes, et les intervalles des tiges et des boutons sont ornés d'écharpes frangées. La colonne s'arrondit en forme de culot à son extrémité inférieure et pose sur une espèce de base. Enfin de larges feuilles décorent la naissance des tiges et des boutons. La hauteur de la colonne, y compris la base, est de cinq diamètres et demi; sa diminution est d'un peu plus d'un cinquième. L'architrave a très-précisément un module ou diamètre de hauteur, proportion que nous avons déjà trouvée dans les plus anciens tombeaux de Memphis.

Tels sont les plus anciens ordres d'architecture respectés par le temps en Égypte, et appartenant à la première époque, c'est-à-dire à des monuments érigés avant le déluge des Chaldéens.



CHAPITRE VII.

DES OBÉLISQUES.

On a beaucoup discouru sur la signification religieuse ou politique des obélisques en Égypte. Les uns y ont vu des gnomons, les autres des monuments funéraires, etc. La découverte de Champollion peut jeter un jour nouveau sur cette question.

L'obélisque est représenté dans les textes sacrés : 1° comme caractère figuratif, c'est-à-dire exprimant l'objet dont il présente l'image; 2° comme caractère symbolique exprimant l'idée *Ammon*, et avec les signes complémentaires, *Ammon-Ré*, roi des dieux. Le surnom est exprimé tantôt par l'image même du dieu *Phré*, le Soleil, tantôt par le *disque* seulement. Les obélisques étaient ordinairement dédiés à Ammon et quelquefois au dieu Phré, qui n'est qu'une abstraction du *Grand Être*. Pline est bien près de la vérité en disant que ces monolithes étaient consacrés au Soleil (1).

Un tombeau érigé sous la IVe dynastie, contenant une inscription où l'obélisque est employé comme caractère d'écriture, prouve que son usage remonte à une très-haute antiquité.

Quant à l'origine de ces monuments, peut-être la trouverait-on par analogie en se rappelant que la plupart des anciens peuples ont adoré des pierres. Pausanias dit positivement que « dans les temps les plus reculés, tous les Grecs en général rendaient des honneurs divins à des pierres brutes qui leur tenaient lieu de statues ». Il y avait encore de son temps, « au milieu de la place publique de Pharès, des *pierres carrées* au nombre de trente; les Pharéens leur rendaient un culte et

(1) Pline, lib. XXXVI, cap. IX.

donnaient à chacune d'elles le nom de quelque divinité (1) ». Pausanias ajoute que « la statue de Jupiter Mélichius et celle de Diane Patroa étaient faites sans aucun art, car Jupiter Mélichius ressemblait à une pyramide, et Diane à une colonne (2) ». — « Il y avait sur la place publique de Tégée un autel dédié à Jupiter Téléius, avec sa statue de *forme carrée* (3). » Enfin, ce qui se rapporte encore mieux à notre sujet, « on remarquait à Mégalopolis une statue d'*Ammon* de la même forme que les hermès carrés (4) ». Les Grecs, en admettant chez eux le dieu égyptien, lui ont-ils emprunté sa forme primitive? Nous n'osons l'affirmer, mais c'est probable.

Quoi qu'il en soit, les obélisques sont devenus, avec le temps, des monuments commémoratifs. Accouplés devant le frontispice des temples, et jamais isolés comme chez les modernes, leur mission fut d'en transmettre la dédicace à la postérité.

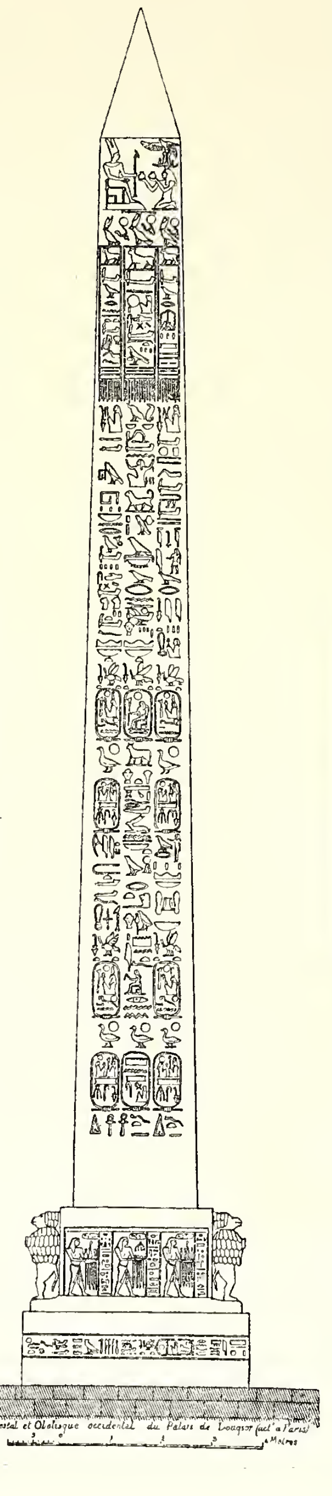
Ces monolithes confirment un fait singulier, que nous avons déjà remarqué dans le dessin des figures et dans les colonnes. Ce fait, de nature à étonner l'esprit, est que l'art, en Égypte, semble marcher à rebours. Tandis qu'en Grèce les édifices parviennent successivement à l'élégance, suivant l'ordre naturel des choses, chez les Égyptiens, au contraire, les colonnes les plus sveltes, les lignes les plus harmonieuses, sont aussi des plus anciens âges; et les proportions lourdes, partout ailleurs caractéristiques de l'enfance de l'art, sont, sur la terre des Pharaons, le produit de la décadence. Ceci nous paraîtrait moins étrange si nous réfléchissions que les plus anciens monuments épargnés par le temps, en Égypte, sont postérieurs de six mille ans à l'enfance de la civilisation. Ce que nous considérons comme les premières productions de l'art égyptien en est presque l'apogée.

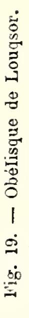
Les obélisques viennent démontrer à leur tour que les proportions les plus élégantes sont aussi les plus anciennes. C'est ce que prouve le tableau suivant, où ils sont classés selon l'ordre chronologique, et où,

(1) Liv. VII, chap. XXII.
(2) *Ibid.*, liv. II, chap. IX.
(3) *Ibid.*, liv. VIII, chap. XLVIII.
(4) *Ibid.*, liv. VIII, chap. XXXII.

TABLEAU DES DIVERSES GRANDEURS ET PROPORTIONS DES OBÉLISQUES.

LIEUX OU ILS SONT ÉLEVÉS.	NOMS DES ROIS QUI LES ONT ÉRIGÉS.	DATES DE L'ÉRECTION (avant l'ère chrétienne).	MESURES DE LA BASE.	MESURES de la HAUTEUR TOTALE.	PROPORTION; hauteur EN MODULES.
Héliopolis	Tosortasen Ier. . . .	XXXIe siècle.	1 mètre 84	20 mètres 77	11 modules 016
Thèbes, Karnac	Thothmosis Ier . . .	XIXe siècle, de 1857 à 1836.	1 » 873	21 » 77	11 » 62
Thèbes, Karnac.	Amensé (la reine). .	XIXe siècle, de 1836 à 1815.	2 » 644	28 » 77	11 environ.
Thèbes, ensuite Rome. . . . . Grand cirque et place de Saint-Jean de Latran.	Méphrès	XIXe et XVIIIe siècle, de 1815 à 1792. .	2 » 961	32 » 184	11 au moins.
Héliopolis, ensuite Rome. . . . . . Grand cirque et place du Peuple.	Séthos Ier.	XVIIe siècle, de 1662 à 1638.	2 » 402	23 » 914	10 environ.
Thèbes, Louqsor	Rhamesès le Grand.	XVIIe et XVIe, siècle de 1638 à 1567. .	2 » 51	25 » 03	9 » 97
Louqsor, ensuite Paris	Rhamesès le Grand.	id.	2 » 43	23 » 456	9 » 65
Héliopolis, ensuite Rome. . . . . . Champ de Mars et place de Monte Citopio.	Psammétichus Ier. .	VIIIe siècle, de 664 à 610	2 » 428	21 » 791	9 environ.
Rome . . . . Cirque du Vatican et place de Saint-Pierre.	Caius Caligula . . .	Ier siècle de J.-C. de l'an 37 à l'an 41. .	2 » 847	25 » 337	8 » 90




Fig. 19. — Obélisque de Louqsor.

dans la dernière colonne, la hauteur est comparée à la base en prenant la largeur de celle-ci pour module.

Toutefois la bonne proportion se maintient jusqu'au XVIIIe siècle inclusivement; la décadence commence avec le règne de Séthos Ier, père de Rhamesès le Grand, et continue jusqu'à la domination romaine.

Nous avons vu, plus haut, que les bases des deuxième et troisième pyramides avaient été cotées en nombres ronds de coudées royales, il en est de même des bases des obélisques. Ainsi :

BASES DES OBÉLISQUES.

Noms des rois qui les ont érigés.	Lieux où ils sont élevés.	Mesure de la base	
		en mètres.	en coudées royales.
Thothmosis Ier	Karnac . .	1^m,89	3 1/2
La reine Amensé . . .	— . .	2^m,70	5
Mêphrès	Rome . . .	2^m,97	5 1/2
Séthos Ier.	— . . .	2^m,43	4 1/2
Rhamesès le Grand. .	Paris . . .	2^m,43	4 1/2
Psammétichus Ier . . .	Rome. . .	2^m,43	4 1/2

Ayant vérifié le fait, nous pouvons affirmer que Pline, dans le chapitre où il décrit les obélisques, s'est servi de la coudée royale égyptienne.

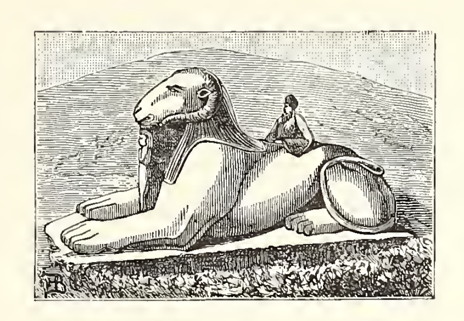
« Ptolémée Philadelphe érigea dans la ville d'Alexandrie un obélisque de 80 coudées que le roi Nectanèbe avait fait tailler. On eut beaucoup plus de peine à le transporter et à le placer, dit Pline, qu'on n'en avait eu à le tailler. On creusa un canal depuis le Nil jusqu'à l'endroit où il

était couché à terre. Deux larges vaisseaux furent remplis de pierres jusqu'à ce que leur poids fût double de celui de l'obélisque; ainsi chargés, on les fit passer sous le monolithe, dont les extrémités portaient sur les deux rives; ayant été ensuite déchargés de leur poids, ils soulevèrent tout naturellement l'obélisque (1). »

« Le fleuve traversant toute l'Égypte, et les carrières étant peu éloignées de ses bords, ainsi que la plupart des villes et des temples qu'elles renferment, il est bien probable que l'eau fut le conducteur ordinaire de presque toutes les grandes masses, dont le transport par terre eût coûté des efforts et des dépenses incalculables (2). » La crue périodique du Nil a dû aussi être souvent utilisée; l'ingénieur Lebas n'eût peut-être pas réussi à transporter l'obélisque de Louqsor à Paris sans le concours de ce puissant auxiliaire.

Il est regrettable que ce monolithe, remis sur son piédestal égyptien, que M. Lebas a rapporté aussi, n'ait pas été élevé au centre de la cour du Louvre, sa véritable place.

(1) *Hist. nat., ibid.,* lib. XXXVI, cap. II.
(2) Quatremère de Quincy, *Dict. d'archit.,* au mot *Obélisque.*



CHAPITRE VIII.

LE LABYRINTHE.

Les récits des historiens relatifs au labyrinthe d'Égypte semblent, à première vue, fort différents; mais, en étudiant le plan des ruines de cet immense édifice, on s'aperçoit bientôt que ces descriptions diverses ne sont point inconciliables, et qu'elles se complètent l'une par l'autre.

Une des merveilles les plus surprenantes du labyrinthe est sans contredit l'époque où il a été construit. On est loin de s'attendre à trouver, dans l'âge que nous autres modernes appelons antédiluvien, le monument le plus considérable, le plus parfait, le plus justement célèbre des Égyptiens. Toutefois, un édifice de cette importance ne saurait être l'œuvre d'un seul roi. Nous avons déjà fait observer que la construction du temple de Phtha à Memphis avait exigé une longue suite de siècles; il a dû en être à peu près de même pour le labyrinthe. Aussi les documents historiques et les inscriptions trouvées dans les ruines donnent-ils plusieurs dates successives.

La partie la plus ancienne est la pyramide. Elle a été élevée, selon Manéthon, par Lacharès, successeur immédiat de Sésostris et quatrième roi de la XIIe dynastie, lequel monta sur le trône l'an 3341 avant notre ère. Manéthon, à la vérité, dit simplement que « Lacharès choisit le labyrinthe pour sa sépulture », mais il est fort présumable qu'il n'aurait pas bâti seulement la pyramide. Pline fait remonter en effet la fondation du célèbre édifice à 3600 ans avant l'époque où il vivait, date approximative fort rapprochée de celle des annales égyptiennes.

M. Lepsius a trouvé, en 1843, dans les ruines du labyrinthe, des

eolonnes monolithes en granit (1) et des arehitraves sur lesquelles sont gravés les noms de deux rois de la XIIIe dynastie.

En résumé, nous eomptons depuis l'avénement de Laeharès jusqu'au dernier roi, dont le nom a été trouvé dans les ruines, environ trois eent einquante ans.

Le plan des ruines du labyrinthe, proprement dit, présente une disposition en forme de fer à eheval; la pyramide, située du eôté ouvert, est environnée d'une vaste néeropole qui s'étend au loin vers le nord. Elle est eonstruite en briques erues ou cuites au soleil. Avec son revêtement, qui a entièrement disparu, elle devait approeher des dimensions indiquées par Hérodote et par Strabon (2).

Quant aux bâtiments eomposant le labyrinthe, les ruines dépassent de beaueoup l'étendue qui leur est assignée par les historiens, à moins qu'ils ne l'aient appliquée à l'esplanade intérieure. Selon Diodore, « le palais était entouré de eolonnes au nombre de quarante sur ehaque eôté, et ehaeun de ees eôtés avait un stade de longueur ». Une eolonnade, eomposée de quarante eolonnes de grandeur ordinaire, aurait en effet environ un stade de longueur. Or, eeei ne peut s'appliquer à l'extérieur, puisqu'il était fermé par un mur d'eneeinte.

Dans le plan que nous avons établi, d'après les vestiges et les deseriptions, il y a eent vingt eolonnes sur les trois eôtés de l'esplanade, ee qui donne en moyenne quarante pour ehaque eôté. Chacun des deux grands eôtés a un peu plus d'un stade, et le petit eôté un peu moins.

Strabon dit que l'édifiee oeeupe *plus d'un stade en tous sens*. Cette mesure approximative, qui paraît se rapporter à l'ensemble, est au-dessous de la vérité. Le labyrinthe, d'après les ruines, devait avoir au moins 327 mètres sur 300, ee qui donne bien en effet *plus d'un stade en tous sens,* mais sensiblement plus d'un stade.

Du temps de Pline, le labyrinthe avait déjà « été dégradé d'une manière étrange par les habitants d'Héracléopolis »; et les eolonnes de granit, suivant eet auteur, avaient seules résisté aux outrages des siè-

(1) Ce sont celles que nous avons décrites à la fin du chap. VI.

(2) 4 plèthres de longueur sur chaque côté, et 40 orgyes de hauteur, c'est-à-dire 123m,44 et 74m,06.

cles et à la main des hommes. Il est fort remarquable que les colonnes retrouvées dans les ruines soient précisément des colonnes de granit. Le temps et les hommes ayant continué jusqu'à nous leur action destructive, il ne reste rien des parties les plus importantes, telles que les temples, les salles hypostyles, etc. Les matériaux précieux ont naturellement été enlevés de préférence, et l'on retrouve seulement un grand nombre de cette multitude de chambres dont parle Hérodote.

Il faut donc, pour restituer le plan, se conformer à l'ensemble des descriptions, que l'on peut résumer ainsi :

Le labyrinthe, destiné aux assemblées des députations politiques et religieuses de chaque nome, était une agglomération de seize palais. Chacun de ces palais était composé d'une grande salle d'assemblée, nommée *aula*, dont le plafond était soutenu par des colonnes, de salles secondaires, de galeries, et d'un grand nombre de chambres.

Douze des salles d'assemblée, plus apparentes que les autres, étaient rangées sur une même ligne, six d'un côté, et six du côté opposé. On n'arrivait à ces salles qu'en traversant les autres parties des palais, qui tous ensemble contenaient quinze cents chambres, situées au-dessus d'un étage souterrain.

L'enceinte renfermait des temples à tous les dieux de l'Égypte, principalement le temple du Soleil auquel, selon l'opinion la plus générale, le labyrinthe était consacré.

Des escaliers de quatre-vingt-dix marches conduisaient sur les couvertures en terrasse de l'édifice; et d'autres escaliers, probablement, à l'étage souterrain, qui, selon Hérodote, était une nécropole.

Les murailles étaient chargées d'une foule de figures gravées en creux, et plusieurs salles ornées de colonnes de porphyre ou de granit siénitique.

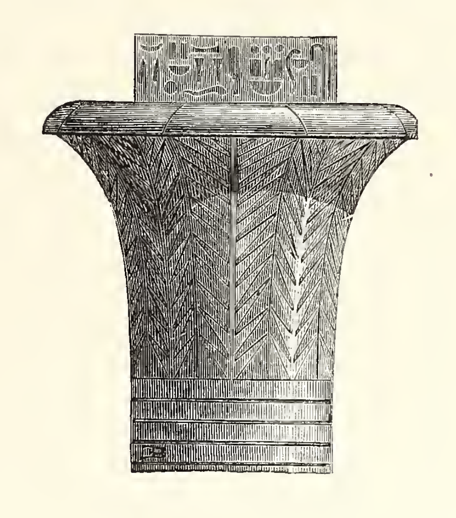
On y voyait aussi des statues de dieux et de rois, des sphinx, etc.

Des bâtiments, nommés le bas labyrinthe, contenaient sans doute les magasins et le service des vivres indispensables pour nourrir les députations pendant leur séjour.

Enfin, une pyramide de quarante orgyes de hauteur, ornée de grandes figures sculptées en creux, et servant de sépulture au fonda-

teur du labyrinthe, formait le centre d'une vaste nécropole où dominaient un grand nombre de pyramides de quarante coudées, dont six placées à chacune des extrémités de la plate-forme.

Nous avons tâché, dans notre plan, en nous servant des parties existantes, de remplir toutes les conditions de ce programme. (Voyez le plan restauré, page 104-105).



RÉSUMÉ.

Le labyrinthe termine admirablement cette grande période formant la première partie de l'histoire monumentale de l'Égypte. Il donne une haute idée de l'art égyptien à cette époque reculée, non-seulement par sa richesse et sa vaste étendue, mais encore par la beauté du travail et la justesse des proportions. L'Égypte n'a rien produit de plus harmonieux que les colonnes de granit renversées parmi les ruines de ce merveilleux édifice.

Cette antique période avait sans doute produit d'autres édifices importants, entre autres le temple de Phtha, à Memphis, dont les restes sont ensevelis sous les sables du désert. L'obélisque d'Héliopolis, âgé de plus de cinquante siècles, est le témoignagne incontestable de l'existence d'un grand temple dans la ville du Soleil. L'obélisque, chez les Égyptiens, en effet, n'est qu'un membre d'un grand édifice, et l'on pourrait, jusqu'à un certain point, le comparer à ces ossements fossiles à l'aide desquels Cuvier reconstruisait un être antédiluvien tout entier. Il est donc présumable que la magnifique disposition qu'on admire dans les temples de Thèbes, improprement appelés palais, est traditionnelle, et remonte au moins au temps que nous venons de citer. Les colonnes cannelées, les colonnes en faisceaux apparaissent vers ce même temps avec toute la perfection qu'elles comportent; et les colonnes à chapiteau imitant la fleur de lotus épanouie paraissent avoir suivi de près les premières. Un tombeau de la nécropole de Memphis, empreint des traits caractéristiques de la plus haute antiquité, est orné d'un portique de cet ordre (1).

(1) Lepsius, t. I, pl. 27, Giseh, tombeau hémi-spéos, n° 81.

Un bas-relief gravé sur les parois d'un tombeau de la XIIIe dynastie représente une statue assise, de dix-huit coudées de hauteur (1), montée sur un patin, et traînée par quatre files d'hommes accouplés, au nombre de cent soixante-douze (2).

Enfin, les ruines des anciennes voies conduisant du Nil aux tombeaux de Beni Hassan prouvent que les avenues de Sphinx existaient déjà dans cet âge reculé.

L'art égyptien était donc complet vers la fin de cette première période, c'est-à-dire antérieurement au déluge des Chaldéens, époque avant laquelle aucun peuple, autre que les Égyptiens, n'était parvenu à une civilisation assez avancée pour laisser trace de son passage sur la terre.

Les premiers qui apparaissent sur la grande scène du monde, après les Égyptiens, sont les Scythes, « nation qui jeta autant d'éclat, dès sa naissance, qu'au temps même de sa puissante domination ». Leur roi Tanaüs pénétra jusqu'à l'Égypte en poursuivant l'armée de Bexorès (ou Bocchorès), mille cinq cents ans avant Ninus (3), c'est-à-dire trois mille six cents ans avant notre ère. Mais ce peuple, n'ayant jamais cultivé les arts, est étranger à la question que nous traitons.

Le plus ancien monument dont il soit fait mention dans l'histoire, en dehors de l'Égypte, est la tour de Babel. « La vénérable ruine de cette tour a été restaurée par Nabuchodonosor ; dans ses fondements, le colonnel Rawlinson a trouvé deux cylindres portant la même inscription, dans laquelle, suivant l'interprétation de M. Oppert, le roi de Babylone dit qu'il a restauré ce temple, dédié aux sept lumières de la terre, et qu'un roi avant lui (ou le premier roi) avait bâti quarante-deux *amar* auparavant. » Or, il résulte de cette précieuse indication chronologique que la fondation de la tour de Babel remonte à l'an 2731 avant J.-C., cinquante-trois ans après le déluge, douze cents ans environ après l'achèvement du labyrinthe, et deux mille cent quarante-quatre après la fondation de la pyramide de Chéops.

(1) 8 mèt. 33 cent.
(2) *Lepsius,* t. IV, pl. 134.
(3) Justin, liv. II, chap. III.

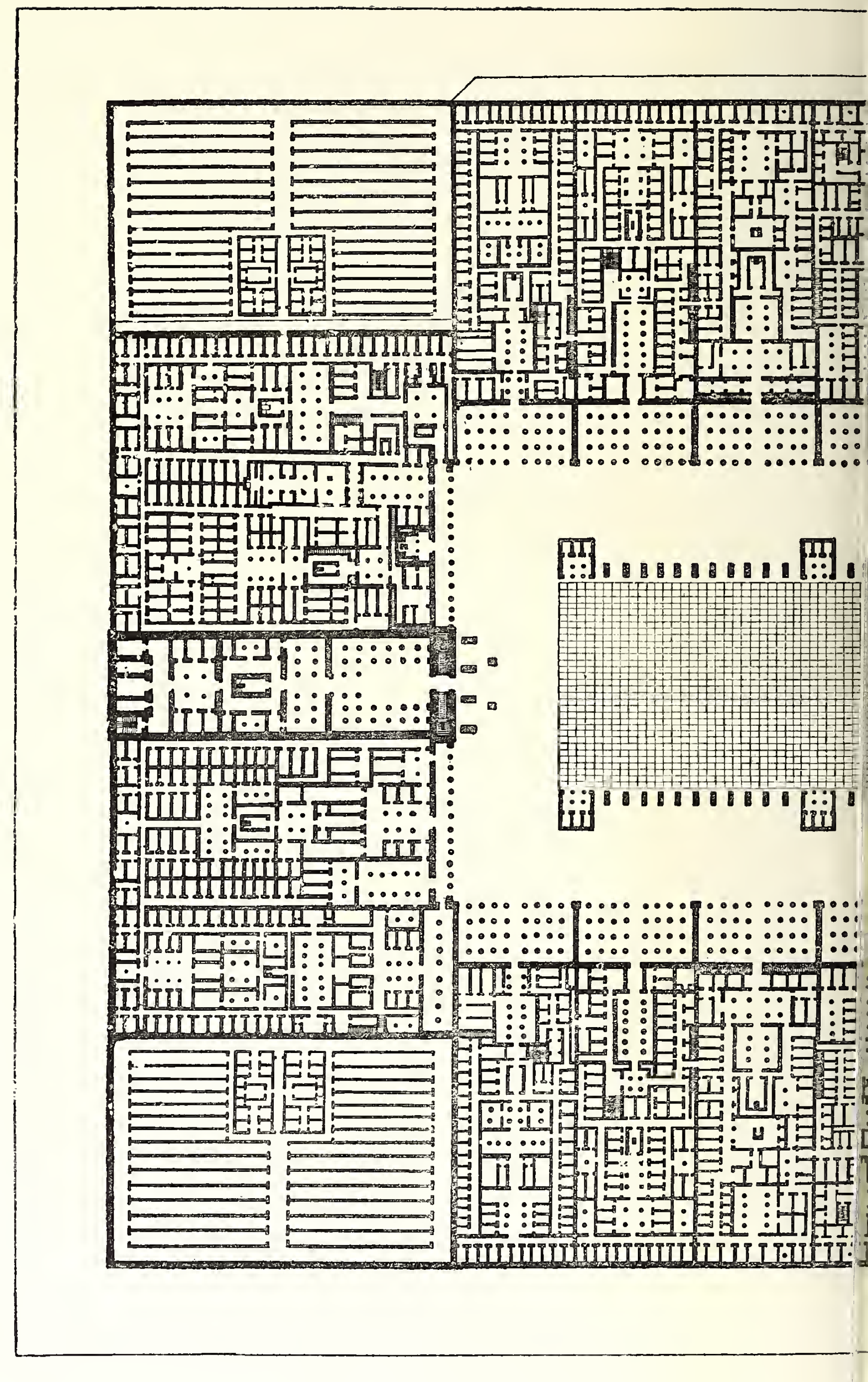
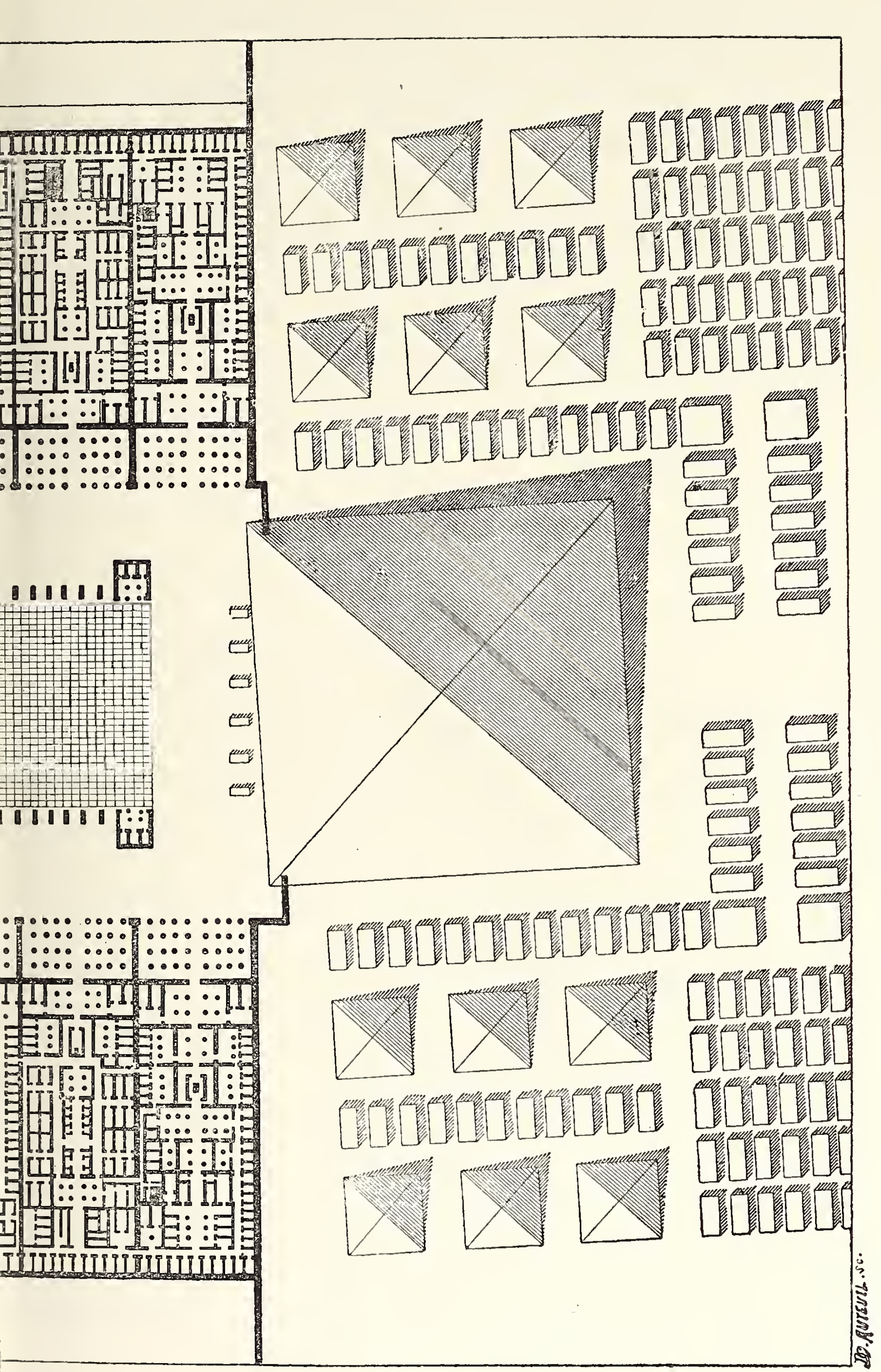


Fig. 20. — La'i

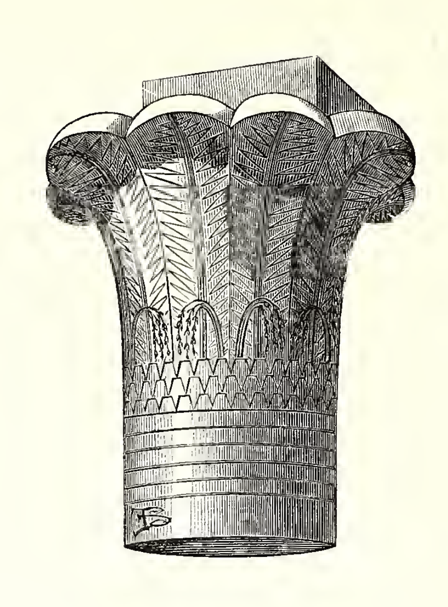


d'Égypte restauré.

Nous avons vu, dans l'*Introduction,* ce qu'était l'art chez les Chinois, les Mexicains, les Indiens, et la date de leurs monuments, ne dépassant pas l'ère chrétienne.

Parlerons-nous des Assyriens? Leur fameux palais de Korsabad, bâti par Sargon, avec ses murs grossiers en terre battue, ne remonte qu'à l'an 706 avant J.-C.

Aucune nation ne peut donc avoir exercé la moindre influence sur l'art égyptien. Nous verrons bientôt ce que les autres peuples ont emprunté à l'Égypte.



LIVRE III.

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE.
HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART DEPUIS LE DÉLUGE DE NOÉ JUSQU'A LA DOMINATION ROMAINE EN ÉGYPTE.

CHAPITRE I.

LA DIX-HUITIÈME DYNASTIE.

L'empire égyptien florissait depuis plus de quatre-vingts siècles, c'est-à-dire depuis le règne d'Osiris, lorsque, l'an 2409 avant notre ère, un événement désastreux, que nous allons rapporter, exerça la plus déplorable influence sur l'art en Égypte et faillit l'anéantir tout entier.

« Sous le règne de Timaos, dit Manéthon, *Dieu* (ὁ Θεός), irrité contre nous, permit que, lorsqu'il ne paraissait point y avoir sujet d'appréhender, une grande armée d'un peuple qui n'avait nulle réputation vînt du côté de l'Orient et se rendît rapidement maîtresse de notre pays, tuât une partie de nos princes, mît les autres dans les fers, *brûlât nos villes, renversât nos temples,* et traitât si cruellement les habitants qu'elle en fît mourir plusieurs, réduisît les femmes et les enfants en servitude, et établît pour roi un de sa nation nommé Salatis. Ce nouveau prince vint à Memphis, imposa un tribut aux provinces tant supérieures qu'inférieures, et y établit de fortes garnisons, principalement du côté de l'Orient, parce qu'il prévoyait que, lorsque les Assyriens se trouveraient encore plus puissants qu'ils ne l'étaient, l'envie

leur prendrait de conquérir ce royaume. Il n'y eut rien que ce roi et ses successeurs ne fissent pour tâcher d'exterminer la race des Égyptiens. On les nommait tous *hycsos,* c'est-à-dire rois pasteurs.

« Ces rois régnaient en Égypte depuis cinq cent onze ans lorsque les rois de la Thébaïde et de ce qui restait de l'Égypte, qui n'avait point été dompté, déclarèrent la guerre à ces Pasteurs. Cette guerre dura longtemps, mais enfin le roi Misphra-Moutophis les vainquit ; et, après avoir chassé de l'Égypte la plus grande partie, ceux qui restèrent se retirèrent dans un lieu nommé Abaris et l'enfermèrent d'une très-forte muraille pour y être en sûreté. Amosis, fils de Misphra-Moutophis, alla les attaquer avec quatre cent quatre-vingt mille hommes; mais, désespérant de les pouvoir forcer, il traita avec eux à condition qu'ils sortiraient de l'Égypte pour se retirer où ils voudraient sans qu'on leur fît aucun mal. Ainsi, leur nombre étant de deux cent quarante mille, ils s'en allèrent avec tout leur bien hors de l'Égypte, à travers le désert de Syrie; et, craignant les Assyriens qui dominaient alors dans toute l'Asie, ils se retirèrent dans un pays que l'on nomme aujourd'hui la Judée, où ils bâtirent une ville capable de contenir cette grande multitude de peuple et la nommèrent Jérusalem (1). »

« Ce fut pendant la quatrième année du règne d'Amosis que les Pasteurs sortirent d'Égypte, cinq cent dix-huit ans après l'invasion de Salatis (l'an 1892 av. J.-C.) (2). »

Amosis, chef de la XVIIIe dynastie, avait épousé une princesse, peut-être même une reine éthiopienne. Cette reine a joui d'honneurs extraordinaires en Égypte : elle a été divinisée, et on la retrouve sur des monuments d'époques postérieures, recevant successivement les hommages de plusieurs Pharaons jusqu'au règne de Rhamsès le Grand. On peut attribuer la cause de cette étrange union et les témoignages de reconnaissance qui se sont perpétués chez les Égyptiens envers cette reine célèbre au secours efficace qu'elle a dû apporter pour chasser les Pasteurs. Quoi qu'il en soit, l'Éthiopie fut alors incorporée à l'empire égyptien, et cet état de choses, selon le témoignage

(1) Manéthon, cité par Flavius Josèphe, *Réponse à Appion,* liv. I, chap. V.
(2) *Ibid.,* liv. I, chap. IX.

des monuments éthiopiens, dura au moins jusqu'au règne d'Aménophis III, inclusivement.

Le règne entier d'Amosis fut consacré à reconstituer en Égypte un gouvernement régulier et à relever les édifices religieux renversés par les Barbares.

La période de trois siècles et demi comprenant la XVIIIe dynastie est la plus glorieuse et la plus féconde en grands et beaux monuments. Délivrée d'une odieuse oppression, l'Égypte put accomplir de nombreuses excursions militaires, soumettre à sa domination tous les peuples de l'Asie occidentale et leur imposer de riches tributs.

« Alors existaient des communications suivies et régulières entre l'empire égyptien et celui de l'Inde, le commerce ayant une grande activité entre ces deux puissances. Il est impossible d'ailleurs d'expliquer le nombre et la magnificence des anciens monuments de l'Égypte, sans trouver dans ses conquêtes et dans l'antique prospérité commerciale de ce pays la principale source des énormes richesses dépensées pour les produire.

« Quant à l'état intérieur de l'Égypte à cette grande époque, tout prouve que les arts et les sciences y étaient portés à un très-haut degré d'avancement. Tous les genres d'industrie furent pratiqués par les anciens Égyptiens, et leur commerce avec les autres nations plus ou moins avancées, qui formaient le monde politique de cette époque, avait pris un grand développement.

« Le bien-être intérieur de l'Égypte était fondé sur les progrès de son agriculture et de son industrie. On découvre à chaque instant dans les tombeaux de Thèbes et de Sakkarah des objets d'un travail perfectionné, démontrant que ce peuple connaissait toutes les aisances de la vie, toutes les jouissances du luxe. Aucune nation ancienne ni moderne n'a porté plus loin que les vieux Égyptiens la grandeur et la somptuosité des édifices, le goût et la recherche dans les meubles, les ustensiles, le costume, la décoration.

« Telle fut l'Égypte à son plus haut période de splendeur connu (1). »

(1) Champollion, *Lettres d'Égypte*, appendice, p. 440 à 445.

CHAPITRE II.

DES TEMPLES.

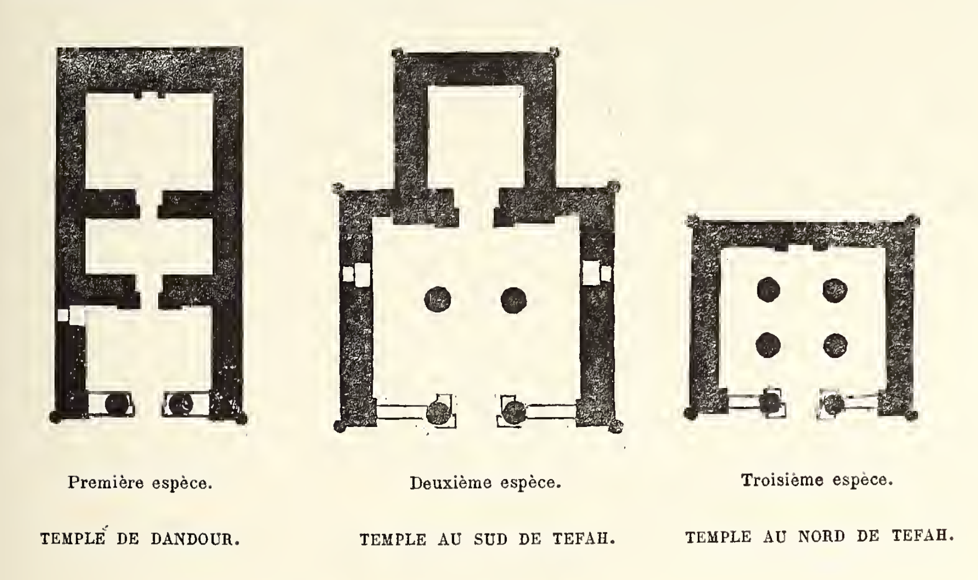
Temples à antes.

« Une sorte de notoriété historique établit l'existence de plusieurs emprunts faits à l'Égypte par la Grèce. Il est naturel de penser, en effet, que celle-ci ayant adopté les rites sacrés des Égyptiens, cette conformité dut produire une assez grande ressemblance entre des édifices consacrés aux mêmes dieux, destinés aux mêmes usages. Pausanias fait souvent mention des vastes enceintes qui environnaient les temples grecs, et ce genre de disposition fut une imitation de l'Égypte. Ces enceintes étaient également précédées de propylées qui annonçaient majestueusement l'entrée du temple. On y plantait, comme en Égypte, des arbres de toute espèce. On les ornait de même d'un nombre infini de statues, et de même des chambres destinées, soit aux prêtres, soit à des pratiques religieuses, étaient renfermées dans cet espace sacré. L'Adytum ou le Sacrarium répondit au sécos égyptien, autant par sa petitesse que par sa destination. C'était dans cette partie la plus reculée et la plus resserrée qu'était le simulacre de la Divinité. Vitruve nous a conservé encore un rapport entre la Grèce et l'Égypte. Il prescrit, pour la disposition des temples, de les tourner du côté de l'orient ou du côté du fleuve, ainsi, dit-il, que cela se pratiquait à l'égard du Nil (1). »

Toutefois, les Grecs ont moins imité peut-être la disposition géné-

(1) Vitruve, liv. IV, chap. v. Quatremère de Quincy niant la plupart des emprunts faits par les Grecs à l'architecture égyptienne, nous avons pris à dessein ce préambule dans son *État de l'architecture égyptienne*, p. 225, 253 à 255.

rale des grands temples égyptiens que celle des édifices religieux les plus simples. Le temple à antes, le périptère, le pseudodiptère, l'hypæthre, etc., sont des emprunts faits à l'Égypte.



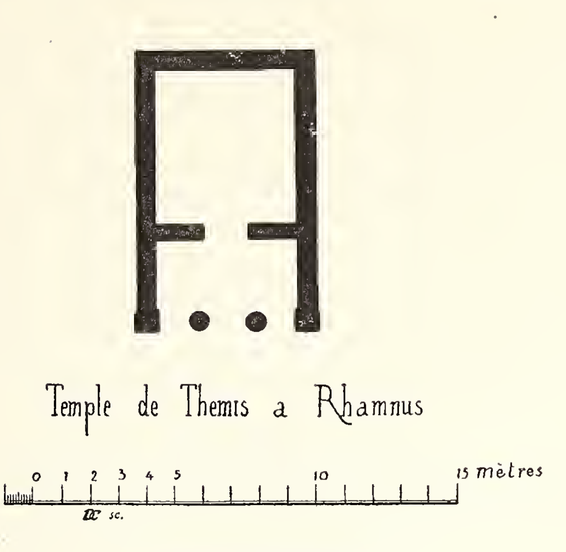


Fig. 21. — Temples à antes.

Nous savons par l'inscription de Rosette qu'il existait en Égypte des temples du premier, du second et du troisième ordre. Les plus petits temples sont, pour la disposition du plan, semblables à l'espèce nom-

mée par Vitruve *temple à antes,* c'est-à-dire « ayant sur la face du devant deux colonnes seulement entre les antes des murs (1) ».

Cette disposition simple ne se rencontre guère qu'en Nubie. Là, le Nil, souvent resserré entre les deux chaînes de rochers qui bordent cette partie de son cours, laisse peu de terres propres à la culture. Aucune ville importante n'y pouvant trouver place, les temples étaient en rapport avec l'exiguïté du terrain et le petit nombre des habitants.

Ces édifices sacrés occupaient, avec leur enceinte, leurs propylées, leur dromos, tout l'espace compris entre le fleuve et la montagne. Souvent même, cet espace étant insuffisant, on taillait dans le roc le sanctuaire, et quelquefois le temple tout entier.

Les plus anciens prototypes des temples à antes sont les portiques à colonnes cannelées des tombeaux de Beni Hassan, dont nous avons parlé plus haut. Des dromos ou avenues de sphinx s'étendaient aussi de ces monuments jusqu'au Nil.

Les temples à antes de la Nubie sont en général de l'époque des Lagides ; mais Champollion a fait, à propos de celui de Dakkèh, l'ancienne Pscelcis, des observations fort judicieuses qui, s'appliquant à tous, expliquent cette absence apparente de haute antiquité :

« Sous le rapport historique, dit-il, j'ai reconnu que la partie la plus ancienne de ce temple (l'avant-dernière salle) a été construite et sculptée par un des plus célèbres rois éthiopiens, Ergamènes, qui était contemporain du second Ptolémée (2), et délivra l'Éthiopie du gouvernement théocratique par un moyen atroce en égorgeant tous les prêtres du pays. Il n'en fit sans doute pas autant en Nubie, puisqu'il y éleva un temple, et ce monument prouve que la Nubie cessa d'être soumise à l'Égypte dès la chute de la XXVIe dynastie, celle des Saïtes, détrônée par Cambyse, et que cette contrée passa sous le joug des Éthiopiens jusqu'à l'époque des conquêtes de Ptolomée Évergète Ier, qui la réunit de nouveau à l'Égypte. Aussi le temple de Dakkèh, commencé par l'Éthiopien Ergamènes, a-t-il été continué par Évergète Ier.

(1) Vitr., liv. III, chap. I.
(2) Selon Diod., liv. III, chap. VI.

« Près du pylone de Dakkèh, j'ai reconnu un reste d'édifice dont quelques grands blocs de pierre conservent encore une portion de dédicace ; c'était un temple d'*Hermès* construit par le pharaon Thouthmosis Méphrès. Voilà encore un fait qui, comme beaucoup d'autres semblables, prouve que les Ptolémées et l'Éthiopien Ergamènes lui-même n'ont fait que reconstruire des temples là où il en existait dans les temps pharaoniques et aux mêmes divinités qu'on y avait toujours adorées. Ce point était fort important à établir, afin de démontrer que les derniers monuments élevés par les Égyptiens ne contenaient *aucune nouvelle forme de divinité*. Le système religieux de ce peuple était tellement un, tellement lié dans toutes ses parties, et arrêté depuis un temps immémorial d'une manière si absolue et si précise, que la domination des Grecs n'a produit aucune innovation. Les Ptolémées ont refait seulement, en Nubie comme en Égypte, ce que les Perses avaient détruit, et rebâti des temples là où il en existait autrefois et dédiés aux mêmes dieux (1). »

Une inscription grecque, gravée sur l'architrave de la façade principale du temple de Dakkèh, constate en effet que ce monument, ainsi que l'édifice antérieurement élevé par Thouthmosis, était consacré à un Hermès égyptien. Cette inscription est ainsi conçue :

« Pour la conservation des rois Ptolémée et Cléopâtre, dieux Éver-
« gètes, (ce temple a été dédié) au dieu très-grand Hermès, dit Path-
« nouphis, et aux divinités adorées avec lui (2). »

Pathnouphis, qui fut comme on voit divinisé, est le plus ancien des quatre Hermès; c'est le premier inventeur de l'écriture hiéroglyphique et par conséquent du dessin. Il vivait plus de onze mille ans avant l'ère chrétienne. En relevant les temples renversés par la fureur de Cambyse, les Ptolémées les auront naturellement construits sur les mêmes fondements. Il ne peut donc exister de différence notable entre le plan primitif et le plan actuel. Le style seul a été modifié, mais par les variations que le temps produit ordinairement, et non par l'introduction de détails étrangers à l'architecture égyptienne.

(1) Champ., *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, xie lettre, p. 150, 151.
(2) Traduction de Letronne, publ. par Gau, *Nubie J*, p. 26 *bis*.

Le plus petit et le plus simple des temples à antes de la Nubie est celui de Dandour (1). « Il est entièrement relatif à l'incarnation d'Osiris sous forme humaine sur la terre (2), » c'est-à-dire qu'il est dédié à Osiris, roi d'Égypte.

Le plus important des temples à antes est celui de Dakkèh, dont nous avons parlé d'abord. Il se compose, en outre du pronaos et du naos, d'une espèce de vestibule et d'un *opisthodome*, le tout enveloppé d'une double enceinte et précédé d'un pylône (3). Ce monument est situé au centre de la Nubie, où la vallée du Nil s'élargit beaucoup.

Nous donnerons plus loin le plan de ce temple.

Enfin, un tout petit édifice, élevé dans l'île de Philæ, et désigné dans la *Description de l'Égypte* sous le nom de « portique à l'est du grand temple », offre aussi un exemple de temples à antes (4).

Tels sont les monuments égyptiens présentant la même disposition que les temples à antes des Grecs, comme on peut s'en convaincre en comparant les premiers avec les édifices du même genre encore existants en Grèce, entre autres le temple de Diane propylée à Éleusis, et surtout celui de Thémis à Rhamnus. Le plan du propylée de Sunium est aussi à peu près semblable.

Chez les Grecs, le pronaos des temples à antes est invariablement le même : ce n'est qu'une *espèce ;* mais en Égypte c'est un *genre* commun à un grand nombre d'espèces ; ce genre s'applique à des édifices religieux de toute grandeur. Dans les petits temples seulement, nous distinguons trois de ces espèces.

La première est celle dont nous venons de citer trois exemples, et qui est conforme à la définition donnée par Vitruve. Mais, lorsqu'on voulait donner plus de profondeur au pronaos, le système de construction des Égyptiens en matériaux durables, c'est-à-dire entièrement en pierres de grand appareil, exigeait des points d'appui intermédiaires sous le plafond. On ajoutait alors un second rang de deux colonnes.

(1) Gau, *Mon. de la Nubie,* pl. 23 à 26.
(2) Champollion, *Lettres d'Égypte*, p. 154.
(3) Gau, *Id.,* pl. 33 à 38.
(4) A, vol. I, pl. 29, fig. 28, 29.

Nous sommes heureux de pouvoir citer un exemple purement égyptien de cette *seconde espèce* de temples à antes. C'est un *hémispéos* situé dans le désert, à l'est de Prodisièh, et récemment publié par M. Lepsius (1). On appelle hémispéos un édifice moitié construit et moitié creusé dans le rocher. Celui-ci est un temple composé d'une grande salle donnant accès à un triple sanctuaire ou, si l'on veut, à trois *cella* comme dans les temples *toscans* décrits par Vitruve (2). Toute cette partie est souterraine; le pronaos est entièrement construit. Les inscriptions de ce monument ne nous sont pas connues, mais il porte son âge sur son front: c'est bien là certainement le style des temps pharaoniques et même des plus anciens.

Un autre exemple de cette seconde espèce nous est donné par un temple de Téfah, en Nubie, construit sous les Lagides (3).

Un édifice, situé aussi à Téfah, et du même style que le précédent, présente une disposition particulière. Ce qui dans les autres temples n'est qu'un pronaos forme ici l'édifice tout entier; mais, au lieu d'un ou deux rangs de colonnes, il en a trois (4). Ceci constitue, selon nous, une *troisième espèce*. (Voyez plus haut, page 111.)

Tous les pronaos des temples sont fermés par des petits murs élevés dans les entre-colonnements jusqu'à la moitié environ de la hauteur des colonnes; au milieu est une porte s'élevant un peu plus haut. Cette disposition a été imitée par les Grecs et par les Romains. On a retrouvé le même genre de fermeture au posticum du temple de Minerve à Priène; le pronaos du temple de Jupiter Panhellénien était fermé par une grille en bronze, le portique du Panthéon d'Agrippa par des bas-reliefs en marbre (5). Enfin, Vitruve recommande de fermer les entre-colonnements des pronaos par des cloisons de marbre ou de menuiserie. (Livre IV, ch. IV.)

(1) T. II, 1re part., pl. 101.
(2) Liv. IV, chap. VII.
(3) Gau, *Mon. de la Nubie,* pl. XI, fig. A, B.
(4) *Ibid.,* même pl., fig. C, D, E, F.
(5) Ces bas-reliefs sont au musée du Vatican; une vieille gravure les fait voir en place, et A. Leclère les a indiqués dans sa restauration du Panthéon d'Agrippa.

CHAPITRE III.

DES PROSTYLES, DES MONOPTÈRES ET DES DYOSTYLES.

§ 1. — Prostyles.

« Le *Prostyle,* dit Vitruve, n'est différent du temple à antes qu'en ce qu'il a des colonnes en face des antes angulaires (1). » Suivant cette définition, le prostyle était nécessairement *tétrastyle.* Mais, ainsi que l'a fort bien remarqué l'auteur du *Dictionnaire d'architecture :* « Quoique le mot *prostylon* désigne, comme on le voit d'après Vitruve, un porche composé de quatre colonnes à la face antérieure d'un temple, il est toutefois évident que le mot, entendu à part d'une théorie systématique, signifiait simplement qu'un temple avait des colonnes dans sa devanture ou n'avait des colonnes qu'en avant d'une de ses faces. Il ne faudrait donc pas conclure du texte de Vitruve que l'on n'aurait point pu user de ce mot à l'égard de tout temple autre que celui dont le porche se serait composé seulement de quatre colonnes (2). »

C'est dans cette acception large qu'il faut prendre en Égypte le mot *prostyle;* néanmoins, nous n'admettrons dans notre classification que les temples tétrastyles.

Ainsi que le temple à antes, le prostyle égyptien se divise en plusieurs espèces ou variétés. La plus simple combinaison de cette sorte d'édifice a été appliquée à un temple situé au-dessus de la quatrième cataracte du Nil, au pied du mont Barkal, sur l'emplacement

(1) Liv. III, chap. I.

(2) Quatremère de Quincy, *Dict.*, au mot *Prostyle.*

d'une antique ville éthiopienne. On sait quels rapports intimes existaient entre l'Éthiopie et l'Égypte. La langue, l'écriture, la religion, les coutumes étaient les mêmes ; et les monuments prouvent qu'il existait une grande affinité entre les arts des deux pays, gouvernés à diverses époques par le même roi, tantôt égyptien, tantôt éthiopien.

La partie antérieure du temple prostyle du mont Barkal est un portique composé de deux rangs de chacun quatre colonnes. Ce portique est fermé comme les pronaos par des petits murs dans les entre-colonnements (1). Sauf les deux colonnes intermédiaires du second rang, cette disposition est semblable à celle du portique ou pronaos tétrastyle du temple de Minerve Poliade à Athènes.

Un second exemple nous est offert par un temple, purement égyptien cette fois, situé à l'est d'Élethya (El Kab), et consacré par Aménophis (Memnon) (2) à Vénus-Hathôr. Celui-ci, fort analogue aussi aux prostyles grecs, présente d'abord, comme le premier, un pronaos ayant quatre colonnes de front et ouvert sur trois faces, mais avec des piliers sur les façades latérales. Il a de même ses trois côtés fermés dans les entre-colonnements et une porte au milieu. Son plan est carré, et quatre colonnes intermédiaires soutiennent ou plutôt soutenaient le plafond (3). Ces deux temples prostyles présentent une particularité remarquable, qui prouve combien le système de construction des Égyptiens était fécond en ressources, grâce à l'excellence des matériaux que la nature a mis à leur disposition. Dans l'un et l'autre de ces édifices, les entre-colonnements ont l'ordonnance dite par Vitruve *aræostyle,* c'est-à-dire à colonnes très-espacées. « Il n'y a point, dit-il, de règle pour l'aræostyle (4) », mais, comme il classe ce genre après l' « ordonnance *diastyle,* dont les entre-colonnements ont trois diamètres de largeur (5) », il s'ensuit que l'aræostyle doit au moins dépasser cette dimension.

(1) Cailliaud, *Voy. à Méroé,* t. I, pl. 60.
(2) Qui régna de l'an 1757 à l'an 1726 av. J.-C.
(3) Lepsius, 1re part., t. II, pl. 100.
(4) Liv. III, chap. III.
(5) Liv. III, chap. II.

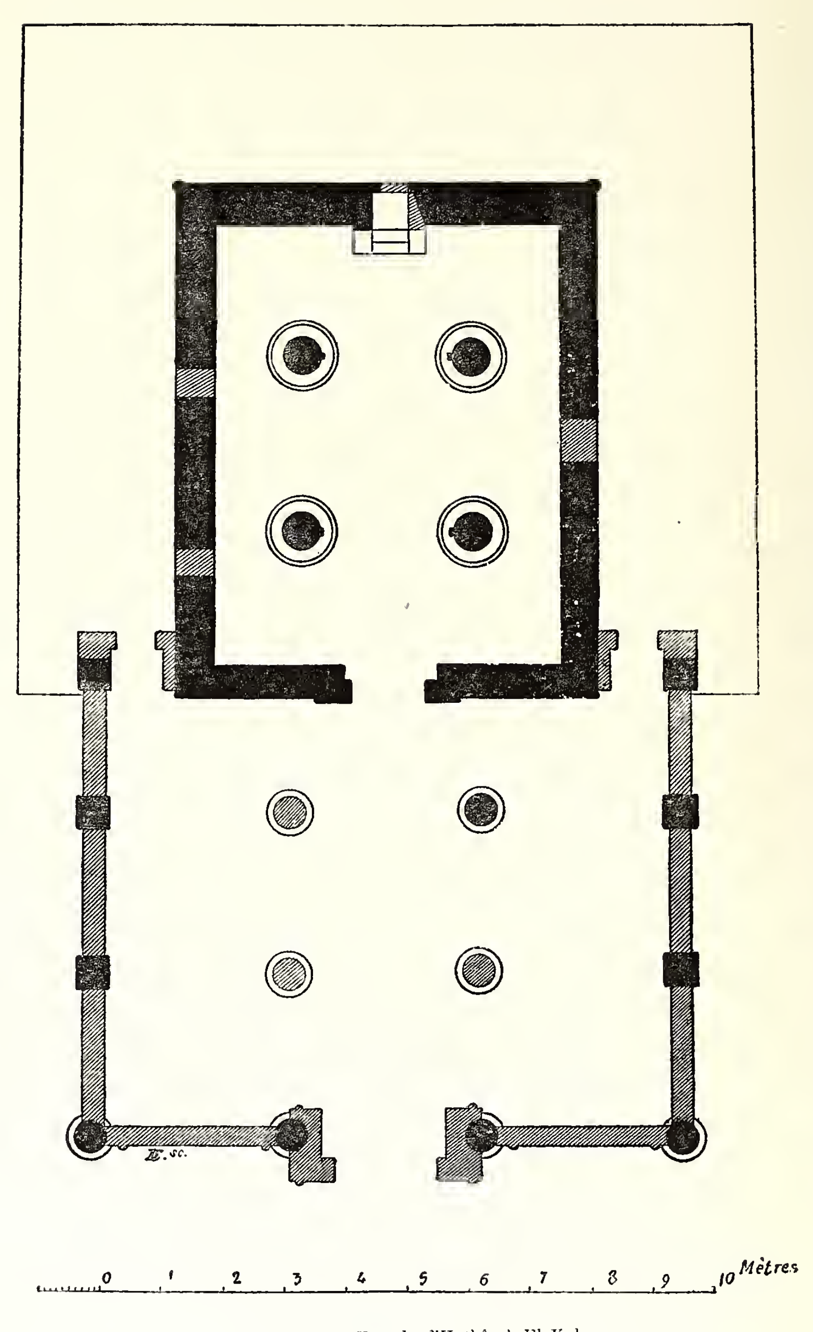


Fig. 22. — Temple d'Hathôr à El Kab.

« L'inconvénient de la disposition diastyle, selon Vitruve, est que *les architraves sont en danger de se rompre à cause de leurs grandes portées.* » Et il ajoute : « En adoptant le genre aræostyle, on ne peut plus se servir des architraves de pierre ni de marbre, comme on a l'habitude de les employer dans les autres genres de construction, et l'on est contraint de former les architraves avec des poutres couchées tout de leur long (1). »

Eh bien, les architraves des temples précités sont en pierre, comme toujours, et leurs entre-colonnements, de proportion variable, mais tous au-dessus de celle du diastyle, ont jusqu'à quatre diamètres un cinquième au temple éthiopien, et cinq diamètres deux tiers à celui d'Élethya, c'est-à-dire près du double de l'ordonnance diastyle.

Cependant plusieurs de ces architraves « *à grandes portées* » bravent impunément depuis plus de trente siècles « *le danger de se rompre* », et ceux qui sont renversés ont été rompus, non par le temps, mais par la main des Barbares.

Et ceci n'a rien qui doive nous surprendre, car nous verrons tout à l'heure de longs blocs équarris traverser hardiment dans le vide un espace de trois entre-colonnements.

§ 2. — Monoptères.

« Les Grecs, comme on sait, appelaient *ailes*, dans les temples, ces rangées de colonnes dont leur *naos* (la *cella* des Latins) était entouré. Ainsi l'on appelait *diptère* celui qui avait deux ailes ou deux rangs de colonnes autour de ses murs; *périptère* était le nom général de ceux qui n'avaient qu'un rang de colonnes. Il semblerait que *monoptère* devrait être le mot propre pour désigner exclusivement cette dernière sorte de temple (2). »

Cependant, suivant Vitruve, ce n'est point dans ce sens qu'il faut prendre le mot *monoptère*. « On fait, dit-il, des temples de forme circu-

(1) Vitruve, liv. III, chap. II.

(2) Quatremère de Quincy, *Dict. d'archit.*, au mot *Monoptère*.

laire : les uns sont avec une aile de colonnes seulement et sans murailles à l'intérieur, les autres ont une *cella ;* les premiers sont appelés *monoptères,* les seconds sont nommés *périptères* (1). »

« Ainsi on donnait le nom de *monoptère* au temple, non parce qu'il n'avait qu'un rang de colonnes autour du mur, mais parce que, n'ayant point de mur, la seule colonnade constituait le temple (2). »

Il est évident aussi que la forme circulaire est étrangère au mot *monoptère,* dont la définition s'applique tout aussi bien à la forme carrée. C'est de cette dernière forme que sont les monoptères égyptiens.

L'usage des monoptères est assez difficile à deviner, mais, d'après leur position, ils étaient certainement en Égypte une dépendance des grands temples.

Ce genre d'édifices est de deux espèces : *tétrastyle* ou *dyostyle.*

Le monoptère tétrastyle présente lui-même plusieurs variétés dans sa disposition : il est quelquefois carré parfait, avec quatre colonnes sur chaque face, mais plus ordinairement le carré s'allonge et comporte cinq ou six colonnes sur chacune des faces latérales.

Il en existe deux de cette dernière forme dans l'île de Philæ. Le plus ancien est du règne de Nectanèbe Ier (de la xxxe dynastie), « qui dédia ce petit temple à Vénus-Hathôr (3) ». Le second, d'après son mauvais style, doit être du temps des empereurs romains.

Un exemple de monoptère parfaitement carré existe encore au nord-est de Qasr-Qeroun, dans le Fayoum (4), et un autre aussi à quatre colonnes sur chaque face, mais formant un carré un peu allongé, occupe une position tout exceptionnelle. Il a été construit sur la terrasse du grand temple de Denderah et consacré à la déesse Hathôr (5).

Le monoptère carré a été imité dans un tombeau situé près de Mylasa et publié par M. de Choiseul (6); la construction du plafond en pierre est remarquable par son originalité et sa décoration. Le style

(1) Liv. IV, chap. VIII.

(2) Quatremère, *ibid.*

(3) Champollion, *Lettres,* p. 164, 165. Voir *Descr. de l'Égypte,* A, vol. I, pl. 1, 5, 6 et 8.

(4) *Ibid.,* A, vol. IV, pl. 70.

(5) *Ibid.,* vol. IV, pl. 8, 11.

(6) *Voyage en Grèce et dans l'Asie-Mineure,* pl. 85 à 89.

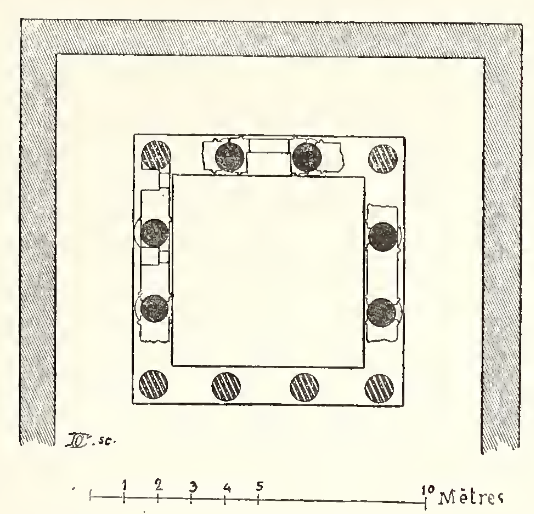


Fig. 23. — Gartasse. — Vue perspective et plan.

de ce monument est romain, mais il paraît que les Grecs ont fait aussi des monoptères rectangulaires.

« Les Sicyoniens, dit Pausanias, enterrent leurs morts à peu près comme les autres Grecs; mais, lorsque le corps a été par eux couvert de terre, ils l'entourent d'un petit mur avec des colonnes qui soutiennent un faîte pareil aux frontons des temples (1). » Pausanias, décrivant plus loin un tombeau semblable élevé sur la place publique d'Élis, dit positivement « qu'il n'avait point de murs (2) », (c'est-à-dire de murs intérieurs).

La façade de ces monuments devait être dyostyle, et peut-être en retrouve-t-on la représentation sur certains sarcophages étrusques et sur un tombeau de Délos publié dans l'*Expédition de Morée*. Cette disposition a été heureusement reproduite de nos jours au tombeau du duc de Plaisance (3).

Un monoptère élevé à Gartasse, en Nubie, ayant conservé une partie de son plafond, offre un intérêt particulier et mérite une mention à part. On pouvait douter en effet que cette sorte d'édifice, à cause de la grande portée des plafonds, eût véritablement une couverture en pierre (4). Le doute n'est plus permis.

Le bloc existant à Gartasse, comprenant la saillie des corniches à chaque extrémité, a 8^{m},20 de longueur; la portée est de 6^{m},20 (5).

Dans les autres édifices du même genre la portée varie de cinq à onze mètres, tandis que celle du plafond de la grande salle hypostyle de Karnac n'a que 6^{m},70 (6). Ainsi les énormes colonnes de cette salle ne supportaient pas le plus large plafond que l'on ait exécuté en Égypte; il en existait un de 9^{m},30 de portée à Denderah et un de onze mètres à Philæ (7), ce qui suppose des blocs d'au moins douze mètres de lon-

(1) Liv. II, chap. VII.

(2) *Ibid.*, liv. VI, chap. XXIV.

(3) Élevé au cimetière du Père-Lachaise par Lucien Van Cléemputte.

(4) Plusieurs membres de la Commission d'Égypte ont même émis plus qu'un doute sur cette importante question. (*Ant.*, tome II, p. 45-46.)

(5) Voir *Mon. de la Nubie*, par Gau, pl. 7 et 8.

(6) Lepsius, 1re part., t. II, pl. 80.

(7) Édifice de l'Est, A, vol. I, pl. 26.

gueur. Cette dernière dimension est fort extraordinaire sans doute pour un plafond de pierre, mais elle n'offre aucune difficulté que ne puisse vaincre un peuple qui transportait et élevait des monolithes de trente-deux mètres de hauteur (1).

Les monoptères égyptiens étaient généralement consacrés à Vénus-Hathôr, et paraissent avoir une grande analogie avec l'*Aphrodisium* des Grecs, qui n'était le plus souvent qu'une chapelle dédiée à Vénus. Ces petits temples helléniques étaient ordinairement circulaires, comme celui de Jupiter et Vénus olympiens à Sparte (2), et probablement monoptères, avec porte et treillis en marbre dans les entre-colonnements, tels que ceux qu'on voit représentés sur plusieurs bas-reliefs antiques.

Quoi qu'il en soit, le monoptère égyptien, qui avait aussi ses entre-colonnements fermés, comme ceux des pronaos, était certainement un *Aphrodisium*. Cette destination explique la singularité des chapiteaux ordinairement et exclusivement employés dans cette sorte d'édifice.

Ces chapiteaux, composés de la tête de Vénus-Hathôr surmontée d'une espèce de *naos* ou chapelle monolithe, se voient aux plus anciennes époques sur une seule face de colonne à seize pans, comme au temple prostyle d'Élethya (3), déjà cité, ou simplement sur la face d'un pilastre comme au Spéos d'Hathôr à Ibsamboul (4). On le retrouve ayant deux faces et sur un fût cannelé dans un temple de Sedeïga publié par M. Lepsius (5).

Enfin, sous le règne de Nectanèbe Ier, la tête symbolique était répétée sur les quatre faces, et ce genre de chapiteau fut souvent en usage sous les Lagides, mais toujours dans des temples dédiés à la déesse Hathôr.

(1) L'obélisque de Saint-Jean de Latran.
(2) Pausanias, liv. III, chap. XII.
(3) Lepsius, 1re part., t. II, p. 100.
(4) Gau, *Nubie*, pl. 56.
(5) Lepsius, 1re part., t. II, pl. 115.

§ 3. — Dyostyles.

Les dyostyles ont beaucoup de ressemblance avec les monoptères tétrastyles, mais leur destination ne nous est pas aussi bien connue. Il est ordinairement isolé, mais quelquefois adossé aux propylées des grands temples au-devant desquels il forme une espèce de porche. Sa façade est *dyostyle*, genre dont il n'existe plus aucun exemple en Grèce.

Lorsque le dyostyle est isolé, il est placé en avant et dans l'axe des propylées, au centre du dromos et de l'avenue de sphinx, comme au grand temple de l'est à Naga, près de la capitale de l'Éthiopie. Celui-ci est un véritable monoptère. Un monoptère tétrastyle est disposé de même au temple de Denderah.

Nous donnons ici, comme exemple, d'après Cailliaud, *Voyage à Méroé*, le plan du temple de Naga avec son *dromos*.

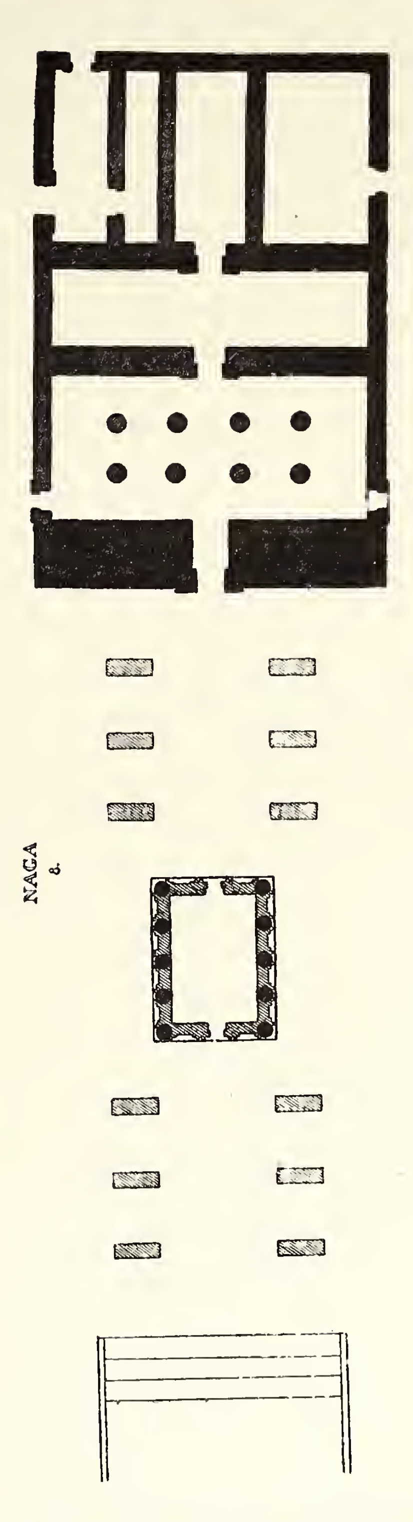


Fig. 24. — Plan du temple de Naga avec son dromos.

CHAPITRE IV.

DES MAMMISI, DES PÉRIPTÈRES ET DES PSEUDODIPTÈRES.

Pour bien comprendre certaines dispositions des édifices que nous allons analyser, il est indispensable, non pas d'entrer dans le dédale de la mythologie égyptienne, mais d'avoir au moins quelques notions sommaires sur la génération des dieux.

« Ammon, roi des dieux, l'Être suprême et primordial, est le point de départ de toutes les essences divines. Les autres dieux égyptiens ne sont que des formes de ce principe constituant considéré sous différents rapports pris isolément; ce ne sont que de pures abstractions du grand Être. Ces formes secondaires, tertiaires, etc., établissent une chaîne non interrompue qui descend des cieux et se matérialise jusqu'aux incarnations, sur la terre et sous forme humaine. Le point de départ de la mythologie égyptienne est une *Triade* formée d'Ammon, de la déesse Mouth, et de leur fils Khons. Cette Triade s'étant manifestée sur la terre passe successivement par une série de transformations et d'incarnations et se résout finalement en Osiris, Isis et Horus.

« Il existait dans toutes les villes un culte local. Les dieux s'étaient en quelque sorte partagé l'Égypte, constituant ainsi une espèce de répartition féodale. Chaque ville avait son patron : Chnouphis régnait à Éléphantine, Phré à Héliopolis, Phtha à Memphis, etc. Mais Ammon règne partout et occupe habituellement la droite des sanctuaires. Ce culte, pour ainsi dire exclusif dans chaque localité, ne produisait aucune haine entre les villes voisines, parce que chacune d'elles admettait dans son temple, et cela par un esprit de courtoisie très-bien calculé, les divinités adorées dans les cantons limitrophes.

« On construisait toujours, à côté de tous les grands temples où une Triade était adorée, un de ces petits temples nommés *Mammisi,* c'est-à-dire *lieu d'accouchement.* C'était l'image de la demeure céleste où la déesse avait enfanté le troisième personnage de la Triade, qui est toujours figuré sous la forme d'un jeune enfant (1). »

Ces petits édifices étaient le plus ordinairement des périptères; néanmoins, les périptères ne sont pas toujours des Mammisi.

Le plus ancien périptère ne remonte pas au-delà du XVIII[e] siècle avant notre ère, encore n'existe-t-il plus que sur les planches de la *Description de l'Égypte.* C'est le *temple du Sud* à Éléphantine, dédié à Chnouphis par le roi Aménophis (Memnon).

Ce monument est bien le prototype des périptères grecs, puisqu'il se compose d'un *naos* entouré d'un portique; mais, ayant des piliers carrés aux faces latérales au lieu de colonnes, il est en même temps du genre *amphiprostyle,* ses façades principale et postérieure ayant en effet l'aspect des temples à antes. Il diffère encore des temples helléniques par sa corniche intérieure courant sans interruption autour du naos sous le plafond des portiques. Cette ligne non interrompue est d'un effet charmant et cause à l'œil un plaisir infini. Les Grecs n'ont point imité cet effet, sans doute à cause de la difficulté d'exécution de ce genre de plafond, qui exige de grands blocs dans les angles. Les Romains seuls ont été assez puissants pour reproduire tout entier le système de construction des Égyptiens (2).

Bien que dans le temple de Chnouphis les colonnes soient un peu courtes, ce que justifie d'ailleurs jusqu'à un certain point l'entre-colonnement *diastyle* et le voisinage des piliers, l'ensemble de l'édifice, élevé sur un haut stylobate, plaît par l'harmonie générale des proportions. Cette harmonie est d'autant plus remarquable qu'elle semble résulter d'une règle systématique suivie dans l'ordonnance entière. Nous y reviendrons bientôt.

Nous pensons que ce petit temple et quelques autres du même genre étaient érigés par les rois, au commencement de leur règne, en

(1) Champollion, *Lettres d'Égypte,* p. 155 à 158 et p. 193.

(2) Voir *Descr. de l'Égypte,* A, vol. I, pl. 34 à 38.

2 Mod

2 Mod.

2 Mod

1 2 3 4 5 6 7 8 9

3 mod. 3 mod. 3 mod.

P. Avril. d. l.

L. Auteuil. sc.

Fig. 25. — Temple de Chnouphis, à Éléphantine.

commémoration de leur avénement à la couronne. On voit dans celui-ci, en effet, sur l'un des grands bas-reliefs décoratifs du sanctuaire, le roi Aménophis que le dieu Chnouphis prend sous sa protection, tandis que la déesse éponyme Sati, la Junon égyptienne, lui ceint le front du bandeau royal orné de l'Uræus, symbole de la toute-puissance (1). La décoration des piliers représente le même roi successivement accueilli et protégé par tous les dieux de l'Égypte (2).

Deux monuments plus anciens que celui-ci de date et surtout de style prouvent, ce nous semble, que l'on fit d'abord des périptères avec portiques entièrement formés de piliers carrés, et ensuite des périptères prostyles avec colonnes proto-doriques.

Si nous n'avons pas cité d'abord le plus ancien de ces monuments, c'est qu'il n'est pas précisément un périptère, mais, fait bien remarquable, d'un genre dérivant évidemment du périptère : c'est en un mot un pseudodiptère. Ceci n'a point empêché les Grecs de faire honneur à Hermogènes de l'*invention* de ce genre de temple (3). Or, le pseudodiptère égyptien a été fondé par la reine Amensé et terminé par son fils Thouthmosis, plus de quatorze cents ans avant Hermogènes.

L'édifice de Thouthmosis est situé à Médinet-Habou (Thèbes). Sa façade est formée de six piliers carrés ornés de sculptures analogues à celles du temple de Chnouphis à Éléphantine. Les portiques latéraux, formés aussi de piliers carrés, conduisent à un bâtiment contemporain composé de six pièces, mais les autres constructions environnantes sont toutes d'époques diverses très-postérieures, ainsi que les colonnes octogones (4).

Un temple érigé aussi par Thouthmosis (Mephrès) (5) à Semneh, en Éthiopie, offre un exemple remarquable de portiques formés de piliers carrés et de colonnes proto-doriques. Cet édifice, dans son état actuel,

(1) A, vol. I, pl. 37.
(2) *Ibid.*, pl. 35, 36, 38.
(3) Vitruve, liv. III, chap. II.
(4) Lepsius, 1re part., t. II, pl. 92.
(5) Il a régné vingt-trois ans, de 1815 à 1792 av. J.-C.

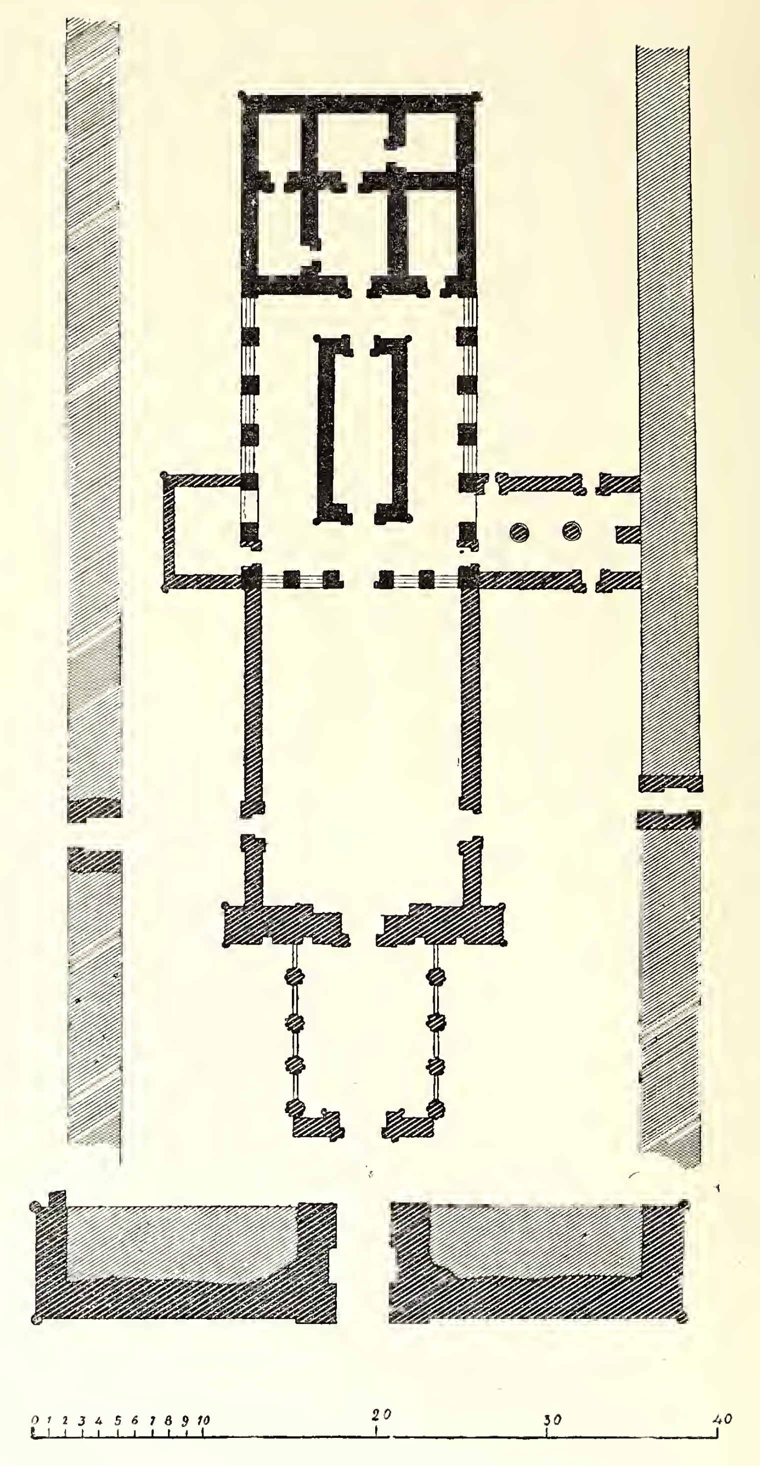


Fig. 27. — Plan du temple situé à Médinet-Habou (Thèbes).

n'a de portiques que sur ses deux faces latérales, mais il en avait probablement un troisième formant pronaos au-devant de la porte principale du sanctuaire. Bien que l'existence de ce troisième portique soit conjecturale, toujours est-il qu'il y avait emploi simultané de colonnes cannelées et de piliers carrés (1).

Retrouvant sur ces piliers exactement la même décoration que sur ceux du périptère d'Éléphantine et du temple pseudodiptère de Mé-

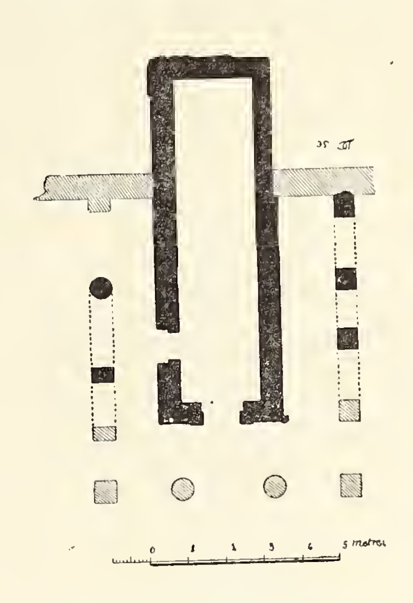


Fig. 28. — Temple de Semneh.

dinet-Habou (2), il semble que ces édifices avaient une même destination. Suivant cette opinion, les deux derniers temples que nous venons de décrire auraient été élevés en commémoration de l'avénement de Thouthmosis au trône d'Égypte dans le premier, au trône d'Éthiopie dans le second.

Le temple éthiopien présente une particularité que nous ne pouvons passer sous silence : c'est une corniche carrée au lieu de la corniche ordinaire à gorge cannelée. Ce genre de corniche se retrouve au pro-

(1) Lepsius, 1re part., t. II, pl. 83, et t. V, pl. 56. Voir aussi Cailliaud, *Voy. à Méroé*, vol. II, pl. 24 à 29.

(2) Voir les mêmes planches.

naos du temple d'Amada, formé aussi de piliers carrés et de colonnes proto-doriques, et sur un portique à piliers dans un des plus anciens tombeaux du plateau des grandes pyramides. Il ne paraît donc pas douteux que cette forme de corniche, d'une simplicité primitive, soit la plus ancienne et appartienne à l'ordre proto-dorique qu'elle complète.



CHAPITRE V.

DES PROPORTIONS, SELON LES ARCHITECTES ÉGYPTIENS.

Il est d'autant plus intéressant d'étudier le système proportionnel suivi par les architectes des antiques monuments de la vieille Égypte, que l'on découvre, dans tous les temples d'ordre dorique grec, une loi dont ne parlent ni Vitruve ni aucun autre auteur, bien que cette loi se manifeste partout. Ce principe fondamental, fécond en bons résultats, sera plus convenablement traité qu'ici lorsque nous parlerons de l'architecture grecque. Mais il importe de constater dès à présent sa préexistence en Égypte où il produit aussi des effets satisfaisants, et par la même raison.

Le périptère tétrastyle d'Aménophis à Éléphantine dont nous parlions tout à l'heure, est d'une bonne époque de l'art, et il a été proportionné en vue de produire une harmonie rhythmique.

Sa hauteur totale se divise en trois parties égales, subdivisées chacune en trois autres parties ou modules.

Voici un tableau de ces divisions :

Hauteur du stylobate.	3	modules.
— du fût, y compris la base.	3	—
— du chapiteau de l'architrave et de la corniche. . .	3	—
Largeur des entre-colonnements.	3	—

La largeur de la porte est de deux modules, le diamètre moyen des colonnes d'un module.

Une explication est indispensable pour bien comprendre le système de proportion des Égyptiens. Il existe en Égypte quatre espèces de chapiteaux, et aucun d'eux ne comporte ce que nous appelons le tail-

loir, mais un dé vient partout s'interposer entre le chapiteau et l'architrave. Dans les anciennes constructions, ce dé fait partie intégrante de l'architrave, dont il ne dépasse jamais le nu, et le joint vertical touche le chapiteau. De là évidemment dérive l'usage de le compter dans tous les cas comme partie intégrante de l'architrave.

Il faut maintenant, faisant abstraction du stylobate, qui n'est qu'une exception, diviser de nouveau l'ordre en *six* parties, dont *quatre* données à la colonne et *deux* à l'entablement. On obtient ainsi un spécimen de ce que nous appellerons :

Mode hexamétrique.

Ce mode se subdivise ainsi :

Corniche, y compris le tore au-dessous.	1	module.
Architrave, y compris le dé au-dessous.	1	—
Chapiteau.	1	—
Fût de la colonne, y compris la base.	3	—
Total.	6	modules.

Ce mode est d'une extrême simplicité : *la partie carrée de l'ordre a précisément la moitié de la partie circulaire.*

Ce principe a été très-exactement appliqué au temple de Neptune à Pæstum.

Proportion des entre-colonnements.

Nous avons vu que les temples prostyles-tétrastyles ont leurs entre-colonnements de grandeur variable, mais qu'ils sont tous au-dessus de la proportion diastyle. Le petit périptère d'El-Kab (Elethia) (1), dont l'ordre est hexamétrique, a les mêmes proportions que celui d'Éléphantine, c'est-à-dire des entre-colonnements de trois modules.

(1) *Descr. de l'Égypte*, A, vol. I, pl. 71.

Nous voyons poindre ici un principe qui se développera plus tard chez les Grecs et chez les Romains. Ce principe se formule ainsi :

Plus les colonnes sont nombreuses sur une façade, plus elles doivent être serrées.

Un édifice connu sous le nom impropre de Palais de Kourna (temple de Séthos Ier, selon M. Lepsius) (1), présente pour façade un portique de dix colonnes et deux antes. Les entre-colonnements, sauf ceux qui sont au droit des trois portes, ont en moyenne un peu moins de *deux modules et demi* (2 mod., 45 cent.). Les colonnes étant plus serrées que dans les tétrastyles, on leur a judicieusement donné un peu plus de hauteur proportionnelle. L'ordre se divise en six parties plus la base qui a un tiers de module de hauteur, ce qui constitue un *mode intermédiaire* de six modules et un tiers. Le diamètre inférieur est d'*un module* juste.

Nous trouvons un bel exemple du *mode heptamétrique* dans un remarquable monument de Médinet-Amoud, à Thèbes. C'est un portique à jour ayant quatre rangées de colonnes sur quatorze de front, formant un groupe de cinquante-six colonnes (2). L'ordre, toujours avec chapiteaux à boutons de lotus tronqué (3), se divise exactement en *sept parties* sur sa hauteur. Le diamètre est d'un peu moins d'un module, et l'entre-colonnement d'un mod., 54 cent., c'est-à-dire très-peu au-dessus de la proportion *picnostyle* (1 diam. et demi).

Le temple de Thésée, à Athènes, est heptamétrique.

En résumé : Aux périptères-tétrastyles d'Éléphantine et d'Elethia, le diamètre des colonnes est d'un peu *plus d'un module,* et elles ont 4 *modules* de hauteur.

Au portique du temple de Séthos Ier, le diamètre a juste un module, et les colonnes 4 modules un tiers de hauteur.

Au grand portique de Médinet-Amoud, le diamètre a moins d'*un module,* et les colonnes 5 modules de hauteur.

Tous ces monuments appartiennent à l'époque la plus florissante de

(1) Première partie, t. II, pl. 86.

(2) *Descr. de l'Égypte,* A, vol. III, pl. 68.

(3) Sauf aux deux colonnes de la porte d'entrée.

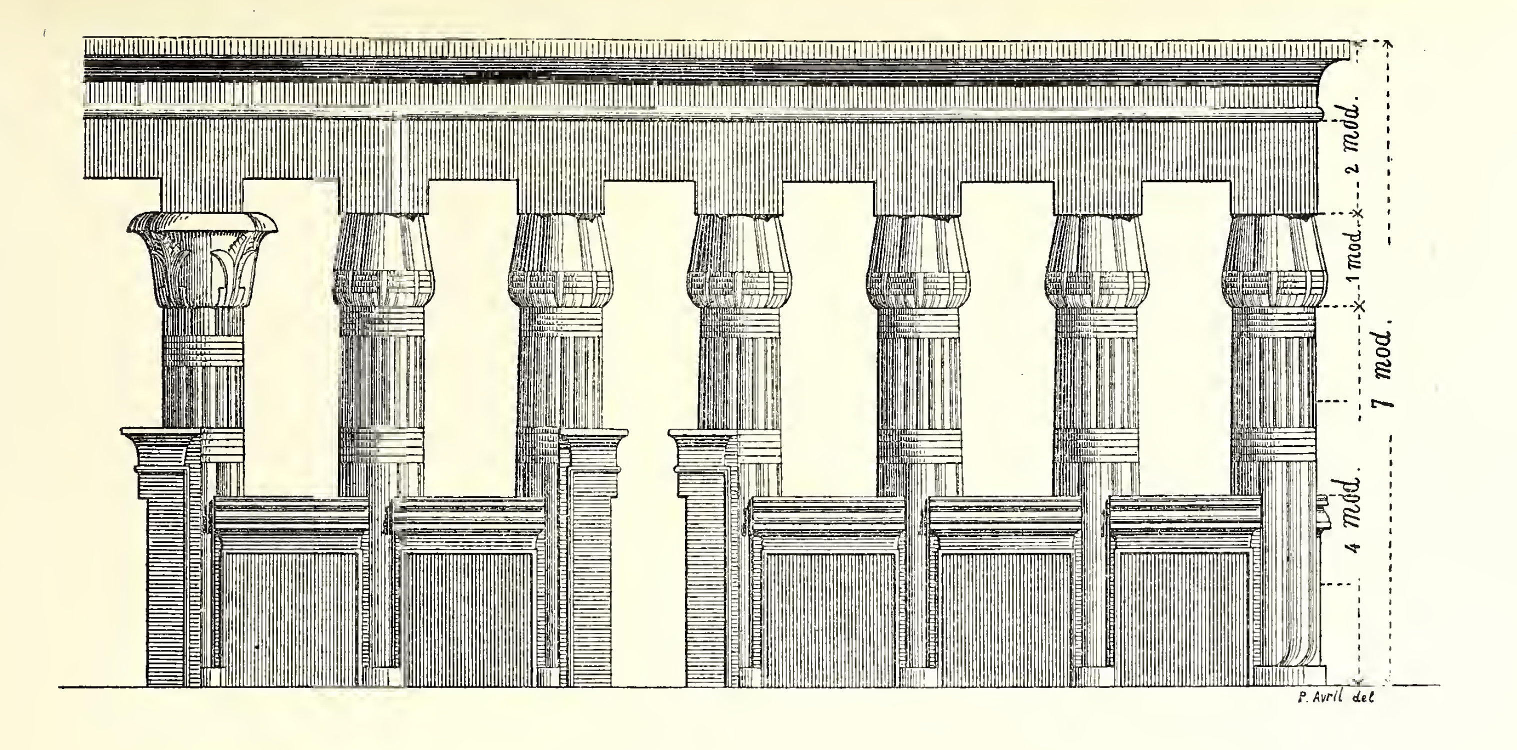


Fig. 29. — Portique de Médinet-Amoud, à Thèbes.

l'art en Égypte, c'est-à-dire aux règnes des rois de la XVIIIe dynastie, depuis Amosis, le premier, jusqu'au treizième, Séthos Ier (Méiamoun) inclusivement. La décadence commence avec Rhamesès le Grand, fils de Séthos Méiamoun, et se manifeste surtout sous les rois de la XIXe dynastie.

D'après ce qui précède, on peut établir en principe que : non-seulement *plus les colonnes sont nombreuses, plus elles sont serrées,* mais encore que *plus elles sont serrées, plus les colonnes augmentent de hauteur proportionnelle, et plus le diamètre diminue,* ce qui accélère doublement une marche constante vers l'élégance.

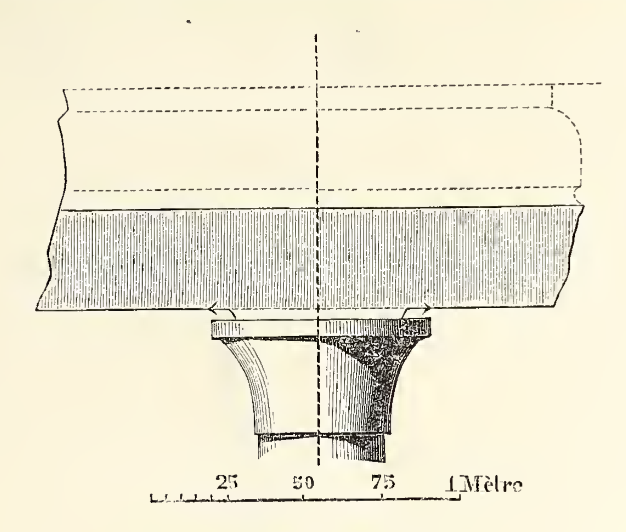


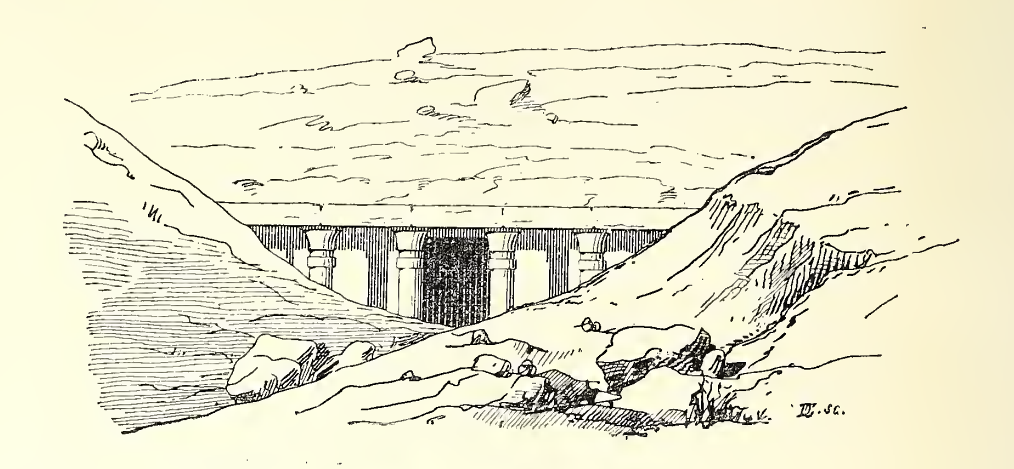
Fig. 30. — Tombeau de Giseh. Chapiteau.

Le mode octométrique est le plus ancien; nous l'avons signalé dès l'enfance de l'art. Les piliers carrés ayant six modules de hauteur, l'architrave un module, et une espèce de corniche en chanfrein, aussi un module, cet ensemble constitue un véritable mode octométrique.

Un ancien tombeau hemi-spéos de Giseh (1), dont le portique seul a été construit, est empreint d'un style très-archaïque. L'architrave et le dé sont taillés dans le même bloc et le joint se prolonge jusqu'au listel circulaire du chapiteau. La saillie de la corniche est détruite, mais sa

(1) Publié par M. Lepsius, t. I, pl. 27.

hauteur était d'un module. C'est le plus ancien exemple de colonne en pierre à chapiteau imitant la fleur de lotus épanouie.



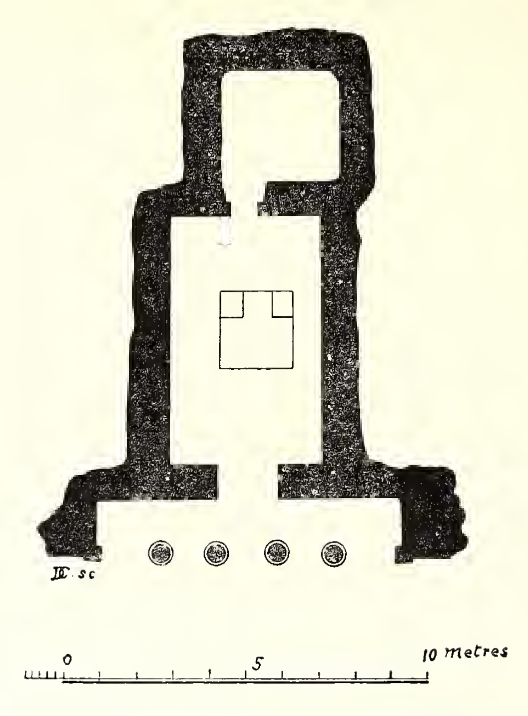


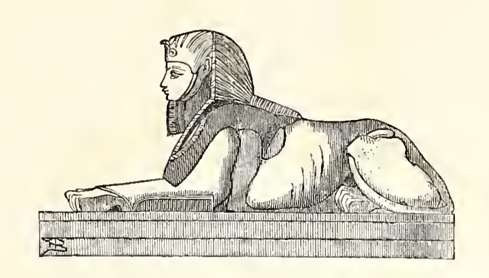
Fig. 30 *bis*. — Tombeau de Giseh. *Vue perspective et plan.*

Ce portique est composé de quatre colonnes, et sa proportion est ennéamétrique. Les tombeaux étant imités de l'habitation, il est fort pré-

sumable qu'on y portait l'élégance des colonnes plus loin que dans les édifices sacrés, toujours d'un caractère grave. Nous ne croyons pas que pour les temples on ait dépassé le mode octométrique.

Champollion a signalé plusieurs temples érigés par Thouthmosis Mephrès, cinquième roi de la XVIIIe dynastie, lesquels, ayant été renversés par Cambyse, ont été réédifiés sur le même plan par les Lagides et consacrés aux mêmes dieux. Le style de ces temples est parfaitement égyptien, les Ptolémées n'ayant modifié que la décoration et surtout les inscriptions. C'est dans ces monuments que se trouvent les meilleurs exemples du mode octométrique. Les vastes pronaos de ces temples ont leur plafond soutenu par des colonnes dont les chapiteaux imitent, soit la fleur épanouie du lotus, soit le palmier, soit enfin, lorsque le temple était consacré à Vénus-Hathôr, de chapiteaux composés de la tête de la déesse surmontée d'un naos. Dans les façades, ces colonnes, couronnées de leur entablement, constituent un ordre se divisant en *huit parties,* les colonnes ayant *six modules* de hauteur et l'entablement toujours *deux*. Le diamètre est de *moins d'un module,* comme dans le mode heptamétrique.

Le temple de la Victoire sans ailes, à Athènes, est octométrique.



CHAPITRE VI.

DES GRANDS TEMPLES.

Première partie.

« C'est dans l'érection des temples et dans la diversité de leurs formes que le génie de chaque peuple semble avoir épuisé tout ce qu'on peut imaginer de propre, en architecture, à élever le sentiment et l'esprit des hommes au niveau de la grande idée que l'ouvrage de l'art doit représenter (1). » Nul peuple n'ayant su mieux que les Égyptiens exprimer cette idée et donner aux édifices religieux plus de solidité, de grandeur et de magnificence, il serait fort intéressant de les étudier dans tous leurs détails. Malheureusement nous n'avons pas de description assez complète pour nous guider dans l'appréciation de ce grand ensemble qu'on appelle un temple égyptien. Strabon ne donne qu'une idée sommaire de ces monuments, encore sa description ne s'applique-t-elle qu'à une seule localité.

« La construction des édifices sacrés à Héliopolis, dit-il, offre cette disposition :

« A l'entrée du *téménos* (enceinte générale) on voit une avenue pavée dont la largeur est d'environ un plèthre (2) plus ou moins, et la longueur triple (il y a des temples où cette longueur est quadruple et même plus considérable) ; on l'appelle *dromos* (c'est-à-dire la carrière), expression dont se sert Callimaque lorsqu'il dit : *Voilà le dromos sacré d'Anubis*. Dans toute la longueur et de chaque côté règne une suite de

(1) Quatremère de Quincy, *Dict.*, t. II, p. 537.

(2) 100 pieds égypt. ou $30^{m},864$.

sphinx en pierre, distants les uns des autres de vingt coudées ou un peu plus.

« Après les sphinx, on trouve un grand propylée; puis, en s'avançant plus loin, un second; puis un troisième. Au reste, le nombre des propylées n'est pas déterminé, non plus que celui des sphinx; il varie dans les différents temples, de même que la longueur et la largeur des *dromos*.

« Au-delà des propylées s'élève le *naos,* contenant un *pronaos* et un *sécos* (le sanctuaire) : le premier, d'une dimension considérable; le second, de grandeur médiocre. Ce *naos* ne renferme point de statue, ou du moins, s'il en renferme, elles représentent quelque animal et non des figures humaines.

« De chaque côté du pronaos, *s'avance* ce qu'on appelle les *ptères* (ailes); ce sont deux murs dont la hauteur est égale à celle du temple; leur éloignement l'un de l'autre est d'abord un peu plus considérable que la largeur du soubassement du naos; puis elles s'étendent en avant sur une ligne déclinée jusqu'à cinquante à soixante coudées. Les parois de ces ptères sont couvertes de grandes figures sculptées en anaglyphe, semblabes aux sculptures tyrrhéniennes ou aux très-anciens ouvrages grecs (1). »

On peut ajouter à la description de Strabon ce passage de saint Clément d'Alexandrie :

« Tels sont les temples des Égyptiens : des bois sacrés, *de longs portiques,* des vestibules spacieux vous y conduisent; d'innombrables colonnes en supportent le plafond élevé; les murailles, revêtues de pierres précieuses et de riches peintures, jettent de toutes parts un éclat qui vous éblouit. Rien ne manque à cette magnificence. Partout de l'or, partout de l'argent, partout de l'ivoire. Vous vous étonnez justement que les Indes et l'Éthiopie aient pu, pour y suffire, produire assez de richesses. Cependant le sanctuaire se cache encore à vos regards sous de longs voiles de pourpre brodés d'or et de pierreries (2)... »

(1) Strabon, liv. XVII, § XIII.
(2) *Le Pédagogue,* liv. III, chap. II.

Selon Champollion, on commençait toujours la construction des temples par le sanctuaire ; on y ajoutait ensuite le pronaos ou salle hypostyle, puis les *ailes,* etc. Nous suivrons le même ordre.

Les grands temples égyptiens s'écartent des temples grecs beaucoup plus que les petits. Le Parthénon ne serait en Égypte, par son degré d'importance et mérite artistique à part, qu'un temple de second ordre.

Ainsi le sanctuaire, composé chez les Grecs d'une simple *cella* à laquelle s'adjoint quelquefois un *opisthodome* ou trésor sacré, prend chez les Égyptiens de très-grands développements. Cette partie du temple est nommée *adyton* (ἄδυτον) dans l'inscription de Rosette, et *sêcos* (σηκὸς) par Strabon. Ce nom de sêcos, que l'on donnait à l'ensemble, paraît s'appliquer plus particulièrement à une *cella de grandeur médiocre,* située ordinairement au centre du corps de bâtiment principal. Cette *cella* est entourée d'un assez grand nombre de pièces plus petites dont elle est séparée par une galerie de communication qui l'isole de tous côtés. Dans les temples d'une certaine importance, une salle dont le plafond est soutenu par des colonnes vient s'interposer entre la cella et le pronaos.

Les statues étaient rares dans les sanctuaires, excepté dans ceux des spéos ou temples souterrains. Là, au contraire, elles sont nombreuses et placées dans des niches. On plaçait souvent dans les sanctuaires des chapelles monolithes en granit ; cette espèce de naos contenait peut-être le symbole du dieu, c'est-à-dire l'image de l'animal qui lui était consacré, mais non l'animal vivant. Les sanctuaires ne sont ni éclairés ni aérés ; aucune disposition de pureté et de salubrité n'y a été prise, par conséquent aucun animal n'y saurait vivre. Les animaux sacrés qu'on entretenait à Memphis, à Héliopolis, etc., étaient une exception et devaient occuper une localité appropriée à leur usage. L'*Apiéon,* ou *demeure d'Apis,* ne ressemblait à aucun autre temple, du moins quant au sanctuaire, qui était véritablement une étable. (Hérodote dit : « L'étable où l'on nourrit Apis. »)

Pronaos.

Strabon, qui sans doute pensait aux temples grecs, dit que le *naos* égyptien contenait « un *pronaos* d'une dimension considérable et un *sêcos* (sanctuaire) de grandeur médiocre ». C'est que chez les Grecs le pronaos n'est qu'un vestibule, tandis que chez les Égyptiens c'est la pièce principale du temple.

Une intéressante inscription lue par Champollion dans la salle hypostyle du Rhamesséium nous fait connaître le nom et l'usage de ces grandes salles. Voici ce que dit la dédicace :

« Rhamsès a fait exécuter ces constructions en l'honneur de son père Ammon, roi des dieux ; il a fait construire la *grande salle d'assemblée,* en bonne pierre blanche de grès, soutenue par de grandes colonnes à chapiteaux imitant des fleurs épanouies, flanquées de colonnes plus petites à chapiteaux imitant le bouton de lotus tronqué, salle qu'il voue au seigneur des dieux *pour la célébration de sa panégyrie gracieuse.* »

« Ainsi donc, ajoute Champollion, les salles hypostyles, qui donnent aux temples égyptiens un caractère si particulier, furent véritablement destinées à tenir de grandes assemblées religieuses, c'est-à-dire ce qu'on nommait des panégyries ou réunions générales. La forme du caractère hiéroglyphique exprimant l'idée *panégyrie* représente une salle hypostyle avec des siéges disposés au pied des colonnes (1). »

Cette disposition exceptionnelle ne se voit que dans les grands temples de Thèbes, principalement au temple d'Ammon à Karnac, où elle paraît avoir été imaginée afin de pouvoir éclairer directement les trois nefs centrales de la salle hypostyle. Vitruve avait sans doute connaissance de cette remarquable invention lorsqu'il décrivit ce qu'il appelle justement : *Salles égyptiennes.*

« Les grandes salles égyptiennes, dit-il, ont des architraves sur les colonnes et, sur les architraves, des planchers qui vont des colonnes

(1) *Lettres d'Égypte*, p. 272.

jusqu'au mur d'alentour. Ces planchers sont pavés et font une terrasse découverte. Ensuite, sur l'architrave et à plomb des colonnes d'en bas, on élève un autre ordre de colonnes, plus petites que les premières, sur lesquelles il y a d'autres architraves et les planchers en plafond. Enfin entre les colonnes d'en haut on place les fenêtres (1). »

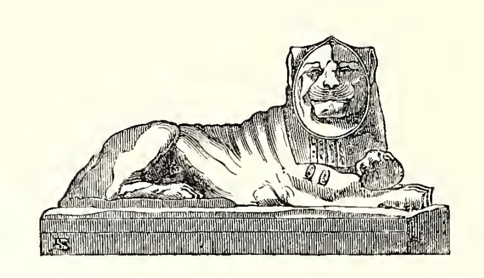
Il existe à la vérité une différence radicale entre les deux salles, mais cela tient uniquement à la nature des matériaux employés de part et d'autre. La salle romaine ayant des planchers en bois, les deux rangées centrales de grandes colonnes, indispensables pour soutenir le plafond de pierre d'une salle hypostyle, deviennent inutiles avec le système de construction indiqué par Vitruve, et il ne reste plus qu'une différence de style et d'étendue.

C'est surtout par son étendue que la salle hypostyle du temple d'Ammon à Thèbes est extraordinaire. Son immense plafond, soutenu par cent trente-quatre colonnes, dont douze de grandeur colossale, couvre une superficie de cinq mille mètres. Les douze colonnes centrales ont 3 mètres 57 centimètres de diamètre, et les colonnes latérales 2 mètres 71 centimètres.

Cette vaste salle a été érigée vers le milieu du XVIIe siècle avant notre ère par Séthos Ier, treizième roi de la XVIIIe dynastie (2).

(1) Liv. VI, chap. v.

(2) Séthos Ier (Méiamoun) régna de l'an 1662 à l'an 1638.



CHAPITRE VII.

DES GRANDS TEMPLES.

Deuxième partie. — Les ailes.

Les ailes (*ptères*) sont, au point de vue de la théorie, ce que les temples égyptiens offrent de plus intéressant et de plus utile, en ce que la disposition qu'elles complètent a été souvent imitée par les Grecs et par les Romains.

Nous croyons que tous les temples du premier et du second ordre en Égypte avaient des ailes, et nous tâcherons de le prouver. Les temples du troisième ordre seuls n'en avaient point.

Cette dernière classe comprenait les édifices que nous avons comparés aux temples à antes des Grecs, c'est-à-dire qui n'ont que deux colonnes entre les antes. Ils se complétaient par un propylône précédé d'un *dromos,* et par une enceinte, quelquefois même par une double enceinte. Nous donnons, d'après Gau, comme spécimen, le plan général du temple de Dakkeh que nous avons décrit plus haut (chapitre II).

L'importance des temples se manifeste surtout par la grandeur du pronaos qui, étant véritablement une salle d'assemblée, devait être en rapport avec la population de la ville où il était érigé.

Les temples du second ordre avaient dans la façade du naos quatre colonnes entre les antes, et deux ou trois rangs de colonnes soutenaient le plafond du pronaos. « De chaque côté du pronaos s'avancent les *ptères* (1) », c'est-à-dire, selon la vraie définition du mot, les portiques, et ces portiques formaient un péristyle.

(1) Strabon, déjà cité plus haut.

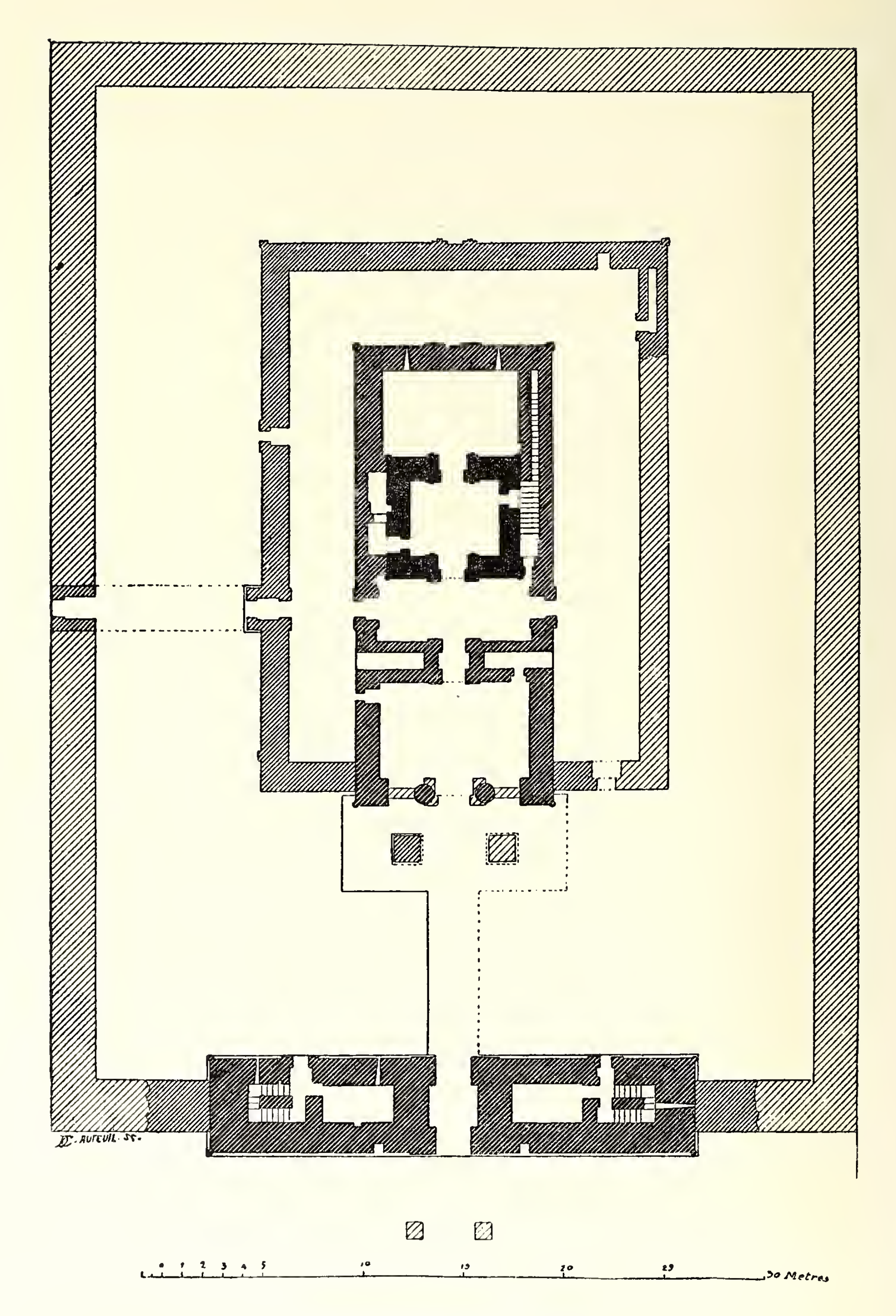


Fig. 31. — Temple de Dakkeh, en Nubie.

Le temple de Kalabsehé (l'ancienne *Talmis*), dont nous donnons ici le plan, offre le plus simple exemple de cette remarquable disposition. Le péristyle ne comporte que quatorze colonnes, et elles sont plus petites que celles du pronaos, sans doute afin de laisser dominer celui-ci, qui est en outre établi sur un sol plus élevé. Ce temple était consacré au dieu *Malouli, seigneur de Talmis,* fils d'Horus et troisième personne de la Triade finale (1). Il a été fondé par Aménophis II, sixième roi de la XVIIIe dynastie (dix-huitième siècle), et restauré sous les Ptolémées.

Le temple de Déboud a beaucoup d'analogie avec celui de Kalabsché sur un point important. Sa façade a le même nombre de colonnes et elle est précédée d'une cour ayant précisément les mêmes dimensions ainsi que le propylon. Nous croyons donc que ce temple érigé en Nubie par un roi éthiopien avait aussi en avant du pronaos un péristyle composé de quatorze colonnes (2).

Les temples du premier ordre avaient dans la façade du naos six colonnes entre les antes et trois ou quatre rangées de colonnes. Cette partie antérieure formait une espèce de pronaos, fermé seulement jusqu'à une certaine hauteur dans les entre-colonnements, et servant en effet de salle d'assemblée pour les grandes panégyries.

Il existait des temples du premier ordre dans toutes les villes importantes de l'Heptanomide et du Delta. Six de ces monuments ont encore leur pronaos, un seul a conservé son péristyle.

Ce dernier, le plus complet des six, est le temple d'Edfou (Apollinopolis Magna). Il a été fondé par Thouthmosis Mephrès et dédié à Aroéris (l'Apollon grec). Ce Pharaon, nous le répétons, avait reconstruit la plupart des édifices sacrés après l'invasion des Pasteurs, de la même manière que les Ptolémées ont relevé ceux d'Ombos, d'Esneh et d'Edfou, renversés pendant l'invasion persane.

Le pronaos de ce temple est précédé d'un péristyle composé de trente-deux colonnes, plus petites que celles de la salle d'assemblée.

(1) Champollion, *Lettres d'Égypte*, p. 156.

(2) Voyez Gau, *Nubie*, pl. 2. Ce temple était précédé d'un dromos de 195 mètres, s'étendant jusqu'au Nil, et de trois pylônes non achevés, *Ibid.*, pl. 3.

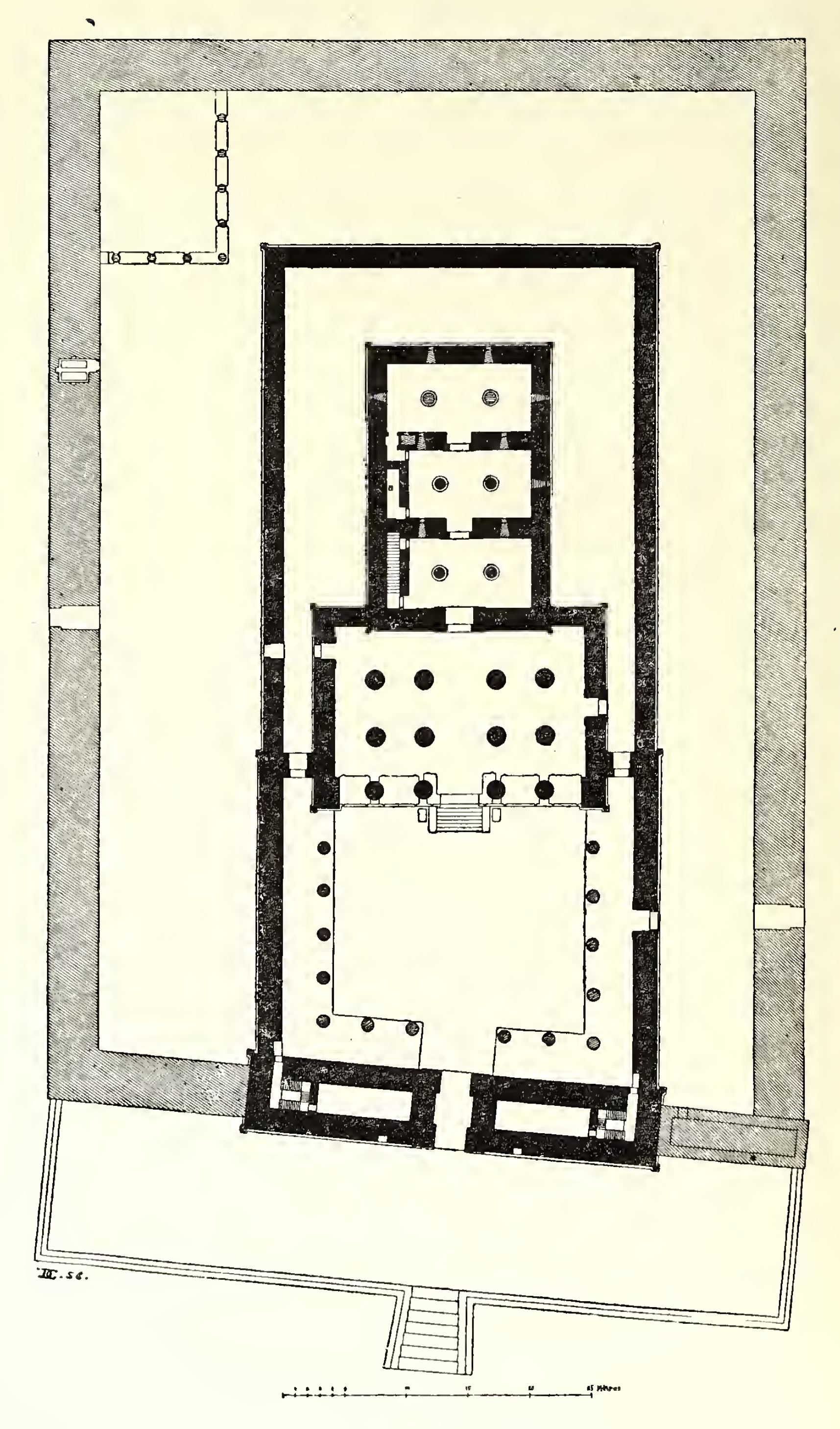


Fig. 32. — Temple de Calapsché.

Le petit ordre est avec le grand dans le rapport de deux à trois, et tous deux sont proportionnés sur le mode octométrique (1).

Le monument le mieux conservé comme plan général est le temple de Denderah (Tentyris), dédié à Hathôr et ayant par conséquent des chapiteaux composés avec la tête de cette déesse. Le naos est intact et placé au centre d'une enceinte presque carrée dont le circuit, intérieurement, est d'un peu plus de six stades (1,156 mètres). A cent mètres environ en avant de cette enceinte, et dans l'axe du temple, est un monoptère tétrastyle composé de quatorze colonnes. « En avançant de là vers la porte du nord, tout l'espace que l'on a parcouru est parsemé de débris de granit qui paraissent avoir appartenu à des sphinx. La porte du nord est de grande proportion. On pourrait croire qu'elle devait être accompagnée de masses formant un pylône (2). »

En entrant dans l'enceinte par cette porte, on trouve à droite un périptère, c'est-à-dire un de ces édifices que l'on nommait *Mammisi.*

C'est d'après ces données que nous avons entrepris la restauration du plan général de ce temple. Le péristyle du temple d'Edfou avec ses trente-deux colonnes s'adapte parfaitement au temple de Denderah, et il reste entre les deux pylônes l'espace nécessaire au Mammisi (3). Nous supposons en face un de ces petits édifices que les Pharaons érigeaient en commémoration de leur avénement au trône.

Le temple d'Hathôr à Bahbeyt, dans le Delta, avait aussi une grande enceinte quadrangulaire. « C'est au milieu de cette enceinte que sont amoncelés les débris granitiques de l'un des plus beaux monuments de l'architecture égyptienne. Les chapiteaux sont tous composés de têtes, comme à Denderah, mais beaucoup moins grands. Le portique (pronaos) présente six colonnes de front sur quatre de profondeur (4). »

En résumé, le plan du naos qu'on a pu établir d'après les ruines était

(1) *Descr. de l'Égypte*, A, vol. I, pl. 50-52.

(2) *Descr. de l'Égypte*, texte, t. III, p. 293.

(3) Le Mammisi de Denderah, érigé par la dernière Cléopâtre, est très-postérieur au grand temple et d'un mauvais style. Nous lui substituons le Mammisi d'Edfou qui s'harmonise beaucoup mieux avec l'ensemble.

(4) *Descr. de l'Égypte*, t. V, p. 160, et A, vol. V, pl. 30.

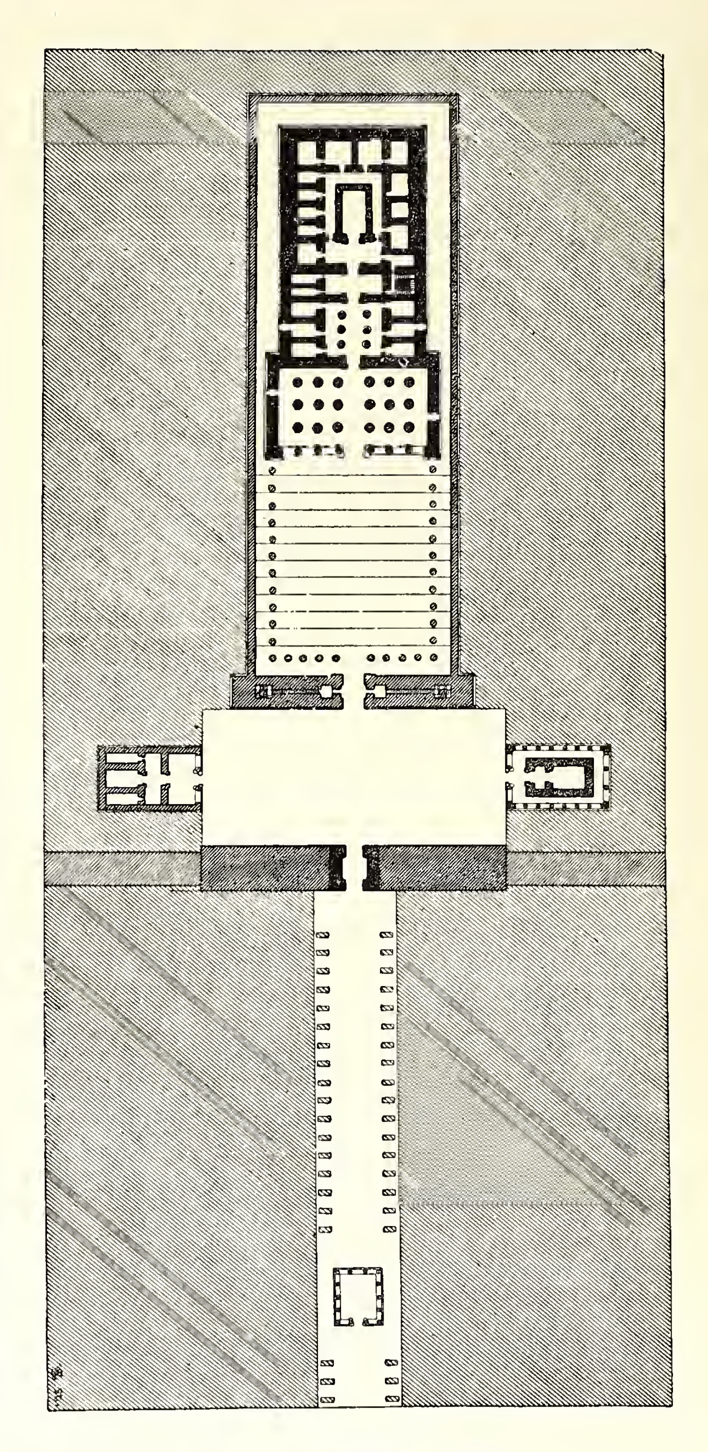


Fig. 33. — Temple d'Hathôr, à Denderah.

exécuté sur une plus petite échelle, mais avait les mêmes proportions relatives que le temple de Denderah, le même nombre de colonnes dans le pronaos, et était consacré à la même divinité. Enfin, l'espace existant entre le mur d'enceinte et le pronaos permet de supposer en avant de celui-ci deux pylônes et un péristyle, toujours comme à Denderah et à Edfou.

Le temple d'Esneh (Latopolis) a été originairement fondé par Thoutmosis Mephrès et dédié à Chnouphis. Il n'en reste que le pronaos, mais intact, avec ses vingt-quatre colonnes, ses antes et ses murs, le tout parfaitement semblable aux plans des deux temples précédents. Le grand espace libre en avant permet de supposer la même disposition générale (1).

Le temple d'Antæopolis a conservé une grande partie de son enceinte, au milieu de laquelle s'élevait le naos. Il n'en reste que les colonnes du pronaos et une chapelle monolithe placée dans l'axe du temple. Toutefois, ces indications permettent de le comparer au temple d'Edfou. Ces deux monuments étaient en effet exécutés sur la même échelle; tous deux avaient six colonnes entre les antes sur trois rangs seulement de profondeur (au lieu de quatre), et le monolithe placé ordinairement au fond du sanctuaire prouve que celui-ci était à la même distance de la façade de part et d'autre. On peut donc supposer que les deux plans étaient identiques. Or, « une autre construction se rattachait au plan général. Dans l'axe du *portique* (pronaos), et à environ quatre-vingts mètres, on trouve d'énormes pierres sur le sol. C'était sans doute, dit Jomard, une grande porte analogue à celle qui précède le temple de Denderah (2). » On pouvait tout aussi bien dire : à celle qui précède le temple d'Edfou. Faut-il ajouter qu'il ne manque plus au temple d'Antæopolis que l'adjonction du péristyle d'Edfou?

Le temple d'Achmouneyn (Hermopolis Magna), ayant eu la bonne fortune d'échapper aux ravages de Cambyse, mérite une mention particulière. On y lit en effet, dans la frise et sur les dés des chapiteaux, le nom du premier roi de la XXIIIe dynastie.

(1) A, vol. I, pl. 72.
(2) Jomard, *Descr. de l'Égypte*, texte, t. IV, p. 93.

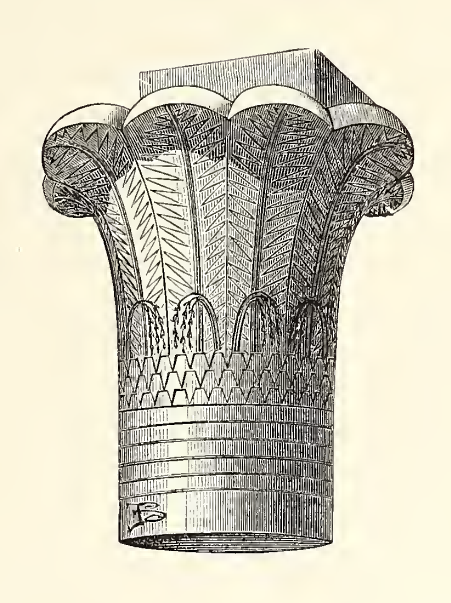
Selon Jomard, « le portique d'Hermopolis, seul reste considérable de cette grande ville, a appartenu à l'un des plus magnifiques temples de l'Égypte ancienne. Les dimensions des colonnes ne le cèdent qu'à celles des plus hautes colonnes qu'on trouve dans les grands édifices de Thèbes, et le diamètre excède celui des colonnes de Tentyris de plus d'un quart; la longueur du portique devait excéder celle du pronaos de Denderah à peu près dans le même rapport. Ainsi ce monument est un des plus considérables de l'architecture égyptienne.

« J'ai dit, continue Jomard, que le portique est dans l'axe des ruines, à six cent cinquante mètres environ de leur extrémité septentrionale. Il est peu encombré; douze colonnes sont encore debout, couronnées de leurs soffites, des architraves et des plafonds; mais il a beaucoup souffert et il a même perdu une ou deux rangées de colonnes entières, car tout annonce qu'il était composé de dix-huit ou vingt-quatre colonnes... La pierre dont il a été bâti est calcaire et l'espèce en est numismale; telle est sans doute la cause de la destruction de l'édifice. Les chrétiens et les musulmans ont brisé les pierres pour les convertir en chaux (1). »

Ce que Jomard appelle le *portique* faisait évidemment partie du pronaos, lequel, vu l'importance de la ville, était d'une grandeur peu commune. Aussi les colonnes ont-elles 2 mètres 80 centimètres de diamètre, et elles ne devaient pas être sur moins de quatre rangs de profondeur. D'après tout ce qui précède, le naos, comme tous ceux des temples égyptiens du premier ordre, était sans doute précédé d'un péristyle analogue à ceux que nous venons de décrire. Vu la grandeur extraordinaire du pronaos ou salle d'assemblée, on ne peut refuser d'admettre que les colonnes des ailes étaient plus petites que celles de la façade, car il n'existe aucun exemple, même à Thèbes, de colonnes d'un aussi grand diamètre employées dans les portiques formant les péristyles. Nous pensons donc qu'ici, comme aux temples déjà cités, les colonnes des ailes devaient avoir les deux tiers de celles du pronaos, c'est-à-dire un diamètre d'environ 1 mètre 87 centimètres.

(1) *Descr. de l'Egypte*, texte, t. IV, p. 171-172; et A, vol. IV, pl. 50 à 52.

A ceux qui conserveraient des doutes sur la haute antiquité de cette disposition, nous ferons observer que le Pharaon Pétoubastès, chef de la xxiiie dynastie, régnait de l'an 875 à l'an 835, plus de quatre cents ans avant que Mnésiclès entreprît la construction des propylées d'Athènes.



CHAPITRE VIII.

LES GRANDS TEMPLES DE THÈBES.

Nous disions (livre Ier, chap. II) : « Il ne faut point s'étonner du titre de dieux donné aux premiers souverains de l'Égypte, car cette divinisation s'est perpétuée tant qu'a duré la religion égyptienne. »

Une classe particulière de monuments à Thèbes, tous situés sur la rive gauche du Nil, a été la conséquence naturelle de cet ancien usage. Les grands conquérants, sans doute avec le prix des dépouilles des peuples vaincus et les tributs qui leur étaient imposés, ont élevé en leur propre honneur des temples magnifiques, ornés de leurs statues plus ou moins colossales, et dont les parois principales sont couvertes de tableaux représentant leurs victoires. Et tandis qu'il a fallu des siècles pour compléter le temple du Roi des dieux dont le plan, par conséquent, manque d'ensemble et d'harmonie, ceux des Pharaons divinisés ont été conçus d'un seul jet et leur exécution n'a pas dépassé la durée d'un règne.

Le savant traducteur de l'inscription de Rosette, Letronne, qui a traité cette question, cite un manuscrit grec très-curieux : « Les papyrus du musée égyptien de Turin, dit-il, font mention des *pastophores* (ou *porte-châsses*) d'*Aménophis* dans les *Memnonia*, quartier situé sur la rive gauche du Nil ; on ne peut guère douter qu'il ne s'agisse de personnes exerçant des fonctions sacerdotales auprès de l'un des dieux auxquels l'*Aménophium* était consacré, c'est-à-dire du roi Aménophis ; d'où il résulte que l'édifice servait encore au culte, et l'on voit par ce seul exemple combien les monuments de Thèbes ont souffert depuis l'époque romaine, puisqu'un si vaste édifiee a disparu presque entièrement... On peut conjecturer que ce monument, comme ceux du même

genre fondés par Rhamsès le Grand, Séthos Ier, et Rhamsès-Méiamoun, furent des temples que leur destination rattachait avec les tombes que chacun de ces rois avait fait creuser dans la montagne libyque. Ces princes élevèrent donc en même temps des temples à quelque grande divinité, où ils étaient adorés eux-mêmes comme dieux parèdres, où leurs statues étaient placées, où leurs actions les plus mémorables et leurs exploits guerriers étaient reproduits par la sculpture, ce qui se voit en effet dans le Rhamesseium, dans l'édifice de Medinet-Abou, et ce qui se voyait aussi probablement dans l'Aménophium (1). »

Les inscriptions hiéroglyphiques confirment les papyrus grecs. Voici la dédicace du prétendu *palais* de Kourna, fondé par Séthos-Meiamoun, père de Rhamsès le Grand :

« Le roi *Soleil stabiliteur de Justice* (prénom du roi) a fait ces constructions en l'honneur de *son père Ammon, seigneur des trônes du monde,* qui réside dans la DIVINE DEMEURE (2) du fils du Soleil, *Séthos Meiamoun*, à Thèbes, sur la rive gauche ; il (le roi) a fait cet édifice pour un grand nombre d'années, en pierre de grès blanche et bonne, et un sanctuaire pour le *Seigneur des dieux*. »

Champollion ajoute : « Cet édifice rappelle par toutes ses décorations la demeure sainte d'une divinité (3). »

« Le monument que la Commission d'Égypte a appelé *le tombeau d'Osymandias* portait (d'après une inscription hiéroglyphique) le nom de *Rhamesseum*, parce que c'était à la munificence de Rhamsès le Grand que Thèbes en était redevable (4). » C'est parmi les temples du même genre celui que le temps a le plus épargné. M. Lepsius y a entrepris des fouilles qui ont permis d'en faire une restauration exacte et complète (5).

Mais le plus grand, le plus intéressant des édifices de cet ordre, en ce qu'il a été entièrement construit à la meilleure époque de l'art

(1) *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-lettres*, 2e série, t. IX, p. 332 à 334.
(2) *Divine demeure* est synonyme de *temple*, selon Champollion, *Gram.*, p. 67.
(3) *Lettres d'Égypte*, p. 386.
(4) *Ibid.*, p. 260.
(5) Voyez : *Thèbes* (*Memnonia*), 1re part., t. II, pl. 88, 89.

égyptien, c'est-à-dire au milieu du XVIII[e] siècle avant notre ère, est celui que les Grecs ont appelé le *Memnonium,* et que Champollion a plus judicieusement nommé l'*Aménophium,* parce qu'il a été érigé par Aménophis III. Nous donnons un essai de restauration de cet important monument d'après ses vestiges et surtout par analogie.

En voici d'abord la description :

Dans le quartier de Thèbes que les Grecs appelaient les Memnonia, au milieu de la plaine et parallèlement au cours du Nil, s'élèvent deux statues monolithes de près de vingt mètres de hauteur. « Ces deux colosses, dit Champollion, décoraient, suivant toute apparence, la façade extérieure du principal pylône de l'Aménophium. Ces statues sont assises chacune sur un trône et on lit sur le dossier une inscription constatant que le roi Aménophis III « a érigé ces constructions « en l'honneur de son père Ammon, etc. » Les figures accessoires formant la partie antérieure du trône de chaque colosse sont des figures de femme debout, sculptées dans la masse même et n'ayant pas moins de quinze pieds de haut. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur ces statues, formant en quelque sorte les pieds antérieurs du trône, nous apprennent que la figure de gauche représente une reine égyptienne, la mère du roi, et la figure de droite la reine épouse du même Pharaon (1). »

Écoutons maintenant les auteurs de la *Description de l'Égypte :*

« Si, à partir des colosses, on s'avance à l'ouest-nord-ouest, on trouve, à la distance de cent mètres environ, les débris de quatre statues colossales. Le fragment le plus considérable est celui qui se trouve le plus au midi. Il est à gauche d'une ligne qui passerait au milieu de l'intervalle des deux colosses (2). Il a onze mètres de longueur ; il est formé de grès siliceux. On est porté à croire par la situation de ces débris que les quatre statues étaient érigées sur une même ligne et ornaient un édifice dont il ne reste plus de vestiges. Il en était proba-

(1) *Lettres d'Égypte,* p. 308.

(2) Voyez le plan topographique, pl. 19, A, vol. II ; ce plan indique seulement trois colosses dont deux, à droite de l'axe, sont placés de telle sorte qu'il est permis de les supposer séparés par un mur.

blement ainsi de la statue de Memnon et du colosse du sud (c'est-à-dire des statues d'Aménophis), ils étaient placés devant quelque construction maintenant ruinée.

« En s'avançant toujours dans la même direction, jusqu'à cent cinq mètres de distance, on trouve les restes de deux autres statues mutilées. Elles sont de pierre calcaire compacte, et distantes l'une de l'autre de *dix mètres*, suivant le plan. Ces débris sont également disposés sur une ligne à peu près parallèle à la face des deux colosses du nord et du sud; mais, comme ils sont placés à gauche de l'axe dont nous avons parlé, il y a lieu de croire que sur la même ligne se trouvaient autrefois deux autres colosses semblables et disposés symétriquement en avant de constructions qui ne substituent plus. »

« A cent soixante mètres plus loin se trouvent deux blocs énormes de grès brèche (1). » Selon Champollion « ces deux blocs sont les dossiers des siéges de deux statues colossales renversées et enfouies la face contre terre. Les tableaux sculptés sur ces masses nous montrent toujours le roi Aménophis-Memnon accompagné ici de la reine Taïa, son épouse (2). »

Ces deux statues ornaient probablement une entrée de la grande enceinte qui, comme à Denderah, se rattachait au pylône principal.

Mais plus loin, c'est-à-dire, selon nous, au-delà de cette grande enceinte, sont encore des ruines considérables.

En effet, selon les auteurs de la *Description de l'Égypte*: « A la suite de *ces blocs énormes de grès brèche*, en s'écartant un peu vers le nord, et à la distance de soixante-onze mètres, on trouve les restes de trois rangées de colonnes qui sont maintenant au niveau du sol. Elles ont deux mètres et demi de diamètre. Deux statues colossales dans l'action de marcher sont renversées dans l'espace occupé par les colonnes (3). A vingt mètres vers le sud, on trouve un trône de statue assise, et, à quarante mètres vers l'ouest, on aperçoit les restes de deux autres statues assises, en granit rouge, autour desquelles sont beaucoup d'autres

(1) *Descr. de l'Égypte*, t. II, p. 179, 180.
(2) *Lettres d'Égypte*, p. 309.
(3) Voyez les plans topographiques.

débris granitiques. De là, si l'on s'avance dans une direction faisant avec le méridien un angle de trente-six degrés jusqu'à la distance de trois cent douze mètres, on rencontre les restes de deux colosses dans l'action de marcher et pouvant avoir treize mètres de proportion. Ces statues indiquent qu'il existait, du côté du tombeau d'Osymandias (le Ramesseium), *des constructions qui servaient d'avenue.* » (Page 183.)

Ces deux colosses « ornaient, selon Champollion, la porte latérale nord de l'Aménophium (1) ». Or, l'emplacement de cette porte présumée est à quatre cents mètres de l'axe du monument auquel elle aurait servi d'entrée latérale. Il est bien plus probable que ces statues s'élevaient en tête d'une longue avenue de sphinx conduisant directement à l'édifice dont faisaient partie les trois rangs de colonnes; et les lignes de cette avenue seraient parallèles à celle des rangées de colonnes, lesquelles, étant prolongées, ne coupent point à angle droit l'axe de l'Aménophium. Nous croyons donc qu'il a existé sur cette ligne transversale de quatre cents mètres de longueur, qui n'est point parallèle aux lignes de l'Aménophium, un édifice important, très-distinct du temple et d'une autre nature. Les neuf colonnes indiquées dans le plan topographique n'ont point la disposition ordinaire des grands pronaos ni celle des salles hypostyles. Cette disposition rappellerait plutôt les grandes salles d'assemblée du palais d'Aménophis à Abydos, ce qui nous porte à présumer que ce grand roi aurait eu aussi un palais à Thèbes.

Voulant avant tout donner une idée des plus grands temples égyptiens, nous avons principalement imité dans notre restauration la disposition du temple d'Ammon-générateur, plus connu sous le nom de palais de Louqsor, lequel, ayant été érigé par le fondateur de l'Aménophium, devait avoir plus d'analogie que tout autre avec cet immense édifice. Pour la partie antérieure, nous avons supposé que la façade et le premier péristyle, ajoutés par Rhamsès le Grand aux constructions d'Aménophis à Louqsor, étaient une imitation, sur une plus petite échelle, du grand Aménophium des Memnonia. On en peut dire autant de la manière dont sont placées les deux statues au fond du second péristyle du Ramesseium.

(1) *Lettres d'Égypte*, p. 311.

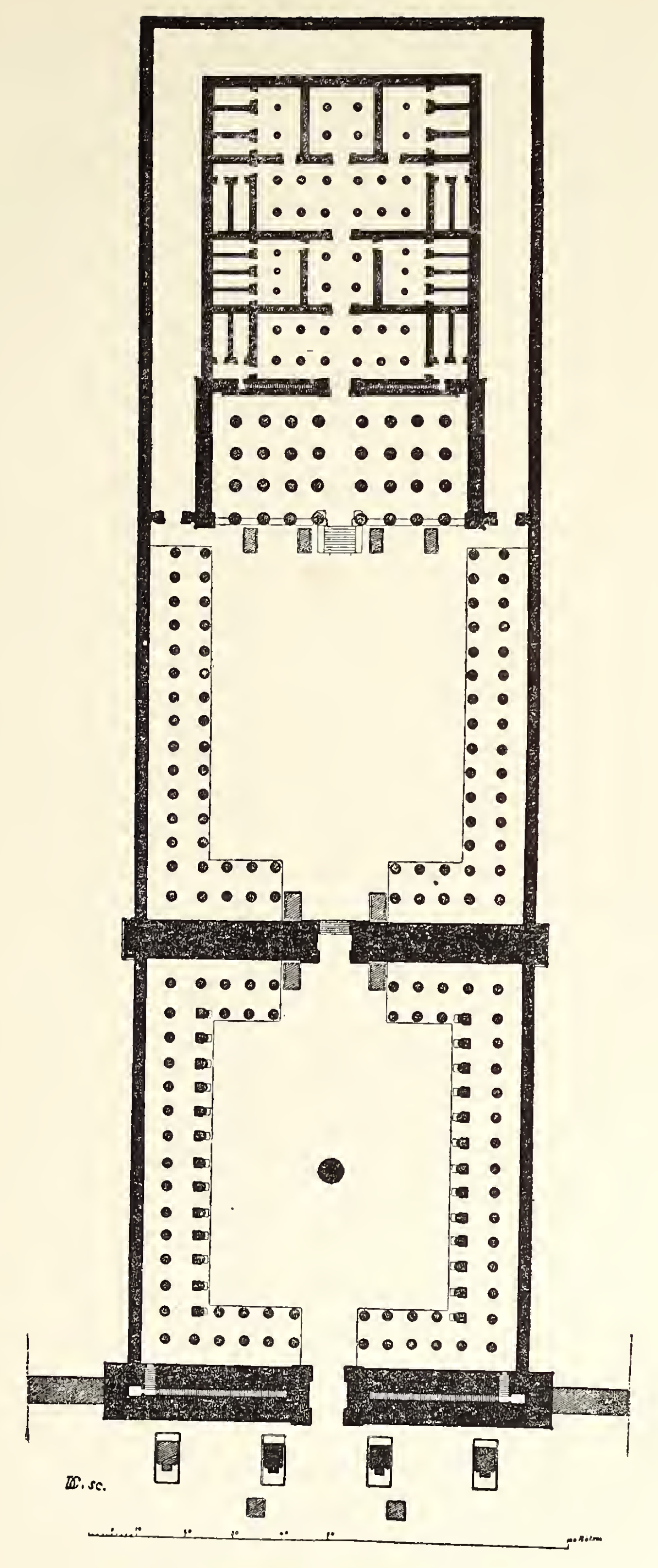
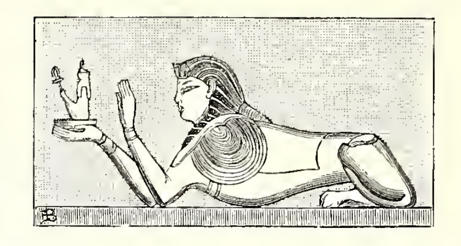


Fig. 31. — Restauration du Memnonium, à Thèbes.

CONCLUSION.

Les règles de l'architecture grecque ne se trouvent point en Grèce, mais en Égypte.

L'art égyptien contenait en germe toutes les beautés de l'art grec, tandis que les arts de la Chine et de l'Inde sont, au contraire, condamnés à une perpétuelle enfance.



LIVRE IV.

ÉTRURIE. — L'ORDRE TOSCAN.

INTRODUCTION.

En passant immédiatement de l'Égypte en Étrurie, nous ne prétendons pas trancher la question d'ancienneté entre la Grèce et l'Étrurie; mais aucun vestige des premiers temples d'ordre dorique n'existant plus en Grèce, nous avons pensé que nous trouverions mieux chez les colonies italiques les éléments primitifs de cet ordre d'architecture.

L'ordre toscan, en effet, tel qu'il a été décrit par Vitruve, n'est pas, comme l'a dit un célèbre antiquaire, « une tradition plus ou moins affaiblie de l'ordonnance et du système dorique (1) »; il en serait plutôt, suivant nous, la naïve ébauche, le premier essai. C'est aussi, jusqu'à un certain point, le prototype du dorique romain. Il est rationnel surtout de commencer par l'étude de l'ordre toscan, à cause de son entablement de bois, afin de vérifier si l'ordonnance dorique tout entière dérive, ainsi qu'on l'a dit, de ce genre de construction.

« Les Étrusques, qui, dans beaucoup de parties des arts d'imitation, semblent être restés stationnaires, paraissent aussi avoir conservé dans leur architecture, avec une fidélité dont leurs rites religieux pourraient peut-être rendre raison, les pratiques et les errements des premiers âges. L'art se serait-il donc arrêté en Étrurie à ce point d'où

(1) Quatremère de Quincy, *Dict. d'archit.*, au mot *Étrusque*.

partit en Grèce le développement auquel plus d'une cause politique aurait empêché les Étrusques d'arriver? C'est ce que les faits seuls de l'histoire pourraient rendre très-probable.

« En effet, l'indépendance et la puissance de ce pays cessèrent d'exister à une époque correspondante à celle qui vit se former en Grèce tous les genres de perfection dans les arts, perfection dont les effets avaient été aussi fort longtemps à se développer. Deux siècles de guerre opiniâtre préludèrent à la destruction du royaume des Étrusques. Voilà sans doute pourquoi tout ce qu'on trouve d'ouvrages d'un travail notoirement *étrusque* ne correspond guère, quant au mérite imitatif, quant à la perfection de la manière et du goût, qu'à ceux qu'on appelle de l'ancienne manière grecque (1). »

Le plus ancien style étrusque paraît avoir été directement importé par la colonie tyrrhénienne, un siècle environ avant la guerre de Troie, et s'être maintenu longtemps. Les preuves d'une influence asiatique sur la civilisation de l'Étrurie sont évidentes, surtout dans les ouvrages de la statuaire, de la peinture et de la céramique des Tyrrhéniens. Les sujets représentés sur les ustensiles et dans les tombeaux sont, en général, empruntés à la mythologie assyro-phénicienne.

Les analogies que l'on remarque entre certains tombeaux étrusques et ceux de l'Égypte semblent, dit-on, n'être qu'un reflet des emprunts faits par les peuples asiatiques. Cependant, un tombeau de Tarquinies, dont le plafond construit à l'égyptienne est soutenu par des piliers octogones, a beaucoup d'analogie avec les hypogées de Benihassan, et les plans des temples toscans ne peuvent être que directement empruntés à l'Égypte.

« Dès le VIIe ou le VIIIe siècle avant notre ère, les pirates de l'Étrurie, déjà maîtres des golfes de Naples et de Salerne, qu'ils gardaient tous deux du haut des rochers de Sorrente, où dominait la Minerve étrusque, envoyaient leurs longues galères armées d'éperons et de grappins jusque dans la mer d'Ionie (2). »

(1) Quatremère de Quincy, *Dict. d'archit.*, au mot *Étrusque*.

(2) Stace, *Sylv.*, liv. III, 2.

« Les relations de l'Étrurie avec l'Égypte, à une époque antérieure au développement de l'art hellénique, sont attestés par des monuments dont l'autorité est irrécusable. On découvrit en 1840, à Vulci, une des tombes les plus anciennes qui aient été excavées dans cette riche nécropole. Parmi des vases de forme entièrement archaïque, elle contenait un assez grand nombre de monuments dont l'origine égyptienne n'a pu être mise en doute. Quelques vases d'une poterie verte, identiques avec ceux qu'on trouve en Égypte, portaient des inscriptions hiéroglyphiques (1). »

Bien que nous n'ayons aucun document chronologique précis sur le développement des arts chez les Étrusques, on s'accorde toutefois à reconnaître, en Étrurie, trois époques principales dans les productions de la statuaire et de la céramique. Retrouvant aussi trois phases diverses dans les transformations du temple toscan, nous allons rechercher, d'après Vitruve et les monuments, quel a dû être son caractère à chacune de ces époques successives.

(1) *L'Étrurie et les Étrusques*, par A. Noël des Vergers.



CHAPITRE PREMIER.

L'ORDRE TOSCAN. — ÉPOQUE PRIMITIVE.

Les premiers temples toscans remontent naturellement à l'âge des constructions pélasgiques, à l'époque où les villes étaient ceintes de murailles en pierres polygones irrégulières. Ce genre de construction fut employé aussi, non-seulement aux grands autels analogues à ceux de l'ancienne Grèce, comme le témoigne l'Hiéron de Ségni, mais encore aux murs des sanctuaires des temples.

Les ruines d'un petit temple de cette espèce ont été retrouvées à *Alba Fucensis* (1). M. Carlo Promis, qui en a publié les plans (2), fait judicieusement observer que cet édifice a beaucoup d'analogie avec le temple de Thémis à Rhamnus, lequel est le seul en Grèce dont la *cella* soit en pierres polygones, comme celui d'*Alba* est le seul aussi construit de cette manière en Italie.

Deux autres ruines, situées aussi à *Alba Fucensis,* se font remarquer en ce que ce sont les seuls temples à antes dont jusqu'ici quelques vestiges soient parvenus jusqu'à nous (3). Ils peuvent donner une idée exacte du monument de même genre existant du temps de Vitruve près de la Porte-Colline (4).

Le plus petit des deux (fig. E) offre un intérêt particulier à cause de son extrême simplicité. L'espace entre les antes, n'étant que de 3^{m},28,

(1) Alba Fucensis, ancienne colonie d'Alba la Longue, est située à une journée de marche au-dessus de Tivoli.

(2) *Antiquità di Alba Fucence negli Equi,* Rome, 1836, pl. III, fig. B.

(3) *Ib., ibid.,* fig. D, E.

(4) Vitr., liv. III, chap. I.

ne permet guère de supposer des colonnes intermédiaires, car, selon Vitruve, on mettait deux colonnes entre les antes seulement lorsque le temple avait plus de vingt pieds de largeur (1), c'est-à-dire plus de six mètres. On voit sur des vases peints et sur un bas-relief antiques des petits édifices de cette espèce; la plupart, il est vrai, sont des fontaines publiques. Quoi qu'il en soit, ce monument rappelle, par l'exiguïté de ses dimensions, le temple que Romulus fit bâtir sur le mont Capitolin en l'honneur de Jupiter Férétrien, et qui existait encore en partie du temps de Denys d'Halicarnasse. Selon cet auteur, « il n'avait pas tout à fait quinze pieds par le côté le plus long (2). »

Or, la longueur totale du petit temple albanais est de. . . 6m,09
et, sans le pronaos. 4m,90
15 pieds grecs égalent. . . . . 4m,63.

Nous tenons à constater ce fait de l'existence des temples de petites dimensions dans la haute antiquité étrusque, parce qu'elle vient à l'appui d'une opinion que nous nous sommes formée en étudiant cette époque primitive.

Ce que nous appelons en termes de charpenterie une *ferme* est d'une composition trop compliquée, trop savante pour remonter à une haute antiquité. Les anciens, même à l'apogée de l'art, ne paraissent pas avoir fait usage de demi-fermes dans les combles en appentis. Ainsi, les portiques du Camp des Soldats, dont la charpente carbonisée a été retrouvée dans la cendre du Vésuve (3), et tous les portiques de Pompéi en général, étaient couverts par des chevrons seulement. Il en était de même aux portiques des temples périptères de la Sicile, et sans doute aussi à tous les anciens temples grecs.

Lorsqu'on voulait de larges portiques isolés, couverts à deux égouts, un rang de colonnes médiales supportait le faîtage. Quant aux pronaos et aux sanctuaires des temples, nous croyons que, primitivement, leur profondeur n'excédait pas la portée d'un faîtage.

Plusieurs chambres de tombeaux étrusques taillés dans le roc, où

(1) *Ibid.*, lib. IV, cap. IV.
(2) *Antiquités romaines*, liv. II, chap. IX.
(3) Voir : *Mon. de Pompéi*, par Mazois, vol. III, pl. IV.

l'on a imité, dans le plafond, les combinaisons d'un comble en bois, nous ont transmis d'ailleurs l'image fidèle de ce genre de construction. Cette décoration peut avoir été empruntée à de simples habitations, mais certainement aussi à la *cella* des plus anciens temples. Les dimensions de certaines chambres sépulcrales, où le plafond a reçu cette décoration, approchent même des proportions des petits temples. Dans un tombeau italico-grec taillé dans le tuf à Canosa, la chambre principale a 2^{m},97 de largeur sur 3^{m},89 de longueur (1); la grosseur du faîtage figuré, étant de 0^{m},38, est largement en proportion avec cette partie. Dans le temple albanais précité, la portée du faîtage (3^{m},93) n'excède celle-ci que de 4 centimètres.

Il est évident qu'avec des bois plus gros le même système de construction s'appliquerait à des espaces plus grands.

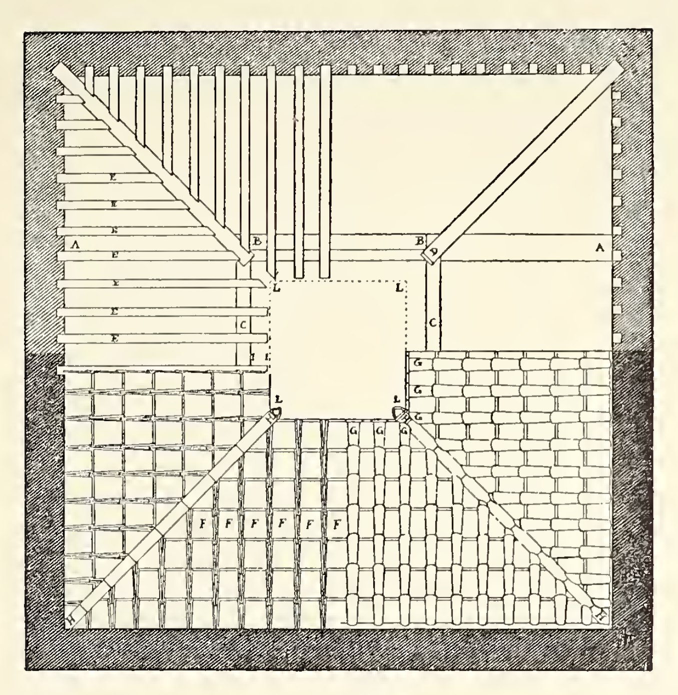
Dans la structure du temple toscan décrit par Vitruve, on élevait sur le poitrail servant d'architrave un petit mur, tenant lieu de frise, sur lequel posaient les bouts des chevrons. Ce petit mur en maçonnerie, dont on a retrouvé un exemple à Pompéi, est complétement étranger au système de construction; il charge inutilement, même nuisiblement le poitrail, et n'a pu être imaginé que pour donner plus de dignité à l'œuvre en imitant la frise d'un autre ordre.

Nous pensons donc que cette complication n'a été introduite qu'à une époque comparativement récente, mais que dans l'origine les chevrons posaient directement sur le poitrail.

Nous citerons à l'appui de cette opinion un bas-relief publié par Micali (2). Le fond de ce bas-relief est entièrement occupé par la représentation d'un temple toscan. Or, dans ce temple, les chevrons posent d'une part sur un faîtage dont la tête est apparente, de l'autre sur une architrave plate qu'ils débordent; et « *ils avancent*, comme le dit Vitruve, *aussi loin qu'il est nécessaire pour mettre les murailles à l'abri* (3). »

Cette combinaison simple s'est perpétuée traditionnellement jus-

(1) *Institut Archéol.*, vol. I, pl. XLIII.
(2) *Mon. inediti*, pl. XXII, n° 1.
(3) Vitruve, liv. IV, chap. II.



A TRABES
B TIGILLI sive TRABECULÆ
C INTERPENSIVA
D TIGNI COLLIQUIARUM
E CAPREOLI sive CHANTERII
F IMBRICES
G TEGULÆ
H TEGULÆ COLLIGIARES sive COLLIQUIARES
I SUBGRUNDIA
L COMPLUVIUM
M IMPLUVIUM
N CLAVI TRABALES

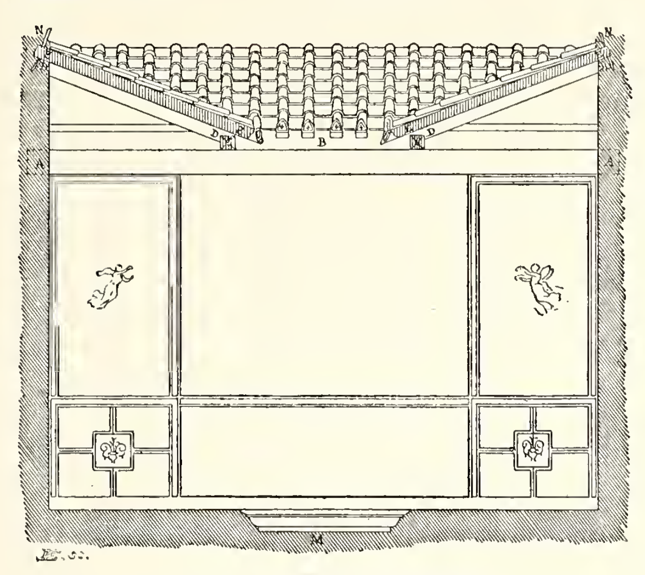


Fig. 35. — Atrium toscan, selon Mazois.

qu'aux Toscans modernes, qui en ont tiré un excellent parti à l'époque de la Renaissance. Les corniches en bois de plusieurs palais de Florence et de Sienne ont une grâce toute particulière, et ne le cèdent en richesse à aucun couronnement de pierre des grands palais (1).

Enfin, on retrouve dans l'*atrium toscan* le caractère primitif de ce genre de construction.

On entend par *atrium*, comme on sait, une espèce d'édifice ayant une cour au milieu, et formant la partie antérieure de la maison. Ce lieu était ouvert à tout le monde. L'*atrium* toscan était celui dont la toiture, inclinée de tous côtés vers le centre de la cour, était soutenue seulement par quatre poutres se croisant à angles droits; le milieu restait ouvert et se nommait *compluvium*. Au-dessous était une espèce de petit bassin carré qui recevait les eaux versées par les pentes des toits; on l'appelait *impluvium*.

L'*atrium* toscan fut le seul dont on se servit dans les premiers temps; et c'est sans doute un *atrium* de cette espèce que Pline désigne par l'épithète de *ex more veterum* (2), « *à la manière des anciens* ». On en a retrouvé un grand nombre à Pompéi.

L'*impluvium*, les trous des poutres et des chevrons, parfaitement conservés, ne laissent rien à désirer pour en faire la restauration. C'est d'après ces données et la description de Vitruve que Mazois a tracé la figure qui représente la charpente de l'*atrium* toscan, avec le nom ancien de toutes les parties qui le composent.

Telles sont les notions parvenues jusqu'à nous sur la disposition et les diverses applications du système primitif de l'ordonnance toscane.

(1) Voir dans l'*Archit. toscane* par Famin et Grandjean : Palais via dei Pandolfini, pl. 23; palais Guadagni, pl. 29; et surtout la loge du palais Nicolini, pl. 70, 71, 72. (Voir p. 187.)

(2) Pline, *Sec.*, lib. II, epist. 17.

CHAPITRE II.

L'ORDRE TOSCAN. — SECONDE ÉPOQUE.

Les descriptions d'édifices données par les auteurs anciens ne sont guère intelligibles pour nous, à moins que les ruines de ces mêmes édifices ne viennent éclaircir les obscurités du texte. C'est pour cette raison sans doute que les érudits se sont exercés sur le chapitre de Vitruve traitant « *des temples à la manière toscane* », sans réussir à l'expliquer complétement, de façon à satisfaire les hommes de l'art.

Parmi les ruines d'*Alba Fucensis,* qui nous ont déjà fourni des renseignements utiles, est un monument plus important que ceux que nous avons cités, et de nature à faciliter l'interprétation de quelques passages de Vitruve. Voici ce qu'en dit M. Carlo Promis :

« La construction de ce temple, ainsi que son style, révèle de toutes parts le mode suivi par les Romains dans leurs anciens édifices sacrés. La manière toscane, qui s'y manifeste clairement, et la construction irrégulière de son soubassement prouvent son antériorité à l'introduction de l'art grec à Rome.

« C'est un monument d'autant plus précieux que, des ouvrages élevés par les Toscans, il ne reste guère que les tombeaux (1). »

Nous allons essayer, d'après les ruines de cet édifice, et quelques fragments du même style, mais principalement d'après le texte de Vitruve, de donner une idée des temples toscans de la seconde époque.

Ce qui frappe tout d'abord dans les plans des temples toscans tracés d'après Vitruve, c'est une grande ressemblance avec une certaine classe

(1) *Antiquità di Alba Fucense,* p. 217.

de temples égyptiens, et particulièrement avec ceux dont l'intérieur contient trois sanctuaires. Daniel Barbaro, et d'après lui Perrault, ne paraissent pas avoir bien compris cette partie du texte; du moins ils ne l'ont pas rendue dans leurs dessins. Cependant on sait que cette disposition était observée au temple de Jupiter Capitolin, et l'on pouvait s'aider

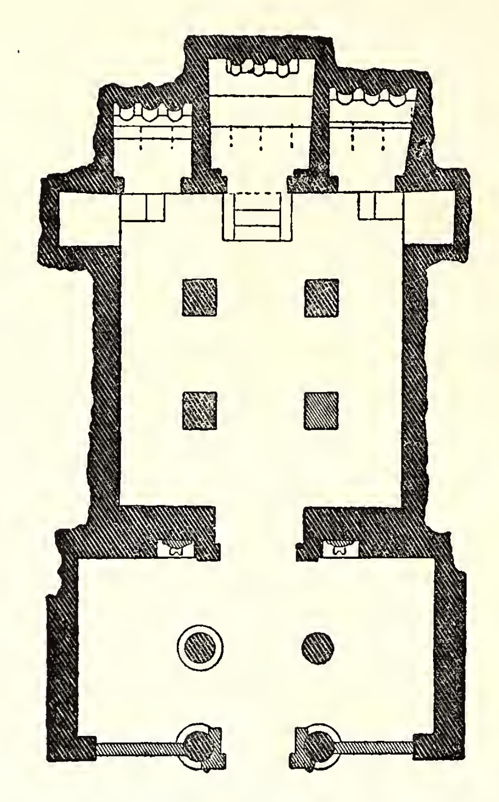
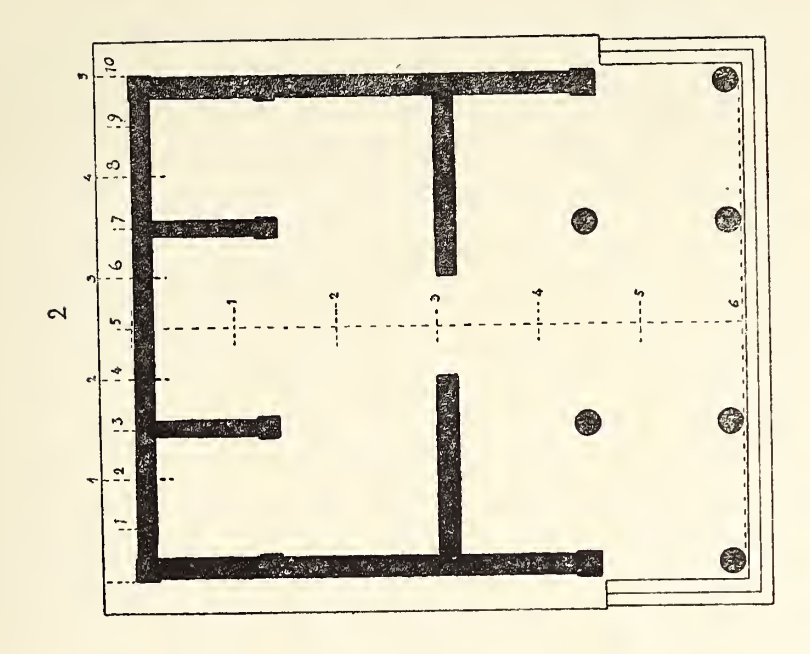


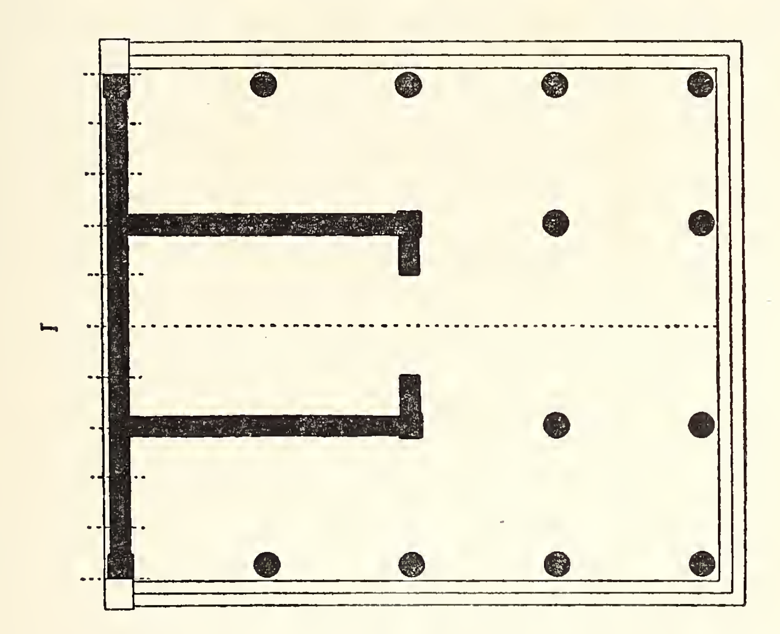
Fig. 36. — Temple égyptien.

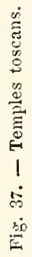
de la description qu'en donne Denys d'Halicarnasse. Cet historien dit positivement : « Le dedans (du temple) comprend trois sanctuaires (σηκός) parallèles qui ont des côtés communs; celui de Jupiter est au milieu, celui de Junon d'un côté, celui de Minerve de l'autre, tous les trois sous le même toit et sous un même faîte (1). »

Or, ce classement des divinités par *triades* est évidemment un em-

(1) *Aigle*, dans le grec, c'est-à-dire *forme triangulaire* (note du trad.). Liv. IV, chap. XIII, § 8.






Fig. 37. — Temples toscans.

prunt fait à la religion égyptienne, et la triade du temple capitolin était adorée dans les principales villes étrusques. On a emprunté en même temps, à ce qu'il paraît, la disposition qui en est la conséquence dans les temples, et jusqu'aux proportions de cette disposition, car le texte même de Vitruve s'applique à un temple des temps pharaoniques, déjà cité par nous (1) et situé dans le désert, à l'est de Prosidieh (2). Ainsi : « La largeur (de ce temple) se divise en dix parties, dont trois à droite et trois à gauche sont pour les petites *cella*, et les quatre autres pour le milieu (3). » Le pronaos du même temple, sauf les antes, est tout semblable à celui de Vitruve.

Nous trouvons dans un autre temple égyptien, érigé par Aménophis III à l'est d'Éléthya (El-Kab) (4), les principales proportions données par Vitruve à l'ensemble du temple toscan. Suivant cet auteur en effet : « Il faut partager la longueur du temple toscan en deux parties; affecter celle du fond au sanctuaire, et réserver celle du devant pour placer les colonnes du pronaos.... La hauteur de ces colonnes doit être la troisième partie de la largeur du temple (5). » Toutes ces proportions étaient rigoureusement observées en Égypte dix-sept siècles avant que Vitruve publiât son livre (6).

Une autre disposition du temple toscan, indiquée aussi par Vitruve, est également empruntée à l'Égypte. Après avoir recommandé « de diviser la largeur du temple en dix parties, dont trois à droite et trois à gauche seront pour les petites *cella* », Vitruve ajoute immédiatement : « Ou *pour les ailes* s'il y en a ». (*Sive ubi alæ futuræ sint.*)

Daniel Barbaro donne un plan avec des *ailes;* mais la division en dix parties n'y est point observée. Cette division donne une façade tétrastyle, semblable à celle de la disposition comportant le triple sanctuaire, et non une façade hexastyle, comme l'indique le plan de Barbaro.

(1) Plus haut, liv. III, chap. I.

(2) Lepsius, 1re part., t. II, pl. 101.

(3) Vitr., liv. IV, chap. VII.

(4) Voir notre plan plus haut (liv. III, chap. III, pl. 16) et comparer. La différence existe seulement dans la profondeur du sanctuaire.

(5) Vitr., *ib.*, *ibid.*

(6) Voir le plan et la coupe du temple précité. N° 8 comparé au plan n° 7.

L'idée d'un temple tétrastyle *avec des ailes* est tout égyptienne. Il est facile de s'en convaincre en examinant le temple périptère élevé par Aménophis III à Éléphantine, un autre temple périptère à Éléthya, et surtout le temple d'ordre proto-dorique de Semneh (1) où, ainsi que dans le plan vitruvien, le portique ne règne que de trois côtés.

Il paraît, d'après tous ces rapprochements, que l'influence exercée sur la religion et l'architecture des Hellènes par l'établissement des Grecs en Égypte, sous le règne de Psammétichus, s'étendit jusqu'aux colonies italiques; ou plutôt que celles-ci, appelées à jouir des mêmes privilèges que les métropoles, puisèrent directement à la source les innovations qui se manifestèrent aussi, vers la même époque, dans leur religion et dans la disposition de leurs temples.

Toutefois, les temples toscans n'étaient pas tous disposés suivant les prescriptions rapportées par Vitruve, car telle n'était pas la disposition du temple albanais que nous avons cité. Celui-ci est très-précisément du genre prostyle. Les dimensions du sanctuaire et du pronaos sont, par conséquent, fort différentes de celles indiquées par l'architecte latin (2).

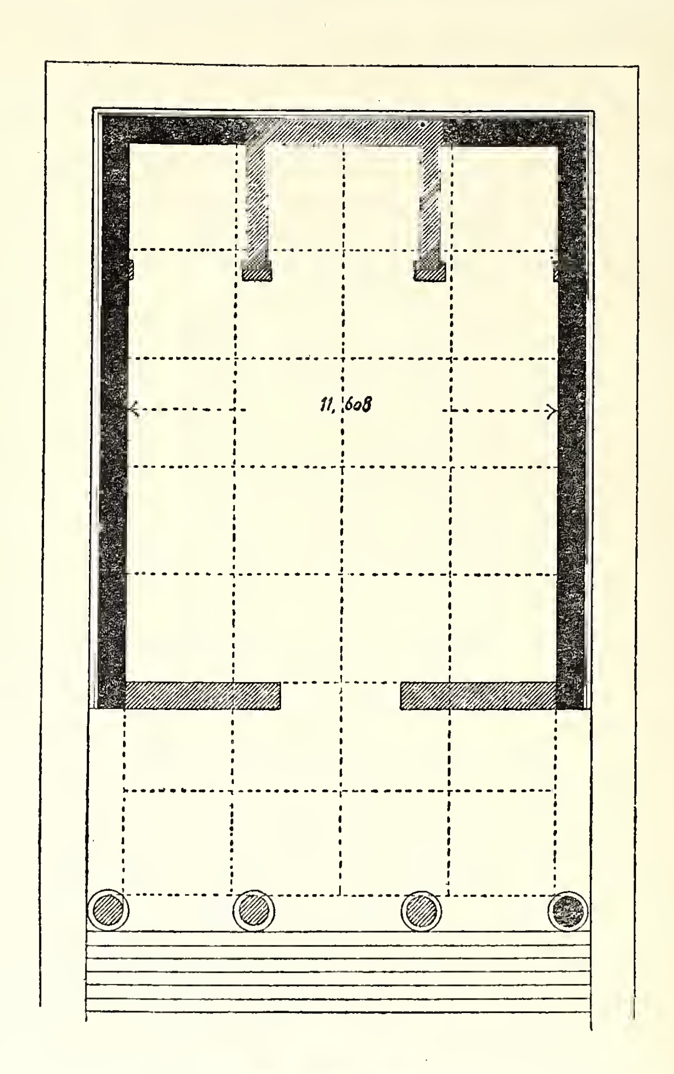
Ce temple s'est conservé en grande partie grâce à sa conversion en église catholique; mais, à cause aussi de cette conversion, il est impossible de constater si la *cella* était divisée en triple sanctuaire. Néanmoins, nous avons opté pour ce dernier parti; voici pourquoi : d'abord, la largeur du sanctuaire est presque le double de celle du temple dorico-toscan de Cora; ensuite, en divisant cette largeur suivant le précepte de Vitruve, la *cella* du milieu aurait une largeur presque égale à celle des petits temples albanais précités, et à celle du temple de Thémis à Rhamnus (3).

En suivant la proportion vitruvienne, l'espace est trop court au-de-

(1) Cités plus haut, liv. III, chap. IV, pl. 19 et 21; les deux premiers publiés dans la *Descr. de l'Égypte,* A, vol. I, pl. 35 et 71; et celui de Semneh, par Lepsius, 1re part., t. II, pl. 113. Ce dernier fut érigé par Thoutmosis III (Mephrès) vers la fin du XIXe siècle av. J.-C.

(2) *Antiq. di Alba Fucense,* pl. III, fig. A.

(3) La largeur intérieure du temple de Cora est de $6^{m},10$, celle du temple albanais de $11^{m},608$ dont les $\frac{4}{10}$ sont $4^{m},64$, et en déduisant 2 demi-épaisseurs de mur, $4^{m},20$. Le temple pélasgique, cité plus haut, a $4^{m},67$ de largeur; le temple E, cité *id.,* $3^{m},28$; le temple de Thémis, $4^{m},83$.



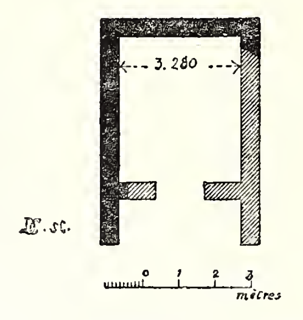


Fig. 38. — Temples à Alba Fucensis.

vant des chapelles; le temple albanais est mieux, sous ce rapport, dans les convenances du rite égyptien. On n'y a point observé la règle de Vitruve, qui veut que « la longueur du temple soit divisée en six parties, dont cinq sont données à la largeur (1) » ; mais on y a suivi une règle systématique analogue. La longueur totale y est divisée, intérieurement, en sept parties, dont quatre sont données à la largeur, cinq à la longueur du sanctuaire, et deux à celle du pronaos (2).

« La grosseur des colonnes par en bas, dit Vitruve, doit être la septième partie de la hauteur (3). » Cette règle n'a pas non plus été observée dans notre temple toscan. Il s'en écarte même beaucoup, car le diamètre des colonnes n'a que la neuvième partie de leur hauteur, et même un peu moins (4).

Cette proportion, appliquée à un ordre toscan, est fort extraordinaire, sans doute; mais elle le paraîtra beaucoup moins si l'on considère l'extrême légèreté de l'entablement que ces colonnes ont à supporter. Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple d'ordre toscan où la hauteur des colonnes dépasse huit diamètres. Au portique de l'édifice dit *les Écoles,* à Pompéi, ou l'entre-colonnement, fortement aræostyle, dépasse cinq diamètres, les colonnes ont, de hauteur, 8 diamètres et 1/3, celles du temple de Cora 8 diamètres et 2/3 (5).

Enfin, Vitruve semble en contradiction avec lui-même lorsqu'il dit, plus haut (6) : « Dans les temples à disposition aræostyle, les colonnes doivent avoir pour grosseur ou diamètre la huitième partie de leur hauteur. » Or, les temples toscans d'après Vitruve sont éminemment du genre aræostyle, puisque leurs colonnes n'ayant en hauteur que le

(1) Vitr., *ib., ibid.*

(2) Voir le plan.

(3) *Ib., ibid.*

(4) Bien que l'on n'ait retrouvé que deux morceaux du fût, ces fragments contenant la base et l'astragale, il a été facile de s'assurer que la hauteur des colonnes était égale à celle du mur du sanctuaire, lequel recevait la portée des architraves en bois. La hauteur de ce mur est de $8^{m},365$, et le diamètre inférieur des colonnes de $0^{m},897$. La hauteur proportionnelle des colonnes est, par conséquent, de 9 diamètres et près d'un tiers.

(5) Les colonnes du temple dorico-toscan de Cora ont $0^{m},713$ de diamètre et $6^{m},167$ de hauteur.

(6) Liv. III, chap. II, § 9.

tiers de la largeur du temple, et de diamètre la septième partie de cette hauteur, il s'ensuit que les entre-colonnements ont, en moyenne, 5 diamètres et 1/3, proportion semblable à celle du portique des Écoles à Pompéi.

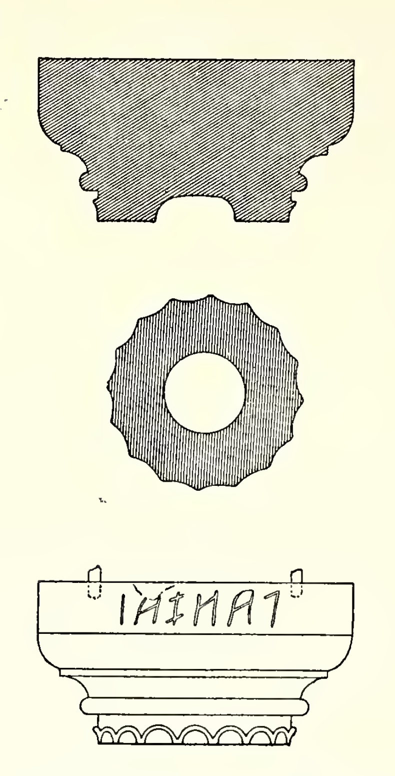


Fig. 39. — Chapiteau trouvé à Tarquinies.

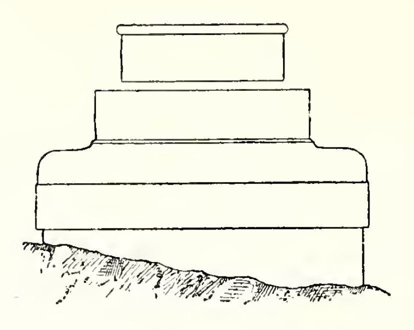


Fig. 40. — Base du temple albanais.

Dans notre temple albanais les entre-colonnements ont 3 diamètres 1/2 (1).

La diminution des colonnes y est d'un peu moins d'un quart (2); le socle de la base est circulaire, suivant la règle vitruvienne (3).

Le chapiteau n'existant plus, nous en citerons un du même style, trouvé en 1830 dans les ruines de Tarquinie (4). En supposant la diminution de la colonne d'un quart, selon la règle, et en prenant le diamètre inférieur pour module, ce chapiteau aurait en effet un demi-diamètre de hauteur, *y compris l'astragale;* ce qui est conforme au texte de Vitruve, et cette hauteur se divise en trois parties à peu près égales. Mais sa saillie est supérieure à celle indiquée par l'architecte latin, suivant lequel « la largeur du tailloir doit être égale au diamètre inférieur (5) ». Ici la saillie du chapiteau a presque le tiers du diamètre supérieur, c'est-à-dire près du double de celle prescrite par Vitruve; et cela est parfaitement en harmonie avec la base

(1) La largeur totale étant de $13^{m},078$ et le diamètre de $0^{m},897$.

(2) Le diamètre inférieur a $0^{m},897$, le diamètre supérieur $0^{m},691$. Les $\frac{3}{4}$ de 897 sont 673.

(3) Voir la figure. *Antiq. di Alba Fucense,* pl. III, et not. n° 16.

(4) Publié par Micali, *Antic. popoli Ital.,* pl. CXX, n° 16.

(5) Vitr., *ib., ibid.*

du temple albanais, laquelle a aussi une très-forte saillie. Il faut remarquer encore, de part et d'autre, l'absence de l'apophyse (1).

Le chapiteau de Tarquinie et son annexe révèlent un fait important : c'est que les colonnes toscanes étaient quelquefois cannelées. Le fût de celle-ci était orné de seize cannelures, comme le proto-dorique égyptien (2).

(1) Selon Vitruve, la base doit avoir un demi-diamètre de hauteur, y compris l'*apophyse*; ce membre manquant ici, la hauteur de la base n'a guère plus de $\frac{1}{3}$ de diamètre

(2) Voir la figure.



CHAPITRE III.

L'ORDRE TOSCAN. TROISIÈME ÉPOQUE.

La troisième époque est celle où, l'art grec s'étant introduit en Italie, l'ordre toscan, tout en conservant ses porportions propres, se modifia en empruntant à l'ordre dorique une grande partie de sa décoration.

Un édifice dont on n'a pas jusqu'ici bien déterminé le véritable genre peut donner une idée exacte de cette transformation. Nous voulons dire le temple d'Hercule à Cora.

Bien qu'une inscription soit gravée sur la frise de la porte, les savants n'ont pu se mettre d'accord sur la date de ce monument. Le plus sûr en pareil cas est d'observer le style de l'architecture et de le comparer à un édifice du même style et d'époque connue. Nous avons donc remarqué que les détails de la porte sont exactement les mêmes que ceux d'une porte de l'antique Præneste, laquelle appartient à des constructions du temps de Sylla.

Un fait bien remarquable : c'est que Raphaël, vers le temps où il fut nommé par le pape architecte de la basilique de Saint-Pierre, a dessiné et mesuré le temple de Cora, et écrit au-dessous : « *Ordre toscan* (1) ». Cette observation judicieuse du grand peintre étonnera moins si l'on se rappelle que, nommé surintendant et conservateur des antiquités, « il avait étudié et mesuré les restes de l'antique Rome, de manière à réintégrer l'ensemble de cette ville et la remettre sous les yeux des architectes (2) », et qu'en outre il étudiait Vitruve, ainsi que le témoigne la lettre suivante, écrite par lui à Balthasar Castiglione :

(1) Ce dessin se trouvait dans le cabinet du célèbre baron de Stoch. Winkelmann affirme l'avoir eu sous les yeux (t. II, p. 382).

(2) Paul Jove, *Éloge de Raphaël.*

« Notre Saint-Père m'a mis un grand fardeau sur les épaules en me chargeant de la construction de Saint-Pierre; j'espère toutefois ne pas y succomber. Ce qui me rassure, c'est que le modèle que j'ai fait plaît à Sa Sainteté et a le suffrage de beaucoup d'habiles gens. *Mais je porte mes vues plus haut : je voudrais retrouver les belles formes des édifices antiques.* Mon vol sera-t-il celui d'Icare? *Vitruve me donne sans doute de grandes lumières, mais pas autant qu'il m'en faudrait.* »

Il fallait en effet avoir étudié Vitruve pour voir dans le temple de Cora un ordre toscan.

Cependant on considère, en général, ce monument comme étant d'ordre dorique, et l'on explique les proportions sveltes des colonnes et de l'entablement par une certaine combinaison de perspective. L'édifice étant situé sur un plateau élevé et de peu d'étendue, on prétend que les colonnes sont vues en raccourci, et que leur proportion se trouve ainsi ramenée vers les conditions ordinaires. Ce système n'est pas soutenable; car, s'il était admissible, il s'ensuivrait qu'un édifice bien proportionné, vu à distance, cesserait de l'être lorsqu'on s'en approche, ce qui heureusement n'existe pas. D'ailleurs la plupart des temples grecs, et avant tout le Parthénon, sont dans une situation élevée fort analogue à celle du temple de Cora; et l'on n'a pas encore remarqué, ce nous semble, que leurs puissantes colonnes changeassent de proportion selon le point de vue.

En comparant le temple d'Hercule à Cora avec celui d'Albe et au portique du Camp des Soldats, il est facile de voir tout d'abord qu'il a été conçu dans son ensemble suivant le système toscan. Ainsi, il est élevé sur un large stylobate, et les fondations des colonnes sont cylindriques, comme au temple albanais; les colonnes ont des bases, ce qui n'existe point pour l'ordre dorique; ces colonnes ont huit diamètres et deux tiers de hauteur, proportion éminemment toscane, puisqu'à Albane les colonnes ont un peu plus de neuf diamètres; les cannelures ne sont point, comme nous l'avons vu plus haut, un ornement étranger à l'ordre toscan; mais un mode qui semble appartenir plus spécialement à cet ordre, est de ne les creuser, comme ici et au Camp des Soldats, qu'à partir du tiers environ de la hauteur des colonnes; le chapiteau est

moins toscan que celui des colonnes que nous venons de citer, mais il l'est plus que le chapiteau du portique *des Écoles.*

L'entablement a de hauteur un peu moins d'un module ou diamètre et demi ; celui du Camp des Soldats un peu plus d'un diamètre, proportions fort rapprochées, et toutes deux bien loin des proportions doriques. Cette légèreté de l'entablement, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, est d'ailleurs en harmonie avec l'élégance des colonnes.

Le trait le plus caractéristique, peut-être, est dans la mince épaisseur de l'architrave, laquelle a moins d'un tiers de diamètre en hauteur (1). Cette extrême maigreur d'un membre exigeant de la force, dans un édifice construit en pierre, ne devait être supportable que pour des yeux accoutumés à voir des architraves de bois.

En résumé, le temple de Cora n'a de grec que les détails de l'entablement et du chapiteau. Mais sa partie inférieure et toutes ses proportions sont parfaitement toscanes. On peut le désigner, si l'on veut, sous le nom de *dorico-toscan.*

La partie la plus intéressante de l'ordre toscan est sans contredit son entablement de bois, et c'est malheureusement ce que nous connaissons le moins. Toutefois, le portique du Camp des Soldats, à Pompéi, pourra peut-être jeter quelque lumière sur ce point.

« Lorsque l'on commença à débarrasser cet édifice des cendres sous lesquelles il était enseveli, dit Mazois, on eut l'attention d'en rétablir une partie, avec un soin particulier, en conservant tous les fragments pour les replacer, ou les imiter, si l'on ne pouvait les faire servir encore. La charpente et la menuiserie calcinées furent soigneusement restituées dans leur ancien état, d'après ces indications ; aussi la coupe que l'on voit, pl. III, peut-elle être regardée comme la restauration la plus authentique qu'il soit possible de faire. » (Tome III, p. 14.)

Voici d'abord ce que dit Vitruve là-dessus :

« On mettra sur les colonnes des pièces de bois (*trabes*) jointes ensemble, afin qu'elles fassent un assemblage qui soit de la hauteur que demande le module de l'ouvrage, et qu'étant ainsi jointes elles égalent la

(1) Bien entendu, comme construction, l'architrave et la frise ne forment qu'une seule assise

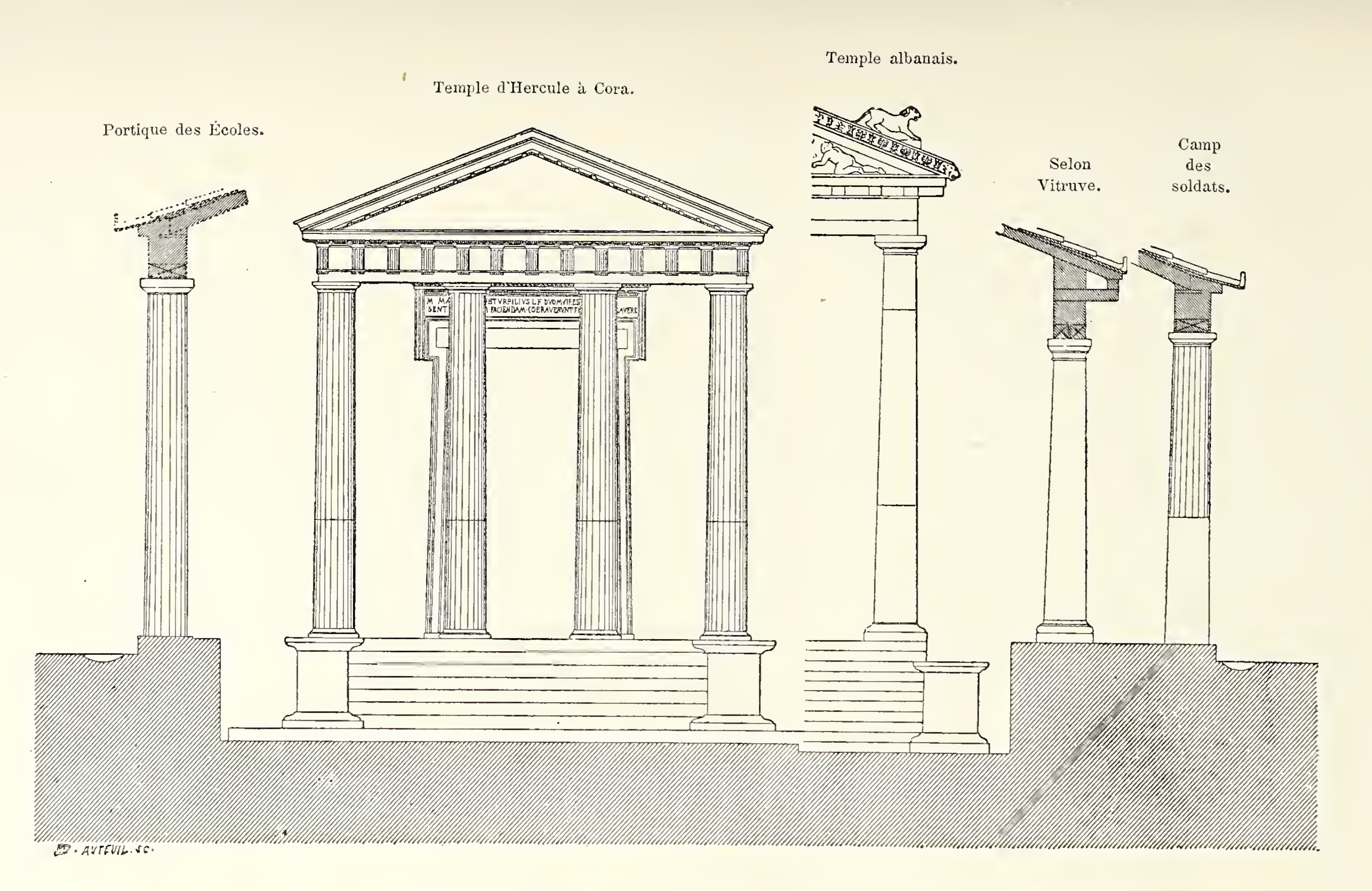


Fig. 41. — Parallèle des ordres toscans antiques, sur le même module.

largeur du haut des colonnes; cet assemblage, fait par le moyen de plu-

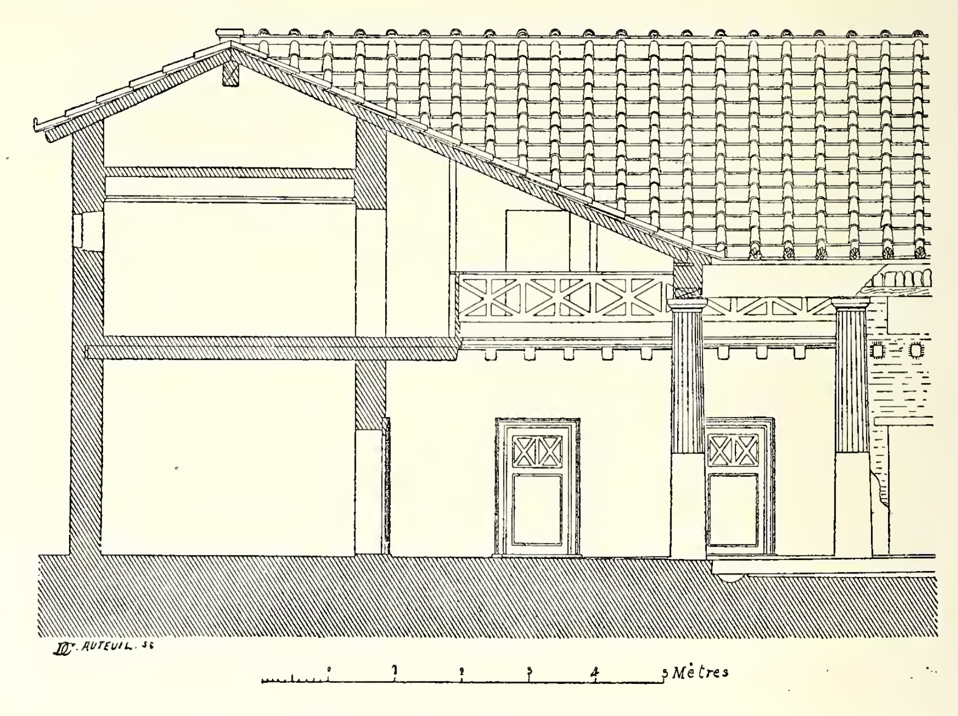


Fig. 42. — Camp des soldats à Pompéi.

sieurs tenons en queue d'hironde, doit laisser entre chaque pièce de bois un vide de la largeur de deux doigts (1), car si elles se touchaient,

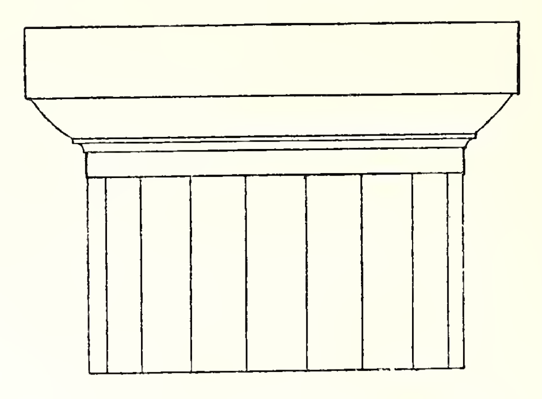


Fig. 43. — Camp des soldats. Détail du chapiteau.

(1) $\frac{1}{8}$ du pied ou un peu moins de $0^m,04$ ($0^m,0385$ s'il s'agit du pied grec et $0^m,037$ s c'est le pied romain).

elles s'éehaufferaient faute d'avoir de l'air, et se pourriraient bientôt.

« Sur ees pièees de bois *et les murs qui sont dessus* les mutules se prolongeront en avant, et auront une saillie égale au quart de la hauteur des eolonnes (1). »

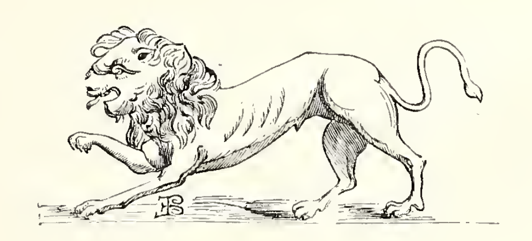
Perrault fait observer que ee texte est fort obseur pour être trop eoneis; « il serait néeessaire, dit-il, qu'il eût expliqué si la grandeur que doivent avoir les pièces de bois étant jointes ensemble ne doit être entendue que de leur largeur, ou si elle se doit aussi entendre de leur hauteur, ainsi que Palladio l'a interprété (2) ».

Le portique du Camp des Soldats tranehe nettement eette question. La pièee de bois formant les arehitraves de ce portique n'est qu'une plate-forme d'un seul moreeau, *égalant la largeur du haut des colonnes,* mais n'ayant d'épaisseur que le tiers de eette même largeur. Un fait très-remarquable, e'est que l'arehitrave de pierre du temple de Cora n'a aussi, en hauteur, que le tiers du diamètre supérieur des eolonnes (3). Il est évident, d'après ees exemples, que Vitruve a entendu deux pièees de bois earrées. Leur hauteur serait done d'un peu moins d'un demi-diamètre supérieur, à eause de l'intervalle de deux doigts qui les sépare. Cette dimension est supérieure à eelle du portique pompéien, et eela devait être, puisque les arehitraves du temple tosean de Vitruve sont posées sur des eolonnes très-éeartées et supportent un fronton. C'est là sans doute ee qu'il faut entendre par une arehitrave « de la hauteur que demande le module (ou plutôt le mode) de l'ouvrage ». Cette hauteur, étant variable selon les eas, ne devait pas être déterminée.

(1) Liv. IV, chap. VII, § 4, 5.

(2) Trad. de Vitr., note 3 du chap. VII.

(3) Cette hauteur est de 0m,208, laquelle × 3 = 0m,624; le diamètre supérieur est de 0m,625.



CHAPITRE IV.

L'ORDRE TOSCAN SOUS LES EMPEREURS ROMAINS.

L'ordre toscan ne fut point en usage seulement pour les temples; on le trouve, à des époques diverses, employé aux colonnes triomphales. Le plus ancien monument de ce genre est la colonne rostrale élevée

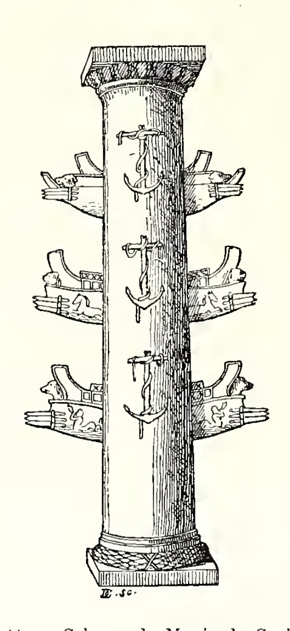


Fig. 44. — Colonne du Musée du Capitole.

à l'occasion de la victoire navale du consul C. Duilius sur les Carthaginois, l'an de Rome 492 (260 avant notre ère).

Quelques-uns disent que ce monument est conservé dans le musée du Capitole, où nous l'avons dessiné. Mais Winkelmann fait observer

que « les restes de l'inscription actuelle sont manifestement des temps postérieurs (1). » On pense donc généralement que la colonne rostrale en marbre blanc du musée du Capitole n'est qu'une copie de celle érigée en l'honneur de Duilius, et que celle-ci, qui n'existe plus, était suivant les uns en bronze, selon d'autres en pierre volcanique (peperin).

Quoi qu'il en soit, les sculptures de ce monument n'étant point dans le style étrusco-grec du temps de Duilius, nous ne le croyons pas très-ancien. Le chapiteau et la base sont même presque identiques au chapiteau et à la base de la colonne Trajane. Mais la colonne rostrale est beaucoup plus courte, ce qui devait être, à cause de l'agencement des proues de navire. Sa proportion est d'un peu moins de six modules (2). Elle est très-petite : sa hauteur totale est de 2^{m},50, et la largeur de la base de 0^{m},56.

Les quatre colonnes rostrales qu'Auguste avait fait construire avec les éperons des navires pris sur Cléopâtre étaient très-probablement du même ordre et du même style.

Le plus beau monument d'ordre toscan, sans contredit, est la colonne élevée par le Sénat et le peuple romain à l'empereur Trajan dans le forum qui porte son nom. On présume qu'Apollodore de Damas, qui avait construit ce forum, avait également dirigé la construction de la colonne triomphale.

Cette colonne, ayant huit grands modules de hauteur, appartient bien à l'ordre toscan, et non à l'ordre dorique, comme on l'a dit (3); car la colonne dorique n'a chez les Grecs que six modules au plus, chez les Romains, selon Vitruve, que sept modules; l'une et l'autre n'ont point de base. Sa proportion est d'ailleurs assez conforme à la règle de Vitruve, la base ayant de hauteur un demi-diamètre, y compris le listel, et le chapiteau sans gorgerin un tiers du même diamètre.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que ce diamètre est juste

(1) *Hist. de l'art chez les anciens.*

(2) Nous rappelons une fois pour toutes que notre module est pris sur le diamètre inférieur de la colonne tout entier.

(3) Quatremère de Quincy, *Dict. d'archit.*, au mot *Trajane.*

de douze pieds romains antiques ($3^m,515$); la hauteur de la colonne est, par conséquent, de quatre-vingt-seize pieds romains (1) ($28^m,445$).

On peut encore classer parmi les ouvrages du genre toscan certains ordres rustiques employés dans les amphithéâtres, notamment à ceux de Vérone et de Pola, où les architraves sans moulures paraissent imitées des architraves de bois.

(1) Le pied rom. ant. est au pied grec comme 24 est à 25; il a $0^m,2963$.



CHAPITRE V.

L'ORDRE TOSCAN CHEZ LES MODERNES.

Les amphithéâtres dont nous parlions tout à l'heure, joints au temple toscan de Vitruve mal compris, ont donné naissance à l'ordre toscan moderne, qui n'a point de caractère propre; ce n'est qu'un dorique romain appauvri et alourdi.

Toutefois, Palladio et son imitateur Inigo Jones ont tenté d'appro-

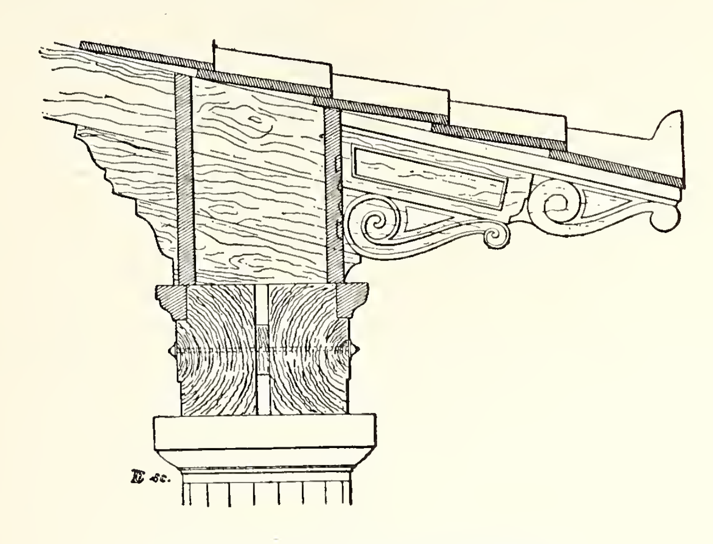


Fig. 45. — D'après le palais Nicolini à Florence.

prier l'ordre toscan antique aux usages modernes, l'un dans les dépendances de quelques-unes des nombreuses maisons de campagne construites par lui; l'autre à l'église de Covent-Garden.

La première de ces applications a été faite par l'architecte vicentin

à la villa des comtes Trissini (1) et à celle du comte Tornieri. Dans le système de Palladio, les mutules sont produites par le prolongement des entraits dont le bout supporte la sablière, et celle-ci reçoit les chevrons qui saillissent au delà, système fort analogue à celui des corniches des maisons d'Ancône. Palladio reproduit ici son interprétation erronée de Vitruve, et il ne la soutient qu'à l'aide d'une fiction. Son architrave n'a de hauteur, en réalité, que la moitié du diamètre supérieur de la colonne; mais il exhausse l'entrait sur deux tasseaux et recouvre

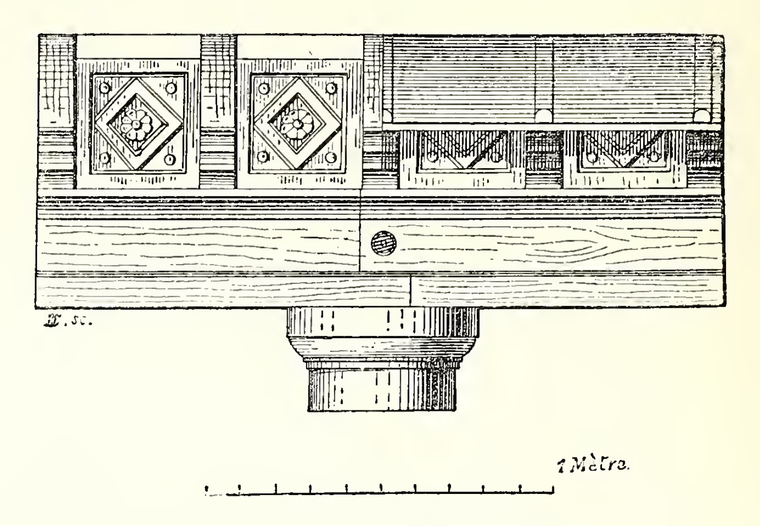


Fig. 46. — Détails de l'Asile d'aliénés à Charenton.

le tout d'une planche posée verticalement sur la face, afin de donner à l'ensemble l'apparence d'un haut poitrail.

Appliquer à une église l'ordre toscan avec ses longues mutules de bois, comme l'a fait Inigo Jones (2), nous semble un contre-sens des plus fâcheux. C'est oublier que ce genre de construction, appartenant à l'enfance de l'art, n'a point l'élévation de style qu'exigent les monuments religieux.

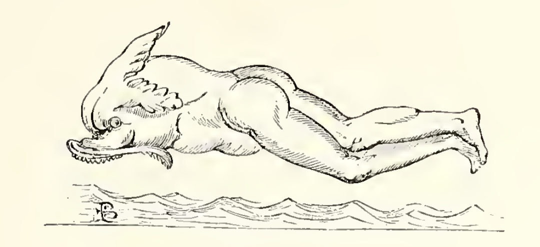
Mais nous pensons que l'ordre toscan antique, même avec toute sa simplicité primitive, peut être très-convenablement employé dans les

(1) *Palladio*, lib. II, p. 60. *La Villa Tornieri* a été publiée par Scamozzi.

(2) Cette église a été publiée en 1717 par Campbell dans son *Vitruvius Britannicus*.

édifices d'utilité publique. Des programmes dans ce sens, donnés par nous à l'École des beaux-arts, ont produit de fort bons résultats. Bien mieux, nous pouvons juger de son effet en exécution.

Notre confrère Gilbert, d'après ses études à Pompéi, a fait, à l'asile d'aliénés de Charenton, une très-heureuse application de l'ordre toscan antique. Le portique en appentis, derrière la chapelle, reproduit exactement, dans son plafond rampant, le primitif système de construction du portique du *Camp des Soldats*. Dans l'entablement, les métopes séparant les chevrons sont remplies en briques et ornées de rosaces en terre cuite d'un excellent style. Enfin, la figure que nous donnons ici fera mieux apprécier le mérite de ce remarquable édifice.



LIVRE V.

ARCHITECTURE GRECQUE.

INTRODUCTION.

Les Grecs ont jeté un si grand éclat dans le monde, ils se sont élevés si haut dans les arts, qu'il est intéressant de rechercher d'où sont venus les éléments de ces arts, par quelle voie ils ont été introduits en Grèce et comment ils s'y sont développés.

Nous avons facilement trouvé en Égypte tous les principes de l'art égyptien; mais c'est en vain qu'on chercherait en Grèce les origines de l'art grec. Les constructions pélasgiques ne contiennent aucun élément artistique. Les tombeaux des Pélasges ne sont que des monceaux de terre en forme de tumulus; leurs temples n'étaient que des autels ou *hiérons* se composant d'une grande plate-forme à trois degrés; les sacrifices se faisaient à ciel ouvert. « Dans les temps les plus reculés, dit Pausanias, on rendait les honneurs divins, dans toute la Grèce, à des pierres brutes qui tenaient lieu de statues (1). » Dans la suite des temps, on plaça des têtes sur ces pierres, usage qui s'est conservé principalement pour les Hermès. Puis, lorsqu'on reçut d'Égypte ou d'Étrurie des statues qu'on disait tombées du ciel, on construisit des sanctuaires couverts pour les abriter.

Sur le mont Ocha, un des sommets de l'Eubée, existe un petit temple

(1) Liv. VII, chap. XXII.

d'une simplicité primitive, sans colonnes, couvert par des dalles plates qui s'avancent les unes sur les autres en surplombant (1). Cet antique édifice, de 12 mètres de longueur, dont les murs sont d'un appareil grossier, est le véritable type des plus anciens temples grecs.

Les murs du sanctuaire du petit temple de Thémis, à Rhamnus, offrent aussi un appareil cyclopéen. On démolit le mur de face au siècle de Périclès, et on le remplaça par deux colonnes et deux antes. Nouvelle preuve que les anciens sanctuaires avaient un pronaos fermé, mais point de colonnes.

Selon Pausanias : « Le temple d'Apollon, à Mégare, était anciennement en brique. L'empereur Adrien l'a fait rebâtir en marbre blanc (2). » Et pourtant on a cru voir dans cet auteur des témoignages en faveur de la vieille hypothèse suivant laquelle la *cabane* serait le prototype de « *l'architecture grecque dans toutes ses parties* (3) ».

Pausanias parle, il est vrai, de colonnes de bois dans quatre passages différents :

1° (L. II, c. VII) : « Les Sicyoniens entourent leurs morts à peu près comme les autres Grecs; mais, lorsque le corps a été par eux couvert de terre, ils l'entourent d'un petit mur, avec des colonnes qui soutiennent un faîte *pareil aux frontons des temples.* » Et (L. VI, c. XXIV) : « J'ai vu, dans la place publique d'Élis, *un temple* de la forme suivante : il n'est pas élevé, il n'a point de murs, *mais seulement un toit soutenu par des colonnes de bois de chêne travaillé;* les gens du pays conviennent que c'est *un monument sépulcral.* » Il s'agit évidemment ici d'une espèce de hangar abritant un tombeau et non d'un temple.

2° (L. V, c. XX) : « A Élis, en allant du grand autel vers le temple de Jupiter, vous trouvez la colonne que les Éléens nomment la colonne d'Œnomaüs... *Cette colonne est en bois.* On prétend qu'elle faisait partie de la maison d'Œnomaüs. » Ici encore il est question d'une colonne n'appartenant point à un temple, et ce vieux point d'appui vermoulu devait ressembler bien plus à un poteau qu'à une colonne dorique.

(1) Voir un *Mémoire sur l'île d'Eubée,* par M. Girard, membre de l'École d'Athènes.

(2) Liv. I, chap. XLII.

(3) Quatremère de Quincy, *Dictionnaire,* au mot *cabane.*

3° (L. II, c. xix) : « Ce piédestal (plaeé devant le temple) est une offrande de Danaüs, qui a aussi placé, non loin de là, *deux colonnes en bois, comme statues de Jupiter et de Diane.* » Pausanias fait souvent mention de *statues posées sur des colonnes,* entre autres d'*une ancienne statue de Junon sur une colonne, qu'on voyait dans le vestibule du temple* de cette déesse, à Mycènes. (L. II, e. xvii.)

4° Voici enfin un passage où il est question d'une eolonne de bois que l'on croit avoir appartenu à un temple :

(L. V, c. xvi) : « Le temple de Junon est d'architeeture dorique; une colonnade règne tout à l'entour, et des deux colonnes de l'opisthodome, *il y en a une qui est de bois de chêne.* Ce temple a 63 pieds de longueur; on ne sait point qui en a été l'architeete. »

Selon l'interprétation que l'on donne à ce laeonique passage, les deux colonnes du postieum, l'une de pierre, l'autre de bois, auraient également supporté un entablement en pierre. Au point de vue de la construction comme au point de vue de l'art, un tel état de choses est inadmissible; ce passage ne saurait se traduire avee un crayon d'architecte. Les fautes de copiste ne sont pas rares dans les aneiens manuscrits, et nous aimons mieux croire à une faute de ce genre que de supposer un architeete gree coupable d'une telle monstruosité. D'ailleurs, Pausanias ne dit pas le moins du monde que eette colonne de bois provenait de l'ancien temple, ni qu'elle fît pendant à une eolonne dorique, en pierre, et supportât le même fardeau. Ne pouvait-elle pas être eonservée dans le temple au même titre que les statues de bois? Celles-ci avaient naturellement leur plaee dans le sanetuaire; la colonne, respeetable eomme vieille relique, mais n'ayant point au même degré le caraetère sacré, a pu être reléguée dans le postieum. Il est même probable que cette colonne était fort analogue aux colonnes votives de Danaüs, et surtout à la colonne placée dans le vestibule du temple de Junon, à Mycènes. Quoi qu'il en soit, on ne saurait l'admettre comme support dans un édifice entièrement construit en pierre.

Nous ne saurions mieux terminer cette introduction que par la citation suivante :

« Un événement des plus mémorables, la bataille de Navarin, nous

ouvrit les portes de la Grèce, fermées à la civilisation depuis environ quatre siècles, de la Grèce, où ne pénétra jamais aucun de ceux qui furent à eux tous la Renaissance, ni Léon-Baptiste Alberti, ni Brunelleschi, ni Donatello, ni Ghiberti, ni Léonard, ni Michel-Ange, ni Bramante, ni Palladio, ni Vignole, ni Raphaël. Une victoire, qui semblait n'être que la prise d'une flotte et qui était l'affranchissement d'un peuple moderne, allait de plus nous conduire à la découverte du véritable art antique, *à régénérer l'architecture et la statuaire.* » (Charles Blanc. discours de réception à l'Académie française.)



CHAPITRE PREMIER.

L'ORDRE DORIQUE, PREMIÈRE ÉPOQUE. — LE TEMPLE F, A SÉLINONTE.

Ce n'est point précisément en Grèce, mais en Sicile, chez les colonies grecques, que se trouvent les plus anciennes colonnes doriques épargnées par le temps.

On se tromperait fort en faisant remonter jusqu'à une époque voisine de la fondation des villes l'érection des grands temples de la Sicile. Ce n'est évidemment qu'alors que les colonies furent parvenues à un haut point de prospérité qu'elles purent faire les frais de monuments aussi considérables. Dans l'origine, elles se contentèrent d'élever des autels de construction cyclopéenne. Ainsi, des Chalcidiens, sortis de l'Eubée, furent les premiers des Grecs qui occupèrent l'île de Naxos. *Ils y élevèrent l'autel d'Apollon Archégète* (1). Les habitants de Sélinonte, s'étant révoltés contre Euryléon, le massacrèrent près de l'*autel de Jupiter Agoréen,* où il s'était réfugié (2). Après les grands autels pélasgiques, on fit des *naos* couverts pour abriter les idoles. Le sanctuaire fut par la suite précédé d'un *pronaos* où l'on entrait par une large baie fermée; plus tard encore, le pronaos prit la forme du temple à antes ou du prostyle, puis enfin, entièrement entouré de colonnes, devint un véritable périptère, mais d'abord dans des proportions modestes.

Les plus anciens temples de la Sicile nous apparaissent dans un état de grandeur et de magnificence témoignant que la prospérité de la colonie était parvenue à son apogée lors de l'érection de ces édifices.

Toutefois, en les observant de plus près, on découvre que plusieurs

(1) Thucydide.

(2) Hérodote, liv. V, s. 46.

de ces monuments n'ont pas été conçus d'un seul jet, et qu'ils sont évidemment de deux âges différents assez éloignés l'un de l'autre. Autre fait de nature à étonner l'esprit : ces précieuses constructions primitives, révélant le point initial de l'art grec, n'existent point à Syracuse, dont la fondation remonte à l'an 735 avant notre ère, mais à Sélinonte, fondée quatre-vingt-quatre ans plus tard, en 651, selon Diodore de Sicile.

Sélinonte a érigé à elle seule six grands temples doriques dont les ruines se voient encore aujourd'hui. « Mais quel nom doit-on leur donner? C'est ce qu'il faut nous résigner à ignorer. A quels dieux étaient-ils consacrés? L'histoire, qui ne parle avec quelque détail de Sélinonte qu'au moment où elle va périr, l'histoire n'en dit rien. Les antiquaires italiens eux-mêmes, si prompts à donner des noms pompeux à toutes les ruines, se sont trouvés en défaut. Nous désignerons donc ces monuments par les lettres de l'alphabet, comme les choses sans nom, en gardant, comme déjà consacrées et familières, les lettres que le duc Serra di Falco avait employées dans son ouvrage sur les antiquités de la Sicile. Nous dirons donc le temple A, le temple B, le temple C, etc. (1). »

De ces six grands temples, trois s'élevaient au sommet de l'Acropole, qui fut le premier abri de la colonie, et trois sur le plateau opposé à la citadelle. Trois de ces monuments sont de plusieurs époques; celui qui nous offre les colonnes du caractère le plus archaïque ne se trouvant pas sur l'Acropole, sa construction ne saurait être la plus ancienne. C'est, en un mot, le temple désigné par la lettre F et situé au milieu de la colline orientale.

Dans ce temple périptère hexastyle, les quatre colonnes du pronaos, d'un style fort différent de celui des colonnes extérieures, appartiennent évidemment à un âge antérieur. Ce qui frappe tout d'abord dans le plan de cet édifice, outre la singularité du portique d'enceinte très-rétréci au-devant du pronaos, c'est la disproportion entre le *naos* (ou sanctuaire) et les portiques, ceux-ci l'égalant presque en largeur. Il

(1) Beulé, *Hist. de l'art grec avant Périclès,* p. 89-90.

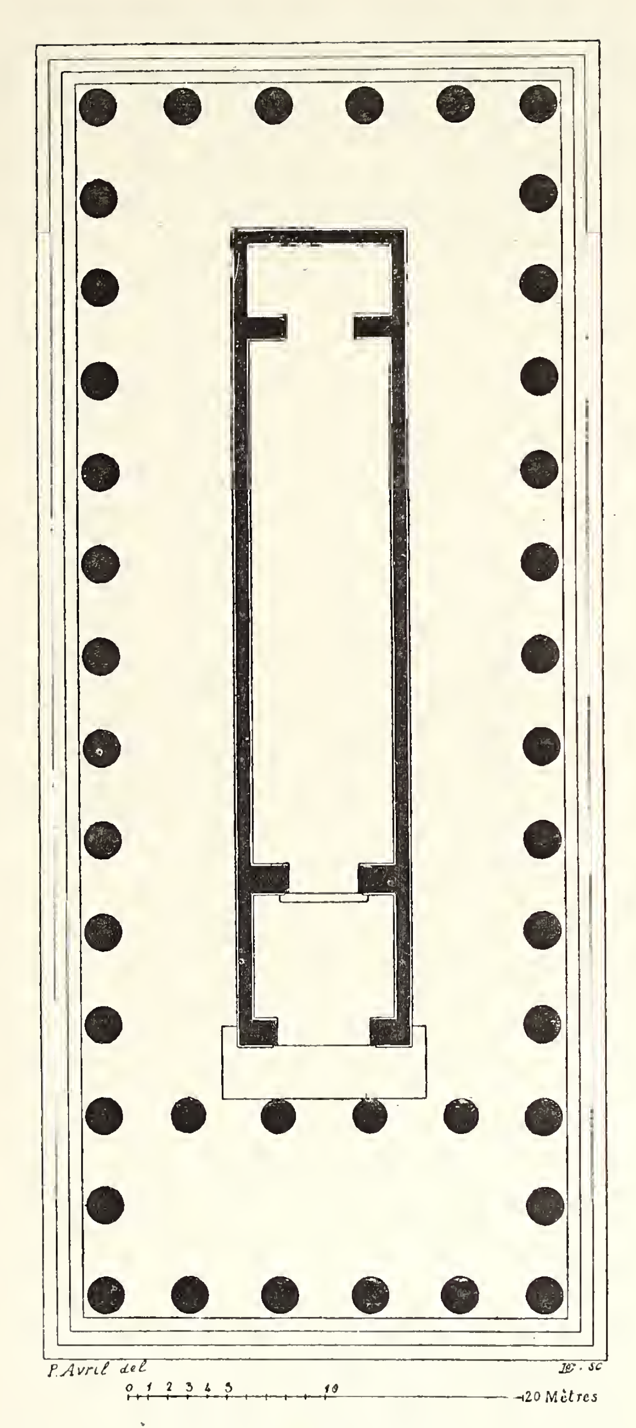


Fig. 47. — Temple F, à Sélinonte.

est incontestable ici que les colonnes archaïques et le *naos* font partie d'une disposition primitive, laquelle a été, par la suite, considérablement agrandie.

D'après ce qui reste du plan primitif, le temple devait être nécessairement du genre périptère et tétrastyle.

N° 1.

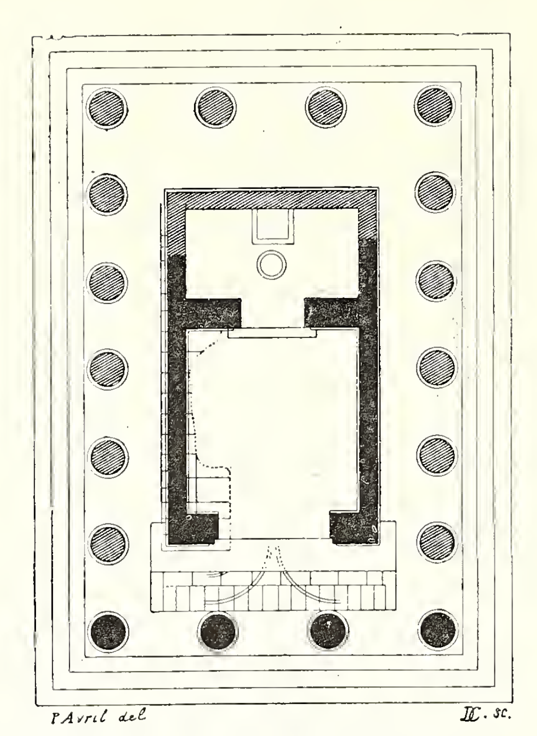


Fig. 48. — Restauration du temple F primitif.

N. B. Nous avons cherché à rendre sensible le degré de ressemblance des monuments de Sélinonte avec ceux de l'Égypte en rapprochant, cet essai de restauration du petit temple d'Éléphantine.

N° 2.

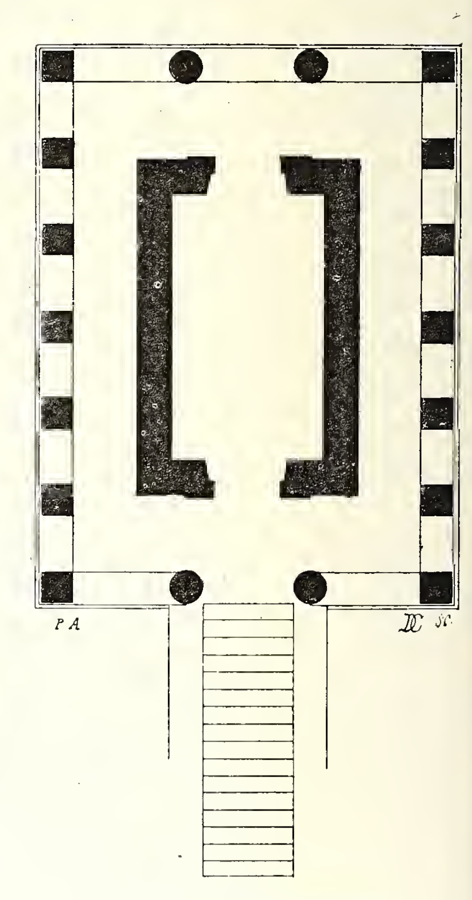


Fig. 49. — Temple d'Éléphantine

Le périptère tétrastyle n'était pas inconnu à l'Étrurie, ainsi que nous l'avons démontré en traitant de l'ordre toscan. A Sélinonte, le rapprochement avec l'Égypte est encore plus sensible. On peut apprécier le degré de ressemblance en jetant les yeux sur un essai de restauration (N° 1) comparé au petit temple d'Éléplantine (N° 2). L'é-

chelle de ces plans est en modules pris sur le diamètre moyen des colonnes.

Lorsqu'on voit, dans Pausanias, avec quelle vénération on conservait les vieilles idoles de bois, et en général les plus anciennes statues, on comprend que cette vénération a pu s'étendre jusqu'au sanctuaire qui renfermait ces images. C'est sans doute bien plus par un sentiment religieux que par économie qu'on a tenu, autant que possible, à les perpétuer. On retrouve cet usage, même sous la domination romaine. « L'empereur Adrien, faisant construire le temple de Neptune Hippius, à Mantinée, y fit surveiller les ouvriers, afin d'empêcher que personne ne regardât dans l'ancien temple, et pour qu'on ne touchât pas à ses ruines; d'ailleurs, il ordonna qu'*on bâtît le nouveau autour de l'ancien* (1). »

Il est difficile d'exprimer plus clairement que l'on transforma l'ancien sanctuaire en temple périptère.

Revenant à notre vieux temple de Sélinonte, nous observons d'abord que les colonnes n'ont que seize cannelures (2) et nous pensons sans le vouloir aux colonnes proto-doriques de Benihassan. Naturellement nous comparons les proportions, et nous trouvons, à Sélinonte comme en Égypte, une hauteur de 5 diamètres et un quart. Mais il existe une différence notable. Tandis que les colonnes égyptiennes sont à peine diminuées, la diminution de celles du temple F est d'un tiers (3), c'est-à-dire encore plus exagérée que la diminution des colonnes toscanes, qui est d'un quart. Cette analogie nous frappe d'autant plus que nous en apercevons une autre. En Sicile comme en Étrurie, les colonnes primitives sont précisément celles dont les proportions sont les plus élégantes. D'autre part, l'antique chapiteau de Tarquinies nous a prouvé que les Étrusques faisaient aussi des colonnes à seize cannelures, et nous nous posons une première question : lequel des deux,

(1) Pausanias, *Arcadie*, liv. VIII, chap. x.

(2) Ces colonnes sont en calcaire poreux qui se décompose par l'action du temps. A l'Acropole, le frottement a brisé les arêtes vives des colonnes doriques. Il en est de même ici. Hittorff a eu tort d'indiquer des filets.

(3) Diamètre inférieur, $1^{m},732$; diamètre supérieur, $1^{m},159$; diminution, 0,573. 1/3 = 0,577.

des colonies siciliennes ou des Étrusques, a fait le premier cet emprunt à l'Égypte? Si l'on penchait vers l'opinion opposée aux idées généralement reçues, on trouverait un argument en sa faveur dans le parallèle des chapiteaux.

Le chapiteau des colonnes primitives du temple F, le plus archaïque de tous ceux retrouvés en Sicile, a une grande ressemblance avec celui de Tarquinies (1); c'est presque le même profil; seulement, le chapiteau grec est beaucoup plus saillant. Mais ils se composent l'un

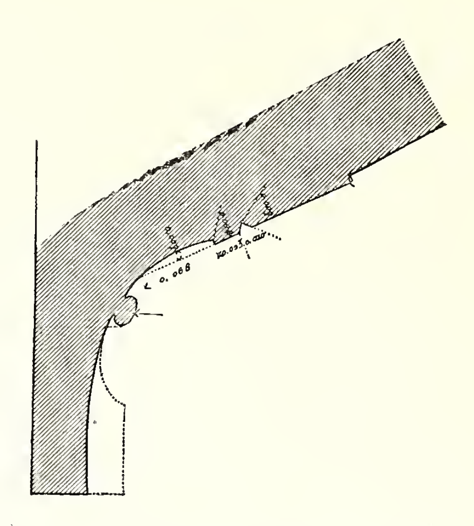


Fig. 50. — Fragment de chapiteau du temple F.

et l'autre d'un tailloir carré, d'une échine, d'un filet, d'un cavet, d'une baguette, et enfin d'un petit gorgerin séparant cette baguette des cannelures dont les arêtes sont en saillie sur ce gorgerin. (Voir la pl. 40.) La baguette, ne reparaissant plus sur les autres colonnes grecques, est surtout un trait caractéristique. Ces chapiteaux n'ont rien d'égyptien. Qui donc les a inventés? Probablement ceux qui, les premiers, ont mis en œuvre des architraves de bois. Nous savons, par Vitruve, qu'ils ont été longtemps en usage chez les Toscans. Mais il paraît que les Grecs en ont aussi fait emploi dans leurs plus anciens temples.

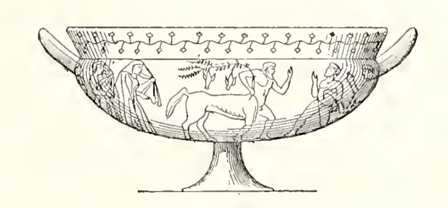
(1) Revoir ce chapiteau, liv. IV, chap. II, n° 31.

Dans le passage précité sur le temple d'Hercule, à Mantinée, reconstruit par Adrien, Pausanias ajoute : « On dit que ce temple avait, dans l'origine, été érigé par Agamède et Trophonius (1), qui *le* construisirent avec des pièces de chêne façonnées et jointes les unes aux autres. » Ces pièces de chêne, *façonnées,* c'est-à-dire équarries, *et jointes les unes aux autres* (par des queues d'hironde ou autrement), ressemblent singulièrement à la description des architraves toscanes par Vitruve.

Nous avons fait observer plus haut (liv. IV, chap. 1er) que la faiblesse des colonnes toscanes à leur sommet avait sa raison d'être, vu la légèreté des architraves qu'elles supportent. Retrouvant à Sélinonte des colonnes encore plus amincies, nous croyons être dans le vrai en supposant qu'elles supportaient aussi des architraves de bois. La saillie exagérée des chapiteaux vient à l'appui de cette opinion. Le tailloir, dépassant en longueur plus de deux fois le diamètre supérieur, n'est pas sans analogie avec les pièces de bois nommées *chapeaux* et posées horizontalement sur des poteaux pour soulager la portée des *sablières.* Ces chapeaux, souvent chantournés à leurs extrémités, ont pu fournir la première idée des chapiteaux toscano-grecs.

Une dernière observation. Lorsque les Grecs agrandissaient un temple, le respect pour les vieux sanctuaires ne se bornait pas seulement à conserver ce qui existait : on voulait encore que la nouvelle construction fût en harmonie avec l'ancien style. L'architecte du nouveau temple F a visiblement, tout en les modifiant, imité les proportions des colonnes du pronaos et surtout l'archaïsme des chapiteaux.

(1) Noms fabuleux, mais peu importe ; cela veut dire, en style grec, que le temple était très-ancien.



CHAPITRE II.

L'ORDRE DORIQUE, DEUXIÈME ÉPOQUE. — LE TEMPLE DE DIANE, A SYRACUSE.

« Sur la côte occidentale de Sicile se trouve l'île d'Ortygie. Ce n'est qu'un rocher; mais ce rocher, que quelques mètres à peine séparent de la terre ferme, vient s'arrondir de manière à former un des plus beaux ports de la Méditerranée. Là descendit un jour une colonie corinthienne qui avait pour chef Archias. On se retrancha dans l'île, on fit reculer les Sicules, possesseurs légitimes du pays, et l'on nomma la nouvelle ville Syracuse. Un pont fut jeté pour unir l'île d'Ortygie à la côte, et la ville continua de s'étendre. Elle couvrit les collines voisines, monta jusqu'à leur sommet, se disposa sur ce vaste amphithéâtre, jusqu'à ce qu'elle comptât près de six lieues de tour (1). »

Pour remonter autant que possible jusqu'aux premiers essais de l'art grec, il faut rester dans la ville naissante que renfermait la petite île d'Ortygie. C'est là que, en 1840, la commission préposée aux antiquités de la Sicile et présidée par le duc Serra di Falco fit entreprendre des fouilles qui démasquèrent les restes d'un temple du plus ancien style.

« L'île d'Ortygie était consacrée à Diane, et, comme Homère donne à Diane le nom d'Ortygie, il est vraisemblable que l'île occupée par la colonie corinthienne avait pris un des noms de sa divinité protectrice. Il est donc naturel de croire que le temple le plus ancien a dû être bâti en l'honneur de Diane : dans ce temple, sans doute, était

(1) Beulé, *Hist. de l'art grec*, p. 67, 68.

placée la statue dont parlent les auteurs et que son caractère archaïque rendait encore plus vénérable (1). »

Il ne reste de cet édifice que deux colonnes; mais elles sont encore debout, parfaitement conservées et surmontées de leur architrave monolithe; le fût est orné de seize cannelures comme au temple F. Ce qui nous frappe tout d'abord, dans les proportions extraordinaires de ces ruines, c'est l'entre-colonnement ayant moins d'un diamètre, de manière que les chapiteaux se touchent presque. Cet espace étroit étant inadmissible du côté de l'entrée, il faut naturellement admettre que ces colonnes, serrées outre mesure, appartenaient à l'une des façades latérales, et que les entre-colonnements de la façade principale étaient sensiblement plus larges. Ceci nous porte à croire que le plan de ce temple devait être assez semblable au plan primitif du temple F à Sélinonte, c'est-à-dire du genre périptère tétrastyle. (Voir le plan primitif restauré, ch. 1er.)

Mais à Syracuse se manifeste une différence considérable. Les colonnes sont beaucoup plus courtes, diminuent à peine d'un sixième et supportent l'architrave le plus lourd que nous connaissions. Ces colonnes et ces chapiteaux alourdis ne témoignent-ils pas d'un changement radical dans le mode de construction de l'entablement? Ce brusque passage de l'élégance à la lourdeur, si contraire aux tendances naturelles de l'esprit humain, serait un monstrueux contre-sens s'il n'avait sa raison d'être.

Nous sommes ici en présence d'un pas décisif, d'une espèce de révolution dans l'art. On abandonne les architraves de bois; l'influence étrusque s'efface, et nous voyons clairement apparaître l'influence égyptienne. Le temple de Diane Ortygie offre le plus ancien exemple connu de colonnes grecques supportant une architrave de pierre, et en même temps la première application, bien qu'incomplète, d'un module égyptien. Les Grecs auraient donc emprunté tout à la fois à l'Égypte son mode de construction et son système de proportion.

(1) Beulé, *Hist. de l'art grec*, p. 73.

Rappelons-nous maintenant que « Psammétichus de Saïs, l'un des douze rois qui, dans le district dont il était souverain, avait les côtes

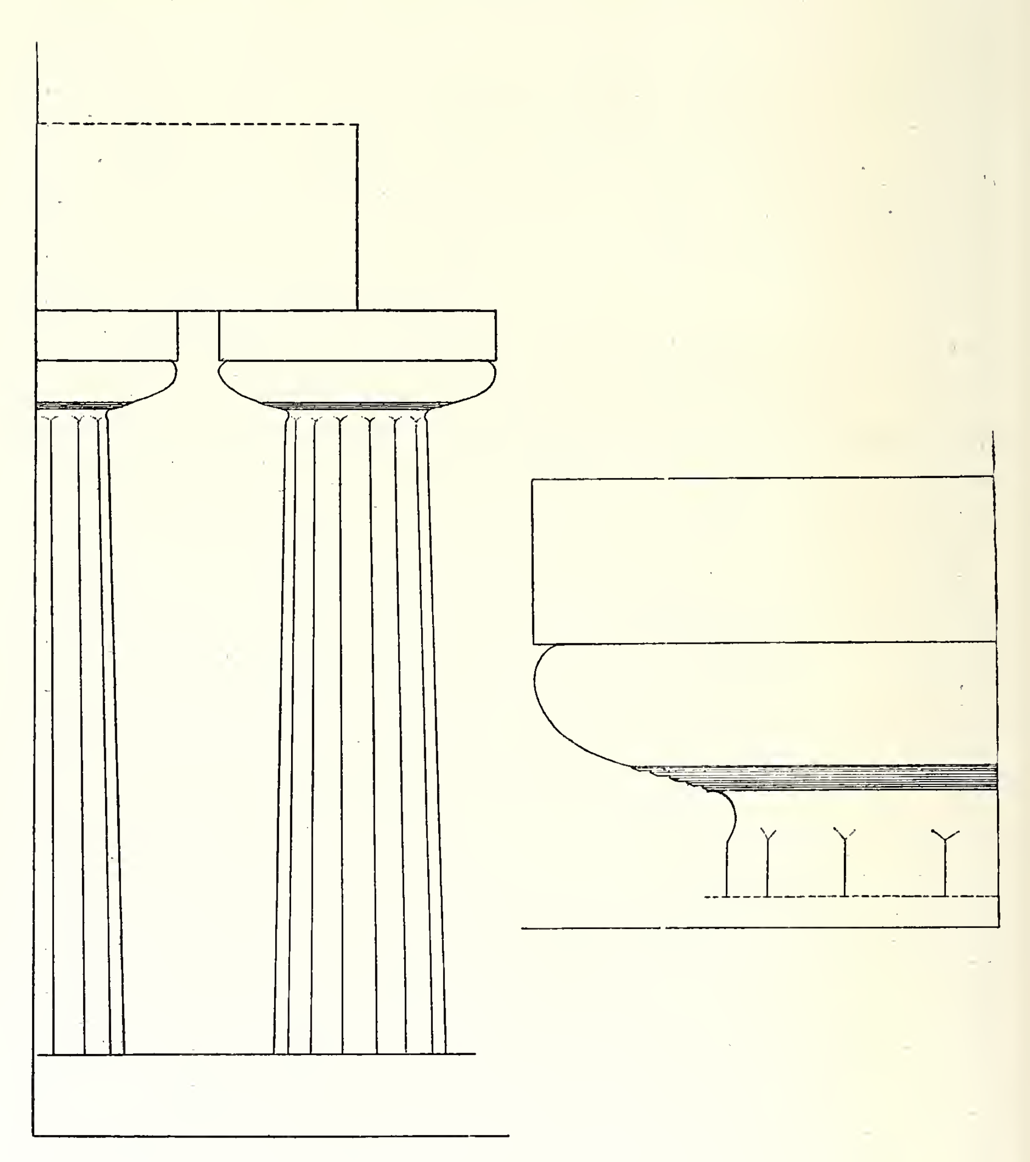


Fig. 51. — Temple de Diane, à Syracuse.

de la mer, *faisait un grand commerce avec les marchands étrangers et principalement avec les Phéniciens et les Grecs.* De cette manière, non-seulement il se procura de grandes richesses, mais il acquit encore

l'amitié des nations commerçantes. Les autres rois lui ayant déclaré la guerre, il prit à sa solde des auxiliaires qu'il tira de la Carie et de l'Ionie, vainquit les rois ses rivaux et devint maître de tout l'empire (1). »

« Psammétichus fit présent aux Ioniens et aux Cariens qui l'avaient si bien servi de diverses portions de terrain situées vers la mer, un peu au-dessous de Bubaste... C'est seulement depuis l'époque de leur établissement en Égypte, ajoute Hérodote, que nous autres Grecs, dans nos relations commerciales avec eux, avons pu nous instruire exactement, par leur secours, de l'histoire d'Égypte, etc. (2). »

Sans doute, les Grecs auront pu s'instruire aussi sur beaucoup d'autres choses, particulièrement sur l'art de construire des temples plus imposants que leurs vieux sanctuaires *bâtis à la mode toscane*.

La date de l'avénement de Psammétichus, et par conséquent de l'établissement des Grecs en Égypte, remonte à l'an 664 avant notre ère. Or, le temple de Diane, à Syracuse, visiblement moins ancien que le temple primitif de Sélinonte, est nécessairement postérieur à la fondation de cette dernière ville, laquelle remonte à l'an 651, treizième année du règne de Psammétichus. Il ne faut donc s'étonner ni du parallèle que nous allons établir, ni de son résultat.

Nous avons déjà cité, en traitant de l'Égypte, un petit temple érigé à Thèbes, au XIXe siècle av. J.-C. par Thouthmosis III. C'est un pseudodiptère hexastyle à portiques entièrement formés de piliers carrés au lieu de colonnes. Cet édifice a été proportionné suivant le plus grave des modes égyptiens, qui consiste à diviser la hauteur totale en *six* parties, dont quatre données au support et deux à la chose supportée. L'entablement se subdivise en deux parties égales : l'une pour l'architrave, l'autre pour la corniche.

Le temple de Diane, à Syracuse, n'ayant malheureusement conservé de son entablement que l'architrave, il faut nécessairement, dans notre parallèle, faire abstraction de la corniche. Voici les cotes du duc Serra di Falco : hauteur de la colonne, 32 palmes; hauteur de

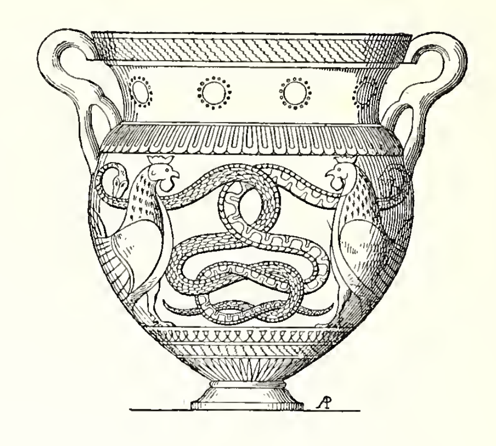
(1) Diodore de Sic., liv. I, chap. LXVI.
(2) Hérod., liv. II, chap. CLIV.

l'architrave, 8 palmes (1); 8 étant à 32 comme 1 est à 4, les deux modes sont parfaitement identiques.

Le chapiteau du temple de Diane est aussi lourd que celui du temple F, mais il est moins saillant. Comme caractère de postériorité, nous signalerons la suppression de la baguette étrusque (2), qui ne doit plus reparaître, et l'apparition des cinq annelets ornant l'échine à sa jonction avec le fût. Cet ornement ajouté au chapiteau étrusco-grec nous paraît emprunté à l'Égypte. Les Égyptiens, longtemps avant les Grecs, ornaient leurs colonnes de cinq annelets imités des bandelettes sacrées enroulées au sommet des colonnettes de bois.

(1) *Antichità della Sicilia.* Le palme sicilien est égal à $0^{m},257$.

(2) Cette baguette, chez les Étrusques, est l'origine de l'astragale si longtemps en usage et transmis aux Romains.



CHAPITRE III.

L'ORDRE DORIQUE, TROISIÈME ÉPOQUE. — MODE HEXAMÉTRIQUE PRIMITIF. — LE TEMPLE C ET LE TEMPLE D, A SÉLINONTE.

Ce n'est point à Syracuse que nous conduit encore une fois l'ordre chronologique. Des trois temples périptères que renfermait l'acropole de Sélinonte, le plus spacieux offre un vif intérêt par le caractère d'extrême antiquité qu'il porte dans tous ses détails. Il est devenu particulièrement célèbre par les métopes sculptées qui le décoraient.

Après avoir reconnu, par l'analyse et par la comparaison, que cet édifice est bien le plus ancien des grands temples grecs, après avoir admiré l'ampleur de sa disposition générale, ressenti l'effet de son aspect imposant, on est frappé d'étonnement en trouvant déjà tous les éléments de l'ordre dorique clairement accusés, ses proportions si près d'être établies, et l'on se demande avec Beulé : « L'architecture grecque est-elle arrivée d'un seul coup, par l'effort d'un seul homme, à une telle unité? Personne ne le croira, ajoute Beulé, et Dorus, cet inventeur supposé de l'ordre dorique, ne sera jamais à nos yeux qu'un mythe (1). »

Nous ne croyons pas non plus qu'une chose aussi importante que la création d'un ordre d'architecture puisse être l'œuvre d'un seul homme, et nous allons tâcher d'expliquer le fait extraordinaire que nous venons d'exposer. Il nous faudrait d'abord une date, ne fût-elle qu'approximative, et nous croyons que la sculpture des métopes du temple C, dont le style est des plus archaïques, peut nous mettre sur la voie en nous faisant remonter jusqu'à l'enfance de l'art grec.

(1) *Hist. de l'art grec av. Périclès*, p. 34.

Nous passerons sous silence Dédale et sa fabuleuse école, pour nous en tenir aux faits purement historiques. Pline, après avoir cité la fable ingénieuse de Dibutade et de sa fille, ajoute : « D'autres prétendent que les premiers inventeurs de la plastique furent Rhœcus et Théodore à Samos (1). » Nous apprenons d'ailleurs, par Pausanias, que « Théodore, associé de Rhœcus, avait gravé le cachet d'émeraude que Polycrate, tyran de Samos, portait le plus ordinairement (2). » Or, Polycrate était allié et ami d'Amasis, roi d'Égypte, qui régna de l'an 570 à l'an 526 av. notre ère.

Pausanias nous dit encore : « Dans le temple de Diane à Éphèse, la statue de la Nuit est un ouvrage de Rhœcus; cette statue me paraît bien plus archaïque et d'un travail bien plus grossier que la statue de la Minerve d'Amphisse (3). »

Lorsque Amasis monta sur le trône, les Grecs faisaient un grand commerce avec l'Égypte depuis près d'un siècle (4). Amasis, surnommé le *Philhellène,* « avait pris les Grecs en affection et leur en donna différentes preuves; entre autres, il concéda la ville de Naucratis pour demeure aux Grecs qui désiraient se fixer en Égypte. Quant à ceux qui ne voulurent point y transporter leur habitation, mais que le commerce maritime y amenait, il leur assigna des terrains où ils purent élever des autels et des enceintes sacrées pour le culte de leurs dieux. Le monument de ce genre le plus célèbre et en même temps le plus somptueux est le temple qui porte le nom d'*Hellenium.* Neuf villes ont contribué en commun à sa construction. En outre, les Éginètes, les Samiens et les Milésiens ont élevé pour leur compte (en Égypte), les premiers un temple à Jupiter, les seconds un à Junon, et les troisièmes un à Apollon (5). »

« Aussi, dit Beulé, les ruines de Naucratis ont-elles une importance singulière, et je ne saurais trop les signaler aux recherches des

(1) Pline, liv. XXXV, chap. XLIII.
(2) Liv. VIII, chap. XIV.
(3) Liv. X, chap. XXXVIII.
(4) De Psammétichus, en 664, à Amasis, en 570, on compte quatre-vingt-quatorze ans.
(5) Hérodote, liv. II, chap. LXXVIII.

voyageurs qui visitent la Basse-Égypte. Niebuhr en a vu les restes au sud de la ville de Schabur. Mais non-seulement une exploration plus approfondie reste encore à faire : il faudrait entreprendre des fouilles. D'une part, on retrouverait des temples grecs d'une époque certaine et reculée, du VI[e] siècle. D'autre part, on résoudrait peut-être la question si délicate de l'influence de l'art égyptien sur l'art grec et sur l'architecture dorique en particulier (1). »

D'après tout ce qui précède, en effet, il est évident que ce n'est point en Sicile, encore moins en Grèce, mais en Égypte qu'il faut chercher le secret de la formation de l'ordre dorique. Ce n'est que là qu'il serait possible de combler avec certitude l'immense lacune que nous signalons entre le temple de Diane, à Syracuse, et le temple C, à Sélinonte. Toutefois, nous allons tâcher, par intuition et surtout par une étude comparative, de suppléer au défaut d'autorités directes.

Le temple C, à Sélinonte.

Le plan de ce temple offre tout d'abord un caractère particulier qui ne se retrouve qu'au temple F primitif. Le pronaos ou vestibule est sans colonnes et sans antes, fermé par un mur et une large porte. On entre par une seconde porte, plus étroite, dans une cella conduisant à un sanctuaire, sans doute couvert pour abriter la statue du dieu.

En étudiant ces vieux temples grecs, on marche de surprise en surprise. Nous trouvons, dans cet antique périptère hexastyle, l'application du principe fondamental des temples toscans transmis par Vitruve : « Pour bâtir à la mode toscane, » dit-il, « on divisera la largeur du temple en dix parties, dont trois à droite et trois à gauche seront pour les petites chapelles, ou *pour les ailes s'il y en a,* et les quatre autres seront pour le milieu (2). » La division du temple C est très-exactement la même : la limite des quatre parties centrales forme l'axe des murs de la cella, comme dans un plan fait d'après Vitruve,

(1) *Hist. de l'art grec,* p. 171-172.
(2) Vitruve, liv. IV, chap. VII.

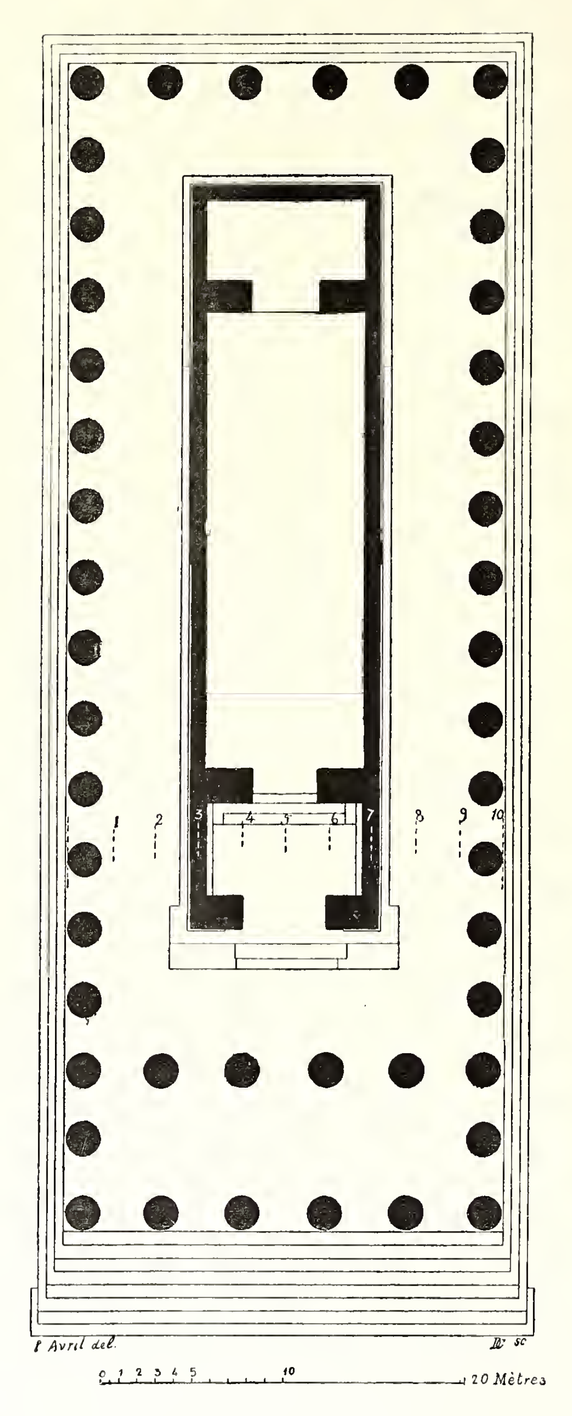


Fig. 52. — Temple C, à Sélinonte.

et les portiques latéraux ou *ailes* ont ehaeun trois de ees mêmes parties en largeur. Vitruve donne au porehe un espaee proportionnellement très-grand, et il y plaee deux rangs de eolonnes (1), disposition fort analogue à eelle que nous remarquons iei, malgré le genre périptère tétrastyle du temple toscan. Enfin, une des partieularités du temple C est d'être préeédé d'un large perron s'étendant sur toute la largeur de sa façade. Au temple tosean d'Alba Fueense (2), le perron s'étend également jusqu'au-delà des eolonnes d'angle. Nous reneontrons done eneore une fois l'influenee étrusque. En eontinuant notre étude, l'influenee égyptienne va reparaître à son tour.

Un fait unique se présente dans les portiques de l'édifiee qui nous oceupe. Les eolonnes, sur les eôtés, sont beaueoup plus serrées que sur les façades, ce qui a porté, eomme eonséquenee naturelle, à diminuer le diamètre de ees mêmes eolonnes. Iei se manifeste évidemment l'esprit d'imitation, car on ne saurait expliquer autrement eette irrégularité. Rien ne s'opposait en effet à ee que l'arehiteete répétât les mêmes proportions sur les façades latérales, où il y aurait eu quinze eolonnes au lieu de dix-sept. De tous les temples hexastyles de la Sieile, au nombre de quatorze, eelui-ei est le seul ayant des eolonnes aussi nombreuses sur les eôtés. Nous pensons done qu'on a imité dans ee temple la disposition des périptères égyptiens. Mais, en Égypte, eette différenee entre les entre-eolonnements latéraux et eeux de la façade est motivée par le genre tétrastyle, et l'applieation de ee prineipe à un périptère hexastyle n'est point judieieuse. Aussi, nous le répétons, c'est le seul exemple qui existe. Tout eeei nous eonfirme d'ailleurs dans l'opinion, déjà émise, que le périptère tétrastyle a préeédé, en Sieile, les temples hexastyles.

Nous avons rappelé, dans le ehapitre préeédent, un mode égyptien qui s'applique au temple de Diane, autant que le permet l'état incomplet de ee monument. Ce même mode, que nous appellerons *mode hexamétrique primitif,* s'applique également au temple C, dont l'entablement est eomplet.

(1) Vitruve, liv. IV, chap. VII.
(2) Cité plus haut, liv. IV, chap. II.

Les Grecs avaient, selon Vitruve (1), une prédilection particulière pour le nombre six, qu'ils disaient *être le plus parfait,* à cause de la facilité de le diviser en deux, trois, etc. L'architecte latin raconte ensuite (2) comment la colonie ionienne avait élevé un temple à Apollon Panionius, et ce, évidemment, d'après un des trente-six architectes grecs dont il dit avoir compilé les ouvrages. Vitruve n'a peut-être pas bien compris son auteur, en ce qu'il entend que la division en six parties s'applique aux colonnes seulement, et en conclut qu'elles avaient six diamètres de hauteur. Or, on n'a trouvé, dans la haute antiquité grecque, ni une seule colonne ayant cette proportion, ni un seul exemple de diamètre servant de module; la division d'un ordre entier en parties proportionnelles sur sa hauteur se rencontre, au contraire, partout. Vitruve, qui ne connaissait que le module étrusque, qu'il nous a transmis, pouvait aisément s'y tromper.

Nous croyons donc qu'il faut entendre ainsi le passage précité : « Les Ioniens, voulant élever un temple et ne sachant pas bien « quelle proportion il fallait lui donner, prirent la mesure du pied « d'un homme, qui est la sixième partie de sa hauteur (3) et se réglè- « rent là-dessus. » Cette fable a sans doute été inventée dans le but de s'approprier le mode hexamétrique.

Une preuve que les Grecs établis en Sicile cherchaient bien plus à imiter le caractère grave et imposant des temples égyptiens qu'à donner des proportions sveltes à leurs colonnes, c'est qu'ils les ont fortifiées de plus en plus en augmentant le diamètre comparativement à la hauteur.

Voici, par ordre chronologique, la marche de cette progression :

Les colonnes du temple F ont 5 diamètres et quart de hauteur. Celles du temple de Diane, 4 diamètres et un peu *plus* d'un demi-diamètre. Celles du temple C, 4 diamètres et un peu *moins* d'un demi-diamètre.

Ces deux dernières proportions sont celles que comporte le mode

(1) Vitruve, liv. III, chap. I.

(2) *Id.,* liv. IV, chap. I.

(3) Le pied, sixième partie de la hauteur de l'homme, est emprunté, comme nous savons, au système métrique égyptien.

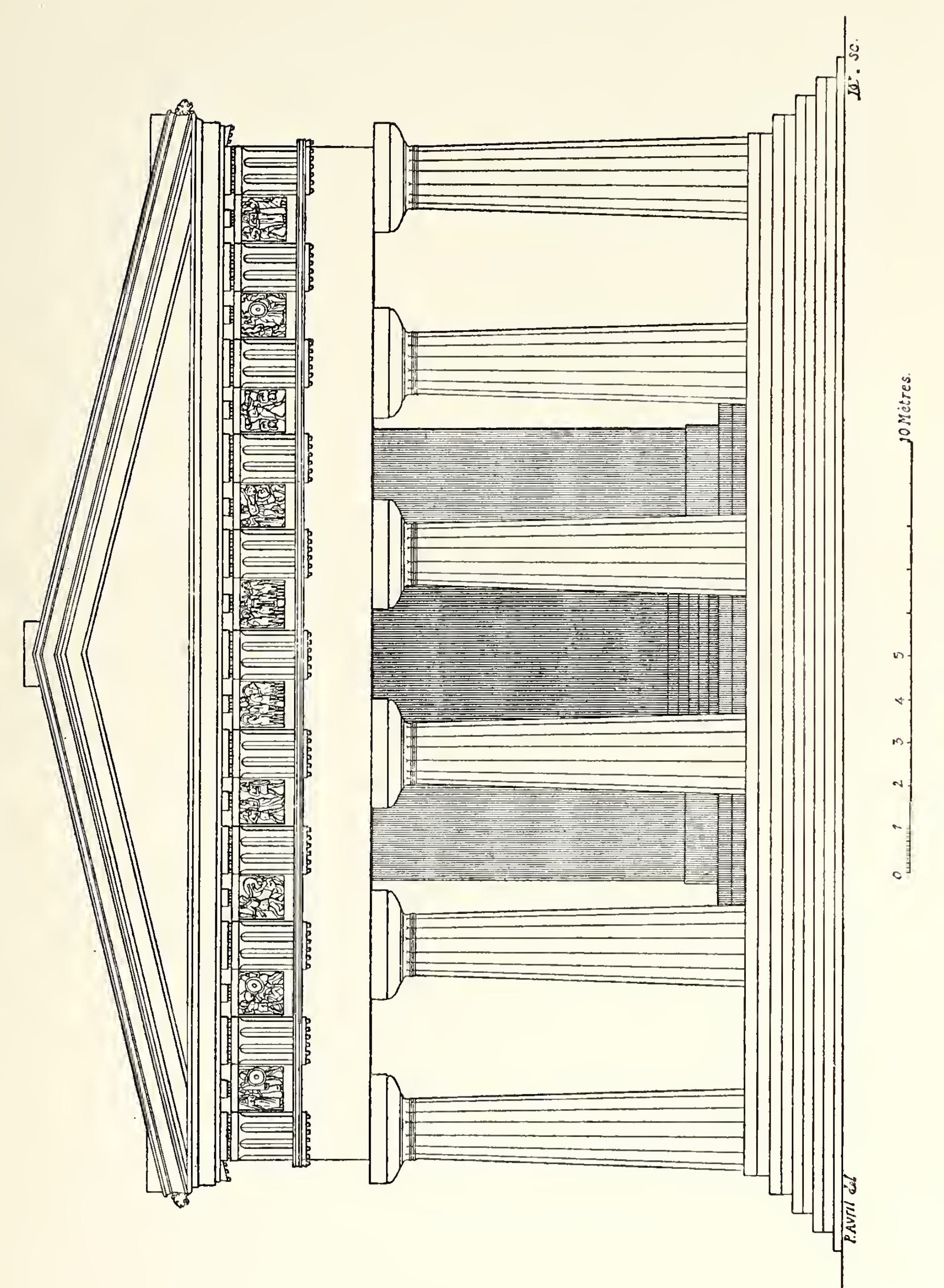


Fig. 53. — Façade du temple C, à Sélinonte.

hexamétrique parfait des Égyptiens, et nous verrons par la suite que les Grecs s'en sont très-peu écartés tant qu'ils se sont réglés sur ce mode.

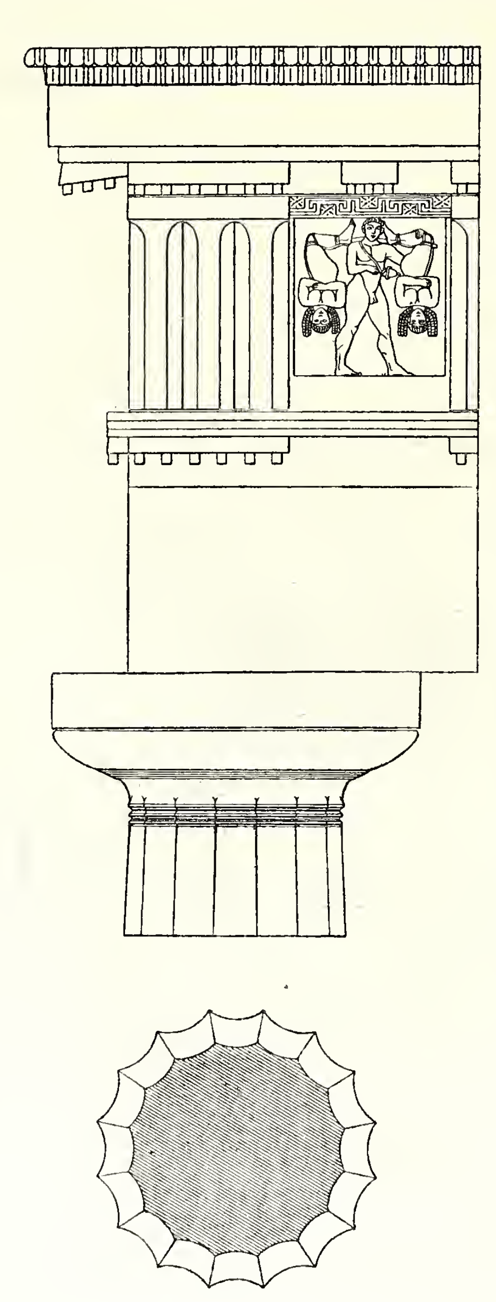


Fig. 54. — Détails du temple C.

Les colonnes du temple C ont seize cannelures, comme leurs anciennes; mais le chapiteau est beaucoup moins archaïque que les précédents, et les trois coupures sur les cannelures, au-dessous de la gorge, s'y montrent pour la première fois.

Pour proportionner ce chapiteau, il semble qu'on se soit conformé au principe étrusque transmis par Vitruve, et qui consiste à diviser la hauteur de la partie supérieure en deux parties égales, dont l'une est donnée à l'abaque et l'autre à l'échine et ses filets (1). Il est fort regrettable que l'application de ce bon principe disparaisse subitement dans les âges suivants pour n'être généralement adopté qu'au siècle de Périclès.

Ainsi que le chapiteau, la sculpture des métopes n'a rien d'égyptien. C'est bien le style des plus anciennes figures étrusques, et, si ces métopes ont

(1) Liv. IV, chap. VII et chap. III.

de l'analogie avec les bas-reliefs assyriens, c'est que les Étrusques sont bien, comme le dit Hérodote, originaires de la Lydie (1).

L'architrave est la plus haute des architraves grecques, après celle du temple de Diane. Elle a un peu plus d'un cinquième de la hauteur des colonnes et se compose de deux assises superposées, en outre de son épaisseur, qui est aussi en deux morceaux, comme les architraves de bois.

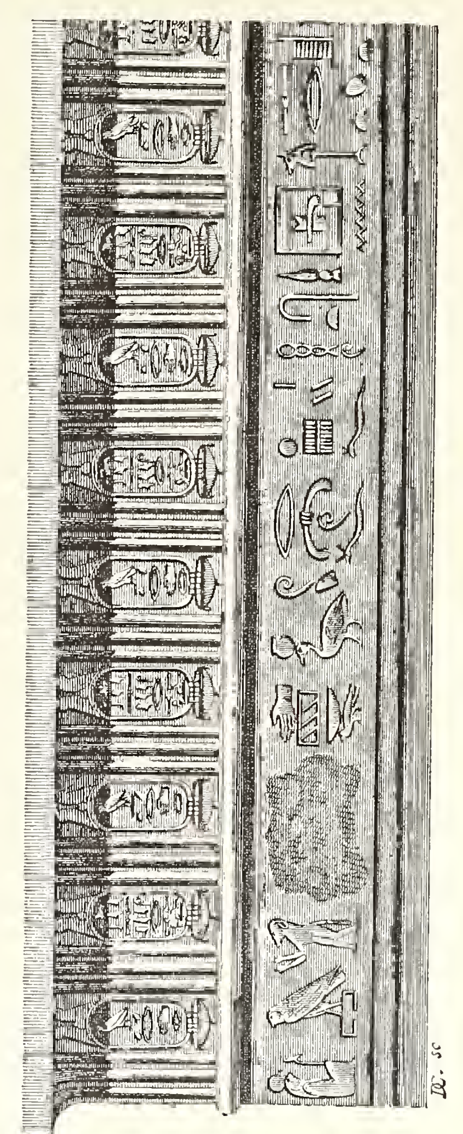


Fig. 55. — Entablement égyptien.

La partie la plus importante de l'entablement dorique, celle à laquelle il doit son plus grand effet et son caractère propre, est incontestablement la frise. Par quel prodige cette frise nous apparaît-elle tout à coup si complète et si voisine de sa perfection? C'est qu'elle a été importée d'Égypte en Sicile tout d'une pièce. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer l'entablement du temple C à un entablement égyptien. (Voir notre planche 45.) Dans l'un comme dans l'autre, le triglyphe est peint en bleu, divisé en trois glyphes, et d'*une largeur égale à la largeur des métopes,* lesquelles sont aussi, de part et d'autre, ornées de sculptures.

(1) Voyez, dans Serra di Falco, le dessin d'un long bas-relief en terre cuite du Musée de Palerme, reproduisant exactement le char de la métope du milieu accompagné de figures complétement étrusques. Pl. 27.

Toutefois, il est juste de reconnaître que les Grecs, en modifiant cette frise, l'ont si bien adaptée à leur ordre dorique, qu'ils ont acquis le droit de se l'approprier. Comment cette transformation s'est-elle faite? Sans doute successivement, et, si nous connaissions les quatre temples élevés par les Grecs en Égypte, ou seulement l'Hellenium, il nous serait probablement facile de l'expliquer. Mais, n'aimant point les hypothèses, en l'absence de ce renseignement indispensable, nous nous garderons bien de l'entreprendre.

Dans la construction en pierre, l'entablement ne comporte que deux assises, ainsi que l'ont fait les Égyptiens. Si les Grecs eussent conçu d'eux-mêmes le système de construction en pierre de leurs temples, il est présumable qu'ils n'eussent fait qu'une corniche architravée, comme au *Pandrosium* d'Athènes. C'est la combinaison du comble en bois superposé au système égyptien qui forme la troisième partie de leur entablement, et la frise devient purement décorative, comme dans les temples toscans. En effet, dans l'entablement toscan, selon Vitruve, on compte aussi trois parties : 1° l'architrave en bois; 2° le petit mur en maçonnerie élevé au-dessus, qui n'est que décoratif; 3° la corniche à mutules de bois.

La corniche, croyons-nous, est la seule partie imitée des constructions de bois dans l'entablement dorique. Encore faut-il observer que les mutules ne reproduisent point les dimensions grêles du bois. Les chevrons en saillie sur le nu du mur ont fait naître seulement l'idée des mutules, et les Grecs ont judicieusement donné à celles-ci les fortes proportions de la pierre, afin de les harmoniser avec l'ensemble robuste qu'exige le mode hexamétrique. Dans la corniche du temple C, les mutules au-dessus des métopes, rappelant la dimension mesquine des chevrons, produisent un très-mauvais effet.

La sculpture des métopes, d'après son style barbare, doit appartenir à l'époque où vivait Rhœcus; et, après avoir étudié complétement l'ensemble de cet édifice, on ne saurait en faire remonter la fondation au-delà du règne d'Amasis. Il doit même être postérieur à l'érection de l'Hellenium et des autres temples, élevés par les Grecs en Égypte, c'est-à dire postérieur aux premières années d'Amasis.

Temple D.

Nous retrouvons dans le temple D le même principe fondamental que dans le temple C, auprès duquel il a été érigé. Son plan se divise aussi en dix parties sur sa largeur; seulement, les murs de la cella sont compris tout entiers dans les quatre parties centrales.

Nous remarquons ensuite une analogie frappante avec le temple F; de part et d'autre, le pronaos et la cella sont évidemment plus anciens que les portiques. Ici, la différence d'époque est même plus accentuée; une grande disproportion existe entre les nouvelles colonnes et les anciennes, qui sont extraordinairement plus petites. L'édifice devait être, dans l'origine, un temple prostyle d'un genre dont il offre l'unique exemple et que nous appellerons *pseudoprostyle*. Les deux colonnes d'angle étant engagées, il tient, en effet, le milieu entre le temple à antes et le prostyle. Les anciennes colonnes n'ont que seize cannelures, tandis que les nouvelles en ont vingt, comme au temple F. Malheureusement, les vieux chapiteaux n'ont pas été retrouvés, et Hittorff, dans sa restauration du pronaos, a copié ceux des portiques. Mais nous croyons que c'est précisément le contraire qui a été fait jadis et que, toujours comme au temple F, les nouveaux chapiteaux ne sont qu'une imitation des anciens. Nous pouvons même en fournir la preuve.

Le temple D, dans son ensemble, est visiblement en progrès sur le temple C :

1° Parce que les colonnes des portiques y sont de même diamètre et également espacées sur les quatre façades;

2° Parce que, pour la première fois, le nombre des cannelures y est porté de seize à vingt;

3° Enfin, parce que la proportion relative des triglyphes et des métopes s'y est beaucoup améliorée.

Le temple D doit donc, par conséquent, être considéré comme postérieur au temple C. Cependant, une anomalie des plus choquantes vient nous frapper : les chapiteaux des grandes colonnes, loin de participer aux progrès que nous venons de signaler, sont au contraire

d'un style très-archaïque. Les nouveaux chapiteaux, imitation des anciens, expliquent cette anomalie. Quant à la proportion des colonnes,

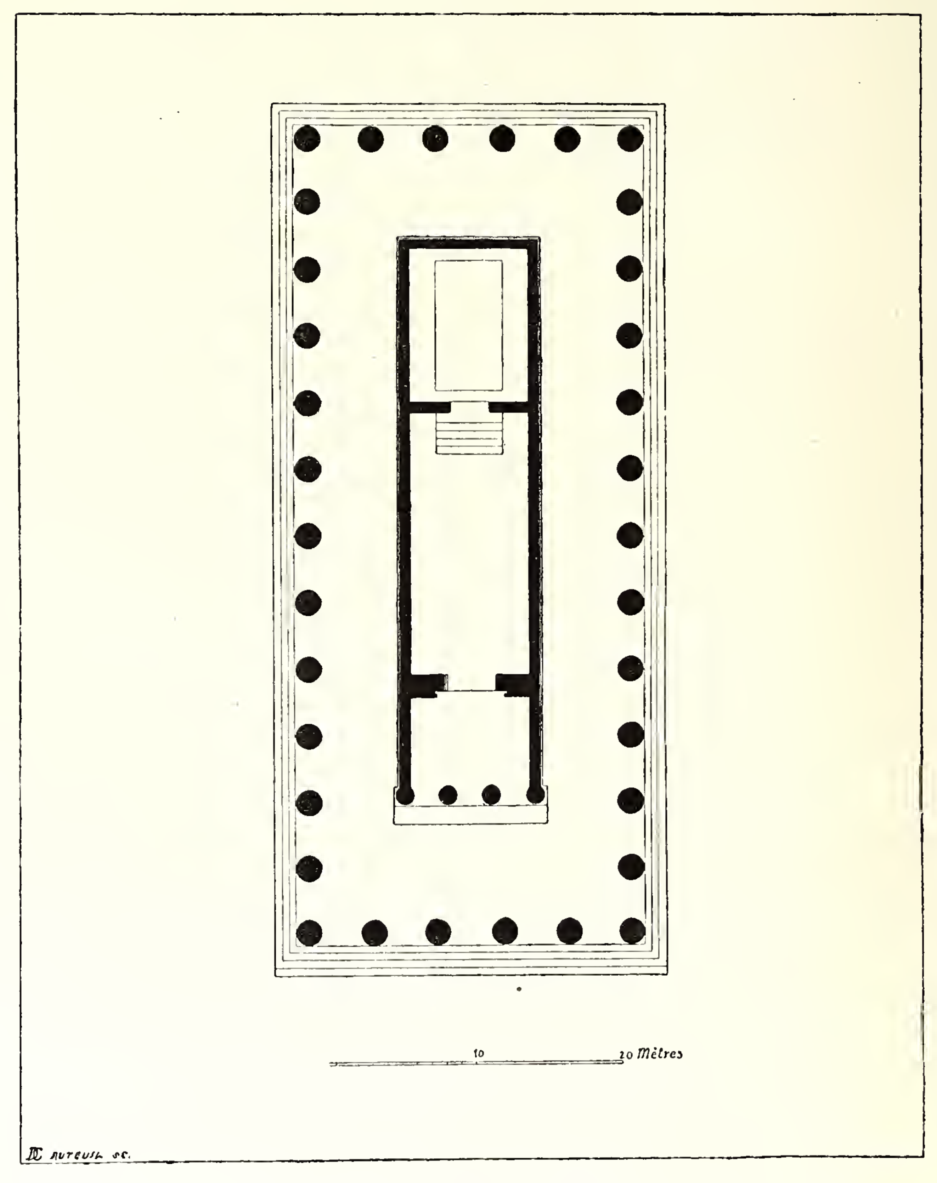


Fig. 56. — Temple D, à Sélinonte.

elle est stationnaire : les colonnes du pronaos ont un peu plus de quatre diamètres et demi, celles des portiques, quatre diamètres et demi juste.

CHAPITRE IV.

L'ORDRE DORIQUE, QUATRIÈME ÉPOQUE. — MODE INTERMÉDIAIRE. — LE TEMPLE A ET LE TEMPLE E, A SÉLINONTE; LE TEMPLE DE JUNON, A AGRIGENTE. — LE TEMPLE DE CORINTHE.

Le mode que nous avons cité plus haut, et que nous appelons hexamétrique primitif, n'était appliqué, chez les Égyptiens, qu'à des portiques entièrement formés de piliers carrés et jamais à des colonnades. Les Grecs n'ont été initiés au vrai mode hexamétrique égyptien et ne l'ont compris qu'après de longs tâtonnements et lorsqu'ils eurent fait assez de progrès pour juger par eux-mêmes du mauvais effet de leur fausse application.

Les temples A et E, à Sélinonte, ainsi que le temple de Junon Lacinienne, à Agrigente, peuvent nous donner une idée du dernier pas fait dans cette voie; ils atteignent presque le but, rien que par une simple modification de l'ancien système. Ce nouveau mode consiste à diviser la hauteur de l'ordre en six parties et demie, au lieu de six parties juste.

En signalant les notables perfectionnements qui se manifestent dans ces trois temples, outre la proportion générale, nous ne les séparerons pas, nos observations leur étant également applicables. Nous signalerons donc :

1° Dans les plans : les antes ornant les quatre angles de la cella et l'adjonction d'un posticum semblable au pronaos;

2° Le prolongement des vingt cannelures jusqu'aux annelets;

3° L'amélioration du profil des chapiteaux;

4° L'architrave d'une seule assise sur sa hauteur;

5° La proportion relative des triglyphes et des métopes permettant de donner à toutes les mutules une largeur égale;

6° La corniche plus saillante et un coupe-larme pratiqué sous le larmier.

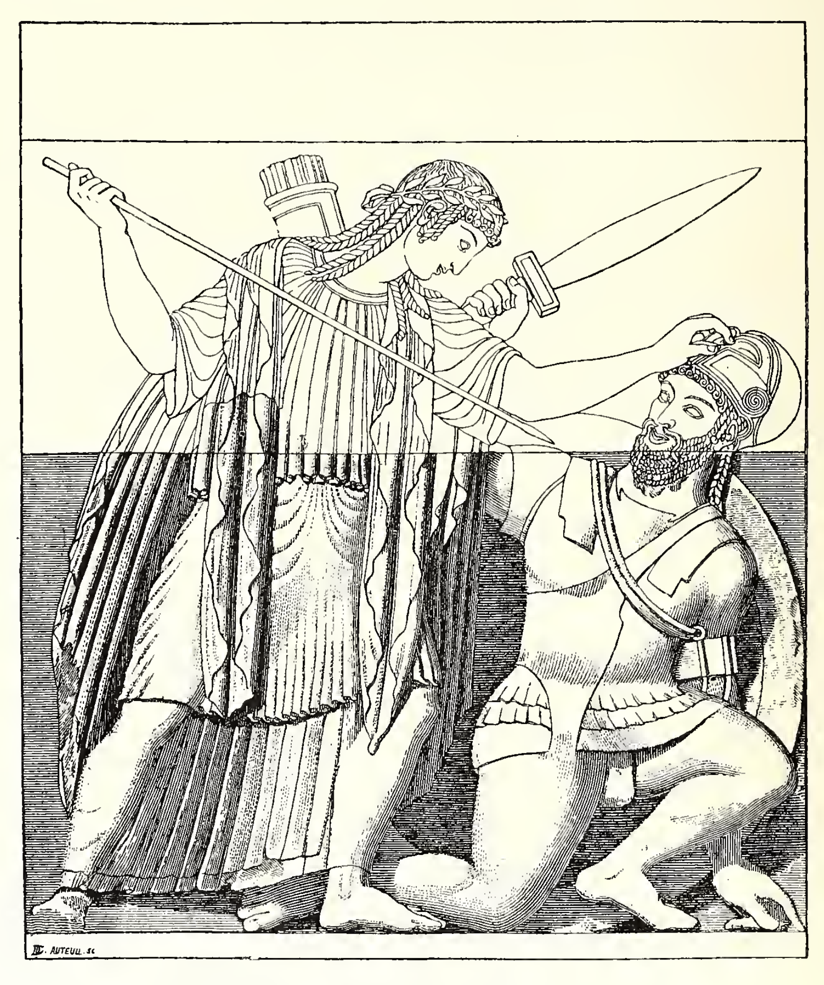


Fig. 57. — Métope du temple E.

Tous ces progrès nous apparaissent pour la première fois et se reproduiront désormais dans les âges suivants. Beulé, dans son *Histoire de l'art grec avant Périclès,* a fort bien apprécié cette marche progressive : « Dans l'architecture surtout, dit-il, la tradition suivie, fidèle, patiente, est nécessaire; les Grecs l'ont admirablement compris. Les

principes et les procédés se transmettent comme un héritage sacré. L'art avance pas à pas, sans écarts, sans révoltes, sans un fatal souci de l'originalité, par le développement le plus simple, le plus logique que jamais l'humanité ait présenté. Les artistes s'emparaient ainsi de

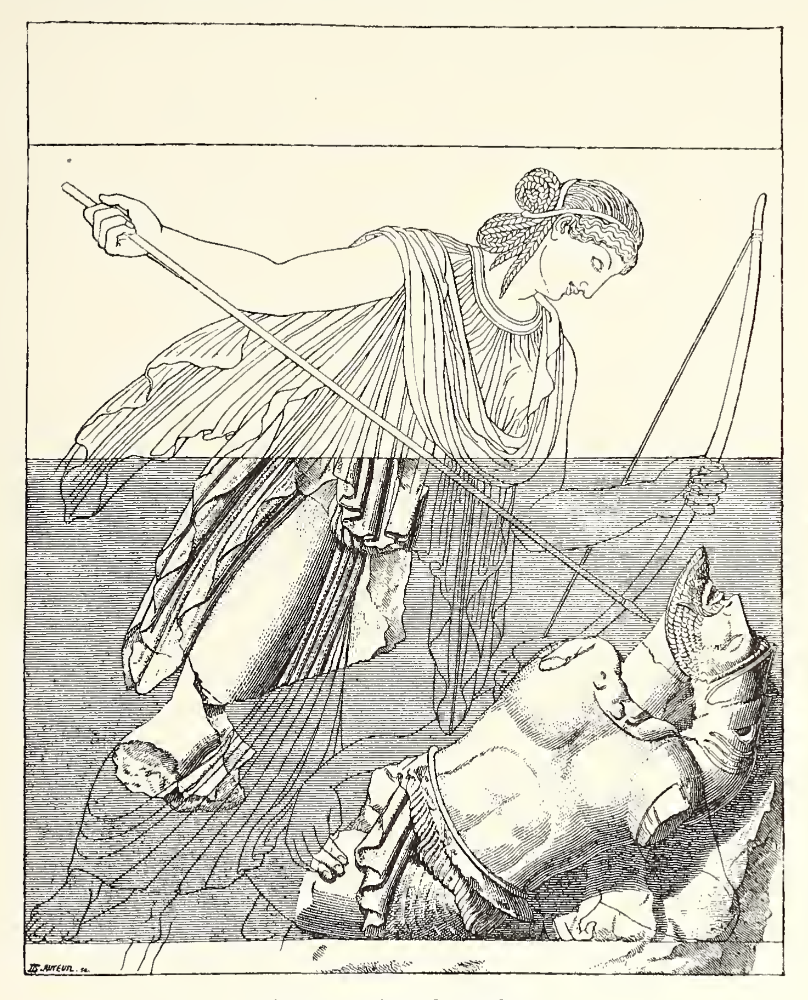


Fig. 58. — Métope du temple E.

tout le patrimoine du passé et profitaient de l'expérience des générations qui les avaient précédés (1). »

Les grands temples de la Sicile étaient généralement du genre appelé par les anciens : *hypæthres,* c'est-à-dire avec une cella à ciel

(1) Pages 34-35.

ouvert. Les Grecs, à ces époques reculées, manquaient de moyens d'exécution pour couvrir de longs et larges espaces; tous leurs plans sont conçus de manière à éviter l'emploi des *fermes,* système compliqué qui paraît être d'invention romaine (1). La profondeur des pronaos et des sanctuaires proprement dits ne dépassant pas la portée d'un faîtage, ces parties de l'édifice, ainsi que les portiques, étaient faciles à couvrir. Reste donc le grand espace central. Si on le suppose couvert, cette longue salle, fermée à ses extrémités, sera d'une obscurité complète, et, par conséquent, la pièce appelée opisthodome ou trésor par Hittorff. Si cette pièce avait été affectée à un trésor, on n'y entrerait pas par une baie plus grande que celle de la porte principale. Cette large ouverture n'a été pratiquée évidemment que pour démasquer et éclairer la statue du dieu. On n'eût pas non plus, ainsi que cela se voit à tous les anciens temples, élevé cette partie de l'édifice de plusieurs marches, afin de lui donner plus de dignité et qu'elle fût mieux en vue. Toutefois, le sanctuaire du temple D, plus spacieux que les autres et entouré d'une sorte de banquette destinée à recevoir les objets sacrés et les offrandes, paraît avoir reçu exceptionnellement la double destination de sanctuaire et d'opisthodome. Les pronaos fermés pouvaient aussi abriter les offrandes, mais non la cella.

Les temples A et E, ayant autant de largeur proportionnelle que celui de Pæstum, pourraient contenir deux rangs de colonnes à l'intérieur, comme celui-ci; mais des fouilles faites dans le temple E s'opposent à cette conjecture; il n'y existe point, dans la cella, de fondation pour des colonnes.

Les portiques étaient visiblement couverts en appentis formant des plafonds rampants, ainsi qu'à Pompéi. La dernière assise du temple E a même conservé les entailles des pas de chevron (2). Dans sa restauration de ce monument, Hittorff (3) a imaginé, sans la moindre autorité, des plafonds horizontaux. Si ces plafonds avaient existé, on eût retrouvé, comme à Pæstum, les entailles qui recevaient la portée des poutres.

(1) Nous avons développé cette question en traitant de l'ordre toscan, liv. IV, chap. I.

(2) Elles ont 0^{m},189 de largeur.

(3) Pl. 34 à 36.

C'est à tort aussi, dans la même restauration, qu'Hittorff a surmonté l'entablement, déjà lourd, d'un lourd chéneau en terre cuite peinte. Ce chéneau, par le style de ses ornements, appartient à une époque beaucoup plus récente, et ce n'est point en Sicile, mais à Métaponte, qu'on en a retrouvé les débris. D'ailleurs, l'usage des chéneaux est postérieur au siècle de Périclès; du moins, il n'y en a point au Parthénon ni aux Propylées.

Quant aux métopes sculptées du temple E, elles furent découvertes dans les fouilles entreprises en 1831. Deux furent trouvées dans le *posticum* et trois dans le *pronaos,* au pied de l'emplacement qu'elles occupaient jadis. D'après cette indication, elles ornaient évidemment les frises de ces deux parties du monument, mais les métopes du péristyle étaient nues. Ces sculptures de haut-relief sont dans le style archaïque de la deuxième époque, ou époque intermédiaire entre les métopes du temple C et le style éginète.

Cet important progrès permet de classer chronologiquement cet édifice après le temple A.

Un autre fait, non moins remarquable, nous porte à croire que le temple de Junon est de date postérieure aux deux premiers du même mode. Dans son plan, deux escaliers précèdent la cella, comme au temple de Pæstum, avec lequel il a beaucoup de ressemblance. « Il est donc présumable, dit le duc Serra di Falco, qu'il avait deux rangs de colonnes à l'intérieur. » C'est bien possible; mais, comme les preuves manquent, ce n'est là qu'une hypothèse.

Temple de Corinthe.

Nous avions d'abord classé ce temple dans l'époque à laquelle il semble appartenir par ses proportions et par son caractère; mais, en l'étudiant de plus près, nous avons découvert des indices certains prouvant que son apparence de haute antiquité n'est qu'un masque, en un mot, que son style n'est que du faux archaïsme.

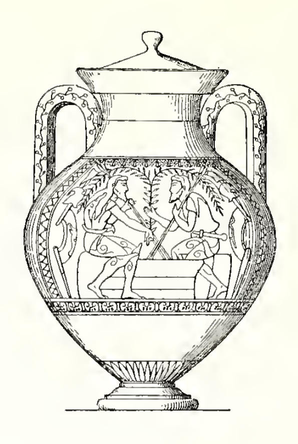
Il serait difficile d'expliquer, en effet, comment ce monument aurait échappé à la destruction totale de Corinthe par le consul Mummius,

qui la prit l'an 146 avant notre ère. En considérant que, quatre-vingts ans après, Jules César en fit relever les murailles et y envoya une colonie romaine, nous comprenons facilement, au contraire, pourquoi les fûts monolithes du temple de Corinthe sont de construction toute romaine. Il n'existe nulle part une seule colonne grecque monolithe, ni surtout de proportion aussi lourde (quatre diamètres).

Imiter la simplicité vraie, la naïveté des âges primitifs, n'est pas aussi facile qu'on le pourrait croire. Ici l'imitation se trahit par sa maladresse. La courbure ou galbe des fûts de colonne, que les Grecs nomment *entasis,* y est affreusement exagérée. Or, on ne trouve aucune trace de ce raffinement dans les édifices du VI[e] siècle. Ce n'est qu'au siècle suivant, lorsque les colonnes devinrent plus sveltes, qu'on imagina de les galber; encore les architectes de Périclès n'en usèrent-ils qu'avec une extrême modération. Le galbe n'est d'une nécessité absolue que pour les fûts posant sur une base; appliqué aux colonnes robustes du mode hexamétrique, il produit le plus mauvais effet.

Les chapiteaux du temple de Corinthe révèlent aussi un indice de postériorité. Les coupures séparant les annelets sont refouillées à une profondeur très-extraordinaire dont ils offrent l'unique exemple.

Ce n'est pas seulement à Corinthe qu'il existe des colonnes entachées de faux archaïsme; nous en retrouverons bientôt.



CHAPITRE V.

L'ORDRE DORIQUE, CINQUIÈME ÉPOQUE. — MODE HEXAMÉTRIQUE PARFAIT. — LE TEMPLE DE MINERVE, A SYRACUSE. — LE GRAND TEMPLE DE PÆSTUM.

Le mode hexamétrique que nous appelons *parfait* pour le distinguer du mode hexamétrique primitif était fort en usage, dans la haute antiquité, chez les Égyptiens et chez les Grecs.

Les premiers avaient plusieurs modes, ainsi que nous l'avons expliqué en traitant de l'architecture égyptienne. Pour les édifices religieux ayant des portiques à colonnes, le mode le plus grave était l'hexamétrique. Dans les très-anciennes constructions égyptiennes, l'architrave et l'abaque du chapiteau étant taillés dans un seul et même bloc, l'usage de considérer l'abaque comme partie intégrante de l'architrave, et par conséquent de l'entablement, s'est perpétué dans les âges suivants, bien que le système de construction fût modifié et que cet usage n'eût plus sa raison d'être.

L'entablement, comprenant l'abaque, a invariablement *deux modules* de hauteur, et la colonne, *quatre modules*. Ce système de proportion, nous le répétons, est d'une extrême simplicité : toute la partie carrée de l'ordre a juste la moitié de la partie circulaire. C'est ce que les Grecs, après une étude plus approfondie des choses de l'Égypte, ont fini par comprendre.

Le temple de Minerve, à Syracuse.

« Minerve était chère aux Syracusains à l'égal de Diane. Comme son temple se trouvait dans l'île, on a été conduit à donner le nom de

Minerve à des ruines considérables qui existent encore. Ce temple a été converti en église chrétienne et consacré à la Vierge, ce qui laisse croire qu'il était jadis consacré à la vierge du paganisme (1). »

Son plan ressemble beaucoup à celui du temple de Junon Lacinienne; il est hexastyle avec quatorze colonnes latérales. La cella avait aussi un pronaos et un posticum; mais la conversion du temple en église ayant fait disparaître toute espèce de détail intérieur, il est impossible d'affirmer s'il y existait un sanctuaire couvert, comme dans les plus anciens temples, ou deux rangs de colonnes comme au grand temple de Pæstum. Comparé à ce dernier, les colonnes sont plus serrées, d'un plus fort diamètre, moins diminuées à leur sommet, et n'ont que vingt cannelures. Le chapiteau est trop gros et mal proportionné. Enfin, d'après le dessin du duc Serra di Falco, l'aspect de la façade est généralement lourd.

Nous croyons cet édifice le plus anciennement conçu dans le mode hexamétrique parfait; mais nous ne le citons le premier que pour observer l'ordre chronologique, car il est loin d'être le plus complet et surtout le mieux conservé. Nous n'en dirons donc que quelques mots, réservant nos développements pour un meilleur spécimen.

Sa corniche n'ayant point échappé à la destruction, nous sommes forcé de prendre le module sur la colonne et de donner à la partie détruite une cote approximative.

Voir, pour les détails, le tableau n° I, page 239.

Le grand temple de Pæstum.

Pæstum s'appela d'abord Posidonia, du nom de Neptune (*Poseidôn*); c'était la ville de Neptune, comme Athènes était la ville de Minerve (*Athênê*). Il est donc très-naturel d'admettre que le plus grand et le plus ancien temple ait été consacré par la colonie grecque à son dieu tutélaire. Cette somptueuse construction ne remonte certainement pas jusqu'à l'époque de la fondation de la ville par les Trézéniens. A Posi-

(1) Beulé, *Hist. de l'art grec*, p. 73-74.

donia, comme en Sicile, on aura d'abord élevé un simple autel à Neptune, puis un sanctuaire pour abriter une vieille idole, et ce n'est que longtemps après son établissement, lorsqu'elle fut parvenue à une prospérité florissante, que la colonie aura érigé un monument digne de son dieu protecteur.

Un événement géologique, analogue à celui qu'on remarque à Pouzzoles, a submergé le grand temple de Pæstum. Son séjour dans la mer est attesté par de nombreuses cavités empreintes sur les colonnes, les antes et les murs; les pierres de travertin sont visiblement rongées par l'action corrosive des eaux salines jusqu'aux deux tiers environ du fût des colonnes et dans toute l'étendue de l'édifice. Il est évident qu'une convulsion volcanique a produit un affaissement du sol, et que le temple, peut-être aussi la ville entière, ont séjourné sous les eaux, à demi ensevelis, pendant un temps qu'il est difficile d'apprécier, mais assez long pour laisser des traces que les siècles n'ont point encore effacées. Une nouvelle convulsion souterraine a fait surgir le temple au-dessus du niveau de la mer; mais il paraît que, toujours comme à Pouzzoles, il est resté au-dessous de son niveau primitif, puisque, avec le temps, la plaine est devenue marécageuse.

Cet affaissement du sol, suivi d'un soulèvement, s'est-il produit en même temps à Pæstum et à Pouzzoles? Enfin, a-t-il une corrélation quelconque avec la grande éruption du Vésuve qui ensevelit quatre villes, l'an 79 de notre ère? Nous laissons à plus savant que nous le soin de décider ces questions. Quoi qu'il en soit, cette catastrophe doit être postérieure à la prospérité de la ville. S'il en était autrement, on eût réparé les dégradations en refaisant les stucs rongés par les eaux de la mer.

Détruite en 915 par les Sarrasins, Pæstum se releva cependant, mais pour dépérir pendant cinq siècles. Les eaux avaient formé des marais dans cette plaine basse, et, la campagne étant devenue malsaine, Pæstum fut enfin abandonnée dans l'année 1580. C'est sans doute à cet état de choses, conséquence naturelle de la catastrophe que nous venons de raconter, que l'on doit la conservation plus qu'ordinaire des temples de Pæstum.

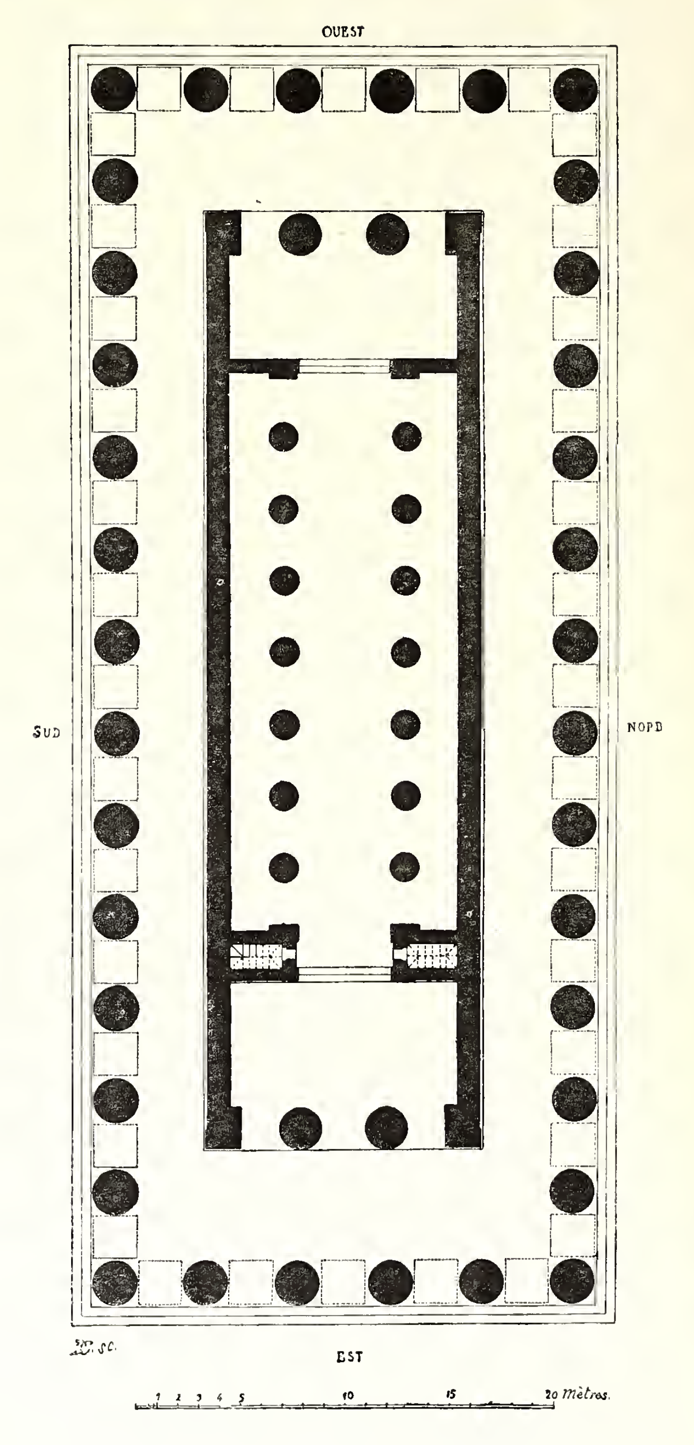


Fig 60. — Temple de Neptune, à Pæstum.

Ce fut une véritable découverte lorsque, au milieu du XVIIIe siècle, on signala ces ruines, oubliées depuis deux cents ans.

Par un hasard singulier, nous avons eu, en 1819, l'occasion d'étudier le grand temple de Pæstum, publié dès lors par Delagardette. Le sujet du grand prix d'architecture, cette année-là, était: *Un champ de repos avec amphithéâtre couvert pour les oraisons funèbres*. L'édifice nouvellement publié nous frappa par la gravité de son caractère et nous parut parfaitement applicable au projet que nous devions composer. Au point de vue de l'exécution, l'amphithéâtre funèbre étant isolé au milieu d'un cimetière situé lui-même en dehors d'une ville, le style archaïque n'aurait pas l'inconvénient de produire une discordance fâcheuse avec les constructions modernes.

Donc, lorsque, devenu pensionnaire de l'Académie de Rome, nous débarquâmes à Pæstum, en 1822, nous avions présent à la mémoire l'impression produite par les dessins de Delagardette, et nous fûmes très-agréablement surpris à l'aspect de l'original. Ce que nous avions cru lourd n'était plus que grave, grâce à la justesse des proportions dans l'ensemble et dans les détails. Le temps, « ce grand artiste », comme l'appelait poétiquement Beulé, le temps a complété l'harmonie générale en dorant vigoureusement toutes les surfaces, surtout en effaçant les couleurs crues et discordantes appliquées par les hommes.

Le temple de Neptune, à Pæstum, est l'expression la plus harmonieusement énergique de l'ordre dorique, comme l'Hercule est, en sculpture, l'expression la plus puissante de la nature humaine.

M. Henry Labrouste et M. Thomas ont mesuré les ruines du temple de Neptune, le premier en 1830, le second vingt ans plus tard, et en ont fait des restaurations remarquables. Nous allons, d'après leurs dessins, supérieurs à ceux de Delagardette sous tous les rapports, entreprendre une nouvelle étude théorique.

Ce monument étant exécuté en pierre revêtue de stuc et détérioré par le temps, on ne doit pas s'attendre à une parfaite concordance entre les cotes des deux architectes; cependant les différences sont très-minimes et sans importance. Nous avons pris, d'ailleurs, la

moyenne des cotes et, en outre, fait une vérification sur les façades, dessinées à une grande échelle.

La façade de M. Labrouste, mesurée au compas, est très-exactement hexamétrique (1).

La hauteur moyenne de l'entablement et de l'abaque du chapiteau est de 4^m,224, ou *deux modules.*

La hauteur de la colonne, moins l'abaque, étant présumée de *quatre modules,* doit avoir, par conséquent. . . . . 8^m,448,

Or, cette hauteur, selon M. Labrouste, est précisément de 8^m,448.

(La cote de M. Thomas donne 2 millimètres de plus.)

Les colonnes extérieures ont de diamètre 2^m,035 ; leur hauteur totale est de 8^m,89, ce qui donne pour proportion 4 diamètres 369 centièmes, c'est-à-dire 4 diamètres et un peu plus d'un tiers.

Le diamètre supérieur des mêmes colonnes est en moyenne de 1^m,493, et, partant, la diminution, de 542 millimètres (2), ou d'*un quart,* plus une minime fraction.

Le diamètre des colonnes d'angle est augmenté d'un cinquantième, suivant la règle citée par Vitruve.

Le fronton a de hauteur la huitième partie de sa largeur. Il était couronné d'une cimaise en terre cuite, comme les temples toscans, et n'avait point de chéneau.

Pour les autres mesures, données en modules, voir le tableau comparatif n° I, page 239.

Les colonnes à vingt-quatre cannelures nous apparaissent pour la première fois dans le péristyle du temple de Pæstum. C'est un premier progrès d'avoir porté le nombre des cannelures de seize à vingt ; mais la proportion hexamétrique exigeait impérieusement que l'on portât ce nombre à vingt-quatre. Il semble même qu'on ait appliqué à l'ordre dorique ce vieux précepte égyptien :

(1) Celle de M. Thomas n'est pas parfaitement d'accord avec ses cotes. Aussi notre moyenne se rapproche-t-elle davantage de M. Labrouste. Ces deux restaurations font partie de la collection des travaux des architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome, conservée à la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

(2) La diminution d'un quart juste serait de 0^m,509.

Plus les colonnes sont courtes, plus les cannelures doivent être nombreuses. En effet, il existe en Égypte des colonnes à seize, vingt et vingt-quatre cannelures où ce précepte est rigoureusement appliqué.

Le même édifice offre le premier exemple d'un plafond horizontal dans son péristyle. Les trous de scellement existant au droit de la corniche, dans tout le pourtour des portiques, ne laissent aucun doute à ce sujet; mais il est bien évident, d'après les dimensions des entailles, que ce plafond était en bois et non en pierre, comme l'ont indiqué MM. Labrouste et Thomas. Ces trous de scellement, que M. Labrouste a scrupuleusement cotés, ne pouvant recevoir que des poutres de 35 centimètres de hauteur, et la largeur du portique précédant le pronaos étant de 5m,45, des poutres en pierre sont inadmissibles.

Il est d'ailleurs tout naturel que le plafond horizontal en bois ait succédé aux plafonds rampants et précédé les plafonds de marbre.

M. Thomas suppose que le temple de Pæstum était hypèthre et en donne une raison judicieuse : c'est que, dans les temples hypèthres en général, quand le sol de la cella est assez bien conservé, le pavé des portiques intérieurs est plus élevé que le pavé de la nef centrale de quelques centimètres seulement, ce qui n'aurait point sa raison d'être dans un temple couvert. Si cette différence de sol était faite en vue d'un effet décoratif, on eût élevé franchement les colonnes sur un gradin.

Cependant M. Labrouste, qui veut que le temple soit entièrement couvert, a trouvé un fragment qu'il croit favorable à son système.

Beulé, dans un chapitre spécial sur l'*éclairage des temples,* a traité à fond la question de l'hypèthre. Il incline vers un système mixte et termine ainsi : « Les textes anciens n'ont rien de décisif, puisque toutes les opinions y trouvent des armes. Il faut donc attendre que les monuments parlent ou qu'un architecte archéologue trouve une heureuse solution du problème (1). »

Le temple de Neptune a peut-être parlé.

Des cinq temples que nous avons étudiés dans les chapitres précé-

(1) *Hist. de l'art grec,* p. 297.

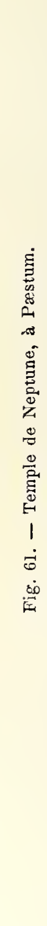


Fig. 61. — Temple de Neptune, à Pæstum.

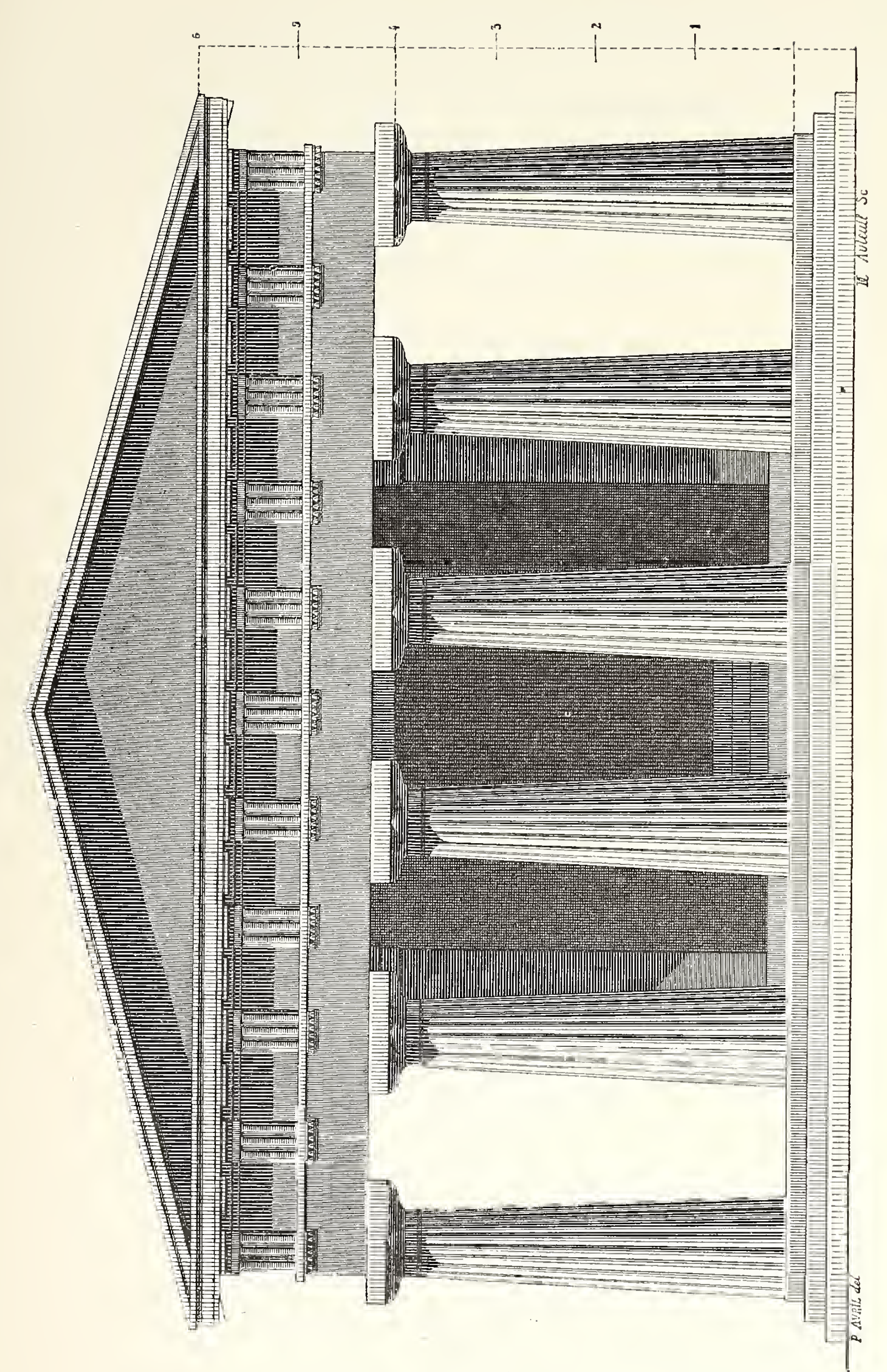


Fig. 62. — Temple de Neptune, à Pæstum.

dents, les trois premiers ont un sanctuaire couvert abritant la statue; les deux derniers ont la même disposition, plus un posticum, et, bien que la cella soit élargie, n'ont point de colonnes à l'intérieur. On se demande avec surprise pourquoi, dans le temple de Pæstum, le sanctuaire couvert a disparu juste au moment où l'on imaginait de faire des portiques dans la cella. Aurait-on reconnu l'inutilité d'abriter la statue? Ce n'est pas probable. Il faut donc chercher une autre raison.

Nous croyons que les portiques intérieurs ont été imaginés d'abord afin de rétrécir la cella au point de pouvoir en couvrir une partie avec les moyens d'exécution, très-primitifs, alors en usage. Ensuite, les portiques pouvant abriter les offrandes, cette double fonction des sanctuaires devenait complétement inutile ; on supprima les sanctuaires.

Il nous reste à expliquer le moyen d'exécution.

La nef milieu de la cella étant moins large que le portique d'entrée, le plafond était chose facile. Mais, à cette époque, la couverture opposait une difficulté : il fallait d'abord trouver un point d'appui pour le faîtage et, comme nous le disions tout à l'heure, fort longtemps avant l'invention des fermes. Eh bien, le moyen d'exécution a pu être tout simplement emprunté aux Étrusques, voisins de Posidonia, et c'est peut-être pour cela que nous trouvons ce progrès à Pæstum plutôt qu'en Sicile.

Les temples toscans, selon Vitruve, avaient sur la façade des colonnes très-écartées, et l'architrave, en bois, supportait un petit mur en maçonnerie, plus le fronton recevant le faîtage. Dans le cas qui nous occupe, la largeur à couvrir, étant égale à trois diamètres et un huitième, est proportionnellement moins large que l'entre-colonnement toscan. Cependant, on pourrait objecter qu'ici l'exécution est sur une plus grande échelle. Mais, à la maigre architrave étrusque substituons un robuste poitrail, et nous aurons une force suffisante. Le faîtage du temple de Neptune, d'une grosseur exagérée, devait, d'après les entailles cotées, avoir au moins 75 centimètres de hauteur. Il n'en faudrait pas plus pour notre poitrail; il serait même presque aussi haut que le petit tympan en maçonnerie.

En résumé, suivant la disposition que nous proposons, la statue serait à couvert et le temple parfaitement éclairé.

Nous ne quitterons pas Pæstum sans dire un mot sur deux monuments présumés fort anciens.

Le temple de Cérès, romain par son plan, est, de plus, par son style, d'une époque de décadence. Un fait unique prouverait, au besoin, sa basse antiquité. C'est l'application d'une règle appartenant en propre à Vitruve, qui veut qu'on remplace les triglyphes d'angle par des demi-métopes. Il était donc au moins postérieur à Vitruve. Son chapiteau, avec gorge enrichie d'ornements sculptés, n'est que du faux archaïsme.

Les chapiteaux de l'autre monument, qu'on appelle le Portique, étant tout à fait identiques à ceux du temple de Cérès, et les colonnes renflées avec excès, comme celles de Corinthe, nous croyons ces deux édifices contemporains et postérieurs à la grande éruption du Vésuve, c'est-à-dire au règne de Titus. Ils sont, d'ailleurs, bien certainement postérieurs au cataclysme qui a submergé le grand temple, puisqu'ils n'ont aucune trace de submersion.



CHAPITRE VI.

L'ORDRE DORIQUE, SIXIÈME ÉPOQUE. — PERSISTANCE DU MODE HEXAMÉTRIQUE EN SICILE. — LE TEMPLE D'HERCULE, A AGRIGENTE. — LE TEMPLE DE LA CONCORDE.

Nous avons exposé, dans le chapitre précédent, le mode hexamétrique parfait dans sa simplicité la plus antique. Les Égyptiens l'appliquaient principalement aux périptères tétrastyles où les colonnes, sur la façade, sont très-écartées et posent sur une base large fort plate. Mais, lorsqu'ils élevaient des portiques à colonnes nombreuses et serrées, la base était laissée en dehors du système, si bien que l'ordre entier, mesuré du sol du portique, avait en effet un peu plus de six modules. La hauteur de cette base varie d'un dixième à un quart de module.

Il est présumable que les architectes grecs de Naucratis avaient connaissance de ces faits, qui, avec le temps, auront pénétré en Sicile. Ce qui est certain, c'est que l'architecte du temple d'Hercule, à Agrigente, a cru pouvoir user de cette latitude, et il a augmenté la hauteur des colonnes d'environ un sixième de module.

Malgré cette légère innovation et quelques légers défauts dans les détails, l'ensemble a de l'harmonie, l'aspect est imposant, le style grandiose. Enfin, ce temple et celui de Pæstum sont les deux meilleurs exemples du mode hexamétrique dans toute sa gravité. Ce sont aussi les seuls où les colonnes aient 24 cannelures. Nous les croyons à peu près contemporains (1).

(1) Le chéneau du temple d'Hercule est d'époque postérieure.

Le temple de la Concorde, à Agrigente.

Cet édifice a conservé ses colonnes extérieures et ses deux frontons, ce qu'il doit à sa conversion en église au xve siècle. Les savants pensent que c'est un des temples somptueux érigés, selon Diodore de Sicile (1), par les Agrigentins après la célèbre bataille d'Himère, laquelle date de l'an 480 avant notre ère. Or, Agrigente est la dernière cité importante élevée en Sicile par les Grecs. Elle ne fut fondée que l'an 580, 155 ans après Syracuse, 71 ans après Sélinonte.

Le temple de la Concorde, d'après la proportion et le caractère de ses détails, est bien certainement très-postérieur au temple de Neptune, à Pæstum, et aux autres temples du même mode. Rien ne s'oppose donc à ce que ce soit un des monuments érigés à Agrigente, selon Diodore, un siècle après la fondation de la colonie.

Nous avons la bonne fortune de rencontrer pour la seconde fois un exemple de vieux dorique étudié par des architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome. M. Delannoy a envoyé, en 1830, de très-bons dessins du temple de la Concorde, à Agrigente (2). Le même travail a été fait par M. Baltard en 1836. D'après ces études, comprenant l'état actuel complet de l'édifice, nous allons constater que le mode hexamétrique parfait y a été rigoureusement observé.

La hauteur de l'entablement et de l'abaque, selon M. Delannoy, est de . . . . 3^{m},220, ou 2 modules.

Cette hauteur multipliée par 2 serait de. . . 6^{m},440, ou 4 —

La hauteur de la colonne, moins l'abaque, est, selon M. Delannoy, de . . . . 6^{m},435,

Selon M. Baltard, de . . . . 6^{m},445,

Et, en moyenne, de. . . . . 6^{m},440, ou 4 —

Les caractères de postériorité de ce monument sont principalement : l'architrave, à peine plus haute que la frise et fortement en surplomb

(1) Liv. XI, chap. xxv.

(2) Ces dessins sont à la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

sur les colonnes; le chapiteau, moins haut et surtout moins saillant que les anciens; les colonnes serrées, diminuées du haut de 2/9 seulement, mais affaiblies à leur base, ce qui leur donne la proportion de 4 diamètres 3/4 et explique ou même justifie le retour au nombre vingt pour les cannelures. Malgré cette proportion, dépassant en élégance toutes les colonnes du mode hexamétrique (moins celles du temple F, qui sont dans des conditions exceptionnelles) il y a harmonie entre l'entablement et les colonnes, parce que, celles-ci étant plus serrées que de coutume, l'ensemble de l'édifice a moins de largeur comparativement à sa hauteur, et, par conséquent, chaque point d'appui moins de charge à supporter. Ce qui nous semble le plus remarquable, c'est que, sans sortir du mode hexamétrique et sans même le modifier, on a obtenu une nouvelle nuance de style, moins grave, moins imposante que l'ancienne, mais plus élégante.

En résumé, tout en observant la règle principale, on a évidemment voulu, dans ce monument, donner plus d'élégance à l'ensemble et aux détails, d'où il résulte qu'il se rapproche beaucoup, comme caractère, des âges suivants.

Nous ferons principalement observer dans le tableau ci-contre la proportion des entre-colonnements, mesurée d'axe en axe des colonnes, moins les colonnes d'angle, toujours plus serrées. La cote moyenne est bien peu au-dessus de deux modules, et nous avons trouvé le temple de la Concorde en harmonie, bien qu'il n'ait que $1^{\text{mod.}}, 944$ d'axe en axe des colonnes et un diamètre de $0^{\text{mod.}}, 896$. Il est évident qu'en augmentant proportionnellement ces deux dimensions on obtiendrait une harmonie fort analogue. Ainsi : $1^{\text{mod.}}, 944 : 2^{\text{mod.}}, 000 :: 0^{\text{mod.}}, 8960 : 0^{\text{mod.}}, 9218$: (1). Ceci nous révèle un principe fondamental important que nous retrouverons dans d'autres modes : la hauteur totale de l'ordre est égale à trois entre-colonnements (d'axe en axe).

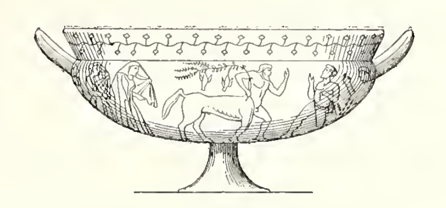
(1) A Pæstum : $2^{\text{mod.}}, 110 : 2^{\text{mod.}}, 000 :: 0^{\text{mod.}}, 967 : 0^{\text{mod.}}, 9165$.

N° 1.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU MODE HEXAMÉTRIQUE,

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

NOMENCLATURE.	TEMPLE DE MINERVE.	Grand TEMPLE DE PÆSTUM.	TEMPLE D'HERCULE.	TEMPLE de la CONCORDE.	MOYENNES.
Corniche	0 mod., 390	0 mod., 400	0 mod., 408	0 mod., 391	0 mod., 4
Frise.	0 » 680	0 » 682	0 » 671	0 » 703	1 » 4
Architrave.	0 » 720	0 » 708	0 » 706	0 » 710	
Abaque	0 » 210	0 » 210	0 » 215	0 » 196	0 » 2
Entablement et abaque. . .	2 » 000	2 » 000	2 » 000	2 » 000	2 » 0
Module.	1 » 000	1 » 000	1 » 000	1 » 000	1 » 0
Hauteur de la colonne moins l'abaque.	4 » 000	4 » 000	4 » 180	4 » 000	4 » 0
Hauteur totale de l'ordre .	6 » 000	6 » 000	6 » 180	6 » 000	6 » 0
D'axe en axe des colonnes.	2 » 023	2 » 110	2 » 028	1 » 944	2 » 026
D'axe en axe des triglyphes.	1 » 0115	1 » 055	1 » 014	0 » 972	1 » 0
Grand diamètre des colonnes.	0 » 975	0 » 967	0 » 963	0 » 896	0 » 95
Diamètre supérieur.	0 » 731	0 » 706	0 » 672	0 » 693	diminué entre 1/4 et 2/9
Hauteur du chapiteau . . .	0 » 482	0 » 450	0 » 445	0 » 415	0 » 4
Saillie du chapiteau	0 » 223	0 » 261	0 » 273	0 » 200	0 » 2
Largeur des triglyphes . .	. . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	0 » 4
Largeur des métopes. . . .	. . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	0 » 6



CHAPITRE VII.

L'ORDRE DORIQUE, SEPTIÈME ÉPOQUE. — MODE INTERMÉDIAIRE. — LE TEMPLE DE SÉGESTE. — LE TEMPLE D'ÉGINE.

Le temple de Ségeste est resté inachevé. Non-seulement les colonnes ne sont point cannelées, mais il n'existe dans les deux pignons aucune entaille pour recevoir la charpente du comble, et c'est une preuve qu'il n'a jamais été couvert (1). S'il faut en croire le duc Serra di Falco, les travaux furent abandonnés en même temps que ceux du temple de Jupiter Olympien, à Sélinonte, lors de la ruine de cette ville par Annibal, l'an 409 avant notre ère. Quoi qu'il en soit, d'après le style du portique, dont toutes les colonnes et l'entablement sont encore debout, cet édifice, selon nous, est certainement postérieur aux cinq temples qui figurent sur notre tableau N° 1 ci-contre.

Nous arriverons par degrés au mode heptamétrique, ainsi que nous l'avons fait pour l'hexamétrique parfait : on ne franchit point une telle distance d'un seul pas. Il ne s'agit donc ici que d'un mode intermédiaire. Mais ce qui donne à ce monument une grande importance, au point de vue de la théorie, c'est qu'on y trouve en usage le grand principe que nous venons de découvrir dans le mode hexamétrique et la première preuve que cette règle est applicable à plusieurs modes. Sur la façade de ce temple, en effet, la mesure, d'axe en axe des colonnes, prise au milieu du temple et multipliée par trois, *égale la hauteur totale de l'ordre,* bien que cette hauteur soit de six modules et demi (moins une très-minime fraction).

(1) Hittorff, *Arch. ant. de la Sicile,* pl. 2 à 6.

Le temple d'Égine.

« Le temple d'Égine est d'une importance capitale pour l'histoire de l'art. Aussi a-t-il soulevé de grandes discussions : son nom et son époque ont été également controversés. Était-il consacré à Jupiter Panhellénien ou à Minerve ? Est-il antérieur ou postérieur aux guerres médiques (1) ? » Beulé, selon nous, a parfaitement répondu à la première question. « Une inscription trouvée à un mille de distance, dit-il, parle du *sanctuaire* de Minerve. Enfin, ce qui me paraît plus décisif encore, la présence de la statue de Minerve au milieu de chaque fronton annonce si clairement que le temple est consacré à cette déesse, que l'on comprend peu les doutes qui se sont élevés jadis (2). »

Le mode hexamétrique cesse d'être en usage vers la fin du VIe siècle, et avec le siècle suivant apparaît un nouveau mode.

M. C. Garnier a exposé, en 1853, une restauration du temple d'Égine, faite d'après de nouvelles fouilles et beaucoup plus complète que celle de Blouet (3).

Le fronton avait en hauteur la huitième partie de sa largeur, proportion que nous avons déjà constatée à Pæstum et en Sicile ; mais c'est le premier qui se montre orné de figures en ronde-bosse dans son tympan, à l'instar des temples toscans. Les ornements des acrotères paraissent avoir la même origine. Les Étrusques ont fait ainsi, longtemps avant les Grecs ; témoin le quadrige commandé en Étrurie pour couronner le temple de Jupiter Capitolin.

Le temple d'Égine étant présumé le plus ancien monument d'ordre dorique encore existant sur le sol de la Grèce, certaines anomalies pourraient peut-être s'expliquer par une différence d'école. On pourrait croire aussi que l'architecte était un novateur plus hardi que judicieux, et que, au lieu de continuer prudemment la progression tra-

(1) Beulé, *Hist. de l'art grec*, p. 205.

(2) *Ibid.*

(3) Publiée dans l'*Expédition scientifique de Morée*.

ditionnelle, il s'est jeté dans les errements des premiers âges. Ses colonnes maigres sont écrasées par de lourds chapiteaux et paraissent insuffisantes pour supporter l'entablement, bien qu'il soit allégi. Est-ce la faute du mode qu'il a adopté? Certainement non. Tous les modes intermédiaires sont bons, mais à la condition de donner à chaque partie de l'ordre les proportions convenables, afin d'obtenir une harmonie générale.

Ces anomalies nous font naturellement penser aux grandes discussions soulevées par cet édifice, et nous ne sommes pas loin de partager l'opinion des savants qui ont contesté sa haute antiquité. Quoi qu'il en soit, nous ne lui croyons pas une autorité suffisante pour figurer dans nos tableaux synoptiques.



CHAPITRE VIII.

L'ORDRE DORIQUE, SEPTIÈME ÉPOQUE, SUITE. — LE TEMPLE DE JUPITER OLYMPIEN, A ATHÈNES. — L'ANCIEN PARTHÉNON.

La suite de la septième époque de l'ordre dorique n'est autre que la période de cinquante et un ans remplie par l'administration florissante des Pisistratides, de l'an 527 à l'an 476 av. J.-C.

Égine, dont nous venons de parler, a précédé Athènes dans la prospérité. Athènes, avant Pisistrate, vivait dans l'anarchie la plus extrême, et cet état de choses engendrait la misère. Les colonies, au contraire, qui, dès le premier jour, furent commerçantes, bientôt riches et éclairées, devancèrent dans les arts leurs métropoles. Il serait donc fort désirable de pouvoir s'assurer si une école attique existait déjà vers la fin du VI[e] siècle, ou si les artistes athéniens ont simplement suivi la tradition fondée et développée dans les colonies grecques.

Le temple de Jupiter Olympien est le plus considérable des monuments entrepris par Pisistrate, et, selon Vitruve, il chargea de ces importants travaux *quatre architectes romains*. Il nous est malheureusement impossible d'avoir la moindre idée de l'œuvre des artistes romains; car, suivant le même auteur, « ces architectes avaient commencé à Athènes *les fondements* du temple, et cet ouvrage resta imparfait après la mort de Pisistrate (1) ». D'ailleurs, l'invasion des Perses suivit de près et Athènes fut détruite de fond en comble par Xerxès et par Mardonius.

Ce qui nous frappe le plus, dans le passage de Vitruve que nous venons de citer, ce sont les quatre architectes romains. Où étaient

(1) Vitruve, liv. VII, préface.

donc, du temps de Pisistrate, les architectes athéniens? N'est-il pas permis de croire qu'ils faisaient complétement défaut? Comment! ces fiers Athéniens, qui se vantaient d'avoir tout inventé, tout créé, vont demander des artistes à Rome, qui, alors, pour tout ce qui tient aux arts, avait elle-même recours aux Étrusques (1)!

Les Athéniens ne se sont pas contentés de l'immense gloire d'avoir tout perfectionné, tout embelli, et, ce qui est plus glorieux encore, de l'avoir fait très-rapidement; ils ont imaginé des fables, d'ailleurs fort ingénieuses, pour s'attribuer toutes les inventions, et Vitruve a naïvement accrédité ces fables en les répétant. Le moment est venu de remettre enfin chaque chose à sa place. Les Grecs en général, et particulièrement les Athéniens, sont assez riches de leur propre fonds pour restituer, sans s'appauvrir, ce qui appartient aux véritables créateurs.

L'ancien Parthénon.

« Si l'on ouvre le *Lexique* d'Hésychius, on lit à l'article *Hécatompédon :* « Le Parthénon, temple de l'Acropole, bâti par les Athéniens : « il a cinquante pieds de plus que le temple brûlé par les Perses. »

« C'est le seul témoignage de l'antiquité qui nous apprenne l'existence d'un ancien Parthénon (2). »

« Lorsqu'on monte à l'Acropole du côté du nord, on aperçoit les murs formés de fragments de toute espèce. On remarque surtout vingt-deux tambours de colonnes en marbre pentélique, les uns bruts, avec les anses qui servaient à les enlever, les autres cannelés et préparés en partie. Il est évident que le monument auquel appartenaient ces importants matériaux n'avait point été achevé.

« Plus loin, à droite, on aperçoit un entablement qui sert de couronnement au mur de l'Acropole. Tout a été replacé de façon à refaire un entablement régulier. Les corniches, frises et architraves sont en

(1) Les noms de ces quatre architectes, *Antistates, Callæschros, Antimachides, Porinos,* paraissent fort peu romains. Ne seraient-ils point, par hasard, un peu étrusques?

(2) Beulé, *l'Acropole d'Athènes,* II, p. 5.

pierre, ornées de couleurs encore très-visibles. Les métopes, en marbre, sont glissées à coulisse.

« Ces débris proviennent d'un ancien temple détruit par les Perses. Lorsque Thémistocle fit relever à la hâte, malgré la défense des Spartiates, les murs de sa patrie, on employa tous les fragments qui jonchaient le sol fumant. Il est très-vraisemblable que ce sont les ruines de l'ancien Parthénon qui sont enclavées dans le mur de Thémistocle (1). »

M. Penrose, architecte anglais, a mesuré tous ces fragments et les a publiés avec une restauration de l'ancien temple de Minerve. D'après ce plan, le temple aurait été hexastyle avec quatorze colonnes latérales (2).

Chaque façade latérale du Parthénon a juste 225 pieds grecs ; l'ancien temple avait 50 pieds de moins, soit 175 pieds.

La longueur des architraves donnant la distance des colonnes, d'axe en axe, et les tambours révélant le diamètre de ces mêmes colonnes, il semble facile de reconstituer exactement le plan, du moins quant à la colonnade extérieure. Cependant, il se présente tout d'abord une difficulté : les architraves, bien qu'elles appartiennent au même entablement, ont une longueur différente. Sur sept, qu'on a retrouvées intactes, trois ont 13^{r},284 de longueur, et les quatre autres une moyenne de 12^{r},570 (3). Il est évident pour nous que les colonnes étaient plus serrées sur les longs côtés que sur la face principale, ainsi que cela existe au vieux temple C, à Sélinonte. A l'ancien Parthénon, les colonnes étant généralement serrées, c'est un contre-sens de mettre les entre-colonnements les plus étroits du côté de l'entrée. C'est pourtant le parti adopté par M. Penrose. Voulant avant tout retrouver les 175 pieds grecs sur les façades latérales, il a cru apparemment obtenir plus facilement ce résultat en y plaçant les plus longues architraves. Toutefois, il n'obtient qu'un à peu près et reste au-dessous de la mesure. En y supposant, au contraire, les plus petites architraves et une colonne en

(1) Beulé, *Hist. de l'art grec*, p. 199-201.

(2) *Principles of Athen. architect.*, pl. 34-40.

(3) M. Penrose cote en pieds anglais divisés en décimales. Le pied anglais = 0^{m},304794...

sus, on dépasse, il est vrai, un peu les 175 pieds, mais au moins on a pour soi la raison (1).

Les tambours des colonnes sont énormes et offrent des mesures différentes. Treize ont 6^{p},233 de diamètre, cinq 5^{p},601 (toujours en pieds anglais). Selon M. Penrose, ces cinq derniers appartiendraient au pronaos et au posticum, ce qui est fort admissible, car ils paraissent trop gros pour des portiques intérieurs. Ces tambours, n'étant cannelés qu'à leur base, représentent cinq colonnes. Or, le plan traditionnel des périptères hexastyles n'en comporte que quatre pour ces deux parties du temple. Il faudrait donc admettre une disposition analogue à celle du grand Parthénon et ajouter des colonnes au droit des antes, comme l'a fait M. Penrose, ce qui porte leur nombre à huit. Si l'on admet cette hypothèse, c'est là une innovation très-remarquable.

Le style des détails est généralement archaïque. La tradition suivie nous paraît se rapprocher beaucoup de celle du mode hexamétrique parfait; mais, la hauteur des colonnes n'étant point connue, non plus que le chapiteau, il nous est impossible d'en donner la preuve. Nous allons, toutefois, établir un parallèle entre les parties connues de l'ancien Parthénon et l'édifice antérieur avec lequel il a le plus d'analogie. Nous nous servons du module du mode hexamétrique.

	Temple de Pæstum.	Ancien Parthénon.
Corniche	0 mod., 400	0 mod., 409
Frise	0 » 682	0 » 708
Architrave	0 » 708	0 » 673
Entablement	1 » 790	1 » 790
D'axe en axe des colonnes	2 » 110	2 » 137
Id. façades latérales	2 » 110	2 » 023
Id. en moyenne	2 » 110	2 » 080
Diamètre des colonnes du péristyle	0 » 967	1 » 002
Diamètre des colonnes du pronaos	0 » 953	0 » 901

Bien que, dans ce parallèle, la cote d'axe en axe soit à peu près la

(1) Il est très-vraisemblable que la mesure de 50 pieds, donnée par Hésychius, n'est qu'approximative. A Olympie, on n'a retrouvé qu'imparfaitement les mesures données par Pausanias pour le temple de Jupiter.

même, le diamètre des colonnes de l'ancien Parthénon étant plus fort de $0^{mod.}$,035, l'entre-colonnement est un peu plus étroit et les colonnes paraissent plus serrées. Ces proportions se rapprochent de celles du temple d'Hercule et du temple de la Concorde (tous deux à Agrigente), que nous avons louées; mais ici les colonnes devaient paraître un peu lourdes, surtout dans les façades latérales.

En résumé, nous nous posons cette question : est-ce un architecte sicilien ou un artiste athénien qui a érigé l'ancien Parthénon? Nul ne le sait. Ce qui est certain, c'est que les monuments sont d'accord avec l'histoire sur un point important. Le vieux Parthénon, antérieur de peu d'années à l'invasion persane, puisqu'il n'était pas terminé à cette époque, est certainement d'un style plus archaïque que le temple de la Concorde, à Agrigente, fondé immédiatement après le même événement.



CHAPITRE IX.

L'ORDRE DORIQUE, HUITIÈME ÉPOQUE. — MODE HEPTAMÉTRIQUE.

§ 1. — *Le temple de Thésée, à Athènes.*

Pausanias est le seul auteur ancien qui fasse mention de cet édifice. « Le temple de Thésée, dit-il, est voisin du Gymnase de Ptolémée. » Et il ajoute plus bas : « On n'érigea à Thésée un monument héroïque, à Athènes, que quelque temps après la défaite des Mèdes à Marathon, et lorsque Cimon, fils de Miltiade, ayant chassé les habitants de Scyros de leur ville, pour venger la mort de Thésée, eut apporté ses ossements à Athènes (1). » Nous savons, d'ailleurs, que cet événement date de la quatrième année de la LXXVII[e] olympiade (2), 469 ans av. J.-C. La fondation du temple a dû suivre cette date de près.

M. Penrose, cité plus haut, a publié un état actuel de ce monument (3). M. André, en 1851, a fait le même travail, plus une restauration (4). D'après leurs dessins, un nouveau mode aurait été adopté par l'architecte, et ce mode, comme les deux précédents, est emprunté à l'Égypte.

Il est peut-être utile de rappeler ici que le plus ancien mode égyptien est l'octométrique. On ne le trouve guère aujourd'hui que dans les vieux tombeaux voisins des pyramides, et il n'était probablement applicable qu'aux constructions d'un usage civil. L'hexamétrique, qui apparaît ensuite, était, au contraire, exclusivement affecté aux édifices religieux. Un mode intermédiaire se manifesta plus tard. Suivant ce

(1) *Attique*, liv. I, chap. XVII.

(2) Plutarque, *Vie de Cimon*, chap. XI.

(3) *The Principles of athen. archit.*, chap. XI, p. 67, pl. 35, 36.

(4) Conservée à la bibliothèque de l'École des beaux-arts.

dernier, l'ordre entier se divise en sept modules : la partie carrée de l'ordre a toujours deux modules, mais la partie circulaire en a cinq.

C'est ce mode qui a été adopté par l'architecte du temple de Thésée. Pour éviter des questions de chiffres qui, à la longue, deviennent fastidieuses, nous renvoyons simplement à notre tableau comparatif N° 2, page 250.

L'érection du temple de Thésée est une des époques les plus mémorables de l'histoire de l'art. Sous tous les rapports, ce monument est très-supérieur au temple d'Égine; l'école attique y prend victorieusement le dessus, en manifestant déjà cette supériorité éclatante qui grandira encore et excitera l'admiration des contemporains et des siècles futurs.

L'architecture se montre à la hauteur de la sculpture dans la science des proportions et fait un pas décisif en avant par l'adoption d'un nouveau mode. Au point de vue religieux, ce progrès fut contesté, comme nous le verrons bientôt; mais, au point de vue artistique, au point de vue de l'agrandissement du domaine de l'art, si étroitement limité dans les premiers âges, c'est un avantage incontestable. Cette innovation, qui peut-être alors passa pour une témérité, est un fait d'une grande importance : ce fait ne consiste pas seulement dans l'adoption d'un nouveau mode égyptien; il prouve l'application à plusieurs modes du principe de corrélation des divisions verticales et des divisions horizontales, principe que nous retrouverons, sinon partout, du moins à la plupart des époques postérieures. Le temple de Thésée est la première manifestation de la facilité merveilleuse avec laquelle l'ordre dorique se prête à toutes les transformations, à toutes les nuances de style. Nous le verrons bientôt parcourir à lui seul l'échelle entière des proportions, puis, se transformant, rivaliser d'élégance et de richesse avec l'ionique et le corinthien.

§ 2. — *Le temple de Délos*

On a trouvé, parmi les ruines de Délos, des fragments qu'on attribue au temple d'Apollon. Il ne reste presque rien du plan; mais ces

fragments, assez nombreux, ont permis de reconstituer l'ensemble d'une partie du portique. Ce petit édifice, dont il est difficile de préciser le genre, était d'ordre dorique, et on y a rigoureusement suivi le mode heptamétrique (1). Pour le détail des proportions, voyez notre tableau N° 2.

Les colonnes n'ont que 5^{m},20 de hauteur et ne sont cannelées qu'au-dessous du chapiteau et à leur base. L'espace intermédiaire est resté brut, comme à l'ancien Parthénon et au temple de Ségeste, restés inachevés.

Les inscriptions relatives au temple d'Érechthée prouvent que c'était le procédé constant de l'architecture grecque de ne sculpter les colonnes que sur place. On craignait d'exposer leurs arêtes fines et délicates aux accidents irréparables de la construction.

N° 2.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU MODE HEPTAMÉTRIQUE.

NOMENCLATURE.	TEMPLE DE THÉSÉE.	TEMPLE A DÉLOS.
Corniche	0 module, 295	0 module, 279
Frise	0 » 760	0 » 745
Architrave	0 » 760	0 » 772
Abaque	0 » 185	0 » 204
Entablement et abaque	2 » 000	2 » 000
Module	1 » 000	1 » 000
Hauteur de la colonne moins l'abaque	5 » 000	5 » 000
Hauteur totale de l'ordre	7 » 000	7 » 000
Le tiers de cette hauteur = :	2 » 333 1/3	2 » 333 1/3
D'axe en axe des colonnes	2 » 334	2 » 3114
Grand diamètre des colonnes	0 » 912	0 » 987
Diamètre supérieur	0 » 707	0 » 722
Hauteur du chapiteau	0 » 362	0 » 450
Saillie du chapiteau	0 » 164	0 » 195

(1) Blouet, *Expéd. de Morée*, t. III, pl. 3 et 4.

On remarquera, dans ce parallèle, que le temple attribué à Apollon a ses colonnes plus serrées de 22 millièmes de module seulement, ce qui n'a point d'importance; mais on a voulu, évidemment, tout en adoptant un nouveau mode, s'éloigner le moins possible de l'ancienne tradition. Les parties constitutives, celles qui supportent, sont augmentées aux dépens des parties supportées. Comparativement au monument de Thésée, l'architrave et surtout les colonnes sont sensiblement plus fortes; les chapiteaux, par trop archaïques, dépassent même le but. Il résulte de cette combinaison un caractère plus grave, bien que le mode soit le même, et l'on a fait ainsi, sans doute, parce que le temple était consacré à l'un des douze grands dieux, tandis que Thésée n'était qu'un héros. Nous donnons un exemple plus concluant de cette manière de voir dans le chapitre suivant.



CHAPITRE X.

L'ORDRE DORIQUE, NEUVIÈME ÉPOQUE. — LE TEMPLE DE JUPITER, A OLYMPIE.

« Le temple et la statue de Jupiter ont été faits, selon Pausanias (1), du butin que remportèrent les Éléens dans la guerre où ils détruisirent Pise et toutes les villes circonvoisines qui s'étaient soulevées. La statue est l'ouvrage de Phidias. Le temple est d'architecture dorique; il est entouré de colonnes en dehors, et on l'a construit avec une espèce de tuf qu'on trouve dans le pays. Son élévation, depuis le sol jusqu'au fronton, est de 68 pieds; il en a 95 de largeur et 230 de longueur. Il a été bâti par Libon, architecte du pays. Les tuiles qui le couvrent ne sont pas de terre cuite, mais de marbre pentélique qu'on a taillé en forme de tuile. Il y a un vase doré sur chaque coin du toit, et au milieu du fronton une Victoire, aussi dorée; au-dessus de la Victoire est un bouclier d'or. Toutes les sculptures du fronton antérieur sont de Pæonius, originaire de Mendès, ville de la Thrace. Le fronton postérieur du temple a été sculpté par Alcamène, contemporain de Phidias et, après lui, le plus habile statuaire. » Pausanias, après avoir décrit le sujet des sculptures des frontons, donne aussi complétement le sujet de deux grands bas-reliefs placés, l'un « sur les portes du temple », l'autre « sur les portes de l'opisthodome » ; puis il continue : « Il y a dans l'intérieur du temple des colonnes qui soutiennent des portiques par lesquels on va à la statue. Il y a aussi un escalier tournant pour monter sur le faîte. »

(1) *Élide*, liv. V, chap. x.

La guerre dont parle Pausanias, et qui se termina par la destruction de Pise, « fut celle qui dura depuis la troisième année de l'olympiade LXXVIIIe jusqu'à la première de l'olympiade LXXXIe, c'est-à-dire de l'an 465 à l'an 455 av. J.-C. C'est donc à cette dernière date, ou peu après, qu'il faut porter la fondation du temple de Jupiter Olympien, puisqu'il fut fait avec le produit du butin provenant de la destruction de Pise, quatorze ans après que Cimon eut rapporté à Athènes les ossements de Thésée. D'autre part, la construction du Parthénon était déjà parvenue à un certain degré d'avancement à l'époque de l'exil de Thucydide, en 444, onze ans après la guerre de Pise. Ces trois monuments importants (1), surtout les deux derniers, fait très-remarquable, devaient être, par conséquent, presque contemporains.

Les fouilles entreprises par l'expédition de Morée, sous la direction de Blouet, en révélant le plan et les principaux détails du temple d'Olympie, ont renversé bien des hypothèses. C'est un périptère hexastyle, avec treize colonnes sur les longs côtés, et non un octostyle, comme l'a fait Quatremère.

Ce qui nous frappe tout d'abord dans le plan restauré par Blouet, c'est sa non-conformité avec l'état actuel. Il est pourtant facile de saisir l'idée de l'architecte. Il a voulu évidemment, contrairement à la tradition, faire l'entre-colonnement milieu beaucoup plus large que de coutume, et les quatre autres égaux entre eux (2). D'autre part, les métopes retrouvées, étant toutes de même largeur, permettent peu de douter que la distribution des triglyphes était parfaitement régulière, et c'est ainsi, en effet, que Blouet les a distribués dans sa façade restaurée (3). En pareil cas, comme on voit, les triglyphes ne se rapportent plus sur le milieu des colonnes, et l'on s'étonne que Blouet, loin de laisser à l'architecte Libon la responsabilité de l'effet que produit cette disposition, ait osé, en manquant de sincérité, déplacer arbitrai-

(1) En comptant le temple de Thésée.

(2) Ou, si l'on veut, à une différence inappréciable d'un centimètre. Voici les cotes, d'axe en axe, des colonnes : entre-colonnement milieu, 5^{m},457 ; entre-colonnements d'angle, 4^{m},95 ; entre-colonnements intermédiaires, 4^{m},96.

(3) *Expéd. de Morée*, t. I, pl. 64, 65.

rement les quatre colonnes intermédiaires pour les reporter sous les triglyphes (1).

Le système radical adopté par Libon nous remet en mémoire ce passage de Vitruve, qui paraît emprunté, du moins en partie, aux livres des architectes grecs :

« Il y a eu quelques anciens architectes qui n'ont pas cru que l'ordre dorique fût propre aux temples, parce qu'il a quelque chose d'incommode et d'embarrassant dans ses proportions. Tarchésius et Pythéus ont été de ce sentiment ; l'on dit aussi qu'Hermogène, ayant beaucoup de marbre pour bâtir un temple d'ordre dorique à Bacchus, changea son dessin et le fit ionique. Ce n'est pas que le dorique ne soit beau et majestueux, mais *la distribution des triglyphes est trop assujettissante,* parce qu'il faut nécessairement que les triglyphes se rapportent sur le milieu des colonnes et que les métopes soient aussi longues que larges. Cependant les triglyphes, qui se mettent à l'extrémité des encoignures, ne peuvent se rapporter au milieu des colonnes, et la métope qui est auprès du triglyphe de l'encoignure ne peut être carrée. Si l'on veut que les métopes soient égales, il faut que le dernier entre-colonnement soit plus étroit que les autres ; or, soit qu'on élargisse la métope, soit qu'on étrécisse l'entre-colonnement, il y a toujours défaut quelque part (2). »

Ce Pythéus, qui trouvait l'ordre dorique incommode et embarrassant, est bien le même architecte cité plus bas par Vitruve (3), et qui, en collaboration avec Satyrus, écrivit sur le Mausolée auquel ils avaient travaillé tous deux et qu'ils se gardèrent bien de faire d'ordre dorique. Nous savions donc que les opinions rapportées par Vitruve étaient assez répandues en Grèce à l'époque du Mausolée, c'est-à-dire au siècle d'Alexandre ; mais nous ignorions qu'elles eussent déjà des partisans même avant l'achèvement du Parthénon. Le temple d'Olympie nous révèle ce fait important pour l'histoire et la théorie de l'architecture.

(1) *Expéd. de Morée,* t. I, pl. 66.
(2) Vitr., liv. IV, chap. III.
(3) Préface du liv. VII.

Libon, en effet, s'est affranchi audacieusement et de parti pris de la règle, apparemment, selon lui, *trop assujettissante,* qui exige impérieusement *que les triglyphes se rapportent sur le milieu des colonnes,* et il a pu ainsi éviter *soit d'élargir la métope qui est auprès du triglyphe de l'encoignure, soit de rétrécir l'entre-colonnement.* Toutefois, cette innovation n'a pas eu le succès qu'espérait son auteur ; Libon n'a point fait école, et l'on ne trouve aucune imitation de sa doctrine en Grèce, dans les âges suivants. Cet architecte paraît s'être affranchi de la règle, afin d'obtenir une nef plus large, la disposition ordinaire donnant un espace insuffisant pour recevoir le Jupiter colossal de Phidias. Le Parthénon, étant octostyle, a pu avoir une large nef et rester dans la tradition.

Blouet dit que, pour rétablir la hauteur du temple de Jupiter, il a pris pour point de comparaison le temple de Thésée (1). Après une comparaison de même nature, mais beaucoup plus étendue, nous avons remarqué, dans l'édifice récemment découvert, que toutes les proportions connues se rapprochent beaucoup plus, en général, du mode hexamétrique que de l'heptamétrique, et, particulièrement, plus du temple de Ségeste que de tout autre. Il est facile de voir au contraire combien, à Olympie, la proportion relative du diamètre des colonnes et des entre-colonnements est éloignée de celle du temple de Thésée : l'entre-colonnement moyen dans celui-ci est de . . $1^{\text{diam.}}$,565, tandis qu'au temple de Jupiter il est de. . . . . $1^{\text{diam.}}$,284, et au même monument les colonnes sont plus fortes et leur chapiteau d'un style et de dimensions exagérées très-archaïques.

En résumé, nous croyons qu'à Olympie, comme à Ségeste, la hauteur de l'ordre était égale à trois espacements de colonne, d'axe en axe, abstraction faite des colonnes d'angle, ordinairement plus serrées, et que cette hauteur se divisait en *six modules et demi.*

Les mesures principales du plan : « 95 pieds de largeur et 230 de longueur », données par Pausanias, sont exactes, sauf une fraction de pied, en moins sur l'une, en plus sur l'autre. Pausanias a voulu donner

(1) *Expéd. de Morée,* t. I, p. 67.

les deux plus grandes dimensions de l'édifice; par conséquent, les mesures sont prises sur le premier gradin. Cette conformité avec les cotes de Blouet, dans les deux grandes dimensions qu'on a pu vérifier, n'est pas sans importance. Il est fort présumable, à présent, que la troisième dimension donnée par le même auteur sera aussi exacte, à quelques pouces près. « L'élévation du temple, *depuis le sol jusqu'au fronton,* est de 68 pieds. » Or, 68 pieds grecs font. . . . . . . 20^{m}987.

Hauteur des trois gradins	1^{m},546	20^{m},987.
Hauteur de l'ordre, présumée égale à trois espacements de colonne	15^{m},377	
Hauteur du fronton (sans cymaise), présumée 1/8 de sa longueur.	3^{m},619	
Il reste pour la hauteur de la cymaise.	0^{m},445	

Nous ferons observer que, dans les temples hexastyles, nous avons trouvé partout la hauteur des frontons égale à la huitième partie de leur longueur. Cependant, Blouet n'a donné au sien qu'une *neuvième partie,* d'où il résulte que les figures qu'il contient sont petites, mesquines et hors de proportion avec l'architecture, qui les écrase. Vitruve a le tort de donner comme règle générale cette proportion, qui est celle du fronton du Parthénon et n'est bonne que pour un octostyle; encore faut-il qu'il soit d'ordre dorique grec. Nous reprocherons aussi à Blouet de n'avoir pas toujours suivi Pausanias; cet auteur donne la description de deux longs bas-reliefs, placés évidemment, l'un au-dessus de l'entrée du pronaos, l'autre sur l'entrée du posticum (1), et dont l'idée, préexistante au temple de Thésée, devait recevoir son entier développement au Parthénon.

Nous avons dit que le temple d'Olympie était proportionné sur le même mode que celui de Ségeste; voici nos preuves :

(1) Pour bien comprendre ce passage, il faut se rappeler que, au temple d'Égine et au Parthénon, le pronaos et le posticum étaient fermés par des grilles.

PARALLÈLE DU TEMPLE DE JUPITER, A OLYMPIE, ET DU TEMPLE DE SÉGESTE.

NOMENCLATURE.	TEMPLE DE JUPITER A OLYMPIE.		TEMPLE DE SÉGESTE.
	EN MÈTRES.	EN MODULES.	EN MODULES.
Corniche	» mètre, »	0 module, 339	0 module, 380
Frise	1 790	0 » 756	0 » 722
Architrave	1 » 670	0 » 705	0 » 723
Architrave et frise	3 » 460	1 » 461	1 » 445
Abaque	» »	0 » 200	0 » 175
Entablement et abaque	» »	2 » 200	2 » 000
Module	2 » 3656	1 » 000	1 » 000
Hauteur de la colonne sans l'abaque.	» »	4 » 500	4 » 465
Hauteur totale de l'ordre (1)	15 » 377	6 » 500	6 » 465
Le tiers de cette hauteur = :	5 » 125 2/3	2 » 166 2/3	2 » 155
D'axe en axe des colonnes	5 » 125 2/3	2 » 166 2/3	2 » 155
Grand diamètre des colonnes	2 » 244	0 » 947	0 » 968
Diamètre supérieur	1 » 695	0 » 712	0 » 778
Hauteur de l'échine et ses filets	0 » 590	0 » 249	0 » 224
Hauteur du chapiteau	» »	0 » 449	0 » 399
Saillie du chapiteau	0 » 4575	0 » 193	0 » 186

(1) Présumée égale aux trois entre-colonnements milieu, d'axe en axe, des colonnes. Vitruve fixe la hauteur des colonnes toscanes d'après un principe fort analogue.



CHAPITRE XI.

L'ORDRE DORIQUE, DIXIÈME ÉPOQUE. — MODE INTERMÉDIAIRE ENTRE L'HEPTAMÉTRIQUE ET L'OCTOMÉTRIQUE.

Le Parthénon.

L'ordre dorique, d'un commun accord, est parvenu à son apogée dans le Parthénon; il y a atteint sa dernière perfection, disons plus, il y est poussé jusqu'au dernier raffinement. Toutefois, comme diversité de proportion et de caractère appropriée à des édifices de genres variés, destinés à des usages nouveaux, l'ordre dorique n'a pas encore, à beaucoup près, reçu tous les développements qu'il comporte.

Phidias, selon Plutarque (1), « avait seul l'intendance de tous les travaux exécutés sous Périclès ». Nous ne voulons pas, prenant à la lettre cette citation, prétendre, comme l'ont fait quelques-uns, que Phidias était le véritable architecte du Parthénon. Mais l'ordonnateur de ces travaux, Périclès, a dû formuler d'abord un programme et, pour le temple de Minerve surtout, consulter Phidias, son ami, sur la rédaction de ce même programme.

La sculpture, brillant alors de son plus vif éclat, avait droit à une large part. Or, la statue colossale de la déesse, avec son piédestal d'une extension extraordinaire, ne pouvait entrer dans la nef exiguë des temples hexastyles; le fronton de ces temples était trop étroit pour contenir les vastes compositions de Phidias et de ses émules. De là sans doute jaillit l'idée de faire un temple d'une forme inconnue jusqu'alors.

A ceux qui ont dit que le temple octostyle de Jupiter, à Sélinonte,

(1) *Vie de Périclès*, chap. XXI.

était antérieur ou contemporain du Parthénon, nous répondrons que celui-ci était déjà en cours de construction en 444 et fut terminé peu de temps après, tandis que le temple de Jupiter n'était point achevé lors de la destruction de Sélinonte en 409. On n'a même aucune preuve qu'il soit antérieur à cette date. Enfin, il est fortement entaché de faux archaïsme et pourrait bien appartenir à l'époque romaine.

Callicrate et Ictinus (1) furent donc chargés de créer un genre qui permît de réaliser toutes les conditions imposées par le nouveau programme. Une de ces conditions a peut-être plus que toute autre contribué à l'adoption d'une façade octostyle. Le temple que Périclès faisait construire devait avoir cinquante pieds de plus que l'ancien et se nommer l'*Hécatompédon*.

« Stuart, après lui M. Leake, et récemment M. Penrose, ont pensé, tous les trois, qu'il fallait chercher les cent pieds sur la façade. Ce qui a fait naître l'opinion de ces architectes, c'est qu'au temps de Périclès un temple octostyle était une innovation et un agrandissement merveilleux du dorique ordinaire. Jusque-là les temples étaient hexastyles. Ils croient donc que l'admiration publique avait consacré cette proportion nouvelle par un nom qui en rappelait la mesure (2). »

Nous ferons observer que le parti pris de donner cent pieds à la façade du Parthénon a nécessairement précédé l'*admiration publique* et doit avoir une autre raison d'être. Le système métrique fut un des premiers emprunts faits à l'Égypte par les Grecs. Ce système a encore aujourd'hui pour étalon non-seulement la base de la deuxième pyramide, mais encore et surtout la base de granit de la pyramide de Mycérinus; nous avons prouvé qu'elles sont, l'une et l'autre, parties aliquotes de la circonférence de la terre. N'est-il pas permis de supposer que les Athéniens, qui prétendaient être le principe de toutes choses, ont imaginé d'avoir aussi un étalon de la mesure du globe? Et ce afin de faire croire qu'ils avaient eux-mêmes *mesuré exactement le ciel et la terre,* tandis qu'ils n'ont fait que changer le nom du pied égyptien en l'appelant *pied grec*.

(1) Selon Plutarque, *Vie de Périclès*.
(2) Beulé, *l'Acrop. d'Ath.*, t. II, p. 13, 14.

La façade du Parthénon, mesurée sur le troisième gradin (1), est précisément la *septième* partie de la base de la deuxième pyramide, laquelle a *quatre cent coudées royales* ou *sept cent pieds* de base. La pyramide de Mycérinus a juste la moitié de cette mesure (2).

Les façades latérales du Parthénon ont très-exactement 225 pieds, c'est-à-dire qu'elles sont avec la façade principale dans le rapport de 9 à 4. Le diamètre des colonnes, à leur base, a juste six pieds grecs, ou la centième partie du stade égypto-olympique (6 pieds grecs = $1^{m},85185.....$).

L'ordonnance octostyle devait nécessairement conduire à l'adoption d'un nouveau mode; l'heptamétrique même eût été impuissant à lui donner la forme convenable à son développement. On dépassa donc d'un module, et même un peu plus, la proportion des colonnes du temple de Jupiter, à Olympie, et l'on créa un mode intermédiaire entre l'heptamétrique et l'octométrique. Dans ce nouveau système, l'entablement, y compris l'abaque, a toujours *deux modules;* mais la partie circulaire de la colonne a *cinq modules et demi* de hauteur, ou, avec plus de précision : 5 modules 558 millièmes.

Le diamètre des colonnes dépasse le module de deux centièmes.

Les colonnes d'angle sont augmentées à leur base de 1/45e.

La proportion des colonnes, y compris l'abaque, est de 5 diamètres et près de 2/3 (5 diamètres 637).

La cote d'axe en axe des colonnes est de 2 modules 368 millimètres, un peu plus de 2 modules 1/3, ce qui donne à l'entre-colonnement 1 diamètre 348, c'est-à-dire *un diamètre et un tiers,* et non un diamètre et demi, selon la règle de Vitruve. (Voir, pour plus de détails, notre tableau synoptique n° 3, page 272.)

Les nouvelles études faites sur le Parthénon ont soulevé plusieurs

(1) La cote de M. Penrose, prise *sur* le troisième gradin, ne dépasse les cent pieds que de 1 millimètre; celle de M. Paccard, prise au pied du même gradin, est, au contraire, de 11 millimètres en deçà. Le pied égypto-grec, 600e partie du stade, est de. . . . $0^{m},308642$

100 pieds, par conséquent, = ...	$30^{m},8642$
Cote de M. Penrose	$30^{m},8652$
Différence.	$0^{m},001$

(2) Voir, plus haut, liv. II, chap. III.

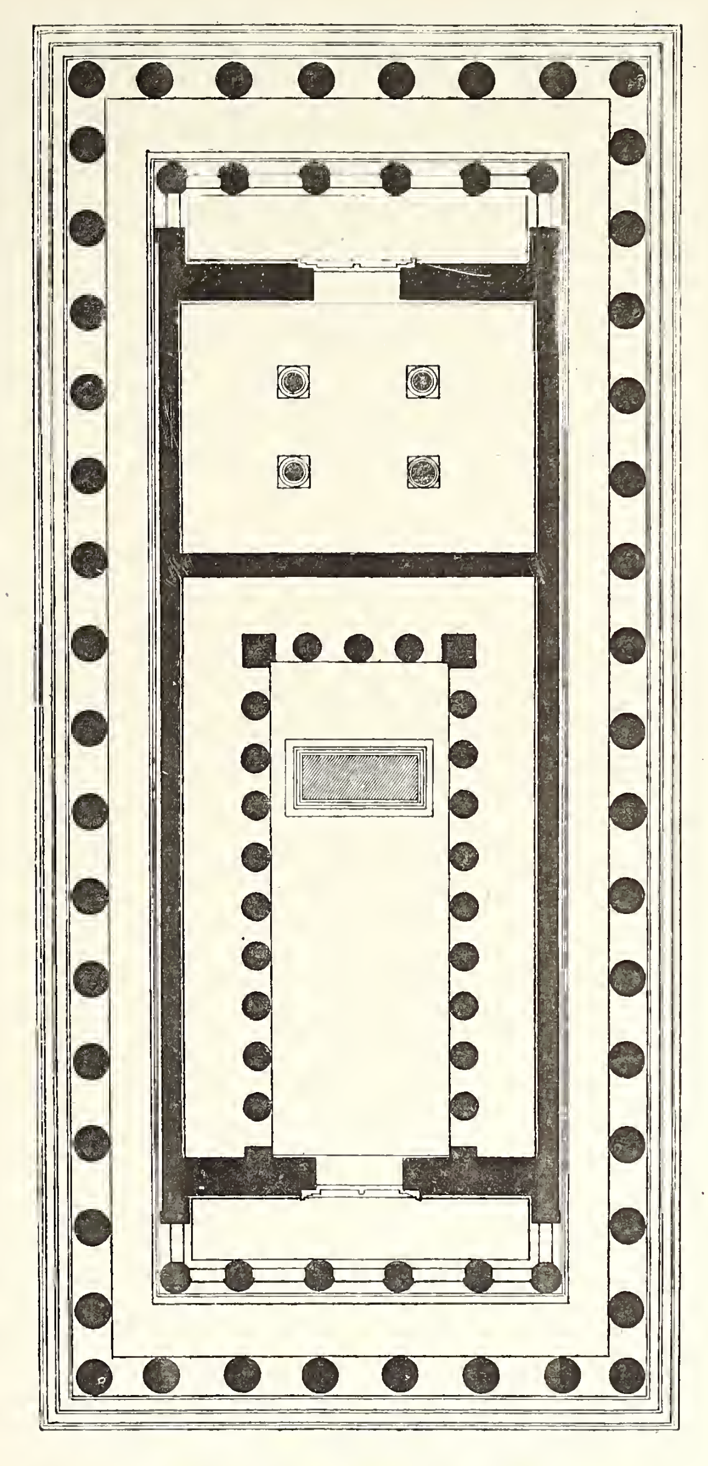


Fig. 63. — Le Panthéon restauré par M. Paccard.

questions qui ont eu beaucoup de retentissement. Nous parlerons d'abord des *courbes* que l'on croit avoir vues dans les lignes horizontales.

« En 1837, dit Beulé, un architecte anglais, M. Pennethorne, découvrit ce principe nouveau et vérifia une partie des courbes, *en attribuant les autres aux secousses qui avaient dérangé l'économie de l'édifice.*

« En 1838, deux architectes allemands étudièrent la même question. Quelques années plus tard, M. Paccard, pensionnaire de l'Académie de Rome, envoyait à l'Institut de France sa belle *Restauration du Parthénon*. Vers le même temps, M. Burnouf, membre de l'École d'Athènes, préparait un article qui a paru dans la *Revue des Deux-Mondes*. Il y parlait des courbes horizontales, etc.

« Enfin M. Penrose, architecte anglais, a publié, en 1851, un ouvrage sur les *Principes de l'architecture athénienne,* où le Parthénon tient la place la plus considérable. La question des courbes n'est plus un épisode : c'est le fond, le but même du livre presque entier. Ce fut après un premier voyage à Athènes, en 1845, que M. Penrose soumit à la *Société des Dilettanti* ses idées et ses projets. *Envoyé de nouveau en Grèce,* il y travailla jusqu'au mois de mai 1847. Muni des instruments les plus exacts, M. Penrose a mesuré, avec persévérance et habileté, les déviations les plus légères, les courbes les plus délicates (1). »

Voyons d'abord sur quelles bases reposent ces merveilleuses courbes tant vantées. Nous donnons la parole à M. Paccard, plus compétent que nous et non suspect, car il croyait aux subtilités de M. Penrose. Voici donc un extrait du mémoire annexé à sa restauration du Parthénon :

« Le temple étant construit sur le rocher, la première opération « devait consister à niveler l'aire destinée à recevoir les gradins. Ce « nivellement dépendait de la forme du rocher ; tantôt on refouillait, « tantôt *on remplissait les intervalles qui existaient entre les parties éminentes* « *du rocher,* afin de l'aplanir. On conçoit donc que la hauteur des fon-

(1) Beulé, *Acrop. d'Ath.*, t. II, p. 17 à 19.

« dations devait dépendre de la configuration du rocher. Ainsi, *à* « *l'angle sud-est, les fondations ont une très-grande profondeur. J'ai fait* « *fouiller jusqu'à plus de dix mètres sans trouver le rocher.* »

Nous ferons observer que ces fondations hétérogènes constituent ce qu'on peut appeler hardiment un *vice de construction.* Ce n'est point ainsi que les grands maîtres en l'art de bâtir ont procédé. Les Romains faisaient les fondements de toutes leurs colonnes en pierre dure d'un *grand appareil.* Ils n'eussent point admis que l'on pût asseoir une colonnade tantôt sur un roc immuable, tantôt sur une maçonnerie susceptible de tassement. Au Parthénon, qu'en est-il résulté? C'est encore M. Paccard qui va nous le dire :

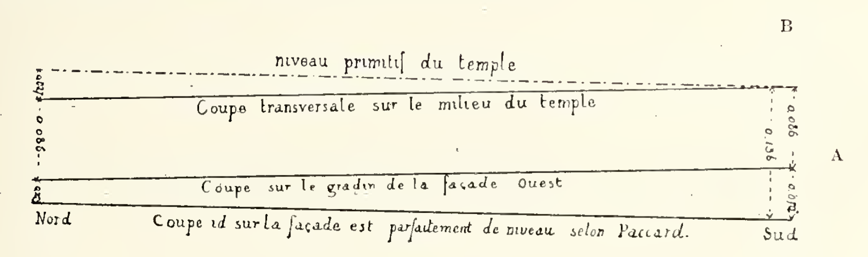


Fig. 64.

« Les fondations du temple se sont légèrement abaissées dans la « direction de l'est, et ce mouvement s'est fait de telle manière que « tous les gradins de la façade de l'ouest vont en s'affaissant insensi- « blement vers le nord, tandis qu'au contraire ceux de la façade de « l'est sont parfaitement de niveau. Ainsi, *si l'on prend pour point de* « *départ* le sommet de l'angle formé au sud-ouest par le premier « rang de gradins, l'angle nord-ouest est en contre-bas de $0^{m},027\ 1/2$, « et les deux autres angles nord-est et sud-est sont également en « contre-bas du point de départ de $0^{m},058$. »

Pourquoi M. Paccard, sans doute sous l'influence de M. Penrose, prend-il pour *point de départ* de son nivellement l'angle *sud-ouest,* qui est bien le plus élevé des quatre angles, mais non pas le point culminant? C'est qu'en opérant comme l'ont fait jusqu'ici les ingénieurs et les architectes, c'est-à-dire en prenant pour *point de repère* le véritable point culminant qui se trouve vers le milieu de la façade latérale sud,

on n'a à constater que des effets de tassement, et tout l'échafaudage de l'utopie de M. Penrose s'écroule.

Le point culminant B, selon M. Penrose lui-même, dont nous admettons d'ailleurs l'exactitude, est de 0^m,086 au-dessus de l'angle le plus élevé, l'angle sud-ouest A.

La figure ci-dessus expliquera mieux les effets de tassement :

A, *point de départ* de MM. Penrose et Paccard ; B, point culminant.

L'échelle de la figure est de 1 demi-millimètre pour mètre pour les longueurs et de 20 centimètres pour les hauteurs.

En résumé, le tassement s'est produit aux deux extrémités sur les deux façades octostyles élevées sur une maçonnerie neuve ayant un maximum de plus de dix mètres de hauteur, tandis que la partie centrale, primitivement aplanie pour recevoir l'ancien temple, qui avait cinquante pieds de moins en longueur, n'a éprouvé qu'un léger déversement vers le nord.

Comment, dans cet état de choses, M. Penrose a-t-il pu trouver des courbes?

D'abord, M. Penrose est revenu à Athènes chargé par la *Société des Dilettanti* d'une mission : il lui fallait absolument trouver des courbes. Donc il a posé en principe, sans la moindre preuve, que les courbes étaient préexistantes aux effets de tassement. Puis, prenant pour point culminant un des quatre angles, il a considéré comme sommet de ses prétendues courbes de véritables points culminants.

Enfin, d'après les figures qu'il a tracées et rendues sensibles au moyen d'une énorme différence entre l'échelle des hauteurs et celle des longueurs, il n'obtient qu'une ligne brisée, tortueuse, comme en produisent naturellement les tassements inégaux, une ligne ne ressemblant à aucune courbe ayant un nom.

Nous citerons, comme conclusion, ce passage du mémoire de M. Paccard (1) :

« On doit opérer avec une extrême précision, mais non se livrer à « des recherches avec la préoccupation de trouver, dans le monu-

(1) Page 6. Bibliothèque de l'École des beaux-arts.

« ment que l'on étudie, l'application de *certains principes;* car cette « préoccupation pourrait être telle, qu'elle influerait nécessairement « sur les résultats que l'on obtient, *en les dénaturant pour les plier à* « *ses principes.* »

M. Paccard s'est bien gardé d'indiquer ces prétendues courbes dans ses dessins du Parthénon.

Une courbure *très-réelle* existe non-seulement au Parthénon, mais encore au monument héroïque de Thésée : c'est la courbure des fûts de colonne.

Vitruve ne dit sur ce sujet que quelques mots, mais ils sont d'autant plus précieux qu'il les a évidemment pris dans un auteur grec, et qu'ils vont nous permettre d'expliquer ce passage fort controversé. Voici d'abord le passage de Vitruve : « Pour ce qui est de l'accroisse-« ment qu'on ajoute au milieu des colonnes, qui est appelé par les « Grecs *entasis,* j'en mets une figure à la fin de ce livre, afin de faire « connaître la méthode au moyen de laquelle on peut le rendre doux « et imperceptible (1). »

Perrault, dans sa traduction, ajoute ici une longue note où il tombe dans une erreur déplorable. Il comprend que l'accroissement, qu'il appelle *renflement,* doit être en sus du diamètre inférieur et s'ajouter à la colonne, au tiers de sa hauteur, ce qui, dit-il, est synonyme de milieu. Et il a malheureusement appliqué ce faux principe à toutes ses colonnes du Louvre, même dans la cour, où les anciennes colonnes sont simplement galbées et non renflées. Cependant Perrault n'est pas le promoteur de cette difformité, puisque Boccador l'avait produite avant lui dans sa façade de l'Hôtel de ville de Paris.

Le passage de Vitruve s'explique clairement par les colonnes du Parthénon, et nous pourrions même reproduire la *figure* perdue qui était à la fin de son troisième livre.

Selon M. Paccard, « la flèche de la courbe, *au milieu,* est de deux centimètres ». Il s'agit donc simplement d'*un segment de cercle* dont, la corde (2) et la flèche étant connues, il est très-facile de trouver le

(1) Vitr., liv. III, chap. II.

(2) La corde est égale à la hauteur du fût, soit 10 mètres.

centre. Mais ceci n'est bon que dans une démonstration géométrique, le point de centre étant trop éloigné pour servir de base à une opération manuelle. Dans la pratique, on se servait déjà probablement d'une règle pliante.

Passons maintenant à l'inclinaison des colonnes. Selon Vitruve (liv. III, chap. III), ce principe s'applique seulement aux colonnes latérales des périptères, et l'on en voit encore l'application à Rome dans trois grands temples corinthiens, où l'on peut comprendre qu'il a sa raison d'être. Nous admettrions donc que cette doctrine fût empruntée aux Grecs. Mais, au Parthénon, tous les murs ont la même inclinaison que les colonnes et sont de même inclinés vers l'intérieur. C'est,

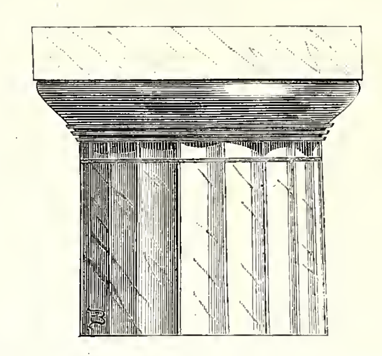


Fig. 61 *bis*. — Chapiteau du Parthénon (du Grand ordre).

disent les archéologues, en vertu du principe de *stabilité ;* c'est la forme d'une pyramide tronquée. Bien, si les murs avaient simplement un talus en dehors ; mais ils sont d'égale épaisseur dans toute leur hauteur et surplombent de 128 millimètres en dedans. Or, un surplomb est précisément le contraire du principe de stabilité, du principe pyramidal.

Voici, selon nous, la seule explication raisonnable qu'on puisse donner de ce fait étrange, que M. Paccard lui-même appelle une bizarrerie, et qui heureusement est un fait unique :

C'est que l'esprit humain ne sait pas se borner ; il veut aller quand même en avant, au risque de se fourvoyer. Après les perfectionnements, viennent les raffinements, puis les utopies. Quand on est parvenu à bien faire, on veut faire mieux que bien et l'on dépasse le but. Nous verrons cela à toutes les grandes époques de l'art.

CHAPITRE XII.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Les Propylées.

« Héliodore, dans le premier livre de son ouvrage sur l'Acropole « d'Athènes, dit que les Propylées furent complétement terminés en « cinq ans et coûtèrent deux mille douze talents (1). » C'est un peu plus de douze millions de notre monnaie.

« On a, sur l'époque des Propylées, des chiffres aussi précis que sur leur prix. Ils furent commencés (2) sous l'archontat d'Euthymène, la quatrième année de la LXXXV[e] olympiade, c'est-à-dire l'an 436. Mnésiclès en était l'architecte, et au bout de cinq années, en 431 par conséquent, ils étaient terminés. Un an avant que l'on construisît les Propylées, Phidias avait placé dans le Parthénon (3) la statue de Minerve en or et en ivoire. On en peut conclure assez naturellement que le temple était achevé (4). »

Les anciens eux-mêmes admiraient la rapidité avec laquelle s'élevaient des édifices qui, par leur grandeur et leur perfection, semblaient devoir occuper plusieurs générations. « Ce qu'il y a de plus « surprenant, dit Plutarque (5), c'est leur prompt achèvement. Chacun « d'eux paraissait exiger plusieurs âges d'homme pour être terminé, « et tous le furent sous l'administration d'un seul. »

Toutefois, selon M. Chaudet, dans le mémoire à l'appui de ses

(1) L'ouvrage d'Héliodore est perdu ; mais ce témoignage est reproduit par Harpocrate.

(2) Selon le même auteur.

(3) Plut., *Périclès*, XIII.

(4) Beulé, *Acrop. d'Ath.*, I, p. 46.

(5) Plut., *Périclès*, XIII.

dessins de l'*État actuel des Propylées* (1) : « Les Propylées n'ont jamais « été complétement terminés, ce qui est facile à voir par la quantité « de bossages qui sont restés comme témoignage qu'on n'avait pas « mis la dernière main au ravalement. »

Pausanias, auquel on reproche sa froideur en parlant du Parthénon, Pausanias admirait l'œuvre de Mnésiclès. « Les Propylées, « dit-il, sont couverts en marbre blanc; la grandeur de ces maté- « riaux, la beauté de leur décoration, surpassent ce qui s'est fait, « même jusqu'à nos jours (2). »

« L'Égypte, avant la Grèce, construisit des propylées et, en cela comme en tant d'autres choses, lui servit probablement de modèle. Hérodote raconte qu'Amasis, voulant honorer Minerve, lui éleva, à Saïs, des propylées admirables (3). C'est de Saïs que Cécrops avait apporté à Athènes le culte de Minerve. Ce rapprochement est curieux. Il n'est pas moins singulier qu'Hérodote admire dans les propylées de Saïs précisément ce qu'admirait Pausanias dans ceux d'Athènes (4). »

Les Propylées de Saïs n'existent plus; mais nous pouvons comparer ceux d'Edfou, l'ancienne *Apollinopolis magna,* aux Propylées d'Athènes. Ce que nous trouvons de plus intéressant, dans l'un comme dans l'autre, c'est une heureuse combinaison de deux ordres, de hauteur différente, produisant un effet pittoresque fort remarquable (5). Le plan égyptien rappelle surtout ce passage de Vitruve, dans son chapitre intitulé : « *De la distribution des habitations chez les Grecs.* » Après avoir décrit la partie antérieure des bâtiments, Vitruve ajoute : « A cette première partie en est jointe une autre beaucoup plus « grande et plus étendue, qui a des péristyles plus larges, dont les « quatre portiques sont de pareille hauteur, si ce n'est que quelque- « fois *les colonnes sont plus hautes à celui qui regarde le midi,* et que pour « cela on l'appelle péristyle *rhodien* (6). Cette partie de la maison a

(1) Faits en collaboration avec M. Titeux. Biblioth. de l'École des beaux-arts.

(2) Paus., *Att.,* XXII.

(3) Hérod., liv. II, 175.

(4) Beulé, *l'Acrop. d'Ath.,* I, p. 185.

(5) Voir *Descript. de l'Égypte,* A, vol. I, pl. 50 à 53.

(6) Vitruve, liv. VI, chap. x.

« de plus beaux vestibules et des portes plus magnifiques que l'autre. « Au midi sont de grandes salles carrées, si vastes et si spacieuses, « qu'elles peuvent contenir aisément quatre tables à trois siéges en « forme de lits, etc., c'est-à-dire quatre *triclinium* ou salles de festin. » Nous donnons ces détails pour rendre raison du motif qui a fait adopter un grand ordre du côté le plus important de la maison.

La ressemblanee du plan égyptien avee eelui de Mnésiclès est d'une autre nature. A Athènes, les petits portiques latéraux ne se prolongent point jusqu'à l'entrée, comme dans la maison grecque, mais on y trouve, ainsi qu'à Edfou, la porte flanquée de deux hautes tours carrées, rappelant la disposition des pylones égyptiens. Enfin, encore au temple d'Edfou, on monte au pronaos par une pente à gradins, très-douce à la vérité, mais oeeupant tout l'espace compris entre les portiques latéraux. Mnésielès a done probablement emprunté eette admirable disposition à l'Égypte; mais il faut reeonnaître que, par l'application judicieuse qu'il en a faite avee un suprême talent, il s'est véritablement approprié cette idée. Quoi qu'il en soit, nous trouvons eneore plus d'originalité dans les Propylées que dans le Parthénon.

Vitruve ne dit rien sur la proportion relative que les eolonnes du portique rhodien et celles du petit ordre doivent observer entre elles. Heureusement, ce qu'il nous a laissé ignorer, l'arehiteete égyptien va nous l'apprendre, et Mnésielès viendra ensuite confirmer l'excellence de sa doetrine. Cette proposition est d'une simplicité primitive, comme l'est en général tout prineipe égyptien : *le petit ordre doit être au grand ordre comme la colonne, dans le mode hexamétrique, est à l'ordre entier*, c'est-à-dire *comme deux est à trois*. On trouve l'application de cette règle dans quatre villes, très-distantes l'une de l'autre, et à quatre époques fort différentes : en Égypte, à Edfou; en Grèee, à Athènes; au portique d'Oetavie, à Rome; dans la grande voie triomphale, à Palmyre.

Mnésiclès était de la grande école attique, eomme Callierate et Ictinus; comme eux il a suivi le principe de l'inclinaison des colonnes, mais il l'a moins aceentué; la déviation à l'axe vertical n'est que de 51 millimètres.

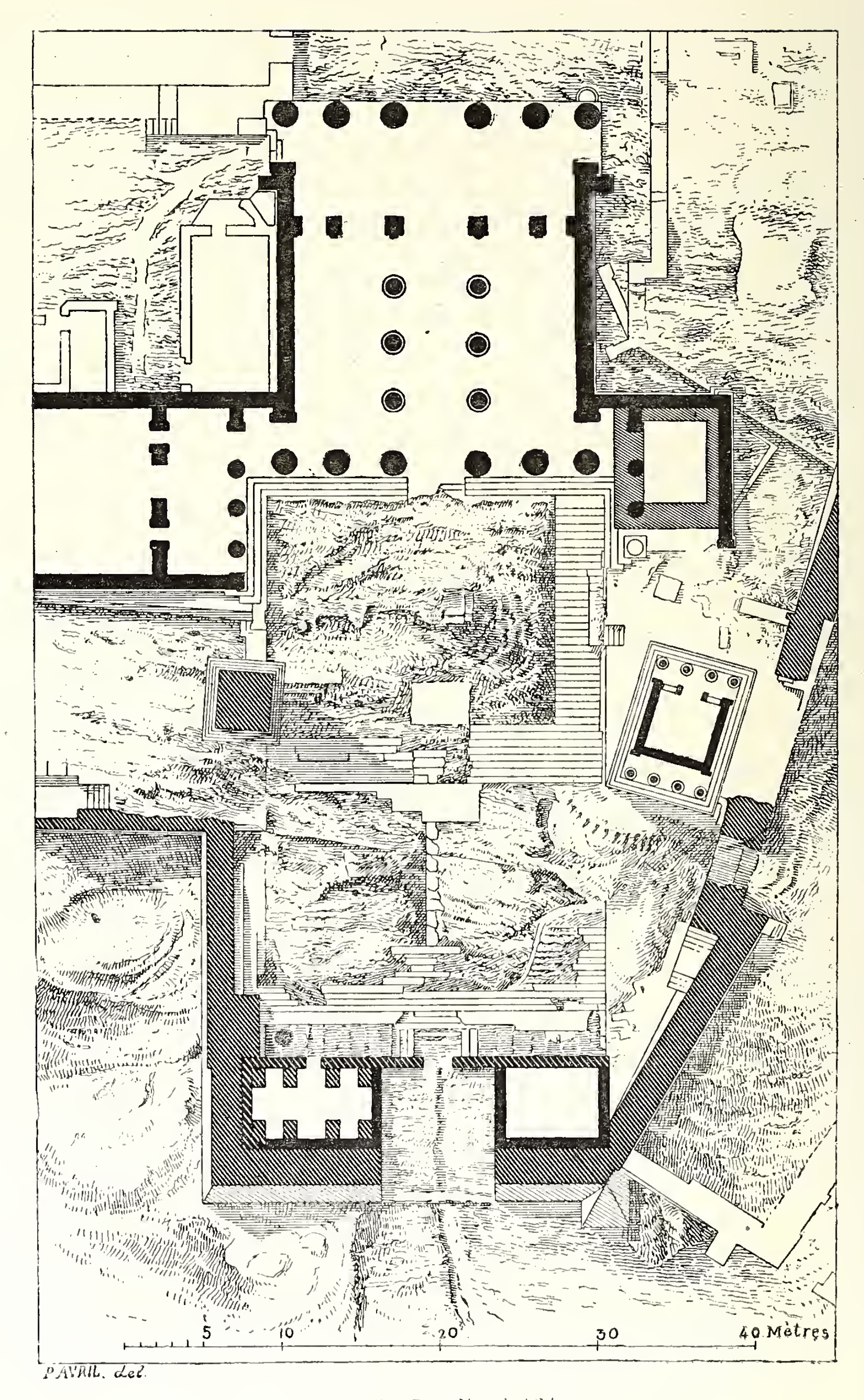


Fig. 65. — Les Propylées, à Athènes.

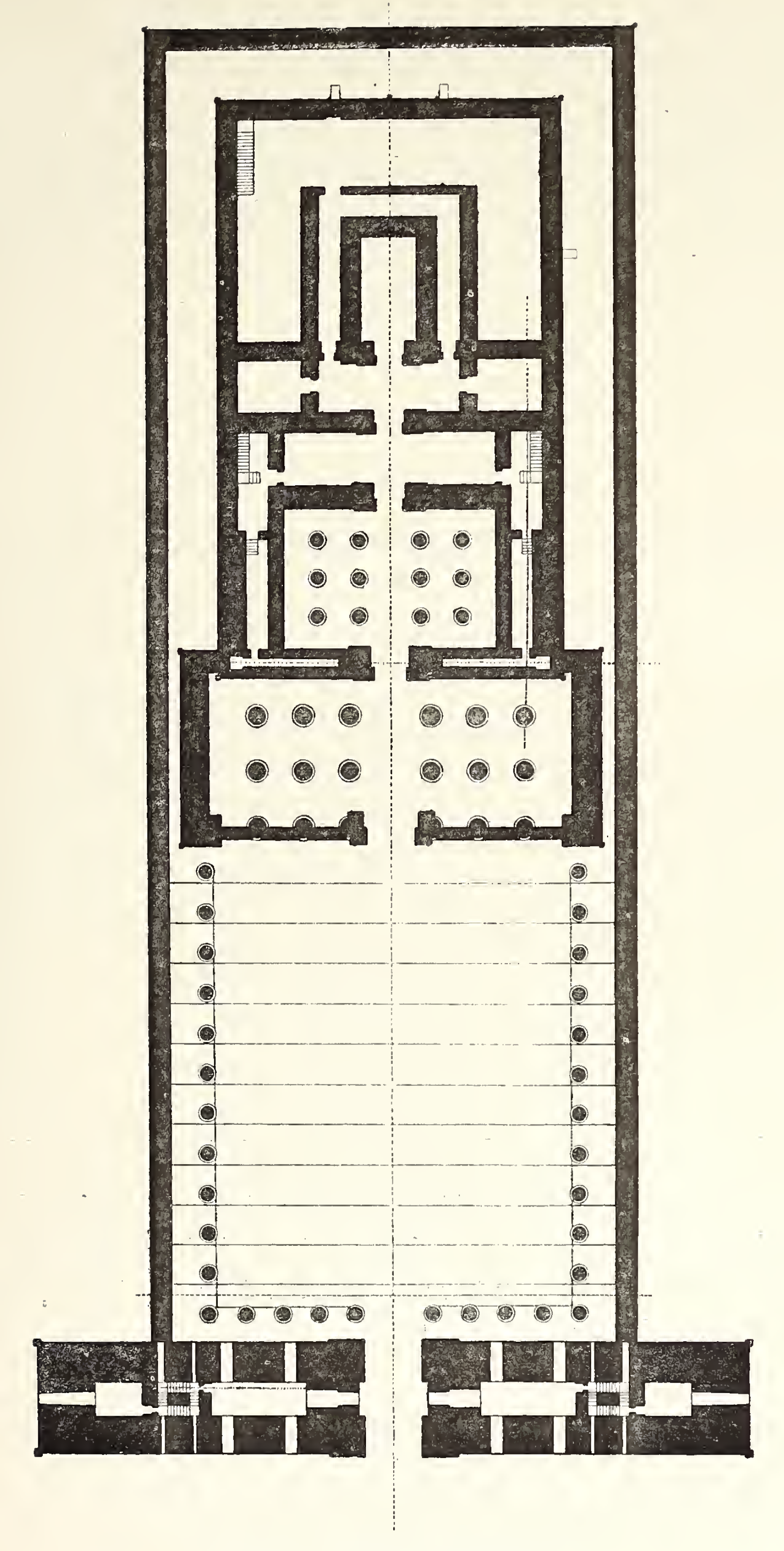


Fig. 66 — Propylées du temple d'Edfou.

La proportion de l'ordre est de 7 modules 2/3 (1), l'entablement ayant toujours 2 modules. Ce mode se rapproche un peu plus qu'au Parthénon du mode octométrique. La proportion des colonnes est de 4 diam. 4/5.

N° 3.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DU MODE INTERMÉDIAIRE ENTRE L'HEPTA ET L'OCTOMÉTRIQUE.

NOMENCLATURE.	LE PARTHÉNON.	LES PROPYLÉES D'ATHÈNES.
Corniche	0 module, 326	0 module, 264
Frise	0 » 741 1/2	0 » 777
Architrave	0 » 740 1/2	0 » 764
Abaque	0 » 192	0 » 195
Entablement et abaque	2 » 000	2 » 000
Module	1 » 000	1 » 000
Hauteur de la colonne, moins l'abaque	5 » 558	5 » 683 (2)
Hauteur totale de l'ordre	7 » 558	7 » 683
D'axe en axe des colonnes	2 » 368 (3)	2 » 420 (4)
D'axe en axe des triglyphes	1 » 184	1 » 210
Grand diamètre des colonnes	1 » 020	1 » 015
Diamètre supérieur	0 » 797	0 » 790
Hauteur du chapiteau	0 » 380	0 » 375
Hauteur de l'échine et ses filets	0 » 188	0 » 180
Saillie du chapiteau	0 » 154	0 » 176

On remarquera, aux Propylées, une grande amélioration dans la proportion des chapiteaux : l'échine, après avoir longtemps dominé, est enfin devenue moins haute que l'abaque. Ce progrès se perpétue dans les âges suivants.

(1) Et même un peu plus. Voir le tableau ci-dessus n° 3.

(2) Juste 1/8 de module de plus qu'au Parthénon. Proportion des colonnes : Parthénon, 5 diam. 637 ; Propylées, 5 diam. 800 ; ou 5 diam. et moins de 2/3, et 5 diam. 4/5.

(3) Mesuré sur les trois entre-colonnements milieu.

(4) Mesuré sur les deux entre-colonnements intermédiaires.

CHAPITRE XIII.

L'ORDRE DORIQUE, ONZIÈME ÉPOQUE. — MODE OCTOMÉTRIQUE.

§ 1. — *Le monument chorégique d'Aristodème, à Athènes.*

Beulé entreprit, en 1853, des fouilles considérables aux Propylées, et découvrit la porte de l'Acropole, les murs, les tours et l'escalier. Nous laissons l'heureux archéologue raconter lui-même les résultats de sa découverte qui touchent le plus au sujet que nous traitons :

« A trente-six mètres en avant des Propylées, à seize mètres au-dessous des degrés de leur soubassement, s'élèvent les véritables fortifications de l'Acropole, car les Propylées n'ont aucun caractère militaire; c'est une magnifique décoration, rien de plus. Ces fortifications forment une façade intérieure parallèle à la grande façade des Propylées, et à peine un peu plus large, car elle présente un développement de 22 mètres. Cet espace a été divisé en trois parties égales : au milieu, un mur de marbre, percé d'une porte dorique exactement dans l'axe de la porte centrale des Propylées ; à droite et à gauche, des tours carrées en pierre qui s'avancent pour défendre la porte, et dont la saillie est de $5^{m}, 20$.

« Le mur du milieu a été retrouvé dans toute sa hauteur, qui est de $6^{m}, 74$; sa largeur est de $7^{m}, 20$. Il est composé de marbres pris à différents monuments, mais disposés cependant avec une certaine régularité et un certain goût, qui paraît inspiré par un modèle plus ancien.

« La partie supérieure, qu'on peut appeler l'entablement du mur, a $2^{m},57$ de hauteur. C'est, en effet, un dorique, placé de la même manière que les débris du vieux Parthénon sur le mur de Thémistocle. Les architraves de marbre pentélique supportent une frise en

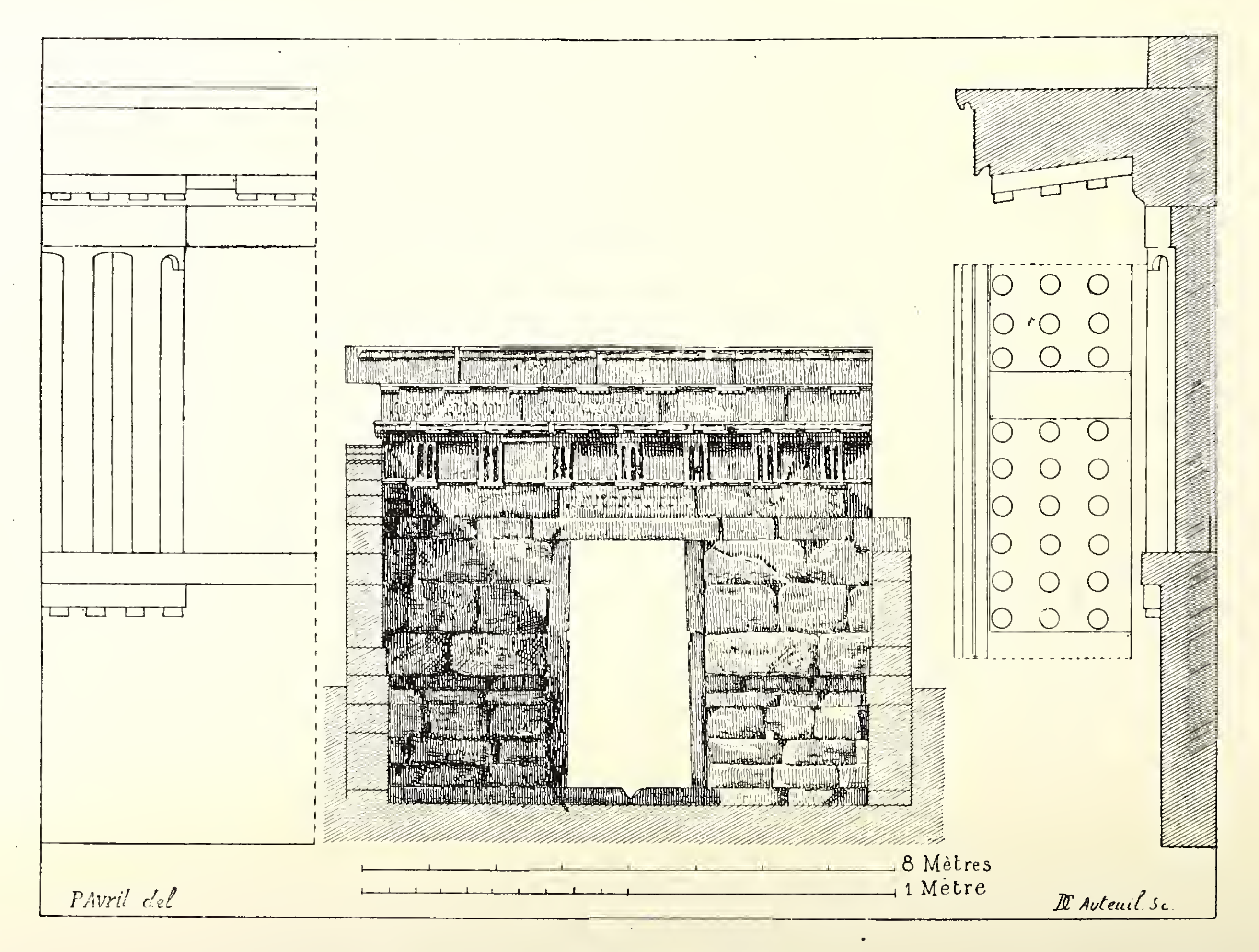


Fig. 67. — Porte des Propylées, découverte par Beulé.

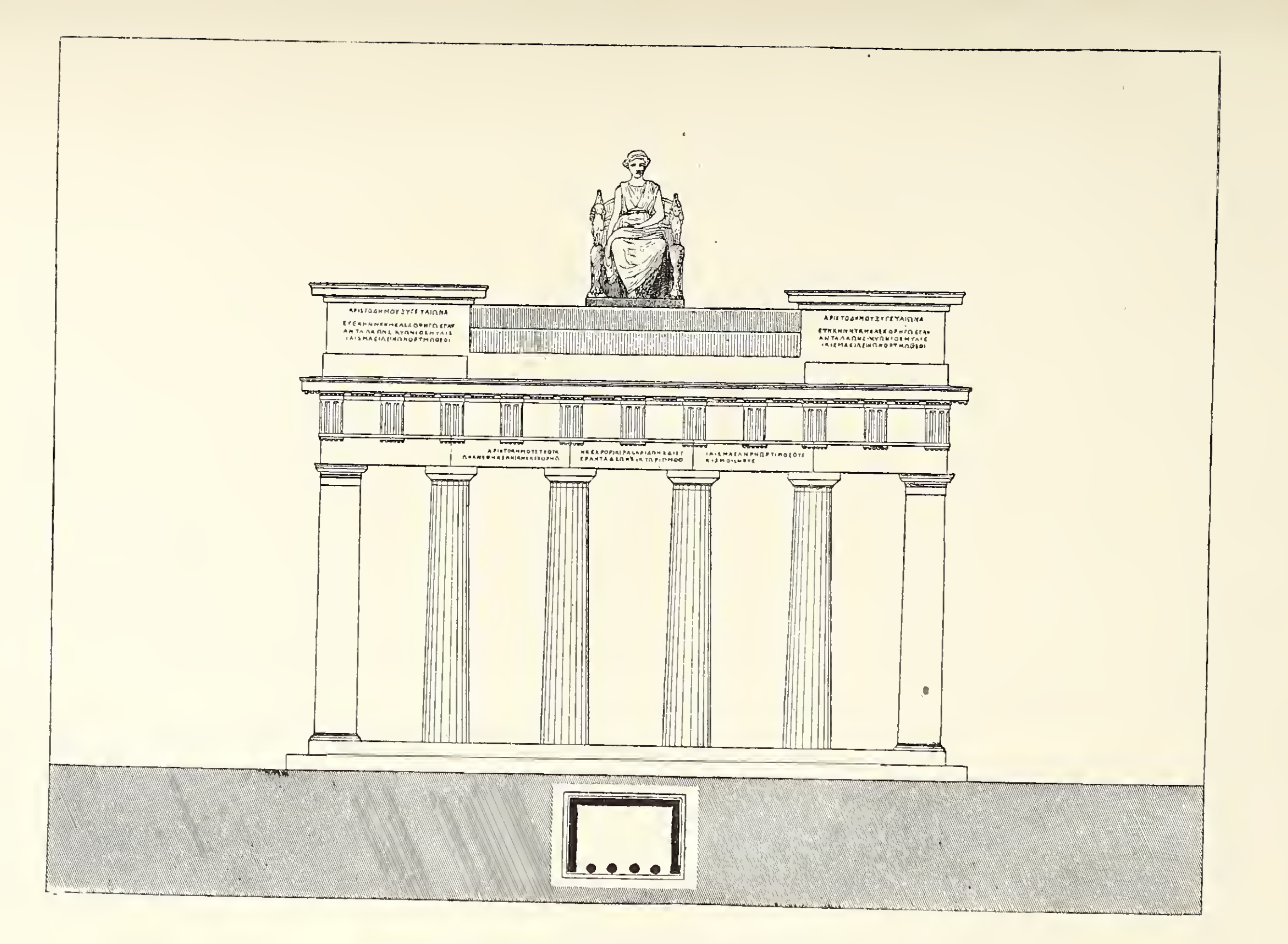


Fig. 68. — Restauration du monument chorégique d'Aristodème.

pierre de tuf; des métopes en marbre blanc ont été glissées dans les coulisses des triglyphes ; ce sont des plaques sans traces de sculptures ni de couleurs. Au-dessus de la frise, on a mis une corniche en marbre.

« Les couleurs ne se distinguaient point d'abord sur les marbres ensevelis depuis plus de quatre siècles. L'humidité de la terre a déposé comme une mousse sur les surfaces. Mais, si l'on enlève délicatement cette croûte, on voit paraître le rouge et le bleu dans toute leur vivacité : le bleu sur les mutules, le rouge sur les entre-mutules. *Les triglyphes conservent aussi de la couleur bleue appliquée à nu sur la pierre.*

« Les architraves proviennent d'un monument chorégique élevé la première année de la cxv^{e} olympiade, en même temps que le monument de Thrasyllus. C'est ce que nous apprend l'inscription qu'elles portent gravée :

« ... Le fils d'Aristodème, de Xypété, a consacré ce monument ; il a
« remporté le prix dans le concours d'enfants, où il était chorége pour
« la tribu Cécropide. Pantaléon de Sicyone a composé la musique ;
« Elpénor, fils de Timothée, l'a exécutée ; Néæchmus était
« archonte. »

« Ainsi, le prix fut remporté sous l'archontat de Néæchmus, l'an 319 avant J.-C. La même année, Thrasyllus, chorége de la tribu Hippothoontide, était vainqueur dans le concours des hommes faits.

« On n'avait retrouvé encore, à Athènes, que deux monuments chorégiques : celui de Lysicrate, charmant modèle du corinthien grec, et celui de Thrasyllus, d'ordre dorique, qui dominait le théâtre de Bacchus. Voici donc un troisième monument du même genre et de la même époque, qui, vraisemblablement, se trouvait dans la rue des Trépieds, où Pausanias vit réunis les édifices destinés à immortaliser la générosité et les succès des choréges. L'ordre de ce dernier monument était dorique. Les proportions seront celles qu'on préférait au siècle d'Alexandre : on peut le supposer aussi élancé que le temple de Némée et le monument de Thrasyllus. La hauteur des architraves est de 562 millimètres.

« On sait que, depuis Périclès, les murs d'Athènes ont été détruits plus d'une fois, par Lysandre d'abord, puis par Sylla, qui fit renverser par les soldats romains les fortifications relevées par Conon. Ce ne fut que vers le milieu du IIIe siècle de l'ère chrétienne, quand les premières invasions des Goths émurent l'Orient, que Valérien envoya aux Athéniens l'ordre de relever leurs murs. Ils le firent avec la précipitation que commandait le danger.

« En même temps, ils rétablirent les tours qui flanquaient la porte à droite et à gauche. Les Romains les avaient seulement rasées à neuf ou dix pieds au-dessus du sol. Au lieu de les reconstruire, les Grecs préférèrent enlever la terre qui cachait leurs fondations. Chaque tour grandit ainsi du double, non parce qu'on l'élevait au-dessus du sol, mais parce que le sol s'abaissait au-dessous d'elle.

« Lorsqu'on eut emporté les terres et abaissé la pente pour élever les tours, il fallut naturellement placer au-dessous du niveau antique le bas du mur en marbre et le seuil de la porte. La différence est d'environ cinq pieds.

« La façade et la porte ainsi abaissées, la difficulté n'était que reculée. Comme on ne pouvait déranger l'économie entière de l'escalier, on tailla dans le palier une brèche en face de l'entrée, et on entassa dans ce petit espace sept marches roides et étroites (1). »

M. Lebouteux, ancien pensionnaire de Rome, a mesuré et dessiné tout ce que Beulé a découvert de nouveau aux Propylées, et c'est d'après ses dessins qu'ont été gravées les quatre planches annexées au premier volume de *l'Acropole d'Athènes*.

La quatrième planche contient l'élévation et la coupe du mur de marbre, à l'échelle d'un centimètre pour mètre, et les détails de l'entablement dorique à l'échelle de huit centimètres pour mètre.

Les triglyphes de la frise correspondent parfaitement aux gouttes de l'architrave, et, si les mutules ne correspondent pas aux axes des triglyphes, cela tient uniquement à la précipitation avec laquelle cette reconstruction a été faite; mais elles ont exactement la même largeur

(1) Beulé, *l'Acrop. d'Ath.*, t. I, p. 99 à 114.

et la même dimension d'axe en axe. Ces trois membres faisaient donc partie d'un seul et même entablement.

Le style est bien le même partout; quoi qu'en dise Beulé, aucun détail n'est archaïque; l'entablement tout entier est, au contraire, conçu dans les proportions et le style en usage au siècle d'Alexandre.

N° 4.

TABLEAU DU MODE OCTOMÉTRIQUE.

MONUMENT CHORÉGIQUE D'ARISTODÈME, A ATHÈNES.

Corniche	0	mod.,	28	
Frise	0	»	84	
Architrave	0	»	71	
Abaque (1)	0	»	17	
Entablement et abaque	2	»	00	
Module, moitié	1	»	00	
D'axe en axe des triglyphes	1	»	33 1/3,	ou 1 mod., 1/3
D'axe en axe des colonnes (2)	2	»	66 2/3,	ou 2 » 2/3
Hauteur totale de l'ordre (3)	8	»	00	
Hauteur des colonnes, moins l'abaque	6	»	00	
Grand diamètre, présumé	1	»	028	

Proportion présumée de la colonne entière : *six diamètres de hauteur.*

A partir du siècle d'Alexandre, on a porté les proportions de l'ordre dorique au-delà du mode octémétrique. Mais il a fallu pour cela admettre trois métopes par entre-colonnement et passer, sans intermédiaire, de l'octo à l'ennéamétrique.

Le dorique de Vitruve, mesuré à l'égyptienne, serait décamétrique.

Trouvant dans le temple de Némée une influence romaine, nous l'avons classé parmi les doriques romains, avec lesquels il a beaucoup d'analogie.

Avec quatre métopes par entre-colonnement, on peut porter le dorique grec jusqu'au mode décamétrique, ainsi que le démontre la figure suivante.

(1) Cote moyenne prise sur des chapiteaux de même époque.

(2) Cote donnée par la longueur connue des architraves.

(3) Présumée égale au triple de la cote d'axe en axe des colonnes, en vertu du principe que nous avons découvert dans le mode hexamétrique et retrouvé dans l'heptamétrique.

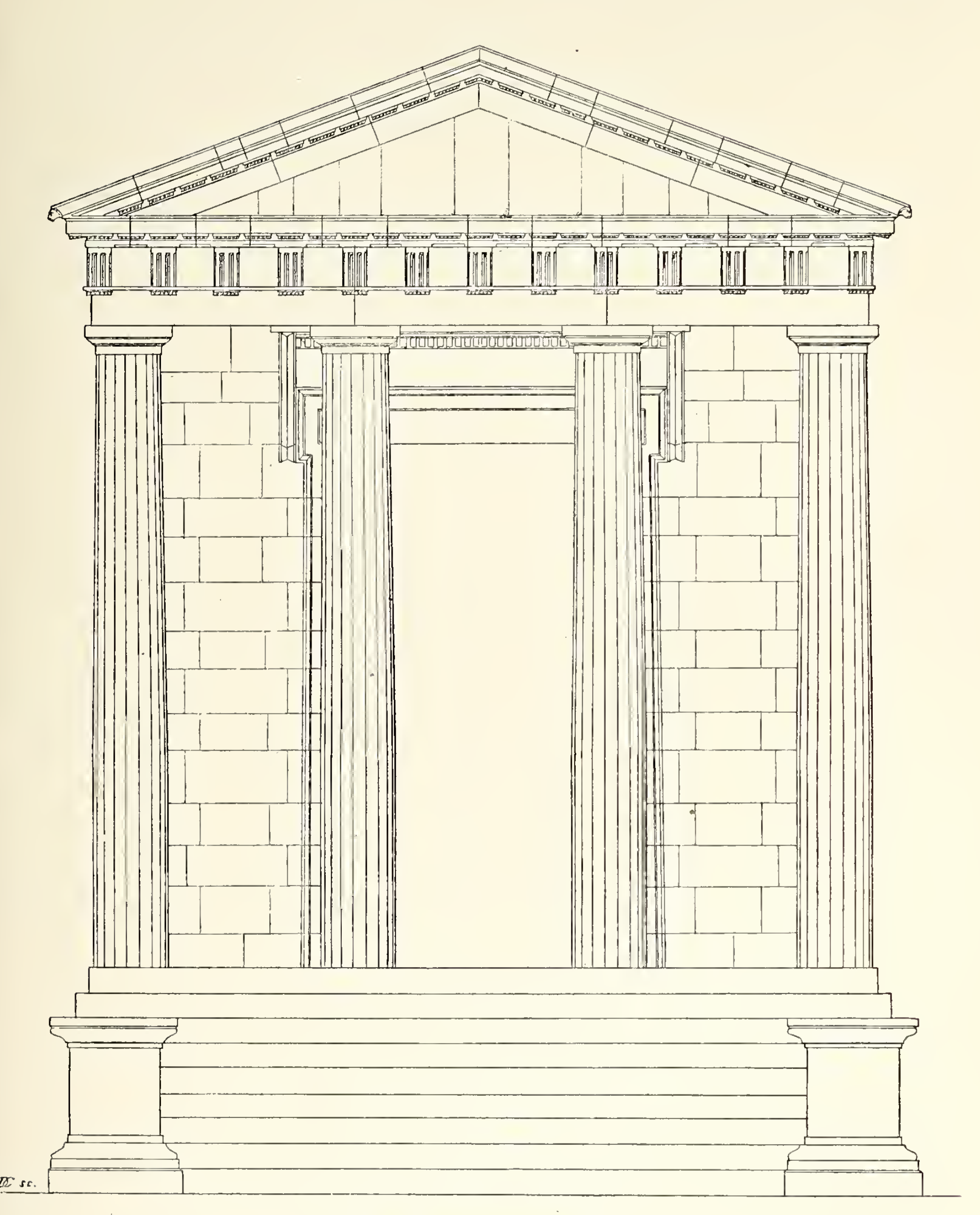


Fig. 69. — Mode décamétrique.

APPENDICE.

MONUMENTS PSEUDO-GRECS.

Nous terminerons notre cinquième livre par quelques observations sur des monuments qu'on a considérés jusqu'ici comme ouvrages purement grecs et qui sont de construction romaine.

Le plus remarquable des édifices de ce genre est à Éleusis. Voici ce qu'en disent les *Dilettanti* (1) : « Les goujons et les crampons dont « les anciens faisaient un si grand usage, et qui étaient en fer dans « les Propylées d'Athènes, *sont en bronze dans ceux d'Éleusis.* »

Ce dernier monument étant une copie aussi exacte que possible du chef-d'œuvre de Mnésiclès, nous ferons observer d'abord que les architectes grecs suivaient la tradition, quant aux principes généraux, mais ne se copiaient pas, ensuite, qu'on ne connaît aucun édifice vraiment grec où le bronze soit employé pour lier ensemble les assises de marbre ou de pierre. Ce mode de construction, qui est un progrès, appartient exclusivement aux Romains. Il serait donc superflu de produire d'autres preuves.

Le temple de Minerve, à Sunium, doit se ranger dans la même catégorie. Il avait encore dix-neuf colonnes du temps de Spon; Leroi ne parle que de dix-sept, et il n'en reste plus que quatorze. « L'appât « des *crampons de bronze* employés dans la construction de ce monu- « ment n'a pas peu contribué à sa destruction (2). » En ne l'appréciant que d'après la délicatesse des détails, on le croirait du siècle d'Alexandre; mais, les fûts de colonne n'ayant que seize cannelures,

(1) Tome III,

(2) Note d'Hittorff.

leur caractère archaïque produit une monstrueuse discordance et prouve que cet édifice n'est qu'un maladroit plagiat.

Selon les *Dilettanti,* « le temple de Némésis, à Rhamnus, peut être « regardé comme un ouvrage des plus belles époques de la Grèce. »

Hittorff, en traduisant ce passage, renchérit encore là-dessus :

« Il y a, dit-il, une telle conformité dans la disposition du plan, « dans les proportions générales et particulières de ce temple avec « l'ensemble et les détails du temple de Thésée, à Athènes, que nous « croyons ne rien hasarder en supposant que ces deux édifices sont « l'ouvrage d'un même artiste (1). »

Nous répondrons à tout cela :

1° Que le temple de Némésis et le monument de Thésée sont si peu l'ouvrage d'un même artiste, que le temple athénien est parfaitement conçu suivant les proportions du mode heptamétrique, tandis que celui de Rhamnus est conçu suivant un mode intermédiaire d'époque postérieure.

2° Le plan, loin d'être conforme au plan du temple de Thésée, est plus romain que grec. Les *Dilettanti* ont même remarqué cette particularité. « Le temple de Némésis, disent-ils, *est le seul exemple connu* « dans lequel les antes et les colonnes du pronaos se trouvent élevées « sur l'axe des colonnes de la façade. » Nous ferons observer que « cet *exemple* » est bien en effet « *le seul* », mais en Grèce, et non en Italie, où, à toutes les époques, les Romains n'ont jamais fait autrement.

Quant à la similitude des détails avec le temple de Thésée, il suffirait de citer, par exemple, la grande cymaise qui, à Rhamnus, couronne les faces latérales du temple, et qui n'était point en usage avant le siècle d'Alexandre.

L'édifice, connu sous le nom de temple d'Apollon Epicurius, à Bassæ, mérite une mention particulière; il jouit d'une grande renommée, parce qu'on le confond généralement avec un temple décrit par Pausanias et construit par l'architecte du Parthénon.

(1) Note du chap. VI, p. 46.

Nous ne croyons pas que le monument publié par Cokerell, puis par Blouet (1), soit celui que Pausanias attribue à Ictinus.

Voyons d'abord le texte grec.

« Phigalie est entourée de montagnes. Le mont Cotylius est *tout au* « *plus* à quarante stades de la ville; on remarque sur cette montagne « un endroit nommé Bassæ, où est le temple d'Apollon Epicurius, « *qui est tout en marbre, même le toit.* De tous les temples qui sont dans « le Péloponnèse, c'est, après le temple de Tégée, celui qu'on admire « le plus *pour la beauté du marbre et l'harmonie des proportions.* Ictinus, « l'architecte du *temple de Phigalie,* florissait du temps de Périclès et « a construit le Parthénon d'Athènes. » (Pausanias, *Arcadie,* liv. VII, « chap. XLI.)

Ainsi, le mont Cotylius, où l'on remarque un endroit nommé Bassæ et le temple d'Apollon, « le mont Cotylius est *tout au plus* à quarante « stades de la ville ».

Or, selon Blouet, « le temple est situé *à deux heures et demie de* « *marche de la ville* ».

On admet généralement qu'un piéton fait par heure une lieue de 2,400 toises ou 4,680 mètres. C'est donc, pour deux heures et demie, 11,700 mètres, qui font soixante-trois stades, et non quarante *tout au plus*.

« Le temple d'Apollon Epicurius *est tout en marbre, même le toit.* « C'est, après le temple de Tégée, celui qu'on admire le plus *pour la* « *beauté du marbre.* »

Le temple publié par Blouet *est en pierre calcaire.*

Pausanias ajoute « qu'on admirait aussi le temple de Phigalie « *pour l'harmonie des proportions,* et qu'Ictinus en fut l'architecte ».

Nous avons comparé, suivant notre méthode, le prétendu temple de Phigalie aux monuments doriques du siècle de Périclès, et nous pouvons affirmer que l'*harmonie des proportions* y fait complétement défaut. La corniche est d'une faiblesse extrême, et les colonnes, au contraire, beaucoup plus courtes que celles du Parthénon et des Propylées, d'où

(1) *Expédition de Morée.*

il résulte que la façade n'est point assez haute comparativement à sa largeur.

Quant à attribuer ce bizarre édifice à Ictinus, Blouet fournit, à son insu, un argument décisif lorsqu'il dit : « La manière dont l'intérieur « du temple est lié comme construction avec l'extérieur ne permet « pas de supposer que cet intérieur soit, comme on l'a dit, d'une « autre époque que l'extérieur. » Ainsi tout est bien de la même main. Nous sommes d'autant plus de cet avis, que les chapiteaux doriques sont aussi entachés de faux archaïsme, bien que cet archaïsme soit moins accentué que celui des colonnes intérieures d'ordre ionique.

Nous donnerons comme conclusion un fait rapporté par Cokerell d'après le baron de Stalberg. « ... Ce monument fut détruit dans le « moyen âge : on en détacha *les pierres, afin d'enlever les bronzes qui les* « *reliaient ensemble.* »

Ce fameux édifice est donc simplement un ouvrage romain.



LIVRE VI.

ARCHITECTURE ROMAINE. — ORDRE DORIQUE.

AVANT-PROPOS.

Dans les livres publiés jusqu'ici sur le sujet que nous traitons, l'histoire de l'architecture étrusque précède immédiatement l'histoire de l'architecture romaine. Nous avons cru devoir adopter un autre ordre; voici pourquoi. Traitant plus particulièrement de la théorie de l'art, il nous fallait, avant tout, expliquer la raison d'être de chaque chose.

Après avoir exposé la théorie des temples toscans, indiqué les modifications qu'ils ont subies aux divers âges, nous avons reconnu dans les entablements de bois l'origine des mutules, mais non celle des triglyphes. De là, passant immédiatement aux plus anciens temples grecs, nous avons pu suivre la marche régulièrement ascendante de l'art, découvrir et constater les principes alors en usage et les nombreux emprunts faits à l'Égypte.

L'ordre dorique romain dérivant à la fois de l'ordre toscan et de l'ordre dorique grec, il était indispensable, pour l'apprécier judicieusement, de faire avant tout une étude approfondie des prototypes.

Il est des progrès de nature diverse; ils peuvent se diviser en deux genres.

Le premier consiste à perfectionner, en les imitant, les œuvres de ses devanciers. C'est ce qu'ont fait les Grecs.

Le second genre se produit lorsque le développement de la civilisation d'un grand peuple oblige l'art à sortir de la voie ordinaire et que des hommes de génie le guident dans cette nouvelle voie. Ce genre de progrès appartient plus particulièrement aux architectes romains.

L'ordre dorique romain, bien qu'inférieur en lui-même au dorique grec, est un progrès du second genre. Ce n'est pas, comme paraissent le croire quelques architectes contemporains, une simple dégénérescence du grec; il en est, selon nous, une transformation, et, qui plus est, une transformation justifiée par son emploi dans un système de construction tout romain, où l'ordre grec ne pouvait entrer avec son caractère propre.

C'est donc un ordre à part, un nouvel ordre, né des nécessités produites par l'agrandissement du domaine de l'art.

Nos usages, nos lois, nos mœurs ayant beaucoup plus d'affinité avec la civilisation romaine qu'avec celle des Grecs, notre mode de construction tenant bien plus des premiers que des seconds, il s'ensuit que, dans nos édifices, les applications judicieuses de l'ordre dorique romain sont plus nombreuses que celles du dorique grec.

Aussi avons-nous pensé que le dorique romain méritait d'être sérieusement étudié, depuis son origine jusqu'à ses derniers développements, et même dans les monuments élevés par les grands maîtres de la Renaissance, et jusque dans les livres publiés par plusieurs d'entre eux.



CHAPITRE PREMIER.

L'ORDRE DORIQUE ROMAIN AVANT VITRUVE.

Tant que les Romains n'ont fait qu'imiter les temples doriques des Grecs, ils sont restés fort au-dessous de leurs modèles. Ce n'est pourtant pas une raison suffisante pour négliger l'étude de ces premiers essais. Il est utile de suivre la marche progressive de l'ordre dorique romain, afin de bien comprendre les raisons qui l'ont porté successivement à une complète transformation.

Tout était étrusque dans les temples romains, selon Varron, avant la construction du temple de Cérès (1). Or, ce monument, situé au bout du grand cirque, était consacré, à l'instar des temples égyptiens, à une triade. Celle-ci se composait de Cérès, Bacchus et Proserpine. La dédicace fut faite par le consul Cassius, en l'année 491 avant notre ère. Les modeleurs Damophile et Gorgase, peintres également, ont orné l'édifice de leurs ouvrages dans les deux genres (2). Vitruve dit que le fronton de ce temple était orné de figures de terre cuite, selon la mode toscane (3). Il est fort présumable que, selon la même mode, les architraves étaient de bois.

Le temple à antes fut connu très-anciennement des Romains. Selon Vitruve, « on en retrouvait un exemple aux trois temples de la Fortune (4) ».

(1) Varron, cité par Pline, liv. XXXV, chap. XLV.
(2) Pline, *id., ibid.*
(3) Liv. III, chap. II.
(4) Liv. III, chap. I.

Le plus ancien temple romain consacré à la Fortune remonte à Servius Tullius, qui régna de 576 à 532 av. J.-C. (1).

Le second, consacré à la *Fortune des femmes,* fut érigé en l'honneur de Véturie, femme de Coriolan (2).

Le troisième, à la déesse *Fors Fortuna,* fut construit par Papirius Cursor, le même qui dédia le temple de Quirinus en 293 av. notre ère (3).

Le plus ancien monument romain d'ordre dorique dont les ruines soient parvenues jusqu'à nous est le temple de l'Espérance, à Rome. Il fut construit par le consul Aulus Attilius Calatinus, qui l'avait voué pendant la guerre qu'il fit en Sicile, l'an de Rome 496 (257 av. J.-C.). Cet édifice a été mesuré et dessiné par Balthazar Perruzzi, puis publié par Serlio et par Labacco, évidemment d'après les dessins de Perruzzi. Des fouilles entreprises en 1808 ont mis à découvert le haut stylobate sur lequel s'élevait le temple. Il était tout entier de travertin recouvert de stuc.

La construction de cet édifice est postérieure de seize ans seulement à la conquête de la Grande Grèce par les Romains, conquête qui commença à favoriser l'introduction de l'art grec à Rome. Cet art se manifeste, en effet, dans la disposition générale et dans les proportions du temple de l'Espérance, mais non encore dans les détails.

Le plan offre un périptère hexastyle, c'est-à-dire ayant six colonnes sur la façade et onze sur les flancs, ce qui est conforme à la règle de Vitruve (4) L'entre-colonnement a deux diamètres, ce qui est la proportion systyle. L'entablement a presque le tiers de la hauteur de la colonne; la proportion de celle-ci est d'un peu moins de sept diamètres.

On s'était donc tout d'abord fort éloigné des proportions grêles et des entre-colonnements aræostyles des temples toscans. On a conservé, toutefois, de l'ancienne manière, la frise sans triglyphes.

Le triglyphe, en effet, ne paraît pas être un élément indispensable

(1) Denys d'Halic., liv. IV, chap. VIII.
(2) Tite-Live, liv. II, chap. XI.
(3) *Ibid.,* liv. X, chap. XLVI.
(4) Liv. III, chap. I.

de l'ordre dorique romain. Parmi les nombreux monuments de cet ordre qui nous restent à Rome, deux seulement ont leur frise ornée de triglyphes : le Tabularium et le théâtre de Marcellus.

Labacco, contrairement aux dessins de B. Perruzzi, qu'il a d'ailleurs suivis, a cru devoir indiquer des triglyphes dans la frise du temple de l'Espérance, mais sans aucune autorité. La moulure sous le larmier n'a point la saillie nécessaire pour recevoir le relief des triglyphes, et, ce qui est encore plus péremptoire, la cymaise de l'architrave ne comporte point de gouttes; enfin, la frise est trop haute, comparativement aux entre-colonnements, pour recevoir des triglyphes et des métopes bien proportionnés. D'ailleurs, à cette époque reculée où l'on faisait des stucs très-minces, la pierre eût été bien certainement préparée pour recevoir les triglyphes.

La remarque la plus essentielle à faire sur cet édifice est que la hauteur de l'architrave, ayant 1 module (1) et 1/6, dépasse fort heureusement la mesure fixée par Vitruve. Nous reviendrons sur cette importante observation.

Parmi les monuments encore existants à Rome, le seul qui puisse nous donner une idée de l'ordre dorique avant Vitruve est le *Tabularium*. Ce portique, suivant une inscription qui se voyait encore du temps de Nardini, appartenait au *Tabularium*, c'est-à-dire aux archives publiques, et avait été construit par Quintus Lutatius Catulus, second consul, l'an de Rome 675 (78 ans avant notre ère). Il précéda, par conséquent, de vingt-deux ans la dédicace du théâtre de Pompée.

L'extérieur du portique est décoré d'un ordre de demi-colonnes doriques étrusco-grecques, cannelées dans la partie supérieure et à facettes jusqu'au tiers de sa hauteur, comme au temple d'Hercule, à Cora. Seulement, ici, le nombre des cannelures serait de vingt-quatre si la colonne n'était point engagée à demi dans les pieds-droits. Entre les colonnes sont des arcades avec imposte, mais sans archivolte. Toute la construction est en péperin, excepté les impostes, les chapiteaux et l'architrave, qui sont en travertin. La frise et la corniche manquent.

(1) Nous nous servons ici du module de Vitruve, qui est égal à un demi-diamètre.

La combinaison d'un ordre grec avec des arcades romaines est-elle une création due à l'auteur du Tabularium, ou cet architecte n'a-t-il fait que suivre une tradition? Nul ne le sait, mais peu importe; toujours est-il que cette combinaison nous apparaît ici pour la première fois et dans une simplicité native permettant de croire que, si ce n'était point alors chose nouvelle, le type originel ne remontait pas beaucoup au delà.

L'ordre dorique du Tabularium, en effet, n'a encore subi aucune des modifications commandées par l'alliance intime du style grec et du style romain. Les colonnes y sont exactement ce qu'elles seraient dans un temple étrusco-grec. L'arcade sans archivolte est d'une crudité qui disparaîtra plus tard.

Nous devons donc considérer ce portique comme un point de départ, un premier essai de la fusion des deux styles. Il servira de terme de comparaison pour analyser d'autres édifices et suivre la marche progressive de l'art dans les portiques du même genre.



CHAPITRE II.

L'ORDRE DORIQUE, SELON VITRUVE.

Vitruve a exercé, à l'époque de la Renaissance, une influence considérable. On le regardait généralement comme le législateur de l'architecture, et ceux qui publiaient des livres sur cet art acceptaient aveuglément ses préceptes. Une étude plus approfondie de l'antique nous a fait reconnaître, cependant, que les règles de Vitruve ne s'appliquent guère qu'aux édifices romains de son temps, c'est-à-dire au temps de Jules César, qui employait cet architecte à la construction des machines de guerre (1). Vitruve était déjà vieux, comme il le dit lui-même (2), lorsqu'il dédia son livre à Auguste, évidemment dès les premières années du règne de cet empereur, puisqu'il n'y est fait mention d'aucun des grands et nombreux monuments construits sous ce règne.

Toutefois, Vitruve est fort utile en ce que son ouvrage est le seul traité d'architecture des anciens qui soit parvenu jusqu'à nous. Cet ouvrage est d'autant plus précieux que, s'il faut en croire son auteur, il n'aurait fait qu'une compilation. Vitruve énumère longuement, en effet, dans la préface de son septième livre, les noms des auteurs qu'il a consultés et qu'il dit avoir reproduits dans un meilleur ordre. Ces auteurs sont presque tous Grecs, et malheureusement Vitruve, n'ayant jamais quitté l'Italie, n'avait qu'une idée fort imparfaite de l'architecture grecque. Il va même jusqu'à dire que « les anciens ne se sont point servis des proportions de l'ordre dorique dans les temples » (3),

(1) Vitruve, préface du liv. I.

(2) Préface du liv. II.

(3) Liv. IV, chap. III.

tandis que, jusqu'au siècle de Périclès, au contraire, l'ordre dorique était presque seul employé à l'édification des temples des grands dieux.

Cette erreur de Vitruve nous porte à croire qu'il a peu emprunté aux architectes grecs Silène et Théodorus, qui, selon lui, ont écrit sur l'ordre dorique. Il dit, d'ailleurs, avoir appris de ses maîtres, c'est-à-dire des architectes romains, les proportions de cet ordre d'architecture. Il est donc présumable qu'il aura puisé principalement dans les écrits de Fussitius, de Terentius Varro et de Publius Septimius (1).

Quoi qu'il en soit, l'ordre dorique, appliqué à d'autres édifices que des temples, avait presque généralement abandonné l'antique gravité de son caractère, pour suivre une marche ascendante vers des proportions plus sveltes, plus élégantes.

Aucun monument antique connu n'ayant observé les préceptes de Vitruve dans leur ensemble, nous en pourrions conclure que ces préceptes ne faisaient point alors autorité. Toutefois, en analysant le dorique de Vitruve et en le comparant au Tabularium, qui lui est antérieur de quelques années, et au premier ordre du théâtre de Marcellus, qui le suit de près, on trouve, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, quelques proportions à peu près vitruviennes (2). Il en est de même pour certains monuments construits en Grèce dans les derniers temps, notamment pour le temple de Némée (3).

Les traits caractéristiques du dorique de Vitruve sont l'introduction de l'astragale et la maigreur de l'architrave, dus, l'un et l'autre, à l'influence étrusque. La proportion d'un demi-diamètre, donnée à l'architrave, rappelant trop évidemment la plate-forme en bois des temples toscans, enlève à l'ordre dorique le caractère de fermeté que doit comporter tout édifice construit en matériaux durables. C'est là le côté faible du dorique de Vitruve, son vice radical. Il ne faut point cependant trop accuser Vitruve, qui n'a fait que reproduire ce faux précepte. Il existait avant lui, puisqu'on l'a appliqué au Tabularium, et cela est d'autant plus surprenant que, par les profils des impostes et

(1) Architectes romains cités par Vitruve dans la préface de son liv. VII.

(2) Voir ci-contre le tableau synoptique des ordres doriques romains.

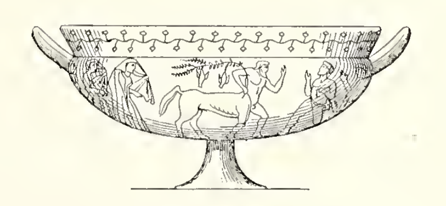
(3) Voir le même tableau.

même par la eolonne tout entière, ee portique a beaueoup d'analogie avee les doriques de Pompéi; mais il leur est très-inférieur, surtout à eause de l'arehitrave. Si les eolonnes du portique du Forum triangulaire, à Pompéi, ont en hauteur sept fois leur diamètre, comme dans le dorique de Vitruve, l'ordre entier en diffère beaueoup par l'entablement, dont toutes les parties ont l'ampleur eonvenable : l'ensemble de cet ordre offre un heureux exemple de gravité unie à la grâee. (Voyez le tableau ci-eontre.)

PARALLÈLE, SUIVANT LE MODULE DE VITRUVE, DES ORDRES DORIQUES SE RAPPROCHANT LE PLUS DE SA MÉTHODE.

NOMENCLATURE.	DORIQUE DE VITRUVE.	TABULARIUM.	TEMPLE DE NÉMÉE.	FORUM triangulaire DE POMPÉI.
Grand diamètre.	2 mod., 00	2 mod., 00	2 mod., 00	2 mod., 00
Diamètre supérieur.	1 » 666	1 » 688	1 » 605	1 » 67
Hauteur totale des colonnes. . . .	14 » 00	13 » 678	13 » 318	14 » 09
— de l'architrave	1 » 00	0 » 963	1 » 30	1 » 39
— de la frise.	1 » 50	1 » 191	1 » 45	1 » 32
— de la corniche (1).	0 » 666	0 » 68	0 » 43	0 » 68
— de l'entablement (2) . . .	3 » 166	2 » 836	3 » 18	3 » 39
Largeur des triglyphes.	1 » 000	0 » 733	0 » 985	0 » 85
— des métopes.	1 » 500	1 » 191	1 » 45	1 » 05
D'axe en axe des triglyphes. . . .	2 » 500	1 » 924	2 » 435	1 » 90
Hauteur de l'abaque	0 » 333	0 » 25	0 » 33	0 » 31
— de l'échine et ses filets. .	0 » 333	0 » 13	0 » 28	0 » 217
— du chapiteau sans le gorgerin.	0 » 666	0 » 38	0 » 61	0 » 527

(1) Y compris le chapeau du triglyphe, mais sans la grande cymaise.
(2) Sans la grande cymaise.



CHAPITRE III.

L'ORDRE DORIQUE APRÈS VITRUVE. — LE THÉATRE DE MARCELLUS; LE COLISÉE.

Le théâtre de Marcellus offre le second exemple (1) d'un ordre dans des conditions tout exceptionnelles. Les colonnes, engagées dans des pieds-droits d'arcades, y font l'office de contre-forts, ce que nous avons déjà vu au Tabularium; mais ici l'édifice, devant avoir nécessairement plusieurs étages, a fait naître l'idée de plusieurs ordres superposés. On a bien, au grand temple de Pæstum, un exemple grec de superposition d'ordre, mais le second ordre est très-subordonné au premier ; d'ailleurs, les deux colonnes ne formant qu'un seul et même point d'appui, il n'y a, en réalité, qu'un seul étage. Aussi, le théâtre romain, avec ses nombreux escaliers sous les gradins, ses trois étages de portiques donnant accès à toutes places, est-il non-seulement une combinaison des plus ingénieuses, mais encore une création toute romaine.

Nous touchons ici à une des questions les plus importantes de l'art. Chez les Grecs, chaque ordre d'architecture ayant un caractère particulier très-accentué, il est impossible de superposer ces ordres, de nature diverse, sans produire la plus choquante discordance de style. Aussi les Grecs ont-ils superposé le dorique au dorique. Les Romains eux-mêmes superposaient le corinthien au corinthien.

Il a donc fallu, dans les portiques à plusieurs étages ornés des divers ordres d'architecture, afin d'obtenir l'unité de style dans l'ensemble, modifier sensiblement ces ordres.

Une autre condition importante résulte de cette nouvelle disposition. Les Grecs, n'employant qu'un seul ordre dans la décoration extérieure de leurs édifices, ont pu pousser la finesse des détails jusqu'à

(1) Nous passons sous silence le théâtre de Pompée, qui peut-être offrait précédemment la même combinaison, parce qu'il est trop ruiné pour jeter quelque lumière sur la question.

son extrême limite. Au temple de Minerve Poliade, par exemple, cette finesse a atteint un tel degré que, si l'ordre, au lieu d'être assis sur trois gradins, était seulement élevé sur un stylobate, les détails des chapiteaux et de l'entablement courraient grand risque de tomber dans la maigreur. Que serait-ce donc si on les élevait au-dessus d'un premier ordre? De là une nouvelle espèce de modifications dans les ordres romains superposés. Après avoir compris qu'il fallait d'abord les harmoniser entre eux, on a été naturellement forcé d'admettre que les détails devaient avoir plus d'ampleur, surtout dans les étages supérieurs, où certaines sculptures eussent échappé à la vue.

Le théâtre de Marcellus, dont il ne reste d'ailleurs que les deux ordres inférieurs, ne nous offre qu'un premier pas fait dans cette voie. En supprimant les cannelures, si différentes dans le dorique et l'ionique, on s'est rapproché de l'unité de style. La proportion de huit diamètres, donnée à la colonne du premier ordre, paraît avoir été faite pour atteindre le même but; mais c'est tout. Le dorique n'a point de base et conserve ses triglyphes. Enfin, les deux ordres sont restés à peu près ce qu'ils étaient dans les temples.

Pour trouver une harmonie générale, une transformation complète, il faut descendre jusqu'au règne de Vespasien et contempler le Colisée. Là, le dorique a reçu une base. Les triglyphes, qui, bien qu'ils ne représentent point les charpentes supérieures d'un bâtiment, comme on l'a dit, ont cependant un caractère de couronnement d'édifice (surtout si l'on conserve les mutules); les triglyphes, disons-nous, ont disparu. Les arcades se sont enrichies d'archivoltes en harmonie avec les impostes. Les détails, sans être aussi purs qu'au théâtre de Marcellus, ce qui est un tort, ont reçu toute l'ampleur désirable. La partie la plus remarquable est, sans contredit, l'entablement du quatrième ordre, qui, par sa masse imposante, couronne tout l'édifice. Peut-être la nécessité de fixer les antènes a-t-elle donné naissance à cet heureux motif; mais pourquoi n'en pas faire honneur à l'architecte, qui, en tout cas, a su tourner cette difficulté au profit de l'art (1)?

(1) A l'appui de notre opinion, nous citerons l'amphithéâtre de Nîmes, où les antènes n'ont point donné lieu à un grand couronnement.

CHAPITRE IV.

L'ORDRE DORIQUE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

École italienne.

Léon-Baptiste Alberti, Serlio, Vignole, Palladio, ont successivement écrit sur l'architecture, particulièrement sur les ordres, et avaient d'abord étudié l'antique. Mais ces auteurs, justement célèbres d'ailleurs, ayant tous suivi Vitruve, ne nous apprendraient rien de nouveau sur le sujet qui nous occupe maintenant.

Bramante, Balthazar Perruzzi, San Gallo, Pirro Ligorio, au contraire, se sont formés directement sur l'étude des antiquités romaines, en s'affranchissant des règles de Vitruve. Nous pensons donc qu'on les peut utilement consulter. Ces doctes architectes nous apprendront, en effet, que le dorique romain est, dans certains cas, comme le dorique grec, d'une grande élasticité et variable de caractère autant que de proportions.

Nous devons reconnaître avant tout, cependant, que les auteurs des traités d'architecture se sont montrés bien plus vitruviens dans leurs livres que dans leurs constructions, et, en outre, que Serlio d'abord, Palladio ensuite, admiraient les ouvrages de Bramante et en ont publié quelques-uns, principalement le petit temple de *San Pietro in Montorio.*

« Bramante, dit Palladio, fut le premier à mettre en lumière la « bonne et belle architecture, laquelle, depuis les anciens jusqu'à ce « temps-ci, était restée ensevelie. Il m'a paru raisonnable de placer « ses ouvrages parmi les monuments antiques, et j'ai mis en ce qua- « trième livre le temple suivant. » (Chap. XVII.)

C'est-à-dire le temple de *San Pietro in Montorio.*

Ce remarquable petit édifice a été directement conçu d'après l'antique. Bramante avait en vue le temple de Vesta, à Tivoli, et, pour une raison quelconque, peut-être par économie, voulant le simplifier, il le

fit dorique au lieu de corinthien ; mais, afin de s'écarter le moins possible de l'élégance du modèle, ses colonnes reçurent exactement la proportion de celles du temple étrusque ; il leur donna *neuf diamètres de hauteur*. Plus tard, cette proportion fut judicieusement adoptée par Pirro Ligorio pour les colonnes doriques de sa gracieuse villa Pia.

Nous mettons en parallèle, dans le tableau suivant, avec les deux édifices dont nous venons de parler : l'ordre du portique extérieur du palais Massimi, par Balthazar Perruzzi ;

Le premier ordre de la cour du palais Farnèse, par San Gallo,

Et le dorique de Vitruve, comme point de comparaison ;

Le tout suivant le module de Vitruve même.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PROPORTIONS DE L'ORDRE DORIQUE

A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

NOMENCLATURE.	Selon VITRUVE.	Selon BRAMANTE.	Selon B. PERRUZZI.	Selon SAN GALLO.	Selon PIRRO LIGORIO.
Grand diamètre.	2 mod., 00	2 mod., 00	2 mod., 00	2 mod., 00	2 mod., 00
Diamètre supérieur.	1 » 666	1 » 756	1 » 677	1 » 766	1 » 666
Hauteur totale des colonnes.	14 » 00	18 » 126	16 » 036	16 » 625	18 » 00
Hauteur de l'architrave. .	1 » 00	1 » 245	1 » 271	1 » 01	1 » 31
— de la frise	1 » 50	1 » 570	1 » 283	1 » 36	1 » 04
— de la corniche. .	0 » 96	1 » 465	1 » 750	1 » 58	1 » 43
— de l'entablement.	3 » 46	4 » 280	4 » 304	3 » 95	3 » 78
Largeur des triglyphes . .	1 » 00	1 » 11	» »	1 » 00	» »
— des métopes. . . .	1 » 50	1 » 57	» »	1 » 43	» »
D'axe en axe des triglyphes.	2 » 50	2 » 68	» »	2 » 43	» »
Hauteur de l'abaque. . . .	0 » 333	0 » 500	0 » 337	0 » 377	0 » 374
— de l'échine et ses filets	0 » 333	0 » 466	0 » 322	0 » 318	0 » 321
— du gorgerin. . . .	0 » 333	0 » 466	0 » 351	0 » 428	0 » 387
— du chapiteau. . .	1 » 00	1 » 432	1 » 01	1 » 123	1 » 082
— de la base	0 » 00	1 » 00	1 » 01	1 » 00	1 » 00

Dans ce tableau, l'influence du premier ordre du théâtre de Marcellus se fait visiblement sentir, surtout dans les entablements. La base attique y est généralement admise pour l'ordre dorique (1), auquel Vitruve ne donne point de base. Les frises sans triglyphes du palais Massimi et de la villa Pia ont été faites à l'instar de l'antique.

Un grand nombre de fragments antiques d'ordre dorique, publiés par Serlio, sont fort intéressants et confirment ce que nous disions plus haut, c'est-à-dire que les préceptes de Vitruve étaient loin d'avoir alors l'autorité qu'ils ont acquise depuis. Nous citerons, entre autres, deux entablements antiques, trouvés, l'un hors de Rome, sur un pont du Teverone, l'autre tiré des fondations de Saint-Pierre par Bramante. Dans les deux, la hauteur de l'architrave dépasse la proportion vitruvienne. (Serlio, livre III, page 76.)

Le chef-d'œuvre de Bramante est, sans contredit, la grande cour du palais de la Chancellerie. Là, ayant à sa disposition des fûts de colonne en granit rose de l'ancienne basilique de *San Lorenzo in Damazo*, démolie lors de la construction du palais, lesquels provenaient du portique de Pompée, il sut distribuer, avec une rare intelligence, ces riches dépouilles autour de sa nouvelle cour, de manière à en former un portique à double étage d'un grand effet et d'un ensemble parfaitement harmonieux.

Toutes ces colonnes isolées sont d'ordre dorique et supportent des voûtes d'arête. Celles du rez-de-chaussée ont une hauteur proportionnelle de 9$^{\text{diam.}}$,047. Les colonnes destinées au premier étage se trouvant plus courtes que ne l'exigeait la proportion relative, Bramante eut l'heureuse idée de les hausser en les couronnant d'un chapiteau à double gorgerin, imité de l'antique (2), et de porter ainsi la hauteur proportionnelle à 8$^{\text{diam.}}$,36 (3).

(1) Vignole est le seul qui ait donné la base toscane, très-peu modifiée, à l'ordre dorique. Et c'est cette disgracieuse et lourde base que la plupart des modernes ont adoptée !

(2) Un chapiteau très-riche de sculptures, qui ne diffère de celui de Bramante que dans quelques détails sans importance, a été trouvé dans les thermes de Caracalla et publié par Blouet.

(3) La hauteur totale de ces colonnes est de 4^{m},14 ; le diamètre, de 0^{m},495. La hauteur des colonnes du rez-de-chaussée est de 5^{m},356 ; le diamètre, de 0^{m},592. (Letacouilly.)

Le chapiteau du premier ordre a de hauteur proportionnelle. . . .
. . . . $0^{diam.}$,758 ou $1^{mod.}$,516 (1).

Le chapiteau du deuxième ordre . . . . . $0^{diam.}$,833 ou $1^{mod.}$,666.

C'est-à-dire que ce dernier a de hauteur cinq sixièmes de diamètre au lieu d'un demi.

Et tout cela forme un ensemble admirable.

Balthazar Perruzzi, dans sa façade de la *Farnesina,* a fait aussi deux ordres doriques superposés, mais en pilastres seulement. Il existe sur cette façade quelques restes de peinture en grisaille qui témoignent que la totalité des murs en était couverte. Les figures couchées sur les archivoltes sont les mieux conservées. Ce genre de décoration, qui rappelle celui de la villa Pia, ne permettant pas d'employer l'ordre dorique avec ses proportions ordinaires, Perruzzi lui donna une suprême élégance.

Les pilastres du rez-de-chaussée ont une hauteur proportionnelle de dix fois leur largeur; ceux du premier étage, neuf fois et demie.

Les chapiteaux, aux deux étages, ont une hauteur proportionnelle d'un peu plus des deux tiers, ou 1 module et un tiers de Vitruve.

Selon un principe que nous trouverons très-développé dans l'ordre corinthien, la hauteur du chapiteau doit être proportionnelle à la hauteur de la colonne. Bramante et Perruzzi semblent avoir deviné cette règle (2).

En résumé, l'ordre dorique, depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque de la Renaissance inclusivement, nous offre et une variété étonnante et une extraordinaire progression croissante.

Hauteur proportionnelle des colonnes doriques :

Selon le mode hexamétrique, en moyenne.	4	diamètres	1/2.
— mode intermédiaire.	5	—	»
— mode heptamétrique.	5	—	1/2.

(1) Selon le module de Vitruve.

(2) Serlio, élève de Perruzzi, propose, pour l'ordre dorique, de donner, selon les cas, 7 et 8 diamètres de hauteur aux colonnes isolées, 9 et 10 diamètres aux colonnes engagées. Liv. IV, chap. LXXVI.

Selon le mode intermédiaire (1)	5	diamètres	3/4.
— mode octométrique.	6	—	»
— dorique de Pompéi et de Vitruve.	7	—	»
— — de Vitruve pour les portiques. . . .	7	—	1/2.
— dorique romain	8	—	»
— dorico-toscan de Cora.	8	—	2/3.
— Bramante et Pirro Ligorio.	9	—	»
— Perruzzi et Serlio, pour les pilastres.	10	—	»

Donc, selon les cas, on peut faire des colonnes doriques de quatre et demi à dix diamètres de hauteur.

(1) Le Parthénon, 5 diam. 63; les Propylées, 5 diam. 80.



CHAPITRE V.

L'ORDRE DORIQUE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

École française.

Nous n'avons pas tout dit sur l'ordre dorique, puisqu'il nous reste à parler de son « étonnante variété ». Sa diversité de caractère se manifeste principalement dans le chapiteau, et ce genre de progrès a été particulièrement développé par l'école française.

François Ier, surnommé le *Père des lettres,* eut aussi la gloire, en attirant à sa cour une colonie d'artistes italiens, de faire renaître les arts en France; mais l'art ne devint véritablement national que sous son successeur, Henri II, dont le règne fut illustré par deux grands artistes français, Jean Goujon et Jean Bullant.

Jean Goujon, très-célèbre comme sculpteur, est presque inconnu comme architecte; et pourtant il était également habile dans ces deux arts.

Selon Piganiol de la Force (1), cité par M. Callet père (2), « l'Italien Dejacet, banquier de la cour, eut l'occasion de connaître Jean Goujon pendant les voyages qu'il faisait à la suite d'Henri II, et le chargea de lui construire à Paris, rue Vieille-du-Temple, un hôtel considérable, dans lequel ce riche propriétaire exposa publiquement les meubles précieux, les statues antiques et les magnifiques tableaux qu'il avait rapportés de l'Italie ».

M. Callet ajoute : « L'intérieur de cet hôtel, mélange heureux de sculpture et d'architecture, nous serait encore inconnu, si les Filles de Saint-Gervais, qui l'avaient acheté des créanciers du marquis d'O,

(1) T. IV, p. 399, édit. de 1767.

(2) *Notice histor. sur les archit. franç. du* XVIe *siècle,* p. 48.

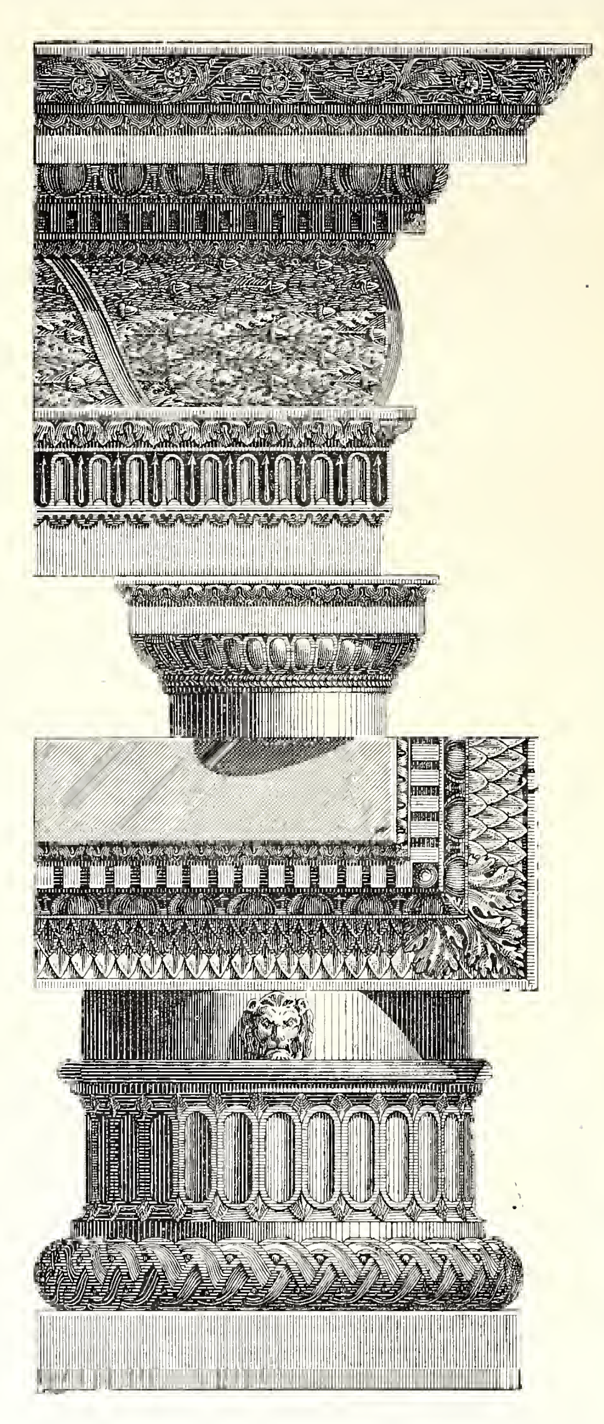


Fig. 70. — Détail de la salle des Cariatides, au Louvre.

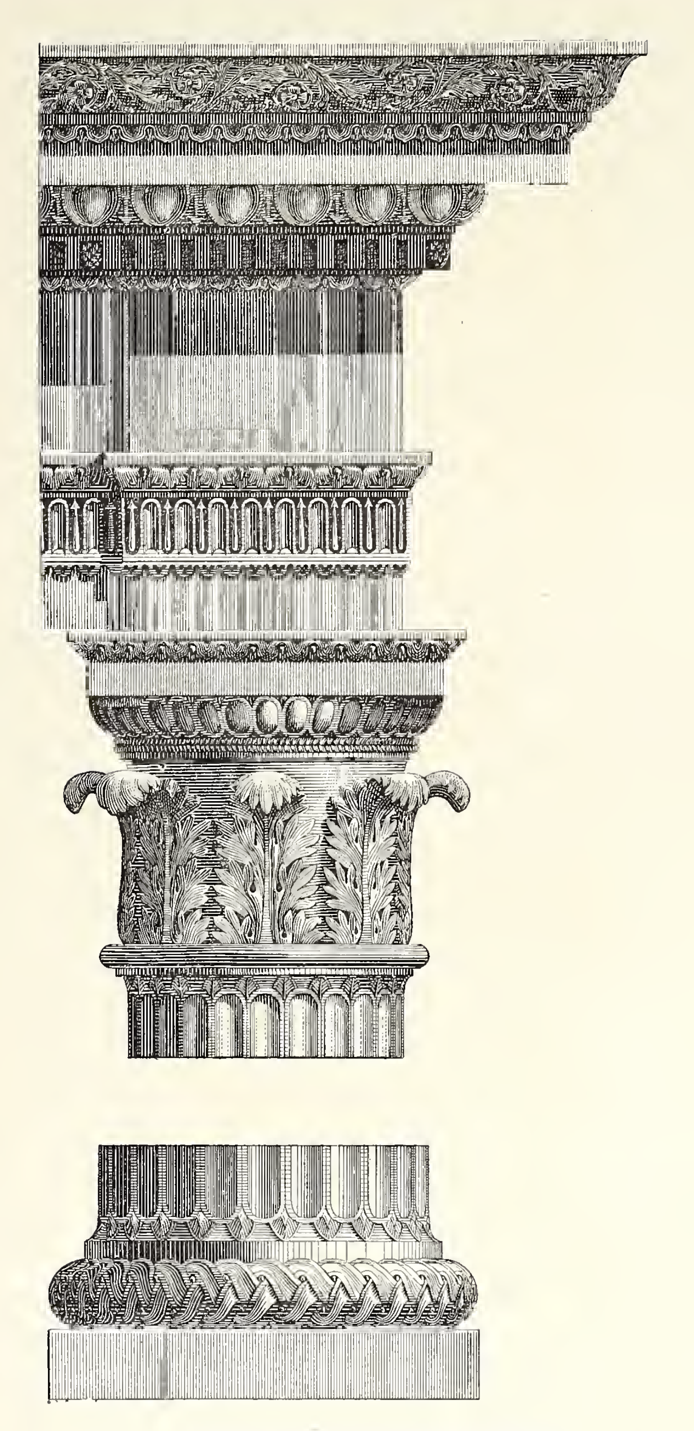


Fig. 71. — Détail de la salle des Cariatides, au Louvre.

son second propriétaire, l'un des mignons d'Henri III, ne l'eussent abandonné au commencement de la révolution, lors de la suppression des maisons religieuses, ce qui permit aux amateurs d'une belle et riche architecture de le visiter jusqu'en 1795, époque fatale de sa démolition...

« Lors de la démolition de ce monument, j'ai profité de cette occasion pour enrichir de plusieurs beaux fragments de sculpture la cour et le jardin de ma maison, rue de la Pépinière, n° 48 (1). »

« Il parut, en 1547, dit Quatremère de Quincy (2), une traduction de Vitruve par Jean Martin, laquelle fut non-seulement ornée de dessins gravés d'après Jean Goujon, mais encore accompagnée d'un petit traité de cet artiste sur l'architecture. Le traducteur Jean Martin mit en tête de cet ouvrage une dédicace adressée au roi Henri II, dans laquelle on lit le passage suivant : « Cette œuvre est enrichie de figures « nouvelles concernant la maçonnerie, par maître Jean Goujon, na- « guère *architecte* de Monseigneur le Connétable, et maintenant *l'un* « *des* vôtres. »

Quatremère dit, un peu plus loin, parlant de la fontaine des Innocents : « Il faut, soit en idée, soit d'après les dessins qui en existent, remettre ce petit monument dans son état primitif, pour se convaincre que Jean Goujon fut l'auteur à la fois de son architecture comme de sa sculpture... Jamais plus grande conformité de style, de goût et d'exécution n'a régné nulle part entre l'œuvre de l'architecte et celle du sculpteur. »

Nous ferons observer qu'on en peut dire autant des autres ouvrages attribués à Pierre Lescot; Quatremère est bien près d'adopter cette opinion.

« Il faut admirer, dit-il, la manière noble et ingénieuse dont se trouvent terminées les deux extrémités de cette vaste salle (la salle dite des Antiques, au Louvre). D'un côté, la sculpture a décoré, avec

(1) Grâce à mon intimité avec Félix Callet, j'ai eu souvent l'occasion d'admirer ces fragments de sculpture architecturale, qui sont, en effet, du style le plus noble, le plus élevé, dignes, en un mot, du grand maître auquel on les attribue.

(2) *Hist. des plus célèbres architectes*, etc., t. II, p. 64.

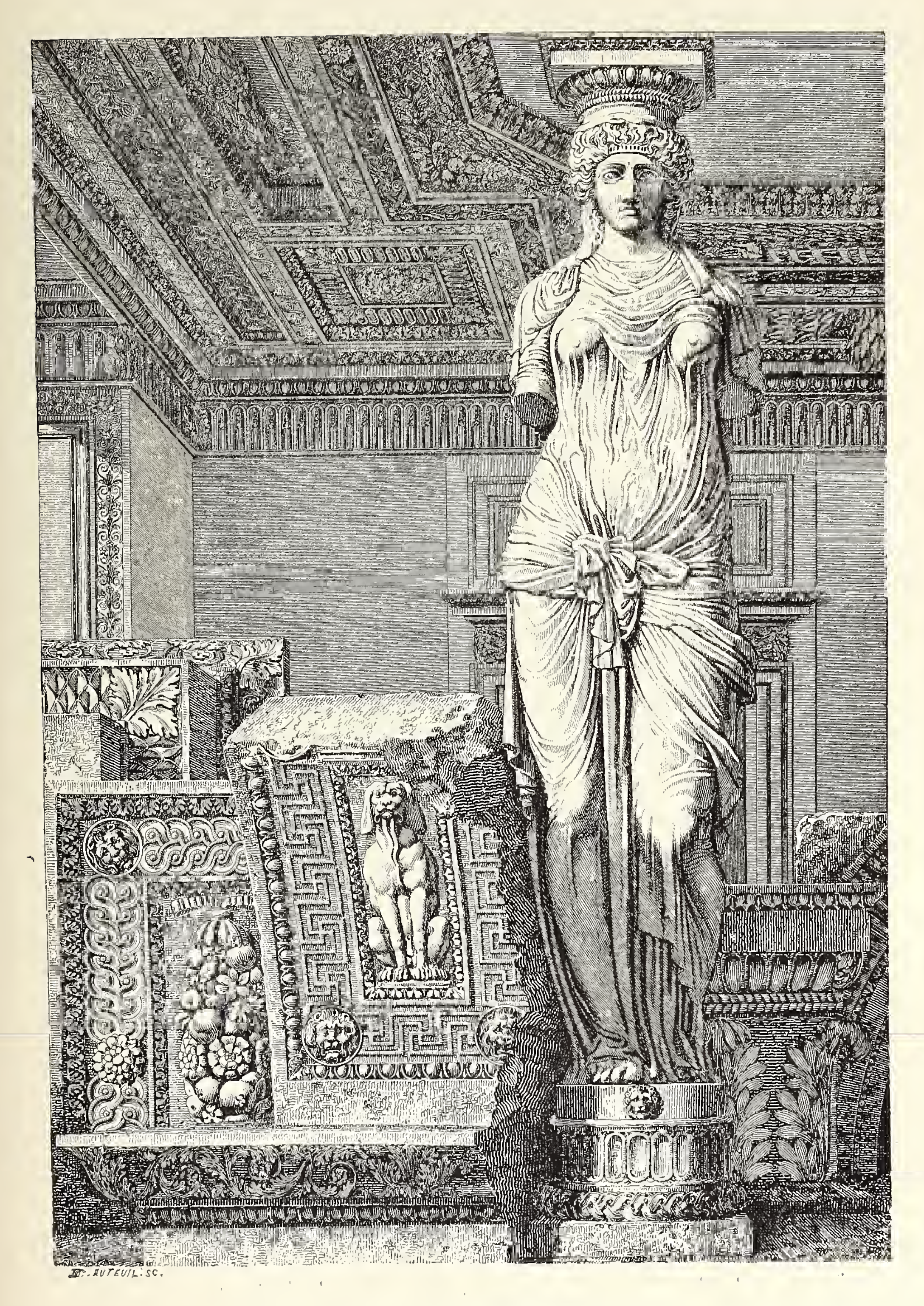


Fig. 72. — Détails de la salle des cariatides, au Louvre.

une très-grande magnificence, la cheminée placée en face de la tribune située à l'autre extrémité. Je parle de cette belle tribune dont les supports sont des cariatides colossales, ouvrages de Jean Goujon, qui, associé à Lescot dans les travaux du Louvre, a donné tant de prix à son architecture, *s'il n'y coopéra pas lui-même, comme on le soupçonne.* En effet, il est très-probable qu'il dut donner les dessins de cette tribune, qui, sans doute, s'annonce plutôt comme production de sculpteur que comme conception d'architecte. La chose paraîtra d'autant plus croyable, que Jean Goujon fut aussi incontestablement architecte.

« On a donc pu supposer, sans invraisemblance, qu'étant un des architectes d'Henri II en 1547, un an avant la date de l'inscription placée sur la porte de la grande salle où est la tribune des cariatides, Jean Goujon aura pu être lui-même l'architecte aussi bien que le sculpteur de ce bel ouvrage (1). »

Pour soutenir que la salle entière a été conçue par un autre architecte que l'auteur des cariatides, il faudrait d'abord admettre que cet architecte a composé aussi les chapiteaux et les piédestaux de ces statues-colonnes. Voici pourquoi. La voûte de la salle est soutenue par des accouplements de colonnes d'un ordre dorique nouveau, très-enrichi de sculptures, et dont le fût est orné d'un genre de cannelures plus fines encore que celles des colonnes ioniques et parfaitement en harmonie avec l'ensemble, où la cannelure dorique aurait produit une discordance. Or, tous ces détails originaux sont également adaptés aux colonnes comme aux cariatides. Celles-ci ont la même base, composée d'un tore orné d'entrelacs, sur laquelle s'élève une espèce de piédestal circulaire qui n'est autre qu'un tambour des colonnes et orné des mêmes remarquables cannelures (2); les moulures et les ornements des chapiteaux sont semblables de part et d'autre, sauf le gorgerin; enfin, les deux entablements sont identiques. (Voy. plus haut fig. 70, 71.)

(1) *Ibid.*, p. 65.

(2) D'autant plus remarquables, qu'elles sont préexistantes sur des colonnes égypto-grecques, au fond de l'Éthiopie, où J. Goujon n'a certainement pas été les chercher. Nous en reparlerons.

Voyons maintenant quel fut en réalité l'homme dont Jean Goujon n'aurait été que le collaborateur.

Pierre Lescot fut abbé commendataire de l'abbaye de Clagny, chanoine de l'Église de Paris, abbé de Clermont, et, successivement, conseiller et aumônier ordinaire des rois François Ier, Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Selon Ronsard, « il était doué d'un esprit naturel tellement séduisant, que François Ier et son fils Henri voulaient toujours l'avoir à leur table, pour se procurer, en l'écoutant, d'agréables distractions, et que, surtout, Henri II préférait sa conversation à celle de tous autres personnages » (1).

Il obtint de François Ier, en 1546, le titre de superintendant des bâtiments du Louvre, dont les fonctions le chargeaient principalement « d'ordonnancer les payements à faire aux divers entrepreneurs chargés d'exécuter les travaux ». Ni François Ier, ni Henri II ainsi que ses fils, ne lui accordèrent jamais le titre d'architecte, titre, au contraire, qu'ils affectèrent de donner à Bullant, Serlio, Philibert et Jean Delorme, lorsqu'ils les nommèrent soit aux places de contrôleurs, soit à celles de superintendants des bâtiments de la couronne.

Il existe donc, comme on voit, quelques notions historiques sur Pierre Lescot. Il n'en existe point sur Jean Goujon ; on sait seulement qu'il était protestant, secte fort persécutée alors. On a dit : « Les monuments sont l'histoire de ceux qui n'en ont pas ; » Jean Goujon était de ceux-là, mais son histoire est lisiblement écrite sur ses ouvrages, en architecture aussi bien qu'en sculpture.

La façade du nouveau Louvre, comme la salle des cariatides, est l'œuvre d'un seul homme. La sculpture y est si bien liée à l'architecture, qu'il serait impossible de supprimer les grandes figures de l'attique, celles des œils-de-bœuf, ainsi que les sculptures de la frise du second ordre, sans tout gâter. Cet ensemble harmonieux, où la statuaire prend une importance extraordinaire, a été évidemment conçu d'un seul jet, dessiné par la même main. Cette alliance intime des deux arts a enfanté un chef-d'œuvre d'un style nouveau, appartenant en

(1) Ronsard, cité par M. Cellot, *ibid.*, p. 66.

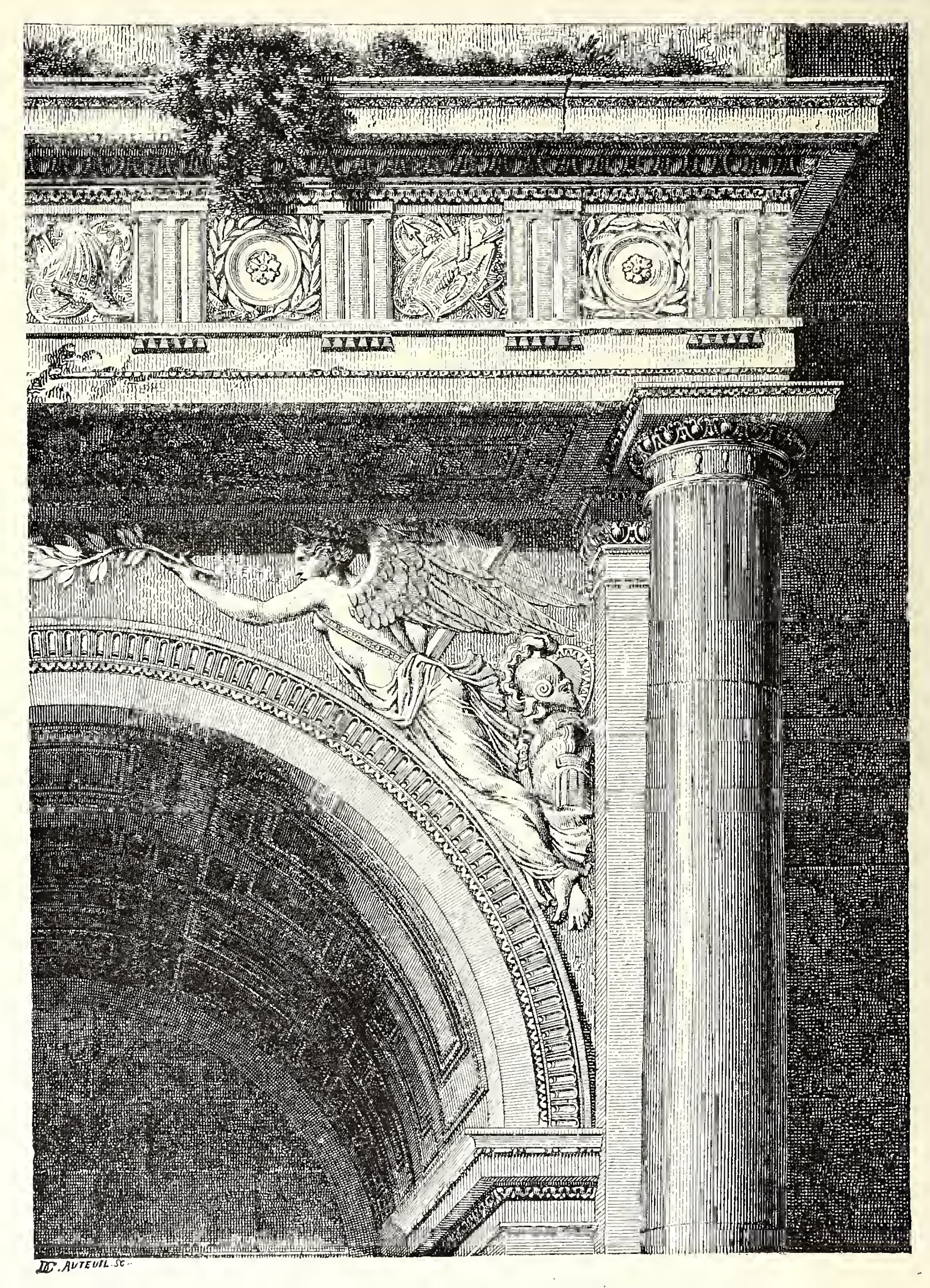


Fig. 73. — Porte à arcade, au château d'Écouen.

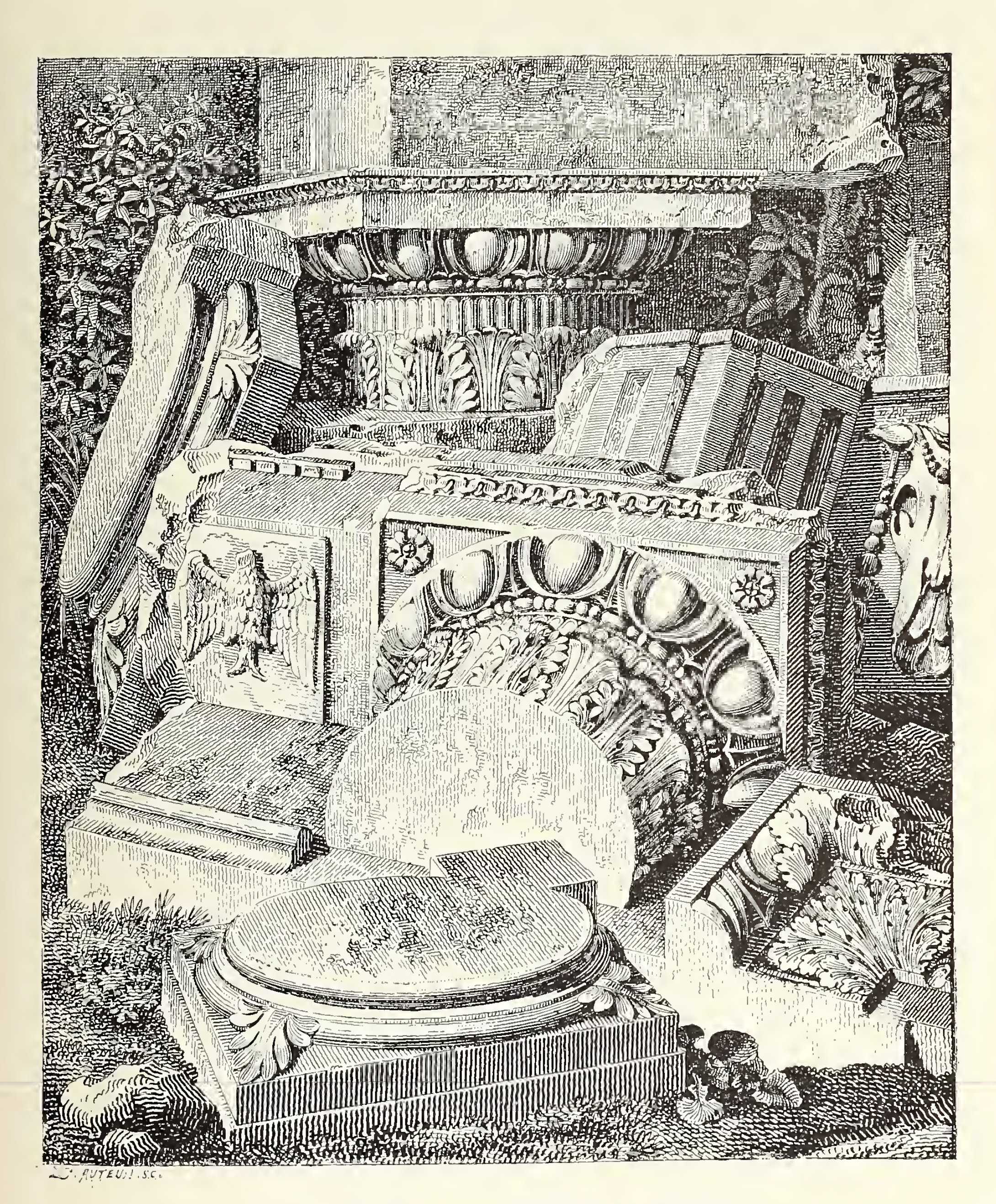


Fig. 74. — Détails de l'ancienne entrée du château d'Écouen.

propre à un grand artiste français; et, si l'on tient à avoir une architecture vraiment française, il ne faut point la chercher ailleurs. Tout le monde, en Europe, a fait du gothique; personne n'a fait de l'architecture comme celle de Jean Goujon.

Un livre, publié en 1540 par Serlio, a exercé sur les architectes de l'école française une influence incontestable, non par la valeur personnelle de son auteur, bien inférieure à celle de son maître, Balthazar Perruzzi, mais parce que c'est la première publication qui ait été faite des monuments antiques de Rome.

Serlio a été puissamment aidé dans cette entreprise par François Ier, comme il le dit lui-même dans la dédicace : « J'ai eu la hardiesse de faire hommage de mon œuvre à un grand roi, parce qu'il m'a encouragé l'année dernière, lorsque, par l'entremise de monseigneur de Rodez, en demandant mon autre livre (1), Sa Majesté daigna m'accepter à son service, et ordonna libéralement que l'on m'envoyât trois cents écus d'or pour que je puisse conduire le présent ouvrage à bonne fin. Alors, avec plus de courage, j'ai achevé l'œuvre commencée, et maintenant je l'offre à Sa Majesté. »

Jean Bullant, de retour de Rome en 1544, fut chargé l'année suivante, par le connétable Anne de Montmorency, de la construction du château d'Écouen. Il publia d'abord, en 1547, des commentaires sur Vitruve; mais, dans une seconde édition qui ne parut qu'en 1564, il a « augmenté son œuvre de cinq autres genres de colonnes » ; or, ces cinq ordres sont composés librement d'après d'autres principes que ceux de Vitruve, et il y a ajouté plusieurs ordres antiques, dessinés par lui à Rome. D'autre part, l'inscription de la salle des Cariatides, dont nous avons parlé, prouve que le Louvre n'a pu être terminé avant l'année 1548, huit ans après l'apparition du livre de Serlio.

Jean Goujon et Jean Bullant ont donc pu imiter quelques-uns des fragments antiques publiés en 1540. Nous remarquons, en effet, au château d'Écouen, trois chapiteaux doriques divers évidemment faits d'après l'antique :

(1) Contenant les mathématiques et la perspective, publiées d'abord.

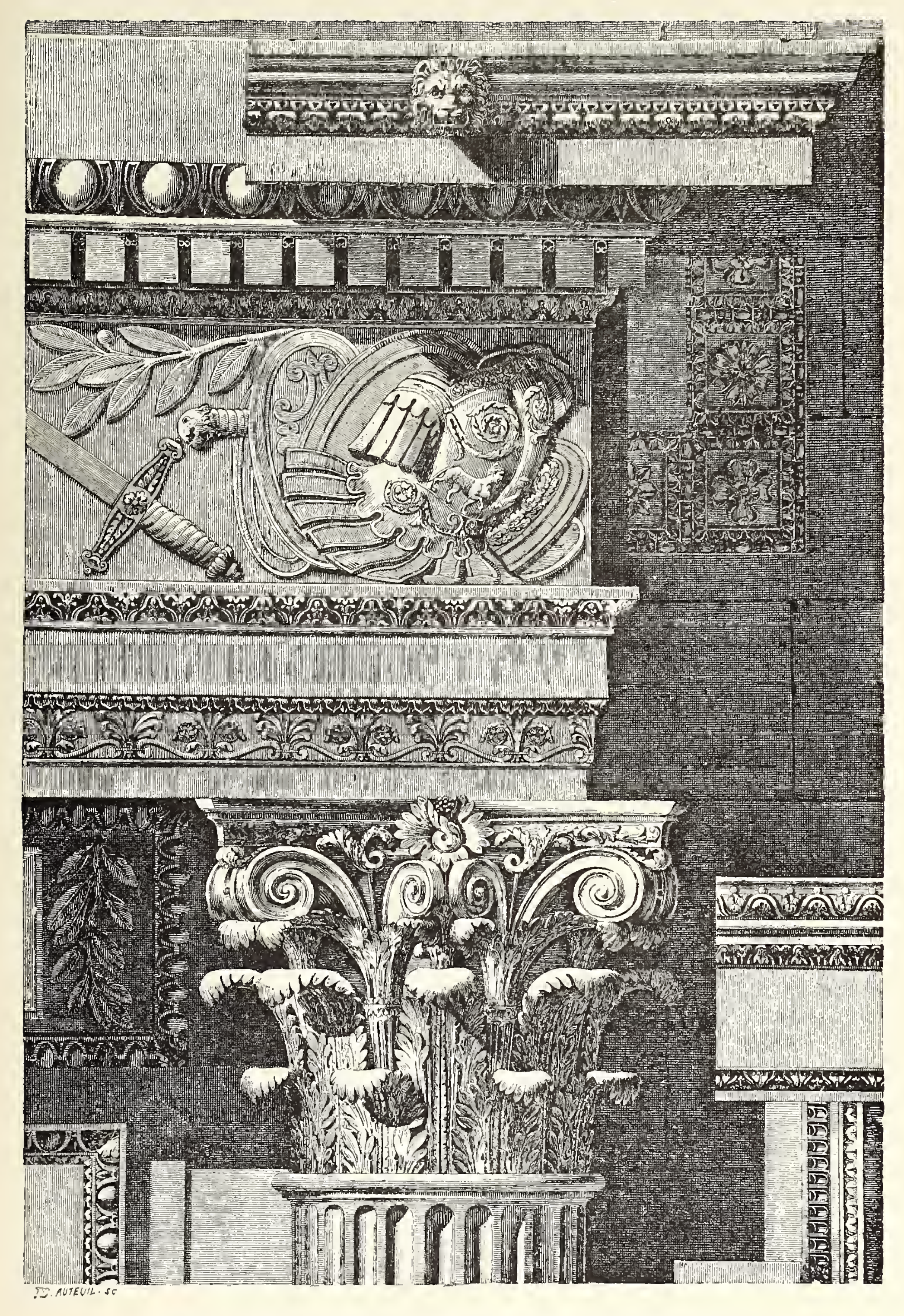


Fig. 75. — Détails du portique corinthien dans la cour du château d'Écouen.

1° Celui des deux colonnes de la belle porte à arcade, lequel est orné d'oves dans l'échine et de rosaces dans le gorgerin (1). Se trouve dans Serlio, livre IV, pl. 19 *bis,* figure A, et provient du forum Boarium.

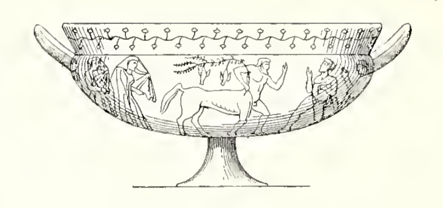
2° Le chapiteau du premier ordre de l'ancienne entrée du château, démolie en 1787 (2), lequel est orné de raies-de-cœur dans sa cymaise, d'oves dans l'échine avec perles au-dessous, et d'un rang de feuilles d'acanthe sur fond de canaux dans son gorgerin. Tous ces détails se retrouvent exactement dans Serlio, livre IV, pl. 62, fig. T.

3° Le chapiteau des colonnes du maître-autel de la chapelle (3), lequel est orné de raies-de-cœur dans la cymaise, de godrons dans l'échine et de feuilles d'acanthe occupant toute la hauteur du gorgerin. Se trouve dans Serlio, sur la même planche que le précédent, fig. X, et il a été également imité par Jean Goujon dans la salle des Cariatides (4).

Nous ne quitterons pas le château d'Écouen sans parler de son remarquable portique tétrastyle corinthien. L'ordre entier a été librement composé d'après l'antique, et non copié; l'exécution est parfaite. C'est peut-être, en un mot, comme détails, ce que l'architecture moderne a produit de plus beau (5).

La planche précédente en donne une idée.

(1) Baltard, *Paris et ses monum.*, 1805, IIe part., pl. 7. (Voy. plus haut, fig. 73.)
(2) *Ibid.*, pl. 9. Deux de ces chapiteaux sont dans la seconde cour de l'École des beaux-arts.
(3) Baltard, *ibid.*, IIe part., pl. 11.
(4) *Ibid.*, Ire part., pl. 26.
(5) Voyez *ibid.*, IIe part.



LIVRE VII.

ORDRE IONIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE L'ORDRE IONIQUE.

Nous traiterons des édifices d'ordre ionique érigés par les Grecs, en distinguant soigneusement les principes de l'école attique de ceux de l'école ionienne, qui sont fort différents. Les monuments construits par les colonies grecques de l'Asie Mineure sont les plus importants, les plus nombreux, et ils offrent un intérêt particulier en ce qu'ils nous font connaître les œuvres de tous les architectes ayant écrit sur l'ordre ionique et qui sont cités par Vitruve.

Il y avait à faire là-dessus une étude comparative toute nouvelle, et il était impossible de l'entreprendre plus tôt, ces édifices ne nous étant complétement connus que depuis fort peu de temps.

Selon Vitruve, « les Grecs inventèrent deux genres de colonnes, imitant dans les unes la simplicité nue et négligée du corps d'un homme, et dans les autres la délicatesse et les ornements de ceux d'une femme (1) ».

Beulé a judicieusement développé cette ingénieuse idée grecque.

« Je répéterai, après les architectes anciens, dit-il, que le dorique est le principe de l'homme, le principe mâle, l'ordre mâle ; l'ionique,

(1) Liv. IV, chap. I.

le principe de la femme, le principe féminin, l'ordre féminin. Eh! pourquoi non? L'architecture, ce grand art qui crée et paraît ne rien imiter, mais donner une forme à l'inconnu, nous avons vu cependant qu'il avait dû nécessairement commencer par imiter, chercher autour de lui, dans la nature organique ou inorganique, dans l'homme ou dans les produits de la main de l'homme, ses éléments d'imitation : éléments, qui s'abstraient, se dénaturent se transforment, s'idéalisent, mais qui n'en ont pas moins été fournis par l'expérience.

« De même que nous voyons d'un côté, dans l'homme, la force, des formes vigoureuses et puissantes, une simplicité qui ne craint point de se montrer nue, et de l'autre côté, dans la femme, la faiblesse élégante, des proportions élancées, la grâce, une perfection qui aime la parure et qui l'appelle, de même l'architecture dorique est sévère, grandiose, énergique dans la force tranquille qu'elle montre partout; en un mot, elle est mâle, c'est le principe de l'homme. Au contraire, l'architecture ionique, délicate, qui ne produit au dehors sur tous ses membres que des contours harmonieux, des surfaces légères et légèrement ornées, est le principe de la femme, c'est-à-dire de ce qu'il y a à la fois de plus semblable à l'homme et de plus différent.

« En cherchant les principes de l'ordre dorique, j'ai déjà dit, continue Beulé, que j'étais aussi disposé que personne à admettre, dans une certaine mesure, l'influence de l'Égypte et de l'Asie sur l'art grec. Le bon sens lui-même nous enseignerait, à défaut de l'archéologie, qu'en matière d'imitation les peuples ne sauraient se dérober à l'influence des peuples voisins, auxquels les unissent le commerce, des intérêts communs, et qui les ont devancés, ne fût-ce qu'au point de vue chronologique, dans l'histoire du monde. Tout en réservant l'avenir, je ne crains point de dire dès aujourd'hui que les monuments de l'Orient présentent des éléments qui ne sont pas sans analogie avec l'ordre ionique.

« Je ne parle point de Persépolis, assez récente pour qu'on la soumette à l'influence des architectes grecs. Mais je vois sur les émaux et sur les ivoires trouvés à Ninive des rosaces, des trèfles, des entrelacs, des palmettes. Dans le palais de Sargon, que les inscriptions

placent à la fin du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne, je remarque un bas-relief avec des colonnes qui ressemblent beaucoup à l'ionique par leur base et leurs petites volutes » (consultez l'ouvrage de M. Botta, planche 114) (1).

Nous adoptons sans restriction tout ce qui précède, sauf le dernier paragraphe, où Beulé nous semble pencher trop exclusivement du côté de l'Asie. Que les Grecs aient emprunté à l'Asie les trèfles, les entrelacs, etc., il n'y a pas le moindre doute; on pourrait même y ajouter les méandres. Mais ce ne sont là que des accessoires sans conséquence, pouvant s'appliquer indifféremment à tous les ordres; ces ornements les enrichissent sans changer aucun trait caractéristique. Quant au bas-relief du palais de Sargon, l'équité veut qu'on restitue à chacun ce qui lui appartient. Nous avons consulté M. Botta à la planche indiquée, et nous avons reconnu tout d'abord que le monument représenté par le sculpteur assyrien est entièrement imité d'un temple égyptien. Il suffit pour s'en convaincre de le comparer, pour l'ensemble, au petit temple périptère tétrastyle de l'île d'Éléphantine, lequel date du XVIIIe siècle avant notre ère. Les colonnes du bas-relief sont coiffées d'un lourd chapiteau composé de trois parties importantes superposées. Or, il existe en Égypte des chapiteaux qui, sans être d'une haute antiquité, remontent cependant aux âges pharaoniques, et qui sont aussi composés de trois parties distinctes superposées, dont la principale est une tête de la déesse Hathor. Vu la petitesse de la gravure et le dessin vague du sculpteur, il est impossible d'apprécier les détails des chapiteaux de Ninive, mais l'ensemble a bien le même aspect que le chapiteau égyptien.

Loin de nous la pensée de contester aux Grecs l'invention de l'ordre ionique, mais enfin l'homme ne fait rien de rien. Dans l'origine, à en juger d'après le plus ancien temple ionique encore presque entier de nos jours, ce n'est guère que par le chapiteau des colonnes que cet ordre diffère du dorique, et ce chapiteau tient principalement son originalité de l'idée préconçue de ne lui donner que deux faces opposées,

(1) *Hist. de l'art grec av. Périclès*, p. 223 à 231.

les côtés n'étant que la liaison des faces principales. Eh bien, cette idée mère, nous la trouvons en Égypte dans les colonnes uniquement en usage pour les temples consacrés à la déesse Hathor. Sous les Lagides, on fit ces chapiteaux à quatre faces, mais ceux des temps pharaoniques n'en ont que deux. Nous citerons entre autres le temple de Sedeïnga (1). Les colonnes de cet édifice sont couronnées d'une

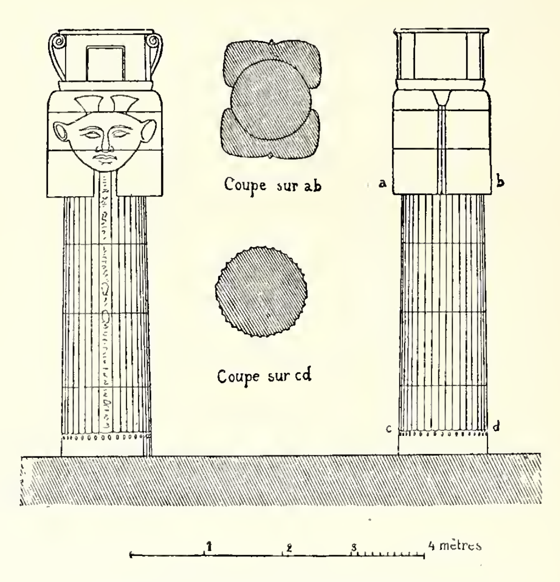


Fig. 76. — Colonne du temple de Sedeïnga.

tête de la déesse surmontée de son naos symbolique formant une espèce de tailloir, et le fût est orné de fines cannelures, au nombre de trente-six, reposant sur une plinthe circulaire. N'est-on pas tenté, continuant la métaphore de Vitruve, d'appeler ces colonnes un ordre féminin? En effet, les cheveux de la déesse, « *qui pendent en boucles à droite et à gauche,* » seront, plus tard, « *taillés en volutes* » par les Grecs, et il semble qu'on ait multiplié les cannelures, afin d'imiter la finesse des tissus de lin de l'Égypte et les plis nombreux de la robe de la divinité (2)?

(1) Lepsius, t. II, Ire part., pl. 115.

(2) Vitruve, liv. IV, chap. I : « Ils (les Grecs) taillèrent des volutes aux chapiteaux pour « représenter cette partie des cheveux qui pend par boucles à droite et à gauche... Ils firent « aussi des cannelures tout le long du tronc, afin d'imiter les plis des robes. »

Les architectes égyptiens, contraints par la loi hiératique de reproduire fidèlement un symbole consacré et immuable, créé dans l'enfance de l'art, ont dû forcément renoncer à la beauté de la forme, d'où il résulte une très-grande distance entre ce point de départ et l'imitation perfectionnée et considérablement embellie par les Grecs. Cette création égyptienne n'est donc pas le prototype de l'ordre ionique au même titre que les colonnes de Benihassan pour l'ordre dorique; mais nous croyons que le chapiteau a pu en fournir l'idée fondamentale et que le fût, par la finesse de ses cannelures, a peut-être indiqué la voie qui conduit à un style plus élégant, plus féminin que le style mâle du dorique.

Pour trouver de l'analogie entre les colonnes de Sedeïnga et les premiers essais d'ordre ionique, il faut les comparer directement avec les colonnes les plus anciennes ayant des volutes. Ces colonnes vraiment archaïques, nous les trouvons dans un des tombeaux de la nécropole de Cyrène. (Publié par Pacho, planche 47.)

Ce tombeau, taillé dans le rocher, offre une disposition analogue à celle des grottes de Benihassan, c'est-à-dire que la chambre sépulcrale est précédée d'un portique avec colonnes et antes. Le fût de ces colonnes est orné de seize cannelures, comme le dorique primitif, et couronné d'une ébauche de chapiteau à volutes; l'entablement est égyptien. Ces volutes ne sont que massées, et leur contour ne comporte pas une spirale parfaite, mais une courbe tournant court à son extrémité pour former en bas une petite spirale en manière de boucle de cheveux. La petite ligne courbe qui joint les deux volutes à leur base rappelle encore mieux la silhouette du chapiteau égyptien : on dirait le menton de la déesse. Il est fort regrettable que la peinture décorative qui couvrait les surfaces plates de ces chapiteaux soit entièrement effacée par le temps.

Le système de proportion est en harmonie avec le caractère archaïque du monument. On a adopté le mode intermédiaire qui succéda immédiatement au mode hexamétrique; ainsi l'ordre se divise en *six parties et demie* sur sa hauteur, dont *quatre* données au fût, *une* au chapiteau, *une* à l'architrave et *une demi-partie* à la corniche. La colonne a

quatre diamètres et demi de hauteur; sa diminution est entre le tiers et le quart du diamètre, soit deux septièmes.

Toutes ces proportions s'écartent peu, comme on voit, de celles des vieux doriques d'où elles semblent dériver.

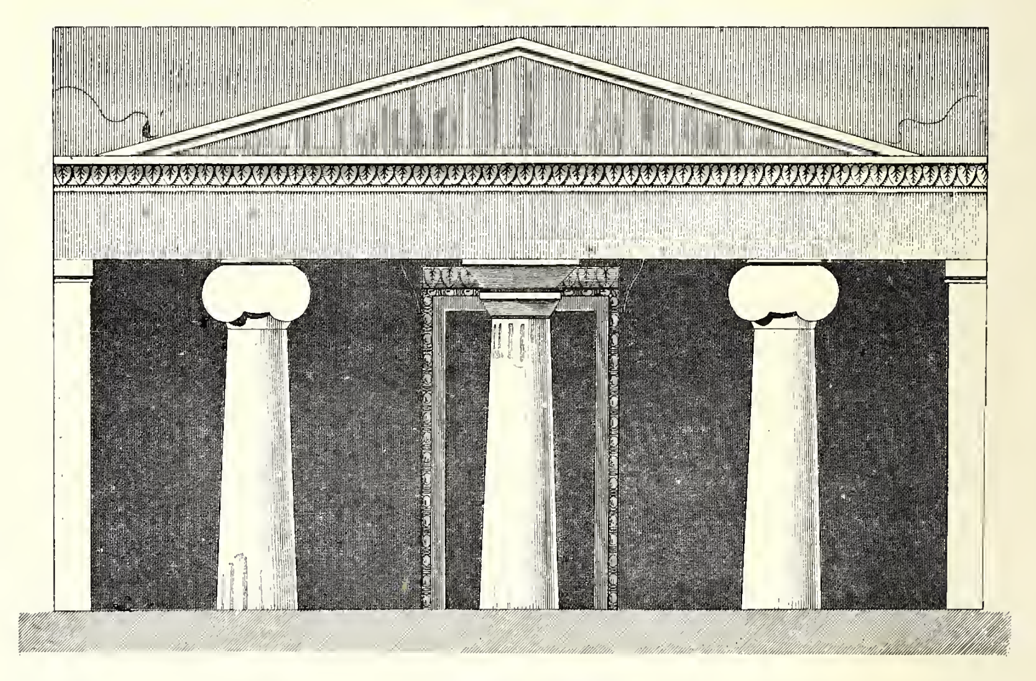


Fig. 77. — Tombeau de la Nécropole de Cyrène.

CHAPITRE II.

L'ORDRE IONIQUE, TEMPS PRIMITIFS.

§ 1. — *Le temple de Diane, à Éphèse.*

« Il est attesté par les anciens que le temple de Diane fut reconstruit *huit* fois. Le temple primitif, qu'on attribuait aux Amazones, deux autres, qu'on rebâtit ensuite, furent détruits par le feu. Le *quatrième* temple d'Éphèse fut livré aux flammes par Lygdamis, sous le règne d'Ardys II, roi de Lydie. Le *cinquième* temple était encore debout sous le règne de Servius Tullius à Rome (557 av. J.-C.). Le *sixième* temple fut établi sur un emplacement autre que l'emplacement des temples précédents. Cet édifice fut brûlé à son tour l'an 400 avant J.-C. (1) »

Nous ne savons absolument rien de certain sur ces six premiers temples, qui, d'ailleurs, n'ont laissé aucune trace, et les deux derniers appartiennent au IVe siècle. Voulant suivre l'ordre chronologique, comme nous l'avons fait jusqu'ici, afin d'analyser les ruines et d'en déduire successivement les principes constitutifs de l'ordre ionique, nous ajournerons ce que nous avons à dire sur le temple d'Éphèse, nous réservant d'en parler plus longuement en temps et lieu.

(1) Beulé, *Fouilles et découvertes*, t. II, p. 343-344.

§ 2. — *Le temple de Samos.*

« Il est intéressant, dit Beulé, de se demander s'il reste des fragments d'ordre ionique antérieurs aux guerres médiques. L'histoire ne nous apprend rien, ajoute-t-il : ce n'est que sur des approximations, sur des jugements fort contestables, que je pourrais m'appuyer. Je ne trouve que deux points de repère, le temple de la Victoire sans ailes, à Athènes, pour le début du siècle de Périclès, le temple de Samos, pour le siècle de Polycrate : ce sont deux jalons insuffisants (1). »

Beulé dit un peu plus haut : « Le temple de Samos fut brûlé par les Perses. » Ceci ne peut guère s'appliquer qu'à l'ancien temple dorique dont parle Vitruve, car le style des fragments retrouvés ne permet pas de remonter au-delà de l'invasion persane. D'autre part, ces fragments sont certainement plus anciens que le temple de la Victoire sans ailes; c'est donc entre ces deux époques qu'il faut nécessairement placer la construction du temple de Samos.

Il reste de cet édifice une colonne debout, un fragment de chapiteau, une base : ces ruines sont gigantesques. La colonne qui reste debout n'est point cannelée, sans doute parce qu'elle n'avait point été achevée. Du chapiteau on n'a retrouvé que la partie circulaire, composée de l'échine ornée d'oves sculptés avec astragale au-dessous, mais sans sculpture. La base offre déjà le tore cannelé surmonté d'un astragale, tel qu'on le retrouve dans les âges suivants. Ce tore repose sur une espèce de plinthe dont la forme cintrée en creux fait pressentir sa prochaine transformation en scotie.

Le diamètre des colonnes est de 1^{m},852, c'est-à-dire juste de six pieds grecs; le diamètre supérieur est de 1^{m},45. La diminution est, par conséquent, de 401 millimètres ou 1/4,6. Nous n'avons trouvé cette diminution extraordinaire que dans les anciennes colonnes doriques. Cette proportion ne s'appliquant en général qu'aux colonnes courtes,

(1) *Hist. de l'art grec*, p. 241-242.

on en pourrait conclure que les colonnes du temple de Samos avaient sensiblement moins de huit diamètres, d'autant plus que les colonnes du temple de la Victoire sans ailes, fort en progrès sur celles-ci, n'ont que sept diamètres et deux tiers.

Autre indice d'archaïsme : non-seulement les oves du chapiteau ont

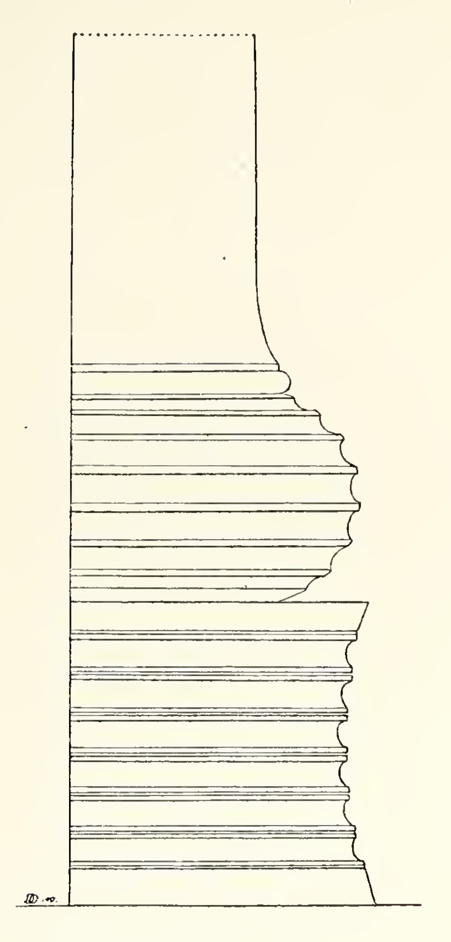


Fig. 78. — Base du temple de Samos.

un caractère primitif, mais la circonférence de l'échine n'en contient que vingt, tandis que plus tard ce nombre sera porté à vingt-quatre, chaque ove correspondant à une cannelure. Ceci nous fait supposer que les colonnes, si elles étaient cannelées, ce qu'il est permis de

croire, devaient n'avoir que vingt cannelures, probablement doriques comme celles du tombeau de Cyrène.

§ 3. — *Les tombeaux de l'Asie Mineure.*

Parmi les monuments cités comme prototypes de l'ordre ionique, les tombeaux taillés dans le roc, à Telmissus, ont une certaine importance. Toutefois, après un examen attentif, il est facile de reconnaître, parmi des détails d'un caractère vraiment archaïque, d'autres détails qui décèlent une époque relativement récente. Nous pensons donc que ces grottes ne sont qu'une imitation de tombeaux ou même de temples plus anciens. M. Tessier a fort bien remarqué que, dans l'Asie Mineure, on conservait systématiquement les antiques traditions en construisant les monuments funéraires.

« C'est surtout dans les tombeaux, dit-il, que l'on peut juger de la variété du goût des différents États, et, en même temps, du scrupule avec lequel la forme primitive est respectée dans chaque royaume de l'Asie, jusqu'à l'avénement du christianisme. Ainsi les tombeaux des Phrygiens, qu'ils aient renfermé les cendres d'un Romain ou d'un Grec, sont toujours sculptés suivant le type du monument qui passe pour le tombeau de Midas, fondateur de la monarchie phrygienne.

« Dans la Lycie, qui a toujours été régie par des lois particulières, les caractères de l'architecture sont encore plus tranchés. Les sépultures taillées dans le roc se distinguent en deux classes : celles qui paraissent être de style proprement lycien ou primitif, et dont la ressemblance avec certains tombeaux des anciens Perses n'est certainement pas due au hasard, et celles qui, également taillées dans le roc, sont évidemment dues à des artistes grecs, et construites d'après les principes de l'architecture hellénique. Les magnifiques tombeaux de Telmissus sont de cette dernière classe, et l'on ne remarquera pas sans intérêt l'analogie qui existe entre la base des ordres ioniques et celle du temple de Junon, à Samos (1). »

(1) *Descr. de l'Asie Mineure*, t. I, Introd., p. XI.

Ce que les tombeaux ioniques de Telmissus ont de plus remarquable, et ce dont M. Tessier parle peu, c'est leur corniche à denticules, laquelle appartient en propre à l'ordre ionique, ainsi que nous le verrons par la suite. Or, l'origine des denticules se manifeste très-clairement en Lycie dans la première classe des sépultures taillées dans le roc et qui, selon M. Tessier, « paraissent être de style lycien ou primitif ».

Quelques-uns de ces tombeaux sont en forme de grotte et n'ont qu'une seule façade ; mais d'autres, plus nombreux, sont entièrement isolés, monolithes, et tenant au sol par la base : ce sont de véritables rochers taillés (1). Le plan est le plus ordinairement un carré parfait. Les quatre façades offrent, non une imitation, mais la reproduction exacte des formes d'une construction en charpente avec poteaux, sablières, et trois planchers à claire-voie superposés, plus un plancher bas, et tous quatre d'une combinaison différente. Le dernier plancher, formé de solives beaucoup plus fortes, plus serrées, plus saillantes, a véritablement l'aspect des anciennes corniches à denticules.

On a dit que ces tombeaux étaient l'imitation d'une cabane et le prototype de l'ordre dorique. Nous croyons, et nous espérons prouver, que le tombeau des Lyciens n'était point l'image de leur demeure, comme le dit Beulé, mais bien l'image de leur bûcher.

En effet, selon Quatremère de Quincy, « l'usage de la combustion des corps paraît avoir dû présenter à l'architecture (pour les mausolées) le modèle qu'elle imita. Ce modèle fut le bûcher. Longtemps avant les Romains, nous trouvons chez les Grecs que l'usage du bûcher avait produit, pour la consomption du corps des plus grands personnages, les monuments où l'architecture avait déployé la plus étonnante magnificence.

« Le premier de ces ouvrages dont le souvenir nous ait été transmis est le célèbre bûcher de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, construit par son fils l'an 1er de la CIIIe olympiade (367 ans avant J.-C.), c'est-à-dire quarante ans avant celui qu'Alexandre ordonna pour les funérailles d'Héphæstion. Ce dernier, modèle des bûchers d'apo-

(1) Tessier, *ibid.*, t. I, pl. 203, 206, 225.

théose des empereurs romains et type indubitable des vastes tombeaux en construction, tant du roi Mausole que de ceux qui furent, dans la suite, appelés de ce nom, mérite que nous en donnions ici la description, traduite de Diodore de Sicile : « Alexandre fit aplanir l'espace où « devait s'élever le bûcher et lui donna une forme carrée d'un stade

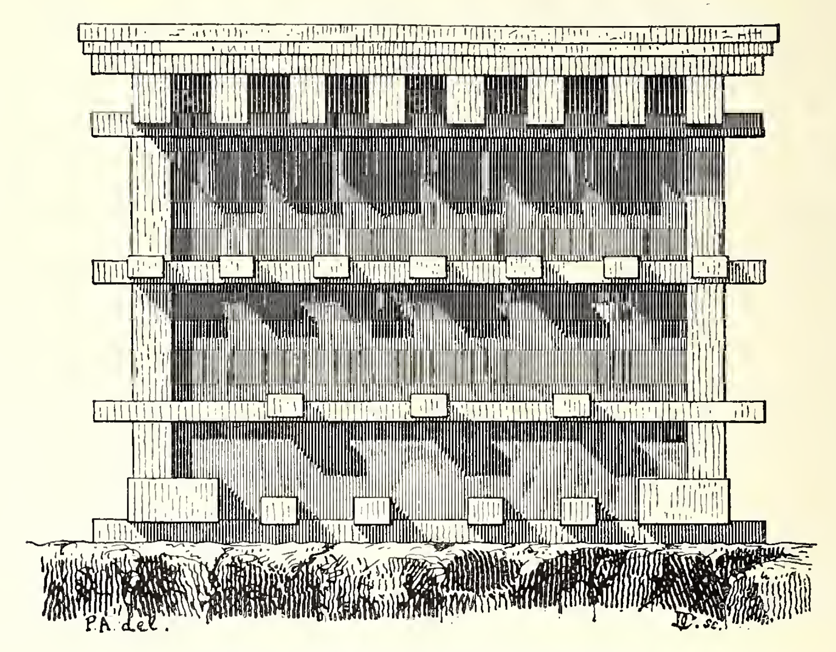


Fig. 79. — Tombeau lycien, p. 203, face latérale.

« de longueur en tous sens. L'espace étant divisé en trente compar- « timents, *on y établit des planchers de charpente. Le tout fut ordonné sur* « *un plan quadrangulaire.* » (Suit la description des ornements autour des *cinq étages.*)

« Nous allons voir maintenant, continue Quatremère, que le bûcher des apothéoses à Rome, décrit par Hérodien, est aussi, dans son genre, le vrai modèle des *mausolées* romains. A l'endroit le plus spacieux du Champ de Mars, on élève, « *sur un plan quadrilatère régulier et en forme* « *d'édifice, une charpente qui n'est liée que par un assemblage de bois d'une* « *très-grande dimension. Cet espace, on le remplit intérieurement de matières* « *combustibles.* L'extérieur est revêtu d'étoffes d'or, etc., etc. » (Suit, de même, la description de chacun des étages, au nombre de cinq.)

« Ainsi, conclut Quatremère, d'après ces deux descriptions, le bûcher grec et le bûcher romain se ressemblent de tout point.... Les constructions temporaires des bûchers durent devenir les modèles que l'architecture réalisa postérieurement en matières plus durables (1). »

Que l'on jette maintenant un regard sur les dessins des plus anciens

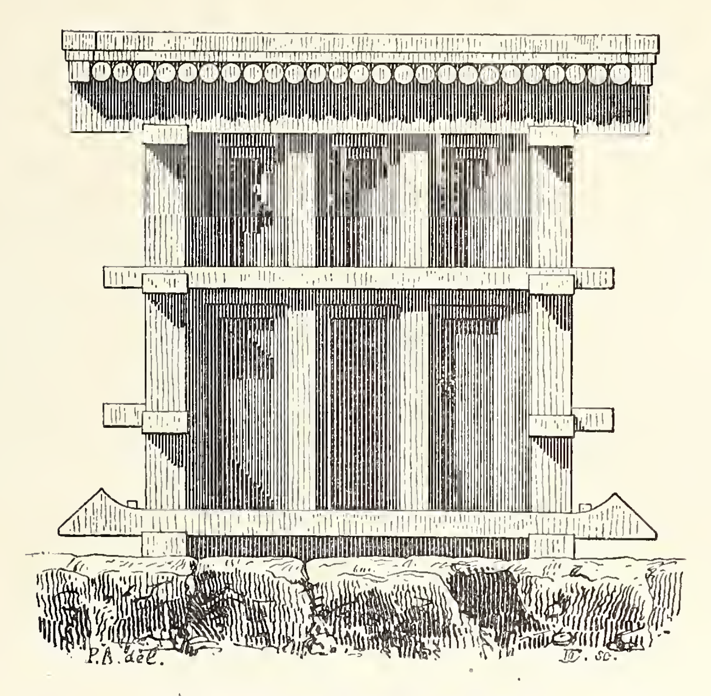


Fig. 80. — Tombeau lycien, pl. 203. façade.

tombeaux lyciens, cités plus haut, notamment celui représenté par la planche 203, et l'on verra qu'ils sont, en général, élevés *sur un plan quadrilatère et en forme d'édifice, qu'on y a établi des planchers de charpente, que cette charpente n'est liée que par des assemblages de bois,* enfin *que l'espace intérieur,* entièrement impropre à une habitation, est très-ingénieusement disposé, au contraire, pour recevoir *les matières combustibles dont on le remplissait.* Nous ajouterons que la plate-forme qui couronne le tout est composée de menus rondins non façonnés, espèce

(1) *Diction. d'architect.,* au mot *Mausolée.*

de branchage très-propre à faciliter la combustion du corps placé immédiatement au-dessus. La ressemblance est donc aussi complète que le comporte la comparaison d'une très-grande construction à une petite.

De même que les anciens tombeaux ont reproduit en pierre la construction en bois des bûchers, de même les tombeaux ioniques de Telmissus reproduisent le couronnement des vieux sépulcres, avec son caractère primitif, quoique ces énormes denticules, transportés sur des colonnes, deviennent exagérés et hors de proportion. Fait bien surprenant, nous retrouvons cette corniche dans tous les édifices ioniques du siècle d'Alexandre, et avec la même exagération dans la proportion des denticules.

Beulé aussi reconnaît que les monuments de la Lycie sont, en effet, « le point de départ des denticules ; et il est assez remarquable, ajoute-t-il, qu'on ait continué d'attacher aux corniches à denticules une idée funéraire, peut-être parce qu'on était accoutumé à les voir partout sur les tombeaux de l'Asie Mineure. Même dans un des temples d'Athènes, dans l'Érecthéion, au-dessus des belles cariatides qui forment la petite tribune annexée au temple, on remarque une corniche à denticules, et c'est une des raisons les plus décisives pour placer dans cette tribune le tombeau de Cécrops et la regarder comme un monument funéraire (1). »

Revenons à présent aux sépultures qui, selon M. Tessier, « ont été construites d'après les principes de l'architecture hellénique ».

« Le principal tombeau de Telmissus, l'une des plus anciennes villes de la Lycie, dit-il, est situé à l'angle sud-est de la nécropole grecque (2). Il a la forme d'un temple. Deux colonnes d'ordre ionique, à volutes taillées, et deux antes, décorent le portique. L'entablement, d'une grande simplicité, est orné de forts denticules. Aux angles et au sommet du fronton s'élèvent des palmettes qui n'ont été qu'ébau-

(1) *Hist. de l'art grec*, p. 25. Les denticules de l'Érechthéion sont beaucoup mieux proportionnés que ceux des temples de l'Asie Mineure.

(2) T. I, pl. 169, 170.

chées, mais qui étaient certainement ornées de peintures. Sur l'ante à gauche, on lit l'inscription :

ΑΜΥΝΤΟΥ ΕΡΜΑΠΙΟΥ

en beaux caractères grecs. La face des antes est ornée de trois patères sur une seule ligne.

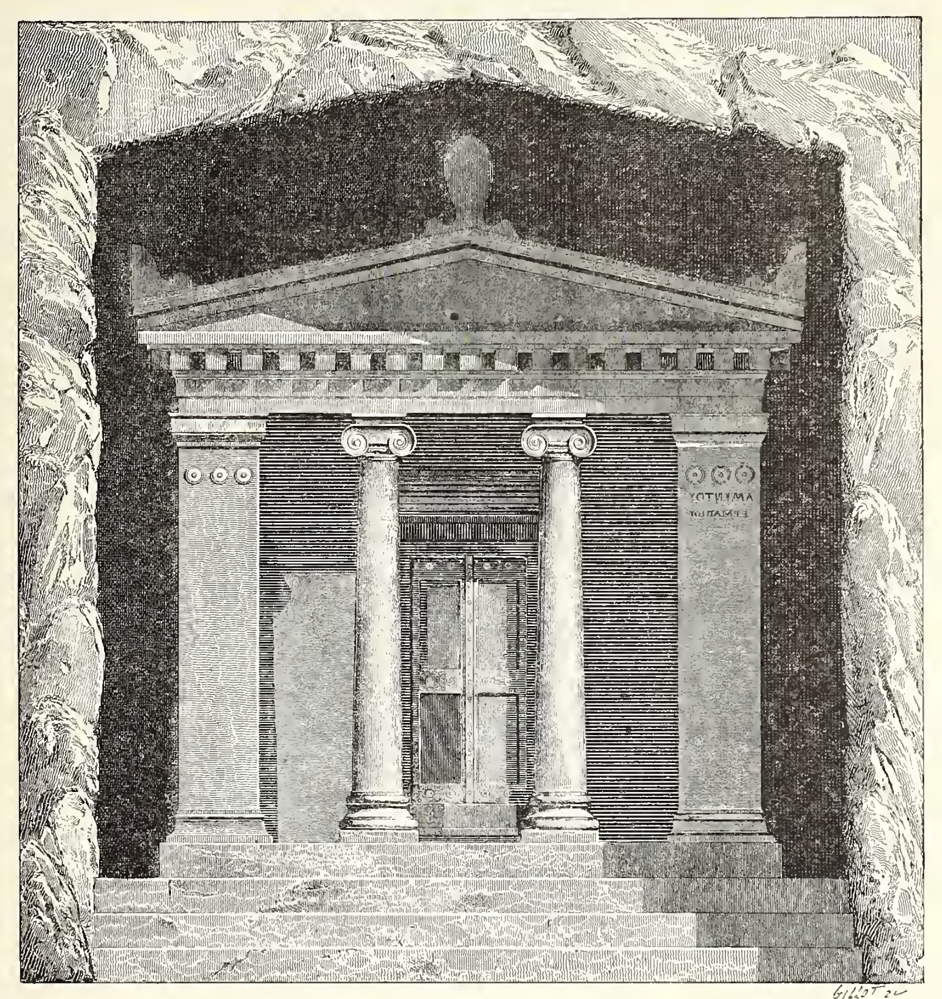


Fig. 81. — Tombeau d'Amyntas.

« La porte de l'édifice, sculptée dans la masse même du rocher, est décorée de clous et couronnée par une corniche supportée par des consoles.

« Les bases des colonnes ont un caractère particulier qui se trouve rarement dans les autres monuments de ce genre; elles se rapprochent, par leur forme, des bases du temple de Junon, à Samos.

« Le plan du monument est d'une grande simplicité. Le tombeau se compose d'une cellule avec trois lits sans aucun ornement.

« Le nom d'Amyntas, gravé sur un pilastre, ne peut rien nous apprendre sur l'époque où ce monument fut exécuté. D'après le caractère général de l'architecture, on peut admettre la date du IIIe siècle avant notre ère. »

« TOMBEAU D'ORDRE IONIQUE. » (T. I, pl. CLXXI.)

« Ce monument, continue M. Tessier, est évidemment de la même époque que celui d'Amyntas; l'ensemble est un peu moins élégant; il se distingue du premier en ce que les volutes ne sont que massées. Les détails étaient très-probablement exécutés en peinture, ainsi que les ornements des palmettes; mais, aujourd'hui, on n'en remarque aucune trace (1). »

M. Tessier nous semble manquer de justesse en disant que « ce monument est de la même époque que celui d'Amyntas ». Sans doute, en ne considérant que la presque-similitude des entablements et des portes, on pourrait partager cette opinion; mais le style des colonnes est fort différent, celui du second tombeau étant le plus archaïque des deux, ou, si l'on veut, imité d'édifices beaucoup plus archaïques.

Ainsi, tandis que le chapiteau du tombeau d'Amyntas est non-seulement *taillé,* mais refouillé avec exagération et orné de profils compliqués, le chapiteau du deuxième tombeau est simplement massé et peint, comme celui de Cyrène.

La base du premier est attique; celle du second est la seule qui rappelle véritablement le style du temple de Samos.

Enfin, l'un a une inscription, l'autre n'en a pas, non plus que des patères sur les antes.

(1) *Descr. de l'Asie Mineure,* texte, t. I, p. 186, 188, et explicat. des planches, p. 222.

Nous pensons donc que, de ces deux monuments, le moins ancien est le tombeau d'Amyntas, et qu'ils doivent être classés dans le IVe siècle plutôt que dans le IIIe.

On a déposé dans l'Acropole d'Athènes et dans le temple de Thésée



Fig. 82. — Tombeau d'ordre ionique.

des chapiteaux ioniques avec volutes parfaitement taillées, la spirale géométriquement tracée et les moulures enrichies d'ornements peints. Leur caractère est généralement moins archaïque qu'au tombeau d'Amyntas. Exécutés sur une très-petite échelle et n'ayant pu, par conséquent, appartenir qu'à des monuments de peu d'importance, dont

nous ignorons la destination, ces chapiteaux sont d'un faible secours pour le sujet que nous traitons. Nous ne les croyons pas, d'ailleurs, d'une haute antiquité : l'un d'eux, plus particulièrement (1), paraît imité des chapiteaux de l'Érechthéion, ce qui nous porte à croire que tous ces fragments ne sont que du faux archaïsme.

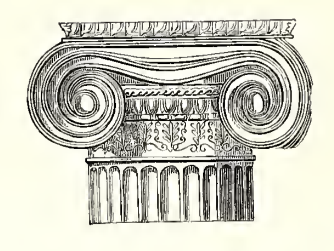
Le chapiteau ionique trouvé à Sélinonte (2) est le seul fragment connu de l'édifice auquel il appartenait. Hittorff l'a appliqué, sans aucune autorité, à un petit temple dorique du IIIe siècle (3), dont V. Baltard a fait une restauration beaucoup plus judicieuse.

Nous passons sous silence les deux monuments connus sous les noms le tombeau de Zacharie et de tombeau d'Absalon, qui ont été reconnus, avant nous, pour être d'époque romaine.

(1) Le nº 1 de la pl. 3, *Attique*. Voyez le *Voyage archéolog. en Grèce et en Asie Mineure,* par Philip. Le Bas et Landron.

(2) *Archit. ant. de la Sicile,* par Hittorff, pl. 17.

(3) *Ibid.,* pl. 16.



CHAPITRE III.

L'ORDRE IONIQUE, DEUXIÈME ÉPOQUE.

Le temple de la Victoire sans ailes.

Beulé, dans *l'Acropole d'Athènes* (1), produit les observations suivantes qui disposent à croire que le temple de la Victoire est antérieur à la construction des Propylées :

« 1° Le silence de Plutarque, qui énumère et loue si longuement les travaux de Périclès.

« 2° La situation de la terrasse qui supporte le temple; elle est unie au mur d'enceinte, dont un de ses côtés n'est que le prolongement : c'est le mur qui regarde le midi et qui fut construit par Cimon.

« 3° La disposition du petit temple, qui se présente obliquement sur la façade des Propylées. Tout en l'ouvrant vers l'orient, on eût pu le tourner un peu plus vers le nord et le rendre perpendiculaire au grand édifice qu'il précédait. Ou l'architecte des Propylées a cherché cette irrégularité, ou le monument était plus anciennement construit.

« 4° L'inégale largeur des deux ailes des Propylées, qui semblerait s'accommoder aux exigences de constructions antérieures, c'est-à-dire du temple et de sa plate-forme. »

Nous ajouterons une dernière observation, non moins péremptoire que les précédentes : c'est que les colonnes du petit temple sont d'un style plus ancien que les colonnes ioniques des Propylées.

« Du moment qu'on ne peut attribuer un monument à Périclès, on

(1) T. I, p. 262-263.

se reporte naturellement au temps de Cimon. Lui aussi avait la passion des arts; lui aussi embellit Athènes de temples, de portiques, de jardins; seulement, il ne les payait pas avec l'argent des alliés, mais avec les dépouilles des Perses. C'est Cimon qui a donné l'impulsion à ce grand siècle que remplit injustement un seul nom. Précisément, il fit construire la muraille qui regarde le midi, et l'on sait, par un écrivain latin, qu'il ne fortifia pas seulement cette partie de l'Acropole, mais qu'il l'orna.

« Enfin, l'examen du temple lui-même fournit encore quelques indices. La frise rappelle la frise orientale du temple de Thésée, par son style, par son fort relief et par certaines parties de la composition qui sont presque semblables (1). »

« Vers la fin de 1687, les Vénitiens, maîtres de la Morée, menaçaient Athènes. Les Turcs, résolus à se défendre vigoureusement, travaillaient à fortifier encore l'Acropole et à construire des batteries. C'est alors, vraisemblablement, qu'ils démolirent le temple de la Victoire, que Spon et Wheler avaient vu entier et qui n'existait plus après la guerre. Si, comme on l'a prétendu, le canon des Vénitiens l'eût renversé, les colonnes et les pierres conserveraient la trace des boulets. Les Turcs démolirent ce charmant temple, couvrirent de terre les matériaux et trouvèrent ainsi un bastion naturel sur lequel ils établirent une batterie de six pièces (2). »

De 1834 à 1836, MM. Chaubert et Hansen, en faisant de nouvelles fouilles à l'Acropole d'Athènes, eurent l'heureuse chance de découvrir le temple enseveli par les Turcs et l'honneur de le réédifier. S'étant adjoint M. Ross, architecte, ils en firent, en 1839, une publication complète sur un grand format.

En 1847, le même édifice a été publié dans le *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure,* par Phil. Le Bas; la restauration est de M. Landron.

Bien que le temple de la Victoire soit fort petit, il est pour nous d'une grande importance, puisque c'est le plus ancien monument

(1) Beulé, *ibid.*, p. 264.
(2) Beulé, *l'Acrop. d'Ath.*, t. I, pl. 71, 72.

d'ordre ionique qui soit encore debout et presque entier. De l'ancien temple de Diane il reste peu de chose; du temple de Samos, nous n'avons pas même une colonne entière, et l'entablement nous est tout à fait inconnu. Le temple de la Victoire est donc l'édifice qui peut le mieux nous renseigner sur les principes originaires de l'ordre ionique.

Sur ce sujet, on ne peut guère consulter que Vitruve. Nous avons vu, plus haut (1), que cet architecte n'avait pas bien saisi le sens de l'auteur qu'il compilait, lorsqu'il dit que les Grecs « *prirent la mesure du pied d'un homme, qui est la sixième partie de sa hauteur, et se réglèrent sur cette proportion* ». Nous avons fait observer, en temps et lieu, que, aucune colonne grecque n'ayant 6 diamètres de hauteur, l'interprétation de Vitruve devait être erronée. En effet, l'étude des anciens temples doriques a prouvé péremptoirement que ce n'était pas la colonne, mais l'ordre entier, qu'il fallait diviser en six parties et selon la méthode égyptienne.

Fait singulier et très-remarquable, nous nous trouvons maintenant dans un cas tout semblable à celui où nous étions alors. Ainsi, immédiatement après la citation que nous venons de faire, Vitruve ajoute : « Quelque temps après, voulant bâtir un temple en l'honneur de « Diane, ils cherchèrent quelque nouvelle manière de proportionner « leurs colonnes, et, *en suivant les mêmes principes qui déjà les avaient « guidés,* ils leur donnèrent cette fois la délicatesse du corps d'une « femme. Premièrement, ils firent le diamètre de la colonne de la « huitième partie de sa hauteur (2)... »

Il est évident que Vitruve tombe ici dans la même erreur que pour le dorique, car aucune ancienne colonne ionique n'a huit diamètres de hauteur. Les colonnes du temple de la Victoire n'ont que sept diamètres 2/3; dans les âges suivants, les colonnes du même ordre en auront au moins neuf. On peut donc interpréter hardiment ce second passage de Vitruve tout comme nous l'avons fait pour le premier. Et cela d'autant plus qu'en agissant ainsi, nous prendrons à la lettre cette phrase de l'auteur latin : « (Les Grecs) en suivant les

(1) Liv. V, chap. III.
(2) Vitr., livre IV, chap. I.

« mêmes principes qui déjà les avaient guidés, » c'est-à-dire en divisant proportionnellement l'ordre entier, le divisèrent cette fois en *huit parties*.

Or, l'ordre entier du temple de la Victoire se divise en *huit parties*

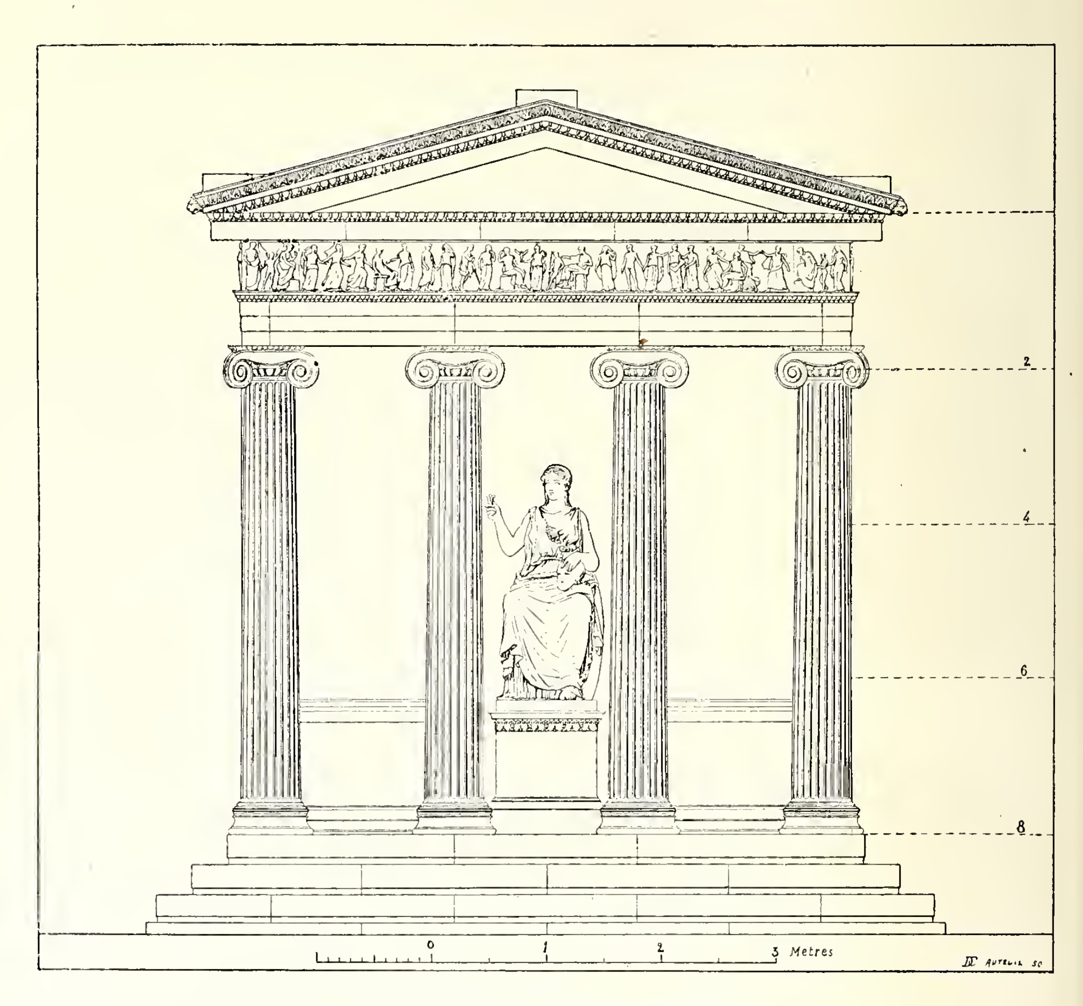


Fig. 83. — Temple de la Victoire sans ailes.

sur sa hauteur, et selon la méthode égyptienne, c'est-à-dire que l'entablement, y compris le taissoir carré du chapiteau, a *deux modules* de hauteur, comme dans l'ordre dorique, et la colonne *six modules*. En d'autres termes : *la partie carrée de l'ordre a juste le tiers de la partie circulaire*.

Ceci doit d'autant moins nous étonner que le chapiteau et l'entablement ioniques ont conservé les mêmes proportions relatives que dans le dorique. On a supprimé les triglyphes, les mutules, ajouté des volutes, mais le même caractère de force, de gravité est resté empreint sur toutes les parties de l'édifice. La grâce y est simplement unie à la force, on n'aperçoit point encore le principe féminin en opposition avec le principe masculin du dorique, dont parle Beulé; et si les colonnes ont « la délicatesse du corps d'une femme », comme dit Vitruve, c'est la nature puissante de la Vénus de Milo. L'élégance frêle, efféminée, n'apparaîtra que plus tard dans l'Érechthéion, où l'on a dépassé le but, mais dans les détails seulement.

Nous avons dit que le temple de la Victoire avait été proportionné sur le mode octométrique égyptien. Voici nos preuves :

D'après les cotes de M. Landron (1), la hauteur totale de l'ordre, mesurée sous le fronton, est de.	5 mètres	198 m/m
La hauteur de la colonne, moins l'abaque du chapiteau, est de	3	898 ½
La hauteur de l'entablement, y compris l'abaque, de.	1	299 ½
Total égal.	5	198

D'autre part : 1m 299 ½, hauteur de l'entablement, multiplié par trois, est égal à la hauteur de la colonne, ci. 3 898 ½

Quant aux proportions relatives de l'entablement et du chapiteau empruntées à l'ordre dorique, le tableau suivant justifie notre assertion. Nous nous servons, bien entendu, du module égypto-grec.

(1) Nous ne contestons pas l'exactitude des cotes de M. Ross ; converties en modules, elles donneraient le même résultat que celles de M. Landron. Les différences consistent uniquement en ce que l'architecte allemand s'est servi d'un mètre un peu plus petit que celui de l'architecte français. Nous suivons ce dernier parce qu'il est plus complet.

N° 1. TABLEAU SYNOPTIQUE SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

NOMENCLATURE.	TEMPLE de PÆSTUM.	TEMPLE de THÉSÉE.	TEMPLE de la VICTOIRE.	MONUMENT chorégique d'ARISTODÈME.
Corniche.. . . . . , ...	0 mod., 400	0 mod., 295	0 mod., 376	0 mod., 277
Frise.. -	0 » 628	0 » 760	0 » 686	0 » 845
Architrave..	0 » 708	0 » 760	0 » 720	0 » 708
Abaque.	0 » 210	0 » 185	0 » 218	0 » 170
Entablement et abaque.	2 » 000	2 » 000	2 » 000	2 » 000
Hauteur du chapiteau (1).	0 » 450	0 » 362	0 » 452	0 » 333
Haut. de la colonne moins l'abaque. .	4 » 000	5 »	6 » 000	6 » 000
Hauteur totale de l'ordre.	6 » 000	7 » 000	8 » 000	8 » 000

On remarquera que non-seulement le nouvel ordre a emprunté ses subdivisions au dorique, mais encore qu'il les a prises, surtout pour le chapiteau, dans le mode le plus ancien. Nous pensons donc que, probablement, on a suivi, pour le temple de la Victoire, une tradition établie à une époque où le mode hexamétrique n'était pas encore complétement abandonné.

La hauteur des colonnes du temple de la Victoire est de $4^{m},04$, et son diamètre de 528 millimètres. Sa proportion est par conséquent de $7^{diam.}647$, ou un peu moins de *sept diamètres deux tiers.*

Le diamètre supérieur étant de 43 centimètres, la diminution de la colonne est de 1/5,38. Cette diminution très-accentuée et le fût non galbé sont deux nouveaux points de ressemblance avec l'ancien dorique.

La base, y compris la baguette supérieure, a de hauteur 263 millimètres, ou un demi-diamètre. Elle est remarquable par son anologie avec la base des colonnes du temple de Samos (2). Elles se terminent,

(1) La hauteur du chapiteau ionique comprend l'astragale, lequel tient évidemment la place qu'occupent les annelets dans le chapiteau dorique.

(2) Voir notre Parallèle des bases attiques, pl. 78.

l'une et l'autre, par un tore cannelé surmonté d'un astragale, le tout reposant sur une très-haute scotie peu creusée. Seulement, dans la base athénienne, la scotie n'est pas cannelée et repose sur un petit tore tout uni. Ce second tore, ajouté en dessous, complète ce qu'on a appelé depuis : *la base attique*.

La volute ionique, selon Vitruve, a un peu moins d'un demi-diamètre de hauteur (8/18). Elle se divise en 8 parties, dont 3 1/2 au-dessous du centre de l'œil, et 4 1/2 au-dessus.

La volute athénienne a de hauteur 327 millimètres, c'est-à-dire plus d'un demi-diamètre et même un peu plus de 7/12 de diamètre.

Elle se divise en 9 parties, dont 3 1/2 au-dessous du centre de l'œil, et 5 1/2 *au dessus,* au lieu de 4 1/2.

Cette augmentation, donnée à la partie supérieure de la volute, imprime au chapiteau un caractère de fermeté que nous retrouverons heureusement dans les âges suivants. Aucun principe de Vitruve n'était d'ailleurs en pratique au siècle de Périclès. Les auteurs qu'il a cités sont tous du siècle d'Alexandre, comme nous le verrons par la suite.



CHAPITRE IV.

L'ORDRE IONIQUE. — TROISIÈME ÉPOQUE.

§ I. — *Le temple situé sur les bords de l'Ilissus.*

« Sur la rive méridionale de l'Ilissus, non loin de la fontaine Callirhoé, on trouve un petit temple ionique très-différent de ceux qu'on a publiés jusqu'ici. Ce monument, construit en marbre pentélique, joint à une rare simplicité dans tous ses détails, un caractère d'élégance si remarquable et une exécution si parfaite, qu'on ne peut s'empêcher de le considérer comme un des ouvrages de l'antiquité les plus dignes de notre attention. Quoiqu'une grande partie du temple ait été abattue et détruite depuis longtemps, ce qui en reste est encore dans un bon état de conservation.

« Spon suppose que c'était anciennement un temple dédié à Cérès et qu'il servait à la célébration des petits mystères. C'est un fait bien certain que le temple dédié à Cérès Agrotera était situé près de la ville et sur le bord méridional de l'Ilissus. Toutefois, l'opinion de Spon a été contestée; mais l'hypothèse qui fait le temple consacré au héros Panops est beaucoup moins admissible (1). »

M. Clerget, en 1842, ayant vainement cherché cet intéressant édifice, il n'est malheureusement pas douteux qu'il n'en existe plus aucun vestige. L'ouvrage de Stuart est devenu d'autant plus précieux que

(1) Stuart, t. I, chap. II, p. 27, 28.

c'est le seul que nous puissions consulter pour faire notre analyse, et ce n'est que d'après le style, les proportions du monument que nous pourrons avoir la date approximative de sa fondation. Ce style et généralement les détails sont presque semblables à ceux du temple de la Victoire, mais il existe une différence radicale. Tandis que dans le plus ancien des deux petits temples on a suivi le mode octométrique, on s'est réglé dans celui-ci sur le mode ennéamétrique.

Ainsi, la hauteur totale de l'ordre, en pieds anglais, est de 18 pieds 3^{c},582 (1), ou plus simplement, en décimale . . .	219 pouees	58 (2)
La hauteur de la colonne, moins l'abaque du chapiteau, est de 14 p. 2^{c} 786 millim.	170	78
La hauteur de l'entablement, y compris l'abaque, est de 4 p. 0^{c} 796, ou	48	80
Total égal.	219	58

D'autre part, 48^{c}80, hauteur de la partie carré de l'ordre, multiplié par *trois et demi*, est égal à la partie circulaire, comme ci-dessus, soit . . . . 170 pouces 78.

La hauteur entière des colonnes est de 14 pieds 8^{c} 30, ou 176^{c} 30, et le diamètre de 21^{c} 40. Sa proportion est par conséquent de 8 diamètres 238 millièmes. C'est bien près de 8 diamètres et un quart.

Le diamètre supérieur étant de 18 pouces 200 millièmes, la diminution de la colonne est de 1/6 68, proportion très-différente de celle du temple de la Victoire, et conséquenee naturelle du changement de mode.

Quant aux proportions relatives des parties de l'entablement, du chapiteau et de la base, elles n'ont point notablement changé et sont au moins aussi puissantes, ainsi qu'on peut le voir sur notre tableau synoptique n° 2, page 349.

D'après l'ensemble de l'analyse que nous venons de produire, cet

(1) Stuart cote en pieds, pouces et millièmes de pouce.
(2) A 2 centièmes de pouce près, parce que nous supprimons les millièmes.

édifice est généralement en progrès sur le précédent, par conséquent de date postérieure et, comme lui, d'un style plus ancien que le style des colonnes ioniques des Propylées.

§ 2. *L'ordre intérieur des Propylées, à Athènes.*

Nous avons vu plus haut, livre V, chapitre XII, que les Propylées d'Athènes furent commencées l'an 436 avant notre ère. Il est donc

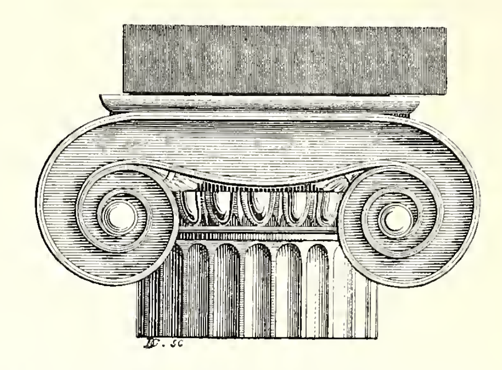


Fig. 81. — Chapiteau du temple situé sur les bords de l'Ilissus.

tout naturel que les six colonnes ioniques du vestibule soient, comme nous venons de le dire, d'un style relativement récent.

« De ces colonnes on ne voit plus que les bases et quelques tambours mutilés. Les fragments des chapiteaux gisent à terre, deux heureusement assez considérables pour permettre de juger du caractère de cet ordre. On sait qu'il se dérobait à une dangereuse comparaison avec le dorique, grâce aux nécessités de la construction. Les chapiteaux supportant le soffite se trouvaient de niveau, non pas avec les chapiteaux de la façade, mais avec le dessous de la frise, qui servait en quelque sorte d'interruption entre deux styles si différents. Malgré cela, on voit que l'ordre ionique a pris toute la simplicité, je dirai même toute la sévérité qu'il comporte.

« Quand on le compare au chapiteau ionique de l'Érechthéion, par

exemple, avec les tresses, le rang de perles, les spirales compliquées, le gorgerin chargé d'ornements, on apprécie mieux encore sa belle nudité, sa courbe puissante et sa grâce virile (1). »

Nous ferons observer que tous ces ornements compliqués n'existaient point encore lors de la construction des Propylées. Mnésiclès n'a pas simplifié ses colonnes; il a simplement reproduit l'ordre ionique tel qu'il était de son temps, avec son caractère natif. Bien mieux, loin d'avoir donné au chapiteau « sa courbe puissante et sa grâce virile », s'écartant de la tradition sur ce point, il en a plutôt affaibli les proportions, et il en est de même de la base.

C'est par la proportion de ses colonnes ioniques que l'architecte des Propylées a fait un pas en avant; elles ont 1^{m},04 de diamètre et 9^{m},944 de hauteur, c'est-à-dire 9 diamètres 56; un peu plus de 9 diamètres 1/2.

Cette proportion extraordinaire est justifiée par la hardiesse de la conception exigeant l'emploi simultané de deux ordres de nature diverse. Par la place exceptionnelle qu'elles occupent dans la composition, les colonnes ioniques devaient être nécessairement très-sveltes.

(1) Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, t. I, p. 171, 172.



CHAPITRE V.

L'ORDRE IONIQUE. QUATRIÈME ÉPOQUE.

L'Érechthéion.

« L'histoire ne nous dit pas à quelle époque ce temple fut construit. Nous savons seulement qu'en 409, la 21e année de la guerre du Péloponnèse, il n'était pas encore achevé. Sa beauté l'a fait attribuer à Périclès, malgré le silence décisif de Plutarque, qui décrit longuement tous les travaux entrepris sous son administration. Mais cette beauté même est d'un caractère trop différent des chefs-d'œuvre de ce temps, pour qu'on puisse ainsi les confondre. Il faut au moins quelques années pour passer d'une simple et grandiose manière à la délicatesse et au raffinement. Déjà le commencement de la guerre du Péloponnèse me semble une époque bien rapprochée, quoiqu'une nouvelle génération et de nouvelles tendances eussent succédé aux vieux maîtres. Cependant on ne peut s'empêcher de reconnaître la nécessité d'une semblable supposition. Un temple qui n'a pas été commencé sous Périclès, et qui n'est pas encore achevé en 409, il faut bien placer sa construction dans l'espace intermédiaire.

« Voici tout ce que nous savons de certain : sous l'archontat de Dioclès, la quatrième année de la XCIIe olympiade (409-408), l'Érechthéion n'était pas encore achevé, et les travaux étaient depuis quelque temps suspendus, peut-être depuis les désastres de la Sicile. Une commission fut nommée par le peuple pour lui rendre compte de l'état du monument, de ce qui était déjà construit et de ce qui restait encore à construire. Cette commission était composée de trois inspecteurs,

d'un architecte nommé *Philoclès* et d'un secrétaire. C'est un fragment de leur rapport que le docteur Chandler a trouvé dans l'Acropole et emporté à Londres.

« Les victoires et le retour d'Alcibiade avaient sans doute rendu aux Athéniens le courage et une apparence de prospérité. Car immédiatement l'on se mit à l'œuvre pour terminer l'édifice, et nous avons les livres de compte rédigés par les inspecteurs des travaux pendant la deuxième année de la XCIII^e olympiade (407). Ce ne sont aussi que des fragments trouvés, en 1836, dans la Pinacothèque. L'architecte, chargé de cette entreprise, s'appelait Archiloque.

« L'année suivante, en 406, sous l'archontat de Callias, les ouvriers étaient encore à l'ouvrage et les échafaudages à leur place, lorsque le feu prit au temple. La conformité parfaite des mesures et des détails donnés par les inscriptions de 409 et de 407 avec les mesures et les détails du temple que nous connaissons, prouve que le monument avait peu souffert.

« A quelle époque les réparations furent-elles faites ? Beaucoup plus tard, à ce qu'il paraît; car certains morceaux sont d'une exécution très-inférieure. L'autorité d'un architecte aura beaucoup plus de poids. Je cite textuellement l'opinion de M. Tétaz :

« L'exécution de ces derniers travaux a sans doute été ajournée « assez longtemps, en tout ou en partie; car deux parties de l'édi- « fice dénotent par la grossièreté de l'exécution, comparée à la per- « fection de tout le reste, une décadence artistique qui en porte « l'achèvement à une époque postérieure. L'une est l'ornementation « de la porte septentrionale; l'autre, toute la décoration du mur « occidental. Les chapiteaux surtout indiquent, par leur exécution « abâtardie, une époque de décadence (1). »

« Il n'y a que de nouvelles fouilles à l'Acropole et la découverte de nouvelles inscriptions qui puissent jamais éclaircir ce problème historique (2). »

(1) *Revue archéologique*, p. 84, et Mémoire sur la *Restauration de l'Érechthéion*, par Tétaz, 1838, biblioth. de l'École des Beaux-Arts.

(2) Beulé, *l'Acrop. d'Athènes*, t. II, p. 290 à 294.

Stuart a eu l'avantage de dessiner l'Érechthéion dans un temps où

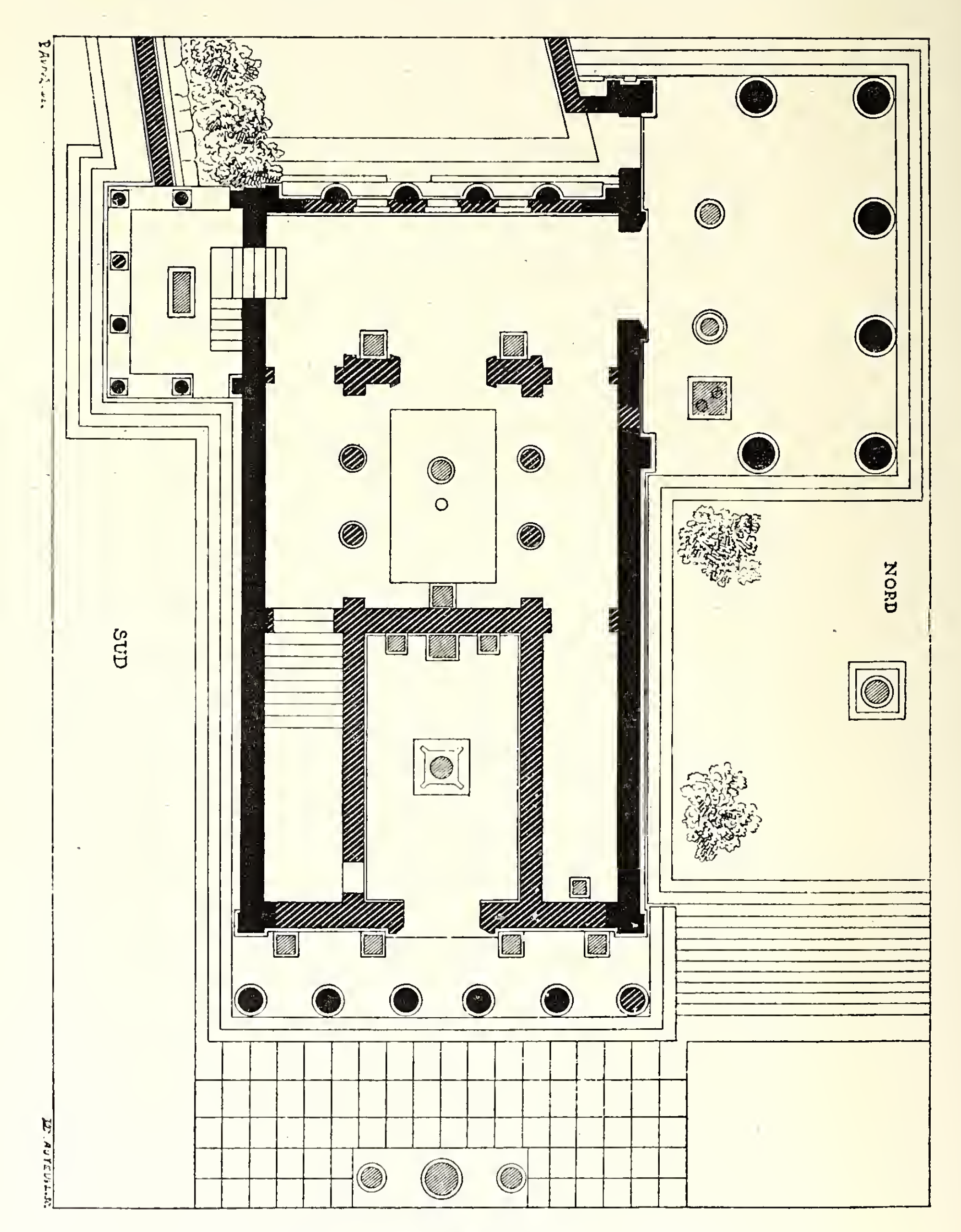


Fig. 85. — Plan de l'Érechthéion, restauré par Tétaz.

il était mieux conservé qu'aujourd'hui, surtout dans sa façade septentrionale qui a beaucoup souffert pendant la guerre de l'Indépen-

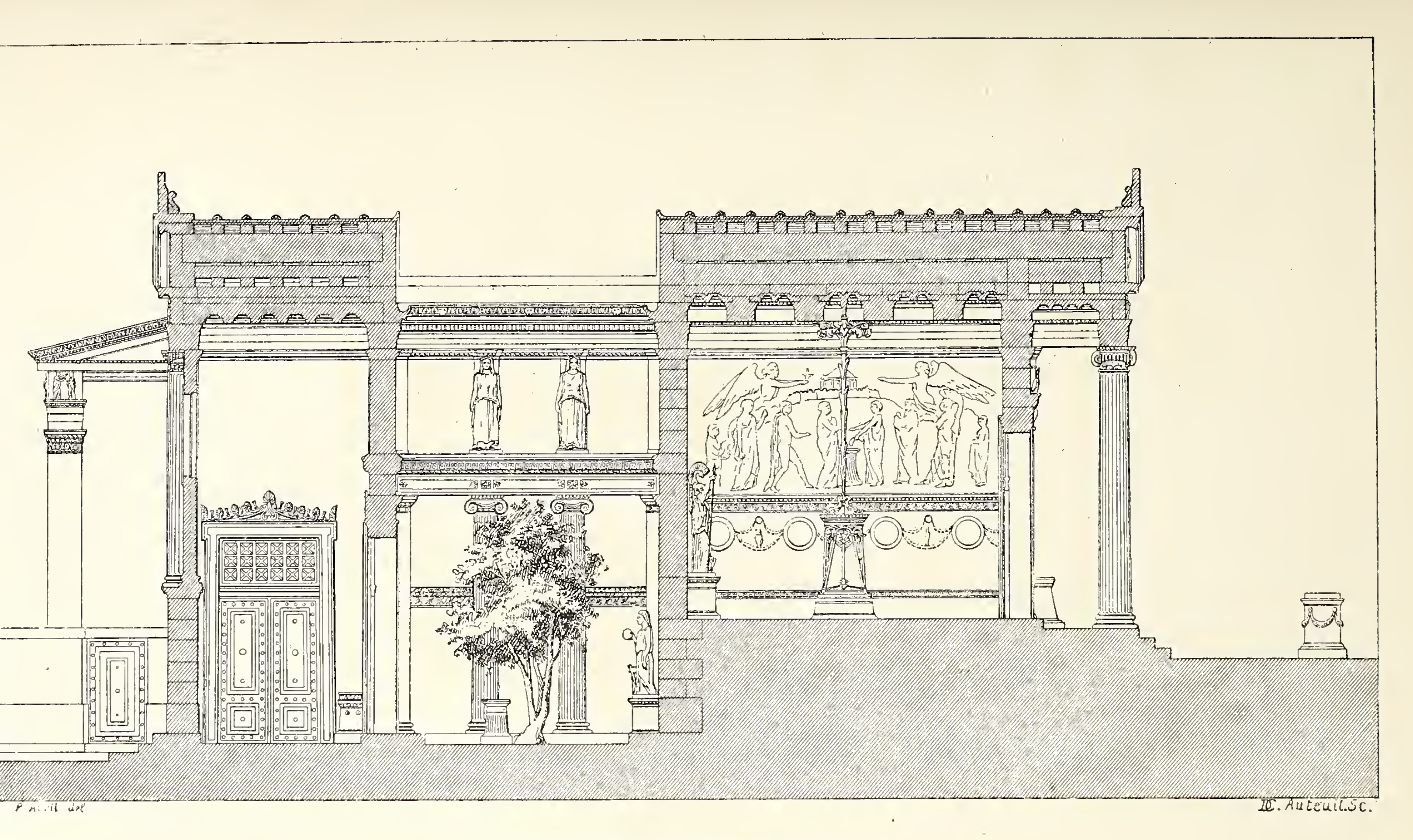


Fig. 86. — Coupe de l'Érechthéion, restauré par Tétaz.

dance. Mais, n'ayant point fait de fouilles, il n'a pu interpréter le auteurs anciens aussi judicieusement qu'on l'a fait depuis, et ses indications sont très-erronées. Notre savant archéologue Beulé ayant, d'après les plans de Tétaz, exactement interprété ces mêmes auteurs et traité magistralement cette intéressante question, nous lui empruntons les faits principaux.

« L'Érechthéion, dit Pausanias (1), est un édifice double. Le temple de Pandrose est contigu à celui de Minerve.

« C'est un fait dont il faut se convaincre tout d'abord. Érechthée avait donné son nom à l'ensemble du monument, soit parce qu'il avait élevé le premier autel et le premier temple, soit parce qu'il y avait eu sa demeure ou son tombeau. Mais des deux temples contigus aucun n'était consacré à Érechthée. Il avait seulement un autel commun avec Neptune (2). Hérodote (3), parlant de l'Érechthéion en général, dit qu'il renfermait l'olivier et le flot que Minerve et Neptune avaient fait paraître lorsqu'ils se disputaient la possession de l'Attique. Nous apprendrons tout à l'heure, par des textes plus précis, que l'olivier était dans le temple de Pandrose. Érechthée n'avait qu'un autel; Minerve et Pandrose avaient chacune un temple.

« Voici donc justifiée par un témoignage positif cette grande division de l'Érechthéion en deux sanctuaires, qui résulte si clairement de l'examen des ruines : l'un à l'orient, exhaussé d'environ huit pieds sur des substructions et précédé d'un portique de six colonnes; l'autre à l'occident, précédé d'un grand vestibule qu'éclairaient trois fenêtres, avec le portique du nord pour entrée et la tribune des jeunes filles pour annexe. Lequel des deux était le temple de Minerve ? lequel celui de Pandrose?

« Déjà l'importance du sanctuaire supérieur, son orientation, sa façade si exactement semblable à celle de tous les temples, avec le portique, les antes, le fronton et l'entrée directe qui laissait voir à la foule la déesse au fond de sa demeure, déjà tous ces indices font pré-

(1) Paus., *Att.*, XXVI, XXVII.
(2) Paus., *Att.*, XXVI.
(3) Hérod., VIII, ch. LV.

sumer qu'il était consacré à la proteetriee d'Athènes. Pour qu'il ne reste aucun doute à cet égard, le rapport des inspeeteurs ehargés d'examiner le temple alors inachevé désigne le Pandroséion eomme attenant au mur de l'ouest qui portait les quatre colonnes engagées. L'on sait, en outre, qu'il fallait *descendre* pour passer du temple de Minerve dans eelui de Pandrose. Le temple de Minerve était donc à l'orient et au sol supérieur (1). »

Le système de proportion adopté pour l'Éreehthéion s'élève peu au-dessus du mode ennéamétrique. L'ordre du portique hexastyle du temple de Minerve Poliade a de hauteur..... 9 modules 1/4; celui du portique tétrastyle du temple de Pandrose : 9 modules 1/3.

Nous croyons entrevoir, pour la première fois, l'emploi simultané de deux modules d'origine diverse : l'entre-colonnement du portique hexastyle a préeisément la proportion nommée *systyle* par Vitruve, c'est-à-dire qu'il a juste *deux diamètres.*

Nous ferons observer un autre fait non moins important. L'entre-eolonnement du portique tétrastyle étant de *deux diamètres et un peu plus de deux tiers* (2 diam. 69), les colonnes de ee portique sont, eomme on voit, beaueoup moins serrées que eelles du temple de Minerve. Il est donc évident qu'iei l'on s'est affranehi de la gêne causée jadis par la distribution des triglyphes, et qu'on a établi la règle suivante, généralement observée par la suite :

Plus les colonnes sont nombreuses sur la façade d'un temple, plus elles doivent être serrées.

Cette règle en a enfanté une autre qui est sa eonséquence naturelle, et selon laquelle les eolonnes les plus serrées doivent être les plus sveltes.

Or, les eolonnes relativement serrées du portique hexastyle ont de hauteur *neuf diamètres et un tiers ;* eelles, plus distantes l'une de l'autre, du portique tétrastyle n'ont que *huit diamètres et trois quarts*, même un peu moins (8 diam. 737).

Ainsi done, les colonnes dont les entre-eolonnements sont les plus

(1) Beulé, *l'Acrop. d'Athènes*, t. II, p. 231 à 234.

larges ont leur diamètre plus fort comparativement à leur hauteur. C'est là justement la plus ancienne application connue de ce principe cité par Vitruve : « *qu'il faut augmenter la grosseur des colonnes en raison de ce que l'on fait les entre-colonnements plus ou moins larges.* » (Livre III, chap. II.)

La raison qu'en donne Vitruve est trop subtile. Perrault la rejette et dit avec justesse : « La nécessité de grossir les colonnes, à mesure qu'on les éloigne l'une de l'autre, est fondée sur ce que la plus grande charge qui est soutenue, demande quelque chose de plus fort qui la soutienne. »

Ces deux règles, nouvelles alors, ne sont point applicables à l'ancien dorique, et c'est peut-être le plus grand défaut de cet ordre, si admirable d'ailleurs.

La partie la plus remarquable de la décoration de l'Érechthéion est sans contredit la frise qui court sur ses quatre côtés et sur le portique du nord. Stuart aurait pu l'indiquer dans sa restauration des façades, puisqu'il savait que le temple de la Victoire, qu'il appelle temple d'Aglaure, était orné de figures ; de plus, il avait trouvé la preuve qu'un ornement semblable existait au temple situé près de l'Ilissus. Connaissant ces antécédents, il aurait dû pressentir que des figures sculptées avaient aussi existé dans la frise de l'Érechthéion, que sa nudité fait paraître trop grande, et, en l'examinant de près, remarquer les trous de scellement qui ont servi à agrafer des figures sur le marbre noir d'Éleusis.

Ce genre d'ornement est d'ailleurs le même que celui de la frise dorique dont on a simplement supprimé les triglyphes et relié les métopes, ce qui explique et justifie la persistance des proportions doriques dans l'entablement ionique. Cette observation a d'autant plus d'importance que, selon la doctrine de Vitruve, la hauteur de la frise ionique doit être subordonnée à son ornementation.

N° 2

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ORDRE IONIQUE

DANS L'ATTIQUE

NOMENCLATURE.	TEMPLE de la VICTOIRE.	TEMPLE près de L'ILISSUS.	L'ÉRECHTHÉION. TEMPLE DE MINERVE.	L'ÉRECHTHÉION. TEMPLE DE PANDROSE.
Corniche..	0 mod., 376	0 mod., 237	0 mod., 303	0 mod., 294
Frise..	0 » 686	0 » 724	0 » 689	0 » 693
Architrave..	0 » 720	0 » 813	0 » 728	0 » 736
Abaque..	0 » 218	0 » 226	0 » 280	0 » 277
Entablement et abaque.	2 » 000	2 » 000	2 » 000	2 » 000
Hauteur de la colonne moins l'abaque.	6 » 000	7 » 000	7 » 250	7 » 333 1/3
Hauteur totale de l'ordre.	8 » 000	9 » 000	9 mod., 1/4	9 mod., 1/3
D'axe en axe des colonnes.	2 » 558	2 » 765	2 » 418	3 » 215
Grand diamètre des colonnes.	0 » 842	0 » 878	0 » 806	0 » 871
Diamètre supérieur..	0 » 661	0 » 746	0 » 673	0 » 717
Diminution des colonnes.	1/5e 38e	1/6e 65	1/6 06	1/5 66
Hauteur de la base.	0 » 377	0 » 437	0 » 327	0 » 347
Hauteur du chapiteau sans l'astragale.	0 » 415	0 » 410 ½	0 » 637	0 » 610
Proportion des colonnes.	7 diam., 647	8 diam., 238	9 diam., 34	8 diam., 737
Proportion des entre-colonnements	2 diam., 151	2 diam., 148	2 diam., 0	2 diam., 691
Proportion des entablements (1).	1/3 489	1/4 073	1/4 377	1/4 416

(1) Comparativement à la hauteur entière des colonnes.

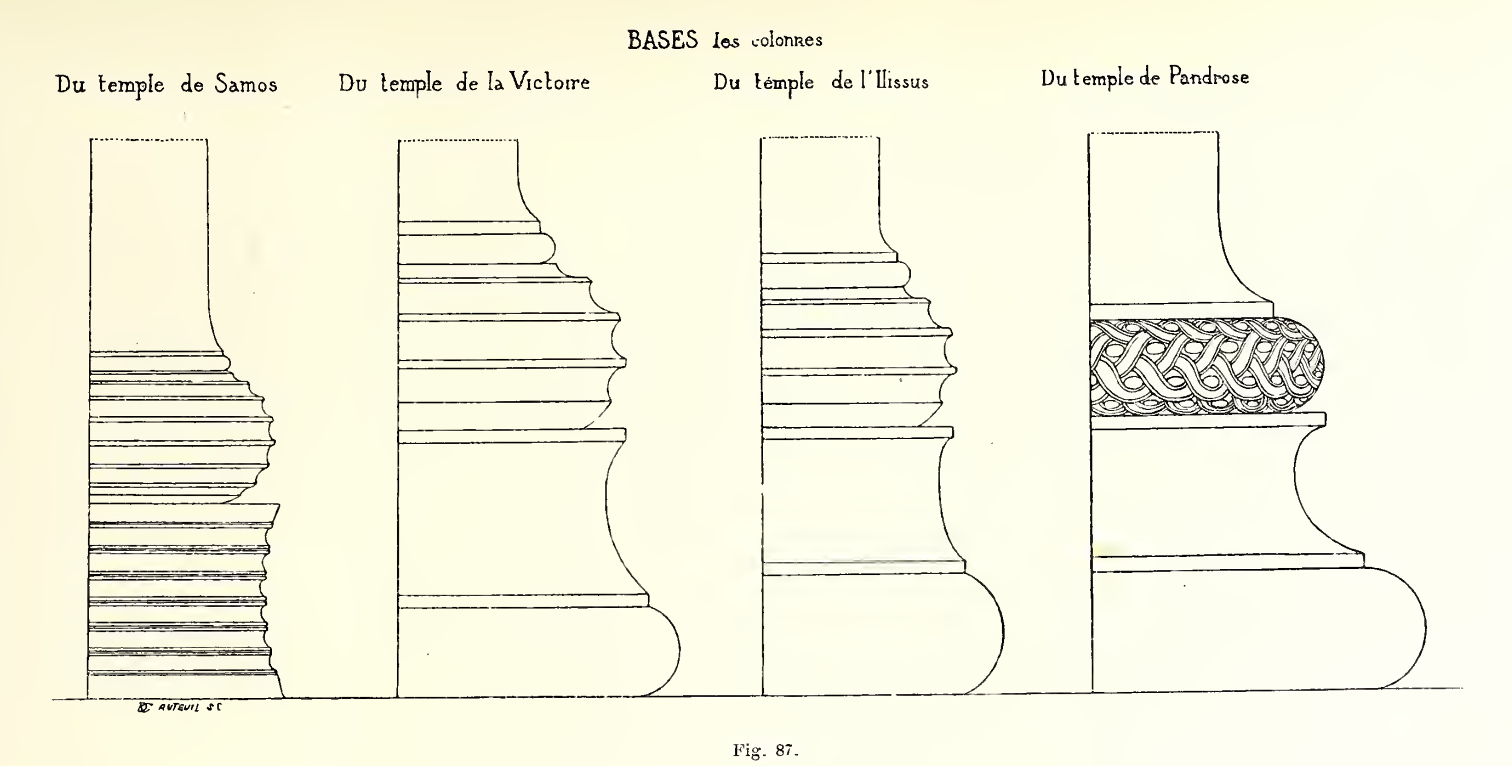

BASES les colonnes
Du temple de Samos
Du temple de la Victoire
Du temple de l'Ilissus
Du temple de Pandrose

Fig. 87.

N° 3

TABLEAU SYNOPTIQUE, SUITE DU PRÉCÉDENT

PROPORTION DES BASES DES COLONNES

NOMENCLATURE.	TEMPLE de SAMOS.	TEMPLE de la VICTOIRE.	TEMPLE de L'ILISSUS.	TEMPLE de PANDROSE.	SELON VITRUVE.
Diamètre des colonnes. .	18 part. » [1]	18 part. »	18 part. »	18 part. »	18 part. »
Tore supérieur.	2 » 60	3 » 22	2 » 68	1 » 80	1 » 50
Scotie et ses 2 listels. . .	3 » 76	3 » 44	2 » 80	3 » »	2 » 25
Tore inférieur.	» » »	1 » 70	2 » 36	2 » 40	2 » 25
Hauteur totale.	6 » 36	8 » 36	7 » 84	7 » 20	6 » »
Saillie.	1 » 44	3 » 13	» » »	4 » 8	4 » 50
Hauteur de l'astragale ou listel du fût.	0 » 38	0 » 84	0 » 66	0 » 34	» » »

Voyez le tableau n° 4, page suivante, avant de lire ce qui suit.

Dans ces chapiteaux, la volute se divise en *neuf parties* sur sa hauteur, excepté aux Propylées où cette division est de *huit parties et demie*. Dans tous, sans exception, la partie de la volute qui est au-dessous du centre de l'œil, a de hauteur *trois parties et demie*.

Les chapiteaux de l'Érechthéion ont leurs cathètes judicieusement placées; mais, dans les autres, plus anciens, les cathètes sont trop écartées l'une de l'autre ce qui donne à l'ensemble une largeur excessive.

L'Érechthéion offre l'exemple d'une innovation qui n'a point eu

(1) Le diamètre est divisé en dix-huit parties, suivant le module de l'école ionienne, exactement reproduit par Vitruve. Le même module est employé dans le tableau suivant : n° 4.

N° 4

TABLEAU SYNOPTIQUE, SUITE DU PRÉCÉDENT

PROPORTION DES CHAPITEAUX

NOMENCLATURE.	TEMPLE de LA VICTOIRE.	TEMPLE de L'ILISSUS.	PROPYLÉES à ATHÈNES.	TEMPLE de PANDROSE.	SELON VITRUVE.
Diamètre supérieur	14 part. 65	15 part. 30	15 part. 15	14 part. 81	15 parties.
Longueur du tailloir. . . .	18 » 68	20 » 37	20 » 77	20 » 10 [1]	19 »
D'une cathète à l'autre . .	18 » 10	17 » 60	18 » 6	16 » »	16 »
Largeur du chapiteau . . .	29 » 50	28 » »	30 » »	26 » 52	24 »
Largeur des volutes	9 » 10	8 » 80	9 » 20	8 » 68	7 »
Entre les volutes.	11 » 30	11 » 40	11 » 60	9 » 16	10 »
Hauteur du chapiteau . . .	9 » 20	8 » 42	10 » 50	8 » 59	6 »
Hauteur y compris volute.	12 » 36	12 » »	12 » 20	11 » 85	9 » 50
Hauteur de la volute seule.	11 » 14	10 » 87	10 » 55	10 » 45	8 »
Hauteur de la cymaise . .	1 » 22	1 » 13	1 » 65	1 » 40	1 » 50
Id. de la cymaise au centre de l'œil	6 » 82	6 » 70	6 » 21	6 » 38	4 » 50
Du centre de l'œil au bas de la volute	4 » 32	4 » 17	4 » 14	4 » 07	3 » 50
Diamètre de l'œil.	1 » 80	2 » 20	2 » 60	1 » 90	1 »
Hauteur de l'ove	2 » 48	2 » 32	2 » 34	2 » 54 [2]	» »
Hauteur de l'astragale sans le listel	0 » 80	0 » 93	0 » 88	0 » 38	0 » 50
Hauteur ove et astragale. .	3 » 28	3 » 25	3 » 22	2 » 92	» »
Id. ove et canal. . . .	7 » 98	7 » 29	8 » 85	7 » 19	4 » 50
La volute pend au-dessous de l'astragale de.	2 » 36	2 » 66	2 » 43	2 » 88	3 »

(1) Le tailloir est prolongé outre mesure à cause du surplomb extraordinaire de l'architrave.
(2) Y compris le tore. Cette cote se divise ainsi : Ove 1,57; tore 0,97; total 2,54.

d'imitateurs et qui, selon nous, n'en devait point avoir. Nous avons vu, à Samos, qu'on avait originairement divisé l'échine du chapiteau ionique en vingt oves. Ce nombre fut par la suite porté à vingt-quatre, chaque ove correspondant à une cannelure, ainsi qu'on le voit aux deux petits temples athéniens et à l'intérieur des Propylées. Or, l'ar-

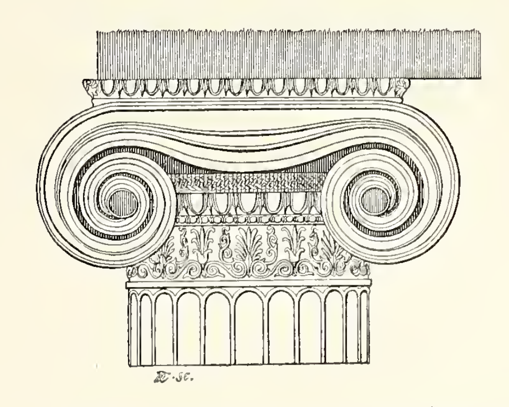


Fig. 88. — Chapiteau des colonnes de l'Erechthéion (Temple de Pandrose).

chitecte de l'Érechthéion a imaginé de pousser la division de la circonférence de l'échine jusqu'au nombre trente-deux, d'où il résulte des oves d'une extrême petitesse et par conséquent d'une hauteur insuffisante. Il a donc ajouté au dessus un tore orné d'entrelacs, et dans chaque intervalle on remarque encore des petits trous où étaient enchâssés des métaux de couleurs variées (1).

Déjà du temps de Périclès, selon Plutarque, ses ennemis l'accusaient d'employer l'argent des alliés « à dorer et parer Athènes comme une femme coquette, couverte de pierreries (2) ».

Que disaient donc les Athéniens lorsque les colonnes consacrées à la grave et chaste Minerve étaient coquettement parées comme des courtisanes ?

« Quand on compare, dit Beulé, le chapiteau ionique des Propylées avec celui de l'Érechthéion, avec les tresses, le rang de perles, les spi-

(1) M. Tétaz en a retrouvé deux en place : ils étaient alternativement rouges et bleus.
(2) *Vie de Périclès*, 12.

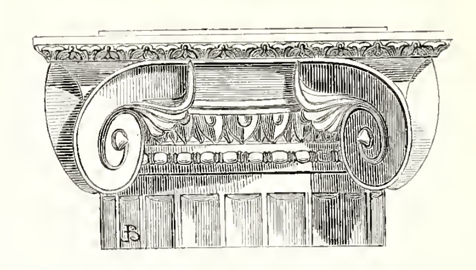
rales compliquées, le gorgerin chargé d'ornements, on apprécie mieux encore sa belle simplicité (1). »

La grâce virile, nous la retrouvons dans les volutes de l'Érechthéion, mais la finesse des sculptures, poussée jusqu'au raffinement, n'est pas en harmonie avec l'admirable ampleur de ces mêmes volutes, non plus qu'avec les cannelures. Le gorgerin semble avoir été inventé pour éviter une comparaison directe et immédiate entre ces dernières et la division mesquine des oves.

En résumé, les caractères particuliers des monuments ioniques de l'école attique sont d'avoir : dans la base des colonnes, une grande scotie; dans le chapiteau, un abaque fort et dominant, des volutes puissantes; dans l'entablement, une grande frise ornée de figures sculptées, une corniche semblable à la corniche dorique moins les mutules, une grande cymaise régnant sur les frontons seulement, comme dans les temples doriques, et non sur les façades latérales, ainsi qu'on l'a fait depuis.

Les œuvres de l'école ionienne, que nous allons analyser maintenant, ont un caractère très-différent.

(1) *L'Acrop. d'Athènes*, t. I, p. 172.



CHAPITRE VI.

L'ORDRE IONIQUE. — CINQUIÈME ÉPOQUE. — SIÈCLE D'ALEXANDRE. ÉCOLE IONIENNE. — MONUMENTS DE L'ASIE MINEURE.

Le temple de Diane, à Éphèse.

Nous avons déjà dit, mais très-brièvement, que le temple de Diane à Éphèse a été reconstruit huit fois. Les quatre premiers temples furent détruits par le feu. Le cinquième était encore debout sous le règne de Servius Tullius à Rome. A l'époque où il fut construit, antérieurement à l'an 557 avant notre ère, l'ordre dorique était seul en usage.

« Le sixième temple fut établi sur un emplacement autre que l'emplacement des temples précédents. Peut-être un tremblement de terre avait-il renversé le cinquième, si l'on en juge par le soin que prennent les Éphésiens de chercher un sol que ne puissent ébranler des mouvements souterrains, et ce sol est au milieu d'un marais (1). »

A quelle époque fut fondé ce sixième temple ? Est-ce quelques années seulement ou longtemps après l'an 557 ? Nous l'ignorons. Il n'est donc pas impossible qu'il eût été aussi d'ordre dorique. Toutefois, si sa fondation date du ve siècle (avant J.-C.), il se peut qu'on y ait employé pour la première fois l'ordre ionique, mais nous n'en avons point la preuve. Le seul fait certain, c'est que cet édifice fut brûlé à son tour l'année de la mort de Socrate, l'an 400 avant J.-C. (2).

(1) Beulé, *Fouilles et découv.*, t. II, p. 344, 345.
(2) Euseb. Pamph., Chron. Can., t. I, p. 234.

Le septième temple fut donc élevé postérieurement à l'an 400, alors que l'Érechthéion était achevé et que l'ordre ionique avait atteint ses derniers perfectionnements dans l'Attique. A peine consacré, ce monument fut brûlé par Érostrate, la nuit même de la naissance d'Alexandre, l'an 356. « Un tel désastre eut dans l'univers autant de retentissement que la construction du temple.

« Après l'incendie d'Érostrate, il fallut recommencer pour la huitième fois la construction du temple. L'indignation causée par un acte insensé fut telle, que les femmes elles-mêmes firent le sacrifice de leurs parures, tandis que les hommes aliénaient de leurs propres biens : en outre, on tira un profit considérable de la vente des colonnes épargnées et des matériaux. En vain Alexandre offrit plus tard de se substituer aux Éphésiens dans cette entreprise : on lui répondit par un refus flatteur, en protestant « qu'il n'était point juste qu'un « dieu élevât des temples à d'autres dieux (1) ».

Pline dit textuellement : « Le temple *entier* a 425 pieds de long et 220 de large, *cent vingt-sept colonnes* faites par autant de rois, hautes de 60 pieds. De ces colonnes, trente-six sont sculptées ; une l'a été par *Scopas. L'architecte qui présida à l'ouvrage fut* Chersiphron (2). »

Cet architecte, cité à la suite de Scopas qui florissait du temps d'Alexandre, est bien le même que le *Ctésiphon* de Vitruve : l'un des deux noms est évidemment altéré. Vitruve, plus explicite que Pline sur ce point, nomme quatre architectes ayant dirigé les travaux du même édifice. « Il n'y a en Grèce, dit-il, que quatre temples qui soient bâtis en marbre. Le premier est le temple de Diane à Éphèse, d'ordre ionique, commencé par Ctésiphon, natif de Candie, et son fils Métagène, et achevé par Démétrius, servant de Diane, et par Péonius, Éphésien (3). »

Selon le même auteur : « Le temple de Diane d'Éphèse, *ordonné par Ctésiphon*, est diptère... Le diptère est *octostyle*, tant à la face d'entrée

(1) Beulé, *Fouilles et découv.*, t. II, p. 349.
(2) *Hist. natur.*, livr. XXXVI, c. xxi, 1, 2.
(3) Liv. VII, préface.

qu'à la face opposée, et il a deux rangs de colonnes tout à l'entour (1). »

« Dans le temple d'Éphèse, la statue de Diane est en bois de cèdre, de même que les lambris des planchers pour lesquels ce bois est employé dans tous les temples de quelque importance (2). »

Vitruve donne aussi des détails intéressants sur « l'invention ingénieuse que Ctésiphon employa pour transporter les colonnes qui devaient servir au temple de Diane. Cet architecte, dit-il, ayant à amener les fûts de ces colonnes depuis les carrières où on les prenait jusqu'à Éphèse, et n'osant pas employer les chariots comme moyen de transport, parce que les chemins traversaient un terrain peu solide, et qu'il craignait que la pesanteur du fardeau ne fît enfoncer les roues, s'y prit de cette manière :

« Il assembla quatre pièces de bois de quatre pouces en carré, dont deux, les plus courtes, étaient jointes en travers avec les deux autres, qui étaient d'une longueur égale au fût de chaque colonne. Il enfonça aux deux bouts de chaque colonne des boulons de fer faits à queue d'hirondelle et les y scella avec du plomb, ayant eu le soin de mettre dans les pièces de bois transversales des anneaux de fer, dans lesquels les boulons entraient comme dans des moyeux. De plus, il affermit sa machine en y attachant aux deux bouts des liens de chêne, en sorte que, lorsque les bœufs tiraient, les boulons tournaient avec tant de facilité dans les anneaux, que tous les fûts des colonnes roulèrent aisément sur la terre jusqu'à leur destination.

« Sur le modèle de cette machine, Métagène, fils de Ctésiphon, en fit une autre pour amener les architraves et autres parties de l'entablement. Elle était composée de roues de douze pieds ou environ, et il enferma les deux bouts des architraves dans le milieu des roues. Il y mit aussi des boulons et des anneaux de fer, en sorte que, lorsque les bœufs tiraient la machine, les boulons mis dans les anneaux de fer

(1) Liv. III, c. I. Vitruve ne donne pas ici le nombre des colonnes sur les façades latérales comme il l'a fait pour les autres genres de temples, mais il l'indique ailleurs, ainsi que nous le verrons par la suite.

(2) Vitr., liv. II, c. IX.

faisaient tourner les roues. C'est ainsi que les architraves, qui étaient enfermés dans les roues comme des essieux, furent traînés et amenés sur place, de même que les fûts de colonne (1). »

Pline complète ces détails des moyens extraordinaires de construction employés alors, par le récit d'un système emprunté aux Égyptiens : « Le grand prodige dans cette entreprise, dit-il, c'est d'avoir élevé si haut les architraves ; *il* (Chersiphron ou Ctésiphon) en vint à bout avec des sacs pleins de sable, qu'il dressa en un plan incliné dépassant le sommet des colonnes; puis il vida peu à peu les sacs inférieurs, et les architraves vinrent insensiblement s'asseoir à leur place (2).

« Les portes du temple étaient en bois de cyprès, et, quatre cents ans après leur construction, elles semblaient encore neuves.

« Dans le sanctuaire, on remarquait d'abord la statue de la déesse, bien connue par de nombreuses représentations, avec ses mamelles multipliées et tous les animaux dont l'antiquité se plaisait à couvrir la gaîne égyptienne qui formait son corps. A côté de la statue, conforme à la tradition, il y avait d'autres images de Diane, plus récentes, de mains diverses, la Diane chasseresse surtout. L'idole proprement dite était cachée à la multitude par un rideau richement brodé, couvert sans doute d'ornements assyriens, de même que le rideau d'Olympie (Paus. V, XII). Ce rideau ne se tirait que lorsque la foule était rassemblée, silencieuse, et au signal de la trompette sacrée (3). »

Nous ne savons qui, le premier, a eu l'idée de faire de Ctésiphon le créateur de l'ordre ionique, et de lui attribuer par conséquent la construction du sixième temple. Beulé s'est trompé lorsqu'il a développé cette hypothèse que ne justifie aucune autorité. Tout ce qu'ont dit Vitruve et Pline sur cet architecte, au contraire, est parfaitement d'accord et se rapporte au huitième temple de Diane d'Éphèse. C'est bien ce dernier temple, contemporain du tombeau de Mausole, qui a été mis au rang des sept merveilles, et ce n'est pas la plus récente,

(1) Vitr., liv. X. c. VI.

(2) *Hist. natur.*, liv. XXXVI, c. XXI, 2.

(3) Beulé, *Fouilles et découv.*, t. II, p. 352.

car le phare d'Alexandrie et le colosse de Rhodes lui sont postérieurs.

« Des déprédations successives qu'a subies ce célèbre monument, la plus funeste fut celle de Néron. Sous le règne des deux Gallien, au milieu du troisième siècle de notre ère, les Goths envahirent l'Asie Mineure, pillèrent le temple d'Éphèse et y mirent le feu ; l'herbe recouvrit bientôt les débris et les cendres : ainsi fut posé un problème que l'archéologie ne pourra résoudre qu'en fouillant les ruines entassées par les Goths (1). »

Cet intéressant problème peut être enfin résolu.

« Dans ces derniers temps, M. Wood, explorateur anglais, a entrepris des fouilles à Éphèse et les a conduites avec une grande persévérance. Il a découvert l'emplacement du temple de Diane dans la plaine marécageuse qu'ont si bien décrite les auteurs anciens. Il a découvert la partie inférieure d'une des colonnes et cette partie est sculptée ; des figures en relief s'y détachent. M. Wood expédiera en Angleterre ce mémorable morceau de *columna cælata,* où l'on reconnaît Mercure, une Victoire et diverses divinités de grandeur naturelle et d'un très beau style (2). »

M. Wood a, en effet, transporté à Londres tous les fragments qu'il a trouvés dans ses fouilles, et il vient, en janvier de la présente année 1877, de publier ses découvertes avec une restauration du temple de Diane (3).

Les fouilles ont fait connaître un grand nombre de tambours de colonnes cannelées, dont deux sur leurs bases ioniques, ainsi qu'un des antes du côté de la façade. Ces colonnes ont juste six pieds grecs de diamètre. On a aussi retrouvé encore debout deux pans de mur de la cella, l'un longitudinal, à droite, l'autre transversal, à gauche de la porte d'entrée de cette même cella dont on a pu mesurer la largeur.

Parmi les fragments transportés à Londres, on remarque surtout la colonne sculptée, signalée d'avance par Beulé, une des bases avec

(1) Beulé, *Journal des savants,* juin 1863.
(2) Id., *Fouilles et découvertes,* t. II, 1873, p. 354, 355.
(3) *Discoveries at Ephesus,* by J.-T. Wood, London, 1877.

une partie de son fût cannelé au dessus, un chapiteau mutilé, plusieurs fragments de frise ornés de figures sculptées dont un contient la petite cymaise complémentaire ; enfin, un très-petit fragment de la grande cymaise formant chéneau.

Ce qu'on a découvert de plus singulier, peut-être, ce sont les vesti-



Fig. 89. — Médaille de Gordianus.

ges d'un haut perron régnant tout à l'entour du temple avec un large palier au-devant des colonnes. Cette disposition extraordinaire, se retrouvant également au temple de Diane à Magnésie, était évidemment exigée par le culte tout particulier de la Diane d'Éphèse.

M. Wood croit que les deux grandes dimensions données par Pline ont été prises sur le premier gradin de ce perron, mais il n'a pas retrouvé ces dimensions. Selon lui, le temple avait plus de 220 pieds de largeur et moins de 425 de longueur.

Les archéologues et quelques architectes ont fait jadis des restaurations du temple d'Éphèse. Le nombre des colonnes a surtout été

contesté, augmenté, diminué par les critiques, selon les besoins de leurs systèmes divers. M. Wood, comme ses prédécesseurs, n'a pas cru à l'autorité du chiffre de Pline, et l'on compte, dans sa restauration, cent quarante colonnes.

Nous croyons que l'on a contesté à tort le chiffre de cent vingt-sept donné par Pline, et nous le croyons justement à cause de son nombre impair, parce qu'on donne ordinairement les à peu près en nombres ronds. Pour préciser ainsi le nombre des colonnes, Pline a dû ou les compter lui-même ou, ce qui est plus probable, puiser dans le livre que, selon Vitruve, « Ctésiphon et Metagène écrivirent sur le temple de Diane qui est à Éphèse (1) ».

On peut citer d'ailleurs un autre exemple de temple ayant des colonnes en nombre impair ; ce fait a été constaté dans la cella du temple d'Apollon, à Bassæ, où une colonne est placée au fond de la cella, dans l'axe du monument. Il y avait sans doute aussi à Delphes une colonne dans l'axe de l'édifice, non au fond de la cella comme à Bassæ où, masquant la statue du dieu, elle produit un mauvais effet, mais au fond du sanctuaire, derrière la statue principale de Diane qui occupait le centre, les autres statues de la déesse ayant leur place dans les entre-colonnements.

Une médaille de Gordianus offre au revers la façade octostyle du temple d'Éphèse. On voit, par la porte, la statue au fond du sanctuaire, adossée à une grande colonne corinthienne.

Ce sanctuaire était séparé de la cella par un rideau magnifique, de même qu'au temple d'Olympie, ce qui devait exiger une disposition analogue. Il est donc vraisemblable qu'il était couvert pour abriter les statues de la déesse, et qu'il avait un plafond soutenu par des colonnes. Or, vu les grandes dimensions de l'édifice, une colonne au milieu du portique en retour, au fond du sanctuaire, était indispensable pour diminuer la portée du faîtage. Ces colonnes devaient être plus grandes que celles de la cella et probablement d'ordre corinthien.

On a généralement admis que « le temple d'Éphèse avait un hypè-

(1) Livre VII, préface.

thre, c'est-à-dire que l'intérieur de la cella était découvert et entouré d'un double rang de colonnes superposées (1). »

Pour retrouver maintenant le nombre total des colonnes, il faut, s'abstenant de toute espèce d'hypothèse, suivre simplement, à la lettre, les auteurs anciens.

Vitruve nous apprend, bien qu'indirectement, quel était le nombre des colonnes du second rang au temple d'Éphèse. « Hermogène, dit-« il, a trouvé la disposition du pseudo-diptère, lorsqu'il eut l'idée de « supprimer *dans le diptère* le rang de colonnes intermédiaires *qui sont* « *au nombre de trente-huit* (2). » (Liv. III, chap. II.) Cette précieuse indication nous permet d'établir exactement le nombre des colonnes du grand ordre extérieur. En effet, le temple, selon Vitruve, étant *octostyle,* les colonnes intermédiaires étaient nécessairement au nombre de quinze sur les longs côtés ; sur ces mêmes côtés, celles du premier rang étaient, par conséquent, au nombre de dix-sept, ce qui donne pour les quatre façades quarante-six colonnes.

Au temple d'Apollon, à Didymes, il existait entre le pronaos et le sanctuaire, une pièce intermédiaire à laquelle les Grecs ont donné le nom d'*Œkos,* et il n'y avait ni opisthodome ni posticum. Une disposition analogue, d'après les ruines, existait évidemment au temple de Diane à Éphèse.

En résumé :

Il y avait au rang intermédiaire, suivant Vitruve. .	38	colonnes
Et au premier rang, par conséquent.	46	—
Il devait y avoir dans le pronaos	2	—
Pour les portiques de l'œkos et de la cella.	18	—
Pour le deuxième ordre superposé, même nombre .	18	—
Plus les grandes colonnes du sanctuaire.	5	—
Total.	127	colonnes

conformément au texte de Pline.

(1) Beulé, *Fouilles et découv.*, t. II, p. 351.

(2) Perrault traduit arbitrairement d'après Philander : 34 ; mais il dit lui-même, dans sa note, qu' « *il y a dans tous les exemplaires trente-huit* ». Jean Martin dit aussi : 38.

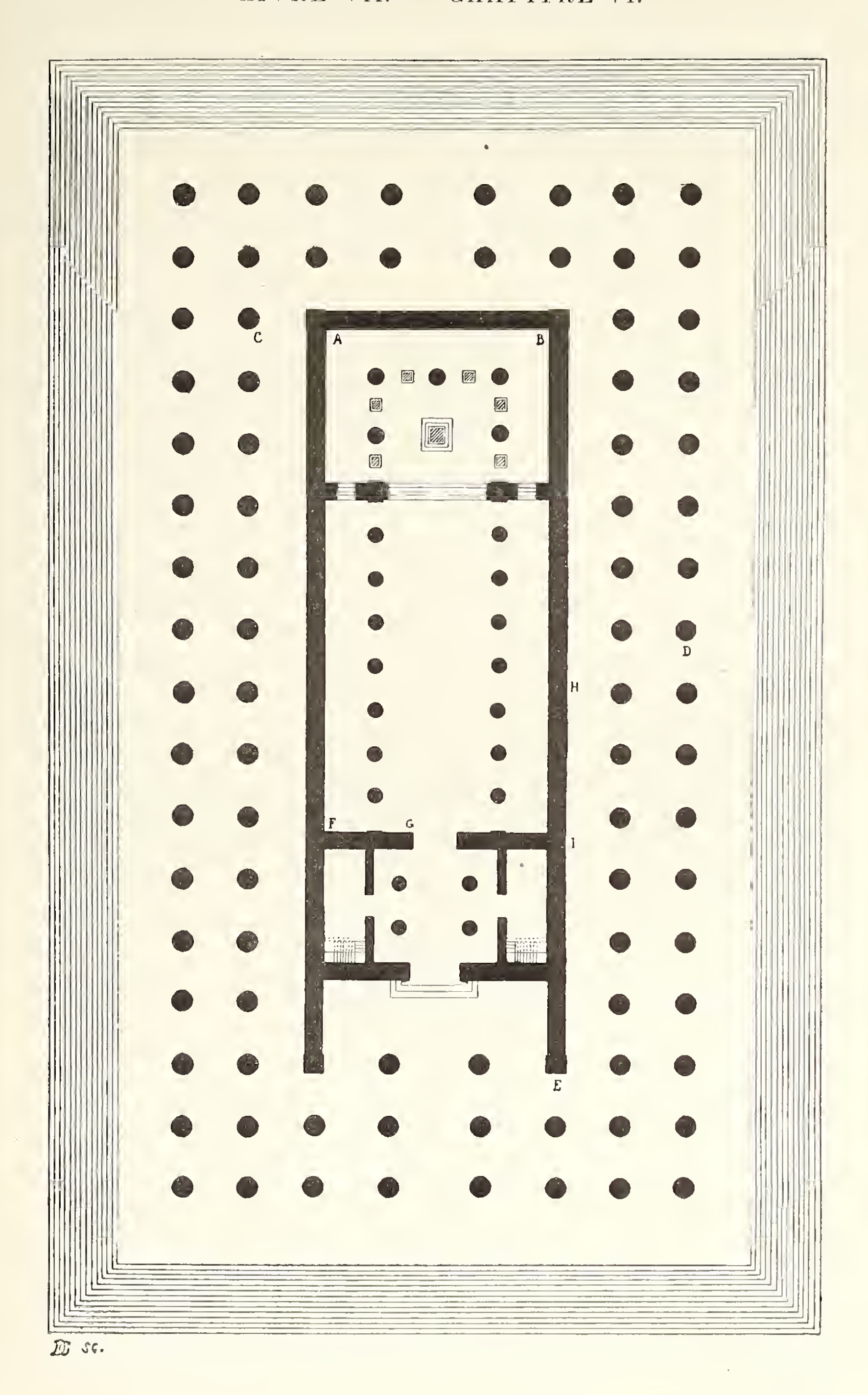


Fig. 90. — Temple de Diane à Éphèse.

Le plan restauré, que nous donnons ici, expliquera ce que nous avons dit et donnera une idée plus complète du monument.

Les parties conservées sont teintées en noir. Dans les angles du sanctuaire marquées A et B, on a trouvé une construction brute de l'époque byzantine, conservant les traces des assises du mur originel

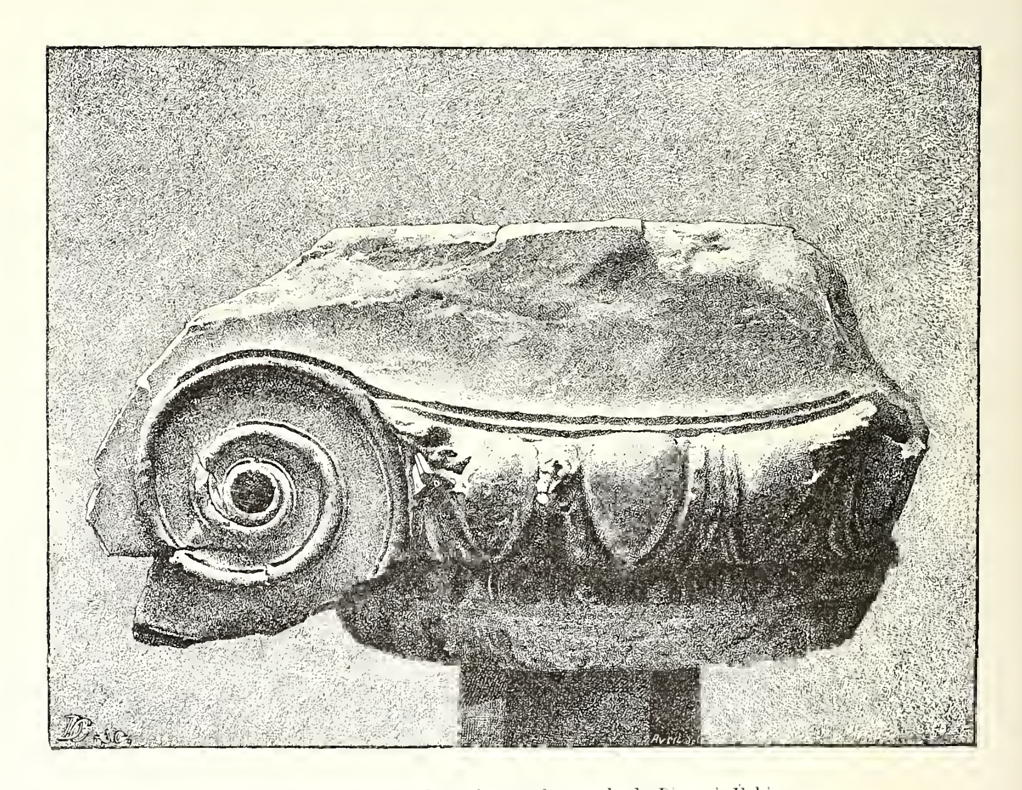


Fig. 91. — Chapiteau des colonnes du temple de Diane à Éphèse.

qui, selon nous, terminait l'intérieur de l'édifice, sans posticum ainsi qu'au temple d'Apollon. Les colonnes marquées C et D sont encore en place ainsi que l'ante E et les deux pans de mur F-G et H-I.

« Le temple de Diane, à Éphèse, était surtout remarquable par sa grandeur et par les nombreuses offrandes qu'il renfermait, mais il était construit avec beaucoup moins d'art que le temple de Magnésie consacré à la même déesse (1). »

(1) Strabon, liv. XVI, p. 647.

La restauration faite par M. Wood, d'après les ruines, prouve qu'en effet la façade du temple était d'une largeur excessive comparativement à sa hauteur, et non dans la proportion convenable, comme à Magnésie. Le chapiteau des colonnes, que nous donnons ici, d'après une photographie faite au Musée Britannique, n'offre pas non plus le modèle le plus parfait.

Ce que les fouilles ont fait connaître de plus nouveau, de plus surprenant, ce sont les fûts de colonnes ornées de figures en bas-relief. Sans la connaissance d'un fait aussi extraordinaire, il était bien difficile de comprendre comment le célèbre statuaire Scopas avait pu condescendre à sculpter une colonne.

Nous donnons ici le plus grand fragment d'un de ces fûts.

La médaille de Gordianus, citée plus haut, indique la place de ces bas-reliefs circulaires au-dessus des bases, et nous ne croyons pas qu'il y en eût plusieurs superposés, comme dans la façade postérieure restaurée par M. Wood. A l'appui de notre opinion, nous citerons un monument très-curieux où il semble qu'on ait voulu imiter les colonnes du temple d'Éphèse.

Ce singulier édifice, dont les ruines sont situées à El-Meçaourah, non loin de Méroé, l'ancienne capitale de l'Éthiopie, est d'un style mixte, moins égyptien que grec, et très-probablement érigé par l'un des successeurs d'Alexandre en Égypte.

Parmi ceux-ci, Ptolémée III, Évergète Ier, nous paraît être celui auquel on pourrait le mieux attribuer la construction de ce monument. Les anciens auteurs et les inscriptions, notamment la stèle d'Adulis en Éthiopie, ont transmis à la postérité le récit de conquêtes faites par ce roi, bien loin au midi de l'Égypte, dans des régions presque inconnues. Selon Champollion, il a fait construire ou terminer des temples dans l'Éthiopie inférieure; enfin, Bruce, dans son voyage aux sources du Nil, a vu, dans la haute Éthiopie, à Axum, un grand temple bâti par Évergète Ier.

« Les grandes ruines d'El-Meçaourah sont situées au milieu du désert à 9 lieues environ, dans le sud, de Chendy. Les principales constructions sont contenues dans une grande enceinte que l'on croit



Fig. 92. — Fût de colonne à Éphèse,

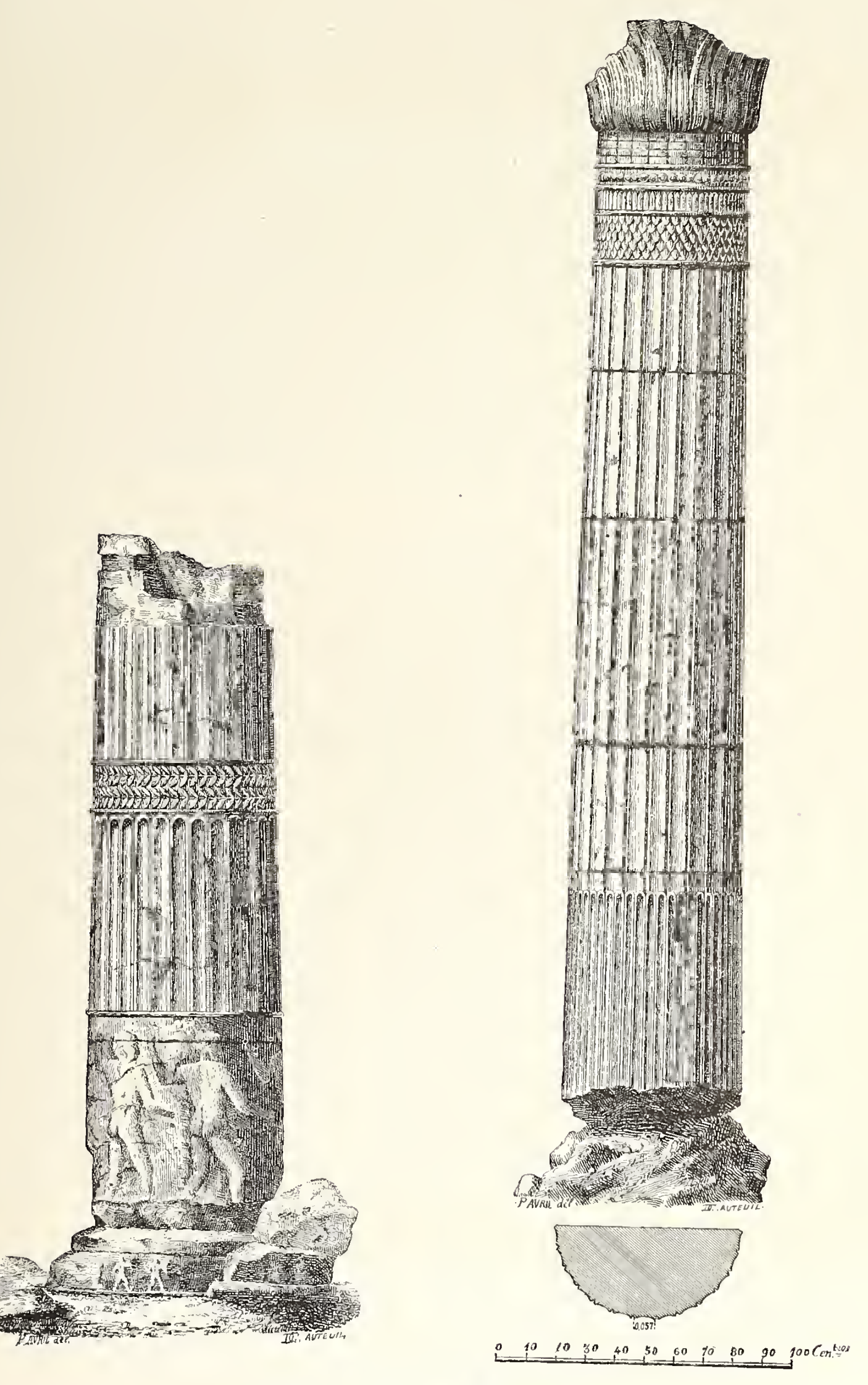


Fig. 93. — Colonne à El-Meçaourah.

être une dépendance de l'ancien collége de Méroé. Elles se composent de plusieurs temples et d'édifices destinés à divers usages, et réunis entre eux par des cours et des galeries. On distingue au milieu le *monument central* (1). »

L'édifice ainsi désigné est un périptère hexastyle avec double rang de colonnes sur la façade et huit colonnes sur chacun des côtés.

Cailliaud donne le détail en grand de deux de ces colonnes que nous reproduisons. Il dit de la première (n° 1) : « Cette colonne est formée de deux espèces de cannelures, elle est surmontée d'un chapiteau dont le style, ainsi que celui du fût, est gréco-égyptien. Le style de la seconde colonne (n° 2) *est presque entièrement grec ; le bas du fût est orné de six figures nues appartenant au même style.* »

(1) Cailliaud, *Voyage à Méroé, etc.*, pl. XXII et suiv. Explic. du pl.



CHAPITRE VII.

L'ORDRE IONIQUE. — CINQUIÈME ÉPOQUE. — SIÈCLE D'ALEXANDRE. — ÉCOLE IONIENNE.

Le Tombeau de Mousole.

Le tombeau de Mausole fait naturellement suite au temple d'Éphèse. Ces deux monuments sont contemporains, ayant été commencés immédiatement, l'un après l'incendie d'Érostrate, en 356, l'autre après la mort de Mausole, en 354. Nous retrouvons Scopas au Mausolée et nous avons surtout la bonne fortune d'y rencontrer deux architectes cités par Vitruve. Les fragments nouvellement découverts permettant de restituer avec certitude l'ordre du portique, nous pourrons enfin, pour la première fois, comparer Vitruve avec les auteurs auxquels il a fait des emprunts, et peut-être éclaircir quelques passages obscurs de son livre.

« Le tombeau de Mausole était cité par les anciens comme une des merveilles du monde. Artémise, veuve d'un roi de Carie, nommé Mausole, avait voulu élever à Halicarnasse un monument fastueux de sa douleur. Elle avait invité les artistes les plus célèbres du temps. Satyrus et Phytéus en furent les architectes. Sur un soubassement plus long que large, ils construisirent un édifice entouré de trente-six colonnes que surmontait une frise sculptée. Scopas avait exécuté les bas-reliefs de l'est, Briaxis ceux du

nord, Timothée ceux du midi, Léocharès ceux de l'ouest. La reine mourut avant que cette grande entreprise fût achevée : les artistes n'en continuèrent pas moins, par émulation plus que par intérêt, ne voulant pas laisser leur chef-d'œuvre incomplet. Un cinquième sculpteur rivalisait avec eux, car, au-dessus du péristyle, s'élevait une pyramide formant 24 degrés, au sommet de laquelle était un quadrige de marbre : Pythis était l'auteur de ce quadrige. Depuis le sommet du groupe jusqu'au sol, on mesurait 140 pieds de hauteur (1).

« Ce monument existait encore au xve siècle, et son caractère funéraire l'avait sans doute sauvé des fureurs des iconoclastes. Les barbares du moyen âge furent moins scrupuleux, après qu'un tremblement de terre eut renversé le sommet de l'édifice. En 1402, les chevaliers de Saint-Jean s'emparèrent d'Halicarnasse et firent bâtir une forteresse sur la péninsule qui domine le port. Le Mausolée fournit quelques matériaux pour cette construction. Les revêtements de marbre semblent avoir été enlevés d'abord pour faire de la chaux; plus tard, lorsque le château eut besoin de réparations ou d'additions, on enleva également les marbres du sommet et les pierres qui formaient noyau; mais on fit surtout des dégâts qui ensevelirent une partie de l'édifice. Ainsi, en 1472, lorsque Cepio visita Halicarnasse, il ne trouva que des *vestiges* apparents du Mausolée; mais de nouveaux besoins les firent rechercher et détruire.

« L'ouvrage de Guichard contient une relation triste, mais très-curieuse, de ces dévastations des chrétiens... Guichard tenait cette relation de l'éditeur de Pline, d'Alechamp, auquel le commandant de la Tourette avait raconté que le grand maître de l'Ordre l'avait envoyé à Halicarnasse en 1522 avec d'autres chevaliers, afin de restaurer le château :

« Les chevaliers eurent besoin de chaux et jugèrent très-pro-
« pres à en fabriquer certaines marches de marbre blanc qui

(1) Pline, liv. XXXVI, c. iv, 18. Trad. de Beulé.

« s'eslcvoyent en forme de perron emmy d'un ehamp près du « port. La pierre s'estant reneontrée bonne, fut cause que ee peu « dc maçonnerie, qui paroissoit sus la terre, ayant esté démoli, « ils firent fouiller plus bas, en espéranee d'en treuuer d'auan- « tage. Ils reeognurent en peu d'heures que de tant plus qu'on « ereusoit profond, d'autant plus s'eslargissoit par le bas la fabri- « que, qui leur fournit par après des pierres, non-seulement à « faire de la ehaux, mais aussi pour bastir.

« Au bout de quatre ou einq jours, après avoir faiet une grande « déeouuerte, ils virent une ouuerture eomme pour entrer dans « une cave. Ils prirent de la ehandelle et dévalèrent dedans, où « ils trouuèrent une belle grande salle carrée embellie tout au- « tour de eolonnes de marbre, avee leurs bases, ehapiteaux, ar- « ehitraves, frises et cornices grauées et taillées en demi-bosse; « l'entredeux des eolonnes estoit revestu de lastres, listeaux ou « plattes bandes de marbre de diverses eouleurs ornées de mou- « lures et seulptures eonformes au reste de l'œuvre et rapportées « proprement sur le fonds blane de la muraille, où ne se voyoit « qu'histoires taillées et toutes batailles à demy-relief. Ce qu'ayans « admiré de prime faee, et après avoir estimé en leur fantaisie « la singularité de l'ouurage, en fin ils défirent, brisirent et rom- « pirent pour s'en servir eomme ils avoient faiet du demeu- « rant (1). »

Beulé fait observer iei que « les ehevaliers de Rhodes, en dé- molissant le tombeau vers le niveau du premier étage, enterré sous les terres et les décombres, trouvèrent l'entrée de la salle qui avait servi aux festins, aux libations funèbres, aux cérémonies solennelles qui avaient préeédé l'ensevelissement et qui devaient se renouveler aux anniversaires à eertaines époques. Les tombeaux des grandes familles romaines offrent le même détail d'arehitec- ture. La déeoration de eette salle répondait à la magnifieenee extérieure du Mausolée. »

(1) *Relation de Guichard*, citée par Beulé, *Fouilles et découv.*, t. II, p. 273, 274.

« M. Newton, vice-consul à Mitylène, visita les ruines d'Halicarnasse en 1855, et, pendant un voyage en Angleterre en 1856, il obtint les subsides et, les moyens nécessaires pour entreprendre des fouilles. Les premiers coups de pioche furent donnés dans un champ situé à l'ouest du Mausolée. Des fragments de marbre et des moulures très-remarquables par la pureté parurent aussitôt, et le lendemain se montrèrent des débris de frise, semblables aux bas-reliefs qu'on avait précédemment enlevés du château pour les envoyer en Angleterre. Un autre sondage, entrepris à l'ouest de la plate-forme, fit découvrir des tambours de colonne en marbre qui avaient plus d'un mètre de diamètre et des membres de lions de proportion colossale. Des caissons d'un plafond de portique avaient gardé, malgré les sels corrosifs que contient le sol, leur couleur bleue. La quantité de ces fragments, leur caractère si bien adapté à un seul monument et au monument décrit par les auteurs anciens, changeaient cette vraisemblance en certitude, et les explorations purent être continuées dès lors sur une grande échelle.

« Il est bien évident que les colonnes ioniques, la frise représentant le combat des Grecs contre les Amazones, les caissons coloriés appartiennent à l'extérieur du monument. C'est le portique qui entourait la salle funèbre et le tombeau proprement dit. Ce portique était surmonté d'une frise : rien n'est plus conforme aux descriptions de l'antiquité. Un magnifique morceau de sculpture, représentant un guerrier persan à cheval, parut marquer l'angle du monument; comme ce morceau était de proportion colossale et comme le cheval se cabrait, on a pu supposer qu'aux quatre angles du Mausolée il y avait une décoration semblable.

« Sur le côté oriental de l'édifice, on découvrit une statue colossale, drapée, assise, en très-mauvais état, de nouvelles parties de la frise des Amazones (c'était précisément le côté sculpté par Scopas); au sud du grand rectangle, peu de sculptures reparurent, excepté les restes d'un char en bas-relief; au nord plusieurs arrière-trains de lions; la partie antérieure avait été enlevée pour figurer dans les murs du château.

« Quant aux autres sculptures, parmi lesquelles se trouvait la statue de Mausole, rompue en soixante-trois morceaux, elles étaient entassées, comme il arrive à la suite d'une ruine aggravée par des dévastations postérieures. Un tremblement de terre (que l'on peut supposer être arrivé entre le XIIe siècle, époque à laquelle Eustathe écrivait que le Mausolée *était* et *est une merveille*, et le XIVe siècle, époque de l'arrivée des chevaliers de Saint-Jean, qui trouvèrent le tombeau en partie renversé) a dû détruire la partie supérieure et compromettre l'étage des colonnes. Quant au quadrige qui couronnait la pyramide, il a été précipité avec la pyramide elle-même. Cependant M. Newton a été assez heureux pour trouver des morceaux de ce quadrige, de même qu'il a reconnu des gradins, au nord du mur du péribole, qui lui expliquaient comment la pyramide avait été constituée plus longue que large : ce n'était pas un des éléments les moins curieux de la restauration.

« Examinons maintenant les sculptures purement décoratives. Les lions, tirés des cours du château ou retrouvés en certain nombre sous les ruines du Mausolée, étaient un élément considérable de cette décoration. Ils complétaient l'ensemble de l'architecture et contribuaient à la grandeur de l'impression. Debout comme des sentinelles, trop élevés pour qu'on distinguât les détails, ils étaient conçus pour la distance et pour l'effet. L'Angleterre possède les fragments de vingt lions environ.

« On doit considérer aussi comme une partie essentielle de la décoration les frises qui couraient sur les quatre côtés de l'édifice, soit sur l'entablement du portique, soit sur le soubassement. M. Newton a reconnu trois frises distinctes, et des bas-reliefs formant panneau. La frise la plus importante est celle qui couronnait le périptère. Le British Museum en possède seize morceaux.

« Les fouilles de M. Newton ont constaté l'existence d'un certain nombre de statues, et en laissent supposer un plus grand nombre. Il y avait des groupes aux angles du soubassement, dit M. Newton, et des sculptures dans l'intérieur du Mausolée.

« La statue de femme qui a été trouvée avec celle de Mausole est plus belle encore ; elle est également colossale, sa hauteur est d'environ trois mètres. M. Newton croit que cette statue était sur le quadrige auprès de Mausole (1). »

Devant faire nous-même une nouvelle restauration du Mausolée, nous croyons convenable de laisser la parole à Beulé pour critiquer la composition faite par M. Pullan, architecte, sous la direction de M. Newton :

« Il est juste de dire, continue Beulé, que l'artiste qui s'est chargé de reconstruire par le dessin l'ensemble du monument avait une tâche difficile. D'abord, le plan n'est pas exactement reconnu. M. Newton n'a pu dégager complétement les ruines. Il travaillait sur des terrains morcelés entre plusieurs propriétaires et bâtis ; plusieurs maisons ont été acquises, toutes n'ont pu l'être, de sorte que le sol n'a pas été exploré d'une manière complète, le plan n'a pu être restitué avec une clarté satisfaisante. Un archéologue qui n'aurait pas cherché avant tout des sculptures et des objets propres à enrichir le Musée Britannique, aurait subordonné ses investigations à une exactitude plus rigoureuse ou appliqué les dépenses d'expropriation aux points qui intéressaient surtout l'architecture.

» M. Pullan s'est inspiré principalement du texte de Pline et des descriptions laissées par les anciens, ce qui est naturel, nécessaire même, dans un travail de ce genre, mais ce qui prouve que les éléments nouveaux fournis par les fouilles ne lui ont paru ni très-nombreux, ni très-concluants.

« Le plan restauré, tel qu'il est gravé aux planches XVI et XVII, est très-simple (2). Le soubassement est un massif percé par un escalier et un corridor ; le corridor même a une chambre sépulcrale, l'escalier conduit au premier étage où l'on voit une construction rectangulaire, plus longue que large, à l'intérieur de laquelle est la salle funéraire de forme ronde ; à l'extérieur règne un péristyle qui a neuf

(1) Beulé, *Fouilles et découv.*, t. II, p. 274 à 279 et 301 à 319.

(2) Voyez Newton, *A history of discoveries at Halicarn.* Un atlas in-folio et 2 vol. in-8°, Londres.

colonnes sur un côté, onze sur l'autre. C'est donc le total de trente-six colonnes, indiqué par les auteurs et non par les excavations : ce que les excavations ont fait connaître, c'est le plan du soubassement.

« Enfin, le plan du second étage, qui n'était qu'une pyramide avec vingt-quatre degrés, est accolé au plan du plafond du portique. M. Pullan a voulu rendre plus sensible par un dessin la distribution des caissons, qu'il suppose simples sur les côtés, doubles sur les deux façades où le portique, agrandi outre mesure, a deux entre-colonnements et demi de largeur. Cette disposition n'est pas inadmissible, mais elle inquiète les esprits accoutumés aux belles ordonnances grecques et à leur harmonie; un inconvénient plus grave est d'affaiblir la résistance des murs et des colonnes qui supportaient la pyramide et *d'accroître la portée des architraves de marbre, sujettes à se briser.*

« L'élévation du Mausolée, telle que l'imagine M. Pullan, inspire aussi de la défiance. Sur cinq degrés s'élève un soubassement massif de 65 pieds anglais de hauteur; il présente une surface égale, simple jusqu'à la monotonie, et rappelle le bastion des Propylées qui supporte le petit temple de la Victoire, bien plus qu'un édifice fastueux qui a excité l'attention de toute l'antiquité par sa richesse. Il est permis de critiquer d'autant plus vivement ce soubassement, que des données antiques permettaient de le décorer. M. Newton a découvert parmi les ruines trois frises différentes, c'est-à-dire trois séries de sujets en bas-relief qui s'appliquaient avec continuité soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du monument. Deux de ces frises appartenaient assurément à la décoration extérieure. Le combat des Amazones contre les Grecs était le motif principal; on peut le réserver pour la décoration du portique. Mais les courses de chars, symbole de jeux funèbres, mais les combats dont M. Newton a mentionné les fragments, pourraient être ajustés comme une zone sur les quatre côtés du soubassement.

« Au lieu de distribuer les sculptures d'une manière qui n'aurait choqué ni les usages du temps, ni le sentiment général de l'art grec, M. Pullan les a plaquées sur les murs de la cella, au mépris des traditions antiques et en alarmant tous les gens de goût. Il suppose

d'abord, à une hauteur arbitraire qui coupe la cella sans raison, une suite de chars tous semblables. Au dessous, entre les colonnes et toujours sur le mur de la cella, il imagine d'encastrer dans le mur des petits bas-reliefs avec une bordure, perdus sur la muraille comme des tableaux qu'on suspend à un clou.

« Ce que je critiquerai encore avec franchise, c'est la distribution des lions sur les degrés du péristyle, selon le caprice de M. Pullan. Comme ces lions étaient de grandeur colossale, il faut supposer, pour les placer sur le premier degré, ou, si l'on aime mieux, sur la corniche du soubassement de 65 pieds, une énorme saillie, puisque les lions se présentent de face, c'est-à-dire dans leur longueur. Or, cette saillie, par sa projection, aurait raccourci les degrés du péristyle, et, par un effet de perspective bien connu, altéré les proportions. Pourquoi aussi supposer un lion devant une colonne, et le supprimer devant la colonne suivante ? Ces fragments que M. Newton a trouvés sont assez nombreux pour permettre de supposer un plus grand nombre de lions.

« On regrette aussi que M. Pullan n'ait pas imaginé une salle funéraire plus somptueuse. L'ensemble du Mausolée, les dépenses et l'ambition d'Artémise, l'admiration des contemporains, autorisent à croire que l'intérieur de l'édifice répondait à l'extérieur. Le récit des chevaliers de Saint-Jean qui pénétrèrent dans cette salle indique clairement une riche décoration, puisqu'ils parlent de colonnes, de corniches, de sculptures.

« En résumé, M. Newton et Pullan n'ont point fait avancer la science sur ce point autant qu'on avait le droit de l'espérer (1). »

Les faits ainsi complétement établis, nous allons exposer les éléments de notre restauration. La partie supérieure du Mausolée étant, et de beaucoup, la mieux connue, nous commencerons, non par la la base, mais par le sommet de l'édifice.

Nous avons dit que M. Newton avait trouvé « des gradins qui lui expliquaient comment la pyramide avait été constituée plus longue

(1) Beulé, *id.*, p. 282 à 294.

que large ». Ceci demande un éclaircissement. La pyramide étant en effet beaucoup plus longue que large, en lui donnant la même inclinaison sur ses quatre côtés, on aurait eu au sommet une plate-forme d'une longueur démesurée et impropre à recevoir un quadrige. Les architectes ont donc imaginé, afin de donner à cette plate-forme une proportion convenable, de faire l'inclinaison de la pyramide plus fortement accentuée sur les deux façades. Ainsi, les gradins, trouvés en assez grand nombre, ont bien tous une hauteur uniforme de 0^m,31242; mais leur largeur est dissemblable, cette dimension étant de 0^m,446 chez les uns et de 0^m543 chez les autres, ce qui permet de constater que la pyramide avait une inclinaison de 34° sur les longs côtés et de 28° seulement sur les deux façades. Cette forte inclinaison fait ressembler le faîtage bien plus à un toit de marbre qu'à une pyramide.

Le quadrige, d'après les fragments trouvés dans les fouilles, a pu être approximativement restauré. Sa largeur, mesurée au pied des chevaux, serait de 3^m,90 selon M. Pullan, et il donne à la plate-forme une largeur cotée de 20 pieds 1/2 anglais (6^m,25), dépassant de chaque côté le pied des chevaux de 1^m,17. Cette saillie exagérée, qui masquerait par sa projection la partie inférieure du quadrige, est inadmissible.

Le quadrige ayant au maximum 4^m,10 de largeur, nous pensons que la largeur du plateau peut être réduite à 4^m,35, car il y aurait encore 0^m,225 au-devant du pied des chevaux, aussi supposons-nous une pente sur cette partie.

Après avoir établi le sommet de la pyramide, nous allons restituer sa base. M. Pullan donne le détail coté, et au dixième de l'exécution, d'un morceau entier de l'assise qui formait la grande cymaise de la corniche. Cette cymaise est creusée pour former chéneau et porte, au fond de ce même chéneau, la trace de la première assise de la pyramide, laquelle assise, en retraite du sommet de la corniche de 0^m,573, était enfouie plus qu'à demi dans la profondeur du chéneau. Vue en perspective, elle devait être presque entièrement cachée par la saillie de la corniche. Il est donc permis de croire que cette première assise n'entrait point dans le nombre de vingt-quatre gradins.

Pour retrouver l'étendue de la base de la pyramide sur la façade, il faut compter :

1° La largeur de la plate-forme. 4m,35

2° La retraite de cette plinthe ou plate-forme sur le dernier gradin, c'est-à-dire environ 16 centimètres de chaque côté et pour les deux. 0, 32

3° Enfin, la saillie des vingt-quatre gradins, moins le dernier, mais en comptant le dessus de la première assise, ce qui fait toujours 24 qui, multiplié par 0m,446, produit 10m70 pour chaque côté, et pour les deux 21, 40

Total. 26m,07

Connaissant la mesure de la base de la pyramide, plus la retraite de cette base sur la saillie de la corniche, nous connaissons par conséquent la mesure du périptère sur la façade.

Nous avions tout d'abord présumé que l'entre-colonnement était égal à 2 diamètres, parce que c'est une proportion déjà connue à l'époque du Mausolée puisqu'elle était préexistante à l'Érechthéion. Ce principe est d'ailleurs mentionné par Vitruve. Nous supposions également qu'il y avait neuf colonnes sur chacune des deux façades.

Le diamètre des colonnes est de 1m,0165.

Or, neuf colonnes plus huit entre-colonnements de chacun deux diamètres font 25 diamètres qui, multipliés par 1m,0165, produisent 25m,412

La base de la pyramide est en surplomb sur le nu des fûts de colonne, mesurée au-dessus des bases, de 0m,329, c'est pour les deux côtés 0m658 à ajouter. 0, 658

Total égal. 26m,070

Le plan restauré de la pyramide prouverait donc au besoin que la façade du périptère avait une longueur égale à 25 diamètres, et se composait par conséquent de neuf colonnes. Beulé a eu tort de critiquer le plan de M. Pullan sur ce point. Toutes les façades latérales des temples péripterès ont leurs colonnes en nombre impair, et ce

n'est guère que sous un fronton qu'une eolonne au milieu est vraiment désagréable.

Les eolonnes, selon Pline, étant au nombre de trente-six, il en faut nécessairement onze sur les longs eôtés, les eolonnes d'angle deux fois eomptées, ee qui donne une longueur de 31 diamètres ou 31^{m},511.

Le ehiffre que donne Pline pour eette dimension est évidemment erroné. « Le Mausolée, dit-il, a au midi et au nord 63 pieds; les fronts sont moins étendus. Le eireuit est en tout de 411 pieds; la hauteur est de 25 eoudées. Il est entouré de trente-six eolonnes On l'a nommé Ptéron. » Ce passage, que nous eitons textuellement, se rapporte tout entier au portique du Ptéron et à nulle autre partie de l'édifiee. Les 63 pieds s'appliquent aux longs eôtés du Ptéron qui sont en effet au midi et au nord et moins étendus que les fronts. Or, 63 pieds grees ne font que 19^{m},444 au lieu de 31^{m},511. Le eireuit, selon nous, est de 109^{m},782; 411 pieds font 126^{m}852. Dira-t-on que ee ehiffre de 411 pieds s'applique au soubassement? La base du monument a été reeonnue : le eireuit du soubassement est de 143^{m},256 et non de 126^{m},852.

Ces deux erreurs étant prouvées, il importe de vérifier les trois eotes de hauteur que nous eroyons exaetes.

« Au-dessus du Ptéron, ajoute Pline, est une pyramide *aussi haute que l'édifice inférieur* (lequel a 25 eoudées). Formée de vingt-quatre degrés en retraite, elle se termine par une plate-forme où est un quadrige de marbre fait par Pythis. Cette addition donna à tout l'ouvrage une hauteur de 140 pieds. »

Nous supposons au quadrige, suivant la restitution de M. Pullan, faite d'après les fragments trouvés dans les fouilles, une hauteur d'environ 4 mètres, y compris la plinthe inséparable des pieds des chevaux dans un groupe en marbre, ei. . . . . 4^{m},000

La première assise de la pyramide dépasse la hauteur de la eorniehe de 0, 188

Vingt-quatre gradins, de ehaeun 0^{m},31242 de hauteur, produisent. 7, 478

Hauteur de la pyramide, y eompris le quadrige. . . . 11^{m},666

11^{m}666 font *vingt-cinq coudées*, plus une fraction insignifiante d'un cinquième de coudée, car nous ne connaissons qu'imparfaitement la hauteur du quadrige.

Pline étant exact sur ce point, il est fort présumable que le Ptéron avait aussi 25 coudées de hauteur, comme il le dit très-positivement. Les fragments découverts ont permis de restituer l'ordre du portique, moins la hauteur des colonnes. M. Pullan, sans doute suivant une fausse interprétation de Vitruve, ne leur donne que huit diamètres de hauteur et, dans sa restauration, l'entablement paraît lourd parce que les colonnes sont trop courtes.

Vitruve dit, en effet, qu'originairement les Grecs donnèrent huit diamètres de hauteur à la colonne ionique. Nous avons expliqué, plus haut, comment il fallait interpréter ce passage et prouvé qu'aucune colonne grecque n'avait cette proportion. Mais Vitruve ajoute que « les architectes qui succédèrent à ces premiers (c'est-à-dire aux inventeurs de l'ordre ionique), et qui se rendirent de *plus en plus* subtils et habiles, approuvant grandement la délicatesse des petits modules, donnèrent à la colonne dorique sept de ses diamètres et *huit et demi à la colonne ionique.* » (Livre IV, c. I.)

Vitruve n'a connu que les architectes grecs du IVe siècle, ayant écrit sur l'architecture. Ce sont eux évidemment qu'il a eu en vue en disant « qu'ils se rendirent de plus en plus subtils », et nous verrons plus tard que la proportion des colonnes ioniques a été portée par eux au-delà de huit diamètres et demi.

La hauteur du portique, selon Pline, était de 25 coudées ou 37 pieds et demi qui font 11^{m},574.

L'entablement entier, d'après les cotes, avait de hauteur.	2^{m},660
La hauteur de la colonne devait être, toujours par conséquent, de	8, 914
TOTAL ÉGAL.	11^{m},574

Elle avait donc une proportion de 8 diamètres 768 millièmes ou un peu plus de huit diamètres et trois quarts. Le temple de Diane Leucophrine, à Magnésie du Méandre, qui était presque contemporain du

Mausolée, avait des colonnes ioniques de près de neuf diamètres de hauteur.

Le diamètre supérieur des colonnes du Mausolée étant de 0m,9037, leur diminution n'est que la neuvième partie du grand diamètre, proportion extraordinaire, ne se trouvant nulle autre part.

Vitruve expose là-dessus une théorie singulière :

« La partie supérieure des colonnes, dit-il, qui est comme leur col, doit être diminuée en telle sorte, que si les colonnes sont hautes de 15 pieds, on divisera le diamètre d'en bas en six parties, afin d'en donner cinq au diamètre d'en haut.»

C'est-à-dire que la colonne de 15 pieds diminue de. . -/6e partie
Les colonnes de 15 à 20 pieds, de 2/13e
Celles de 20 à 30 pieds, de . . . . -/7e
Celles de 30 à 40, de. 2/15e
Celles de 40 à 50, de . . . , ... 1/8e

« Enfin, s'il s'en trouve encore de plus hautes, ajoute Vitruve, il faudra les diminuer à proportion. » (Livre III, c. II.)

Les colonnes du Mausolée, ayant de 20 à 30 pieds, devraient, suivant cette règle, être diminuées d'une septième partie. Est-ce parce qu'elles sont placées sur un haut soubassement, ce qui donne en réalité à leur col quatre-vingt-dix pieds d'élevation, que Pythéus et Satyrus n'ont donné à leurs colonnes qu'une diminution d'un neuvième ? Ce n'est pas probable.

Se trouvant dans un cas tout exceptionnel, les architectes du Mausolée ont cru devoir diminuer le haut de leurs colonnes le moins possible et, pour la même raison, donner aux architraves une hauteur fort extraordinaire, parce que les unes et les autres devaient supporter, outre un plafond de marbre, la lourde base d'une pyramide.

Nous reviendrons plus tard sur le système de Vitruve, quand nous aurons à notre disposition des éléments plus nombreux.

Connaissant la hauteur de la pyramide et celle du portique, nous n'avons plus qu'une soustraction à faire pour connaître la hauteur du soubassement. Ainsi, en déduisant de la hauteur totale, qui est de 140 pieds, les deux parties supérieures ayant ensemble une élé-

vation de 50 coudées ou 75 pieds, la hauteur du soubassement est de 65 pieds ou 20^{m},052.

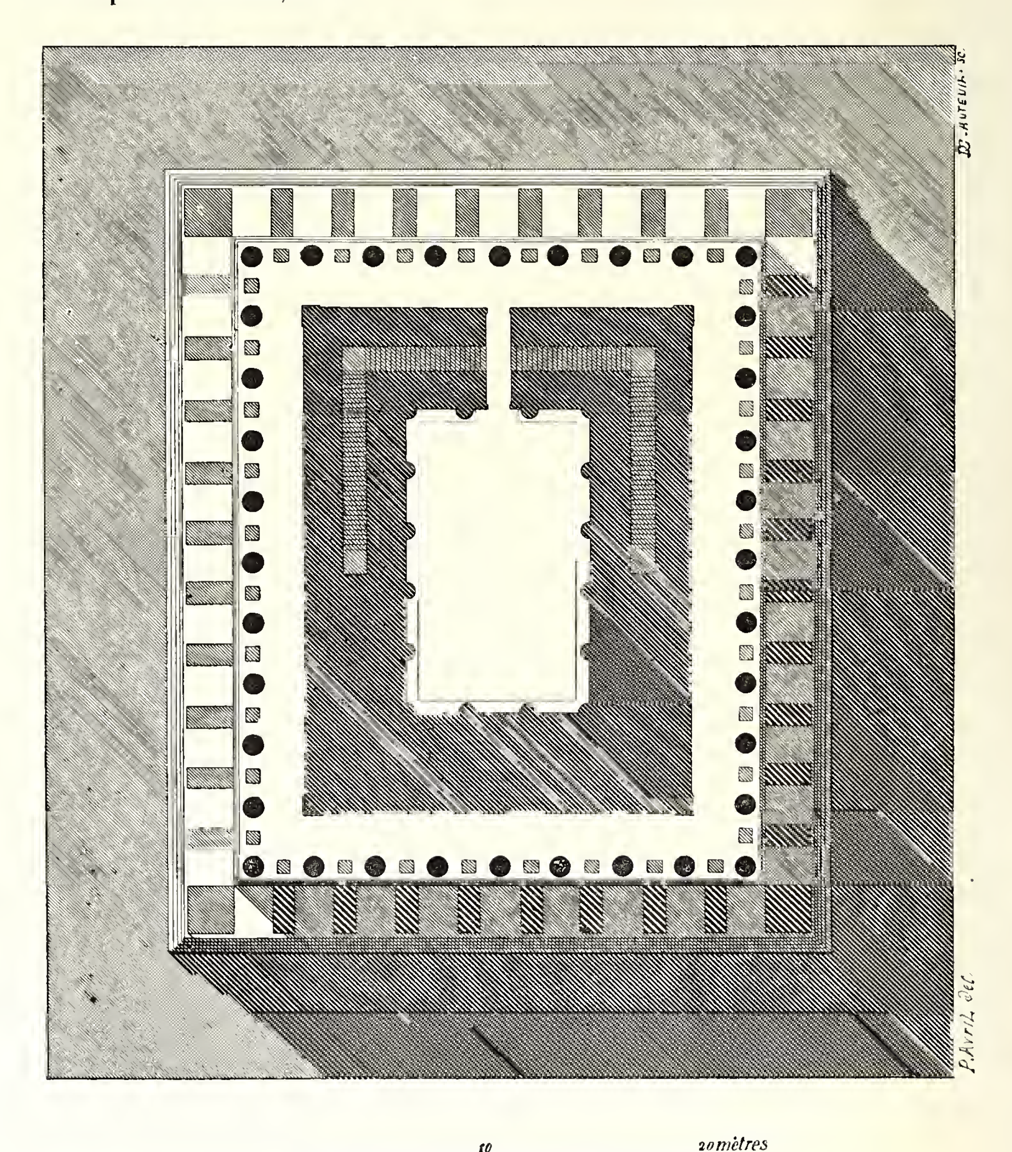


Fig. 91. — Restauration du Tombeau de Mausole.

Trois côtés de ce soubassement ayant été reconnus par M. Newton, son périmètre a pu être heureusement déterminé. Mesuré sur la première assise, il a 108 pieds anglais sur 127, c'est-à-dire 32^{m},918 sur

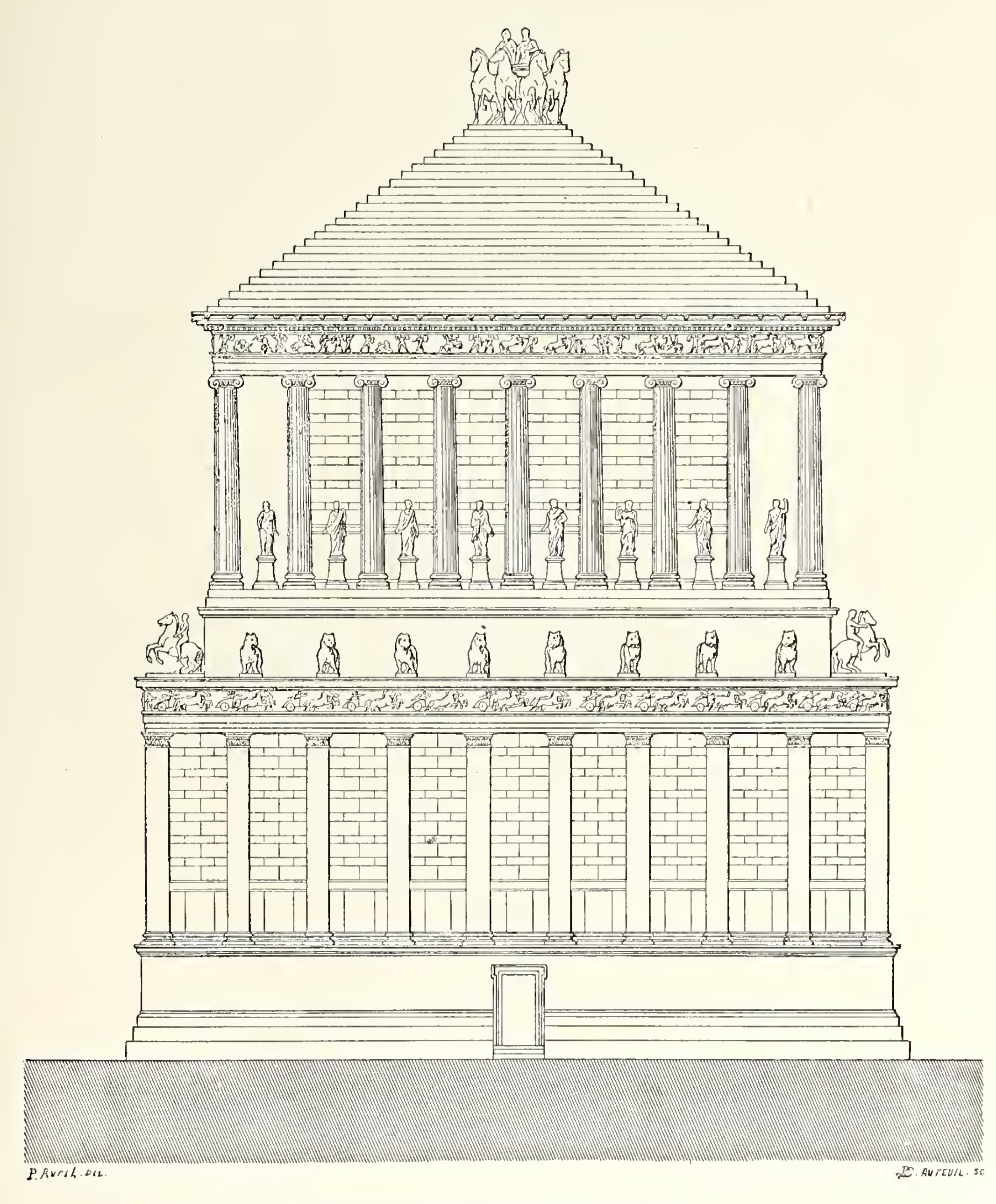


Fig. 95. — Restauration du tombeau de Mausole.

38^{m},709. Nous avons supposé que le périmètre du portique avait 25^{m},412 sur 31^{m},511. Il resterait donc autour de la colonnade, d'après ces chiffres, un empatement à peu près égal sur les quatre côtés. Mais le périptère, étant l'âme du monument, doit commander toute l'ordonnance; son pourtour n'étant qu'un accessoire, nous ne saurions expliquer une différence, même minime, dans la saillie du soubassement. Nous croyons donc qu'il faut modifier la cote des longs côtés du périptère, laquelle n'est qu'approximative, et lui faire supporter cette différence, qui n'est que de 308 millimètres. La cote de 31^{m},511 serait réduite à 31^{m}203; ce n'est qu'une diminution imperceptible de 3 centimètres par entre-colonnement et l'on pourrait au besoin la justifier.

Moyennant cette légère modification, autour du périptère, sur les quatre faces, l'espace serait également de 3^{m},753 de largeur. Cette dimension, diminuée des retraites et moulures formant la base du soubassement, plus de la saillie d'un stylobate sur le nu des colonnes, permet d'établir un plateau fort convenable pour placer les lions au droit de chaque entre-colonnement; les statues équestres viendraient tout naturellement occuper les quatre angles. Si cette plate-forme était en contre-bas du sol du portique de la hauteur de deux degrés seulement, comme l'indique M. Pullan, les lions cacheraient les bases des colonnes de la manière la plus fâcheuse. Il faut donc nécessairement admettre, en outre des deux gradins, un stylobate sous les colonnes. D'ailleurs, sans ce stylobate, la forte saillie du soubassement masquerait, par sa projection, toute la partie inférieure de la colonnade.

La frise représentant le combat des Amazones contre les Grecs appartient sans conteste à l'entablement. Nous plaçons la course des chars dans la frise du soubassement. Les statues plus grandes que nature se placeraient difficilement ailleurs que dans les entre-colonnements où elles produisent un bon effet. M. Newton dit que toutes les statues avaient des rochers pour base; nous ne comprenons pas bien cette singularité, mais enfin il est indispensable qu'elles soient haussées sur quelque chose.

Des couloirs ayant été trouvés sous les portiques, nous supposons

que dans ces couloirs étaient les escaliers montant au premier étage; et, comme ils ne pouvaient déboucher dans le portique sans l'interrompre, nous croyons qu'ils conduisaient à d'autres escaliers pratiqués dans l'épaisseur du massif, entre le portique et la salle funéraire. Nous indiquons, dans notre plan, cette salle, ornée de colonnes selon le récit des chevaliers. Son entablement devait être orné de la troisième frise dont parle M. Newton, et les « bas-reliefs formant panneau » pouvaient trouver place dans les entre-colonnements. Nous supposons cette salle voûtée en ogive sur les quatre côtés et appareillée à joints horizontaux, selon le système de construction en usage dans la haute antiquité grecque.

Nos dessins nos 92 et 93 complètent nos descriptions.

Voulant comparer le texte de Vitruve aux ouvrages des auteurs grecs qu'il a cités, nous ajournons la théorie du Mausolée, afin de faire un travail d'ensemble, quand nous aurons analysé tous les monuments construits par les architectes qui ont écrit sur l'ordre ionique.



CHAPITRE VIII.

L'ORDRE IONIQUE, CINQUIÈME ÉPOQUE. — SIÈCLE D'ALEXANDRE. — ÉCOLE IONIENNE.

Le Temple de Minerve Poliade, à Priène.

Vitruve nous apprend que *Pythius* s'est illustré par la construction de ce monument (1), et il ajoute plus loin que cet architecte, qu'il nomme alors *Philéos* « écrivit sur le temple de Minerve, d'ordre ionique, qui est à Priène (2)».

Ici, le doute n'est pas possible : il s'agit bien d'une seule et même personne dont le nom a été altéré. Mais la ressemblance de ces noms avec celui de Phytéus, le collègue de Satyrus pour la construction du Mausolée, a fait croire à plusieurs érudits que Phytéus était aussi l'auteur du temple de Minerve, à Priène. S'il en est ainsi, nous devons reconnaître dans les détails des deux édifices les mêmes principes, une même manière, enfin une même main. C'est ce que démontrera un parallèle ; occupons-nous d'abord de l'ensemble.

Chandler (3) a publié une inscription qui donne approximativement la date du monument :

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
ΑΝΕΘΗΚΕ ΤΟΝ ΝΑΟΝ
ΑΘΝΑΙΗΙ ΠΟΛΙΑΔΙ

« Le roi Alexandre a dédié ce temple à Minerve Poliade. »

(1) Liv. I, c. I.
(2) Préface du liv. VII.
(3) *Antiq. ion.*, t. I, c. II.

Cette inscription, gravée sur une des antes du temple, est actuellement conservée au *British Museum*. Plusieurs voyageurs érudits (1) ont fait remarquer que si elle prouve que le temple existait déjà sous le règne d'Alexandre, et probablement pendant les années 335 et 334, passées par le conquérant sur la côte d'Asie-Mineure, il n'est nullement permis d'en conclure que c'est là l'époque même à laquelle il fut construit, c'est-à-dire la date de sa fondation.

D'accord; mais il est au moins permis de croire que les Priéniens, moins fiers ou plus pauvres que les Éphésiens, ont profité des libéralités d'Alexandre. Or, celui-ci étant né en 356, deux ans seulement avant la mort de Mausole, n'avait que vingt-un à vingt-deux ans lors de son séjour sur les côtes de l'Asie-Mineure. On ne saurait donc faire remonter la fondation du temple beaucoup au delà. D'ailleurs, quelque supposition que l'on fasse, cette fondation est bien certainement très-postérieure à celle du Mausolée. En outre de l'inscription, on a découvert, sous le piédestal de la statue de la déesse, deux superbes médailles d'or de l'époque d'Alexandre.

Chandler et Revett ont mesuré et dessiné les détails les plus importants de cet édifice, dont les fragments les mieux conservés furent alors transportés au Musée de Londres. Ils n'ont pas donné de plan; mais, d'après l'étendue des ruines, ils ont judicieusement présumé que la façade du temple devait être hexastyle. La publication de leur ouvrage date de l'an 1769.

Juste un siècle plus tard, en 1869, des fouilles pratiquées à Prienne par M. Pullan, architecte anglais, délégué par la Société des Dilettanti, avec mission spéciale de déblayer le temple de Minerve Poliade, l'ont laissé dans un état de conservation assez complet pour que le plan ait pu être relevé très-exactement.

M. Albert Thomas, architecte pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a heureusement entrepris ce travail et produit une restauration complète fort intéressante, exposée à l'Institut en 1874. D'après

(1) Choiseul-Gouffier, Bœck, M. Waddington, cités par M. Alb. Thomas, dans un mémoire annexé à sa restauration du temple de Prienne.

son plan, le temple de Minerve Poliade, à Priène, était du genre que Vitruve appelle périptère. Il avait, en effet, « six colonnes à la façade du devant, et onze sur chaque face latérale », selon la définition de l'architecte romain qui cite pour exemple, non le temple de Priène, mais deux temples existant à Rome de son temps.

Aucune colonne n'ayant été trouvée entière à beaucoup près, M. Thomas, d'après ses dessins, leur a donné 9 diamètres.

Le diamètre inférieur des colonnes (selon Chandler) est de 1^{m},29, et le diamètre supérieur de 1^{m},077. La diminution serait donc de 0^{m},213 ou 1/6e,05 (1).

Ces colonnes étaient à plomb, jusqu'au tiers de leur hauteur, et ensuite galbées.

« Au moment des fouilles, les deux colonnes du posticum furent trouvées debout sur une hauteur de 3^{m},50. Des chambranles en marbre étaient en place au droit des colonnes, ce qui prouve que le posticum était fermé au milieu par une porte; on a même retrouvé la corniche de cette porte (2). »

C'est le seul exemple connu dans l'architecture grecque de cette disposition singulière qui rappelle les portes fermant les salles hypostyles des temples égyptiens. Comme celles-ci, la porte postérieure du temple de Priène ne devait pas, d'après ses dimensions exiguës, occuper, à beaucoup près, toute la hauteur de l'entre-colonnement (3); le chambranle n'était qu'une cloison de 15 centimètres d'épaisseur.

Les antes du temple de Minerve Poliade, à Priène, ont une base qui n'est ni ionique ni attique, et dont le profil ne règne pas sur les murs longitudinaux comme à l'Érechthéion. Leur chapiteau est composé de deux assises, et sa face principale n'est qu'une imitation dégénérée des antes ioniques de l'Attique. Il se raccorde fort mal aux angles avec les deux faces latérales dont le profil, tout différent, se

(1) Ces dimensions s'appliquent à l'ordre extérieur. M. Thomas a mesuré les colonnes du posticum qui diffèrent un peu. Le diamètre est, en moyenne, de 1^{m},283. Diminution, selon M. Thomas, 1/6.

(2) M. Alb. Thomas, mémoire précité.

(3) D'après les dessins, avec sa corniche, elle ne dépasse pas les 2/5 de cette hauteur.

compose d'un tailloir et d'un grand chanfrein cintré, très-richement décoré d'ornements sculptés. Cette innovation se reproduira régulièrement, plus tard, sur les trois faces, pour former un chapiteau entièrement nouveau.

L'architrave et la corniche sont complets.

Un certain nombre de fragments de petites figures en bas-relief ayant été trouvées, au moment des fouilles, dans le naos, M. Thomas croit que ces fragments appartiennent à une frise ayant contribué à la décoration du sanctuaire. Cette frise serait, en effet, trop petite pour l'entablement des façades. Mais il n'en est pas moins fort présumable que la frise extérieure, supposée nue par M. Thomas, était aussi ornée de bas-reliefs : le Mausolée avait trois frises sculptées, et nous ne connaissons, en Grèce et en Asie-Mineure, aucun temple d'ordre ionique ayant une frise sans ornements.

La proportion des entre-colonnements est remarquable en ce qu'elle rappelle, en partie, un principe cité par Vitruve : « La disposition « *systyle*, dit-il, est quand la largeur de l'entre-colonnement est de « deux fois le diamètre des colonnes, et que *les plinthes de leurs bases* « *sont égales à l'espace qu'elles ont entre-elles* (1). »

A Priène, l'entre-colonnement est juste le milieu entre le systyle et le pycnostyle, c'est-à-dire qu'il a un diamètre et trois quarts. Mais, la base ionique étant moins saillante que la base attique, les plinthes n'en sont pas moins parfaitement *égales à l'espace qu'elles ont entre elles* (2).

Nous donnerons, à la fin du chapitre IX, un parallèle complet des auteurs cités par Vitruve comme ayant écrit sur l'ordre ionique. Mais Hermogène ne s'étant pas servi de la base dite ionique, nous en donnerons, dès à présent, le tableau synoptique. Cette base dérive, évidemment, ainsi que la base attique, de celle du temple de Somos. Nous placerons donc cette dernière en tête de notre tableau.

(1) Vitruve, liv. III, c. II.

(2) Sur le plan coté de M. Thomas, les plinthes et leur espacement ont également $1^{m},76$, excepté le milieu et les deux plinthes adjacentes, qui ont un centimètre de plus. Nous avons déjà dit que le diamètre était en moyenne de $1^{m},283$.

Vitruve ayant visiblement emprunté sa base ionique aux livres des architectes du temple d'Éphèse, du Mausolée et du temple de Priène, nous nous servons de son module, égal au diamètre des colonnes et divisé en dix-huit parties (1). Nous vérifions en même temps si cette base, au-dessus de la plinthe, se divisait en sept parties, comme le dit Vitruve.

N° 5.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ORDRE IONIQUE DANS L'ASIE-MINEURE

PROPORTION DES BASES IONIQUES

NOMENCLATURE.	SELON L'ARCHITECTE du TEMPLE DE SAMOS.	SELON CTÉSIPHON. TEMPLE D'ÉPHÈSE.	SELON SATYRUS ET PHYTEUS. MAUSOLÉE.	SELON PHILÉOS. TEMPLE DE PRIÈNE.	SELON VITRUVE.
Module égal au diamètre. .	18 part. »	18 part. »	18 part. »	18 part. »	18 part. »
Hauteur avec plinthe. . . .	» » »	11 » 85	» » »	11 » 21	9 » »
Hauteur sans plinthe. . . .	6 » 36	7 » 66	6 » 67	7 » 14	6 » »
Hauteur de la plinthe . . .	» » »	4 » 19	» » »	4 » 7	3 » »
Hauteur du tore cannelé. .	2 » 70	3 » 29	2 » 80	3 » 4	2 » 57
3/7e de hauteur de base. =	2 » 72	3 » 30	2 » 85	3 » 6	2 » 57
Hauteur des scoties.	3 » 66	4 » 37	3 » 87	4 » 10	3 » 43
4/7e de hauteur de base. =	3 » 64	4 » 37	3 » 82	4 » 8	3 » 43
Hauteur d'une astragale de scotie	» » »	0 » 33	0 » 25	0 » 34	0 » 21
1/8e de scotie . . . . . . =	» » »	0 » 27	0 » 24 (3)	0 » 25	0 » 21
Saillie du tore (2)	1 » 48	3 » 20	2 » 43	2 » 41	» » »
Saillie de la plinthe ou de la base	1 » 62	4 » 42	2 » »	3 » 48	3 » 37

(1) Que nous subdivisons en décimales.

(2) Sur le fût de la colonne. Saillie de la plinthe, *id.*

(3) On remarquera que, au Mausolée, l'astragale a 1/8 de la scotie, sauf une fraction insignifiante.

En résumé, d'après ce tableau, la division de la base ionique en sept parties proportionnelles est une tradition de l'école ionienne, remontant jusqu'au plus ancien temple d'ordre ionique, du moins parmi ceux dont on retrouve les ruines. Vitruve nous a fidèlement transmis cette tradition, car les monuments justifient pleinement ce passage de l'auteur latin :

« La base ionique, au-dessus de la plinthe, doit être divisée en sept « parties; il faut en donner trois au tore d'en haut, puis diviser en « deux parties égales les quatre qui restent, et faire de la moitié d'en « haut la scotie supérieure *avec ses astragales et ses filets* (1); l'autre « moitié sera pour la scotie inférieure..... Les astragales auront la « huitième partie de la scotie (2). »

Cet important passage, confronté avec les édifices construits par les anciens auteurs, prouve que Vitruve entend par le mot *astragale* ce que nous appelons *baguette,* et par *supercilio* ce que nous nommons *filet* ou *listel.* Chaque scotie comportant trois baguettes et deux filets, Perrault a eu tort de traduire *astragale* au singulier. C'est au contraire filet (*supercilio*) qui devait être au pluriel dans le texte original (3).

Cette acception donnée au mot astragale, par Vitruve, surprendra moins si l'on se rappelle que l'astragale des colonnes du vieux temple toscan d'Alba Fucensis se compose d'une simple baguette sans filet. Nous trouverons bientôt, dans Vitruve, cette même acception employée pour désigner la baguette seule dans l'astragale couronnant le fût des colonnes ioniques.

La proportion d'un demi-diamètre ou neuf parties, données par Vitruve à la hauteur totale de la base, dont trois parties pour la plinthe carrée, ne se trouve pas dans les œuvres des architectes mentionnés dans notre tableau, mais elle a pu être empruntée à des auteurs moins anciens.

(1) *Cum suis astragalis et supercilio.*

(2) Liv. III, chap. III.

(3) Perrault, ainsi que Vignole, indique seulement les deux baguettes séparant les scoties. Dans l'antique, il y en a deux en dessus et deux en dessous : *six en tout.*

Sans aller plus loin, on peut reconnaître déjà une manière différente dans les trois bases qui sont à peu près contemporaines.

Celle de Phyteus est bien moins haute que la partie circulaire de la base de Philéos, etc. On a donc eu tort de faire de ces deux architectes une seule et même personne. Nous verrons, d'ailleurs, par la suite, des différences plus notables entre eux.



CHAPITRE IX.

L'ORDRE IONIQUE, CINQUIÈME ÉPOQUE. — ÉCOLE IONIENNE.

Le Temple d'Apollon Didyméen, à Milet.

« Milet et Éphèse étaient les deux meilleures et les plus célèbres villes des Ioniens ; l'ancien oracle d'Apollon Didyméen ne le cédait en importance qu'à celui de Delphes. Il fut brûlé par l'ordre de Xerxès, de même que les autres temples des Grecs, excepté celui d'Éphèse. Les Branchides (prêtres d'Apollon) livrèrent les trésors de cet oracle au roi des Perses, et le suivirent dans sa fuite, de peur d'être punis de leur sacrilége trahison. Alexandre les punit ensuite de cette trahison, en détruisant la ville que Xerxès leur avait accordée pour demeurer dans la Sogdiane, et en les faisant passer tous au fil de l'épée.

« Milet essuya des malheurs pour avoir fermé ses portes à Alexandre, qui la prit par force, sort qu'il fit essuyer de même à la ville d'Halicarnasse (1). »

Dans la suite, les Milésiens bâtirent un autre temple, mais il est peu probable, d'après ce qui précède, que ce fût sous le règne d'Alexandre. D'ailleurs ce temple eut pour architecte, selon Vitruve (2), Péonius, Éphésien, le même qui, avec Démétrius, termina le temple de Diane à Éphèse et succéda par conséquent à Métagène, succes-

(1) Strabon, liv. XIV, p. 634, 635.
(2) Liv. VII, préface.

seur lui-même de son père, Ctésiphon. Ceci permet d'entrevoir un temps assez long entre la fondation du premier temple et celle du second. Nous croyons donc le temple d'Apollon Didyméen de date postérieure au règne d'Alexandre, c'est-à-dire postérieure à l'an 323.

Quoi qu'il en soit, ce temple, selon Strabon, « surpassait tous les « autres en grandeur; mais les Milésiens furent obligés de le laisser « sans couverture, à cause de cette énorme grandeur. L'enceinte « du temple, continue Strabon, ornée en dehors et en dedans par un « bois magnifique, peut contenir la population d'un bourg. C'est dans « des chapelles particulières que l'on conserve tout ce qui sert au « culte... Ce temple est décoré par de somptueux ouvrages des anciens « artistes (1) ».

Pausanias se trompe en affirmant que « le temple de Diane « d'Éphèse est le plus grand de tous les édifices connus (2) ». Les ruines de Milet prouvent, au contraire, que Strabon est dans le vrai lorsqu'il dit que le temple d'Apollon Didyméen « surpassait tous les « autres en grandeur ».

Cet immense édifice, en effet, était diptère et décastyle avec vingt et une colonnes sur chaque long côté; le diamètre de ces colonnes est de 2 mètres, tandis que celui des colonnes d'Éphèse n'est que de $1^{m},85$, et ces colonnes sont seulement au nombre de huit sur la façade.

Les premiers voyageurs qui observèrent les ruines du temple de Didymes, dans les temps modernes, ne trouvèrent qu'un écroulement complet. Spon et Wheler, en 1672, tracèrent une esquisse du monument.

Chandler et Revett, en 1769, puis M. Tessier, en 1835, ont publié des détails et un essai de restauration.

Enfin, M. Albert Thomas, déjà cité, entreprit en 1873 des fouilles qui lui permirent de faire une nouvelle restauration, beaucoup plus complète que les précédentes. Cette intéressante étude fut envoyée à l'Institut en 1875, avec un mémoire explicatif.

(1) Liv. XIV, p. 634.

(2) Liv. IV, chap. XXXI.

Selon M. Thomas, lorsque les travaux furent arrêtés, « ce n'était pas seulement la toiture qui manquait à l'édifice : il restait encore beaucoup à faire. Sur tout le côté sud, sur la façade postérieure, et à l'extrémité du côté nord, les colonnes n'étaient qu'épannelées. Sur la façade principale même, la plupart des bases étaient à peine dégrossies ».

Pausanias avait donc judicieusement observé que ce monument « n'était pas terminé (1) », et, malgré son laconisme, Pausanias, sur ce point, est plus clair que Strabon. Les Milésiens « furent obligés », non pas « de laisser leur temple sans couverture », puisqu'il devait être hypèthre, mais de le laisser inachevé « à cause de son énorme grandeur », sans doute parce que l'argent destiné à son exécution n'était pas proportionné à l'importance de l'entreprise.

« Ce n'est pas seulement par sa grandeur, dit M. Thomas, que le temple de Didymes présente une importance capitale; son caractère particulier de temple-oracle lui donne un intérêt tout spécial. Les dispositions ordinaires ont dû y être profondément modifiées pour se conformer à des nécessités religieuses devant lesquelles tout devait plier. La destruction complète des sanctuaires analogues de Delphes et de Claros ne nous laisse aucun espoir d'étudier ces modifications ailleurs qu'à Didymes.

« Ici le naos n'est pas divisé, comme on le fait ordinairement. Il se compose de trois parties :

« 1° D'un pronaos, orné de trois rangées de chacune quatre colonnes;

« 2° D'un *œkos*. Dans les temples ordinaires, une porte donne directement accès du pronaos dans le sanctuaire; mais à Didymes il existait une pièce intermédiaire. Les prêtres seuls pouvaient pénétrer dans l'intérieur; les personnes qui venaient consulter l'oracle restaient en dehors du sanctuaire et ne voyaient ce qui s'y passait qu'à travers la porte ouverte pour la circonstance. Il fallait donc ménager, pour ceux qui venaient interroger et supplier, une place ayant vue sur le

(1) Paus., liv. VIII, chap. v.

sanctuaire et séparée du monde extérieur. Cette place était celle que nous venons d'indiquer, et à laquelle les Grecs ont donné le nom de οἶκος.

« 3° D'un *adyton*, remplaçant le naos ordinaire. En revanche, il n'y avait point d'opisthodome. Ce vaste sanctuaire a 56m,40 de longueur sur 24m,98 de largeur. Neuf antes, en guise de contre-forts, font de chaque côté saillie de 85 centimètres sur le nu des murs. Au fond, ces antes sont au nombre de trois, et sur le mur de face ils sont remplacés par deux demi-colonnes engagées qui flanquaient les deux côtés de la porte. Aux angles sont des antes en équerre. Tous ces antes s'appuyaient sur un soubassement continu. Le sol de l'adyton était beaucoup plus bas que celui de l'œkos, et un escalier rachetait cette différence de niveau.

« Le sanctuaire était hypèthre, et la disposition du plan ne comporte ni colonnes, ni saillies sur les murs, ni avancements pour des portiques intérieurs. Au fond de l'adyton sont les trois degrés sur lesquels étaient portés la base de la statue et l'édicule qui l'abritait (1). »

Selon Vitruve, le genre diptère doit avoir dix-sept colonnes latérales, mais il le suppose octostyle. Suivant un autre principe du même auteur, « la proportion d'un temple doit être telle que sa largeur soit la moitié de sa longueur (2) ». Pour le pseudodiptère, le nombre des colonnes latérales est en effet de quinze; mais pour le diptère, également octostyle, Vitruve en admet deux de plus. On peut donc, dans certains cas, selon Vitruve même, donner à la longueur des temples plus du double de leur largeur.

C'est ce qu'avaient déjà fait Callicrate et Ictinus au Parthénon pour un périptère octostyle.

Les architectes du temple d'Apollon, à Milet, ont adopté le même principe. Pour un temple décastyle ayant en longueur le double de sa largeur (en mesurant d'axe en axe des colonnes d'angle), le nombre des colonnes, sur les côtés, serait de dix-neuf. Ce nombre a été porté à vingt et un, et c'est d'autant plus raisonnable qu'avec dix colonnes

(1) Alb. Thomas, mémoire précité, biblioth. de l'École des beaux-arts.
(2) L. IV, chap. IV.

sur la façade, la cella, qui doit avoir une longueur proportionnée à sa largeur et n'a point de portiques latéraux, se trouve élargie de deux entre-colonnements.

Le pronaos avait une largeur de 24^{m},98, qui font juste 80 pieds grecs, et « était orné de trois rangs de colonnes » (y compris celui qui est ordinairement entre les antes).

Cette disposition extraordinaire, qui ne s'était point jusqu'ici rencontrée dans les temples antiques, offre un intérêt tout particulier. Elle n'était point, à ce qu'il paraît, aussi inusitée qu'on le pourrait croire, puisque Vitruve indique une disposition fort analogue.

Il dit, en effet (livre IV, c. IV) : « Si le temple a plus de 20 pieds « de large, il faut, entre les antes, mettre deux colonnes... S'il a plus « de 40 pieds de large, *il faudra mettre des colonnes en dedans au* « *droit de celles qui sont entre les antes, et leur donner autant de hauteur* « *qu'à celles du devant;* mais leur grosseur doit être diminuée, de sorte « qu'elles ne soient grosses que de la neuvième partie de leur hau- « teur, si celles du devant sont de la huitième; ou, si elles étaient de « la neuvième ou dixième, il faudrait diminuer les autres à propor- « tion. »

Le temple de Didymes, qui « *a plus de quarante pieds de largeur* », est donc conforme au principe cité par Vitruve, puisqu'il a « *des* « *colonnes en dedans de celles qui sont entre les antes* », et rien ne prouve, selon nous, qu'on n'y ait point observé le principe tout entier, en « diminuant la grosseur de ces colonnes », c'est-à-dire en les faisant corinthiennes. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette seconde partie de la règle vitruvienne a été parfaitement observée au temple de Jupiter, à Œzani. Cet édifice est du genre pseudodiptère-octostyle, avec pronaos et posticum ayant chacun deux colonnes entre les antes. Les colonnes extérieures, d'ordre ionique, ont une proportion de *neuf diamètres quatre-vingt-cinq centièmes* de hauteur. Les quatre antes et les colonnes intermédiaires, d'ordre corinthien, ont autant de hauteur que celles du dehors, *mais leur grosseur a été diminuée,* de sorte qu'elles ont, proportionnellement, *dix diamètres cinquante-cinq centièmes.*

Les colonnes qui entourent le temple de Didymes sont aussi d'une proportion presque corinthienne : ces colonnes ont neuf diamètres sept dixièmes de hauteur, ce qui est très-exagéré pour un ordre ionique.

Le remarquable pronaos de ce temple offre plus d'une analogie avec les propylées d'Athènes; de plus, imité ou non, il ressemble beaucoup aux pronaos des temples égyptiens, et a été conçu évidemment en vue de supporter un plafond de marbre. Cette conception ne se trouvant point dans les temples romains, Vitruve n'a pu la connaître qu'en compilant les livres des architectes de l'école ionienne. C'est donc une tradition dont l'autorité est incontestable et, l'on ne saurait, dans une restauration, se dispenser d'en tenir compte. Cependant M. Thomas, sans la moindre preuve, a donné à ses colonnes du pronaos les mêmes proportions et les mêmes chapiteaux qu'aux colonnes du double portique. Les fouilles ne l'y ont point autorisé, puisqu'il a constaté dans son mémoire « qu'aucun fragment de chapiteaux n'a été retrouvé ». Un demi-chapiteau corinthien, encastré dans un mur, — ce qui l'avait préservé de la destruction générale, — a été dessiné et publié par Chandler et Revett. « Aujourd'hui il n'en reste aucune trace (1). » M. Thomas croit que ce chapiteau appartenait à l'une des deux demi-colonnes formant la décoration intérieure du sanctuaire. C'est très-probable; mais rien ne s'oppose à ce que les colonnes du pronaos aient eu des chapiteaux semblables et la proportion corinthienne.

Les entre-colonnements du temple d'Apollon à Milet sont tous égaux. La façade principale, selon M. Thomas, mesure d'axe en axe des colonnes d'angle : 47^{m},78, dont la neuvième partie est de 5^{m},31 ; le diamètre étant de 2 mètres, l'entre-colonnement est presque pycnostyle : il a 1 diamètre et deux tiers (précisément 1^{diam},655).

C'est le plus étroit que nous ayons vu dans les monuments d'ordre ionique. A Priène, où cette proportion est de 1 diamètre et trois quarts, « les plinthes des bases sont égales à l'espace qu'elles ont entre elles ». Nous croyons que ce principe était alors généralement respecté, au moins dans son esprit, c'est-à-dire que l'espace entre les

(1) Nous donnons ce chapiteau liv. VIII, chap. II.

plinthes ne devait, dans aucun cas, avoir moins que la longueur de ces mêmes plinthes. Bien qu'à Milet les colonnes soient un peu plus serrées, la saillie de la base ionique étant très-variable, la même règle a été observée.

Nous ajournons au chapitre suivant ce que nous avons à dire sur les temples à façades décastyles, afin de faire un parallèle et d'en déduire un principe applicable à tous les genres.



CHAPITRE X.

L'ORDRE IONIQUE, SIXIÈME ÉPOQUE. — ÉCOLE IONIENNE.

Le Temple de Diane Leucophryne, à Magnésie du Méandre.

« La ville de Magnésie faisait partie de la province de Lydie. La tradition a conservé le souvenir de violents tremblements de terre qui ont ravagé ces contrées du temps des empereurs romains. Les villes de Téos, Claros, Priène, Branchide, Magnésie du Méandre, étaient ornées de temples de marbre blanc, presque tous d'ordre ionique. Tous ces monuments gisent aujourd'hui étendus sur le sol; mais on voit que leur destruction n'est pas l'ouvrage des hommes, car toutes les colonnes sont tombées ensemble et du même côté. Les chapiteaux et les frises sont dans leur position respective.

« Le temple de Diane Leucophryne était situé non loin du gymnase, dans une enceinte quadrangulaire tout en marbre blanc. Cette enceinte est jonchée de débris, de blocs de marbre sculptés, de corniches provenant du portique d'enceinte. Le sol du temple, proprement dit, est également couvert de décombres provenant de la chute des fûts de colonne. C'est sous cette première masse de débris qu'il faut chercher les assises qui formaient la frise, tombées et englouties dans un sol argileux et tendre qui a préservé les sculptures d'une ruine complète. On a découvert et envoyé au Musée du Louvre 75 mètres de cette frise contenant environ deux cents figures d'hommes et de chevaux (1). »

(1) Texier, t. III, p. 37, 39, 40, 44 et 109.

« Hermogène, » selon Vitruve, « écrivit sur le temple de Diane, en « Magnésie, qui est pseudodiptère et d'ordre ionique (1). » Et Vitruve dit plus loin de cet architecte : « Ses ouvrages méritent d'être consi- « dérés comme la source où la postérité a puisé les meilleurs préceptes « de l'architecture (2). »

Strabon confirme cette honorable appréciation : « Le temple de « Diane Leucophryne, dit-il, qui, par la grandeur de l'édifice et « par la quantité des offrandes, est inférieur à celui d'Éphèse, *le « surpasse de beaucoup par l'art avec lequel il a été construit;* et même, « sous le rapport de la grandeur, excepté le temple de Diane d'Éphèse « et celui d'Apollon Didymée, il l'emporte sur tous les temples de « l'Asie (3). »

Ce monument mérite donc une attention toute particulière.

M. Clerget, ancien pensionnaire de l'Académie de France, après avoir terminé ses études à Rome, a été chargé d'une mission en Asie-Mineure et a fait, en 1842, une fort belle restauration du temple de Magnésie. Ce remarquable travail, composé de sept dessins, a été exposé au Salon de 1844. Il ne fait malheureusement pas partie de la collection conservée à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts; mais, grâce à l'obligeance de M. Clerget, nous en avons une connaissance parfaite.

Le temple de Diane, à Magnésie, était en effet « pseudodiptère et « octostyle, avec quinze colonnes sur les faces de côté, en comptant « celles des angles, plus un pronaos et un posticum ayant chacun « deux colonnes entre leurs antes (4). »

Nous voici, comme on le voit, en présence de l'œuvre d'un architecte apprécié par Vitruve, et ayant écrit sur ce même monument. Nous allons donc savoir au juste ce qu'il faut penser du législateur de l'architecture et de sa doctrine.

Ne nous arrêtons pas à l'*invention de l'octostyle,* attribuée par l'auteur

(1) Liv. VII, préface.
(2) Liv. II, chap. III.
(3) Strabon, liv. XVI, p. 647.
(4) Vitruve, liv. III, chap. I.

latin à Hermogène, qui vivait plus d'un siècle après les architectes du Parthénon. Si Hermogène n'a pas inventé l'octostyle, on lui doit au moins la création importante du pseudodiptère, qui nous apparaît pour la première fois à Magnésie.

Selon Vitruve : « La disposition *eustyle* est la plus approuvée, et « elle l'emporte, sans nul doute, sur toutes les autres en commodité, « beauté et fermeté ; on l'obtient en donnant *deux diamètres et un quart* « à la largeur des entre-colonnements. Pour obtenir cette disposition, « il faut, sans compter la saillie des bases, diviser la face du portique « en onze parties et demie, si l'on veut faire un *tétrastyle;* en dix- « huit, si l'on veut faire un *hexastyle,* et en *vingt-quatre et demie, si ce* « *doit être un octostyle.* Or, *soit que l'on fasse un tétrastyle, un hexastyle* « *ou un octostyle, une de ces parties sera le* MODULE, c'est-à-dire la « mesure qui déterminera la grosseur des colonnes; de sorte que « chaque entre-colonnement, excepté celui du milieu, qui doit avoir « 3 modules, aura 2 modules et un quart... La hauteur des colon- « nes sera de 8 modules et demi (1). »

Et Vitruve ajoute comme conclusion : « Hermogène est celui qui a « trouvé toutes ces proportions (2). »

Or, un temple octostyle conçu suivant les principes que nous venons de citer, aurait beaucoup trop de largeur comparativement à sa hauteur, ainsi que le prouve la façade du temple de Diane à Éphèse (3), et ce n'est point du tout Hermogène qui a trouvé cette incomparable disposition de l'eustyle applicable à tous les genres de temple, quel que soit le nombre des colonnes sur la façade.

La face octostyle du temple de Magnésie se divise en *vingt-deux parties* (4), et non en *vingt-quatre parties et demie.*

La hauteur des colonnes est de *neuf modules* ou diamètres, et non de *huit modules et demi.*

(1) Liv. III, chap. II.

(2) Liv. III, chap. II.

(3) Voyez cette façade dans l'ouvrage de M. Wood, cité plus haut, chap. VI de notre liv. VII.

(4) C'est-à-dire 21 + 1, Hermogène ayant donné un diamètre en plus à l'entre-colonnement du milieu.

Les entre-colonnements ont de largeur un diamètre et six septièmes, et non *deux diamètres et un quart.*

Et les proportions d'Hermogène sont logique ; en voici la preuve :

Il existe dans l'antiquité un principe fondamental très-important, dont Vitruve n'a pas même soupçonné l'existence ; ce principe, que nous avons déjà entrevu à l'Érechthéion, nous le remettons en évidence parce qu'il s'affirme de plus en plus. Il se formule ainsi :

Plus les colonnes sont nombreuses sur la façade d'un temple, plus elles doivent être serrées.

Nous sommes en mesure maintenant de citer plusieurs exemples à l'appui de ce précepte.

Le temple de la Victoire sans ailes et le temple de Pandrose à Athènes, ainsi que le temple situé près de l'Ilissus, sont tous trois *tétrastyles.*

Ils ont tous leur entre-colonnement de plus de 2 diamètres de largeur ; la moyenne est de. . . . . 2 diamètres 1/3.

Le temple de Minerve Poliade à Athènes est. . . . *hexastyle.*

La largeur de son entre-colonnement est de. . . 2 diamètres.

Le temple de Diane à Magnésie est. . . . . *octostyle.*

La largeur de son entre-colonnement est de. . . 1 diamètre 6/7.

Le temple d'Apollon à Milet est. . . . . *décastyle.*

Son entre-colonnement est presque pycnostyle : il a 1 diamètre 2/3.

On le voit par ce parallèle : de même que l'*aræostyle* n'est applicable qu'aux temples toscans, l'*eustyle* ne convient qu'à une façade *tétrastyle.* Peut-être Hermogène a-t-il imaginé de donner des noms divers aux entre-colonnements, selon leurs proportions, mais sans fixer précisément leur largeur : *pycnostyle* veut dire que les colonnes sont serrées ; *aræostyle,* qu'elles sont très-écartées, etc.

Vitruve, après avoir cité les noms des nombreux architectes grecs ayant écrit sur l'architecture, ajoute : « J'ai pris dans les livres de « tous ces auteurs ce dont j'ai jugé pouvoir me servir pour me faire « un recueil (1). » Pourtant ce n'est pas à Hermogène, quoi qu'il en

(1) Liv. VII, préface.

disc, qu'il a emprunté sa théorie des entre-colonnements. Son système, sur ce point, s'il n'est pas de lui, est certainement pris ailleurs qu' « *à* « *la source où la postérité a puisé les meilleurs préceptes de l'architecture* ».

Toutefois, il est juste de reconnaître que Vitruve nous a transmis exactement les principes de la base ionique. Il a pris de même, dans les livres des architectes ioniens, les proportions de la base attique et des chapiteaux d'ordre ionique; mais il ignorait complètement les préceptes de l'école attique, les architectes athéniens n'ayant point, à ce qu'il paraît, écrit sur l'architecture.

Quant à l'entablement ionique, il est très-difficile de suivre Vitruve. Ainsi qu'il l'avait fait pour le dorique, il ne donne à l'architrave ionique qu'une hauteur égale à un demi-diamètre de colonne; et, qui pis est, cet architrave devient le module du surplus de l'entablement. La frise a les trois quarts de la hauteur de l'architrave. Mais, ce qui est à peine croyable, ce même architrave, diminué d'une septième partie, est subdivisé en douze autres parties dont quatre sont en réalité le module de la corniche. Comprenez-vous?

Enfin, selon ce système, l'entablement n'aurait que 1 module 7 parties.

Selon Vitruve, la colonne ionique doit avoir *huit diamètres et demi* de hauteur.

Donc, suivant le même auteur, l'entablement n'aurait que la sixième partie de la hauteur de la colonne. Un entablement de cette proportion serait maigre, mesquin, et point du tout en harmonie avec des colonnes de 8 diamètres et demi.

Les Grecs, adoptant le mode égyptien, réglèrent avant tout le rapport qui doit exister entre la colonne et l'entablement; les modernes ont fait de même. Néanmoins, dans le livre de Vitruve, il n'est question nulle part de cet important principe.

En parlant du Mausolée, nous avons cité le système de Vitruve sur la diminution des colonnes; mais ce n'est que la première partie de ce système; l'auteur le complète ainsi : « La hauteur des colonnes doit « régler la proportion des architraves (1). » Et il ne s'agit pas de la

(1) Liv. III, chap. III.

hauteur proportionnelle des colonnes, mais bien de leur grandeur réelle en exécution. Par exemple : « *Si la colonne a 15 pieds, on* « *donnera à l'architrave un demi-diamètre de hauteur.* » Mais, si elle a plus de 15 pieds, il faut donner à l'architrave plus d'un demi-module, etc., etc.

La raison qu'en donne Vitruve est que « *plus la vue s'étend en haut,* « *plus elle a de peine à pénétrer l'épaisseur de l'air* ». Perrault fait judicieusement observer que « l'épaisseur de l'air ne diminue et ne change « que le coloris et non la figure des choses, qui ne dépend que de « l'angle des rayons visuels, qui est plus petit à mesure que les objets « sont plus éloignés ». Nous ajoutons qu'une façade comportant des colonnes de 30 *pieds,* vue à *deux cents* pas de distance, aurait exactement le même aspect qu'une autre identiquement proportionnée, mais avec colonnes de *quinze pieds,* et vue à la distance de *cent pas,* parce que l'angle des rayons visuels serait le même. Enfin, veut-on un exemple? L'ordre corinthien de la façade de Saint-Pierre, à Rome, est proportionné selon la méthode généralement en usage alors : le col des colonnes et la hauteur de l'architrave n'ont point été augmentés. Eh bien, quoique les colonnes aient plus de 80 pieds de hauteur, l'aspect ordinaire n'a pas changé; même, à toutes les distances, les proportions paraissent convenables et telles qu'elles ont été établies.

Les architectes anciens, Dieu merci, n'étaient pas si savants que Vitruve.

D'abord ils ont généralement donné aux architraves, si petites que fussent les colonnes, beaucoup plus d'un demi-diamètre de hauteur.

Dans l'école attique, les architraves ioniques ont toujours, en moyenne, une hauteur de huit neuvièmes de diamètre.

Dans l'école ionienne, la hauteur des architraves est au moins de trois quarts de diamètre.

CHAPITRE XI.

L'ORDRE IONIQUE, SIXIÈME ÉPOQUE. — ÉCOLE IONIENNE.

§ 1. — *Le Temple dit de Bacchus, à Téos.*

Chandler et Revett n'ont découvert aucun vestige du plan de cet édifice, et c'est seulement d'après Vitruve qu'ils en ont donné une façade restaurée (1). Vitruve dit, en effet : « Nous n'avons pas de tem-
« ple eustyle à Rome, mais on en trouve un exemple à Téos, ville
« d'Asie, dans un temple octostyle dédié à Bacchus (2). »

Les mêmes auteurs citent encore deux passages de l'architecte romain :

1° « Hermogène, ayant beaucoup de marbre pour bâtir un temple
« dorique à Bacchus, changea son dessin et le fit ionique (3). »

2° « Hermogène écrivit sur le temple de Diane, etc., et sur celui de Bacchus qui est *monoptère,* en l'île de Téos (4). »

Les auteurs des *Antiquités ioniennes* proposent de lire *diptèros* au lieu de *monopteros,* sans s'appuyer sur aucune autorité.

On a trouvé, à Téos, les principaux détails des colonnes et de l'entablement d'un temple d'ordre ionique. Mais c'est tout ce qu'on sait de certain. On ne connaît pas d'autre élément pour en faire la restauration.

(1) *Antiq. ioniennes,* t. I, chap. I, pl. 2.
(2) Liv. III, chap. II.
(3) Liv. IV, chap. III.
(4) Liv. VII, préface.

Hermogène a bâti un temple ionique à Bacchus, soit; mais Vitruve ne dit pas que ce fût dans la ville de Téos. Le temple sur lequel Hermogène écrivit était monoptère, et non diptère ou pseudodiptère, et Vitruve demande pour le genre monoptère des colonnes de 10 diamètres de hauteur, c'est-à-dire la proportion des colonnes corinthiennes.

D'après les citations qui précèdent, il y aurait eu, en effet, à Téos, deux temples dédiés à Bacchus. Le premier avait sa façade octostyle avec entre-colonnements eustyles; mais c'est tout ce qu'on sait : Vitruve ne nous apprend pas de quel ordre il était et ne nomme point l'architecte.

Le second était monoptère, probablement d'ordre corinthien, et véritablement attribué à Hermogène. Par malheur, de ce temple il ne reste absolument rien. On en peut dire autant du temple transformé de dorique en ionique par le même architecte, et consacré à Bacchus dans nous ne savons quelle ville.

Si les divers textes de Vitruve ne donnent aucune indication précise, peut-être les ruines mêmes nous guideront-elles mieux dans la recherche de l'auteur de l'édifice.

Après avoir étudié les fragments d'ordre ionique trouvés à Téos, on peut hardiment affirmer qu'ils ne sont point de l'architecte du temple de Diane à Magnésie : ce n'est pas la même manière. Les chapiteaux, principalement, sont fort différents et très-inférieurs à ceux d'Hermogène; c'est un premier pas vers la décadence et un indice certain de postériorité.

Hypothèse pour hypothèse, nous croyons être plus près de la vérité en appliquant au sujet que nous traitons ce passage de Vitruve à propos du pseudodiptère : « Il ne se voit point, à Rome, d'exemple « de cette sorte de disposition; mais il s'en trouve en la ville de « Magnésie, dans le temple de Diane, bâti par Hermogène Alaban- « din, *et dans celui d'Apollon bâti par Mnestès.* » (Liv. III, c. I.)

Nous ferons observer : 1° qu'Hermogène étant l'inventeur du pseudodiptère, Mnestès, qui l'imita, lui est forcément postérieur; 2° que les temples construits en Asie-Mineure, postérieurement à Hermogène,

du moins ceux qui nous sont connus, sont tous du genre pseudodiptère, témoins le temple de Vénus à Aphrodisias et celui de Jupiter à Œzani.

Or, le temple de Téos étant, par son style, évidemment postérieur à l'invention d'Hermogène, il est fort présumable qu'il était pseudodiptère; et rien ne prouve que ce ne soit pas celui que Vitruve avait en vue quand il a cité un second exemple de ce genre de temple.

Quoi qu'il en soit, nous terminerons notre étude sur cette longue période par le temple de Téos, présumé consacré à Apollon et bâti par Mnestès; et il figurera dans nos tableaux synoptiques, où l'on pourra l'apprécier à sa juste valeur.

§ 2. — *Proportions de l'ordre ionique, selon l'école ionienne.*

Nous avons donné les proportions de la base attique, selon l'école athénienne (tableau n° 3), et les proportions de la base ionique (tableau n° 5). Il nous reste à faire connaître la base attique selon l'école ionienne.

Hermogène, le premier, substitua la base attique à la base ionique, jusqu'alors seule en usage dans l'Asie-Mineure. Mais, en conservant de cette dernière la plinthe carrée, Hermogène fut naturellement forcé de modifier la base athénienne qui, augmentée d'une plinthe, eût été trop haute.

Toutefois, la base de l'Érechthéion étant, sans contredit, la plus belle, on pouvait en diminuer la hauteur sans changer le rapport de ses trois parties entre elles. C'est ce que nous mettons en évidence dans le tableau suivant, où nous prenons pour module, non le diamètre, mais la hauteur de la base (sans plinthe), divisée en six parties, comme le fait Vitruve.

TABLEAU SYNOPTIQUE, N° 6

BASE ATTIQUE SELON LES IONIENS.

NOMENCLATURE.	SELON HERMOGÈNE A MAGNÉSIE.	SELON MNESTÈS A TÉOS.	D'APRÈS un VESTIBULE A CNIDE.	SELON VITRUVE.	Selon L'ARCHITECTE de L'ÉRECHTHÉION.
Hauteur du tore supérieur.	1 part. 60	1 part. 52	1 part. 67	1 part. 50	1 part. 50
— de la scotie et ses listels	2 » 17	2 » 20	2 » 23	2 » 25	2 » 50
Hauteur du tore inférieur .	2 » 23	2 » 28	2 » 10	2 » 25	2 » 00
TOTAL. . . .	6 part. »	6 part. »	6 part. »	6 part. »	6 part. »
Hauteur de la plinthe . . .	3 » 38	4 » 10	4 » 03	3 » »	» » »
Saillie	3 » 66	4 » 60	3 » »	4 » 50	3 » 40

Pour plus de clarté, ces chiffres se peuvent réduire ainsi :

	SELON LA MOYENNE DE L'ÉCOLE IONIENNE	SELON VITRUVE	SELON L'ERECHTHÉION
Tore supérieur. . . .	1 partie 6 dixièmes	1 partie $\frac{1}{2}$	1 partie $\frac{1}{2}$ ou 3
Scotie	2 — 2 —	2 — $\frac{1}{4}$	2 — $\frac{1}{2}$ ou 5
Tore inférieure. . . .	2 — 2 —	2 — $\frac{1}{4}$	2 — 0 ou 4
Total	6 — 0 —	6 — 0	6 — 0 ou 12
Plinthe	4 (1) — 0 —	3 — 0	

La supériorité de la base attique est principalement due, comme on le voit, à la prépondérance de la scotie qui, en écartant les deux tores, donne à l'ensemble cette élégance parfaite qui nous charme. Cette observation a d'autant plus d'importance, que la base attique est applicable aux trois ordres grecs.

(1) Cette proportion est la même que celle de la base ionique. On s'est progressivement beaucoup rapproché, sur ce point, de Vitruve, qui donne à la plinthe de la base attique le tiers de la hauteur totale.

La base ionique, vicieuse en ce qu'elle porte sur sa partie faible, a été judicieusement abandonnée sans retour par les anciens.

TABLEAU SYNOPTIQUE, N° 7.

PROPORTION DES CHAPITEAUX SELON L'ÉCOLE IONIENNE.

(Nous reprenons le module de Vitruve.)

NOMENCLATURE.	Selon CTÉSIPHON à Éphèse.	Selon SATYRUS au Mausolée.	Selon PHILÉOS à Priène.	Selon PÉONIUS à Milet.	Selon HERMOGÈNE à Magnésie.	Selon MNESTÈS à Téos.	Selon VITRUVE.
Diamètre supérieur. .	14 p. 80	16 p. »	15 p. »	14 p. 85	15 p. 75	16 p. 56	15 p. »
Longueur du tailloir.	manque	18 » 35	18 » 25	18 » »	18 » 50	19 » 64	19 » »
Du centre d'un œil à l'autre.	16 » 89	16 » 35	16 » »	16 » 38	16 » 43	17 » 36	16 » »
Largeur du chapiteau.	26 » 30	25 » 40	25 » 40	23 » 65	24 » 50	26 » 45	24 » »
Hauteur de la cimaise.	1 » 34	1 » »	1 » 35	1 » 30	1 » 50	1 » 77	1 » 50
— du canal. . .	3 » 78	3 » 70	2 » 75	2 » 23	3 » 5	2 » 20	» » »
— de l'ove. . . .	3 » 8	1 » 80	2 » 45	1 » 98	2 » 15	3 » 25	» » »
— canal et ove.	6 » 86	5 » 50	5 » 20	4 » 21	5 » 20	5 » 45	4 » 50
— du chapiteau.	8 » 20	6 » 50	6 » 55	5 » 51	6 » 70	7 » 22	6 » »
— de la volute.	8 » 84	8 » 60	8 » 10	7 » 31	8 » 20	9 » 30	8 » »
Du haut de la volute au centre de l'œil. .	4 » 70	4 » 85	4 » 57	4 » 25	4 » 80	5 » 233	4 » 50
Du bas de la volute au centre de l'œil. .	4 » »	3 » 75	3 » 53	3 » 6	3 » 40	4 » 067	3 » 50
Du dessous de l'astragale au bas de la volute	2 » 64	2 » 60	2 » 40	3 » 13	2 » 50	3 » 40	3 » »
Diamètre de l'œil. . .	0 » 88	0 » 90	0 » 80	1 » 15	0 » 90	1 » 16	1 » »
Hauteur de l'astragale sans le tistel.	0 » 83	0 » 50	0 » 50	0 » 43	0 » 50	0 » 45	0 » 50
Largeur de la volute.	6 » 94	7 » 40	7 » 15	6 » 65	7 » 166	7 » 82	7 » »
Entre les volutes. . . .	9 » 95	10 » 60	11 » 10	10 » 55	10 » 166	10 » 81	10 » »

On peut voir tout d'abord, dans ce tableau, que la diminution du

col des colonnes est très-variable, non pour les raisons que donne Vitruve, puisque la colonne la plus haute, celle du temple d'Apollon à Milet, est précisément la plus diminuée, mais enfin, quel qu'en soit le motif, le fait existe et nous révèle un principe naturel, logique et généralement suivi. Ce principe se peut formuler ainsi :

La grandeur de la volute est proportionnelle à l'écartement des cathètes, qui elles-mêmes sont subordonnées au diamètre supérieur des colonnes (1).

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 8, SUITE DU PRÉCÉDENT.

NOMENCLATURE.	TEMPLE de TÉOS.	MAUSOLÉE.	TEMPLE de MAGNÉSIE.	Selon VITRUVE.
Distance des cathètes	17 part. 36	16 part. 35	16 part. 43	16 part. »
Diamètre supérieur	16 » 56	16 » »	15 » 75	15 » »
Différence	0 » 80	0 » 35	0 » 68	1 » »
De chaque côté du fût	0 » 40	0 » 17 ½	0 » 34	0 » 50
Hauteur de la volute	9 » 30	8 » 60	8 » 20	8 » »
Largeur de la volute en dehors des cathètes	4 » 54	4 » 52	4 » 03 ½	4 » »
Largeur du chapiteau	26 » 45	25 » 40	24 » 50	24 » »
L'ove descend généralement au-dessous du centre de l'œil de la volute :				
Du haut de la volute au bas de l'ove	5 » 45	5 » 50	5 » 20	4 » 50
Du haut de la volute au centre de l'œil	5 » 23	4 » 85	4 » 80	4 » 50
Le chapiteau descend au-dessous du centre de l'œil	0 » 22	0 » 65	0 » 40	0 » 00

La division de la volute en *neuf, huit et demie* ou *huit parties* sur sa hauteur, est tout à fait indépendante de sa grandeur réelle compara-

(1) Selon Vitruve, il faut élargir le chapiteau proportionnellement à la hauteur des colonnes, mais il ne dit rien de l'agrandissement des volutes. Liv. III, chap. III.

tivement au diamètre, et le choix, parmi les diverses manières de tracer sa spirale, est très-important en ce qu'il modifie sensiblement la proportion du chapiteau.

Ainsi, la volute se divise :

Selon l'École attique :

En 9 parties, savoir :	Du haut de la volute au centre de l'œil. . . .	5 parties $\frac{1}{2}$	9 parties »
—	Du centre de l'œil au bas de la volute	3 — $\frac{1}{2}$	

Selon Mnésiclès et Hermogène :

En 8 part. $\frac{1}{2}$	Du haut de la volute, etc.	5 —	8 parties $\frac{1}{2}$
—	Du centre de l'œil, etc.	3 — $\frac{1}{2}$	

Selon l'École ionienne et Vitruve :

En 8 parties	Du haut de la volute, etc.	4 — $\frac{1}{2}$	8 parties »
—	Du centre de l'œil, etc., toujours.	3 — $\frac{1}{2}$	

La méthode de Palladio pour tracer la spirale s'applique au chapiteau ionique de Vitruve et en général à ceux de l'école ionienne. Toutefois, Goldmanni (1) propose une autre méthode consistant à placer les centres en dehors de la cathète, dans la moitié de l'espaec de l'œil; ce qui est en effet conforme à ce passage de Vitruve : « Il « faudra, en traçant la volute, aller par le centre de chacun de ses « quatre quartiers, en les diminuant *dans la moitié de l'espace de* « *l'œil* (2). »

Les volutes de l'école attique se tracent par une méthode fort analogue à celle de Goldmanni, ainsi qu'on peut le voir par les figures ci-jointes.

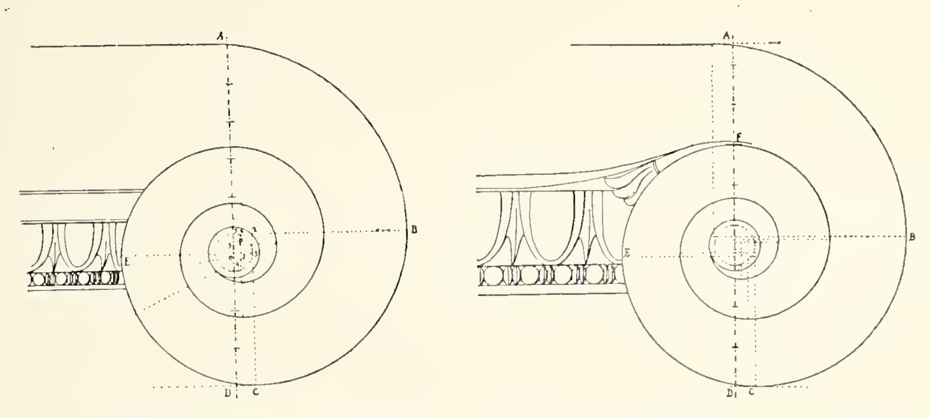
La volute athénienne étant divisée en neuf parties et celle de Goldmanni en huit parties *et demie* (3), la différence entre les deux volutes

(1) Auteur d'un *Traité d'architecture* en allemand, cité par Perrault.

(2) Liv. III, chap. III.

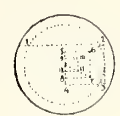
(3) La volute de Goldmanni, faite d'après Vitruve, se divise en huit parties; mais son opération s'applique également à la volute antique, divisée en huit parties et demie, moyennant une légère modification. Le premier centre, placé sur la cathète, a été reporté d'une demi-partie en arrière, comme dans l'antique, afin de donner une demi-partie de plus en hauteur à la volute et, par conséquent, à l'abaque.

est dans la hauteur de l'œil. Mais, bien que eelui de la première soit plus bas que l'autre d'un quart de partie, l'opération faite dans la moitié supérieure de l'œil de celle-ei ne se trouve pas moins au droit de eelle de Goldmanni, paree qu'elle oeeupe le milieu de l'œil et non sa partie supérieure. Il en résulte que les points A, B, C, D, E, sont identiquement plaeés dans les deux volutes.



N° 1. Volute du chapiteau du portique tétrastyle de l'Érechthéion.

N° 2. La même, tracée selon la méthode de Goldmanni.



N° 3. Centre des quatre quartiers dans l'œil de la volute.

Fig. 96.

Quant à l'irrégularité de l'opération dans la volute antique, elle est produite par l'abaissement du quatrième eentre, afin d'abaisser le point F pour donner plus d'espaee aux nombreuses moulures qui eompliquent eette volute exeeptionnelle.

Sans rien ehanger aux proportions d'ensemble, on peut, ainsi que nous l'indiquons dans notre figure n° 2, supprimer le tore orné d'entrelaes, afin de donner à l'ove et au eollier de perles l'ampleur qu'ils ont dans les autres ehapiteaux de la même éeole. Mais, en simplifiant

le chapiteau du temple de Pandrose, dont les proportions d'ensemble sont excellentes, il faut avoir grand soin de conserver le listel flexible qui relie si gracieusement les deux volutes. Sa suppression, dans plu-

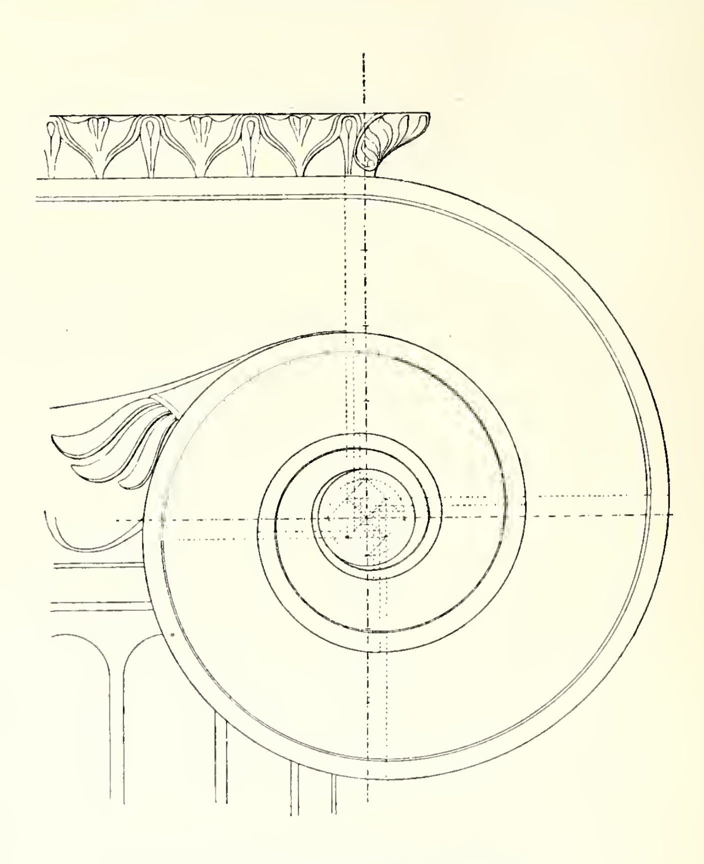


Fig. 97. — Volute du chapiteau du Mausolée.

sieurs productions de l'école ionienne, est un signe certain de décadence.

La volute du chapiteau du Mausolée, qui se divise en huit parties, se trace par une méthode fort semblable à celle de Palladio, mais plus parfaite en ce qu'elle permet d'éviter les angles curvilignes que produit la méthode du collaborateur de Daniel Barbaro.

Cette méthode a pour résultat de rapprocher les volutes l'une de l'autre plus que ne le fait la méthode athénienne. C'est un inconvénient lorsque les volutes sont grandes.

En résumé,

SELON L'ÉCOLE ATTIQUE :

La hauteur moyenne du chapiteau est de 8 parties $\frac{2}{3}$, celle de la volute de 10 parties $\frac{4}{5}$

SELON L'ÉCOLE IONIENNE :

La hauteur moyenne du chapiteau est de 6 parties $\frac{2}{3}$, celle de la volute de 8 parties $\frac{1}{3}$

SELON VITRUVE :

La hauteur moyenne du chapiteau est de 6 parties 0, celle de la volute de 8 parties 0

La supériorité des chapiteaux athéniens, leur fier et noble caractère consistent non-seulement dans la grandeur relative des volutes, mais, encore dans le système de division adopté par l'école attique, système qui permet de donner à la partie carrée du chapiteau, celle qui porte directement tout le poids de l'édifice, une proportion puissante qui impose.

De même que, plus tard, on appliquera l'entablement ionique à l'ordre corinthien, on a d'abord appliqué à l'ordre ionique les robustes proportions de l'entablement dorique. (Voyez plus haut, chap. II, notre tableau synoptique n° 1.)

Lorsque les Grecs ont complété la corniche ionique par l'adjonction de deux membres nouveaux : le *dentelé* et la grande *cymaise*, la hauteur de l'architrave et de la frise a dû être nécessairement diminuée. Un parallèle fera mieux sentir comment cette modification s'est opérée. Nous prenons la moyenne des proportions dans l'une et l'autre école, en nous servant uniquement du module de Vitruve.

Hauteurs moyennes :	*Selon l'École attique :*	*Selon l'École ionienne :*
Architrave.	0 mod. 16 parties »	0 mod. 14 parties 82
Frise	0 — 15 — 60	0 — 11 — 15
Corniche	0 — 6 — 74	0 — 11 — 40
Hauteur de l'entabl. sous les frontons.	2 mod. 2 parties 34	2 mod. 1 parties 37
Hauteur de la grande cymaise.	» — » — »	0 — 5 — 02
Hauteur totale sur les faces latérales.	2 — 2 — 34	2 — 6 — 39

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 9.

PROPORTION DES ENTABLEMENTS SELON L'ÉCOLE IONIENNE.

(Toujours suivant le module de Vitruve.)

NOMENCLATURE	Selon SATYRUS au MAUSOLÉE.	Selon PHILÉOS à PRIÈNE.	Selon HERMOGÈNE à MAGNÉSIE.	Selon MNESTÈS à TÉOS.
Hauteur de l'architrave.	17 part. 87	15 part. 00	13 part. 02	13 part. 38
— de sa cymaise seule	4 » 43	3 » 74	2 » 92	3 » 60
— de la frise	13 » 22	manque.	9 » 09	manque.
— de sa cymaise	2 » 59	2 » 87	1 » 60	Id.
— de la frise et sa cymaise . . .	15 » 81	» » »	10 » 69	» » »
— du dentelé	4 » 48	3 » 50	4 » 54	4 » 43
— de sa cymaise	0 » 77	1 » 70	» » »	0 » 24
— du dentelé et sa cymaise . . .	5 » 25	5 » 20	4 » 54	4 » 67
— du larmier et sa cymaise . . .	3 » 83	3 » 81	4 » 55	4 » 33
— de la corniche sous le fronton.	9 » 08	9 » 01	9 » 09	9 » »
— Saillie du dentelé	4 » 48	5 » 25	4 » 48	4 » 30
D'axe en axe des denticules.	5 » 41	3 » 75	4 » 60	5 » »
Largeur de chaque denticule	3 » 25	2 » 20	2 » 76	3 » »
— de la cavité de la coupure . .	2 » 16	1 » 55	1 » 84	2 » »
Hauteur de la grande cymaise	4 » 35	4 » 38	6 » 11	5 » 23
RÉSUMÉ				
Architrave.	17 » 87	15 » 00	13 » 02	13 » 38
Frise et sa cymaise	15 » 81	14 » [1]12	10 » 69	11 » [2]94
Corniche et grande cymaise.	13 » 43	13 » 39	15 » 20	14 » 23
Entablement. — TOTAL.	47 » 11	42 » 51	38 » 91	39 » 55
Id. comparé à la h^r de la colonne.	$\frac{1}{3}$ » 48	$\frac{1}{3}$ » 81	$\frac{1}{4}$ » 20	$\frac{1}{4}$ » 09

Nota. — Les deux hauteurs de frise marquées 1 et 2 ne sont qu'approximatives, et nous présumons toutes les colonnes hautes à neuf diamètres, comme celles du temple de Magnésie.

Ce parallèle met en évidence un fait important. C'est que les architectes ioniens, en donnant plus d'importance à la corniche, ont eu soin de l'agrandir principalement aux dépens de la frise, membre purement décoratif, afin de pouvoir respecter, autant que possible, le grand principe selon lequel l'architrave doit être puissant, parce qu'il supporte tout le fardeau des parties supérieures.

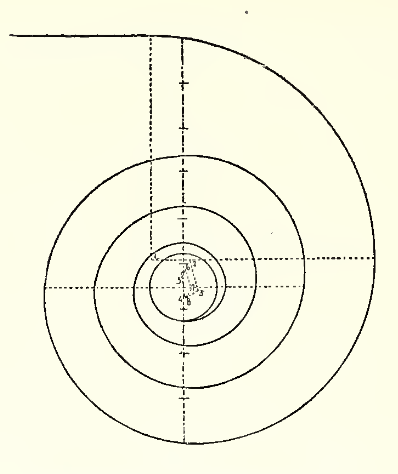
Le minimum de hauteur de l'architrave est :

Selon l'école attique, de 15 parties 21 centièmes ;
Selon l'école ionienne, de 13 parties 2 centièmes ;
Selon Vitruve, de. . . . 9 parties ! !

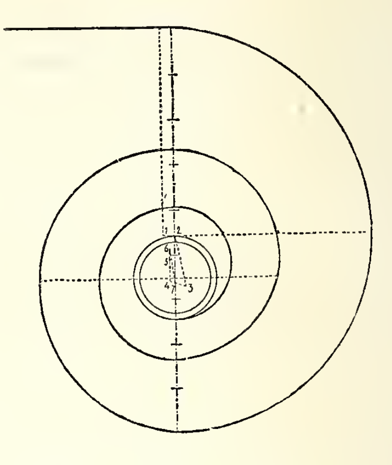
Cette dernière proportion ne se trouve guère que chez les Étrusques, où sans doute Vitruve l'aura prise. Ceci nous rappelle que le point de départ des Étrusques est un très-mince architrave de bois, tandis que les Grecs sont partis de l'architrave égyptien.

Vitruve a eu doublement tort : d'abord, en donnant à l'architrave ionique une proportion étrusque ; ensuite, en prenant pour terme de comparaison ce même architrave, il a rendu son texte inintelligible. Et pourtant il a puisé quelque chose dans les livres des architectes ioniens, mais on ne le comprend qu'en prenant le véritable terme de comparaison. Pour la corniche, par exemple, le module est certainement le même que pour les bases et les chapiteaux. La corniche, sous les frontons, se compose en effet de deux assises ordinairement égales en hauteur, comme le dit Vitruve : *le dentelé* forme la première assise ; la seconde est formée par *la couronne* ou larmier avec sa petite moulure supérieure nommée cymaise par Vitruve. Ces deux assises ont ensemble partout, sans distinction, un demi-diamètre de hauteur. La grande cymaise ou cymaise de couronnement, régnant sur les façades latérales, forme la troisième assise, et elle est véritablement plus grande que la *couronne* d'environ une huitième partie, toujours suivant Vitruve. Enfin, selon le même auteur, la frise doit avoir les trois quarts de la hauteur de l'architrave, et c'est bien la proportion

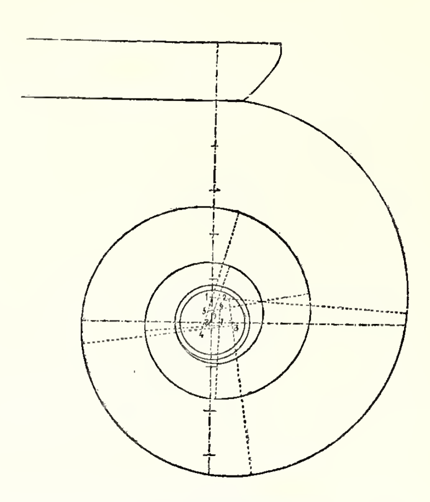
moyenne des monuments ioniens. Mais ici Vitruve tombe dans une erreur profonde. Suivant lui, la frise, lorsqu'elle est ornée de figures sculptées, doit avoir la hauteur de l'architrave plus un quart. En sui-



Du temple de la Victoire sans ailes,



Du temple sur les bords de l'Ilissus.



De l'intérieur des Propylées.

Fig. 98.

vant cette doctrine, la proportion de l'entablement, subordonnée à un détail d'ornementation, serait horriblement faussée. Ce n'est point ainsi que les Grecs entendaient l'harmonie des proportions : la frise du Mausolée et celle du temple de Diane à Magnésie, les seules qu'on ait

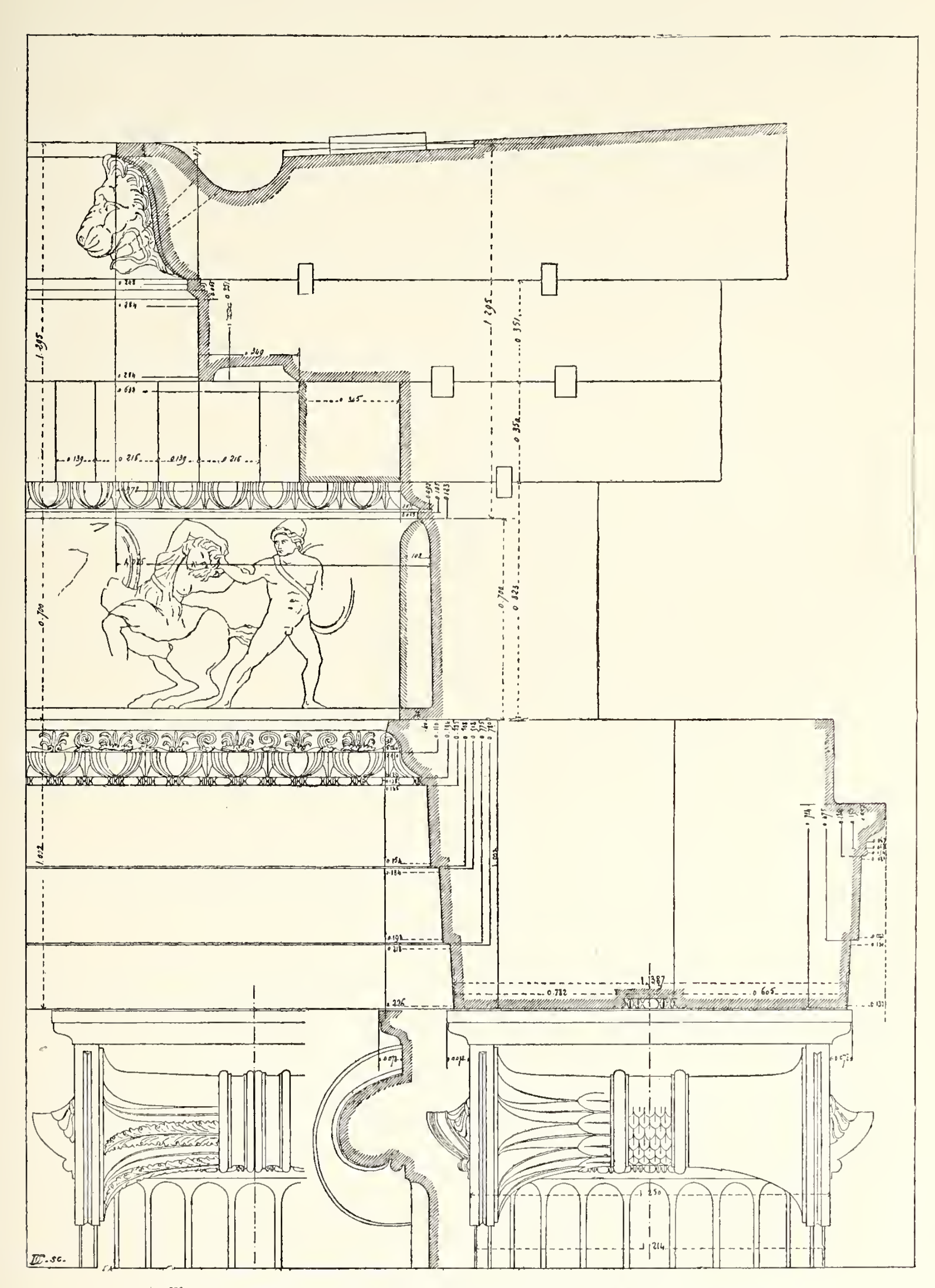


Fig. 99. — Chapiteau et entablement du temple de Diane, à Magnésie du Méandre.

retrouvées du siècle d'Alexandre, ont à peine les trois quarts de la hauteur de l'architrave et sont ornées de figures.

« Dans les cymaises qui sont sur les corniches aux côtés des tem-
« ples, il faudra tailler des têtes de lion qui soient tellement disposées,
« qu'il y en ait premièrement une au droit de chaque colonne, et que
« les autres soient distribuées par espaces égaux, en sorte que cha-
« cune réponde au milieu de chacune des tuiles qui forment la cou-
« verture; celles qui sont placées à plomb des colonnes, seront percées
« d'outre en outre jusqu'au chéneau qui reçoit les eaux du toit; les
« autres ne le seront point, afin que l'eau qui arrive en abondance ne
« trouve point là d'ouverture qui la jette entre les colonnes sur ceux
« qui passent... »

C'est à l'invention du chéneau, laquelle appartient à l'école ionienne, que l'on doit l'heureuse idée de prolonger la grande cymaise des frontons sur les faces latérales des temples et de l'orner de têtes de lion servant de gouttières.

Nous avons donné, page 419, comme conclusion, d'après les dessins inédits de M. Clerget, le meilleur exemple d'ordre ionique de l'école ionienne.



LIVRE VIII.

L'ORDRE CORINTHIEN.

CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DU CHAPITEAU CORINTHIEN.

Selon Vitruve, ou plutôt selon les auteurs cités par lui, les Grecs, ayant imité dans les colonnes doriques « la proportion, la force, la simplicité nue et négligée du corps d'un homme, et dans les colonnes ioniques la délicatesse et les ornements de celui d'une femme, donnèrent aux colonnes corinthiennes la délicatesse d'une jeune fille à qui l'âge rend la taille plus dégagée et plus susceptible de recevoir les ornements qui peuvent augmenter la beauté naturelle (1) ». Ces ingénieuses analogies ont quelque vraisemblance et sont généralement admises par les esprits judicieux. Mais, lorsque Vitruve attribue à Callimaque l'invention du chapiteau corinthien, il ne fait que rapporter une des nombreuses fables inventées par les Grecs pour dissimuler leurs emprunts aux peuples voisins plus anciennement civilisés qu'eux.

Ainsi que nous l'avons vu précédemment, l'ordre ionique et surtout l'ordre dorique sont d'origine égyptienne. L'idée première des colonnes corinthiennes a été également empruntée à l'Égypte. Déjà,

(1) Liv. IV, c. I.

du temps de Quatremère de Quincy, on avait une idée exacte de la véritable origine du chapiteau corinthien. Dans un ouvrage publié en 1803, par ce célèbre antiquaire, nous remarquons les passages suivants : « On a déjà dit que les Égyptiens se plurent à transporter dans « leur architecture beaucoup de détails de plantes et de productions « naturelles de leur pays. Je sais que plusieurs écrivains se sont per- « suadés que le type du chapiteau corinthien (qui est le même que le « chapiteau évasé de l'Égypte) est la forme d'un vase. J'aurai occasion « de reparler de cet emprunt fait par les Grecs aux Égyptiens. Pour « le présent, je me contente de dire que si c'est en Égypte qu'il faut « aller pour découvrir la première indication de cette forme, il est « plus que douteux qu'un vase ait donné naissance au chapiteau en « question (1). »

Le même auteur ajoute plus loin : « Lorsqu'on voit le chapiteau à « campane de l'Égypte, recouvert de plantes de diverses espèces, « offrir des points de ressemblance avec le chapiteau corinthien, il « faut bien avouer qu'une telle ressemblance serait un prodige si « elle n'était pas une imitation. Concluons donc que les Grecs ont « adopté la forme et la décoration du chapiteau corinthien.

« Ainsi ce chapiteau est une invention de l'Égypte, en tant que sa « forme et le motif de sa décoration sont nés dans ce pays. Mais il « restait aux Grecs à faire en ce genre divers changements qui peu- « vent aussi passer pour des inventions. C'est en Grèce que ce chapi- « teau reçut une forme constante et déterminée, et surtout l'ajuste- « ment heureux de ses feuillages, de ses volutes, de ses cauli- « coles (2). »

Nous avons vu, plus haut (3), que la forme du « chapiteau évasé de l'Égypte » a été, dès les temps très-anciens, imitée directement de la fleur épanouie du lotus, d'abord dans les colonnettes de bois, plus tard dans les colonnes de pierre à fût cylindrique. C'est à ces dernières que les Grecs ont emprunté l'idée du chapiteau corinthien et en ont

(1) *De l'architecture égyptienne*, p. 116.

(2) Id., p. 250, 251.

(3) Liv. II.

pris non-seulement la forme et la décoration, mais aussi les proportions. Les figures suivantes mettent ce fait en évidence, si l'on compare au chapiteau égyptien le plus ancien chapiteau grec connu, celui du monument chorégique de Lysicrate (1), en le modifiant d'après un autre chapiteau à peu près de même époque (2), où le premier rang de petites feuilles d'eau est supprimé (3).

Dans l'un et l'autre de ces chapiteaux, les grandes feuilles sont au nombre de huit, et elles occupent la moitié de la hauteur du calice. De plus, trait caractéristique bien remarquable : dans le plus ancien chapiteau purement grec qui nous soit connu, le galbe du calice est en saillie sur le fût, comme la fleur sur sa tige.

(1) Voyez ce chapiteau à la fin du chapitre suivant.

(2) Trouvé dans le pronaos du temple d'Apollon à Milet.

(3) Ces petites feuilles n'ont d'ailleurs été imitées nulle part; c'est un exemple unique. Nous donnons ces deux chapiteaux pages 428 et 429.

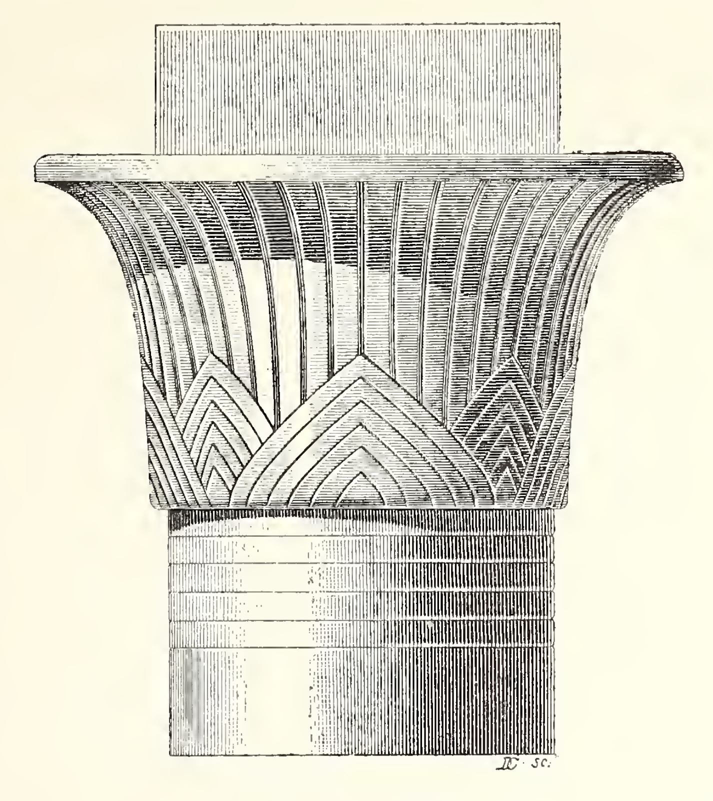


Fig. 100. — Chapiteau égyptien.

CHAPITRE II.

L'ORDRE CORINTHIEN, ÉCOLE GRECQUE

Le Monument chorégique de Lysicrate.

Ce charmant petit monoptère est d'autant plus précieux qu'il nous offre le seul exemple complet d'un ordre corinthien purement grec. Il est entièrement construit en marbre, et les fûts des six colonnes qui occupent sa circonférence sont monolithes ainsi que sa coupole.

Suivant l'inscription gravée sur l'architrave circulaire, ce monument honorifique a été érigé sous l'archontat d'Évaénète, la deuxième année de la CII^e^ olympiade, c'est-à-dire 334 ans avant notre ère, à l'époque où florissaient Apelles et Scopas.

Vitruve est dans le vrai lorsqu'il dit que « l'ordre corinthien n'a point « d'ordonnance propre et particulière pour sa corniche ni pour ses « autres ornements ; que la frise est souvent ornée de sculptures, de « même que la frise ionique ; que sa corniche est presque toujours « avec des denticules ; enfin, qu'il n'a rien de particulier que le cha- « piteau (1) ». Tout ceci s'applique en effet au monument de Lysicrate.

Mais, lorsque Vitruve ajoute que « quelquefois l'ordre corinthien a « une corniche dorique avec des mutules telles que celles qui convien- « nent aux triglyphes, et des gouttes dans son architrave (2) », il a en vue des édifices d'un autre âge, très-postérieurs au monument qui nous occupe.

Cet autre passage du même auteur peut aussi, jusqu'à un certain point, trouver ici son application : « Les colonnes corinthiennes, dit-

(1) Liv. IV, ch. I.
(2) Id.

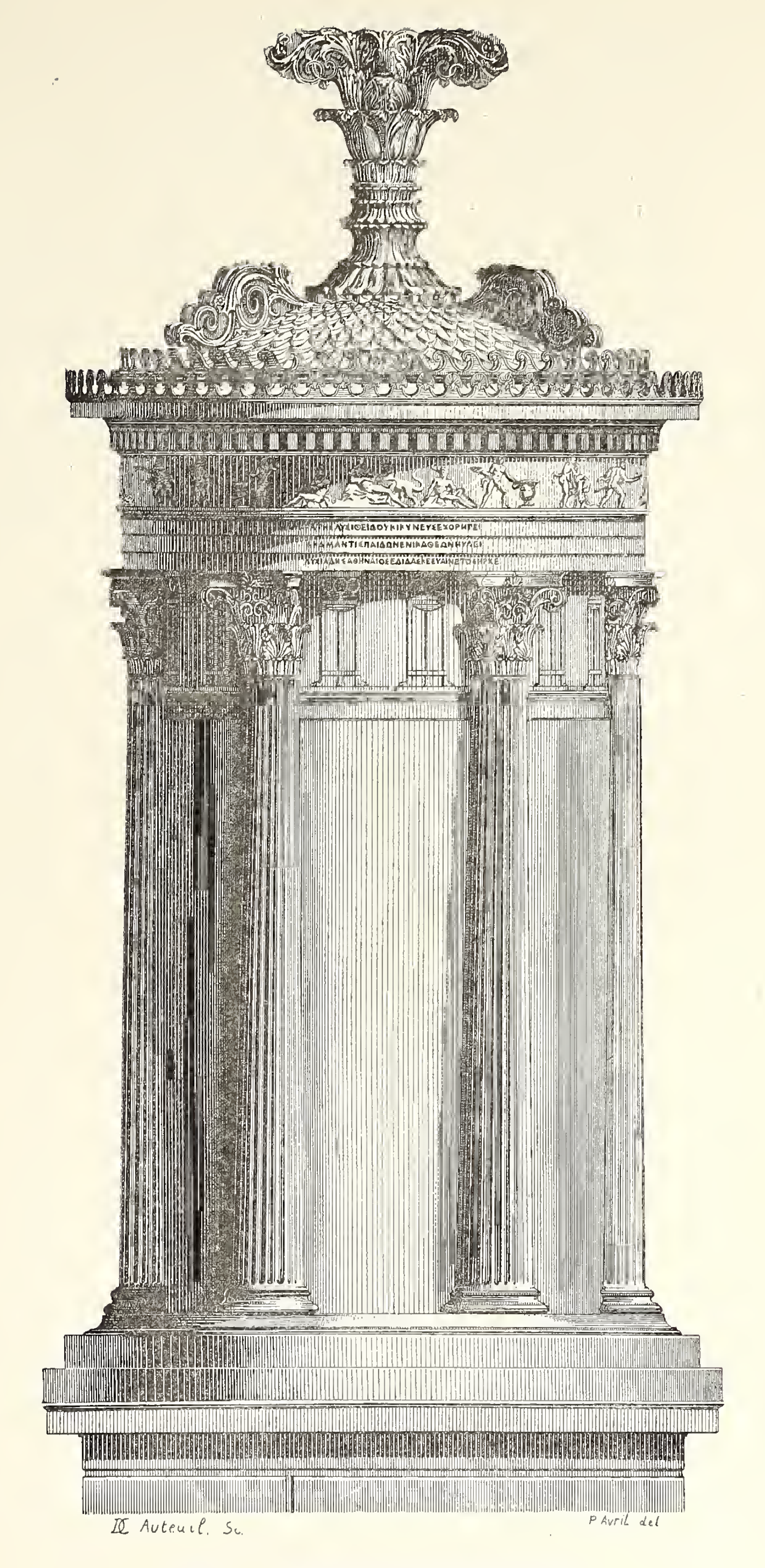


Fig. 101. — Monument chorégique de Lysicrate.

« il, ont les mêmes proportions que les colonnes ioniques, à la réserve « du chapiteau, dont la hauteur fait qu'elles sont à proportion plus « hautes et plus grêles (1). »

Les colonnes du monument chorégique de Lysicrate ont 10 diamètres de hauteur, dont un et un tiers est donné au chapiteau. La colonne, moins le chapiteau, aurait par conséquent 8 diamètres et deux tiers, et, avec un chapiteau ionique, 9 diamètres de hauteur. Or cette proportion, ainsi que nous l'avons vu plus haut, est, en moyenne, celle des colonnes ioniques. Toutefois Vitruve donne au passage que nous venons de rapporter une autre interprétation, et cite des proportions fort différentes que nous croyons empruntées à l'école étrusque. Nous y reviendrons en temps opportun.

Déjà, vers la fin du ve siècle, l'architecte de l'Érechthéion, en donnant à la tribune des Cariatides une corniche ionique, avait judicieusement diminué la saillie exagérée des denticules; ce perfectionnement se reproduit dans la corniche de notre monoptère. On y remarque aussi que la grande cymaise est remplacée par une rangée de palmettes.

L'entablement tout entier est composé des mêmes éléments que l'entablement ionique, et ses trois parties constitutives sont entre elles à peu près dans les mêmes rapports. Quant à sa proportion relativement à la colonne, celle-ci ayant grandi de 1 diamètre, il a dû grandir en conséquence. Un parallèle fera mieux sentir la différence qui en résulte.

PROPORTION DES ENTABLEMENTS [2]

	IONIQUE	CORINTHIEN
	Selon l'École ionienne (en moyenne) :	*Selon le monument de Lysicrate :*
Hauteur de l'architrave.	0 mod. 15 part. » cent.	0 mod. 15 part. 12 cent.
— de la frise	0 — 11 — 15 —	0 — 11 — 69 —
— de la corniche.	0 — 11 — 40[3] —	0 — 13 — 67 —
— de l'entablement [3].	2 — 1 — 55 —	2 — 4 — 48 —

(1) Id., *ibid.*

(2) Suivant le module de Vitruve, c'est-à-dire le diamètre divisé en dix-huit parties.

(3) Sans la grande cymaise.

L'entablement doit donc se régler, non sur le diamètre, mais sur la hauteur de la colonne; c'est un principe commun aux trois ordres. En

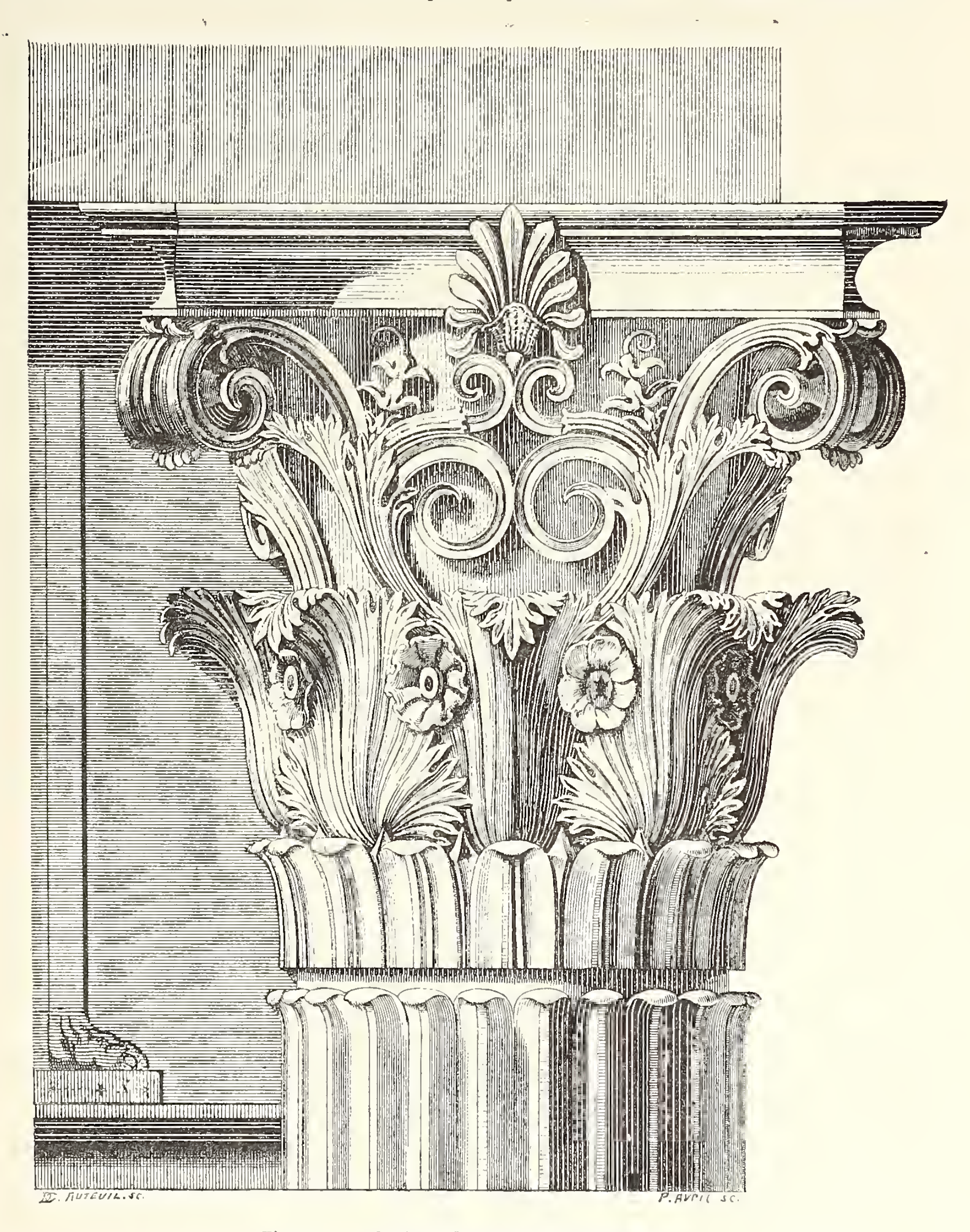


Fig. 102. — Chapiteau du monument chorégique.

supposant, au lieu du couronnement de palmettes, une cymaise de quatre parties et demie, c'est-à-dire de moyenne grandeur, l'entable-

ment du monoptère athénien aurait juste le quart de la hauteur des colonnes.

La base a un tiers de diamètre en hauteur ; elle n'a pas de plinthe

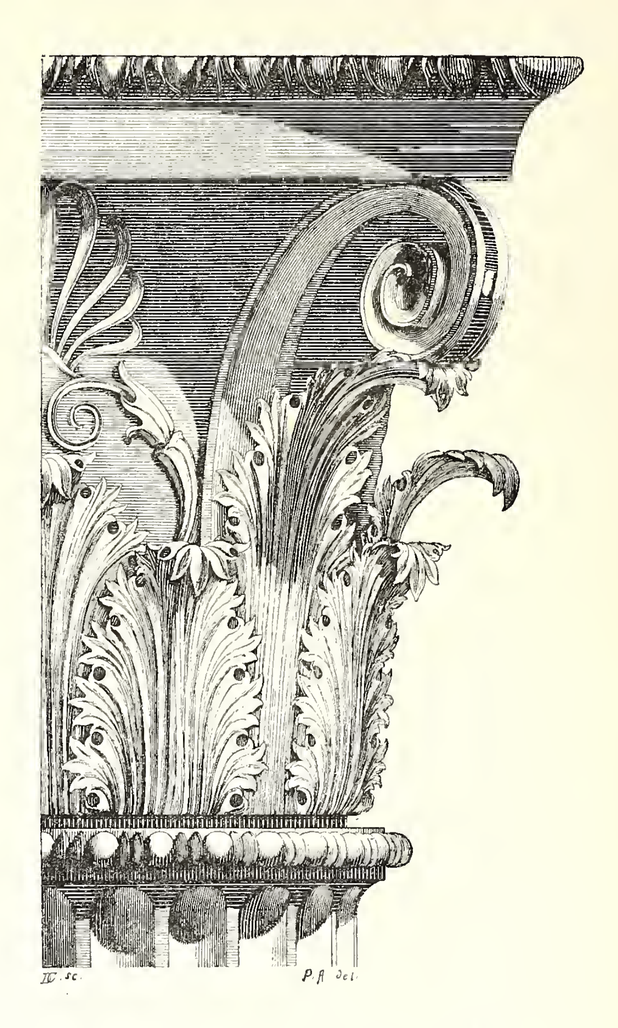


Fig. 103. — Chapiteau du temple d'Apollon, à Milet.

et son profil est à peu près le même que celui des colonnes de l'Érechthéion.

Nous nous étendrons particulièrement sur le chapiteau parce qu'il s'agit d'une grande question de principe.

Selon Vitruve, « le chapiteau corinthien doit être divisé en sept par-

ties, dont une donnée au tailloir (1) », tandis que chez les Grecs il est toujours divisé en six parties. Or, le système de Vitruve, dont on ne connaît aucune application dans l'antiquité grecque, étrusque ou romaine, a été suivi et pris à la lettre par les architectes qui, à l'époque de la Renaissance, ont écrit sur leur art. Cette fausse doctrine s'étant rapidement répandue partout, il en est résulté que les édifices modernes, d'ordre corinthien, ont presque tous des chapiteaux défectueux. On conçoit, d'après ce fait déplorable, combien il importe d'insister sur ce sujet.

Nous ne connaissons malheureusement que deux chapiteaux corinthiens, complets, purement grecs : celui du monument de Lysicrate, et un chapiteau trouvé dans le pronaos du temple d'Apollon à Milet. Mais le vrai principe s'est perpétué en Grèce, et on le retrouve, malgré quelques altérations plus ou moins accentuées, à toutes les époques de la domination romaine.

Le chapiteau trouvé à Milet est un peu moins ancien que le premier, et ils sont dissemblables sur plusieurs points. Cependant le principe de la division en six parties y est également observé, ainsi que le démontre le parallèle des deux figures précédentes.

(1) Livre IV, chap. I.



CHAPITRE III.

L'ORDRE CORINTHIEN, ÉCOLE GRÉCO-ROMAINE.

§ 1. — *Le Temple de Vesta, à Rome.*

Parmi les architectes qui ont persisté dans les principes de l'école grecque, il faut compter non-seulement ceux qui ont fait exécuter des monuments en Grèce et en Asie Mineure, mais aussi les architectes grecs établis à Rome.

Les Athéniens, sous la domination romaine, ayant perdu leur ancienne prépondérance, leurs architectes étaient bien déchus, si l'on en juge par le portique d'Auguste à Athènes. Les colonies ioniennes, au contraire, avaient conservé leur état florissant, et les architectes grecs, employés par les Romains, paraissent avoir été choisis de préférence parmi ceux de l'Asie Mineure. Saurus et Batrachus, qui construisirent à Rome le temple de Junon, étaient de Cnide; l'architecte de Trajan, Apollodore, était de Damas.

Nous traiterons d'abord du temple de Vesta, qui n'est peut-être pas le plus ancien de ceux dont nous parlerons dans ce chapitre, parce que, bien qu'il soit érigé à Rome, c'est le plus grec que nous connaissions. Il est entièrement exécuté en marbre blanc.

Si l'on en croit une médaille du Musée Britannique (1), avec l'effigie de Vespasien, et au revers un temple rond, d'ordre corinthien, avec le nom de VESTA inscrit sur l'exergue, ce monument aurait été construit sous le règne de cet empereur, c'est-à-dire entre l'an 69 et l'an 79 de notre ère. Le style de l'édifice n'est pas en désaccord avec cette date.

Pausanias n'a vu, en Grèce, aucun temple périptère de forme circu-

(1) Publiée par Donaldson, p. 68.

laire, et Vitruve cite seulement le temple de Bacchus à Téos, qui était bien circulaire, mais monoptère. Le temple de Vesta, à Tivoli, qui remonte à l'époque de Sylla, est élevé sur un stylobate, comme tous les temples étrusques ou romains. Cependant l'architecte du temple de Vesta, à Rome, loin d'adopter cette disposition recommandée par Vitruve, a suivi une tradition en usage dans l'Ionie au temps d'Alexandre, et qui consiste à élever l'édifice sur des marches nombreuses. Le temple de Diane, à Éphèse, était entouré par quatorze gradins, celui de la même déesse à Magnésie par huit; le temple de Vesta, à Rome, en avait neuf. Enfin, suivant la description que Vitruve donne d'un monoptère, celui de Téos « devait être élevé sur des « degrés ayant la troisième partie du diamètre du temple ». Or, au perron circulaire du temple romain, on a observé une proportion analogue : il a, en largeur, le tiers du diamètre de la cella, mesurée intérieurement. Tout ceci nous porte à croire que l'auteur de ce monument est un architecte grec; et, en remarquant que le style de l'édifice est plus près du style grec de l'Asie que du grec d'Athènes, nous présumons que cet architecte appartenait à l'école ionienne.

Le temple de Vesta, qu'il a érigé à Rome, se distingue par une suprême élégance, les colonnes ayant une hauteur maximum de 10 diamètres et neuf dixièmes; et, comme conséquence logique de cette proportion exigeant que les colonnes soient serrées, il a judicieusement adopté l'entre-colonnement pycnostyle.

L'entablement n'existe plus, mais on a retrouvé dans les fouilles plusieurs fragments du plafond du portique et un morceau de la grande cymaise de la corniche. Les caissons avec rosaces et moulures enrichies d'ornements sculptés donnent une idée favorable du style, qui est celui de l'école ionienne.

La base est attique, sans plinthe.

Le chapiteau se divise en six parties; sa hauteur proportionnelle est de 1 diamètre et deux septièmes. Cette hauteur, au-dessus de l'ordinaire, est en harmonie avec l'élégance des colonnes. A Tivoli, au contraire, le chapiteau n'a que 1 diamètre de hauteur parce que la colonne entière n'en a que 9.

§ 2. — *Temple à Euromus.*

M. de Choiseul-Gouffier a découvert, à Kiselgiek, qu'il croit être l'ancienne ville d'Euromus, dans la Carie, les ruines d'un temple périptère, hexastyle, d'ordre corinthien, et il l'a publié dans son *Voyage en Grèce* (tome I, pl. 106 et suivantes).

Il reste de cet édifice plusieurs colonnes debout, couronnées de leur entablement, et elles sont assez nombreuses pour qu'on en puisse faire une restauration exacte. On peut donc apprécier les proportions de ce temple, qui sont bien celles qui conviennent à un hexastyle.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 1

PROPORTION DES CHAPITEAUX CORINTHIENS,

Suivant les écoles grecque et gréco-romaine (1).

NOMENCLATURE.	Selon le Monument de Lysicrate.	Selon le Chapiteau de Milet.	Selon le Temple de Vesta à Rome.	Selon la Palestre d'Adrien à Athènes.	Cotes moyennes.
Abaque	0 part. 89	1 part. 00	0 part. 99	0 » 93	0 mod. 95
Volute	1 » 14	1 » 38	0 » 98	2 » 14	2 » 14
Caulicole	0 » 99	0 » 74	1 » 18		
Section supérieure	3 » 02	3 » 12	3 » 15	3 07	3 » 09
Deuxième rang de feuilles	1 » 98	0 » 74	0 » 95	1 » 10	» » »
Premier rang de feuilles	1 » »	2 » 14	1 » 90	1 » 83	» » »
Section inférieure	2 » 98	2 » 88	2 » 85	2 » 93	2 » 91
Hauteur totale	6 » »	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00

(1) Nous prenons pour module, non le diamètre des colonnes, mais la hauteur du chapiteau, divisée en six parties subdivisées en décimales.

On ignore à quelle divinité il était consacré, ainsi que la date de sa fondation. Son style est gréco-romain.

C'est par anticipation que nous faisons figurer dans, le tableau ci-contre, le chapiteau des colonnes de la Palestre d'Adrien à Athènes. Ce monument est le principal sujet du chapitre suivant.

Le chapiteau du temple situé à Euromus étant, sur un point fort important, plus romain que grec, nous n'avons pas jugé à propos de l'admettre dans ce classement.

Nous ferons remarquer que, d'après ce tableau, le chapiteau corinthien se divise d'abord en deux sections se subdivisant chacune en trois parties. Dans tous ces chapiteaux, la section supérieure domine un peu, et cela, évidemment, afin de donner plus de grâce et d'élégance à l'ensemble. Nous attirons l'attention là-dessus, parce que, ainsi que nous le verrons par la suite, l'école romaine faisait tout le contraire (Vitruve donne trois septièmes de hauteur à la section supérieure, et quatre septièmes aux deux rangs de feuilles d'acanthe, lesquels sont d'une égale grandeur).



CHAPITRE IV.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

La Palestre d'Adrien, à Athènes.

Stuart a décrit (tome Ier, chap. v) un édifice qu'il appelle « *stoa* ou *portique* ».

« Ce monument, dit-il, est un des restes les plus considérables de l'ancienne magnificence d'Athènes. Il paraît fort difficile de déterminer quelle était, dans l'origine, sa destination, car nous n'avons découvert sur les lieux aucune sculpture ou aucune inscription qui pût nous éclairer dans nos recherches. Nous sommes seulement parvenus à reconnaître et à déterminer le plan général des murs extérieurs du monument; et cette donnée, jointe à quelques autres circonstances dont nous parlerons plus bas, rend pour nous très-probable l'opinion que ces ruines sont celles d'un *stoa* ou portique, plutôt que celles d'un palais ou d'un temple.

« L'espace renfermé dans les murs extérieurs est un vaste parallélogramme de 376 pieds de long sur 252 pieds de large. Au milieu de la façade du monument sont encore les restes d'une porte ou entrée principale, à laquelle on montait par un perron de six marches. Cette façade, ornée dans toute sa longueur de colonnes corinthiennes, se termine de chaque côté par un mur en saillie dont la face est décorée d'un ante.

« Il est très-probable que les deux murs latéraux étaient semblables; celui du côté nord-est du parallélogramme est encore assez entier. Il présente en dehors trois saillies : celle du milieu est rectangulaire;

les deux autres, demi-circulaires, ressemblent beaucoup à ce que Vitruve appelle des exèdres. On trouve encore, dans l'intérieur, les traces d'un portique qui régnait tout autour du péristyle. De tant de colonnes, il n'en reste plus qu'une dans sa position primitive.

« Spon et Wheler ont cru voir, dans les *colonnes d'Adrien,* les restes des cent vingt colonnes de marbre phrygien dont Adrien orna un monument qu'il fit élever à Athènes; et ils se trompent, lorsqu'ils supposent que les colonnes d'Adrien, qui sont blanches, sont de marbre phrygien. Nous concluons donc que l'édifice dont nous venons de décrire les ruines et qui, d'après la disposition de son plan, paraît avoir été un stoa ou portique, nous présente en effet, vu sa situation et la richesse de son architecture, le principal portique d'Athènes. »

Nous ajouterons que la façade, avec ses colonnes seulement décoratives, est conçue dans la manière propre à l'école romaine, et que le style est bien celui du temps d'Adrien.

C'est sans doute de ce monument que parle Pausanias dans le chapitre VIII de son premier livre.

« L'empereur Adrien, dit-il, a orné Athènes de plusieurs édifices, qui sont : la nef du temple de Jupiter Olympien, le temple de Junon, celui de Jupiter Panhellénien et le Panthéon. Mais on admire surtout des portiques (στοαῖς) formés par *cent vingt colonnes de marbre de Phrygie* et dont les murs sont du même marbre; on y voit des salles avec plafonds ornés d'or et d'albâtre et qui sont décorées de tableaux et de statues; elles contiennent des livres. Le gymnase qui porte le nom d'Adrien est dans le même endroit; il est orné de cent colonnes de marbre de Libye. »

Les ruines dont nous nous occupons, sont surtout intéressantes à un point de vue fort important : on peut en faire une *restauration* conforme à la description que Vitruve donne d'une palestre, et conforme aussi, du moins en grande partie, au plan que Palladio a fait d'après cette description. Voici le passage de Vitruve :

« Bien que les palestres ne soient pas en usage en Italie (1), je ne

(1) Donc ce chapiteau est un emprunt fait aux auteurs grecs.

laisserai pas de décrire ici comment elles doivent être bâties et de quelle manière les Grecs ont coutume de les disposer :

« Dans les palestres, il faut faire des péristyles carrés ou carrés-longs, *qui aient deux stades de tour*. Trois des portiques de ce péristyle doivent être simples; et le quatrième, qui regarde le midi, doit être double, afin que le vent ne puisse pousser la pluie jusqu'au fond. Le long des trois autres portiques, on bâtit des *exèdres* (*exedra*) où sont disposés des bancs sur lesquels viennent s'asseoir les philosophes, les rhéteurs et les autres gens de lettres, pour y discuter sur les sciences.

« Le long du double portique, il doit y avoir les pièces suivantes :

« Au milieu est l'*ephebeum ;* c'est une salle spacieuse avec des sièges et qui est d'un tiers plus longue qu'elle n'est large; à sa droite est le *coriceum* (1) et le *conisterium* (2); ensuite et près de là, dans l'angle du portique, est le *bain d'eau froide*.

« Au côté gauche de l'ephebeum est l'*elæthesium* (3), proche duquel est la *chambre froide* (4), d'où l'on va par un passage au *propnigeum* (5), qui est dans le retour de l'autre portique. Tout proche, en dedans de la chambre froide, est l'ÉTUVE VOUTÉE pour faire suer; cette pièce doit être deux fois plus longue que large. Dans l'intérieur, sur le côté, se trouve le *laconicum* bâti de la manière qu'il a déjà été dit (6), et à l'opposite est le *bain d'eau chaude*. C'est ainsi que les péristyles de la palestre doivent être disposés (7). »

(1) Palladio croit que l'*Ephebeum* était le lieu où s'introduisaient les adolescents, et le *Coriceum* le lieu où s'instruisaient les petites filles.

(2) Le *Conisterium*. *Conis*, en grec, signifie de la *poussière :* on en gardait en ce lieu pour les lutteurs qui s'en poudraient l'un l'autre, pour avoir plus de prise sur leurs corps, qui étaient huilés et glissants. (Note de Perrault.)

(3) C'était un lieu où l'on serrait une mixtion d'huile de cire, pour oindre ceux qui s'exerçaient. (Note de Perrault.)

(4) Selon Palladio, on se dévêtissait dans cette chambre.

(5) Lieu contenant les appareils de chauffage.

(6) Vitruve renvoie au chapitre x de son V[e] livre où il dit : « Le *Laconicum*, ou *Étuve à faire suer*, doit être joint avec l'étuve qui est tiède, et il faut que l'une et l'autre aient autant de largeur qu'elles ont de hauteur jusqu'au commencement de la voûte qui est en demi-rond ; au milieu de cette voûte on doit laisser une ouverture pour donner du jour. Ce lieu doit aussi être arrondi au compas.

(7) Liv. V, chap. xi.

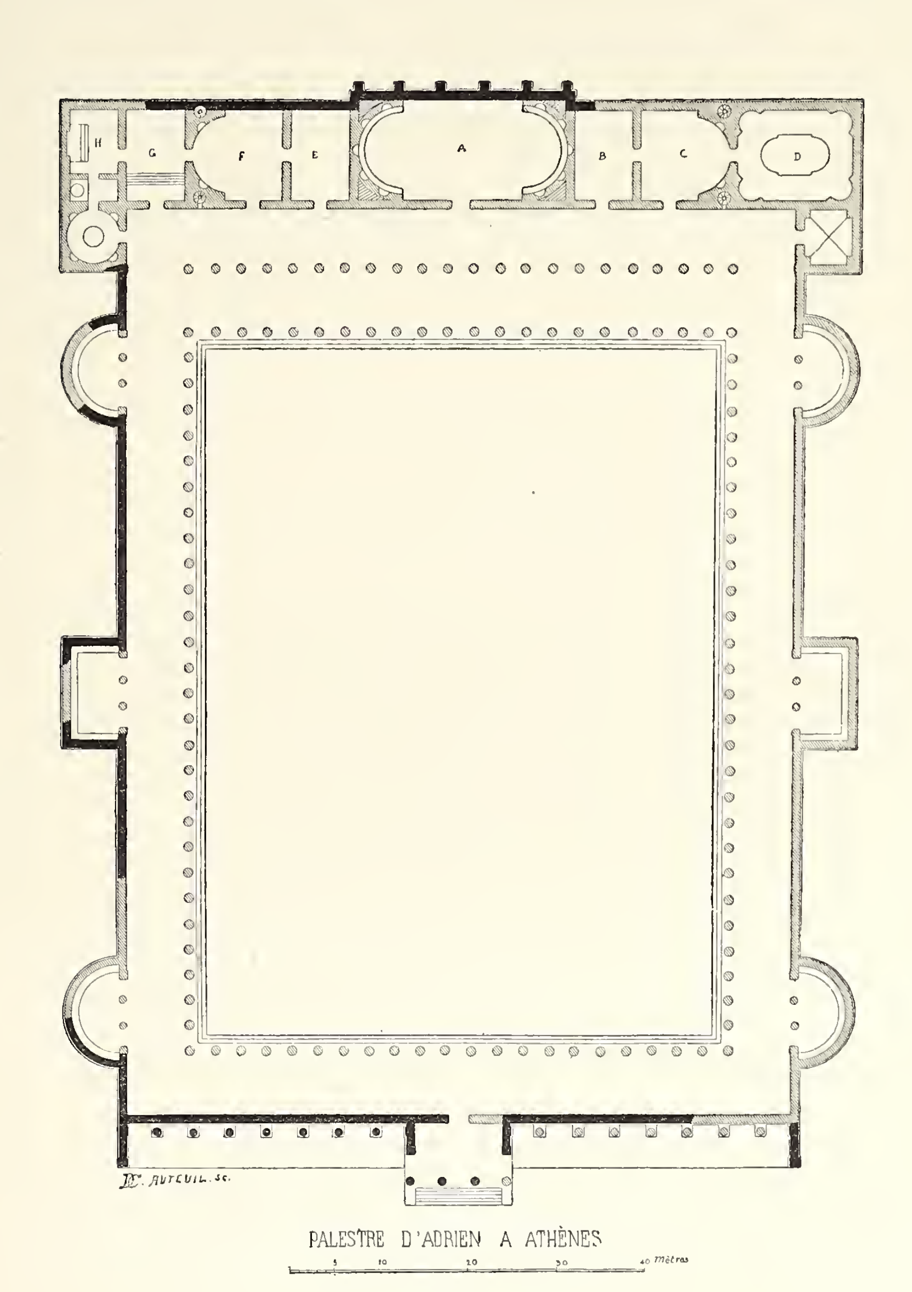


Fig. 104

A Ephebeum.
B Coriceum.
C Conisterium.
D Bain d'eau froide.
E Eltæhesium.
F Chambre froide.
G Propnigeum.
H Étuve voûtée.

Nous avons entrepris, d'après tous ces documents, un essai de restauration de la palestre d'Adrien.

Selon Vitruve, « les palestres doivent avoir des péristyles carrés ou « *carrés-longs de deux stades de tour.* »

Selon Stuart : « L'espace renfermé dans les murs extérieurs (*de l'édifice qu'il appelle Stoa*) est un vaste parallélogramme de 376 pieds de long sur 252 pieds de large. » Ces dimensions donnent un pourtour de 1,256 pieds anglais qui font 382^{m},83. Or 2 stades olympiques font 370^{m},37.

Pausanias dit que « les portiques d'Adrien étaient formés par *cent* « *vingt colonnes de marbre de Phrygie.* »

Dans notre plan restauré d'après les vestiges, ces portiques, exactement disposés comme l'a fait Palladio, sont formés par *cent vingt colonnes.*

« On trouve encore les traces du portique qui régnait tout autour du péristyle » et les restes non équivoques de trois exèdres *le long* d'un de ces portiques, toujours suivant le texte de Vitruve.

Les exèdres, et surtout l'ephebeum, devaient contenir les livres dont parle Pausanias.

Le mur du fond existe et présente une particularité remarquable. C'est une saillie extérieure, au milieu, qui a dû être faite pour élargir la salle principale, l'Ephebeum, que Vitruve place en effet au milieu et qu'il dit être *spacieuse.* Dans l'espace compris entre ce mur et le portique double, on peut reproduire, presque littéralement, la partie correspondante du plan de Palladio, très-conforme à la description de Vitruve.

Le plan ci-joint explique plus clairement notre pensée en la complétant.

Ce plan ne comporte ni xyste ni stade. Vitruve a réuni dans une même enceinte ce qui était le plus ordinairement séparé : Athènes possédait trois gymnases et au moins un stade.

CHAPITRE V.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Le Temple de Jupiter Olympien à Athènes.

Nous avons déjà dit plus haut (livre V) que le temple de Jupiter, à Athènes, fut la plus importante entreprise du règne de Pisistrate. On ne connaissait alors que la disposition du périptère hexastyle et l'ordre dorique, témoin le temple de Jupiter à Olympie, érigé longtemps après. D'ailleurs les quatre architectes romains dont parle Vitruve ne firent que les fondations, et le temple resta quatre cents ans dans cet état.

« L'an 174 avant J.-C., Antiochus Épiphane, roi de Syrie, fit reprendre les travaux par l'architecte Cossutius, citoyen romain. On ne doit point être surpris, dit Beulé, de voir Antiochus employer à Athènes un architecte romain. Emmené de bonne heure à Rome comme otage, après que son père, Antiochus le Grand, eut subi la loi des Romains, il y connut Cossutius et se l'attacha (1). »

Il chargea donc Cossutius de la construction du temple de Jupiter Olympien à Athènes. Suivant Vitruve, « il le fit d'ordre corinthien, et y acquit beaucoup d'honneur par le talent qu'il déploya dans le plan de la nef, dans la distribution des colonnes qui l'entourent et en forment un *diptère*. Aussi cet édifice ÉTAIT-il en grande réputation, et il y

(1) *Hist. de l'Art grec avant Périclès*, p. 194.

en avait peu qui pussent l'égaler en magnificence (1). » Vitruve dit plus haut (2) : « L'*hypæthre* est décastyle..... Nous n'avons point de temple de cette espèce à Rome ; je n'en connais d'autre exemple que le temple de Jupiter Olympien à Athènes, et encore *il est seulement* OCTOSTYLE. »

Selon nous, le plan primitif du temple commencé sous Pisistrate ne pouvant être qu'hexastyle, Cossutius dut avoir, tout d'abord, à faire une opération analogue à celle que fit Ictinus en agrandissant les fondations de l'ancien Parthénon pour en faire un octostyle.

Nous ferons observer que Vitruve, au lieu de parler au présent, dit : « Cet édifice ÉTAIT en grande vénération, etc. » C'est qu'en effet, au temps de Vitruve, il n'existait presque plus. Dévasté par Sylla, qui transporta les colonnes à Rome pour les employer à la reconstruction du temple de Jupiter Capitolin, il n'en devait rester que les ruines.

Ce fut l'empereur Adrien qui eut la gloire de le reconstruire, et il le fit sur un plan plus vaste, plus grandiose. Il semble avoir pris pour modèle le temple d'Apollon à Milet. En effet, les deux monuments sont hypèthres, diptères, décastyles, avec vingt et une colonnes sur les longs côtes; seulement l'un est d'ordre ionique, l'autre d'ordre corinthien. Les deux grandes dimensions ainsi que la hauteur des colonnes sont à peu près les mêmes; toutefois Adrien paraît avoir voulu dominer comme étendue : son temple avait en longueur et en largeur 2 ou 3 mètres de plus que celui de Péonius. Le plan de ce dernier est mieux conçu que celui de l'empereur-architecte : en ce que les entre-colonnements y sont dans une proportion convenable, tandis que, dans le plan d'Adrien, ils sont beaucoup trop larges pour un décastyle, défaut qu'on retrouve encore plus accentué au temple de Vénus et Rome, du même auteur.

Selon Pausanias, « l'enceinte du temple de Jupiter Olympien, à Athènes, n'a pas moins de *quatre stades de tour* (3). » Quatre stades font 740^{m},74

(1) Liv. VII, préface.

(2) Liv. III, chap. I.

(3) Liv. I, chap. XVIII.

Selon Stuart, le même pourtour a 2,304 pieds anglais, qui font 702^{m},26.

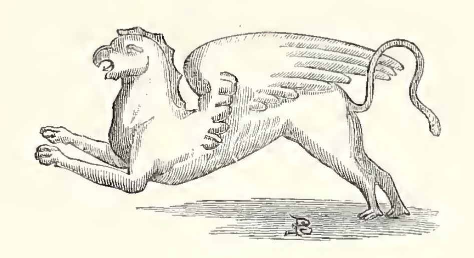
Cette enceinte a donc pu être évaluée, en chiffres ronds, à *quatre stades*. L'enceinte de la Palestre, où l'on a cru voir l'emplacement du temple de Jupiter, n'a que deux stades de pourtour. D'ailleurs, il restait encore de l'ancien temple dix-sept colonnes debout du temps de Stuart, et elles sont placées de manière à ne laisser aucun doute sur la disposition de l'édifice.

Dion Cassius dit que « Adrien fit la dédicace de ce temple (1), » ce qui prouve qu'il a été entièrement achevé. Pausanias nous apprend de plus que « la statue du dieu était entièrement d'or et d'ivoire, et que, malgré sa grandeur, elle était travaillée avec beaucoup d'art (2). »

Une particularité de ce monument mérite d'être signalée. « Les bases extérieures ont des plinthes, mais les bases intérieures n'en ont pas, et elles sont placées sur une marche qui élève le sol sous le second rang de colonnes plus que sous le premier rang. Il en résulte que les colonnes du second rang sont moins hautes que les colonnes extérieures de toute la hauteur de cette marche ; elles ont aussi un diamètre moindre (3). »

Ceci a sans doute été fait par imitation. Au Parthénon, les colonnes du pronaos et du postieum sont plus petites que celles du dehors, et elles sont exhaussées sur deux marches.

(1) Liv. LXIX, chap. XVI.
(2) Id., même chap.
(3) Stuart, t. III, chap. II.



CHAPITRE VI.

L'ORDRE CORINTHIEN, ÉCOLE ÉTRUSQUE.

Le temple de Vesta, à Tivoli.

Ayant à parler une seconde fois d'un temple de Vesta, nous avons d'abord traité la question principalement au point de vue théorique, nous réservant de faire un travail d'ensemble sur la partie historique des temples de Vesta en général.

Le culte de Vesta, apporté d'Ilion en Italie par Énée, fut d'abord connu des Albains. Romulus et Rémus durent le jour à une prêtresse de Vesta. Numa créa le collège des Vestales et bâtit un temple à la déesse (1). Cet édifice devait être fort modeste si l'on en juge par comparaison, car le temple que Romulus érigea à Jupiter Férétrius sur le Capitole n'avait que quinze pieds « par le côté le plus long ».

« Le temple de Vesta fut incendié du temps de la première guerre « des Romains avec les Carthaginois, au sujet de la Sicile (2). » Depuis il a été réédifié, sans doute avec plus de perfection, mais on ne connaissait alors à Rome que l'ordre toscan, et les édifices religieux étaient encore loin de la splendeur où ils ont été portés depuis.

Selon Plutarque : « Numa fit construire le temple de Vesta pour y garder le feu perpétuel, et il lui donna la forme ronde afin d'imiter, non la forme de la terre, comme si elle désignait Cybèle, mais celle de l'univers. Au centre s'élève un autel sur lequel les prêtresses entre-

(1) Tite-Live, I, 3, 20.

(2) Denys d'Halicarnasse, liv. II, chap. XVII.

tiennent un feu perpétuel. Leur collège se compose de six vierges. La partie du temple où brille le feu éternel *est ouverte au public,* mais il y a en outre un sanctuaire fermé aux regards des profanes, et dans lequel les vestales et les pontifes peuvent seuls pénétrer (1). »

« Le temple s'élevait dans l'*atrium regium,* cour entourée de portiques et d'habitations. Numa avait demeuré dans l'enceinte sacrée, d'où le nom d'*atrium regium.* L'*atrium* servait de demeure aux vestales (2). »

Ce qui frappe tout d'abord, lorsque l'on compare les deux seuls périptères circulaires que nous connaissions, c'est la ressemblance des plans et surtout la parfaite identité des sanctuaires présentant une fenêtre de chaque côté de la porte. Pourquoi ces fenêtres qu'on ne trouve dans aucune autre espèce de temples? Évidemment, parce que l'entretien du feu sacré exigeait que l'intérieur du temple fût aéré. Vitruve semble faire allusion, du moins en partie, à cette disposition exceptionnelle lorsqu'il dit : « En raison de la diversité des cérémonies « qui sont *particulières* pour chaque divinité, il ne faut pas disposer « tous les temples de la même manière (3). » On peut donc conclure ainsi : 1° Les deux périptères circulaires, ayant la même disposition *très-particulière,* ne pouvaient être consacrés qu'à la même divinité; 2° Le temple rond construit par Vespasien étant manifestement dédié à Vesta, son semblable, à Tivoli, ne peut convenir qu'au culte de Vesta, et non à celui de la Sibylle, comme l'ont prétendu quelques antiquaires.

Pour découvrir la vérité dans ces sortes de questions, il faut surtout consulter et croire les monuments. Carlo Fea, que nous avons connu à Rome, entassant citations sur citations, a dépensé une effroyable érudition pour soutenir que le temple rond des bords du Tibre était dédié à Castor et non à Vesta. On connaît, en effet, par les médailles romaines, des temples ronds consacrés à d'autres dieux que Vesta, mais *ils sont monoptères,* comme le temple de Bacchus à Téos.

Enfin, s'il est possible que le temple fondé par Numa ait été situé au

(1) *Vie de Numa.*
(2) Dezobry. *Rome au siècle d'Aug.,* t. I, p. 66.
(3) Liv. IV, chap. VII.

pied du mont Palatin, comme l'a indiqué M. Dezobry dans son plan de Rome au temps d'Auguste, il se peut aussi qu'après son incendie, il ait été reconstruit sur un autre emplacement. Quoi qu'il en soit, le périptère circulaire des bords du Tibre était certainement consacré à Vesta.

L'étude du temple de Vesta, à Tivoli, nous apprend que Vitruve a pris les proportions de son ordre corinthien dans l'école étrusque, bien plus que dans les livres des architectes grecs. Ainsi, il ne donne que 9 diamètres de hauteur aux colonnes corinthiennes, et c'est précisément la proportion des colonnes de ce monument. On y a observé aussi d'autres règles applicables aux périptères circulaires selon le même auteur : 1° « Le mur de la cella est éloigné du stylobate à peu près de la cinquième partie de tout le temple.

2° « Le diamètre de la cella, mesurée intérieurement, *est* égal à la hauteur des colonnes (1). »

3° Palladio, qui a mesuré et dessiné cet édifice, y a remarqué l'observation d'un principe très-important. « Les colonnes, dit-il, pen-
« chent en dedans vers le mur de la cella, afin que le parement de la
« colonne soit à plomb en dedans (2). »

Plus tard, ce principe a été appliqué aux grands périptères corinthiens; mais il est curieux de le voir en usage dès le temps de Sylla, et c'est sans doute une des sources où Vitruve l'a puisé.

Voici le passage de Vitruve :

« Les bases étant achevées et assises, il faudra que les colonnes du
« milieu, tant au devant qu'au derrière du temple, soient posées
« directement à plomb sur leurs centres; mais il faut faire en sorte
« que les colonnes qui sont aux angles, de même que celles qui les
« doivent suivre, dans les rangs qui sont à droite et à gauche aux côtés
« du temple, aient le côté du dedans, c'est-à-dire celui qui regarde la
« cella, *absolument à plomb*, et il faut conserver aux parties du dehors
« toute la diminution des colonnes (3). »

(1) Liv. IV, chap. VII.
(2) Liv. IV, chap. XXIII.
(3) Liv. III, chap. III.

Il existe encore à Rome les restes de trois grands périptères d'ordre corinthien, exécutés en marbre, où ce précepte a été rigoureusement appliqué; ce sont : le temple de Mars Vengeur, le temple de Jupiter Stator et le temple de Marc-Aurèle. Vitruve ne donne aucune explication sur les motifs qui ont fait adopter cette doctrine et dit simplement « que cette diminution (portée toute en dehors) rendra la figure et « l'aspect de l'édifice fort agréable. » Mais il est facile de deviner ces motifs en se plaçant devant un périptère corinthien où le précepte n'a pas été observé. Si l'on se place, par exemple, devant l'église de la Madeleine, à Paris, au droit d'un des portiques latéraux, on remarquera que, par opposition à la ligne verticale du mur de la nef, les colonnes, à cause de leur diminution au sommet, semblent hors d'aplomb et se jeter en dehors. Le même raisonnement ne pouvant s'appliquer aux temples prostyles, ils n'étaient point soumis à cette règle.

Ce que nous trouvons de plus remarquable, au point de vue théorique, dans l'ordre corinthien étrusque, c'est le chapiteau. Il se divise d'abord en deux parties sur sa hauteur, comme dans l'école grecque, et se subdivise ensuite à peu près en six parties, mais en supprimant les caulicoles.

Nous mettons en parallèle, dans le tableau ci-contre, trois chapiteaux pris dans trois localités différentes :

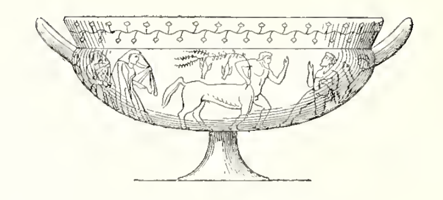
On peut louer dans ces chapiteaux l'ampleur de l'abaque et des volutes d'angle, mais la grandeur disproportionnée du fleuron, masquant les volutes intermédiaires, est très-vicieuse, et les feuilles sont du plus mauvais style. En résumé, si le chapiteau étrusque vaut mieux que celui de Vitruve, il est bien inférieur au chapiteau grec.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 2

PROPORTION DES CHAPITEAUX CORINTHIENS

Suivant l'école étrusque.

NOMENCLATURE.	TEMPLE de VESTA à Tivoli.	BASILIQUE de PALESTRINE.	MAISON du LABYRINTHE à Pompeï.	COTES MOYENNES entre TIVOLI et PALESTRINE.	COTES MOYENNES entre LES TROIS CHAPITEAUX.
Abaque.	1 part. 18	1 part. 10	1 part. 40	1 part. 14	1 part. 23
Volute	1 » 80	1 » 84	1 » 67	1 » 86 (Volute et Caulicoles)	1 » 77 (Volute et Caulicoles)
Caulicoles	0 » 10	» » »	» » »		
Section supérieure	3 » 08	2 » 94	3 » 07	3 » 00	3 » 00
Deuxième rang de feuilles.	1 » 04	0 » 96	1 » 38	1 » 00	1 » 12
Premier rang de feuilles. .	1 » 88	2 » 10	1 » 55	2 » 00	1 » 88
Section inférieure.	2 » 92	3 » 06	2 » 93	3 » 00	3 » 00
Hauteur totale.	6 » 00	6 » 00	6 » »	6 » 00	6 » 00



CHAPITRE VII.

L'ORDRE CORINTHIEN, ÉCOLE ÉTRUSCO-ROMAINE.

Le Temple de Jupiter Capitolin.

« Le roi Tarquin l'Ancien, ayant entrepris d'ériger un temple à Jupiter, à Junon et à Minerve, fit élever de hautes murailles tout autour du Capitole avec une grande terrasse unie pour y bâtir un temple; mais, comme il ne vécut que quatre ans depuis qu'il eut terminé la guerre, il ne put en jeter lui-même les fondements (1). »

« Ensuite Servius Tullius, avec le secours de ses alliés, et Tarquin le Superbe, avec les dépouilles de la prise de Suessa Pometia, élevèrent l'édifice; mais la gloire de l'achever était réservée à la liberté. A l'expulsion des rois, Horatius Pulvitius, pour la seconde fois consul, en fit la dédicace (2). »

Le revers d'un denier d'argent de la famille Volteia, frappé du temps d'Auguste, mais conservant par tradition l'image du temple primitif de Jupiter Capitolin, peut nous en donner une idée exacte. Ce revers représente la façade d'un temple tétrastyle, d'ordre toscan, avec trois portes fermées indiquant clairement les trois sanctuaires; un foudre remplit le fronton (3). Nous en donnons ci-dessous la figure :

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. III, chap. XXI.

(2) Tacite, hist. liv. III, chap. LXXII. Le temple ne fut terminé que trois ans après l'expulsion de Tarquin, l'an 245 de la fondation de Rome, 508 ans avant J.-C.

(3) Voy. *Thesaur. Morell.*, famil. Volteia, 1.

Il est fort remarquable que cette façade s'adapte parfaitement à un plan fait d'après la description et les règles des temples « *à la manière*

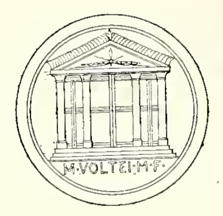


Fig. 105. — Revers d'un denier d'argent de la famille Volteia.

toscane », suivant Vitruve. En voici la figure que l'on peut comparer au texte :

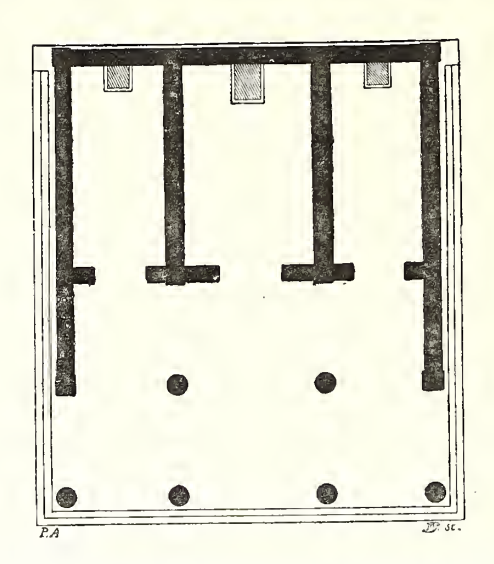


Fig. 106. — Plan restauré du temple de Jupiter Capitolin.

« Après avoir déterminé la longueur du temple, il faut la diviser en six parties, et en donner cinq à la largeur; ensuite partager de nouveau cette longueur en *deux parties*, affecter celle du fond à la disposition des chapelles, et réserver celle du devant pour placer les colonnes du porche. Ensuite on divisera la largeur en dix parties, dont trois à droite et trois à gauche seront pour les petites chapelles, ou *pour les*

ailes s'il y en a, et les quatre autres seront pour le milieu. L'espaee qui forme le porehe, sera divisé pour plaeer les colonnes, de manière que celles des angles répondent aux antes qui sont au bout des murs, et que, devant les murs qui sont entre les antes *et le milieu du temple*, il y ait deux autres colonnes disposées de telle sorte qu'elles soient entre les antes, et qu'entre les colonnes de devant il y en ait d'autres disposées de la même manière (1). »

Tite-Live nous apprend que « Tarquin, uniquement occupé du désir « d'aehever ce temple, fit venir des ouvriers de toutes les parties de « l'Étrurie (2). » Et Plutarque ajoute : « qu'il voulait faire plaeer sur le « faîte un quadrige en terre cuite, dont il confia l'exécution à des « ouvriers toscans de la ville de Veies (3). » Il est donc très-naturel que eet édifice ait été disposé suivant la *manière toscane*. Mais ce qui est inadmissible, c'est l'étendue fabuleuse donnée à ce petit temple primitif par Denys d'Haliearnasse : « On en jeta les fondements, dit-il, « sur une terrasse fort élevée. Il avait 8 plèthres de circuit, près « de 200 pieds de longueur de chaque côté, sur presque autant « de largeur (4). » Ces dimensions exorbitantes dépassent celles des plus grands temples construits à Rome, en Grèce et en Asie, avec les immenses riehesses de l'empire romain.

Le temple de Jupiter Capitolin « fut rebâti sur le même emplace-« ment lorsque, après quatre cent vingt-einq ans de durée, il eut « été ineendié sous le eonsulat de L. Seipion et de C. Norbanus. « Sylla, vainqueur, s'en ehargea, mais il n'en fit pas la dédicaee, « seul honneur refusé à sa félieité, et réservé à Lutatius Catulus, « dont le nom a survéeu au milieu de toutes ees grandes eonstruc-« tions des Césars, jusqu'à Vitellius (5). »

Lors du débat entre eet empereur et Vespasien, « le Capitole fut « assiégé par les Vitelliens et l'on incendia les édifiees contigus. Bien-

(1) Vitr., liv. IV, chap. VII.
(2) Liv. I, chap XXXV.
(3) *Vie de Publicola*, XV.
(4) Liv. III, chap. XXI.
(5) Tacite, *Hist.*, liv. III, chap. LXXII.

« tôt le feu se communiqua aux portiques adossés au temple ; *les aigles,*
« *en vieux bois,* et servant d'appui au faîte, attirèrent les flammes,
« qu'elles alimentèrent. Ainsi le Capitole fut entièrement brûlé (1). »

« Vespasien (ayant succédé à Vitellius) confia le soin de rétablir le
« Capitole à L. Vestinus... Les aruspices, qu'il convoqua, dirent de

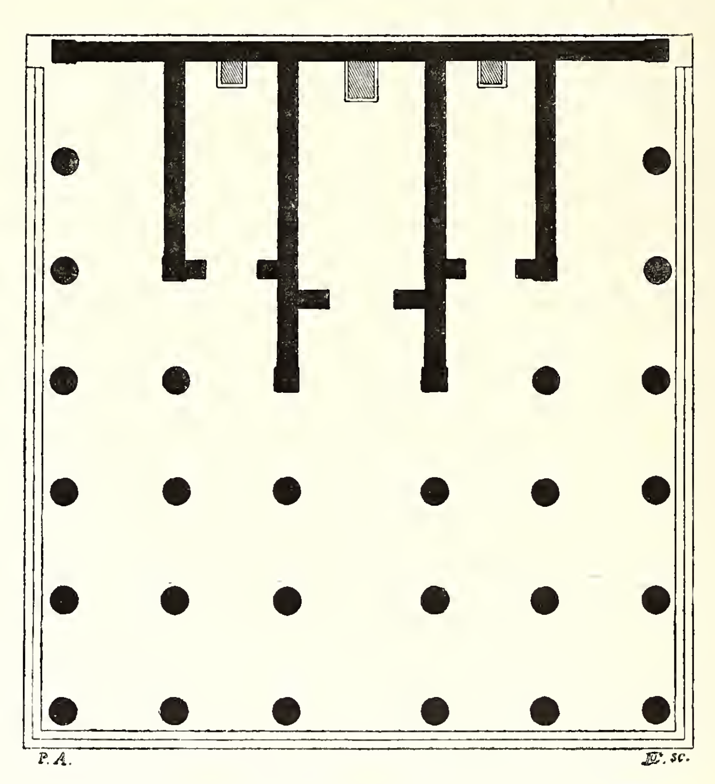


Fig. 107. — Temple de Jupiter Capitolin, reconstruit par Vespasien.

« transporter les décombres de l'ancien édifice dans des marais, de
« rebâtir le temple sur le même emplacement ; que les dieux *ne vou-*
« *laient pas que l'ancienne forme fût changée. La hauteur du monument fut*
« *augmentée, seule addition permise par les pontifes,* et qui sembla avoir
« manqué à la magnificence du premier temple, *destiné à contenir une*
« *très-grande multitude* (2). »

(1) Tacite, *Hist.*, liv. III, chap. LXX.
(2) Id., liv. IV, chap. LIII.

Une médaille de Vespasien représente au revers la façade du temple de Jupiter Capitolin; cette façade est hexastyle et d'ordre corinthien. « Les pontifes ne voulaient pas, dit Tacite, que l'ancienne forme fût « changée. » L'ancienne forme, pour les prêtres contemporains de Vespasien, c'était celle du temple construit par Sylla. Donc ce dernier, qu'on imitait, était hexastyle, et ce n'est pas incompatible avec la



Fig. 108. — Médaille de Vespasien.

manière toscane : Sylla avait simplement ajouté « *deux ailes* » au temple primitif.

Sauf les dimensions, la description de Denys d'Halicarnasse n'est point non plus contraire aux principes des temples toscans. Voulant donner, par comparaison, une idée du temple primitif, cet historien décrit ainsi celui qui a été reconstruit par Sylla : « Il était presque « aussi large que long. La partie de sa façade qui regarde le midi « présente *trois rangs de colonnes;* aux côtés il y en a deux. Le dedans « comprend trois sanctuaires parallèles qui ont des côtés communs : « celui de Jupiter est au milieu, celui de Junon d'un côté, celui de

« Minerve de l'autre, tous les trois sous le même toit et sous le même « faîte (1). »

Les colonnes corinthiennes du temple de Jupiter Olympien à Athènes, que Sylla fit transporter à Rome pour les employer à la construction du temple de Jupiter Capitolin, durent contribuer puissamment à la magnificence de ce vaste péristyle. Cette disposition grandiose était sans doute, comme dit Tacite, « destinée à contenir une très-grande « multitude ». On sait que les prêtres seuls entraient dans les sanctuaires.

Les temples à la manière toscane, ayant nécessairement des entre-colonnements fort larges, exigent des architraves de bois ; ils devaient être ainsi au premier temple et même au second. C'est du moins, quant à ce dernier, ce qu'on pourrait peut-être conclure de ce passage de Tacite : « Les *aigles* en vieux bois, et *servant d'appui au faîte,* attirèrent les flammes, etc. »

La médaille de Vespasien prouve que l'on a respecté la déclaration des aruspices, en ne changeant pas « l'ancienne forme ». Cependant « la hauteur du monument fut augmentée, seule addition permise par « les pontifes. » Nous ferons observer que le nouveau temple étant élevé sur le même plan que l'ancien et d'ordre corinthien comme lui, il ne peut être question d'allonger seulement les colonnes qui devaient avoir, de part et d'autre, à peu près la même proportion. Il est donc très-probable que l'augmentation permise aura été demandée et obtenue afin de pouvoir employer des colonnes d'un plus grand diamètre, et par conséquent plus hautes, mais dans le seul but d'obtenir des entre-colonnements moins larges, et se donner ainsi la possibilité d'employer des architraves de marbre. C'est là, croyons-nous, « *ce qui* « *sembla avoir manqué à la magnificence du premier temple* (2) », d'autant plus qu'alors tous les temples se construisaient en marbre, à Rome, depuis longtemps.

Canina a publié, dans son ouvrage intitulé : *Il Foro romano,* une restauration du temple de Jupiter Capitolin, d'après la médaille de

(1) Liv. III, chap. XXI. Voyez notre plan fig. 106.

(2) C'est-à-dire celui qui fut reconstruit par Sylla.

Vespasien; c'est très-bien. Mais, prenant à la lettre les chiffres de Denys, il donne à sa façade hexastyle, toute en marbre, 180 pieds de largeur, d'où il résulte que l'architrave central aurait 45 pieds de longueur. Or, l'architrave central du temple de Diane à Éphèse, cité par les anciens comme le plus extraordinaire qui ait existé, n'avait pas plus de 28 pieds grecs (8^{m},64).

En supposant la même dimension à celui du Capitole, la façade du temple aurait 115 pieds de largeur, et il faudrait des colonnes de 5 pieds de diamètre.

Huyot et Léveil, méprisant l'autorité de la médaille, ont donné, l'un seize, l'autre douze colonnes de front à leur plan restauré, et n'ont produit qu'une somptueuse utopie.



CHAPITRE VIII.

L'ORDRE CORINTHIEN, ÉCOLE ROMANO-GRECQUE.

En suivant l'ordre chronologique, nous devrions parler maintenant du temple de Minerve à Assise, puis des édifices érigés successivement sous le règne d'Auguste. Mais, ayant remarqué parmi ces derniers certains temples où la manière grecque est plus fortement accentuée que dans les autres, nous avons jugé convenable, au point de vue de la théorie, d'en faire une catégorie à part. Nous l'avons fait surtout parce que ces monuments ont été, la plupart, élevés par Tibère, lequel semble avoir choisi de préférence des architectes grecs.

Le fils adoptif d'Auguste avait en effet un goût très-prononcé pour tout ce qui était hellénique. « Retiré pendant sept années à Rhodes, et charmé de l'agrément, de la salubrité de cette île, il y vécut en simple particulier, parcourant les gymnases sans licteur et se mettant avec les Grecs en relation de devoirs mutuels. Renonçant aux vêtements de sa patrie pour ceux des Grecs, il assistait fréquemment aux écoles et aux conférences des professeurs. Aussi la langue des Hellènes lui devint-elle familière et il la parlait aisément. Il composa même des poëmes grecs (1). »

Le plus important des monuments érigés par Tibère est le temple de la Concorde. Il se chargea de cette reconstruction, suivant Dion Cassius, afin de pouvoir y mettre son nom et celui de Drusus, son frère; il y consacra le butin fait dans la guerre d'Illyrie (2).

Des fouilles entreprises au pied du Tabularium, en 1817, mirent à

(1) Suétone, t. I, *Tibère*.
(2) Dion Cassius, Liv. LV, 8.

découvert la vaste cella de ce temple dans laquelle on trouva quatre inscriptions votives dont trois où se lit le nom de la Concorde. Ces fouilles, continuées par le duc de Blacas, en 1823, ayant complété la

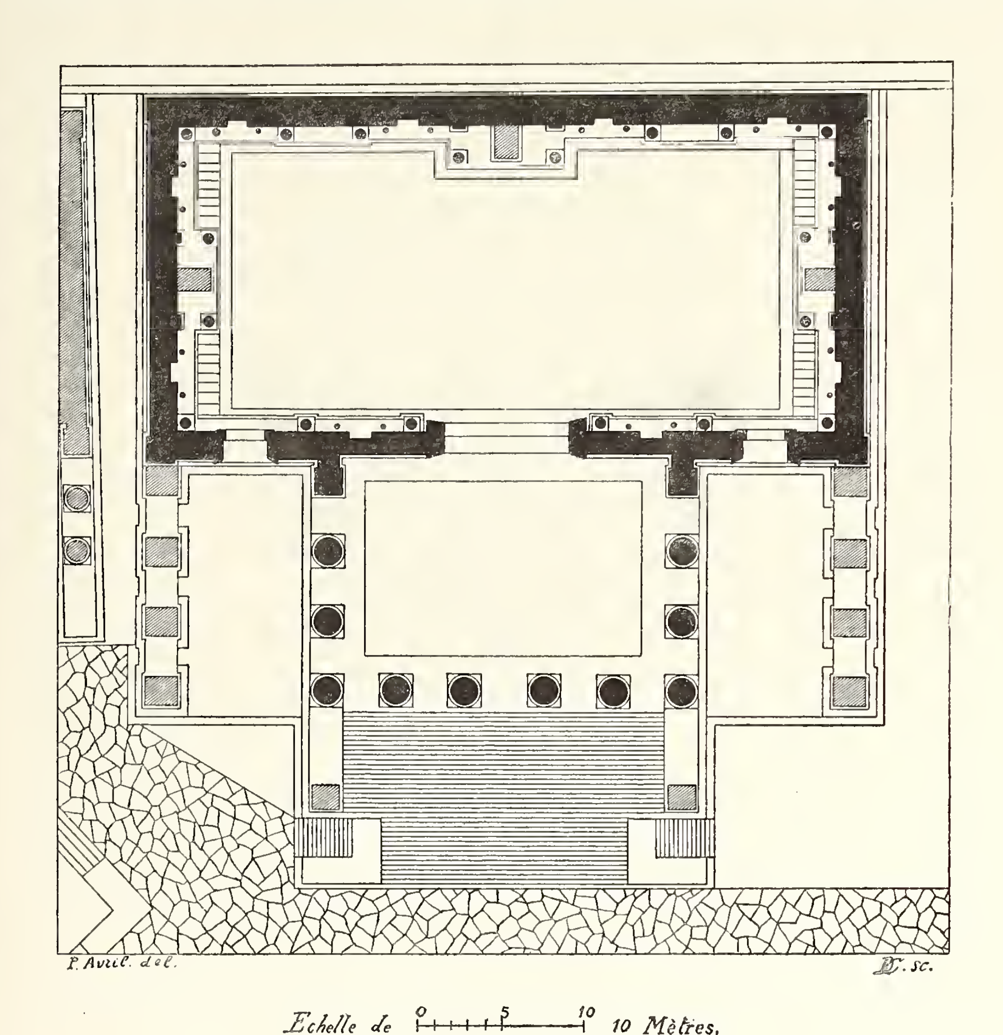


Fig. 109. — Temple de la Concorde.

découverte de cet intéressant édifice, nous en fîmes alors une restauration. Caristie, n'ayant vu que le commencement de ces fouilles, n'a pu en donner aucune indication dans son *plan du forum romain,* et cette partie du *plan de Rome antique,* de M. Léveil, est inexacte et d'ailleurs sur une trop petite échelle. Cependant la disposition excep-

tionnelle du temple de la Concorde, où se réunissait le Sénat, mérite d'être connue et nous en donnons ici le plan restauré.

Le revers d'une médaille de grand bronze, de Tibère, représentant la façade d'un temple dont l'aspect est d'accord avec le plan restauré

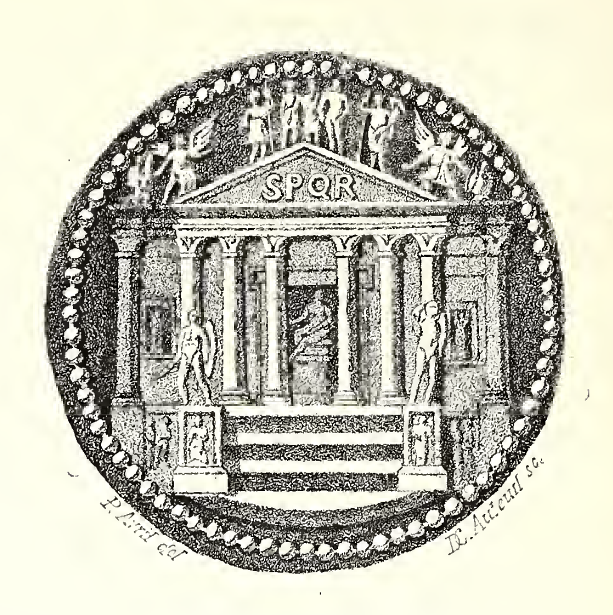


Fig. 110. — Médaille de Tibère.

d'après les fouilles, ne laisse aucun doute sur sa destination et sur son identité avec celui dont parlent Dion Cassius et Suétone (1).

On a découvert au fond de la fouille de grandes assises en marbre faisant complètement connaître la corniche et l'architrave du pronaos. Plusieurs bases de petite dimension, et très-richement sculptées, appartiennent à la décoration intérieure de la cella. Un petit fragment de chapiteau du grand ordre, très-ruiné, permet seulement de constater qu'il était de style grec ainsi que l'entablement.

Selon Suétone, Tibère érigea, en même temps que le temple de la Concorde, un autre temple à Castor et Pollux. Ce dernier, habituelle-

(1) Suét. t. I, *Tibère*, chap. xx.

ment appelé temple des Castors, s'élevait près du lac de Juturne, et son portique dominait le forum romain. Voué très-anciennement par le dictateur Postumius, il fut reconstruit par Tibère, « au nom de son frère et au sien », et aussi « du prix des dépouilles de l'ennemi (1) ».

Il ne reste aucun vestige de ce monument qu'il ne faut pas confondre avec un autre temple de Castor et Pollux fondé par Tibère, à Naples, et publié par Palladio. Les historiens ne font aucune mention de ce dernier, mais il a conservé son inscription en lettres grecques :

ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΙΟΥΛΙΟΣ ΤΑΡΣΟΣ ΔΙΟΣ ΚΟΥΡΟΙΣ ΚΑΙ ΤΗΙ
ΠΟΛΕΙ ΤΟΝ ΝΑΟΝ ΚΑΙ ΤΑ ΕΝ ΤΩΙ ΝΑΩΙ

ΠΕΛΑΓΩΝ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΟΣ ΚΑΙ ΕΠΙΤΡΟΠΟΣ
ΣΥΝΤΕΛΕΣΑΣ ΕΚ ΤΟΝ ΙΔΙΩΝ ΚΑΘΙΕΡΟΣΕΝ.

Laquelle signifie, dit Palladio, que : « Tibère a dédié aux fils de Jupiter (c'est-à-dire à Castor et à Pollux) et à la cité ce temple et ce qu'il contient, et que Pélagon, procurateur d'Auguste, le termina de ses propres deniers et le consacra (2) ».

Ce temple était prostyle, hexastyle et d'ordre corinthien.

Palladio loue l'ajustement original des caulicoles. Cependant il n'a pas mesuré, mais simplement dessiné ces remarquables chapiteaux, car celui qu'il donne a été évidemment tracé d'après la méthode systématique de Vitruve. Les proportions que nous donnons de ce même chapiteau, dans notre tableau nº 3, sont empruntées à une étude mesurée, et dessinée d'après l'antique au quart de l'exécution.

Les colonnes sont sveltes et l'ensemble bien proportionné. Nous y reviendrons dans un autre chapitre.

Un monument de la même époque et du même style a été publié successivement par Palladio, par Casas, par Stuart et Revett. C'est le

(1) Suét., t. I, *Tibère*, chap. xx.
(2) Liv. IV, chap. xxiv.

temple de Rome et d'Auguste à Pola, en Istrie. Voici l'inscription gravée sur la frise :

ROMAE·ET·AVGVSTO·CAESARI·INV·F·PATRI·PATRIAE·

Cette inscription prouve l'exactitude de Suétone lorsqu'il nous apprend que « les provinces dédiaient des temples à Auguste, et qu'il n'en accepta aucun, à moins que ce ne fût à la fois au nom de Rome et au sien (1) ». Les auteurs anciens, les inscriptions et les médailles mentionnent un grand nombre de temples dont il ne reste plus de trace et qui furent érigés « à la déesse Rome et au dieu Auguste ».

Parmi les temples d'Auguste qui ont laissé des vestiges, celui de Pola est le mieux conservé. Il est prostyle, tétrastyle et d'ordre corinthien. Ses proportions sont très-élégantes et fort analogues à celles du temple de Castor et Pollux. Stuart fait observer que Desgodets, qui a découvert quelques erreurs dans les dessins que Palladio a donnés de plusieurs autres monuments, aurait trouvé, dans ceux dont il est ici question, une plus ample matière à critique (2). Les dessins de Stuart et Revett sont en effet les plus soignés, les plus exacts, et ce sont eux que nous avons suivis. « Les fûts des colonnes, disent-ils, sont d'un très-beau marbre, leurs bases (qui sont attiques) n'ont point de plinthes, ce qui mérite d'être observé (3). » Nous ajouterons que la corniche du stylobate est au-dessous de la dernière marche du perron, ce qui, en pareil cas, est indispensable.

Un monument sur lequel les antiquaires n'ont jamais pu s'accorder pour lui assigner une destination et une date, en un mot l'édifice connu sous le nom de temple de Jupiter Stator, si remarquable par son style, surtout par son admirable corniche fort semblable, mais supérieure à celle du temple de la Concorde, nous semble, à plus d'un titre, devoir prendre place parmi les trois temples de l'école romano-grecque que nous venons de signaler.

(1) Suét., *Oct. Aug.*, LIX et LII.

(2) Stuart et Revett, *Ant. d'Ath.*, t. IV, chap. II.

(3) Id.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 3

PROPORTION DES CHAPITEAUX CORINTHIENS

Suivant l'école romano-grecque.

NOMENCLATURE.	TEMPLE de CASTOR ET POLLUX à Naples.	TEMPLE D'AUGUSTE à Pola.	TEMPLE de JUPITER STATOR à Rome.	COTES MOYENNES des trois TEMPLES.
Abaque	0 part. 83 c.	0 part. 88 c.	0 part. 81 c	0 part. 84 c.
Volute	1 » 03	0 » 93	1 » 38	1 » 11
Caulicole	1 » 04	1 » 09	0 » 98	1 » 04
Section supérieure	2 » 90	2 » 90	3 » 17	2 » 99
Deuxième rang de feuilles	1 » 37	1 » 44	1 » 24	1 » 35
Premier rang de feuilles	1 » 73	1 » 66	1 » 59	1 » 66
Seetion inférieure	3 » 10	3 » 10	2 » 83	3 » 01
Hauteur totale	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00



CHAPITRE IX.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT : ÉCOLE GALLO-GRECQUE.

Deux groupes d'édifices, érigés en France par les Romains, méritent une mention spéciale : ce sont les monuments antiques de Nîmes et de Vienne. Ils se font remarquer par certains détails, notamment par divers chapiteaux corinthiens d'un goût hellénique plus accentué que dans ceux de l'Italie et même que dans ceux exécutés en Grèce du temps d'Adrien. L'ensemble de ces monuments offre, selon nous, plus qu'un caractère de localité : non-seulement le style grec, mais le respect de la tradition s'y étant perpétués, on y retrouve les principes fondamentaux. Enfin ils nous révèlent une variété de l'école romano-grecque, laquelle variété pourrait se nommer, à juste titre, *école gallo-grecque.*

Le temple connu sous le nom de *Maison carrée,* à Nîmes, est du genre pseudopériptère, hexastyle et d'ordre corinthien. On lit sur la frise et sur l'architrave :

C.CAESARI.AVGVSTI.F.COS.L.CAESARI·AVGVSTI.F.
COS.DESIGNATO.PRINCIPIBVS.IVVENTVTIS.

« *A Caïus César, fils d'Auguste, consul, à Lucius César, fils d'Auguste, consul désigné, prince de la jeunesse.* »

« Cette inscription, qui ne peut avoir été placée que vers la pre-

mière année de l'ère chrétienne, prouve clairement que ce temple fut consacré ou dédié à ces deux fils adoptifs d'Auguste (1). » Visconti (l'antiquaire) ajoute en note :

« Il est donc certain que Caïus et Lucius, petits-fils d'Auguste par Julie, et fils du même prince par adoption, eurent de leur vivant à Nîmes des prêtres, des sacrifices, des fêtes. »

Deux autres édifices antiques de Nîmes, les Thermes et le Tribunal qu'on a pris pour un temple de Diane, sont ornés de colonnes du même ordre et du même style que celles du temple de Caïus et Lucius. On admire surtout, dans les Thermes, quatre colonnes corinthiennes, très-richement sculptées, s'élevant gracieusement aux quatre angles d'un grand stylobate qui occupe le centre d'un espace découvert entouré de portiques. Les remarquables chapiteaux de ces colonnes, ainsi que les chapiteaux purement grecs, n'ont point de petites volutes intermédiaires, mais des caulicoles variés avec rosace au dessus dans l'abaque. Nous en donnons les proportions élégantes dans notre tableau n° 4.

Le temple d'Auguste et de Livie à Vienne est périptère, hexastyle et d'ordre corinthien. On lit sur la frise et sur l'architrave :

CON . SEN . DIVO . AVGVSTO . OPTIMO . MAXIMO
ET . DIVAE. AVGVSTAE.

« Ainsi ce temple fut dédié, « *du consentement du Sénat, au divin* « *Auguste très-bon, très-grand, et à la divine Augusta* ».

« Il reste à savoir s'il fut construit avant ou après la mort de l'héritier de Jules César. Nous voyons dans Suétone qu'Auguste ne voulut jamais permettre qu'on lui érigeât des temples, à moins que son nom ne fût uni à celui de Rome : et en effet, sur tous ses temples encore subsistants ainsi que sur les médailles où ils sont figurés, on lit constamment ROMAE ET AVGVSTO. Le nom de Rome ne se trouvant pas au

(1) Ant. de France. Mon. de Nismes, par C. Clerisseau, texte par J.-G. Legrand, 1804.

temple de Vienne, on en doit conclure qu'il fut élevé sous le règne de Tibère. Un passage des Annales de Tacite nous donnera la date la plus probable de celui-ci. Cet historien rapporte que, la seconde année du règne de Tibère, la colonie de Taragone, en Espagne, demanda et obtint la permission de bâtir un temple à Auguste, et que ce *fut un exemple pour toutes les provinces* (Ann., lib. I). Nous pouvons, en conséquence, fixer l'époque de la construction du temple de Vienne à l'an de Rome DCCLXVIII, ou 16 de J.-C.

« Cet édifice est, en général, d'une très-belle proportion; mais les détails et l'exécution ne répondent point à la beauté de l'ensemble. On dirait qu'il a été composé par un habile architecte de la capitale et exécuté par des ouvriers de province (1). »

Le portique du forum, à Vienne, était d'une étendue considérable; il entourait la place publique et le temple d'Auguste. Bien que ce portique ne se composât pas de colonnades imitant les portiques des Grecs, mais d'arcades avec colonnes corinthiennes cannelées, engagées dans les piédroits, le style de ces colonnes est plus grec que romain. Le chapiteau ainsi que l'entablement sont d'une extrême richesse, et ont beaucoup d'analogie avec le chapiteau et l'entablement du temple de Jupiter Stator, comme proportion et comme détails. Par exemple, à Vienne, ainsi qu'au temple romain précité, on retrouve un ornement s'élevant des caulicoles pour se développer dans le cavet de l'abaque.

Le tableau suivant fait connaître les proportions de ce singulier chapiteau :

(1) Mon. ant. de Vienne, en France, par Rey, le texte par Vietti, 1831.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 4

PROPORTION DES CHAPITEAUX CORINTHIENS

Suivant l'ordre gallo-grec.

NOMENCLATURE.	TEMPLE de Caïus et Lucius à Nismes.	THERMES à Nismes.	TEMPLE d'Auguste à Vienne.	PORTIQUE du Forum à Vienne.	COTES moyennes des 4 monuments.	MONUMENT Chorag. de Lyte à Athènes.
Abaque	0 part. 91	0 part. 73	0 part. 80	0 part. 81	0 part. 81	0 part. 89
Volute.	1 » 00	1 » 25	0 » 80	0 » 92	1 » 00	1 » 14
Caulicole.	1 » 02	1 » 12	1 » 35	1 » 37	1 » 21	0 » 99
Section supérieure	2 » 93	3 » 10	2 » 95	3 » 10	3 » 02	3 » 02
Deuxième rang de feuilles.	1 » 37	1 » 47	1 » 45	1 » 37	1 » 40	2 » 98
Premier rang de feuilles.	1 » 70	1 » 47	1 » 60	1 » 53	1 » 58	
Section inférieure	3 » 07	2 » 90	3 » 05	2 » 90	2 » 98	2 » 98
Hauteur totale	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00

Nous avons joint à ce tableau les cotes du monument chorégique de Lysicrate, afin de prouver ce que nous disions en tête du présent chapitre, savoir, que « les monuments antiques de Nîmes et de Vienne « se font remarquer par divers chapiteaux corinthiens d'un goût hellé- « nique plus accentué que dans ceux de l'Italie, et que, le respect de la « tradition s'y étant perpétué, on y retrouve les principes fondamen- « taux ». Ces principes, nous les avons déjà fait connaître à la suite de notre tableau (n° 1) sur le système de proportion des écoles grecque et gréco-romaine, mais nous croyons utile de les rappeler ici, en présence du tableau n° 4, pour montrer comment et jusqu'à quel point ils ont été observés par l'école gallo-grecque. « *Le chapiteau corinthien*

« *se divise d'abord en deux sections se subdivisant chacune en trois parties.*
« *Dans tous ces chapiteaux* (grecs) *la section supérieure domine un peu*, et
« cela, évidemment, afin de donner plus de grâce et d'élégance à
« l'ensemble. »

La France doit être fière de ses antiquités romaines. De tels monuments mériteraient d'être étudiés par les pensionnaires de l'Académie française à Rome, où les sujets de restauration deviennent très-rares.



CHAPITRE X.

§ 1. — *L'ordre corinthien, école romaine.*

L'école romaine se distingue principalement par l'introduction d'une seconde scotie dans la base, et des modillons dans la corniche. Mais nous voulons avant tout compléter l'analyse du chapiteau corinthien.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 5

DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE.

PROPORTION DES CHAPITEAUX CORINTHIENS

Suivant l'école romaine.

NOMENCLATURE.	TEMPLE DE MINERVE à Assise.	TEMPLE DE MARS VENGEUR à Rome.	PORTIQUE DU PANTHÉON à Rome.	TEMPLE DE VESPASIEN à Rome[1].	TEMPLE D'ANTONIN, FAUSTINE à Rome.	THERMES DE DIOCLÉTIEN à Rome.	COTES MOYENNES des 6 monuments.
Abaque.	0 part. 81	0 part. 86	0 part. 74	0 part. 72	0 part. 73	0 part 72	0 part. $76\frac{1}{2}$
Volute	1 » 06	1 » 19	1 » 07	0 » 91	1 » 07	1 » 14	1 » $07\frac{1}{3}$
Caulicole.	0 » 98	0 » 75	0 » 94	1 » 15	0 » 85	0 » 77	0 » $90\frac{2}{3}$
Section supérieure. . .	2 » 85	2 » 80	2 » 75	2 » 78	2 » 65	2 » 63	2 » $74\frac{1}{2}$
2e rang de feuilles. . .	1 » 20	1 » 57	1 » 52	1 » 45	1 » 52	1 » 53	1 » $46\frac{1}{2}$
1er rang de feuilles . .	1 » 95	1 » 63	1 » 73	1 » 77	1 » 83	1 » 84	1 » 79
Section inférieure . . .	3 » 15	3 » 20	3 » 25	3 » 22	3 » 35	3 » 37	3 » $25\frac{1}{2}$
Hauteur totale.	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00	6 » 00

(1) Plus connu sous le nom de temple de Jupiter Tonnant.

Ce tableau démontre l'augmentation successive de la section inférieure aux dépens de la section supérieure, c'est-à-dire une marche constante vers la décadence, depuis l'époque républicaine jusqu'à Dioclétien. Le plus ancien des six monuments, le temple de Minerve à Assise, est celui qui s'écarte le moins du principe grec ; le chapiteau des thermes de Dioclétien, le dernier en date, celui qui s'en éloigne le plus.

Le temple de Mars Vengeur, qui est au-dessus de la moyenne, nous semble avoir le moins imparfait des chapiteaux corinthiens encore debout à Rome ; son tailloir et ses volutes sont puissants, son style est d'une noble simplicité.

§ 2. — *Principes généraux.*

Le grand défaut des chapiteaux romains est d'avoir le second rang de feuilles trop haut et partant trop saillant. Cette saillie, égalant presque celle des volutes d'angle et la dépassant quelquefois, rend le chapiteau lourd et le prive de sa grâce naturelle qui veut une forme progressivement évasée en s'élevant. Le tableau comparatif suivant, dans lequel nous admettons des monuments de toutes les écoles, mettra ceci en évidence.

Au portique du Panthéon, c'est tout le contraire : le second rang de feuilles dépasse la saillie de volutes, ce qui produit un très-mauvais effet.

D'après le classement de ce tableau, c'est-à-dire en plaçant en tête les chapiteaux dont les volutes sont le plus en saillie sur les feuilles, l'école grecque, de toute nuance, occupe les sept premières lignes ; le chapiteau athénien, placé le quatrième, se trouve au milieu, et son chiffre (0,08) est la cote moyenne de la saillie des volutes sur le second rang de feuilles. L'école romaine occupe les cinq dernières lignes et n'a qu'une moyenne de 0,03 centièmes de module.

L'ordre corinthien, ainsi que les autres ordres, est très-variable de caractère et de proportion. La hauteur des colonnes varie de 9 dia-

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 6

SAILLIES DES CHAPITEAUX CORINTHIENS

Sur le nu supérieur des colonnes[1] (2e et 3e colonnes)

NOMENCLATURE.	DIAMÈTRE SUPÉRIEUR. 1	SAILLIE du deuxième rang DE FEUILLES. 2	SAILLIE des VOLUTES[2]. 3	SAILLIE DES VOLUTES sur le deuxième rang DE FEUILLES. 4
Temple de Caïus et Lucius, à Nismes. .	0 mod. 93	0 mod. 16	0 mod. 31	0 mod. 15
Thermes antiques, à Nismes	0 » 86	0 » 16	0 » 28	0 » 12
Temple de Vesta, à Rome	0 » 86	0 » 23	0 » 32	0 » 09
Monument chorégique de Lysicrate . . .	0 » 83	0 » 20	0 » 28	0 » 08
Temple d'Auguste et de Livie, à Vienne.	0 » 88	0 » 15	0 » 21	0 » 06
Temple de Castor et Pollux, à Naples. .	0 » 87	0 » 22	0 » 28	0 » 06
Portique du Forum de Vienne	0 » 88	0 » 17	0 » 21	0 » 04
Temple de Vespasien, à Rome.	0 » 87	0 » 21	0 » 25	0 » 04
Temple de Mars Vengeur, à Rome. . . .	0 » 91	0 » 25	0 » 28	0 » 03
Temple d'Antonin et Faustine, à Rome.	0 » 87	0 » 19	0 » 22	0 » 03
Temple de Vesta, à Tivoli.	0 » 86	0 » 13	0 » 15	0 » 02
Temple de Jupiter Stator, à Rome . . .	0 » 87	0 » 23	0 » 25	0 » 02

mètres à 10 diamètres 9 dixièmes. Le plus petit chapiteau, proportionnellement au diamètre, appartient à la colonne la plus courte, le plus grand chapiteau à la colonne la plus svelte. On peut donc en déduire ce principe absolu :

La proportion du chapiteau corinthien se règle non-seulement sur le diamètre, mais encore sur la hauteur des colonnes.

Dans le tableau suivant, nous prenons pour base d'opération la proportion *vitruvienne,* qui est semblable à celle du temple de Vesta à Tivoli, et pour terme extrême la proportion la plus élégante : celle du temple de Vesta à Rome.

(1) Nous reprenons le module ordinaire égal au diamètre des colonnes et divisé en décimales.

(2) Y compris les deux épaisseurs dans les pans coupés.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 7

NOMENCLATURE.	HAUTEUR des COLONNES.	HAUTEUR des CHAPITEAUX.	HAUTEUR proportionnelle des CHAPITEAUX.
Temple de Vesta, à Tivoli	9 diam. »	1 diam. »	1 diam. »
Portique d'Octavie, à Rome	9 » 31	1 » 10	1 » 05
Temple d'Antonin et Faustine, à Rome	9 » 50	1 » 09	1 » 08
Portique du Panthéon, à Rome	9 » 51	1 » 10	1 » 08
Temple de Caïus et Lucius, à Nismes	10 » 07	1 » 12	1 » 17
Temple de Vespasien, à Rome	10 » 09	1 » 21	1 » 18
Temple de Mars Vengeur, à Rome	10 » 31	1 » 17	1 » 21
Portique du Forum, à Vienne	10 » 43	1 » 20	1 » 23
Temple de Castor et Pollux, à Naples	10 » 50	1 » 20	1 » 24
Temple de Vesta, à Rome	10 » 90	1 » 31	1 » 31

Par conséquent, il faut :

Pour une colonne de	neuf diamètres		un chapiteau de	1	diam.	00
— de	neuf	— et un quart.	—	1	—	04
Temple d'Antonin et Faustine.	neuf	— et demi . . .	—	1	—	08
— — .	neuf	— trois quarts.	—	1	—	12
Temple de Caius.	dix	—	—	1	—	16
—	dix	— et un quart.	—	1	—	20
Temple de Castor et Pollux . .	dix	— et demi . . .	—	1	—	24
— . .	dix	— trois quarts.	—	1	—	28
— . .	onze	—	—	1	—	32

On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer dans ce tableau le chapiteau du monument chorégique. Voici pourquoi nous l'avons omis. Il est le seul des chapiteaux corinthiens qui n'ait point d'astragale et aussi le seul qui soit orné à sa jonction avec le fût d'un petit rang de feuilles d'eau en manière de gorgerin. Cet appendice semble avoir été imaginé pour ménager une transition entre les cannelures et les grandes feuilles d'acanthe qui, dans le chapiteau du temple de

Milet, en forment la partie inférieure. Nous croyons donc qu'il est permis de faire abstraction de la rangée de feuilles d'eau, laquelle est d'un caractère mixte participant du fût autant que du chapiteau, et n'est

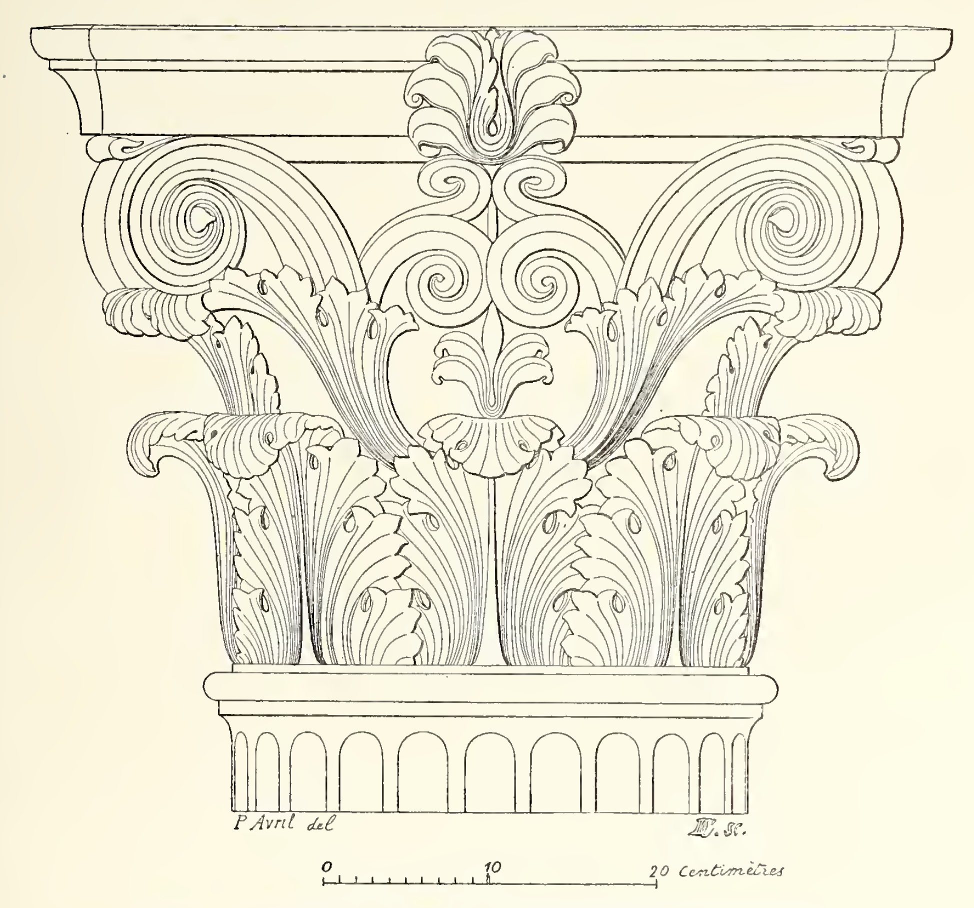


Fig. 111. — Chapiteau des colonnes du Conservatoire de musique à Genève.

pas sans analogie avec le gorgerin des colonnes de l'Érechthéion qui, elles aussi, n'ont point d'astragale au-dessus des cannelures.

Le chapiteau du monoptère athénien, avec son annexe, a 1^{diam},36 2/3 de hauteur, ce qui serait trop pour une colonne de 10 diamètres, dans les conditions ordinaires. Sans l'annexe, il aurait encore 1^{diam},13 1/3, et c'est la hauteur proportionnelle pour une colonne de 9 diamètres et trois quarts à 10 diamètres.

Le chapiteau corinthien complet, c'est-à-dire ayant quatre volutes

sur chacune de ses quatre faces et deux rangées de feuilles d'acanthe superposées, paraît trop compliqué s'il n'est point exécuté sur une grande échelle. Pour les petites colonnes, les anciens l'ont judicieusement simplifié. Cette modification consiste surtout dans la suppression du deuxième rang de feuilles, ce qui donne plus de grandeur relative au premier rang et par contre plus d'ampleur.

Le chapiteau, ainsi simplifié, se divise en cinq parties sur sa hauteur au lieu de six.

Nous mettons en parallèle dans le tableau suivant :

1° Le chapiteau des colonnes du monument chorégique de Lysicrate, moins son annexe;

2° Le chapiteau des colonnes de la tour d'Andronic Cyrrheste, dite tour des Vents, à Athènes, citée par Vitruve et publiée par Stuart (t. I, chap. III);

3° Le chapiteau d'un pilastre de l'édifice dit « *le vestibule* », à Éleusis (1);

4° Le chapiteau de l'ordre intérieur du temple de Mars Vengeur, à Rome (2).

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 8

PROPORTION DES PETITS CHAPITEAUX CORINTHIENS

NOMENCLATURE.	MONUMENT CHORÉGIQUE à Athènes.	TOUR DES VENTS à Athènes.	VESTIBULE à ÉLEUSIS.	TEMPLE de MARS VENGEUR à Rome.	COTES MOYENNES.
Abaque	0 part. 89	0 part. 80	0 part. 86	0 part. 63	0 part. 80
Volute	1 p. 14 } 2 » 13	2 » 22	2 » 34	2 » 44	2 » 30
Caulicole	0 99 }				
Grandes feuilles	1 » 98	1 » 98	1 » 80	1 » 93	1 » 90
Hauteur totale	5 » 00	5 » 00	5 » 00	5 » 00	5 » 00

(1) *Antiq. inéd. de l'Attique*, par la Soc. des Dilettanti. Ce chapiteau est d'époque romaine mais il paraît avoir été copié du grec, comme les propylées d'Éleusis.

(2) Palladio, liv. IV, p. 22.

Les chapiteaux d'Éleusis et de l'intérieur du temple de Mars Vengeur ont des animaux chimériques aux angles au lieu de volutes, et la partie supérieure du chapiteau de la tour des Vents n'est pas bien connue. Mais il est très-facile de substituer des volutes à ces chimères; nous en avons fait l'expérience, et l'on peut en juger par la figure ci-jointe, page 469.

Ce n'est que par comparaison que les choses sont petites ou grandes : une colonne petite à l'extérieur peut devenir grande à l'intérieur. Toutefois, même dans un intérieur, une colonne peut être relativement petite. Dans ce cas, on doit faire le chapiteau d'un style plus large.



CHAPITRE XI.

L'ORDRE CORINTHIEN; BASES DES COLONNES.

Les monuments romains d'ordre corinthien, construits par des architectes grecs, ont tous des bases attiques.

La base corinthienne appartient en propre à l'école romaine, mais ce n'est qu'une modification ou, si l'on veut, un perfectionnement de la base ionique. Le défaut de cette dernière, ainsi que nous l'avons déjà dit, est de poser sur sa partie faible. Or, on a simplement corrigé ce défaut en ajoutant un second tore placé sous les deux scoties, et en diminuant le nombre des baguettes.

Cette innovation nous semble plus ancienne que l'introduction de l'ordre corinthien en Italie, du moins nous la trouvons dans les bases de deux anciens monuments romains d'ordre ionique : le temple de la Piété et le temple de Junon Matuta.

Cependant les Romains, en adaptant cette nouvelle base à l'ordre corinthien, n'ont point abandonné la base attique, laquelle n'a pas cessé d'être en usage sous les empereurs. Mais, suivant en cela les traces de leurs premiers maîtres, les Étrusques, ils ont toujours fait la scotie trop petite.

Les principaux monuments de l'école romaine ayant des colonnes corinthiennes avec base attique sont :

Le temple de Minerve à Assise;
Le temple de Mars Vengeur;
Le frontispice de Néron;
Le temple d'Antonin et Faustine;
Le temple de Nerva.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 9

PROPORTION DES BASES CORINTHIENNES

Le module est la hauteur de la base divisée en 18 parties.

NOMENCLATURE.	PORTIQUE du PANTHÉON.	PORTIQUE D'OCTAVIE.	TEMPLE de VESPASIEN.	BASILIQUE OLPIENNE.	COTES MOYENNES.
Tore supérieur.	2 part. 54	2 part. 87	2 part. 94	2 part. 87	2 part. 80
Les deux scoties.	7 » 30	7 » 13	7 » 00	7 » 28	7 » 18
Tore inférieur	3 » 76	3 » 60	3 » 62	3 » 66	3 » 66
Plinthe	4 » 40	4 » 40	4 » 44	4 » 19	4 » 36
Hauteur totale.	18 » 00	18 » 00	18 » 00	18 » 00	18 » 00

La cote des scoties comprend les listels et les astragales. Elles se subdiviseront ainsi, en moyenne : scotie supérieure 3 parties 23, scotie inférieure 3 parties 95, total : 7 parties 18.

La hauteur proportionnelle de ces bases varie de $0^{diam},46$ à $0^{diam},53$; elle est, en moyenne, juste d'un demi-diamètre.

Nous avons omis à dessein, dans ce tableau, le temple de Jupiter Stator, parce que les bases de ses colonnes, s'écartant beaucoup de la proportion ordinaire, auraient faussé les cotes moyennes. Mais nous allons le comparer aux deux auteurs modernes qui semblent l'avoir pris pour modèle.

SELON L'ARCHITECTE DU TEMPLE DE JUPITER STATOR.		SELON PALLADIO.	SELON VIGNOLE.
Tore supérieur.	2 part. 72	2 part. 70	3 part. 00
Les deux scoties	5 » 60	5 » 30	5 » 00
Tore inférieur	3 » 68	4 » 20	4 » 00
Plinthe	6 » 00	5 » 80	6 » 00
Hauteur totale	18 » 00	18 » 00	18 » 00

Les bases, suivant les Grecs, pouvant se passer de plinthe, il faut bien se garder d'cxagérer la hauteur de ces plinthes. Le tiers de la hauteur totale est peut-être admissible pour la base attique ; c'est certainement beaucoup trop pour la basc corinthienne.



CHAPITRE XII.

PROPORTION DES FAÇADES D'ORDRE CORINTHIEN.

Pour les Grecs, le corinthien n'était qu'un petit ordre de fantaisie : aucun édifice religieux de cet ordre n'a été érigé par eux, et ils n'ont employé qu'accidentellement les colonnes corinthiennes dans l'intérieur des temples.

Ce sont les Romains, puissamment aidés, à la vérité, par des architectes grecs, qui ont donné à l'ordre corinthien tous les développements qu'il comportait. Ce sont eux qui, élevant les colonnes corinthiennes sur de hauts stylobates, leur ont fait supporter des plafonds du style grandiose qui convient à des monuments construits en marbre, et bien supérieurs aux anciens plafonds grecs imitant la menuiserie.

Nous avons déjà fait remarquer (livre VII, chap. IX) un principe se formulant ainsi :

« *Plus les colonnes sont nombreuses sur la façade d'un temple, plus elles* « *doivent être serrées.* »

Ce principe se perpétua dans les monuments d'ordre corinthien, qui en offrent de nombreux exemples. De plus, dans ces mêmes monuments, d'autres règles non moins importantes se manifestent, et, bien qu'elles n'aient probablement jamais été écrites, ces règles sont en effet la conséquence naturelle du principe fondamental que nous venons de rappeler.

Dans les tableaux qui vont mettre ceci en évidence, nous avons dû récuser les édifices d'une époque de décadence, lesquels n'auraient

aucune autorité, et n'admettre que les monuments des beaux temps de l'art. Toutefois, parmi ces derniers, le portique du Panthéon d'Agrippa, étant dans des conditions exceptionnelles, nous a paru n'être pas de nature à entrer dans ce parallèle; voici pourquoi : son plan a été conçu de manière à former trois nefs couvertes par des voûtes plein-cintre, ce qui a conduit à faire des entre-colonnements plus larges qu'il ne convient à un octostyle, et surtout à donner au fronton une hauteur démesurée. Peut-être aussi a-t-on voulu mettre ce portique en harmonie avec la largeur massive de la rotonde.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 10

PROPORTION DES FAÇADES TÉTRASTYLES[1].

NOMENCLATURE.	PROPORTION des ENTRE-COLONNEMENTS.	HAUTEUR des COLONNES.	HAUTEUR des ENTABLEMENTS.	HAUTEUR des CORNICHES.
Temple dit de la Sibylle, à Tivoli[2] . . .	2 mod. 16	9 mod 00	1 mod. 70	0 mod. 55
Palestre d'Adrien à Athènes.	2 » 94[3]	9 » 53	1 » 84	0 » 64
Temple de Rome et d'Auguste à Pola. .	2 » 00	10 » 32	2 » 07	0 » 73
Temple à Palmyre.	2 » 10	10 » 37	2 » 25	0 » 79
Temple de Sérapis à Pouzzole	2 » 37	9 » 65	2 » 36	1 » 10
Cotes moyennes	2 » 31	9 » 77	2 » 05	0 » 75

(1) Module égal au diamètre des colonnes, divisé en décimales.

(2) Les colonnes et l'entablement sont présumés être de même proportion qu'au temple de Vesta, qui est contemporain.

(3) Cette cote exagérée fausse la moyenne.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 11

PROPORTION DES FACADES HEXASTYLES.

NOMENCLATURE.	PROPORTION des ENTRE-COLONNEMENTS.	HAUTEUR des COLONNES.	HAUTEUR des ENTABLEMENTS.	HAUTEUR des CORNICHES.
Temple de Minerve à Assise	1 mod. 86	9 mod. 85	1 mod. 86	0 mod. 84
Temple d'Antonin et Faustine, à Rome.	1 » 51	9 » 50	2 » 24	0 » 86
Portique d'Octavie, à Rome.	1 » 63	9 » 31	2 » 10	0 » 87
Temple de Nerva, à Rome	1 » 54	9 » 80	2 » 29	0 » 89
— de Castor et Pollux, à Naples. .	1 » 70	10 » 01	2 » 04	8 » 90
— de Vespasien, à Rome.	1 » 59	10 » 09	2 » 35	0 » 94
— à Euromus (Asie-Mineure). . . .	2 » 08	10 » 06	2 » 35	0 » 98
— de Neptune, à Palmyre	2 » 00	10 » 28	2 » 59	0 » 98
— de Caïus et Lucius, à Nismes. .	1 » 74	10 » 07	2 » 04	1 » 05 [1]
COTES MOYENNES	1 » 64	9 » 88	2 » 21	0 » 92 [2]

TABLEAU SYNOPIQUE N. 12

PROPORTION DES FAÇADES OCTOSTYLES

NOMENCLATURE.	PROPORTION des ENTRE-COLONNEMENTS.	HAUTEUR des COLONNES.	HAUTEUR des ENTABLEMENTS.	HAUTEUR des CORNICHES.
Temple de Mars vengeur, à Rome. . . .	1 mod. 45 $\frac{1}{2}$	10 mod. 00	manque.	manque.
Temple de Neptune, à Rome [3].	1 » 41 $\frac{1}{2}$	10 » 14	2 mod. 27	0 mod. 86
Temple du Soleil, à Palmyre [4].	1 » 57	La cote manque.	2 » 41	0 » 91
Temple de Jupiter Stator, à Rome. . . .	1 » 56	10 » 00	2 » 56	1 » 14
COTES MOYENNES	1 » 50	10 » 05	2 » 41	0 » 97

Les éléments dont nous pouvons disposer étant insuffisants, nous ne ferons pas de tableau pour les façades décastyles; cependant nous

(1) La cymaise de couronnement est d'une grandeur extraordinaire.
(2) La moyenne des cinq premiers chiffres est de 0,87.
(3) D'après Palladio.
(4) D'après Casas.

allons essayer, par analogie, de déterminer les proportions qui lui conviendraient.

Trois monuments d'ordre corinthien avaient des façades décastyles; ce sont :

Le temple de Jupiter Olympien à Athènes;
Le temple de Vénus et Rome, à Rome;
Le temple du Soleil à Balbek.

Nous avons donné l'histoire du temple de Jupiter Olympien à Athènes (1), exécuté, comme on sait, sur les dessins de l'empereur Adrien, et nous disions que « le plan du temple *décastyle* d'Apollon, à Milet, est mieux conçu que celui de l'empereur-architecte en ce que les entre-colonnements y sont dans une proportion convenable, tandis que, dans le plan d'Adrien, *ils sont beaucoup trop larges pour un décastyle, défaut qu'on retrouve encore plus accentué au temple de Vénus et Rome du même auteur* ». Nous pouvons citer, à l'appui de notre opinion, sur ce dernier monument, la critique qui en a été faite jadis par un célèbre architecte :

« Apollodore avait construit à Rome le Forum, l'Odéon et le Gym-
« nase de Trajan. Un jour que Trajan lui donnait des instructions
« pour ses travaux, Apollodore avait répondu à une observation dépla-
« cée d'Adrien : « Va-t'en peindre tes citrouilles; car, pour ceci, *tu n'y*
« *entends rien.* » Lorsque Adrien fut devenu empereur, il en garda
« ressentiment et il l'exila d'abord. Adrien, néanmoins, écrivit plu-
« sieurs fois à Apollodore dans son exil. Il lui envoya, pour lui mon-
« trer qu'on pouvait faire de grandes choses sans lui, le plan du
« temple de Vénus et Rome, en lui demandant s'il était bien conçu.
« Apollodore répondit que le temple aurait dû être construit sur une
« hauteur afin de le mettre, par cette élévation, mieux en vue sur la
« voie Sacrée. Quant aux statues, qu'elles étaient trop grandes pour
« les proportions de l'édifice. « Car, ajouta-t-il, en supposant que les

(1) Chap. v du présent livre.

« déesses veuillent se lever et sortir, elles ne le pourront pas. » Cette « réponse sans détour courrouça le prince et lui causa une vive dou- « leur d'être tombé dans une faute qui ne se pouvait corriger ; il ne « contint ni son ressentiment ni sa peine, et fit mourir Apollodore (1). »

D'après ses ruines, le temple de Vénus et Rome avait été érigé sur un vaste plateau de 8 mètres de haut, auquel on montait, du côté du Colisée, par deux escaliers. Il était en effet « construit sur une hauteur » ; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut interpréter ce passage de Dion Cassius. Le temple proprement dit occupait le milieu de cet espace élevé, et n'était élevé lui-même que sur des marches au pourtour, à la manière grecque. Il en résultait que, vu de la voie Sacrée et surtout du côté du Colysée, la projection des murs de terrasse masquait une partie plus ou moins notable des colonnes. Apollodore a donc voulu dire, suivant nous, que le temple, « afin d'être mieux en vue », aurait dû être assis sur un haut stylobate.

Pour bien comprendre la seconde partie des critiques d'Apollodore, il est indispensable d'avoir une idée de ce qu'était primitivement l'édifice.

« L'empereur Adrien fonda le temple de Vénus et Rome l'an 874 de Rome (121 de l'ère vulgaire). En 123, le temple était déjà commencé et en 134 il n'était pas encore achevé (Adrien mourut en 138). Il paraît qu'il ne fut entièrement terminé que sous le règne d'Antonin le Pieux, ou que cet empereur y fit quelque importante décoration, puisque nous le trouvons représenté sur deux médailles à son effigie.

« Sous le règne de Maxence, ce temple brûla, et fut magnifiquement restauré par cet empereur. Les murs de la *cella* et les deux grandes niches qui existent aujourd'hui appartiennent à cette restauration, comme on peut en juger par les marques des briques employées dans ces constructions, lesquelles marques sont identiques à celles qu'on trouve aux édifices de la même époque. En outre, d'après le style des ornements en stuc et des fragments trouvés dans le temple, il paraît certain que les sanctuaires ont été entièrement refaits

(1) Dion Cassius, liv. LXVIII, chap. 33.

par Maxence (1). » C'est sans doute de la même époque que datent les deux portiques de l'enceinte sur les côtés latéraux ; il n'en a jamais existé sur les façades.

Caristie, qui a publié une restauration de ce monument, n'a pas consulté tous les historiens, mais, par une judicieuse interprétation des ruines, il a deviné le plan primitif. « On observe, dit-il, que les murs latéraux existants, qui n'ont pas de parements extérieurs, et qui portent les empreintes des pierres du mur de la *cella*, étaient adossés à ce dernier sans aucune liaison; ce qui ferait croire que ces murs en briques ont été construits après coup. Ensuite on remarque, dans le mur existant, un dallage en marbre qui coupe ce mur dans toute son épaisseur, à 915 millimètres de hauteur. Ne pourrait-on pas présumer que le temple aurait été primitivement construit d'après le type ordinaire des temples, et que les murs qui portent les voûtes auraient été construits par l'effet d'un changement? On expliquerait ainsi la grande épaisseur de ces murs réunis sans liaison entre eux, et rendrait compte du morceau de marbre, qui aurait été une partie du dallage intérieur (2). »

Caristie a vu faire les fouilles entreprises de 1813 à 1817, pendant son séjour à la villa Médicis. D'après son plan, *qui est coté*, « la largeur du temple était (d'axe en axe des colonnes d'angle) de $50^{m},625$, le diamètre des colonnes de $1^{m},885$, et les entre-colonnements de $3^{m},740$, c'est-à-dire, » 2 *diamètres* moins 16 millièmes de diamètre. « La largeur de la nouvelle cella était de $20^{m},970$ intérieurement et « y compris l'épaisseur des deux murs latéraux portant l'empreinte « du mur de l'ancienne cella, $26^{m},110$ (3) ». Cette précieuse cote permet de rétablir exactement l'ancien mur et par conséquent les antes du pronaos, ce qui donne, avec les colonnes d'angle, quatre points fixes sur la façade. Or, suivant cette donnée, l'entre-colonne-

(1) Spartien, *Vie de l'emp. Adrien*, chap. XIII; Dion Cassius, liv. LXIX, chap. V; Aurélius Victor, *de Cæsaribus*, Léon Vaudoyer, Mémoire annexé à sa restauration du temple de Vénus à Rome.

(2) *Forum romain.* Notice indicative.

(3) Id.

ment du milieu ne pouvait pas être plus large que les autres (1).

Selon Stuart, au temple de Jupiter Olympien à Athènes, dont le plan est aussi de la main d'Adrien, *tous les entre-colonnements étaient égaux*.

De la mauvaise proportion des entre-colonnements, vicieuse en ce qu'elle est impropre à un décastyle, il résulte que le temple de Vénus et Rome était trop large pour sa hauteur. Le même défaut se reproduisait forcément dans la cella, et Apollodore a voulu dire sans doute qu'elle n'était point assez haute proportionnellement à sa largeur. S'il eût seulement trouvé les statues trop grandes, Adrien ne se fût pas courroucé pour si peu : il pouvait répondre qu'il en était de même au temple de Jupiter à Olympie où, suivant Strabon, la statue de Phidias n'aurait pu se lever sans se briser la tête au plafond. Mais la critique d'Apollodore avait une bien plus grande portée et, malheureusement, elle a été comprise par Adrien. Cette critique s'appliquant à l'édifice tout entier, « *la faute ne se pouvait corriger* »; on ne pouvait plus, en effet, ni grandir les colonnes ni les resserrer, et il en coûta la vie à un grand architecte.

Le magnifique temple décastyle du Soleil, à Balbeck, a été fondé par l'empereur Philippe qui régna de l'an 244 à l'an 248. Cet édifice, comme on le voit d'après sa date, est d'une époque de décadence. Cependant ses proportions ne sont pas aussi mauvaises qu'on le pourrait croire à première vue. La hauteur des colonnes, comparativement à la largeur du temple, est bonne : c'est le principal. Les entre-colonnements paraissent étroits parce que les colonnes sont lourdes, et l'entablement, qui est faible, en paraît d'autant plus maigre. Ces défauts sont faciles à corriger. Il suffit pour cela de donner aux colonnes, dont le diamètre a presque la neuvième partie de leur hauteur, un diamètre qui n'en ait, au plus, que la dixième partie. Et il faut, au contraire, donner à l'entablement la hauteur maximum, que l'on empruntera au plus grave des temples octostyles, c'est-à-dire au temple de Jupiter Stator.

(1) Le plan de Léon Vaudoyer n'est pas coté : c'est sans autorité qu'il a donné à l'entre-colonnement milieu près de 2 diam. 1/2, ce qui lui a permis de ne donner aux autres qu'un diam. 2/3, et de mettre une colonne de plus sur les longs-côtés.

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 13

RÉSUMÉ DES COTES MOYENNES.

NOMENCLATURE.	PROPORTION des ENTRE-COLONNEMENTS [1].	HAUTEUR des COLONNES.	HAUTEUR des ENTABLEMENTS.	HAUTEUR des CORNICHES.
Façades tétrastyles.	2 mod. $\frac{1}{4}$	9 mod. 77	2 mod. 05	0 mod. 75
Façades hexastyles.	1 » $\frac{2}{3}$	9 » 88	2 » 21	0 » 87
Façades octostyles	1 » $\frac{1}{2}$	10 » 05	2 » 41	0 » 97
Façades décastyles.	1 » $\frac{1}{3}$ [1]	10 » 10	2 » 56	1 » 14

Le grand principe fondamental se complète donc ainsi :

« *Plus les colonnes sont nombreuses et serrées, plus la hauteur propor-*
« *tionnelle de l'entablement doit augmenter, surtout la hauteur de la cor-*
« *niche.* »

Ainsi que les autres ordres, l'ordre corinthien, nous le répétons, étant très-variable de caractère, nous ne donnons pas notre résumé comme règle, mais comme simple renseignement. C'est de l'ensemble des faits que ressort la règle absolue, laquelle ne se formule pas par des chiffres. Et cela doit être afin de laisser à chacun la latitude nécessaire pour varier le caractère, ainsi que l'ont fait les anciens, principalement dans les petits édifices tétrastyles. Les grands temples sont du caractère le plus grave et s'écartent peu des cotes moyennes.

Proportion des Frontons.

Vitruve ne donnant qu'une seule proportion pour les frontons, il semble, suivant lui, qu'elle soit applicable à tous les cas. Cependant

(1) La cote moyenne des entre-colonnements a été prise, abstraction faite de l'entre-colonnement-milieu, qui est presque toujours plus large que les autres.

l'étude des monuments anciens prouve que la proportion des frontons change, non-seulement selon l'importance des édifices, mais encore selon l'ordre d'architecture qui a été adopté.

Le tableau suivant va mettre ceci en évidence :

TABLEAU SYNOPTIQUE N° 14

HAUTEUR DES FRONTONS COMPARATIVEMENT A LA LONGUEUR DE LA CORNICHE [1]

NOMENCLATURE.	ORDRE DORIQUE.	ORDRE IONIQUE.	ORDRE CORINTHIEN.
Façades décastyles.	»	$\frac{1}{9^{e}}$ [2]	$\frac{1}{6^{e}50}$ [5]
— octostyles	$\frac{1}{9^{e}}$	$\frac{1}{8^{e}}$ [3]	$\frac{1}{6^{e}}$ [6]
— hexastyles.	$\frac{1}{8^{e}}$	$\frac{1}{7^{e}}$ [4]	$\frac{1}{5^{e}50}$ [7]
— tétrastyles.	$\frac{1}{5^{e}}$	$\frac{1}{5^{e}}$	$\frac{1}{4^{e}50}$ [8]

La proportion donnée par Vitruve est celle du fronton du Parthénon dont la hauteur est *la neuvième partie* de sa base. Cette proportion, nous l'avons dit en son lieu, n'est guère bonne que pour une façade *octostyle* d'ordre dorique grec.

Dans les temples *hexastyles* de la Sicile et de Pæstum, la hauteur des frontons est la *huitième partie* de leur base.

(1) La division en parties proportionnelles se fait, selon Vitruve, sur la moulure qui couronne le larmier. La grande cymaise est en dehors de la cote de hauteur et s'ajoute finalement sur les corniches rampantes.

(2) Suivant le temple d'Apollon à Milet.

(3) — le temple de Diane à Magnésie.

(4) — le temple de Minerve à Priène.

(5) — le temple du Soleil à Balbuck.

(6) — le temple de Jupiter à Balbuck.

(7) — le temple de Caïus et Lucius à Nismes.

(8) — le temple d'Auguste à Pola.

Aux temples d'Hercule à Cora et d'Auguste à Athènes, tous deux *tétrastyles* et d'ordre dorique, mais avec des colonnes sveltes, le fronton a de hauteur la *cinquième partie* de sa base.

Ces proportions ne sont bonnes que pour les édifices d'ordre dorique grec. Pour les édifices d'un autre ordre, les anciens ont judicieusement adopté des proportions fort différentes.

Les monuments d'ordre corinthien ont les frontons les plus hauts à cause, principalement, de l'augmentation progressive de la corniche.

Au point où nous en sommes de notre étude générale des monuments antiques, on peut déjà comprendre que les principes fondamentaux, bien qu'immuables, ne sont point exclusifs d'une grande variété de caractère, dans les trois ordres grecs, et permettent à chacun de manifester sa personnalité. C'est ce que Quatremère a développé beaucoup mieux que nous ne saurions le faire : « Il existe un « mouvement continuel, lorsqu'il n'est pas contenu par de puissants « principes de résistance, dans les éléments producteurs des œuvres « du génie. Ce mouvement moral qu'on appelle invention, ou besoin « de nouveauté, utile aux progrès des arts, qu'il vivifie, développe et « mûrit, est aussi celui qui, sans qu'on s'en aperçoive, *les détériore et « les détruit.* Les Grecs seuls paraissent avoir bien entendu ce que doit « être l'invention dans les arts : c'est qu'ils firent ce que fit la nature, « aussi invariable dans les types de ses ouvrages que variée dans les « détails de leurs empreintes ou de leurs modifications. L'art chez « eux avait fixé à chaque genre d'ouvrage un caractère de formes « fondamentales, base constante et finale d'une multitude infinie de « diversités, où l'esprit de l'homme trouvait ce qui est conforme à sa « nature complexe, la fixité de la raison dans l'unité, la mobilité de « l'instinct du plaisir dans la variété (1). »

(1) Quatremère de Quincy, *Vie des architectes*, t. II, p. 182.

LIVRE IX.

CHAPITRE PREMIER.

« DES PORTIQUES ET DES PROMENADES », SELON VITRUVE. — PORTIQUE D'ENCEINTE DU TEMPLE DE DIANE, A MAGNÉSIE.

Vitruve, dans son chapitre IX du V[e] livre, donne la description d'un portique double composé de colonnes d'ordres divers et différentes de hauteur. Cette combinaison ingénieuse a paru étrange à ses interprètes, particulièrement à Perrault qui propose de modifier le texte. Nous croyons au contraire que Vitruve est dans le vrai et qu'il n'a pas été compris. Voici d'abord son texte que nous discuterons ensuite :

« Dans toutes les villes qui ont eu d'habiles architectes, on voit des « portiques et des promenoirs qui sont doubles, ayant les colonnes « extérieures d'ordre dorique avec leurs architraves et autres orne- « ments proportionnés selon les règles de cet ordre.

« La largeur des portiques doit être telle que la distance depuis la « partie extérieure des colonnes du dehors jusqu'à celles du milieu, « et la distance de celle du milieu jusqu'au mur qui enferme les « promenoirs qui sont dans l'enclos de ces portiques, soient égales à la « hauteur des colonnes du dehors. Les colonnes du milieu, qu'il faut « faire d'ordre ionique ou corinthien, *doivent être plus hautes que les* « *colonnes extérieures d'une cinquième partie.*

« Ces colonnes doivent avoir d'autres proportions que celles que

« nous avons données aux colonnes des temples; car celles-ci doivent « avoir plus de gravité, et celles des portiques plus de délicatesse; « c'est pourquoi, si l'on veut faire les colonnes d'ordre dorique, il « faut partager toute leur hauteur, y compris le chapiteau, en quinze « parties, dont l'une fera le module de tout l'ordre; on donnera « deux modules à l'épaisseur de la colonne, cinq et demi à l'entre-co- « lonnement, et quatorze à la colonne sans le chapiteau. La hauteur « du chapiteau sera d'un module, *et la largeur de deux et un sixième.* « Les autres mesures seront les mêmes que celles qui ont été pres- « crites au IVe livre pour les temples.

« Si on veut faire des colonnes d'ordre ionique, il faudra diviser la « tige de la colonne, sans le chapiteau et la base, en 8 parties et « demie, pour en donner une à la grosseur de la colonne et une « demie à la base avec sa plinthe; les proportions du chapiteau seront « telles qu'elles ont été indiquées au IIIe livre. Si les colonnes « sont corinthiennes, elles auront le fût et la base *comme dans l'ordre* « *ionique :* les chapiteaux se feront d'après les règles prescrites au « IVe livre. »

Perrault a proposé sur ce chapitre deux *corrections.*

Commençons par la plus importante, où il s'agit de cette phrase : « Les colonnes du milieu, qu'il faut faire d'ordre ionique ou corin- « thien, doivent être plus hautes que les colonnes extérieures d'une « *cinquième partie.* »

« Cette *cinquième* partie, dit Perrault (note 2), est une grandeur bien excessive, car ces colonnes ne doivent excéder les autres que de la hauteur de l'architrave, qui, dans une colonne dorique de 15 modules telle que celle-ci, n'est que la quinzième partie de la colonne, parce qu'il n'est haut que de 1 module. De sorte qu'il y a apparence qu'il faut, au lieu d'une cinquième, lire une quinzième, et croire que du nombre quinze le caractère X était effacé dans la copie et qu'il n'était resté que le V. »

Il ne reste aucune trace de portique de ce genre en Italie; ce n'est qu'en Grèce ou dans l'ancienne Ionie que l'on retrouve cette disposition. Nous croyons donc que Vitruve a emprunté ce chapitre tout

entier à un auteur grec et que, suivant son habitude, il y a seulement inséré quelques idées ou interprétations toutes personnelles, mais que le texte n'est nullement altéré.

Vitruve, nous le répétons, est souvent difficile à comprendre si l'on ne connaît le monument dont il parle ou au moins un édifice analogue. Le portique d'enceinte du temple de Diane à Magnésie du Méandre, construit par Hermogène, l'un des auteurs cités par Vitruve, peut nous être ici d'un grand secours.

C'est un de ces portiques « qui sont doubles, ayant des colonnes « extérieures d'ordre dorique avec leurs architraves et autres orne- « ments. La largeur des portiques y est telle que la distance, depuis la « *partie intérieure* des colonnes du dehors jusqu'à celles du milieu, et « la distance de celles du milieu jusqu'au mur de clôture, est égale à « la hauteur des colonnes du dehors. Les colonnes du milieu doivent « être plus hautes que les colonnes extérieures d'une cinquième « partie. »

Tout ceci s'applique aussi bien au portique d'Hermogène qu'à celui de Vitruve, sauf la *partie intérieure* qu'il faut substituer à la *partie extérieure* pour le portique de Magnésie.

Hermogène a donné à ses colonnes extérieures, d'ordre dorique, $0^{m},675$ de diamètre.

En supposant ces colonnes, dont toutes les dimensions ne sont pas connues, de même proportion que celles de Vitruve, c'est-à-dire de 7 diamètres et demi de hauteur, elles auraient $5^{m},0625$ de haut ;

Et les colonnes du milieu, augmentées d'une cinquième partie, $6^{m},075$.

Ces colonnes du milieu ne sont ni ioniques ni corinthiennes, comme celles des portiques que Vitruve avait en vue, mais d'une nature mixte. Elles se rapprochent beaucoup des colonnes ioniques, dont elles ont les cannelures et la base attique (1) ; le chapiteau est exhaussé d'un grand gorgerin orné de palmettes sculptées, comme aux chapiteaux de l'Érechthéion, et aussi avec des oves dans l'échine. Bref, il

(1) Les cannelures sont rudentées jusqu'au tiers de la hauteur du fût. Les colonnes du dehors ont la cannelure dorique et point de base.

ne manque à ces colonnes que des volutes pour être parfaitement ioniques. Il est donc permis de leur supposer une proportion à peu près

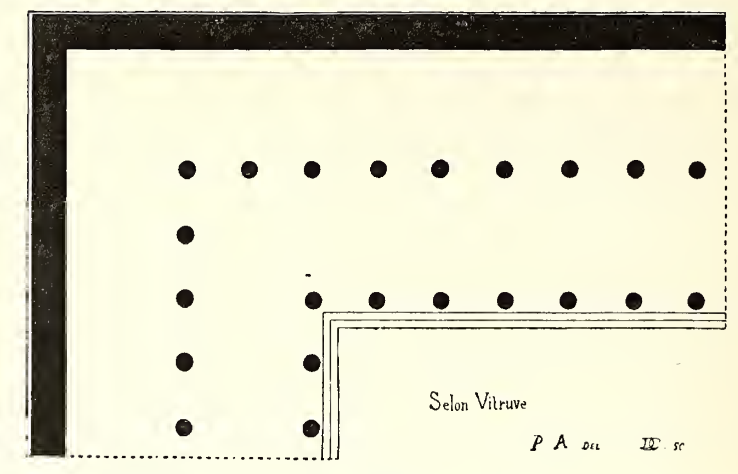


Fig. 112.

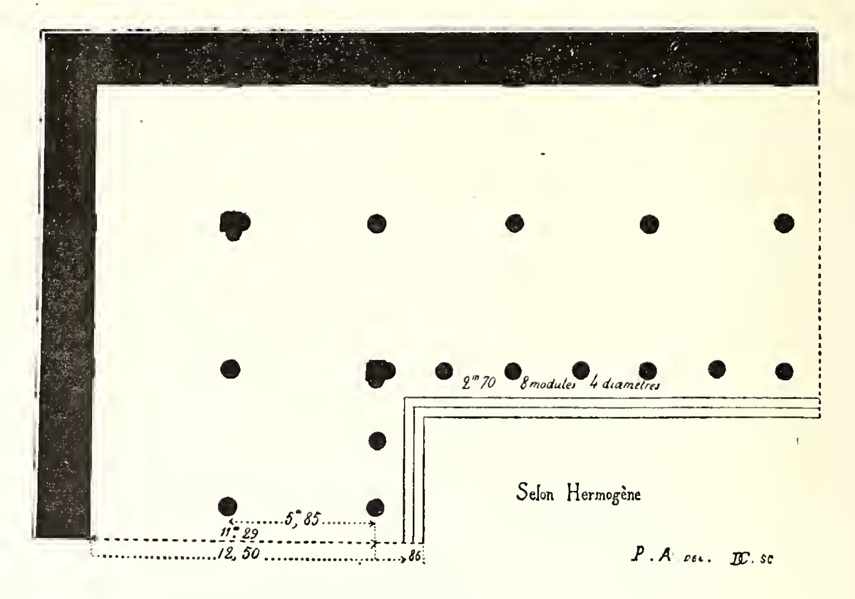


Fig. 114.

semblable à celle de cet ordre. Or, leur diamètre étant de 0m,73 et leur hauteur présumée de 6m,075, cette hauteur serait égale à 8diam 32, ou 8 diamètres et 1 tiers et probablement plus.

Dans Vitruve, où les entre-colonnements sont les mêmes dans les deux

rangées de colonnes, on peut se demander si les colonnes du milieu supportaient un architrave ; mais le portique de Magnésie tranche net-

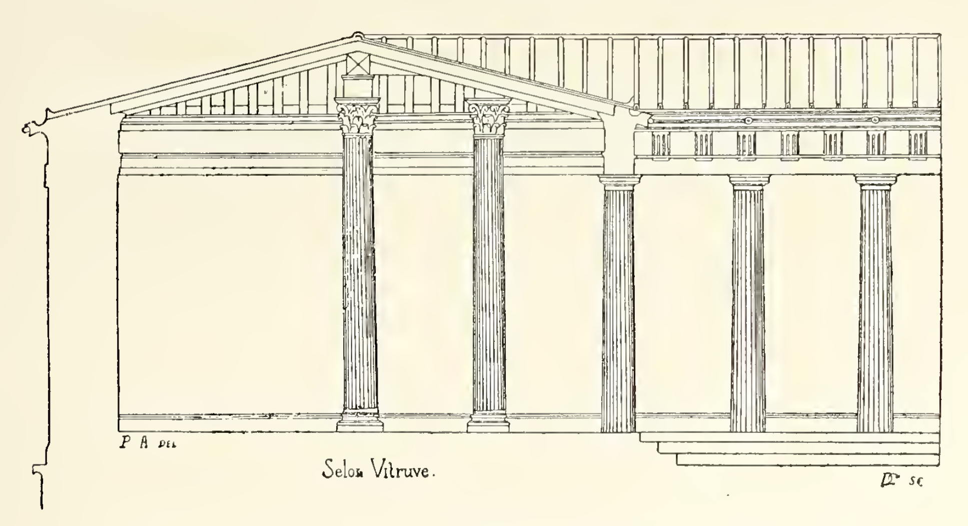


Fig. 113.

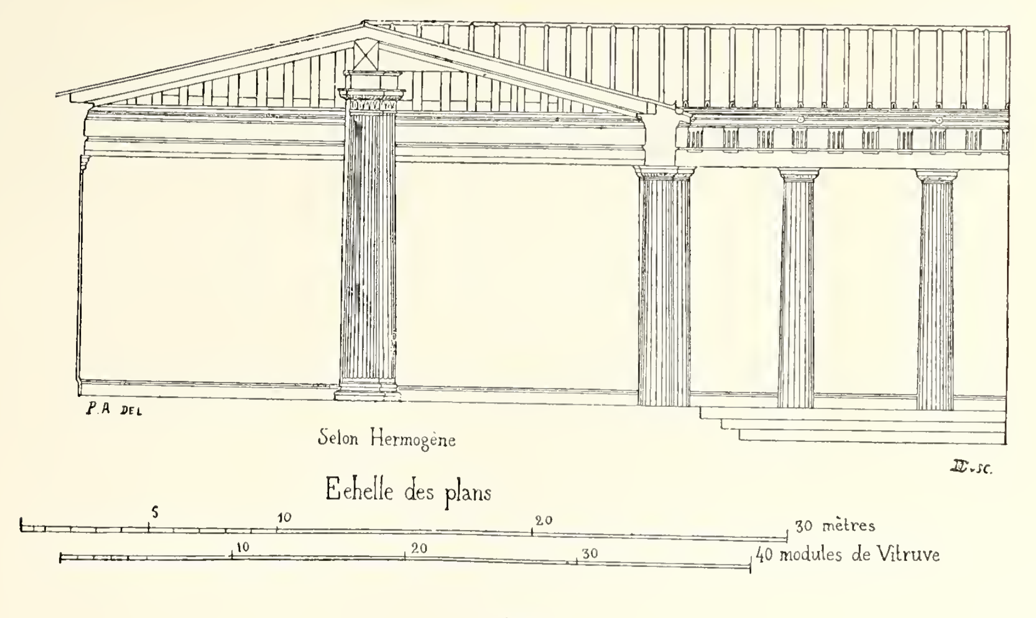


Fig. 115.

tement cette question. Hermogène y manifeste le même esprit qui, « dans le temple diptère, lui a fait supprimer le rang de colonnes

intermédiaires, *afin qu'il y eût moins d'ouvrage et de dépense* (1) ». Ici, il ne supprime pas entièrement le rang de colonnes intermédiaires, comme dans le diptère, mais il en supprime la moitié, si bien que les entre-colonnements du premier rang ayant juste 3 diamètres de largeur, ceux du second rang en ont 7, et il faudrait, s'il y en avait, des architraves de 8 diamètres de longueur.

Il est donc bien évident que les hautes colonnes intermédiaires n'ont été imaginées que pour soutenir directement le faîtage, qu'elles étaient sans doute surmontées seulement d'un dé, comme les colonnes égyptiennes, et que les plafonds, semblables à ceux des portiques de Pompéi et des anciens temples de la Sicile, se composaient simplement de chevrons apparents, avec noues et arrêtiers dans les angles.

La seconde *correction* proposée par Perrault ne porte que sur un détail ; cependant elle a une certaine importance. Vitruve dit, dans le passage que nous venons de citer : « La hauteur du chapiteau « dorique sera d'un module, et la largeur de deux et *un sixième*. »

Perrault, dans sa note, affirme « qu'*il faudrait corriger le texte* qui « a sixième pour troisième ».

Nous ferons observer d'abord qu'ici Vitruve est d'accord avec lui-même en ce qu'il donne au chapiteau dorique la même saillie qu'au chapiteau toscan ; ensuite, que la saillie qu'il donne à l'abaque se retrouve, à peu près, dans les chapiteaux doriques existants en Italie de son temps et qui, comme en Grèce, n'ont point de *cymaise*, principalement dans ceux des portiques du forum triangulaire à Pompéi. Vitruve, qui sans doute a pris ce détail dans le livre d'un des trois architectes latins qu'il a cités, a donc bien dit ce qu'il voulait dire ; seulement il aurait dû, selon nous, compléter ainsi sa phrase : « deux modules et un sixième » *sans la cymaise*.

Le parallèle suivant expliquera mieux notre pensée.

(1) Vitruve, liv, III, chap. II.

PROPORTIONS DES CHAPITEAUX DORICO-ROMAINS.

Module de Vitruve, divisé en décimales.

NOMENCLATURE.	FORUM TRIANGULAIRE à Pompéi.	Selon HERMOGÈNE à Magnésie.	SELON VITRUVE. ORDRE TOSCAN.	SELON VITRUVE. ORDRE DORIQUE
Longueur de l'abaque	2 mod. 140	2 mod. 130	2 mod. 00	2 m. 166 ou $\frac{1}{6}$
Diamètre supérieur.	1 » 672	1 » 644	1 » 50	1 » 666
Saillie de l'abaque	0 » 234	1 » 243	0 » 25	0 » 25
Hauteur de l'échine et listels.	0 » 217	0 » 278	0 » 333	0 » 333
Hauteur de l'abaque.	0 » 310	0 » 282	0 » 333	0 » 333
Hauteur du chapiteau (sans gorgerin) . .	0 » 527	0 » 560	0 » 666	0 » 666

On remarquera qu'au chapiteau pompéien, l'échine (y compris ses annexes) est sensiblement moins haute que l'abaque. C'est Mnésiclès qui, aux Propylées d'Athènes, a, le premier, imaginé cette proportion afin de donner plus de grâce à ses colonnes; et cet excellent principe a été généralement suivi depuis.

Nous ferons encore observer que les colonnes toscanes de Pompéi et les chapiteaux dorico-romains antérieurs à Vitruve n'ont pas d'astragale, ainsi qu'on peut le voir, à Rome même, au temple de l'Espérance et au Tabularium. C'est donc à tort que Perrault, au chapitre VII du IVe livre de Vitruve, a ajouté, d'après Philander, le mot *astragale* qui n'est point dans le texte.

Ces chapiteaux prouvent que ce ne sont pas les Romains qui ont d'abord transformé l'ordre dorique. D'ailleurs la modification du chapiteau, avec oves et perles dans l'échine et cymaise sur l'abaque,

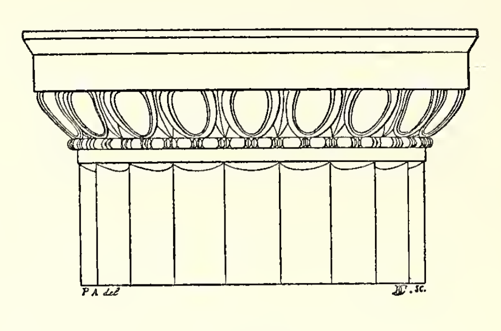


Fig. 116.

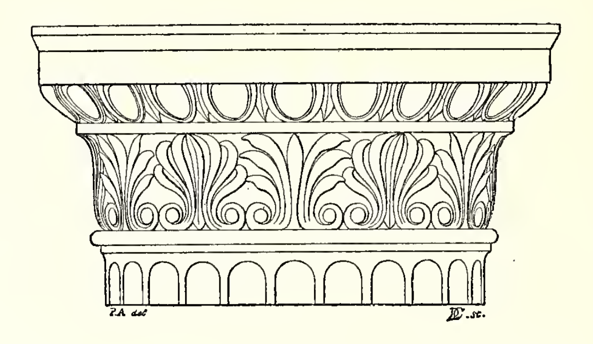


Fig. 117.
Chapiteaux inédits du portique d'enceinte, à Magnésie.

Le diamètre supérieur des colonnes extérieures (fig. 115) est de 0^m555, celui des colonnes intérieures (fig. 116) de 0^m590.

remonte à l'époque de l'Érechthéion, comme le témoigne le chapiteau des cariatides.

Les colonnes intermédiaires du portique d'enceinte du temple de Magnésie nous offrent le plus ancien exemple de cannelures ioniques rudentées jusqu'au tiers de la hauteur du fût. Il existe aussi, ou plutôt il a existé un exemple unique de cannelures doriques ruden-

tées. Nous donnons ici la figure de ce genre de colonnes avec sa base et son chapiteau (1).

(1) Ces colonnes ornaient l'escalier des appartements du préfet à l'hôtel de ville de Paris incendié en 1871.

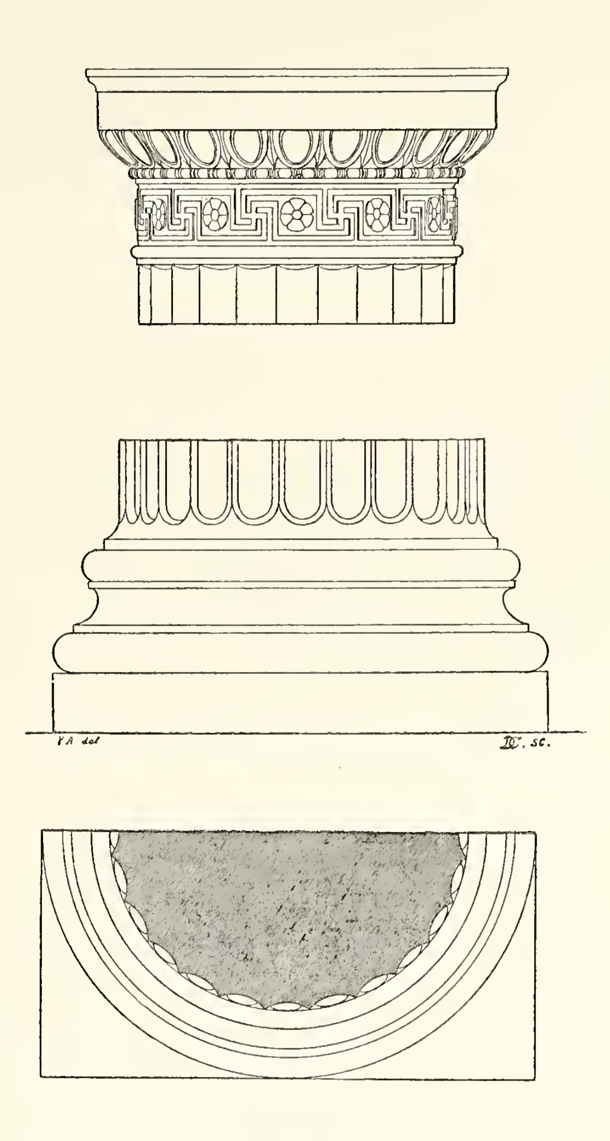


Fig. 118.

CHAPITRE II.

DE LA SUPERPOSITION DES ORDRES.

Vitruve (livre V, chap. 1er), traitant du Forum et de sa disposition, dit que, chez les Grecs, « le Forum a tout autour de doubles et amples portiques dont les colonnes sont serrées les unes contre les autres, et soutiennent des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries par le haut ». Et il ajoute : « Les colonnes du second étage doivent être moins grandes, d'*une quatrième partie*, que celles du premier. » Enfin, Vitruve donne aux colonnes des galeries supérieures, à l'intérieur des basiliques, la même proportion relative.

Dans la grande fouille entreprise à Rome par le gouvernement français, en 1812, laquelle mit à découvert la célèbre basilique Ulpienne, on a trouvé beaucoup de fragments de colonnes renversées sur le pavé. Les plus grandes, en granit gris d'Égypte, ont plusieurs de leurs bases encore en place. D'autres fragments de colonnes en marbre cipollin, ayant de diamètre les trois quarts de celui des colonnes du premier ordre, peuvent évidemment appartenir au portique supérieur en lui donnant les proportions prescrites par Vitruve, et nous les avons employées comme telles dans notre restauration, en 1823 (1).

Mais pour les portiques extérieurs à double étage, la règle vitruvienne peut se modifier, et l'on en trouve la preuve au temple de Sérapis à Pouzzoles. Selon Caristie, qui en a fait une restauration très-

(1) Récemment publiée par Firmin Didot : *Restaurat. des monum. ant.*, 2e *livraison*.

complète, « la colonnade circulaire existant au centre de l'*atrium* n'est qu'une addition postérieurement faite autour de l'autel des sacrifices. De plus, un changement a été opéré au devant de la *cella*. L'addition des quatre grandes colonnes, dont trois sont encore en place, est postérieure à la disposition primitive de cette partie de l'édifice.

« En raison de l'importance et de l'étendue des escaliers existants à droite et à gauche du *prothyrum*, et du nombre des colonnes trouvées d'un deuxième ordre, il faut admettre qu'un étage supérieur existait sur trois côtés de l'édifice (1). »

On a retrouvé, en effet, les entablements complets des deux ordres corinthiens qui composaient ces portiques. Seulement, à Pouzzoles, il n'y avait point, comme dans les basiliques, de stylobate sous les colonnes supérieures ; elles étaient posées sur une simple plinthe, et une cloison en marbre, à claire voie, s'élevait à hauteur d'appui dans les entre-colonnements.

D'après les dessins de Caristie, les colonnes des portiques supérieurs ont, en hauteur, juste les *deux tiers* de celles du rez-de-chaussée. La proportion des trois quarts peut donc, dans le même cas, être considérée comme un maximum.

En vertu du principe dont nous avons parlé plus haut (livre VI, chapitre III), à la basilique Ulpienne, comme au temple de Sérapis, le corinthien était superposé au corinthien.

Lorsque les colonnes sont isolées, ainsi que dans les deux monuments que nous venons de citer, leurs axes doivent être superposés et ne former qu'une seule et même ligne perpendiculaire ; mais, quand ces colonnes ne sont que décoratives et que le véritable point d'appui est un piédroit d'arcade, comme dans les théâtres et les amphithéâtres romains, l'axe des colonnes supérieures doit être en retraite afin d'éviter les surplombs.

Au théâtre de Marcellus, le dé sans base du stylobate du second ordre est à plomb de la frise du premier ordre. Mais au Colisée, où

(1) Mémoire annexé à la restauration. Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

les stylobates ont une base, c'est la plinthe de cette base qui est à plomb de la frise de l'ordre inférieur, et les étages sont beaucoup plus en retraite les uns sur les autres qu'au théâtre de Marcellus (1).

Les ordres employés dans ces conditions différant très-peu de grandeur, les saillies des stylobates, sans l'observation de ce précepte, produisent le plus fâcheux effet.

Dans la cour du Louvre, Jean Goujon a judicieusement superposé deux ordres corinthiens, et complètement appliqué le principe de la superposition des colonnes décoratives. Cela est d'autant plus remarquable que l'on rencontre très-rarement, chez les modernes, l'application de cet excellent précepte.

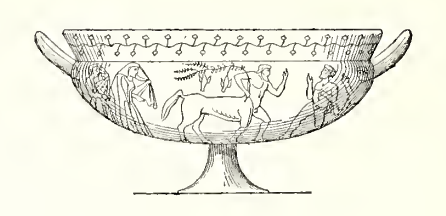
L'Érechthéion nous offre un exemple tout particulier de superposition. Le sanctuaire consacré particulièrement à Pandrose, dans la partie découverte où croissait l'olivier sacré, avait des portiques latéraux, lesquels, d'après la règle citée par Vitruve pour les temples hypèthres, devaient se composer de « deux ordres de colonnes posées les unes sur les autres (2) ».

Parmi les ruines, M. Tetaz, ayant trouvé un fragment de corniche architravée semblable à la corniche des cariatides et de même dimension, a eu l'heureuse idée de faire un second ordre où cet entablement est supporté par des *jeunes filles*, comme à la tribune du sud (3).

(1) Par une anomalie difficile à justifier, ce n'est que dans les deux étages supérieurs que le principe a été observé et même un peu exagéré.

(2) Livre III, chap. IV.

(3) Voyez plus haut, livre VII, à la fin du chapitre V, le plan et une coupe de l'Érechthéion.



CHAPITRE III.

MONUMENTS PRÉCURSEURS DU STYLE BYZANTIN.

Chez les Romains, l'intérieur des rotondes, les façades des théâtres et des amphithéâtres offrent une heureuse alliance de deux principes fort différents, tandis que les ponts et principalement les aqueducs présentent la construction romaine dans toute sa nudité. Avec le temps, il devait naturellement se produire, entre ces deux genres d'édifices, un système mixte où les colonnes, cessant d'être seulement décoratives, deviendraient de véritables points d'appui soutenant des arcs et des voûtes. De ce système sont nées l'architecture byzantine d'abord, l'architecture romane ensuite.

Les grandes salles des Thermes et la basilique improprement nommée temple de la Paix, se composant chacune de trois larges voûtes d'arrête dont les retombées reposent sur de hautes colonnes corinthiennes, ne sont qu'un premier pas fait dans cette voie. Le nouveau progrès se manifeste surtout dans la rotonde connue sous le nom de temple de Bacchus.

Ce remarquable édifice a été publié successivement par Serlio, par Palladio et par Desgodets. Il se compose, comme le Panthéon d'Agrippa, d'une coupole hémisphérique couronnant un mur cylindrique ; mais ici, cette construction massive s'élève hardiment sur vingt-quatre colonnes accouplées formant douze arcades entourées d'une voûte annulaire.

Ces colonnes étant petites, comparativement au poids qu'elles ont à supporter, sont toutes en granit ; les bases et les chapiteaux, ainsi

que l'entablement qui relie l'accouplement, sont en marbre. Dans la

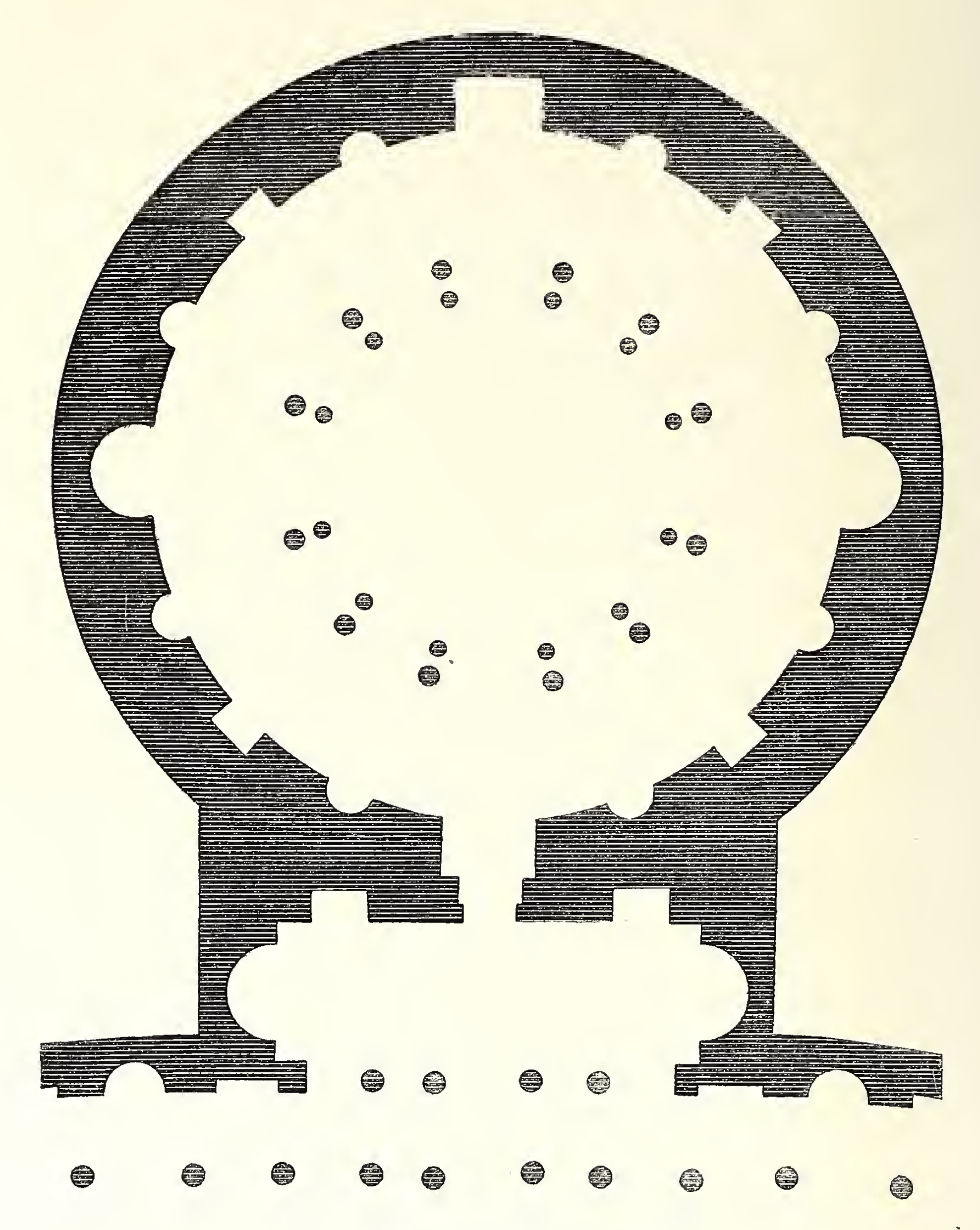


Fig. 118. — Temple de Bacchus, suivant Serlio.

décoration, nous voyons poindre la manière que plus tard on appellera *byzantine*. Ce monument, disent Serlio et Palladio, « était richement

décoré de mosaïques, non-seulement dans le pavé, mais sur les murs et dans les voûtes ».

Son époque est inconnue. Mais, selon Palladio, « les chapiteaux sont très-beaux et d'un ordre composite fort gracieux ». Si, d'après son style en général, il ne paraît pas être des meilleurs temps, on ne saurait non plus en attribuer la construction aux derniers empereurs romains.

Constantin transféra, en l'an 328, le siége de l'empire à Byzance, donna son nom à la nouvelle capitale de l'empire, et, voulant qu'elle pût rivaliser de grandeur et de magnificence avec Rome, il dépouilla l'Italie, la Grèce et l'Asie des chefs-d'œuvre des arts pour en enrichir Constantinople. Pendant que l'empire d'Occident, abandonné par le pouvoir impérial, devenait la proie des barbares, les provinces de l'Orient étaient dans un état prospère et florissant. Les successeurs immédiats de Constantin s'appliquèrent aussi à embellir d'édifices publics leur nouvelle capitale.

Le règne de Justinien I[er] est l'époque la plus brillante de l'architecture néo-grecque ou byzantine. En 532, la cinquième année de son règne, cet empereur jeta les fondements de la célèbre basilique de Sainte-Sophie, la plus grande et la plus magnifique qui ait été élevée par les Grecs du Bas-Empire. Il écrivit aux satrapes d'Asie et aux gouverneurs des provinces de rechercher les marbres, les colonnes, les sculptures de tout genre qu'ils jugeraient pouvoir lui être utiles dans sa nouvelle construction, et bientôt en reçut les dépouilles des temples, des thermes, des portiques qui ornaient les villes des pays d'Orient, d'Occident et des Iles. Une dame romaine lui envoya de Rome huit colonnes provenant du temple du Soleil à Baalbek par Aurélien. Le préteur d'Éphèse lui fit parvenir huit autres colonnes de marbre vert enlevées au fameux temple de Diane.

Justinien confia la direction des travaux à deux architectes grecs, Anthémius de Tralles et Isidore de Milet. Les murs furent construits en briques; mais on bâtit les quatre piliers en grandes pierres calcaires qui furent reliées par des crampons de fer, et le dôme fut construit en briques très-légères. L'or et les mosaïques furent prodi-

gués sur toutes les voûtes; les parois des murs étaient revêtues de marbres précieux. En général, toutes les peintures étaient sur fond d'or : c'est un des caractères de l'architecture byzantine, caractère

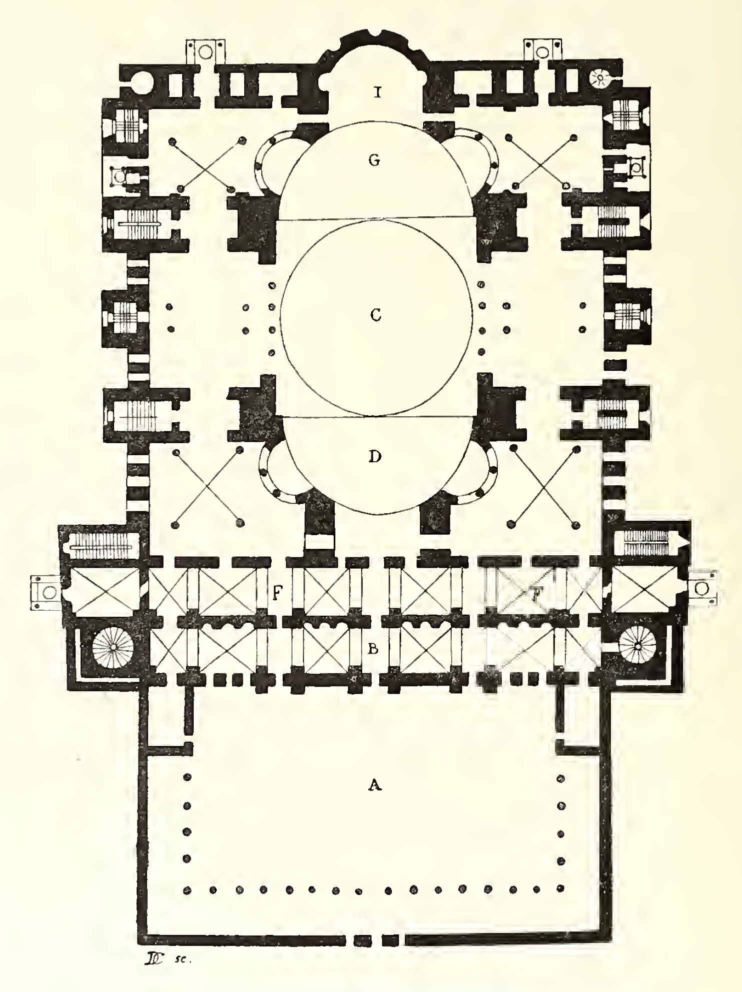


Fig. 119. — Basilique de Sainte-Sophie.

que l'on retrouve dans les églises des XIe et XIIe siècles, surtout en Sicile et en Italie.

Ce que l'on trouve de plus remarquable dans la basilique de Sainte-Sophie, c'est évidemment la grandeur et la hardiesse de la conception ;

(1) Batissier, *Hist. de l'art monum.*, p. 389.

c'est que, sous ce rapport, elle peut être considérée comme prototype de la basilique de Saint-Pierre de Rome.

« La rotonde avec sa coupole reçut, en Orient, une destination spéciale qui la consacra comme une nécessité indispensable pour les chrétiens grecs dans l'édification de leurs monuments sacrés. La coupole devait s'élever au-dessus du lieu *très-saint*, nommé *hiératéion*.

« Du règne de Justinien au Xe siècle, les dômes se multiplient et finissent par régner même au-dessus des porches. Le plan de la basilique romaine est maintenu, mais modifié. Les piliers carrés remplacent les colonnes qui deviennent de plus en plus rares (1). »

Du Xe au XIIe siècle, le plan tend à se rapprocher de nouveau de celui de la basilique romaine. C'est vers le milieu de cette période, l'an 1063, que les Pisans, s'étant emparés de six grands vaisseaux chargés d'un immense butin, résolurent d'appliquer la valeur de ces riches dépouilles à l'exécution d'un temple qui devînt un monument de gloire pour le pays.

« Pise, dont l'ancienne église de *Santa-Reparata* avait, dès le IVe siècle, été élevée sur les ruines des thermes ou du palais d'Adrien, possédait un très-grand nombre de colonnes antiques de toute proportion et en tout genre de marbre, qui devinrent les principaux matériaux que l'architecte du nouvel édifice devait mettre en œuvre. Ajoutons que Pise, encore à cette époque, était maîtresse de l'île d'Elbe, où elle fit tailler un assez grand nombre de colonnes de granit. »

L'architecte Rainaldo (et non Ruschetto) « adopta fort heureusement la forme et la disposition des premières basiliques chrétiennes, qui étaient une imitation de celles des anciens. Rien ne convenait mieux à l'emploi des nombreuses colonnes dont cet édifice offre l'étonnante collection.

« On y en compte, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, quatre cent cinquante. Il y en a deux cent huit appliquées à la décoration du dedans. Toutes ne sont ni de la même proportion ni du même prix, et

(1) Ramée, *Histoire générale de l'architecture*, t. II, p. 78, 81.

le plus grand nombre n'appartient point à l'antiquité. Il n'y a de précieux et de remarquable, sous ce dernier rapport, que les colonnes des nefs.

« Les bas-côtés sont voûtés, mais la grande nef a un plafond en bois, dont les compartiments sont de grands caissons dorés. Les nefs de la croisée ont la même ordonnance de colonnes. Ces colonnes sont liées entre elles par des arcades, au-dessus desquelles s'élève un second rang de portiques en colonnes plus petites que celles d'en bas, et aussi plus nombreuses.

« La coupole qui couronne la basilique de Pise est le premier essai de ce genre de construction en Europe. Avant ce monument, rien ne donna chez les peuples modernes soit l'idée, soit l'exemple d'un dôme, c'est-à-dire d'une voûte sphérique, au haut d'un tambour formant en dehors une masse réunissant les quatre branches d'une croisée (1). »

Les basiliques antiques n'ayant point de nef transversale, les nefs en forme de T appartiennent en propre aux grandes basiliques chrétiennes, entre autres à celle de Saint-Paul hors des murs. Ce que la cathédrale de Pise offre de plus remarquable n'est pas, selon nous, sa coupole byzantine, mais la véritable forme de la croix latine donnée au plan par un homme de génie. Rainaldo obtint cet heureux résultat en agrandissant beaucoup la nef transversale et en y introduisant des portiques latéraux.

Cette admirable disposition a été imitée à l'église de Saint-Remi de Reims et surtout à la cathédrale de Chartres (2), où elle produit, comme à Pise, un très-grand effet.

Trois ans avant la fondation de la cathédrale de Pise, en 1060, Guillaume le conquérant fondait, à Caen, l'abbaye aux Dames et l'abbaye aux Hommes, lesquelles offrent une remarquable application de la basilique voûtée des anciens Romains au culte catholique, et sont le prototype de la plupart des églises du moyen âge.

Nous avons le bonheur de nous trouver d'accord, au moins sur ce

(1) Quatremère de Quincy, *Hist. des architectes*, t. I, p. 2, 5 et 7.

(2) Le rez-de-chaussée de la cathédrale de Chartres date de la première moitié du XII[e] siècle.

point, avec l'un des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'architecture.

« Les antiquaires, dit M. Batissier, ont toujours été unanimes pour vanter, aux dépens des basiliques des xie et xiie siècles, les vastes dimensions, l'élévation prodigieuse des voûtes et la richesse d'ornementation des cathédrales gothiques. Cette manière d'envisager les productions de notre art monumental ne nous semble pas fort juste. Nous sommes porté à penser que les cathédrales, avant qu'on les eût reconstruites à partir du xiiie siècle, étaient déjà très-grandes, très-hautes et très-riches en sculpture. Les formes pyramidales n'y dominaient pas moins que dans les édifices à ogive; leur plan en croix était mieux dessiné, leurs dispositions générales plus simples, plus sévères (1). »

On a dit que la supériorité appartient sans contestation à notre architecture du moyen âge. D'accord; mais convenons au moins que c'est grâce aux nombreux édifices romains qui couvraient notre sol à cette époque.

Nous avons cité, dans notre chapitre ix du viiie livre, deux groupes d'édifices érigés dans le midi de la France par les Romains. Ces édifices, d'un goût hellénique très-accentué, révèlent une variété de l'école romano-grecque, et nous avons nommé cette variété : *école gallo-grecque*. Il est bien remarquable que ce soit dans la même contrée que se trouvent les meilleurs spécimens du style *néo-grec* ou byzantin. M. Batissier (2) donne les dessins de plusieurs chapiteaux où l'on a tâché d'imiter l'ancien style, mais surtout où les principes fondamentaux de l'école grecque sont observés. Nous reproduisons trois de ces chapiteaux, tirés principalement de l'église romane de Thil-Châtel.

Le n° 1 est imité d'un petit chapiteau se divisant en 5 parties sur sa hauteur, ainsi que ceux dont nous avons donné la théorie (livre VIII, chapitre x).

Le n° 2, où les feuilles d'acanthe sont transformées en feuilles d'eau, comme au troisième ordre du Colisée, est imité d'un chapiteau

(1) *Hist. de l'art monumental*, p. 557.
(2) Id., p. 480, 481.

se divisant d'abord en 2 parties, mais où la partie supérieure dominante, comme dans les chapiteaux grecs.

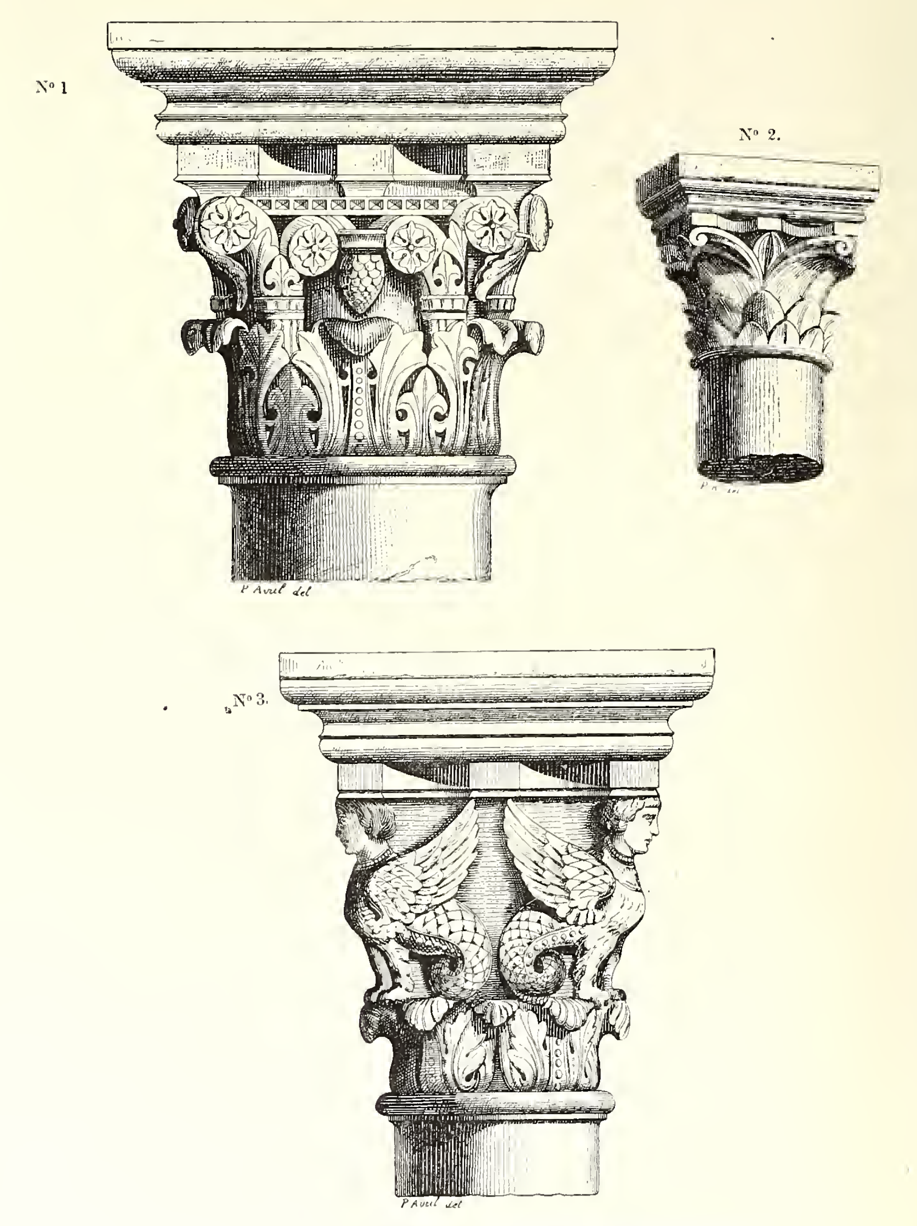


Fig. 119 *bis*. — Chapiteaux de style byzantin à Thil-Châtel.

Le n° 3 est imité d'un chapiteau fort analogue à celui de la cella du temple de Mars Vengeur, publié par Palladio.

Les monuments des xie et xiie siècles, en France, sont le développement logique du système de construction romain ; leur décoration est la conséquence naturelle de ce système, le style néo-grec pouvait s'épurer. Malheureusement, la décadence de l'architecture commence à se faire sentir, dès le xiiie siècle, par l'introduction du style teutonique, et continue jusqu'au milieu du xvie siècle, lequel n'est que l'exagération des défauts des siècles précédents à partir du xiie. Seulement la décadence a été plus rapide vers la fin. Tout au contraire, on voit poindre la Renaissance italienne justement à l'époque où se manifeste la décadence chez nous. Si nous avions continué à suivre la tradition après le xiie siècle, la Renaissance se serait manifestée en France trois siècles plus tôt, comme en Italie.



CHAPITRE IV.

DU GRAND EN ARCHITECTURE.

Ce qui est grand excite l'admiration dans les œuvres de la nature, et produit le même effet dans les ouvrages de l'art. Toutefois, dans la nature comme dans l'art, on comprend la grandeur des choses seulement lorsqu'on a un point de comparaison. Ce point, en architecture, c'est le module.

La grandeur linéaire ou dimensionnelle toute seule ne suffit pas pour produire en nous le sentiment complet que notre âme attend et exige des monuments. L'effet désiré se manifeste surtout par la grandeur de la pensée, de l'invention, de la composition, du dessin.

Cet important principe nous apparaît dans tous les ouvrages de l'antiquité. Les Grecs et les Romains n'ont jamais agrandi démesurément le module. Dans leurs plus grands temples, le module ou diamètre des colonnes n'a guère plus de 6 pieds grecs.

Principalement dans l'ordre corinthien, le module des temples grandit proportionnellement selon l'importance du genre, ainsi que le démontre le parallèle suivant :

HAUTEUR DES COLONNES CORINTHIENNES SELON LE GENRE DES TEMPLES.

Les tétrastyles ont des colonnes	de	6 mètres 96	à	9 m. 00,	en moyenne	de 8 m. 22
Les hexastyles	—	de 8	—	17 à 14 m. 12,	—	de 11 m. 21
Les octostyles	—	de 13	—	15 à 19 m. 04,	—	de 16 m. 03
Les décastyles	—	de 18	—	85 à 20 m. 65.	—	de 19 m. 72

Si, au lieu de ne compter que les colonnes de chaque façade, nous

comptons toutes les colonnes extérieures des temples, la progression sera bien plus sensible. Ainsi :

Le temple à antes n'a, en tout, que	2	colonnes.	d'environ 8 mètres de hauteur.
— prostyle en a	4	—	
— amphiprostyle en a	8	—	
— périptère hexastyle doit avoir au moins 30 colonnes dans son pourtour, 2 au pronaos et 2 au posticum. Total	34	—	d'environ 11 m. de h^{r}
Le temple périptère octostyle a au moins 42 colonnes dans son pourtour, 4 au pronaos et 4 au posticum. Total	50	—	d'environ 16 m. de hauteur.
Et, s'il est diptère, il en a 30 de plus, soit	80	—	
Le temple décastyle est ordinairement diptère ; il a, au moins, 54 colonnes au premier rang et 48 au deuxième rang, 4 au pronaos et 4 au posticum. Total	110	colonnes.	d'environ 20 m. de hauteur.

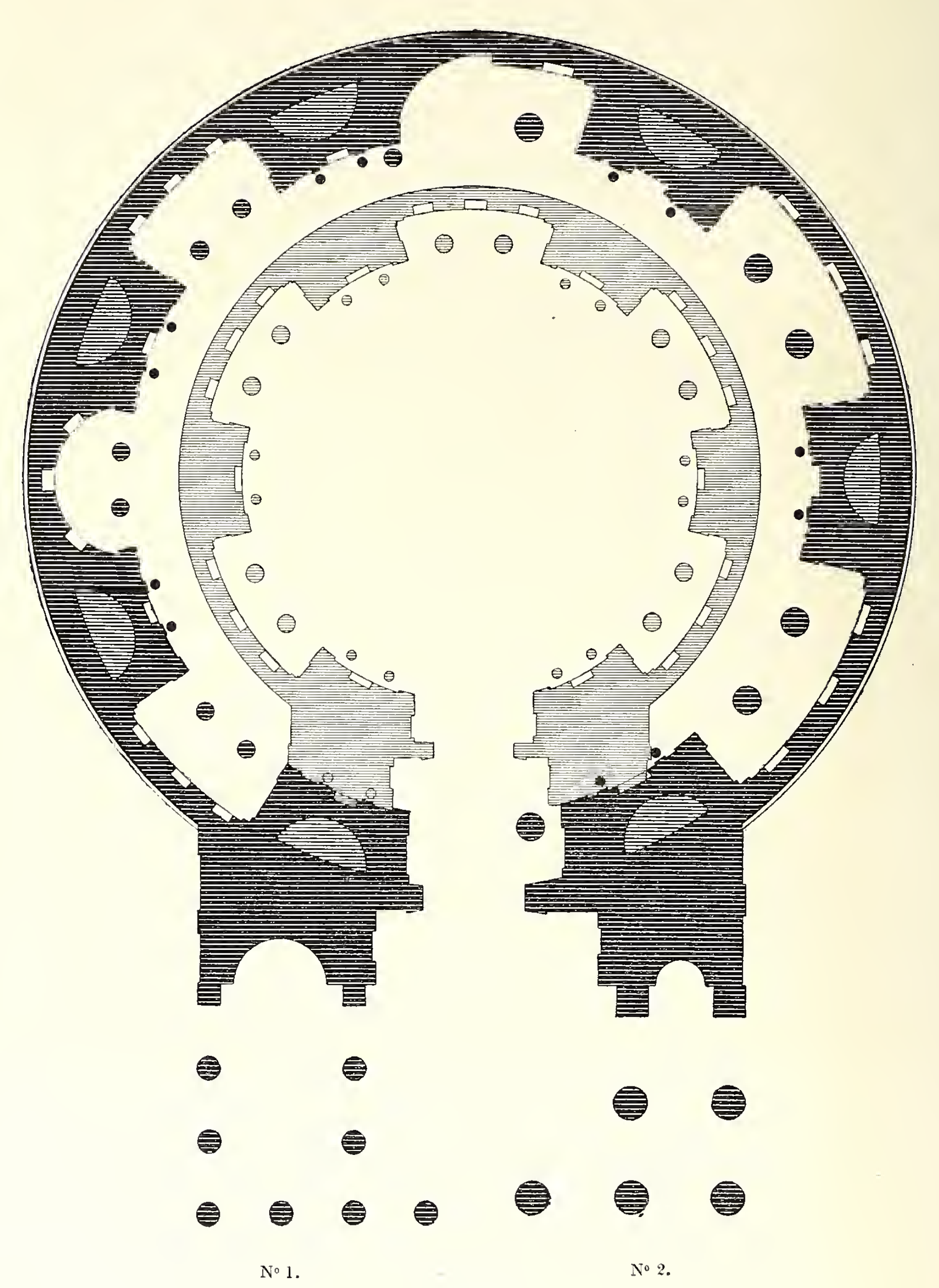
Il faut donc avant tout, pour faire grand, que la conception du plan soit grandiose. Une petite composition, exécutée sur un module très-exagéré, ne serait que colossale et ne paraîtrait pas vraiment grande.

C'est là le défaut capital que l'on reproche à Saint-Pierre de Rome, principalement à la nef ajoutée par Charles Maderne pour transformer le plan de cette basilique en croix latine. Mais si l'on eût exécuté le projet de Bramante, conçu selon les principes des anciens, le nouveau temple eût certainement paru ce qu'il était en réalité, c'est-à-dire très-vaste. Ce grand maître avait dit : « *Je mettrai le Panthéon sur les voûtes du temple de la Paix.* »

En effet, suivant le projet de Bramante publié par Serlio et ne contenant que le dôme, mais avec plan, élévation et coupe, on voit que, pour l'intérieur, Bramante avait reproduit le plan du Panthéon : les divisions sont absolument les mêmes et par conséquent le module semblable (1).

Le Panthéon d'Agrippa est peut-être le monument antique où le principe du grand soit le mieux observé. Même pour les Romains, c'était un fait extraordinaire que la construction d'une coupole de 142 pieds grecs de diamètre, et ils ont évidemment voulu qu'elle parût ce qu'elle était.

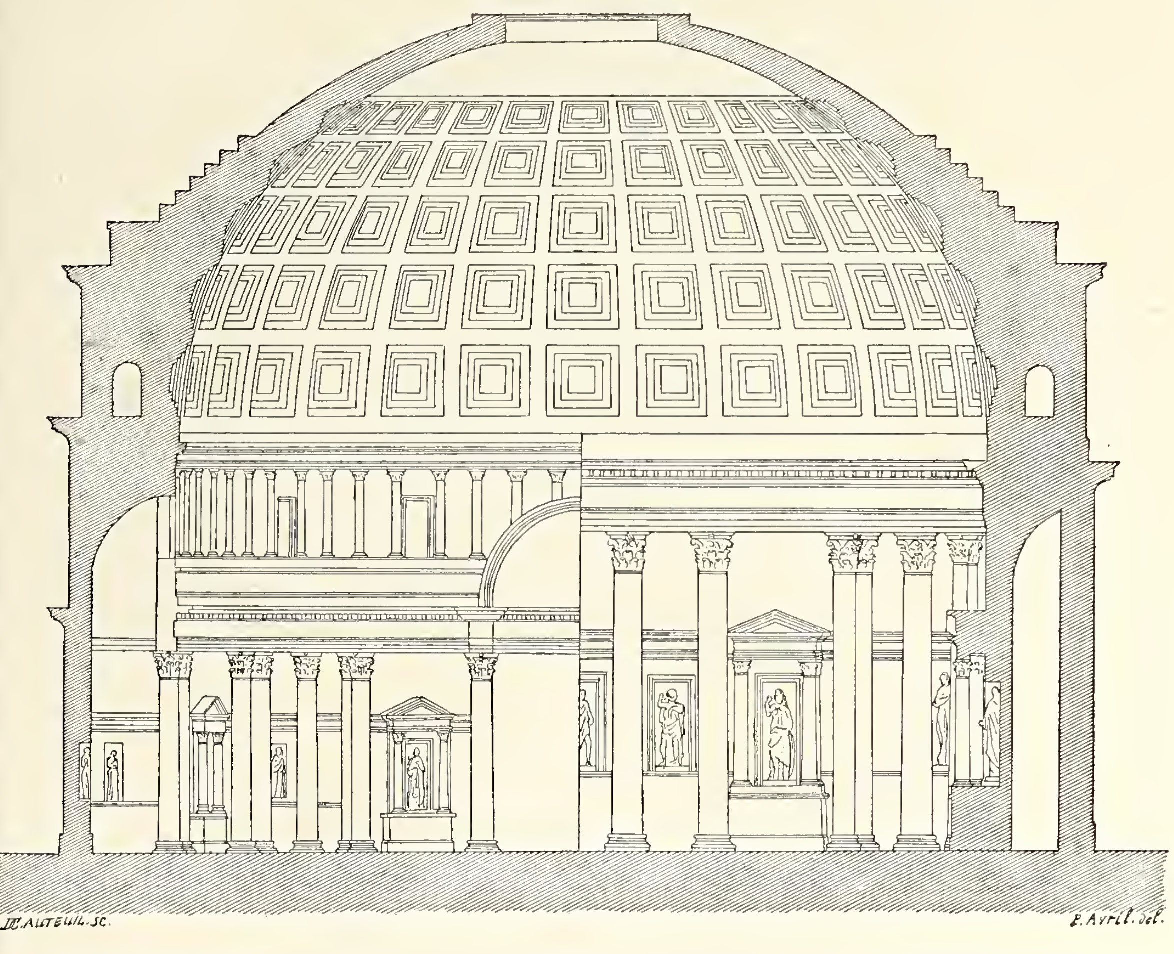
(1) Voyez notre plan fait d'après Serlio, liv. IX, chap. v, pl. 87.



N° 1. N° 2.

Fig. 120.

Des plans comparatifs feront, mieux que des discours, comprendre l'excellence du parti décoratif adopté par l'architecte du Panthéon. Nous mettons, en présence de l'édifice romain, une rotonde de même diamètre où l'on aurait adopté le système décoratif des nefs de Saint-



Coupe du plan n° 1. Fig. 121. Coupe du plan n° 2.

Pierre, c'est-à-dire un seul ordre s'élevant jusqu'à la naissance des voûtes. Suivant ce système, le diamètre des colonnes étant fort augmenté, le plan doit nécessairement subir les modifications indiquées par notre fig. 120, n° 2, lequel, refait selon son module naturel, serait réduit à la grandeur indiquée par une teinte pâle, dans la même figure.

Mais si l'on applique à la même rotonde le module des nefs de Saint-Pierre, nous voulons dire des colonnes de 2m,53 de diamètre, le plan devra se réduire à la forme la plus simple, celle de notre fig. 122, plan n° 3, le petit plan en teinte pâle indiquant toujours le module convenable à la simplicité de la composition.

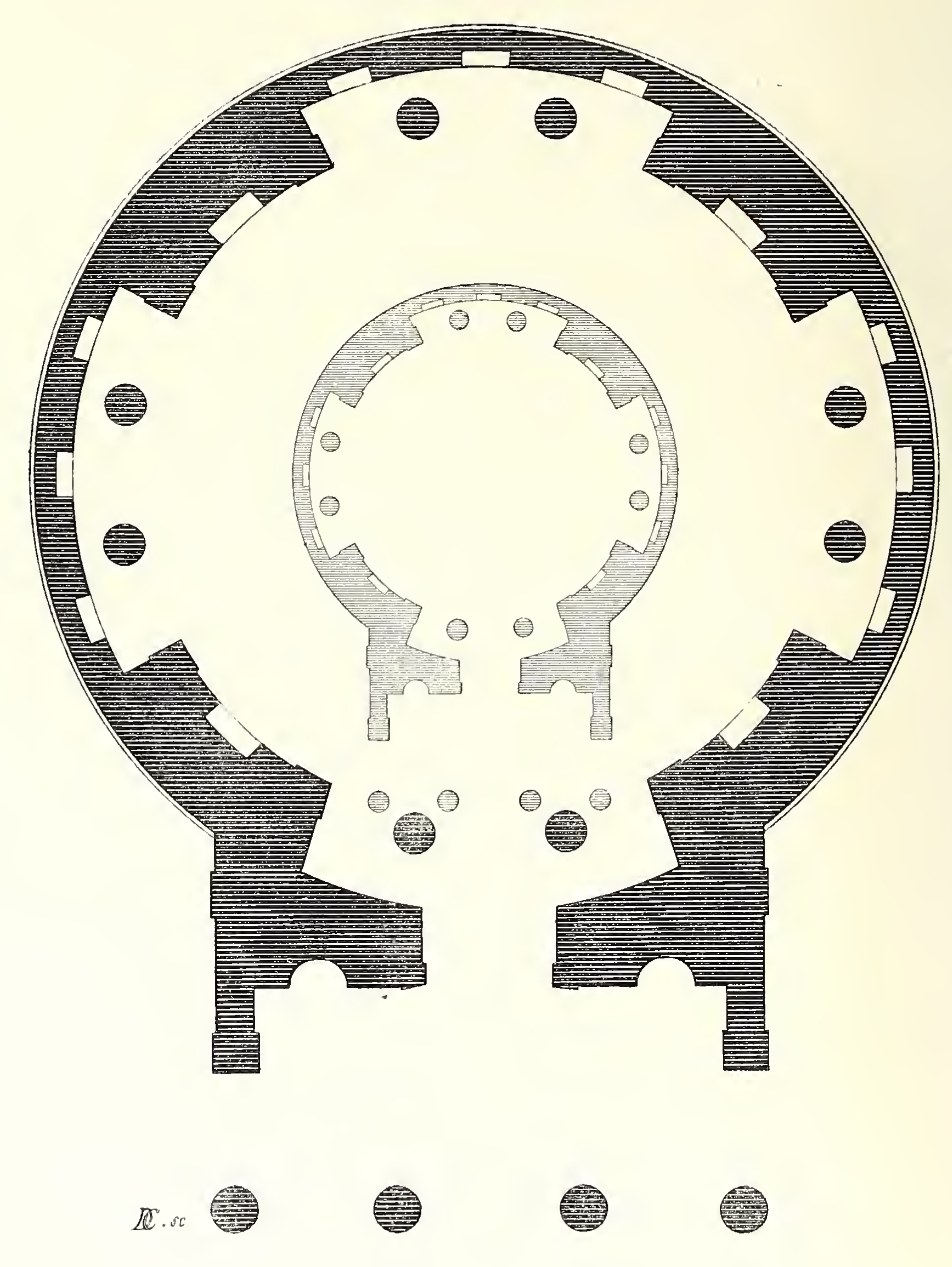


Fig. 122. — Plan n° 3.

CHAPITRE V.

SAINT-PIERRE DE ROME, D'APRÈS BRAMANTE.

Devant terminer notre histoire théorique par un essai de reproduction du projet de Bramante, pour la basilique de Saint-Pierre de Rome, nous croyons qu'il est indispensable de justifier avant tout ce célèbre architecte sur un point important. Est-il vrai qu'il ait donné aux piliers du dôme une superficie insuffisante pour supporter le poids de l'édifice, et que ses successeurs ont eu raison d'en augmenter considérablement la surface?

D'abord, on sait que le sol était très-mauvais et que c'était la seule cause qui rendit alors d'une nécessité absolue la reconstruction de l'ancienne basilique. Ensuite, selon Patte (1), « tous ceux qui ont donné des descriptions de Saint-Pierre s'accordent à dire que Bramante construisit cet ouvrage avec la plus grande précipitation, sans laisser presque d'empattement sous les fondements de ses piliers, et même sans leur donner de liaison, soit entre eux, soit avec les autres parties des fondations. » Les lézardes qui se sont manifestées dans les piliers du dôme ont donc une autre cause que l'insuffisance de leur superficie.

Parmi les églises où l'on a imité Saint-Pierre de Rome, celle qui se fait le plus remarquer par la hardiesse de la construction, est sans contredit Sainte-Geneviève de Paris, dont on a fait un Panthéon. Le savant constructeur Rondelet a publié sur cet édifice, construit par

(1) *Auteur d'un mémoire sur les objets les plus importants de l'architecture.*

Soufflot, un intéressant mémoire auquel nous empruntons les passages suivants :

« La solidité d'un édifice tel que le Panthéon français dépendait de trois conditions principales : 1° de la fermeté du sol ; 2° de la bonne construction des ouvrages ; 3° des dimensions à donner aux murs et points d'appui.

« On égalisa d'abord le fond qui se trouve un bon sable, et l'on observa surtout le plus grand soin à construire le massif général sous les quatre piliers du dôme ; il fut exécuté tout en libages. Enfin on est parvenu à former sous le dôme, ainsi que sous le reste de l'édifice, un sol parfaitement solide.

« Quant à la seconde question concernant la bonne qualité des constructions, on a adopté, pour les parties inférieures, un système vicieux qui, malheureusement, a été suivi jusqu'à 48 pieds de hauteur au-dessus du sol... La méthode vicieuse que l'on a suivie, en construisant les piliers, consiste à démaigrir le lit des pierres jusqu'à 4 à 5 pouces près de leurs parements, et à les poser sur des cales. Il résulte de cette manière de creuser le lit des pierres, que lorsque le tassement, occasionné par la charge supérieure, vient à se faire, tout le poids se porte sur la partie la moins susceptible d'être comprimée.

« Il nous reste à parler de la troisième condition relative aux dimensions des murs et points d'appui, par rapport à la charge et aux efforts qu'ils ont à soutenir.

« Le mur de la tour du dôme n'a que 3 pieds 3 pouces d'épaisseur ; cependant il soutient trois grandes voûtes (1), et il a résisté à tous les efforts de la poussée et même au tassement inégal que les piliers ont éprouvé par leur mauvaise construction.

« Les piliers du dôme sont en pierre dure du fond de Bagneux. Les points d'appui d'un édifice n'étant pas faits pour s'écraser sous la charge qu'ils ont à soutenir, en ne prenant que la moitié du poids sous lequel cette pierre s'écrase, et ayant égard à toutes les circon-

(1) Nous faisons observer que la première coupole porte sur les colonnes engagées. Le mur, à la naissance des trois coupoles, a en réalité la onzième partie du diamètre intérieur du dôme. * Voyez notre fig. 123, ci-contre. * Ce diamètre est de 61 pieds de roi.

stances qui peuvent en diminuer la force, on trouvera que la superficie de chaque pilier du dôme du Panthéon français, y compris les colonnes engagées qui y tiennent, étant de 131 pieds (13^m,83 *super-*

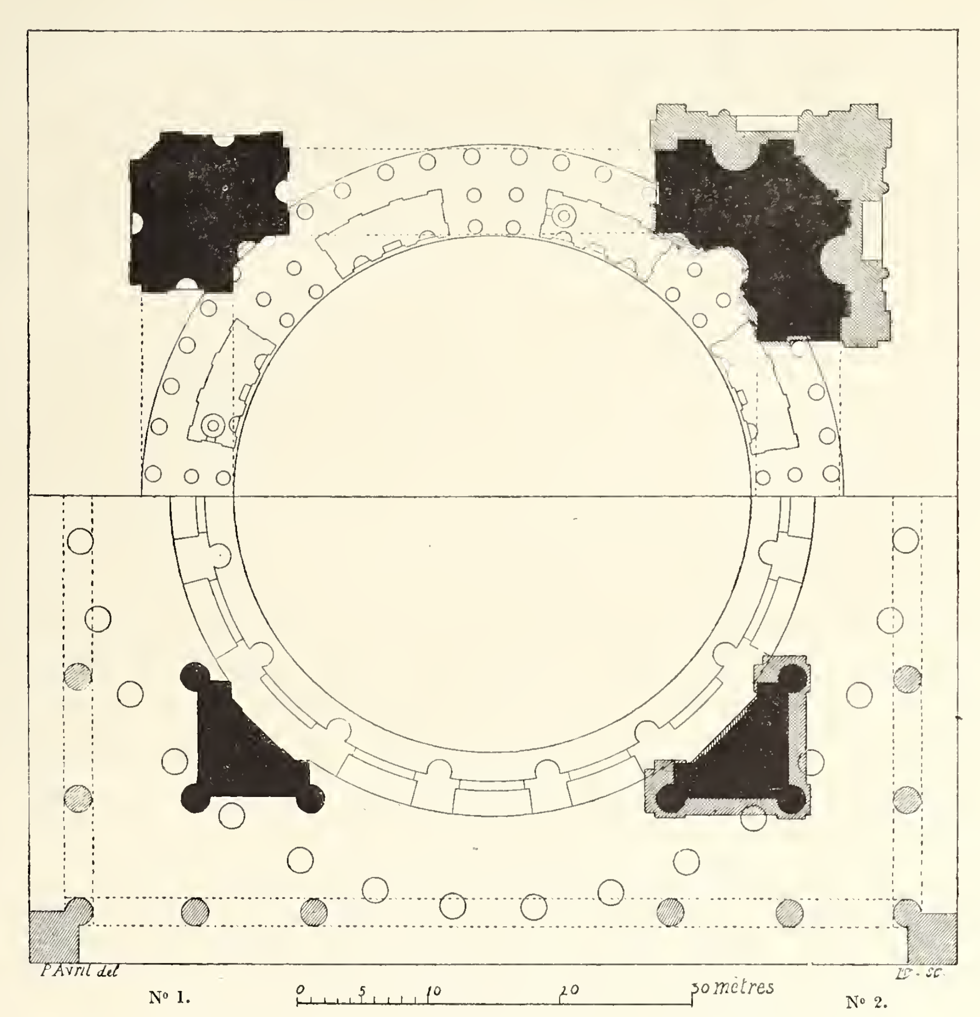


Fig. 123. — Parallèle des coupoles de St-Pierre de Rome et de Ste-Geneviève à Paris.

ficiels), s'ils étaient assez bien construits pour équivaloir à des piliers d'une seule pièce; on trouvera, dis-je, que, d'après les expériences faites avec ma machine, ils seraient assez forts pour porter chacun un poids de 27,329,220 livres; et, comme leur charge n'est que de

7,449,980 livres, il en résulte qu'ils seraient près de quatre fois plus forts qu'il ne faut (1). »

Comme on le voit, à Sainte-Geneviève ainsi qu'à Saint-Pierre, les accidents survenus aux piliers ont été produits par des vices de construction et non par l'insuffisance de surface de ces mêmes piliers.

Un parallèle graphique fera comprendre à première vue jusqu'à quelle exagération on a porté les dimensions des piliers supportant le dôme de Saint-Pierre. (Voyez notre fig. 123, ci-contre.)

Dans ce parallèle entre le dôme de Bramante et celui de Soufflot, supposé de même diamètre :

Le pilier de Soufflot (n° 1) qui n'avait dans l'origine que $13^{m},83$, aurait, exécuté à l'échelle de Saint-Pierre. . $62^{m},72$ de superficie.

Le même pilier consolidé par Rondelet (n° 2, teinte claire) aurait . . . . $93^{m},00$ —

Le pilier du plan en croix latine, d'après Bramante (n° 3), aurait. . . . . $128^{m},16$ —

Le pilier de la première étude de Bramante (2) (n° 4, teinte noire) aurait . . . . . . $138^{m},00$ —

Enfin, le pilier de Michel-Ange (n° 4, teinte claire) a . . . . 270^{m} superficiels.

Passons maintenant aux projets de Bramante pour Saint-Pierre.

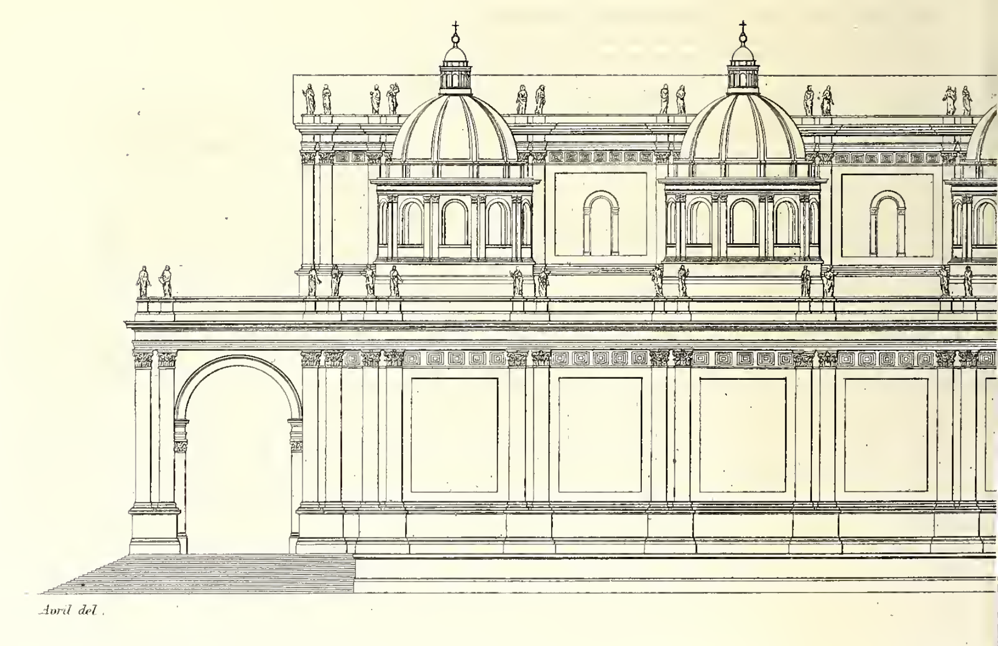
M. le baron Henry de Geymüller, architecte, a publié, en 1875, un très-intéressant ouvrage intitulé : « *Les projets primitifs pour la basili-* « *que de Saint-Pierre de Rome par Bramante, Raphaël Sanzio, Fra* « *Giocondo,* etc. »

Nous lisons dans son *introduction* : « ... Après que nous eûmes découvert une partie des projets primitifs, nous vîmes apparaître, derrière le temple actuel, comme transfiguré, un autre édifice splendide, le Saint-Pierre de Bramante.

« Les projets primitifs pour la basilique de Saint-Pierre, c'est-à-

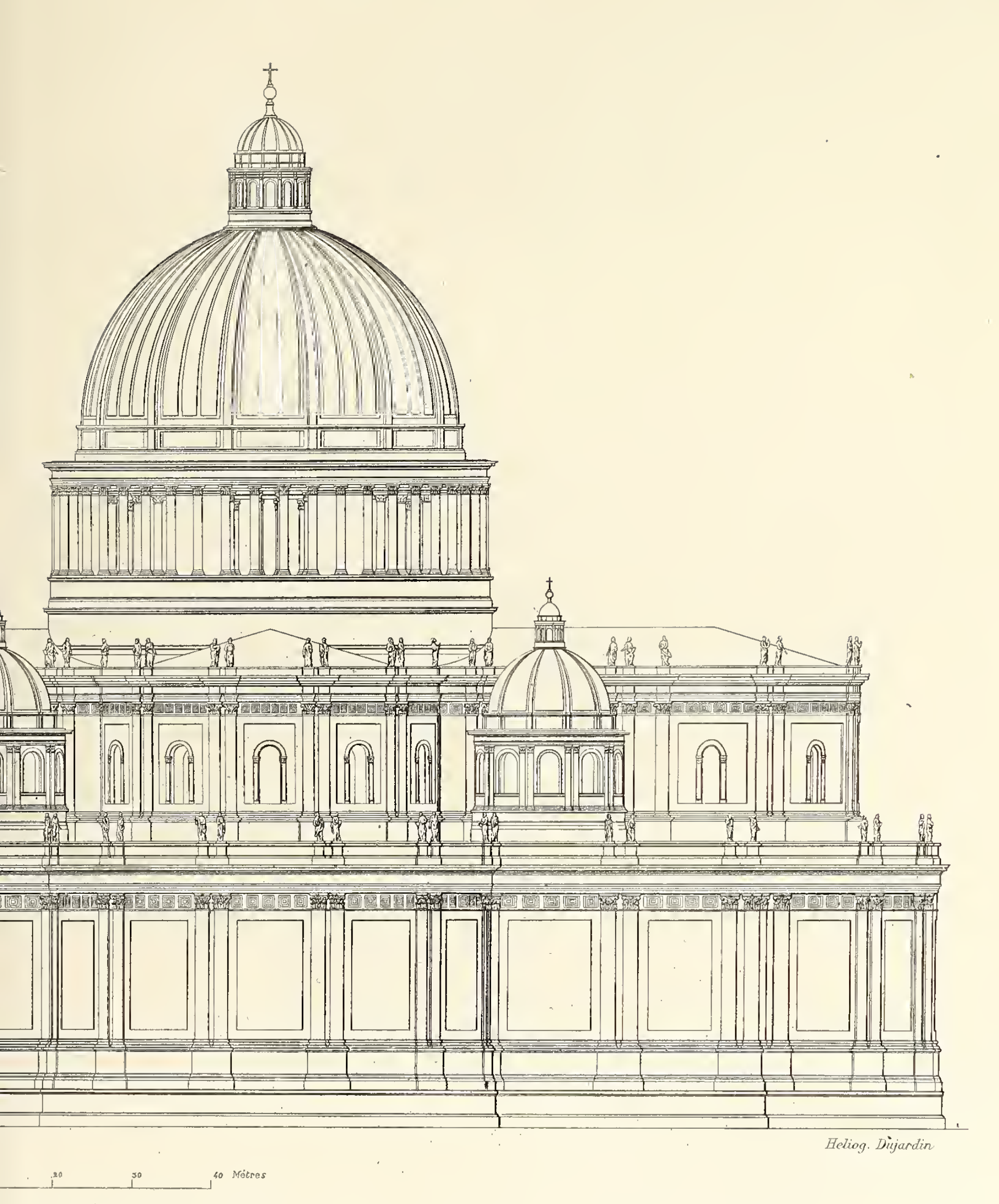
(1) Pages 30 à 69.

(2) Planche 3 de l'ouvrage de M. le baron de Geymüller.

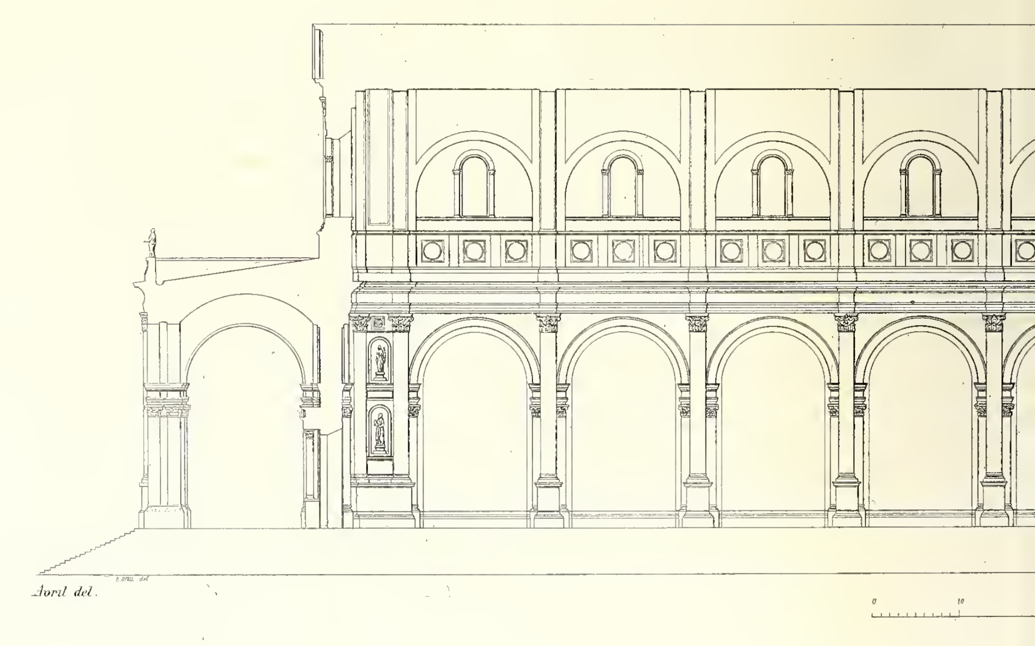


Avril del.

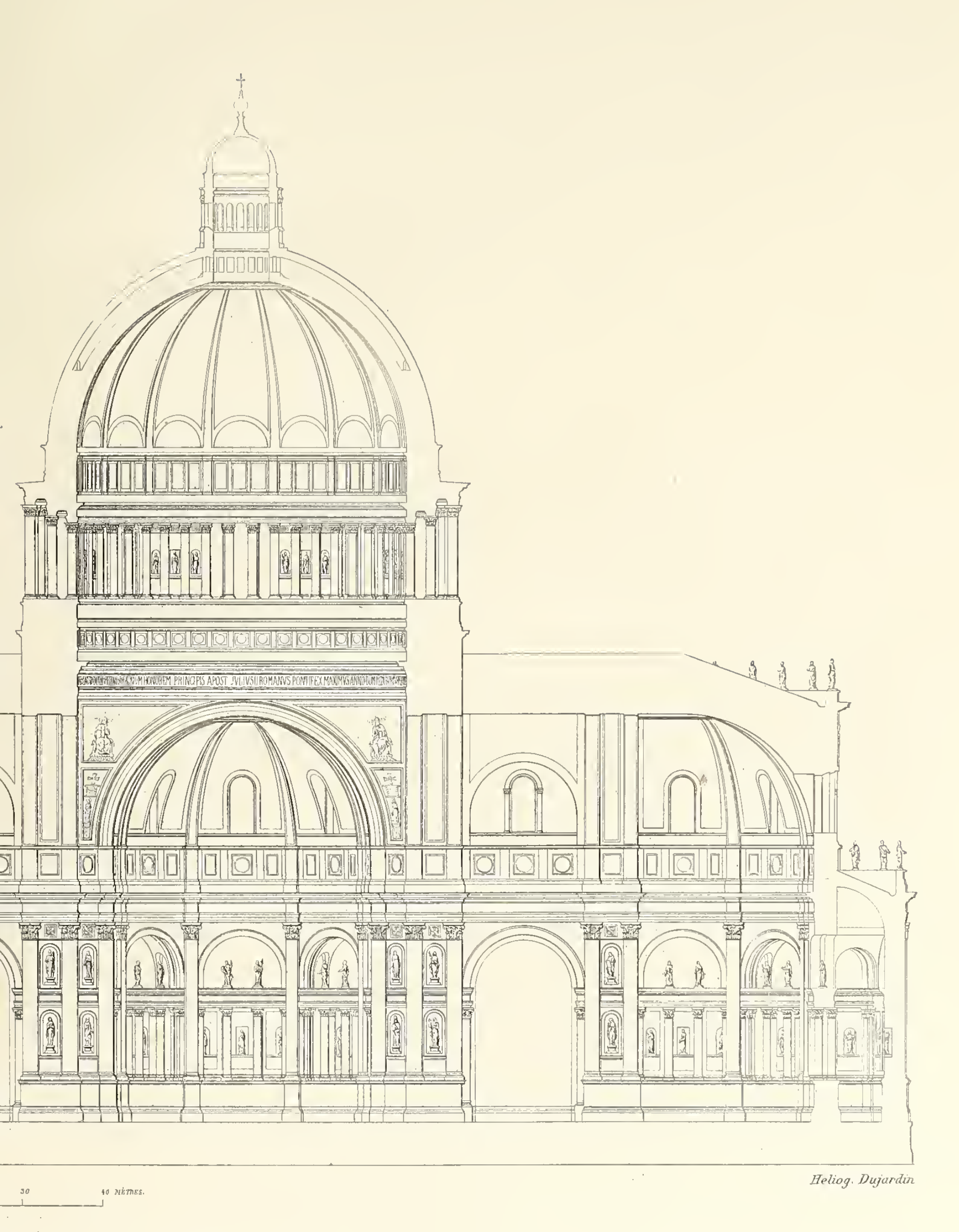
Sᵀ PIERRE DE RO



D'APRÈS BRAMANTE



Sᵀ PIERRE DE ROM



Heliog. Dujardin

PRÈS BRAMANTE

dire les conceptions les plus vastes de l'architecture italienne du XVIe siècle, à peine connus jusqu'à ce jour, *sont encore inédits.*

« Ce n'est qu'à une époque récente, que les savants annotateurs de l'édition Lemonnier de Vasari, signalèrent enfin l'existence de plusieurs études relatives à Saint-Pierre de Rome, dans la célèbre collection des Uffizi à Florence. »

Parmi les nombreuses études publiées par M. de Geymüller, la seule qui soit, selon nous, véritablement de Bramante, est le plan teinté en rouge de la planche III, et signé : *Bramante Arch : et Pitt :* (1). Bien que ce plan ne soit qu'une première étude, il a une grande importance en ce qu'il est conforme à la nouvelle façade de Saint-Pierre gravée au revers des médailles de Jules II. Ajoutons-y les plans du dôme publiés par Serlio, et nous aurons une idée assez complète de l'ensemble du projet de Bramante, lequel avait la forme d'une croix grecque avec quatre façades semblables.

Les plans de Balthazar Peruzzi et de Michel-Ange étaient aussi en croix grecque; mais ceux de Raphaël, de Fra Giocondo, de Donato, des San-Gallo, et finalement le plan de Charles Maderne sont en croix latine. Cette dernière forme ayant été imposée par le clergé comme la plus convenable au culte catholique romain, nous avons adopté le plan de Raphaël où se retrouve le génie de Bramante beaucoup mieux que dans tous ceux faits depuis par les architectes qui ont continué les travaux de Saint-Pierre.

Dans les plans en croix grecque, c'est la partie centrale qui domine; dans les plans en croix latine, c'est la grande nef. Cette dernière forme a des exigences particulières. Si l'on compare au temple de la Paix la nef du plan de Raphaël, publié par Serlio, les piédroits des arcades paraissent extrêmement lourds. Donc, prenant à la lettre le mot de Bramante : « *Je mettrai le Panthéon sur le temple de la Paix* », nous avons donné aux piédroits des arcades de la nef, dans notre plan, exactement la même largeur qu'à ceux du prétendu temple de la Paix, dont les arcades sont beaucoup plus larges; puis nous avons

(1) Collection des Offizi, vol. VII, 1851.

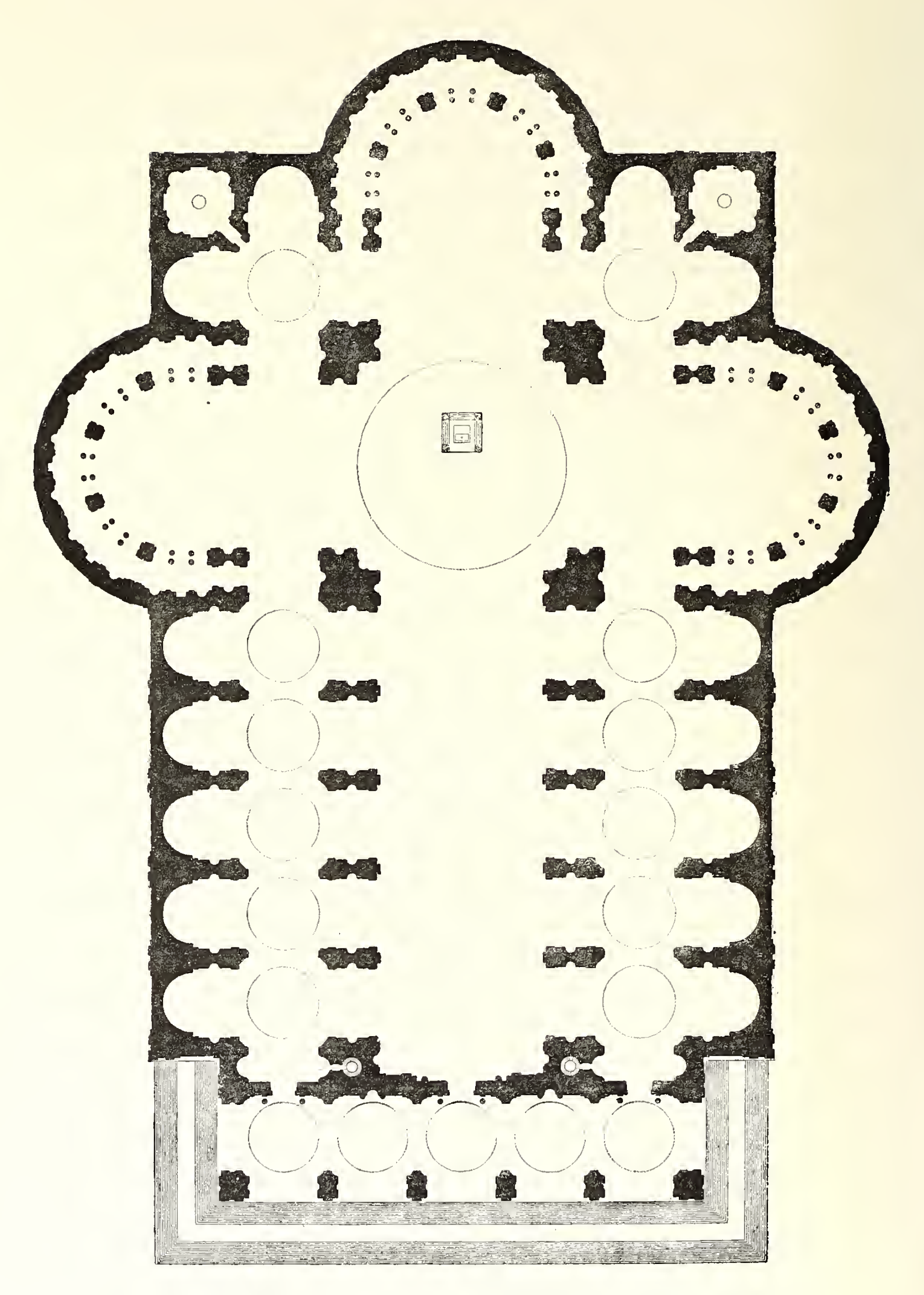


Fig. 124. — Basilique de Saint-Pierre de Rome, d'après Bramante.

fait la largeur des pilastres égale au diamètre des colonnes du même édifice. Il est fort remarquable que, dans le plan de Bramante teinté en rouge, les pilastres ont aussi une largeur égale au diamètre des colonnes que nous venons de citer. Par conséquent, toute la partie inférieure de son projet a été composée sur le module du temple de la Paix, comme la partie supérieure sur le module du Panthéon.

Notre projet d'après Bramante n'étant qu'une étude d'ensemble, nous n'y indiquons ni l'ameublement, ni la décoration des voûtes, lesquelles seraient en peintures historiques exécutées en mosaïque à la manière byzantine. Les petites dimensions de notre format, ainsi que les procédés de la gravure héliographique, se prêtaient peu d'ailleurs à l'indication de ces détails.

Le style de l'édifice serait purement grec.

Sans doute, depuis le siècle de Périclès et celui d'Alexandre, des architectes éminents ont fait preuve de génie et considérablement agrandi le domaine de l'art; mais, quant au style, les Grecs sont toujours nos maîtres, et dans tous les arts du dessin.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LIVRE PREMIER

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE

HISTOIRE DE L'ART AVANT LE DÉLUGE DE NOÉ

PREMIÈRE PARTIE

De Phtha, premier roi d'Égypte, à Ménès, pendant 5,731 ans.

LIVRE II

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE

HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART AVANT LE DÉLUGE DE NOÉ

DEUXIÈME PARTIE

De Ménès au déluge, pendant 3,000 ans.

LIVRE III

ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE

HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART DEPUIS LE DÉLUGE DE NOÉ

JUSQU'A LA DOMINATION ROMAINE EN ÉGYPTE.

LIVRE IV

ÉTRURIE. — L'ORDRE TOSCAN

LIVRE V

ARCHITECTURE GRECQUE

LIVRE VI

ARCHITECTURE ROMAINE. — ORDRE DORIQUE

LIVRE VII

ORDRE IONIQUE

LIVRE VIII

L'ORDRE CORINTHIEN

LIVRE IX

Paris. — Typographie de Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob. — 6278.

